

BIBLIOTHÈQUE  
EVECHÉ  
JOLIETTE

Universitas  
BIBLIOTHECA  
Ottaviensis



F. C. III 2



Digitized by the Internet Archive  
in 2012 with funding from  
University of Toronto





HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'ÉGLISE

LIBRARY  
UNIVERSITY OF TORONTO

---

Arras, imp. Planque et Cie.



HISTOIRE

GÉNÉRALE

# DE L'ÉGLISE

DEPUIS LA CRÉATION JUSQU'A NOS JOURS

PAR

L'ABBÉ J.-E. DARRAS

Vicaire général d'Ajaccio et de Nancy

CHANOINE H<sup>c</sup> DE QUIMPER ET DE TROYES

TOME VINGT-TROISIÈME



PARIS

LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Rue Delambre, 13

1875



BX  
945  
.D26  
1981  
v.23



# HISTOIRE

## GÉNÉRALE

# DE L'ÉGLISE

---

### CINQUIÈME ÉPOQUE.

Depuis Sylvestre II (999) jusqu'à la mort de Boniface VIII (1303)

---

### CHAPITRE PREMIER.

#### SOMMAIRE.

VACANCE DU SAINT-SIÈGE (16 septembre 1087 - 12 mars 1088).

#### § I. DERNIÈRES ANNÉES DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT.

1. Un aspirant à la papauté. L'évêque Eudes de Bayeux prisonnier à Rouen.
2. — Mort de la reine Mathilde. Ligue des Danois et des Norvégiens contre Guillaume. Alain Fergent duc de Bretagne. — 3. Une partie d'échecs à la cour de Philippe I. Incendie de Conflans. Traité de paix. — 4. Rupture de la paix. Incendie de Mantes. Blessure mortelle. Humilité et repentir de Guillaume. — 5. Testament politique de Guillaume. — 6. Mise en liberté de l'évêque Eudes de Bayeux. — 7. Mort et sépulture de Guillaume le Conquérant.

#### § II. LES GRANDS RÉFORMATEURS MONASTIQUES DU XI<sup>e</sup> SIÈCLE.

8. Corruption des mœurs. Décadence des anciens monastères. — 9. Réaction. Congrégations laïques. — 10. Influence croissante de Cluny dans le
- XXIII.

monde politique, civil et religieux. — 11. Naissance et premières années de saint Robert. L'ermitage de la forêt de Colan, près de Tonnerre. — 12. Saint Robert à Colan. Le bienheureux Albéric. Fondation de l'abbaye de Molesmes. — 13. Saint Etienne Harding à Molesmes. — 14. L'ermitage de saint Etienne à Muret. — 15. Naissance, premières années et vocation extraordinaire de saint Etienne. — 16. Merveilles d'austérité et de mortification. — 17. Les premiers disciples du saint ermite. — 18. Prologue de la règle de saint Etienne. — 19. Ensemble de la règle. — 20. Mort de saint Etienne. Translation de son établissement érémitique à Grandmont. — 21. Saint Bruno, écolâtre de Reims. — 22. Exposition des Psaumes et commentaire des épîtres de saint Paul par saint Bruno. — 23. Saint Bruno persécuté par l'archevêque simoniaque Manassès. — 24. Lettre de saint Bruno à Raoul le Verd, prévôt de la cathédrale de Reims. — 25. Saint Bruno proposé pour le siège de Reims. Un prodige à Paris. — 26. Retraite de saint Bruno à Sexfontaine. Conférence avec saint Robert de Molesmes. Départ pour Grenoble. — 27. Saint Hugues, évêque de Grenoble. — 28. Fondation de la Chartreuse de Grenoble. — 29. Le comte de Nevers et saint Bruno. — 30. Odilo de Chateaufort, père de saint Hugues de Grenoble, se fait chartreux. — 31. Conférence de saint Robert avec les religieux de Molesmes. — 32. Insubordination des religieux de Molesmes. — 33. Retraite de saint Robert à Viviers-l'Artand. Son retour à Molesmes.

### § III. PRÉLIMINAIRES DE L'ÉLECTION PONTIFICALE.

34. Recrudescence des furcurs schismatiques. Mort tragique d'un évêque simoniaque. — 35. Convocation des cardinaux et des évêques fidèles. — 36. Réunion de l'assemblée électorale à Terracine. — 37. Première session. Prières publiques. — 38. Seconde session. Election du cardinal Odo, évêque d'Ostie.

### § I<sup>er</sup>. Dernières années de Guillaume le Conquérant

1. Quelques jours avant la mort de Victor III, le Conquérant de l'Angleterre avait été appelé au tribunal du souverain juge pour rendre compte d'un demi-siècle de combats, de puissance et de gloire terrestre. Les dernières années de Guillaume le Bâtard n'avaient été qu'une série de luttes sanglantes, d'expéditions militaires, non plus contre la race anglo-saxonne désormais soumise à son pouvoir, mais contre les membres de sa propre famille. Nous avons parlé de la révolte de Robert Courte-Heuse son fils aîné, et de ses attentats parricides <sup>1</sup>. L'évêque de Bayeux, Odo (Eudes), frère

Un  
aspirant  
à la  
papauté.  
L'évêque  
Eudes  
de Bayeux,  
prisonnier  
à Rouen.

<sup>1</sup> Cf. tom. XXII de cette *Histoire*, p. 411.

du Conquérant, créé successivement par celui-ci comte de Kent, de Héréford, grand justicier de toute la monarchie, titre qui lui valut le surnom de « second roi d'Angleterre », ne trouvait pas encore cette haute fortune égale à son mérite ou plutôt à son ambition désordonnée. L'idée lui vint en 1082 de se frayer la route au souverain pontificat. La fortune prodigieuse de Robert Guiscard en Apulie et en Sicile avait fait germer les idées les plus extravagantes dans l'esprit de ses compatriotes; ils se persuadaient qu'avec un pape d'origine normande, l'Italie entière passerait sous la domination des Normands. Des prophéties populaires accréditées de l'un et de l'autre côté du détroit annonçaient que Grégoire VII aurait pour successeur un grand pape nommé Odo, dont la puissance s'étendrait sur l'univers entier <sup>1</sup>. L'évêque de Bayeux se crut désigné par la prédiction. Il commença dès lors des intrigues à Rome, y acheta un palais qu'il enrichit de colonnes de marbre et des meubles les plus rares. Il combla de présents les sénateurs, les patrices, tous ces fameux *capitanei* dont la main vénale s'ouvrait à l'or de l'étranger. Les pèlerins de Normandie et d'Angleterre n'arrivaient jamais à Rome sans quelque message de la part de l'évêque de Bayeux. Hugues le Loup comte de Chester et une foule de grands vassaux anglais et normands, séduits par la perspective d'une expédition qui les rendrait maîtres de toute l'Italie septentrionale depuis les Alpes jusqu'au Tibre, entrèrent dans la conspiration. Ils abandonnaient joyeusement leurs domaines des bords de la Seine ou de la Tamise contre la promesse des fertiles vallées du Tessin, de l'Adige et du Pô, sous le brillant soleil de l'Italie. Ils firent serment sur les évangiles de conduire l'ambitieux évêque à Rome. Une flotte fut réunie dans l'île de Wight, où les aventuriers s'embarquèrent. Guillaume le Conquérant était alors en Normandie. Au premier avis de cette clandestine expédition, il réunit ses vaisseaux, traversa le détroit et surprit son frère à la hauteur de l'île de Wight <sup>2</sup>. Après s'être emparé des trésors

<sup>1</sup> *Quidam sortilegi Romanorum quis in papatu succederet Hildebrando indagarunt, et quod post transitum Gregorii Odo romanus papa foret invenerunt.* (Ord. Vit. *Hist. eccles.*, l. VII, c. VII; *Patr. Lat.*, t. CLXXXVIII, col. 528.

<sup>2</sup> *Festinanter in Angliam transfretavit, ac Odoni episcopo cum grandi pompa navigare cupienti, ex insperato in insula Vecta obviavit.* (Id. *ibid.*)

destinés à la folle entreprise, il réunit les chefs anglo-normands dans cette île et devant eux accusa l'évêque d'avoir abusé de son pouvoir de grand-juge, d'avoir multiplié les exactions, aggravé les impôts, spolié les églises et les monastères pour fournir aux frais de son ambitieuse et simoniaque tentative, enfin d'avoir entraîné hors du royaume les guerriers sur lesquels se fondait la sécurité de la conquête. « Les rois chrétiens qui avant moi gouvernèrent ce pays, dit Guillaume en terminant, se sont tous distingués par leur amour pour l'Église de Dieu. Ils l'avaient comblée d'honneurs et de richesses. C'est là ce qui nous fait espérer que le Seigneur aura reçu dans son paradis leur âme purifiée. Ainsi reposent dans la paix éternelle les rois Adelbert et Edwin, saint Oswald, Athulf et Alfred, Edouard-l'Ancien, Edgar et enfin mon cousin bien aimé et très-cher seigneur Edouard le Confesseur. Fallait-il que mon frère, un évêque, constitué par moi régent du royaume, se fit par ambition l'oppresser des églises, du peuple et des pauvres; qu'il subornât mes plus braves chevaliers et devint le fléau de l'Angleterre! Soyez juges dans cette cause où je ne veux pas prononcer moi-même et fixez la peine que mérite le coupable. » Un silence de mort se fit dans l'assemblée. Nul n'osait prendre la parole, dit le chroniqueur, tant la terreur inspirée par l'évêque de Bayeux était grande. Guillaume reprit alors : « Tout crime doit être puni. Nulle considération personnelle ne saurait amnistier un traître. Qu'on saisisse cet homme et qu'on le tienne sous bonne garde. » Mais aucun des chefs n'osa mettre la main sur l'évêque. Le roi s'avança donc et l'arrêta lui-même. « Je suis clerc et ministre du Seigneur, s'écria Eudes; nul n'a le droit de condamner un évêque sans le jugement du pape! » Guillaume répondit avec autant d'à-propos que de sagesse : « Ce n'est point un clerc ni un pontife que je condamne, mais le comte de Kent, mon vassal, établi par moi régent du royaume. Je l'arrête pour lui faire rendre compte de son administration. » L'évêque rebelle fut conduit en Normandie et emprisonné dans la citadelle de Rouen (1082). Tous ses biens furent confisqués, les grands-vassaux qu'il avait entraînés dans sa misérable aventure firent leur soumission, l'expédition projetée en Italie par ce prétendant à la papauté se termina pour lui par une captivité qui devait durer cinq années.



2. Peu de temps après ce dramatique événement, la pieuse reine Mathilde mourut d'une maladie de langueur (1<sup>er</sup> novembre 1083). Sa mort causa d'unanimes regrets aux deux peuples d'Angleterre et de Normandie. Ses funérailles furent célébrées avec magnificence, au milieu du concours des barons, des évêques, des abbés, du peuple et des pauvres qui la pleuraient comme une mère. On déposa ses restes dans le chœur de l'église conventuelle de la Trinité de Caen, fondée par la vertueuse reine <sup>1</sup>. « Il sembla qu'avec elle, dit Orderic Vital, on eut enseveli toutes les joies du Conquérant. » Des révoltes éclatèrent parmi ses vassaux du Maine ; il les comprima avec sa vigueur ordinaire. Une ligue dans laquelle entrèrent Canut IV roi de Danemark, Olaf roi de Norvège et Robert le Frison comte de Flandre, fut sur le point, en 1085, de renouveler dans la Grande-Bretagne les anciennes invasions danoises et de ravir à Guillaume sa conquête. La flotte alliée comptait plus de mille vaisseaux et attendait dans le golfe de Lymfiord un vent favorable pour mettre à la voile. Contre cet armement formidable, Guillaume déploya l'activité de ses jeunes années et les ressources d'un esprit toujours fécond en expédients. Les Anglo-Saxons du Northumberland n'attendaient que l'arrivée des Danois pour secouer le joug du roi étranger. Guillaume les refoula tous dans l'intérieur des terres et couvrit cette province d'une armée recrutée en Normandie et en France. L'impôt de guerre, dit *Danegeld*, fut rétabli dans tout le royaume. Il produisit des sommes énormes. Guillaume en profita habilement. Des émissaires secrets, non moins adroits ni moins rusés que leur maître, pénétrèrent dans le camp de Lymfiord. A force de présents, ils ébranlèrent la fidélité des principaux chefs. Canut IV trahi par ses

Mort de la  
reine  
Mathilde.  
Ligue des  
Danois et  
des Nor-  
végiens  
contre  
Guillaume.  
Alain  
Fergent,  
duc de  
Bretagne.

<sup>1</sup> L'épithaphe gravée sur sa tombe, après avoir rappelé la glorieuse origine de Mathilde, son alliance avec « le magnifique roi Guillaume », les grandeurs terrestres dont elle avait joui durant sa vie, se termine par ces touchantes paroles :

*Hæc consolatrix inopum, pietatis amatrix,  
Gazis dispersis, pauper sibi, dives egenis.  
Sic infinita petit consortia vitæ,  
In prima mensis, post primam, luce novembris.*

(Orderic. Vital., *loc. cit.*, col. 580.)

conseillers fut bientôt outragé par ses propres soldats. Il voulut user de rigueur, mais les troupes rebelles tournèrent contre lui leurs armes et le massacrèrent. Sa mort fut le signal d'une guerre civile qui mit le Danemark à feu et à sang. L'expédition contre l'Angleterre était dès lors impossible. Moins heureux en 1086, Guillaume le Conquérant fut complètement battu sous les murs de Dol par Alain Fergent, duc de Bretagne, auquel il voulait imposer sa suzeraineté avec obligation de prêter le serment de foi et hommage. Alain avait signalé sa valeur sous les drapeaux de Guillaume, à la fameuse journée d'Hastings. Il eut l'honneur d'infliger à son ancien chef la seule défaite sérieuse que le Conquérant ait jamais éprouvée. Guillaume n'en eut pour lui que plus d'estime, il traita royalement avec son vainqueur et lui accorda sa fille Constance en mariage. Ces questions de foi et hommage qui firent alors verser tant de sang devaient coûter la vie au conquérant de l'Angleterre.

Une partie  
d'échecs à  
à la cour  
de  
Philippe I.  
Incendie  
de  
Conflans.  
Traité  
de paix.

3. On se rappelle que personnellement, et malgré des promesses antérieures sinon sincères au moins fort explicites, Guillaume s'était affranchi soit à l'égard du saint-siège, soit à l'égard du roi de France, de toute espèce de foi et hommage pour son nouveau royaume. Cela ne l'empêchait point de revendiquer près de Philippe I<sup>er</sup> la suzeraineté du Vexin français, jadis dépendant des états normands de Robert le Diable et réuni depuis au domaine direct de la couronne de France. En 1087 Guillaume passa le détroit et vint en Normandie dans l'intention de suivre cette affaire par voie diplomatique. Il n'amenait en effet avec lui aucune armée; ses relations officielles avec Philippe I<sup>er</sup> étaient toujours pacifiques. Fatigué de trente années de guerres, incommodé par une obésité malade, il sentait approcher le terme de sa vie et préférait les négociations amiables aux luttes des champs de bataille. Deux incidents d'une frivolité ridicule changèrent tous ses projets. Un jour que le roi Philippe I<sup>er</sup> s'était transporté avec sa cour à Conflans-Sainte-Honorine, les deux princes anglais Robert Courte-Heuse et son frère Henri vinrent le visiter. Tandis que les autres seigneurs se livraient à de bruyants plaisirs, le fils aîné du roi de France Louis, qu'on appelait alors « l'Éveillé » et qui devait plus tard sous le nom de Louis VI être

surnommé « le Gros », proposa au jeune prince Henri de Normandie une partie d'échecs. Louis fut battu et dans un mouvement de mauvaise humeur jeta les pièces du jeu au visage de son adversaire. Henri s'arma de l'échiquier et riposta en frappant à coups redoublés sur la tête du prince français. Robert Courte-Heuse accourut pour calmer la fureur de son frère. Il l'entraîna hors de la salle et tous deux au galop de leurs coursiers s'enfuirent jusqu'à Pontoise, ville qui relevait alors du duché de Normandie. Les seigneurs français avaient pris parti pour le fils de leur roi, et poursuivaient les deux princes fugitifs. Cette folle équipée devait avoir des résultats sinistres. Baudouin de Harcourt et Foulques comte de Beaumont, chefs de la garnison normande de Pontoise, chargèrent les seigneurs français, les ramenèrent jusqu'à Conflans, d'où le roi Philippe eut à peine le temps de s'échapper avant que la ville et le palais ne fussent réduits en cendres. La guerre éclata alors avec une fureur inouïe. Les troupes du roi de France se portèrent sur la forteresse de Vernon qu'elles croyaient enlever par surprise, mais où elles trouvèrent une résistance invincible, tandis que Robert Courte-Heuse et son frère Henri s'emparaient de l'importante cité de Beauvais. Guillaume le Conquérant fit alors venir d'Angleterre une armée de quarante mille hommes avec lesquels il était sûr de terminer la querelle à son avantage. La nouvelle de ce débarquement jeta la terreur à la cour de Philippe I<sup>er</sup>. L'évêque de Beauvais, Ursio, intervint près de Robert Courte-Heuse et du Conquérant. Ce dernier, nous l'avons dit, ne se souciait plus de guerre. Il prêta les mains à une paix que Philippe I<sup>er</sup> s'empressa de souscrire et qu'il rompit bientôt avec une légèreté qui n'avait pas pour lui, comme pour le prince son fils, l'excuse de l'âge et des ardeurs intempestives de la jeunesse. On sait avec quelle piquante raillerie il accueillit les ambassadeurs de Guillaume venus suivre à sa cour les négociations engagées au sujet du Vexin français. Leur ayant demandé des nouvelles de leur maître, et apprenant que celui-ci restait à Rouen où il gardait le lit d'après le conseil de ses médecins, qui s'efforçaient de réduire son embonpoint par une diète rigoureuse et de copieus purgatifs : « Le roi d'Angleterre est bien long à relever de couches ! »

dit Philippe en riant. « Par la résurrection et la splendeur de Dieu ! s'écria Guillaume en apprenant ce propos, j'irai entendre la messe de mes relevailles à Notre-Dame de Paris avec cent mille lances en guise de cierges. Toute la France me fournira le luminaire <sup>1</sup>. »

Rupture  
de la paix.  
Incendie  
de Mantes.  
Blessure  
mortelle.  
Humilité  
et repentir  
de  
Guillaume.

4. En effet, reprenant tout à coup son activité, il rassembla ses troupes et dans la dernière semaine de juillet 1087, il entra en France par le territoire dont il revendiquait la possession. Les moissons étaient sur pied, disent les chroniqueurs, les vignes étaient chargées de grappes, les pommiers de fruits encore verts. Il fit arracher les vignes, couper les arbres fruitiers, fouler les moissons par la cavalerie. Arrivé à Mantes où il entra sans coup férir, ses hommes d'armes dans leur rage de destruction mirent le feu aux quatre coins de la ville; l'église dédiée sous le vocable de Sainte-Marie, le château, les maisons particulières furent la proie des flammes. Une multitude d'habitants périrent dans cet horrible incendie. L'histoire a conservé le souvenir d'une pieuse recluse dont la cellule était adossée à la muraille de l'église. Elle refusa d'en sortir et fut brûlée vive. L'incendie de Mantes souleva un cri d'horreur et de réprobation unanime. On a dit depuis que non seulement le roi d'Angleterre l'avait ordonné, mais qu'il excitait les siens de la voix et du geste pendant qu'ils promenaient les torches allumées à travers les rues de la malheureuse cité <sup>2</sup>. Ordéric Vital semble rejeter sur la fureur de la soldatesque l'odieux de cette barbare vengeance. Quoi qu'il en soit Guillaume la paya de sa vie. Comme il franchissait à cheval un large fossé, le pommeau de la selle le blessa grièvement au bas ventre. Le coup devait être mortel. Le Conquérant fit sonner immédiatement la retraite. On le transporta à Rouen où l'accompagnèrent l'évêque de Lisieux Gislebert et l'abbé de Jumièges Gontard, l'un et l'autre fort renommés pour leur science médicale. Ils furent en cette circonstance médecins de l'âme et du corps. « Le roi avait toujours été, dit Ordéric Vital, un fidèle serviteur de Dieu, un défenseur dévoué de la sainte mère Église. Pen-

<sup>1</sup> Willelm. Malmesb. *Reg. Ang.*, l. III, § 281. *Patr. Lat.*, t. CLXXIX, col 1255.

<sup>2</sup> Id. *ibid.*



dant les trois semaines que dura sa dernière maladie il conserva jusqu'à la fin la vigueur de son intelligence et le libre usage de la parole. Repentant de ses crimes, il se confessa aux prêtres du Seigneur, reçut le viatique et manifesta tous les sentiments d'humilité et de pénitence qui conviennent à un chrétien. »

5. Dès les premiers jours, il avait fallu le transporter au monastère de Saint-Gervais, hors des murs de la ville, dont le bruit lui était devenu insupportable. Là il repassait dans l'amertume de son âme les fautes de sa vie et se préparait par l'expiation au jugement du Dieu des justices. Il fit distribuer d'abondantes aumônes aux pauvres, il envoya l'argent nécessaire pour rebâtir l'église de Mantès ; ses largesses réparatrices s'étendirent à toutes les églises et à tous les monastères de la Grande-Bretagne, où il sollicita des prières pour le salut de son âme. Ses deux fils puînés, Guillaume le Roux et Henri, restés à ses côtés, lui prodiguaient les soins les plus tendres. L'aîné, Robert Courte-Heuse, toujours en révolte contre l'autorité paternelle, venait encore une fois de s'y soustraire à la suite d'un violent débat et s'était retiré à la cour de France. On se demandait si cette attitude modifierait à son égard les dispositions précédentes par lesquelles le Conquérant lui avait assuré la survivance du duché de Normandie. Ce fut donc un spectacle plein d'anxiété et d'émotion tout ensemble lorsqu'en présence de ses deux fils puînés, des évêques et des principaux seigneurs de Normandie et d'Angleterre, le roi annonça qu'il allait faire connaître ses volontés suprêmes. « Jamais, dit Ordéric Vital, la sagesse et la prévoyance de son génie ne se révélèrent avec plus d'éclat. Dans une allocution digne d'une éternelle mémoire et fréquemment interrompue par ses larmes et celles des assistants, il fit un éloquent résumé de toute son histoire. « Mes bien-aimés, dit-il, je tremble en me voyant chargé du poids de tant et de si grandes fautes. Sur le point de paraître au redoutable jugement de Dieu, que faire ? Dès l'enfance j'ai été nourri au métier des armes ; c'est par torrents que mes mains ont versé le sang. En soixante-quatre ans d'une vie de combats perpétuels, que de maux occasionnés par moi ! Je ne saurais même les énumérer : et tout à l'heure il me faudra rendre compte de chacun d'eux au juge souve-

rain, vengeur de toute iniquité. Je n'avais que huit ans lorsque mon père partant pour le pèlerinage de Jérusalem d'où il ne devait pas revenir me constitua duc de Normandie, et depuis cette époque je n'ai pas déposé les armes.» Passant alors en revue toutes ses expéditions militaires, il en développa les motifs, les péripéties et les résultats avec l'humilité personnelle d'un chrétien et l'impartialité politique d'un esprit vraiment supérieur. S'il avait, dès l'âge de huit ans, commencé cette carrière de luttes sanglantes, il faut convenir que l'humeur belliqueuse et l'esprit séditieux des Normands pouvaient lui servir d'excuse. « Je n'étais qu'un enfant, dit-il, les seigneurs ne m'épargnèrent ni les embûches ni les outrages. Ils assassinèrent mon père nourricier Turchetil, Osbern le sénéchal du palais, et le père de la patrie le comte Gislebert. Sans le dévouement de mon oncle Gauthier, qui m'emporta dans ses bras durant la nuit, j'aurais subi le même sort. Tel est le caractère des Normands, il faut les gouverner d'une main à la fois ferme et équitable ; on en obtient alors des prodiges : mais s'ils ne sentent plus le frein, ils se dérobent comme des chevaux indomptés et s'entre-déchirent. » En parlant de la conquête de l'Angleterre, le plus grand événement de sa vie, Guillaume n'a pas une seule parole d'amour-propre ou de vaine gloire. « Les seigneurs normands, dit-il, et mes parents les plus proches méprisaient en moi le fils d'Arlette ; on me jetait à la face l'épithète de bâtard, *me velut nothum contempserunt*. Ce fut la principale cause de toutes les luttes que j'eus à soutenir. Mais avec le secours de Dieu en qui seul j'ai toujours placé mon espérance, aucun de mes ennemis ne put prévaloir contre moi. Le premier de ma race j'ai ceint le diadème royal : ce fut uniquement par l'effet de la grâce divine puisque mes ancêtres n'avaient point été rois. Que de luttes sanglantes il me fallut soutenir contre les peuples d'Exeter, de Chester, du Northumberland, de l'Écosse, du pays de Galles, de la Norvège et du Danemark, tous conjurés pour me ravir cette couronne ! L'ambition humaine s'enorgueillit trop souvent de pareils triomphes. Pour moi, je n'envisage toutes mes victoires qu'avec une profonde terreur ; les cruautés qui les accompagnèrent me plongent dans la consternation et l'épouvante. Je vous supplie donc, évêques

et prêtres qui m'entourez, de recommander mon âme au Seigneur tout puissant, afin qu'il daigne me pardonner mes péchés et m'accorder dans sa clémence inépuisable une place parmi les élus. » Il confirma alors le partage précédemment fait de ses états entre ses deux fils. Robert Courte-Heuse, l'aîné, devait hériter à titre de fief paternel du duché de Normandie, Guillaume le Roux était désigné pour la couronne d'Angleterre. « Je ne prétends cependant pas, dit-il, léguer proprement ce royaume à titre héréditaire, parce que moi-même ne l'ayant point reçu en héritage, je l'ai conquis par la force et au prix du sang. Je le remets donc entre les mains de Dieu, me bornant à souhaiter que mon fils Guillaume, qui m'a toujours été obéissant et soumis, le puisse obtenir de la volonté divine et le gouverner glorieusement. » Dans ce partage le roi semblait oublier son troisième fils Henri, dont il ne faisait aucune mention. « Et moi, mon père, dit en pleurant le jeune prince, ne me donnerez-vous rien ? — Mon fils, répondit le roi, je vous donne cinq mille livres d'argent à prendre sur mon trésor. — Mais que ferais-je de cet argent, répliqua Henri, si je n'ai ni terres ni demeure ? — Soyez tranquille, mon fils, et ayez confiance en Dieu, dit le roi. Souffrez patiemment que vos aînés vous précèdent. Robert aura la Normandie et Guillaume l'Angleterre. Mais un jour vous serez tout ce que je fus moi-même ; vos richesses et votre puissance dépasseront celles de vos frères. » Il remit alors à Guillaume le Roux une lettre scellée du sceau royal et adressée à Lanfranc archevêque de Cantorbéry, avec ordre de repasser immédiatement le détroit et de prévenir ainsi par sa prompte arrivée les troubles qu'on pouvait prévoir en un changement de règne <sup>1</sup>.

6. « Cependant, reprend le chroniqueur, les médecins, les grands officiers qui veillaient au chevet du royal malade, ainsi que les évêques et les seigneurs qui venaient le visiter, lui suggérèrent comme un moyen d'attirer sur lui la miséricorde divine, de mettre en liberté les nobles d'Angleterre et de Normandie retenus dans ses prisons pour cause politique. Parmi eux se trouvait son frère utérin, l'am-

Mise  
en liberté  
de  
l'évêque  
Eudes de  
Bayeux.

<sup>1</sup> Orderic. Vital., *loc. cit.* col. 544-550.

bitieux évêque Eudes de Bayeux. « J'ordonne que tous les autres soient sur le champ élargis, répondit le roi. Ainsi Dieu me puisse faire grâce et miséricorde ! Mais il m'est impossible d'étendre cette faveur à l'évêque de Bayeux. » Au moment où il parlait ainsi, Robert comte de Mortain, également fils d'Arlette et frère utérin du roi <sup>1</sup>, se mit à fondre en larmes. Témoins de sa douleur, les assistants joignirent leurs instances aux siennes et sollicitèrent la grâce du malheureux évêque. « Ignorez-vous donc, répondit Guillaume, sa scélératesse et les crimes dont il s'est rendu coupable ? Évêque indigne, il affiche pour la religion un mépris sacrilège ; traître à Dieu et à sa patrie, il est l'âme de toutes les séditions. Quand j'eus le malheur de lui confier la régence, au lieu de gouverner l'Angleterre avec équité, il se fit l'oppresseur des peuples, le destructeur des églises et des abbayes. Hélas ! ce n'est point un sentiment de haine contre lui qui m'inspire. Mais je suis le père de mes peuples, j'ai le devoir de les protéger contre son ambition et sa tyrannie. Si je le retiens depuis cinq ans dans les fers, c'est uniquement pour ce motif. Le mettre en liberté serait exposer des milliers de victimes à sa vengeance. Plût à Dieu qu'il fut un digne évêque, un fidèle ministre de Jésus-Christ ! ce serait la plus grande joie de mon âme. » On lui promit alors qu'Eudes réparerait ses fautes passées et se corrigerait. Le roi se recueillit un instant, et comme sous l'inspiration d'un pressentiment prophétique il reprit : « Ma volonté ne sera plus longtemps obéie. Quand j'aurai rendu l'âme, ce sera une révolution complète et ce que vous demandez en ce moment vous sera accordé. Je vous autorise donc à mettre mon frère en liberté, mais c'est à contre-cœur. Sachez qu'il fera encore couler le sang innocent et qu'il déchainera sur le pays d'affreuses calamités <sup>2</sup>. » La prédiction ne devait que trop se réaliser.

7. « Le v des ides de septembre, v<sup>e</sup> férie (jeudi 9 septembre 1087),

Mort et  
sépulture  
de  
Guillaume  
le Conquérant.

<sup>1</sup> Après la mort de Robert le Diable, Arlette avait épousé Herluin de Conteville dont elle eut deux fils : Robert et Odo ou Eudes, devenus l'un comte de Mortain, l'autre évêque de Bayeux, par la faveur du Conquérant leur frère maternel.

<sup>2</sup> Orderic. Vital., *loc. cit.*, col. 551.



continue le chroniqueur, au lever du soleil, le royal malade réveillé par le son de la grande cloche de la basilique métropolitaine demanda ce qu'il signifiait. « Seigneur, lui répondirent ses serviteurs, c'est l'office de prime qu'on sonne à l'église Sainte-Marie. » Il leva alors en grande dévotion les yeux vers le ciel et étendant les mains : « Notre-Dame Marie, sainte Mère de Dieu ! s'écria-t-il, c'est à elle que je me recommande, afin que par ses puissantes prières elle me réconcilie avec son très-cher fils Jésus-Christ Notre-Seigneur ! » Et ayant ainsi parlé, il expira. Les vénérables médecins (*archiatrī*<sup>1</sup>) qui avaient passé toute cette nuit près du roi, dont le sommeil parfaitement calme n'avait été interrompu ni par une plainte ni par un gémissement, restèrent stupéfaits d'une mort si rapide. Mais leur surprise muette ne fut rien près de l'effarement qui se produisit chez les seigneurs et les grands officiers du palais. » La révolution prédite la veille par le Conquérant commençait autour de son lit de mort ; « tous ceux qui avaient un domaine à garder ou des trésors à défendre montèrent à cheval et coururent veiller sur leurs biens. Les gens de service abandonnés à eux-mêmes et en proie aux mêmes terreurs, s'enfuirent également, mais après avoir fait main-basse sur les armes, les vases précieux, les vêtements, le linge, tout le mobilier royal. Chargés de ce butin, ils se dispersèrent dans la plaine, laissant le cadavre du Conquérant à demi-nu sur le plancher. A Rouen, la panique ne fut pas moins grande. Les citoyens perdaient la tête : on eût dit la démence de l'ivresse. L'invasion subite d'une armée ennemie n'aurait pas causé plus de terreur. Chacun courait se barricader dans sa maison et se concerter avec sa famille

<sup>1</sup> C'est sous ce titre que le chroniqueur désigne l'évêque Gislebert de Lisieux et l'abbé de Jumièges Gontard. L'expression dont il se sert, en la ramenant à son sens étymologique, laisse croire qu'ils avaient sous leurs ordres des praticiens ordinaires, vraisemblablement des clercs et des religieux, auxquels ils indiquaient le traitement à suivre. Du reste, l'évêque Gislebert ne brillait pas moins par ses vertus que par son habileté dans les sciences médicales. (Cf. Orderic. Vit., lib. VIII, cap. X, col. 588). Il en était de même de l'abbé de Jumièges. On sait qu'à cette époque la médecine n'était guère étudiée que dans les monastères et qu'un certain nombre de religieux la pratiquaient avec grand succès. (Cf. d'Arbois de Jubainville. *Les abbayes cisterciennes*, p. 224.)



sur les moyens de se mettre en sûreté. On enfouissait l'or, l'argent et les objets précieux dans les caves. » Cet effroi universel dont le chroniqueur lui-même ne semble pas avoir compris le motif s'explique assez facilement par la gravité des circonstances. Le roi de France Philippe I<sup>er</sup> pouvait, en apprenant la mort de son redoutable adversaire, fondre sur la ville de Rouen et venger par de terribles représailles le récent et cruel incendie de Mantes. Quand il distribuait son héritage à ses fils, Guillaume le Conquérant avait oublié de mentionner un legs sinistre, la guerre avec la France, guerre qui commença par les incendies de Conflans et de Mantes pour ne finir qu'après cinq siècles de ruines et de carnage. Le cadavre royal gisant au monastère de Saint-Gervais fut relevé et embaumé par les religieux. L'archevêque de Rouen <sup>1</sup> avec tout son clergé, donnant l'exemple du courage et de la charité chrétienne et réagissant contre les terreurs populaires, se rendit processionnellement au monastère où il procéda aux premières cérémonies des obsèques. Suivant les intentions exprimées par Guillaume, ses restes devaient être ensevelis dans l'église conventuelle de Saint-Etienne de Caen qu'il avait fondée. Mais dans toute la ville de Rouen pas un citoyen n'osa prêter son concours à ce transport funèbre. Les fils, les frères, tous les parents du roi s'étaient éloignés. « Un chevalier de la campagne nommé Herluin, *eques pagensis Herluinus*, dit le chroniqueur, fut touché jusqu'aux larmes d'un pareil abandon. Pour l'amour de Dieu et pour l'honneur de son pays il se chargea noblement d'organiser les funérailles et de pourvoir à tous leurs frais. » Par ses soins le cercueil du grand roi, conduit au port de Rouen, fut déposé sur une barque qui descendit la Seine jusqu'à son embouchure et remonta la rivière de Vire jusqu'à Caen. Là encore les seigneurs laïques, qui avaient tant de fois durant sa vie importuné de leurs adulations le puissant monarque, s'abstinrent de paraître à ses obsèques. Mais tous les évêques de Normandie et parmi eux, à son rang, l'évêque de Bayeux rendu à la liberté, tous les abbés de la province et à leur tête saint Anselme, successeur du vénérable

<sup>1</sup> C'était alors Guillaume II surnommé Bonne-Ame.

Helluin à l'abbaye du Bec, s'étaient réunis pour assister aux funérailles de leur illustre prince, « de leur grand baron, » selon l'expression d'Orderic. Après la messe solennelle, Gillebert évêque d'Evreux prononça l'oraison funèbre du Conquérant. « Priez tous pour le repos de son âme, dit-il en terminant. Afin que Dieu lui remette ses offenses, pardonnez-lui vous-mêmes de bon cœur celles qu'il pourrait vous avoir faites. » A peine l'évêque avait-il achevé ces paroles qu'Ascelin, fils d'Arthur, se leva du milieu de la foule et devant toute l'assemblée s'écria : « Cette église où vous êtes réunis a été bâtie sur l'emplacement de la maison de mon père. L'homme pour lequel vous priez, n'étant encore que duc de Normandie, s'en est emparé par violence; il a refusé d'offrir le moindre dédommagement; il y a fondé cette abbaye. Ce terrain est à moi, je le réclame publiquement. Au nom de Dieu je m'oppose à ce que le corps du ravisseur soit recouvert d'une seule motte de ma terre et enseveli dans mon héritage. » A ces mots, il y eut dans l'auditoire un vif mouvement d'agitation. De nombreux témoins se levèrent pour certifier la véracité des faits allégués par le réclamant. Les évêques firent approcher Ascelin, l'entendirent avec bienveillance et par de douces paroles le déterminèrent à accepter une transaction. Ils lui comptèrent sur le champ soixante *solidi* <sup>1</sup> pour le droit seul de sépulture, s'engageant à lui payer un prix égal à la valeur de la terre qu'il revendiquait, convention qui fut à quelques jours de là ponctuellement exécutée <sup>2</sup>. « C'est ainsi que le Conquérant qui possédait en Angleterre près de quinze cents manoirs et châteaux-forts <sup>3</sup>, sans compter tous ses domaines héréditaires de Normandie, n'eût pas trouvé sans la charité des évêques, ajoute le chroniqueur, un terrain libre pour y recevoir la sépulture <sup>4</sup>. » Cependant Guillaume le Roux se faisait couronner dans la cathédrale de Winchester par Lanfranc. Le prince Henri recevait les cinq mille livres qui lui avaient été léguées pour sa part d'héritage. Mais Robert Courte-

<sup>1</sup> Environ 60 fr. de notre monnaie actuelle.

<sup>2</sup> Orderic. Vital., *loc. cit.*, col. 551.

<sup>3</sup> Aug. Thierry, *Conq. d'Anglet.*, I. VI, t. II, p. 207.

<sup>4</sup> Sur la tombe du Conquérant, magnifiquement décorée plus tard par les

Heuse arrivait bientôt avec son oncle Eudes de Bayeux et soulevait les Anglo-Saxons, dans le but de ravir à son frère la couronne de la Grande-Bretagne.

## § II. Les grands Réformateurs monastiques.

Corruption des mœurs. Décadence des anciens monastères.

8. Philippe I<sup>er</sup> n'intervint pas dans la sanglante querelle de la succession de Guillaume. Doublement heureux et de la mort d'un redoutable ennemi et de la guerre civile qui éclatait en Angleterre, il continua sa vie d'inutiles agitations et de plaisirs frivoles. Son attitude dans la grande querelle des investitures avait été une sorte de neutralité passive entre le saint-siège et l'Allemagne, tantôt s'inclinant devant les menaces d'excommunication lorsque le pape semblait triompher, tantôt les bravant lorsque le roi germain paraissait reprendre l'avantage. Au fond Philippe I<sup>er</sup> trouvait dans le système des investitures un excellent moyen de grossir son trésor, mais il ne voulait point, comme Henri IV, compromettre sa tranquillité pour les défendre. Il lui suffisait d'en profiter sans bruit et sans éclat. Les églises de France eurent donc sous son règne le malheur d'être trop souvent livrées à des mains indignes. « Le nombre des prêtres mariés était tel, dit Guibert de Nogent, qu'au moment où furent promulgués les décrets du siège apostolique contre les clérogames, on crut que tous les bénéfices ecclésiastiques allaient se trouver vacants <sup>1</sup>. » Les investitures royales entretenaient la simonie dans les rangs supérieurs du clergé. Les évêques, les abbés qui avaient payé au roi leur crosse et leur anneau vendaient à leur tour

soins du nouveau roi d'Angleterre Guillaume le Roux, on grava en lettres d'or ces vers composés par Thomas archevêque d'York :

*Qui rexit rigidos Normannos, atque Britannos  
Audaciter vicit, fortiter obtinuit,  
Et Cenomannenses virtute coercuit enses,  
Imperique sui legibus applicuit,  
Rex magnus, parva jacet hic Guillelmus in urna.  
Sufficit et magno parva domus domino.*

(Order. Vit., loc. cit., col. 557.)

<sup>1</sup> Guibert Novigent. *De vitâ suâ*, l. I, cap. VII: *Patr. lat.*, t. CLVI, col. 849.

les bénéfices inférieurs à des titulaires qui n'avaient de sacerdotal que l'habit. Les monastères eux-mêmes n'échappèrent point à la décadence générale. « Les plus anciens, dit encore Guibert de Nogent, perdirent le véritable esprit et la ferveur de l'institution primitive. Les richesses que la piété des siècles précédents leur avait léguées, détournées de leur destination première, servaient aux folles dépenses de moines oisifs, dont la plupart n'avaient eu d'autre vocation religieuse que la prévoyance cupide de leurs parents. Ceux-ci les avaient amenés dès leur bas âge au monastère et voués sans retour à une profession pour laquelle ils n'étaient point faits <sup>1</sup>. » La corruption des mœurs, le luxe efféminé, les vices les plus honteux envahirent alors la société tout entière. Ordéric Vital consacre un chapitre de son Histoire ecclésiastique à nous en retracer le tableau. « Après la mort du grand pape Grégoire VII, dit-il, les jours de Sodome semblèrent revenus. Le crime triomphant prit possession du monde. Nous voyons les descendants des héros s'habiller comme des femmes : ils promènent dans les rues de nos villes leurs longues tuniques dont la queue balaie la poussière et la fange, dont les manches pendantes semblent faites pour interdire tout travail à leurs mains. Ils laissent croître leur chevelure, séparée artistement sur le milieu du front, rattachée par une bandelette de pourpre et descendant en flots bouclés sur les épaules. Leurs pieds sont emprisonnés dans une chaussure à bec recourbé comme une queue de dragon (*pigacias, pouleanas* — souliers à la poulaine); comme si par un raffinement de mollesse, ils voulaient se mettre dans l'impossibilité de marcher trop vite. Ils dorment tout le jour et passent les nuits à manger, boire, jouer aux dés et pis encore. Si les satiriques anciens, Perse ou Juvénal, vivaient encore, quelle ample moisson pour leur verve indignée ! Les âmes qui ont conservé une étincelle de vertu se révoltent contre tant d'excès. Les élus de Dieu sentent bouillonner dans leur cœur le zèle de Phinée, ils redisent la parole du psalmiste : *Vidi prævaricantes et tabescebam*. Des protestations s'élèvent de toute part contre tant d'énormités. Ainsi Geroïus Gros-

<sup>1</sup> Id. ib., cap. VIII, col. 850.



sivus, dans une épître en vers dédiée au vénérable Gislebert, l'évêque-médecin de Lisieux, s'exprime ainsi : « Le flambeau des vertus qui brillait aux siècles précédents s'est éteint de nos jours. L'univers est enveloppé de ténèbres, sa tête languissante ne peut se relever. Reste-t-il encore un juste sur la terre ? Qui s'inquiète de la probité, marchandise décréditée, de nul prix, de nulle valeur <sup>1</sup> ? » En Flandre un autre poète du nom de Bitter, dans un ouvrage contre le César Henri IV, dépeint en vers élégiaques les crimes et les calamités de notre temps. Moi-même, ajoute le chroniqueur, je joins ma protestation à tant d'autres. Si nos princes, si nos évêques, se distinguaient par leur mérite et leurs vertus, je serais heureux de le constater. Mais je n'ai pas le pouvoir de les faire changer de mœurs ni de les transformer en héros et en saints <sup>2</sup>. »

Réaction.  
Congrégations  
laiques.

9. Ce fut pourtant de ce milieu si avili que par une réaction providentielle la grâce de Dieu suscita des âmes généreuses qui préparèrent par d'illustres exemples la régénération sociale. Malgré tous les désordres accusés par les chroniqueurs, la foi chrétienne était encore vive et énergique. Cette foi sauva l'Europe au XI<sup>e</sup> siècle; elle triompha d'une décadence qui sans l'élément religieux eût été irrémédiable. Les jeunes efféminés qui, oubliant la noblesse de leur race et leur dignité de chrétien, renouvelaient les hontes du paganisme, devaient bientôt se réveiller au cri de « Dieu le veut ! » poussé par le vicaire de Jésus-Christ. D'illustres réformateurs surgirent parmi les religieux, les clercs et les laïques eux-mêmes. Les éclatantes conversions de Simon de Crépy, du duc de Bourgogne, du comte d'Autun, dont nous avons parlé précédemment ne furent point isolées. En Allemagne, où la persécution simoniaque redoublait de fureur, on avait vu des villages entièrement abandonnés

<sup>1</sup> *Virtutum lampas, qua pristina splenduit atas,  
Transtulit omne suum prorsus in astra jubar.  
Temporibus nostris, tenebris involvitur orbis,  
Nec valet extinctus jam revelare caput.  
Nec probus est hodie, nec curans de probitate,  
Nec pretium, nec honor, nec probitatis amor.*  
(Order. Vit. lib. VIII, *Patr. lat.*, t. CLXXXVIII, col. 588.)

<sup>2</sup> Orderic. Vital. l. VIII, cap. X, col. 588.



par leurs habitants, hommes et femmes, pour se retirer les uns dans des couvents, les autres dans des monastères et y servir en paix le Seigneur. Cet attrait pour la vie commune sous une règle religieuse se traduisit par une institution qui rappelait les temps de la primitive Église. Les pieux fidèles, les familles chrétiennes tout en restant dans le monde et en conservant l'habit séculier mettaient en commun leurs revenus, pratiquaient les exercices religieux sous la haute direction des évêques. « Des milliers d'hommes et de femmes entrèrent dans ces saintes associations, dit Bernold. Dans les campagnes on voyait des bourgs entiers offrir le spectacle de cette vie édifiante. Les jeunes filles vouaient leur virginité au Seigneur, servaient les pauvres, assistaient les malades et consacraient leur vie aux œuvres de charité. Ainsi, ajoute le chroniqueur, Dieu consolait par ces merveilles de salut la détresse de son Église sainte <sup>1</sup>. » Le pontife Urbain II qui allait bientôt monter sur le siège apostolique approuva solennellement les nouvelles institutions. Il les avait vu fonctionner en France, où elles n'avaient pas tardé à s'introduire. Voici le passage de son décret pontifical cité par Bernold : « On nous informe que d'injustes détracteurs attaquent les congrégations laïques qui se forment de nos jours, et retracent au milieu du siècle la régularité et la vie commune des cénobites. Nous avons visité plusieurs de ces associations et nous les déclarons souverainement respectables. Il importe de les maintenir et de les perpétuer, parce qu'elles font revivre la forme de l'Église naissante ; nous les confirmons donc en vertu de notre autorité apostolique et par ces présentes nous les mettons au rang des institutions saintes et vraiment catholiques <sup>2</sup>. »

10. L'ordre bénédictin représenté en France par le grand monastère de Cluny était de tous les instituts religieux celui qui avait le mieux conservé la ferveur primitive. Une succession non interrompue de grands hommes et de grands saints, appelés l'un après l'autre à recueillir la dignité abbatiale, formait une lignée de héros, tels

Influence  
croissante  
de Cluny  
dans le  
monde  
politique,  
civil et  
religieux.

<sup>1</sup> Bernold. *Chronic.*, t. CXLVIII, col. 1407.

<sup>2</sup> Id. *Ibid.*

qu'aucune famille monastique n'en compta jamais. En 909, le bienheureux Bernon recevant de Guillaume le Pieux duc d'Aquitaine l'emplacement de la future abbaye, jusque-là occupé par les bâtiments de la meute seigneuriale, avait dit : « Chassez les chiens et remplacez-les par des hommes de prière. » Le duc y consentit et les hommes de prière firent de cette forêt le centre d'un monde régénéré. Au vénérable Bernon succéda dans le gouvernement de la communauté naissante saint Odon (927-942), le premier qui porta le titre d'abbé de Cluny. Il mérita d'être surnommé le saint Benoît des Gaules. Saint Aimard (942-966), saint Maieul (965-991), saint Odilon (991-1049) se transmirent tour à tour avec le titre d'abbé l'héritage de science, de talents, de vertu de leurs prédécesseurs. Nous avons vu qu'entre les mains de saint Hugues cet héritage de sainteté et de gloire loin de s'obscurcir avait redoublé d'éclat et de splendeur. Une réforme allait pourtant se produire non pas de mal en bien, mais de bien en mieux, au sein d'une congrégation si florissante. Toutes les provinces chrétiennes de l'Europe avaient voulu rendre hommage au mérite incontestable des moines de Cluny. Les rois, les évêques, les princes, les seigneurs avaient rivalisé de zèle pour obtenir des religieux de cette illustre abbaye. On leur confiait d'anciens monastères à régénérer, on les aidait à en créer de nouveaux ; on remettait à leur juridiction des églises, des paroisses, des prieurés, des chapellenies. Les papes recrutaient à Cluny le collège cardinalice, les plus puissants monarques voulaient avoir pour conseillers, pour ambassadeurs, pour chanceliers, des religieux de Cluny. Dans cet immense mouvement qui mêlait ainsi les fils de la solitude, les hommes de retraite et de prière, aux choses de la politique ecclésiastique et civile, la société laïque avait sans doute beaucoup à gagner ; mais l'esprit religieux risquait de se perdre. Les grandes âmes éprises d'une passion souveraine pour le renoncement à tout ce qui est du monde, de ses frivoles agitations, de ses vaines pensées, ne trouvaient plus assez de solitude dans le cloître, ni assez d'obscurité sous l'habit monastique.

Naissance  
et  
premières

11. « Ce fut alors, dit l'hagiographe, que Dieu fit éclore dans la province de Champagne une fleur qui devait embaumer du parfum

de ses vertus le champ de l'Église. Deux époux de race illustre et d'une piété plus noble encore, Thierry et Ermengarde, alliés d'après la tradition aux comtes de Bar-sur-Seine<sup>1</sup>, eurent vers l'an 1017 un fils nommé Robert, dont la naissance fut marquée par une grâce surnaturelle. La glorieuse vierge Marie mère de Dieu apparut en songe à Ermengarde et lui remettant un anneau d'or : « Je veux, dit-elle, que par cet anneau me soit fiancé l'enfant auquel vous donnerez le jour. » Une seconde fois Ermengarde jouit durant son sommeil de cette bienheureuse apparition. L'enfant ainsi prévenu des bénédictions célestes fut allaité par la pieuse mère. Appliqué de bonne heure à l'étude des lettres divines et humaines, il y fit de merveilleux progrès et surpassa tous ses compagnons d'âge. Puisant d'un cœur pur aux fontaines du Sauveur, il amassait les trésors de grâce et de salut qu'il devait répandre si abondamment plus tard parmi les peuples. A quinze ans, fuyant la contagion du monde, il prit la résolution de se consacrer tout entier au Seigneur. Il offrit donc à Dieu la fleur de sa très-gracieuse jeunesse et prit l'habit des religieux bénédictins à Saint-Pierre de Celle<sup>2</sup>, antique abbaye fondée près de la ville de Troyes par saint Frobert en 650. Dans le jeûne et la prière il se consumait nuit et jour comme un holocauste d'agréable odeur, soumettant la chair à l'esprit et l'esprit à Dieu. Le temps vint où le Seigneur glorifia l'humilité de son serviteur Robert. La lumière cachée sous le boisseau fut élevée sur le candélabre pour éclairer l'Église. Élu prieur du monastère, l'homme de Dieu devint le directeur des frères dont il avait été jusque-là le modèle. Son éminente sainteté fixait tous les regards. Les religieux de Saint-Michel de Tonnerre étant venus à perdre leur abbé portèrent unanimement leurs suffrages sur le prieur de la Celle. Robert dut se résigner à un honneur qu'il n'avait point ambitionné et qui répugnait

années de  
saint  
Robert.  
L'ermitage  
de  
la forêt de  
Colan,  
près de  
Tonnerre.

<sup>1</sup> Lucien Coutant, *Hist. de la ville et de l'ancien comté de Bar-sur-Seine*, p. 68.

<sup>2</sup> Ce monastère dont l'église était dédiée au prince des apôtres porta successivement les noms latins de *Cella sancti Petri Trecensis*, *Cænobium insulæ Germanicæ*, *Sancti Petri de Cella*, *Nova Cella*, *Vetus Cella*, *Cella Bobini*, et enfin la désignation française de Moutier-la-Celle. (Bolland. *Act.* 29 April.)

profondément à ses goûts d'obscurité, de silence et d'abnégation. Il se sentait appelé à une vie plus austère que celle de la règle bénédictine, telle que les mitigations apportées à la rigueur primitive l'avaient faite. Les religieux de Saint-Michel de Tonnerre ne partageaient point ses idées à ce sujet. Comme jadis le patriarche saint Benoît, il eut à souffrir des persécutions auxquelles il dut se soustraire par la fuite. Secouant la poussière de ses sandales sur des moines indignes de l'avoir pour père, il les quitta et revint simple religieux à la Celle de Troyes. Là encore les honneurs qu'il fuyait avec une si persévérante modestie le vinrent chercher. Les religieux de Saint-Aigulphe (Saint-Ayoul) de Provins, communauté qui dépendait de la Celle, le demandèrent pour prieur, et Robert dut sacrifier ses répugnances personnelles en acceptant cette nouvelle charge. » Ces choses se passaient sous le pontificat d'Alexandre II (1061-1073). « A cette époque, reprend l'hagiographe, un vénérable prêtre dont le nom ne nous a point été conservé servait Dieu dans une cabane de branchages qu'il s'était construite au plus profond de la forêt de Colan, près de Tonnerre. Sa vie de macération, de prière et de travail, retraçait les merveilles de Scé é et des Thébaidés. Séparé du monde entier, il paraissait devoir finir ses jours dans la solitude qu'il s'était choisie pour y sanctifier son âme. Mais la providence le destinait à devenir le père d'une multitude innombrable de moines. Il advint que deux chevaliers, frères selon la chair, quoique secrètement jaloux l'un de l'autre, firent route ensemble pour se rendre à un tournoi dont chacun d'eux espérait remporter le prix. En traversant la forêt une tentation soudaine leur vint simultanément. « Si je tuais mon frère dans cette solitude, j'hériterais seul de la fortune paternelle, et je ne l'aurais point pour rival au prochain tournoi. » Cette pensée qu'ils n'avaient garde de se communiquer occupait leur esprit au moment où ils passaient devant le modeste ermitage. La présence d'un témoin inattendu dans une forêt qu'ils croyaient déserte arrêta leurs projets fratricides. Ils poursuivirent leur voyage et se distinguèrent au tournoi parmi les plus vaillants champions. Mais le remords s'était attaché à leur conscience. Au retour, ils s'arrêtèrent près du vénérable ermite,



et chacun d'eux lui fit avec un sincère repentir la confession de ses fautes. La grâce qui les avait touchés fut accompagnée de persévérance. Enflammés par les discours pleins de charité du prêtre, ils se confièrent l'un à l'autre leur secret, se demandant un pardon mutuel. Puis dans leur ferveur ardente, se jetant aux pieds de l'ermite, ils le conjurèrent de les recevoir pour disciples et de les admettre à partager sa solitude. Dès ce jour ils renoncèrent au siècle, à la gloire du monde, aux héritages de la terre pour travailler à la conquête du ciel. Leur exemple fut suivi par cinq autres jeunes et vaillants chrétiens. C'était le grain de sénévé qui devait croître et couvrir le monde de ses rameaux bénis. Au nombre de sept, représentant la grâce septiforme de l'Esprit-Saint, ils étaient les colonnes d'un grand édifice spirituel, d'un nouvel ordre monastique dont la fécondité allait consoler l'Église et réjouir les anges et les hommes <sup>1</sup>. »

12. Les ermites de Colan avaient trouvé dans le pieux Robert, lors de son court passage à l'abbaye de Saint-Michel, l'homme selon le cœur de Dieu qui devait les diriger dans leur voie nouvelle et donner une règle à leur communauté naissante. De son côté, Robert était épris d'un goût surnaturel pour la vie érémitique, mais il ne s'appartenait plus à lui-même. L'indiscipline des religieux de Tonnerre lui avait fourni l'occasion de résigner la dignité abbatiale, mais le vœu d'obéissance qui le liait au monastère de la Celle l'avait contraint d'accepter le prieuré de Saint-Aigulfe. Les ermites de Colan durent recourir à l'intervention du pape Alexandre II pour en obtenir l'homme de leur choix. « Ce fut en pleurant, dit l'hagiographe, que l'abbé de la Celle, après la lecture du rescrit pontifical, céda aux ermites ce trésor vivant qui faisait la gloire de sa congrégation. Le bienheureux Robert courut le cœur plein de joie à la solitude bénie. La charge pastorale qu'il y venait exercer lui fut douce, et son labeur ne fut pas sans fruit. Le troupeau d'élite qui vivait sous sa houlette se détachait de plus en plus de la terre pour n'aspirer qu'au ciel. Il se multiplia bientôt : six autres ermites vinrent se joindre aux sept premiers pour servir le Seigneur en allégresse, dans la

Saint  
Robert  
à Colan.  
Le bien-  
heureux  
Alberic.  
Fondation  
de  
l'abbaye  
de  
Molesmes.

<sup>1</sup> Bolland. *Act.*, loc. cit.



faim, la soif, la nudité, le froid, le jeûne et la prière. » Parmi les nouveaux disciples que Robert vit s'adjoindre aux hôtes de la forêt de Colan, se trouvait un jeune homme de noble race qui vint déposer l'habit du siècle et les espérances du plus brillant avenir aux pieds du serviteur de Dieu. Il devait retrouver au centuple dans le champ du Seigneur les biens qu'il abandonnait sur la terre. C'était le bienheureux Albéric, destiné à devenir le premier abbé de Cîteaux. La Providence qui conduisait sous la direction de Robert ces hommes de la solitude vers un but qu'ils ne connaissaient pas encore, les menait comme par étapes à ce désert de Cîteaux dont alors ils ignoraient même le nom. Le point choisi par le vénérable ermite qui était venu vivre et mourir dans la forêt de Colan pouvait suffire à un anachorète isolé, mais il était impossible d'y créer un établissement définitif pour des religieux dont le nombre croissait chaque jour. Robert dut se préoccuper de ces questions matérielles. En parcourant la contrée voisine, il rencontra sur les bords de la petite rivière de Laigne un vallon boisé qui lui offrait avec l'avantage d'un cours d'eau, la salubrité de l'air et la solitude absolue. Ce lieu qui devait bientôt devenir célèbre sous le nom de *Molismus* (Molesmes), faisait partie d'une forêt appartenant, comme nous l'avons dit plus haut <sup>1</sup>, au jeune comte de Vermandois, Simon de Crépy, qui céda de grand cœur cette partie de son domaine pour un si pieux usage. Au spirituel Molesmes dépendait de la juridiction diocésaine de l'évêque de Langres, qui était alors Raynard de Bar-sur-Seine. Le 20 décembre 1075 saint Robert y transféra ses treize religieux <sup>2</sup>. « La hache à la main, dit l'hagiographe, ils abattirent les arbres nécessaires pour élever et revêtir de planches un oratoire qui fut dédié à la bienheureuse vierge Marie, ainsi que devaient l'être, en souvenir de la vision

<sup>1</sup> Cf. tom. XXII de cette *Histoire*, p. 419.

<sup>2</sup> *Anno millesimo quinto cum septuageno  
Sub patre Roberto crevit domus hæc in aperto.*

Les Bollandistes qui reproduisent cette ancienne inscription gravée sur la façade de l'église de Molesmes y ajoutent, sans dire d'où ils l'ont tiré, le renseignement suivant : *Cæptum est illud cænobium fundari anno D. 1075, XX decembris.*

d'Ermengarde, toutes les églises cisterciennes. Autour de cet oratoire, centre commun du sacrifice et de la prière, chacun d'eux se construisit un ermitage comme dans la forêt de Colan, et la vie d'oraison, de travail et de solitude recommença. Après les fatigues corporelles du labeur quotidien, le pain manquait aux serviteurs de Dieu ; ils se contentaient de légumes cuits à l'eau. Le premier hiver se passa ainsi. La pauvreté, les mortifications des nouveaux anachorètes faisaient l'admiration des villages voisins. Il advint que l'évêque de Troyes, Hugues II de Dampierre, traversant ces contrées, entendit parler des merveilles d'humilité, de renoncement pratiqués par les serviteurs de Dieu. Il s'engagea dans la forêt de Molesmes<sup>1</sup>, et arriva avec une suite nombreuse à l'heure où les solitaires prenaient leur réfection. Se prosternant à son approche, ils l'accueillirent en grande vénération et se confondirent en excuses, car ils n'avaient absolument rien à offrir à l'évêque pour sa nourriture et celle des seigneurs qui l'accompagnaient. Touché jusqu'aux larmes d'un pareil dénuement, Hugues les bénit, s'entretint longtemps avec eux et les quitta en se recommandant à leurs prières. A quelque temps de là, la disette devint telle dans l'ermitage que les frères se virent exposés à mourir de faim. Robert plaçant en Dieu toute sa confiance choisit deux religieux et leur dit : « Allez à Troyes acheter le blé nécessaire. Je ne puis vous en fournir le prix, mais comptez sur l'invitation du prophète : « Vous qui n'avez point « d'argent, venez, hâtez-vous, achetez et mangez<sup>2</sup>. » Les frères partirent donc, ils arrivèrent pieds nus à la cité de Troyes ; le peuple touché de la sainteté qui brillait sur leur visage et de la pauvreté de leurs vêtements les entourait avec vénération. L'évêque Hugues de Dampierre, prévenu de l'arrivée des serviteurs de Dieu, les

<sup>1</sup> Nous conservons l'orthographe ancienne sans vouloir adopter la forme plus nouvelle de Molême qui semble prévaloir, mais qui s'éloigne trop du vocable primitif jadis si illustre, dont l'évêque de Langres Raynard, admirateur des nouveaux cénobites, disait poétiquement :

*Et quasi baptismus, quibus est in amore Molismus.*

(Ord. Vital., l. VIII, cap. xxv.)

<sup>2</sup> Is., LV, 1.

manda en sa présence, et leur prodigua les marques d'une bienveillance toute paternelle. Il les revêtit de sa main d'un costume monastique entièrement neuf, et les renvoya avec un chariot chargé de pains et d'étoffes pour la nourriture et l'habillement de leurs frères. Ce fut pour les solitaires de Molesmes une grande consolation, ajoute l'hagiographe. Ils apprirent ainsi à supporter patiemment la plus rigoureuse détresse, certains que le secours de Dieu viendrait à son heure. En effet, à partir de ce jour, les bienfaiteurs prenant soin de fournir à leurs pressantes nécessités ne firent jamais défaut <sup>1</sup>. »

Saint  
Etienne  
Harding à  
Molesmes.

13. De nombreuses chartes de donation signées à cette époque par la comtesse de Bar-sur-Seine, par les seigneurs d'Essoyes, de Ricey, de Chacenay, attestent la pieuse sympathie qui entourait les solitaires de Molesmes <sup>2</sup>. « Leur ferveur était vraiment admirable, reprend l'hagiographe : une sainte contagion de vertu se répandait autour d'eux et leur attirait un grand nombre de nouveaux disciples qui renonçaient au monde pour courber la tête sous le joug suave du Seigneur <sup>3</sup>. » Un jeune et noble anglais, Etienne Harding, élevé au monastère de Shirburn, vint un jour s'agenouiller aux pieds de saint Robert et lui demanda la faveur d'être admis à partager les austérités des cénobites de Molesmes. L'histoire de cet adolescent était celle d'un prédestiné. Après avoir reçu l'habit bénédictin à Shirburn, il avait été envoyé en France et en Italie pour y perfectionner ses études. A Paris puis à Rome où il séjourna successivement, sa vie était celle d'un ange revêtu d'un corps mortel. Associé à un clerc d'une piété non moins fervente, il ne passait pas un seul jour sans réciter le psautier complet. Au retour d'Italie, en traversant le territoire de Langres, les deux amis entendirent parler des nouveaux moines de Molesmes et de leur genre de vie extraordinaire. Ils vinrent à ce lieu de bénédiction et dès le premier moment, disent les actes, « Etienne Harding sentit un mouvement intérieur qui le fixait pour jamais à ce nouveau monastère, ou plutôt à l'ordre futur dont

<sup>1</sup> Boll., *Act.* loc. cit.

<sup>2</sup> *Hist. de Bar-sur-Seine*, p. 60.

<sup>3</sup> Boll. 29 avril.

Molesmes n'était que le berceau. Etienne devait en effet former, avec le bienheureux Albéric et saint Robert, le troisième anneau d'une chaîne immortelle et indestructible dont l'amour de Dieu fit toute la solidité. Ces trois élus furent les fondateurs et successivement les trois premiers abbés de Cîteaux. Le pieux clerc, ami et compagnon d'Etienne, n'eut pas le courage de le suivre dans cette nouvelle et austère vocation. Le jeune anglais en le voyant s'éloigner éprouva un déchirement de cœur pareil à celui qu'il avait ressenti à Shirburn le jour où, revêtant pour la première fois l'habit monastique, il avait quitté son père, sa mère, sa famille et ses richesses <sup>1</sup>. »

14. Au moment où Etienne Harding commençait à Molesmes (1076) cette carrière de mortification et d'austérités qui devait lui valoir à Cîteaux l'incomparable honneur d'être le père spirituel de saint Bernard, un autre Etienne, jeune français de race illustre, conduit par l'esprit de Dieu, trouvait dans les bois déserts de Muret non loin de Limoges, sur les flancs d'une montagne, entre deux rochers, un coin de terre arrosé par une fontaine. Sans redouter l'âpre rigueur d'une température presque toujours glaciale, il se fixa dans cette retraite désolée et y vécut absolument seul. « Dans l'allégresse sainte qui débordait de son âme, quand il rencontra cette solitude, disent les actes, il passa à son doigt un anneau, seul objet qu'il eût conservé de tous ses trésors et se fiançant lui-même à Jésus-Christ il prononça ces paroles : « Moi Etienne, je renonce au démon et à toutes ses pompes : je m'offre et me remets moi-même à Dieu Père, Fils et Saint-Esprit, un seul Dieu en trois personnes, Dieu vivant et véritable. » Il écrivit ensuite cet acte de profession religieuse sur un parchemin, et le plaçant sur sa tête il dit : « Seigneur tout puissant et miséricordieux, Père, Fils et Saint-Esprit, Trinité sainte qui vivez et réignez éternellement immuable, moi frère Etienne, je fais vœu de vous servir désormais en ce désert dans la foi catholique. En signe de ma promesse, je place ce parchemin sur ma tête et j'ai mis cet anneau à mon doigt afin qu'au jour de ma mort, ils me servent de défense et de bouclier contre les ennemis de mon

L'ermitage  
de saint  
Etienne à  
Muret.

<sup>1</sup> Bolland. *Act. Steph. Cisterc.* 17 avril.



âme. Je vous prie, Seigneur, de me rendre la robe nuptiale de l'innocence; daignez me compter au nombre des enfants de votre sainte Église et m'admettre au banquet des noces de l'Agneau. Père très-saint, lorsque mon âme sortira de ce corps mortel, couvrez-la du manteau de votre charité, recevez-la avec tous vos élus dans le royaume éternel. » Puis il ajouta: « Sainte Marie, mère de Jésus-Christ Notre-Seigneur, je recommande à votre Fils et à vous mon âme, mon corps et mes sens. » Ayant ainsi parlé, il se fit un abri de branches et de chaume, s'y enferma sans plus jamais en sortir, l'an de l'incarnation du Seigneur 1076 en la trentième année de son âge, servant Dieu nuit et jour dans le jeûne, la prière et les veilles <sup>1</sup>. »

Naissance,  
premières  
années et  
vocation  
extraordi-  
naire de  
saint  
Etienne.

15. Celui qui inaugurerait si vaillamment la vie érémitique dans les montagnes neigeuses du pays de Limoges devait, comme saint Robert, devenir le père de nombreuses générations d'âmes. Il était né en 1046 au château de *Ternas* ou *Tiernum* (Thiers) <sup>2</sup>, dans l'Arvernie, patrie d'Avitus et de Sidoine Apollinaire. Fils du vicomte Etienne et de la pieuse Candida, il avait dès ses premières années, selon l'expression du chroniqueur, paru s'épanouir « comme une fleur de pureté, rose ou lys, destinée au parterre du ciel. » Elevé suivant l'usage de la noblesse dans l'étude des lettres, *more nobilium diligentis studio educatus* <sup>3</sup>, il y fit de tels progrès que son père n'hésita point à l'envoyer dès l'âge de douze ans à Paris, où l'école de Notre-Dame était alors florissante sous la direction du doyen du chapitre, nommé Milo. Celui-ci était parent des vicomtes de Thiers: il prit dans sa maison ce jeune disciple et ne fut pas moins charmé de sa piété angélique que de ses progrès dans la science. A l'avènement de Grégoire VII au souverain pontificat, Milo dont le mérite avait été apprécié par le nouveau pape durant ses légations apostoliques dans les Gaules, fut promu au siège métropolitain de Bénévent.

<sup>1</sup> S. Stephan. *Grandimontens. vita*; *Patr. lat.*, t. CCIV, col. 1016.

<sup>2</sup> Thiers est aujourd'hui une sous-préfecture du Puy-de-Dôme, comptant 16,000 habitants. Sa fondation remonte à l'époque gallo-romaine.

<sup>3</sup> L'absurde préjugé qui a persisté jusqu'à nos jours sur la prétendue ignorance où la noblesse du moyen-âge aurait laissé croupir ses enfants est ainsi démenti à chaque page de l'histoire.



Etienne le suivit sur ce nouveau théâtre et reçut de sa main les divers ordres de la cléricature. Il était diacre lorsque Milo vint à mourir. Un des cardinaux de la sainte église romaine voulut se l'attacher et l'amena à Rome. Mais Etienne n'avait de goût que pour la retraite et la solitude. « Il ouvrit son âme au grand pontife Grégoire VII, disent les actes, et lui demanda la permission de suivre la voix intérieure qui l'appelait au désert. J'ai pratiqué quelque temps, dit-il, la vie solitaire des ermites de Calabre (probablement les disciples de saint Nil-le-Jeune). Pour la rémission de mes péchés j'ai résolu d'achever ainsi mes jours. — Le pontife vraiment apostolique admira cette ardeur de pénitence dans un si jeune âge. Cependant il voulut éprouver la solidité de cette vocation extraordinaire. Il représenta au saint diacre les difficultés de son entreprise, les rigueurs d'une vie exceptionnellement austère qui finiraient peut-être par lasser sa persévérance, enfin il lui représenta les services qu'il pouvait rendre dans le ministère ecclésiastique, les honneurs et les dignités dont l'archevêque de Bénévent lui avait ouvert le chemin. Mais Etienne demeura inébranlable ; le grand pape, convaincu désormais que le doigt de Dieu était là, bénit avec effusion le jeune lévite et le confirma par une approbation solennelle dans ses pieux desseins <sup>1</sup>. »

16. Tel était l'hôte qui venait de se fixer dans les rochers de Muret. Sur sa chair nue il portait un cilice armé de pointes de fer et par-dessus un sac de bure, seul vêtement qu'il possédât. Des planches disposées en forme de cercueil dans une fosse à fleur de terre lui servaient de lit, durant les quelques heures de repos qu'il était forcé d'accorder à la nature. Pendant les premiers mois de sa retraite il ne vécut absolument que de fruits, de racines et d'herbes sauvages. Des bergers ayant découvert son ermitage signalèrent dans la contrée voisine les merveilles de pénitence accomplies par le serviteur de Dieu. On lui offrit dès lors des aliments en abondance, mais il n'accepta qu'un peu de pain et quelques poignées de farine d'orge qu'il délayait dans l'eau du torrent pour en corriger la cru-

Merveilles  
d'austérité  
et de mor-  
tification.

<sup>1</sup> S. *Stephan. Grandim. vita*; loc. cit. col. 1015.

dité. Pendant les quarante-six années que se prolongea encore sa vie, il ne changea rien à ce régime, si ce n'est qu'à l'âge de soixante ans on le contraignit de mêler quelques gouttes de vin à l'eau qui lui servait de boisson. Chaque jour il psalmodiait en entier l'office ecclésiastique, celui de la bienheureuse Marie, celui des Morts et celui de la Sainte-Trinité. Pas une seule fois il n'y manqua depuis son arrivée à Muret. A la manière des anachorètes de la Thébaïde, il pratiquait dans la prière l'usage des génuflexions et des prostrations répétées, se frappant le front à terre ou demeurant étendu les bras en croix dans une adoration muette. Les délices spirituelles qu'il goûtait dans la contemplation des choses de Dieu l'absorbaient tellement qu'il était souvent deux ou trois jours de suite sans penser à prendre aucune nourriture. Des miracles éclatèrent bientôt sous les mains du nouvel Antoine. « Les multitudes accouraient à la nouvelle Thébaïde, disent les actes. Petits et grands, riches et pauvres lui prodiguaient les marques de la plus touchante vénération. L'homme de Dieu distribuait aux indigents les offrandes qu'on déposait à l'envi à ses pieds. Le visage rayonnant d'une angélique sérénité, il accueillait tous les visiteurs, consolait les affligés, guérissait les infirmes et convertissait les pécheurs. Plein de tendresse pour les justes, de miséricorde pour les égarés, de compassion pour les pauvres, chacun trouvait en lui un père <sup>1</sup>. »

Les  
premiers  
disciples  
du saint  
ermite,

17. Malgré les rigueurs d'une vie si mortifiée, ou plutôt sans doute en raison même de ces saintes austérités qui font la joie des âmes héroïques, dès la seconde année qui suivit sa retraite Etienne se vit instamment sollicité d'admettre quelques disciples à l'honneur de vivre sous sa direction. « L'humble solitaire répondit qu'il ne voulait imposer à personne comme une règle le genre de vie qu'il pratiquait lui-même, chaque ermite devant mesurer ses austérités à ses forces personnelles. En effet, autant il était dur et même cruel pour lui-même, ajoutent les actes, autant il était tendre et indulgent pour les autres. « Je ne cherche point à tuer le corps, disait-il, mais les vices. » Aussi en ce qui regarde la nourriture, le vête-

<sup>1</sup> Ibid. col. 1021

ment et les autres nécessités corporelles, il usait pour ses disciples d'un sage tempérament. Mais il exigeait d'eux l'accomplissement des devoirs essentiels de la vie érémitique, le silence, le renoncement, l'union continuelle avec Dieu. Il ne souffrait point qu'on lui donnât les titres d'abbé, de père ou de maître, s'estimant le dernier et se faisant réellement le serviteur de tous. Ainsi pendant que ses disciples assis à la table du réfectoire prenaient leur repas en commun, selon l'usage des communautés religieuses, Etienne assis sur la terre nue leur lisait à haute voix les actes des martyrs, la vie des pères, ou tout autre livre édifiant. Il voulait par là leur rappeler la maxime évangélique : « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu <sup>1</sup>. » Il avait à un degré éminent le discernement des esprits. Pour chacun de ses disciples qui recouraient à sa direction il prévenait les aveux, leur indiquant tout d'abord leurs plus secrètes pensées, les tentations que le démon suscitait dans leur âme. Avec la tendresse d'un père plein de sollicitude pour leur salut, il leur suggérait les meilleurs moyens de triompher d'eux-mêmes et des pièges de Satan. Parfois ses prières ferventes leur obtenaient même à leur insu la victoire, en attirant sur eux des grâces inespérées de force et de consolation <sup>2</sup>. »

18. Longtemps le bienheureux refusa de formuler une règle pour sa communauté, dont le nombre allait toujours croissant. A ceux qui se présentaient pour y être admis il avait coutume de dire : « C'est ici une prison où l'on entre volontairement. Il n'y a pour en sortir ni porte ni ouverture quelconque. Vous ne pourrez retourner au monde d'où vous venez que par la brèche que vous aurez faite vous-même. » Il se détermina cependant sur la fin de sa vie à rédiger en soixante-quinze paragraphes une série de prescriptions générales qui forment plutôt un *directorium* à l'usage des fondateurs de la vie érémitique qu'une règle proprement dite. Dans un prologue d'une admirable éloquence il expose ses idées générales sur les grands principes qui doivent dominer tous les instituts religieux. « Mes fils et frères bien-aimés, dit-il, si ardue et étroite que puisse être la voie

Prologue  
de la règle  
de saint  
Etienne.

<sup>2</sup> Vit. S. Stephan. Grandim. loc. cit

qui mène à la vie, la maison de Dieu est cependant grande, vaste, spacieuse, au point qu'elle ne saurait être délimitée par aucune circonscription humaine. Les voies qui y conduisent sont diverses, ce sont comme des échelons disposés pour les ascensions de l'âme, montant de vertu en vertu jusqu'au Dieu des dieux dans la sainte Sion. Les voies tracées par les pères sont différentes entre elles, on les désigne par le nom de leurs auteurs : règle de saint Basile, règle de saint Augustin, règle de saint Benoît. Elles sont non la source de la religion, mais les ruisseaux ; non la racine, mais les feuilles ; car la règle des règles, la première et la principale pour la foi et le salut, celle dont toutes les autres dérivent, c'est le saint évangile enseigné par le Sauveur aux apôtres et fidèlement annoncé par eux au monde entier. A cette source inépuisable et divine se sont abreuvées toutes les générations fidèles qui nous ont précédés : jusqu'à la consommation des siècles cette eau vive et sans cesse jaillissante suffira à tous les besoins des âmes. Chacun peut y puiser dans la mesure de ses forces. Les préceptes évangéliques tracent les devoirs généraux et communs à tous. Parallèlement à ces préceptes se développent les conseils, qui s'adressent au petit nombre et se résument en quatre paroles : Pauvreté ; *Vade, vende omnia que habes* : Détachement ; *Qui reliquerit domum, fratres, uxorem, filios, agros, propter nomen meum centuplum accipiet* : Obéissance ; *Veni, sequere me* : Persévérance ; *Qui perseveraverit usque in finem hic salvus erit*. Le Christ est donc la véritable vigne dont nous devons être les rameaux. Son évangile est le fondement de la foi chrétienne, comme il est la source et le principe de toutes les règles religieuses. S'il m'est arrivé, misérable pécheur que je suis, de m'en être écarté dans les prescriptions que je vous propose et que j'ai longtemps méditées en les comparant avec celle des anciens pères, je laisse aux docteurs le soin de corriger ces inadvertances. Quant à vous, fils et frères bien-aimés qui avez déjà goûté combien le Seigneur est doux, nul ne pourra incriminer votre genre de vie tant que, suivant l'institution apostolique, vous n'aurez qu'un cœur et qu'une âme, mettant entre vous toutes choses en commun dans une charité mutuelle, ne possédant rien en propre que votre amour les



uns pour les autres dans l'esprit du Seigneur et sous le lien de l'obéissance <sup>1</sup>. »

19. « L'obéissance à Dieu, au prier de cette congrégation, à ses successeurs, à tous les autres frères présents et futurs, tel est, dit saint Étienne, le premier engagement que doit contracter celui qui demande à être admis dans notre institut. Obéissance absolue, sans réserve, sans hésitation, sans murmure. On dira au néophyte : « Frère, vous ne trouverez ici que la pauvreté. Nous n'avons point de bibliothèque, point de maisons, et il nous est interdit d'avoir une volonté propre. » S'il hésite, qu'il retourne au monde; s'il embrasse de grand cœur cette vie de renoncement et d'abnégation, qu'il soit admis à suivre le chemin royal de la croix où le Christ s'est montré obéissant jusqu'à la mort. » — « En dehors de l'enceinte de chaque établissement nous interdisons d'une façon absolue toute possession de terre ou de domaines quelconque. A un mort il ne faut que six pieds de terre pour sa sépulture; or en embrassant la vie érémitique nous sommes morts au monde. » — « Par la même raison vous n'accepterez aucun gouvernement ni patronage d'églises, nuls bénéfices ecclésiastiques, aucune espèce d'offrandes ni pour les messes privées ni pour les services annuels, trentenaires ou septenaires, qu'on pourrait vous faire célébrer. Si par dévotion quelques pèlerins demandent à assister à vos offices ne les excluez point, mais ceux qui voudraient en prendre l'habitude surtout aux jours de dimanche et de fête devront être sévèrement repoussés. Vous refuserez également d'entendre les confessions des séculiers; vous n'êtes point leurs pasteurs. » — « Pas plus que vous ne pouvez avoir de possessions territoriales, vous ne devez nourrir de troupeaux ni d'animaux d'aucune sorte. Dans les pâturages du Seigneur que vous êtes venus chercher au désert, c'est votre âme seule que vous devez nourrir de la contemplation des choses célestes. » — « Point de ventes, de commerce, de prêts, de spéculations en vue d'un lucre. La pauvreté est votre unique trésor : les aumônes volontaires qui pourront vous être faites constitueront tout votre revenu. En conséquence, point de charte écrite pour cons-

Ensemble  
de la règle.

<sup>1</sup> *Prolog.* tom. cit. col. 1135.

tater vos droits sur telle ou telle donation, point de contestations judiciaires, point de procès. Si un mourant vous lègue une aumône ou une rente afin d'avoir part à vos prières, vous pourrez l'accepter ; mais si les héritiers refusent leur consentement, abandonnez le legs et priez néanmoins pour le donateur. » — « Si le Seigneur notre Dieu pour éprouver votre persévérance permet que vous soyez réduits à une telle détresse que toute espèce de nourriture vous fasse défaut, adressez-vous à l'évêque du diocèse et faites-lui connaître votre indigence. S'il ne juge point à propos d'y pourvoir, après que vous aurez passé deux jours sans aliments, choisissez deux frères parmi les plus affermis dans leur vocation et envoyez-les quêter humblement, comme les pauvres ordinaires, à la porte des moulins et des maisons voisines. Mais, sachez-le, jamais vous ne serez plus proches du secours de Dieu qu'au moment où vous souffrirez le plus pour son amour. » — « Nous vous l'affirmons en toute certitude, si vous persévérez humblement dans votre propos de pauvreté absolue, il se présentera en grand nombre des donateurs généreux qui vous supplieront d'accepter à titre gratuit des forêts que pour aucun prix ils n'eussent voulu vendre à d'autres. Car ce grand Dieu tient en réserve pour l'humilité pauvre et détachée de tout, des retraites dont il sera lui-même l'hôte. Soyez donc humbles, et vous posséderez à la fois le ciel et la terre. » — « C'est Dieu seul que vous servez, et le servir c'est être libre. S'il advenait qu'en vous offrant l'emplacement d'un monastère, le donateur se réservât sur vous des droits seigneuriaux, laissez-lui son domaine. Vous n'êtes point fermiers d'un domaine ; vous êtes les agriculteurs de Dieu. » — « Les forêts les plus sauvages sont de préférence les lieux que vous devez choisir pour y établir vos colonies érémitiques. Lorsqu'un site vous paraîtra convenable, adressez-vous au possesseur et demandez-lui l'autorisation de vous y fixer. Après qu'il vous l'aura octroyée, informez-vous si dans le voisinage vous ne porterez préjudice à personne. En cas d'opposition, abandonnez le projet d'établissement ; car il vous faut avant tout, selon la parole de l'Apôtre, « garder s'il se peut la paix avec tous les hommes. » Quand la portion de territoire vous aura été livrée spontanément et sans réclamation aucune, défrichez-la et

améliorez-la de façon qu'elle puisse fournir à votre vie de pénitence, sans plus. Ne vous y attachez point comme à une demeure permanente. Eussiez-vous la terre entière en votre pouvoir, qu'est-ce en comparaison du ciel ? » — « Nous vous enjoignons de ne jamais former aucun établissement sur une terre appartenant à une autre congrégation monastique. Ce n'est pas que nous entendions par cette défense jeter le moindre soupçon sur la sainteté des ordres religieux. Vous en trouverez au contraire un grand nombre qui vous prodigueront leur affection et leur concours. Mais les abbés se succèdent rapidement dans les monastères, et parfois les successeurs veulent reprendre ce que leurs prédécesseurs ont donné. » — « Ayez soin de ne jamais vous établir dans un diocèse sans la permission de l'évêque. Demandez-lui l'autorisation de bénir l'eau, de célébrer la messe. Suppliez-le humblement de daigner visiter en temps opportun vos églises et vos cimetières. Priez-le de vous faire la remise des dîmes auxquelles il aurait droit sur le travail de la communauté. Demandez la même faveur au prêtre sur la paroisse duquel vous vivez, ou à tout autre ayant droit. Si cette remise vous est bénévolement octroyée, ne conservez point la valeur de cette dîme, mais distribuez-la intégralement aux pauvres. » Le pieux législateur recommande ensuite la charité envers les indigents, le silence, l'assiduité à la psalmodie sacrée, les soins à donner aux infirmes, l'hospitalité pour les étrangers. L'usage de la viande est absolument interdit même pour les malades. Cette proscription était empruntée aux ermites de la Calabre qui l'avaient mise en honneur pour éviter le reproche de relâchement adressé sur ce point par les Grecs schismatiques aux religieux de l'Occident. A cette perpétuelle abstinence se joignait le jeûne dont la rigueur et la durée variait suivant les saisons. L'unique repas se prenait durant l'Avent et le Carême après la récitation des vêpres, c'est-à-dire à la chute du jour. Dans le reste de l'année il avait lieu après none (midi). Les œufs et le fromage étaient interdits depuis la fête de la Toussaint jusqu'à Noël et pendant tout le carême <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Regul.* col. 1138-1162.

Mort de  
saint  
Étienne.  
Transla-  
tion de son  
établissement éré-  
mitique à  
Grand-  
mont.

20. Telle fut cette législation érémitique qui attira à Muret, près de l'héroïque fondateur, des multitudes de disciples. Autour de ce désert peuplé d'anges mortels, la critique humaine trouva longtemps à s'exercer. Les autres congrégations religieuses ne voyaient pas sans une secrète jalousie ces merveilles de mortification et de sainteté. On agitait la question de savoir à quel institut se rattachaient les nouveaux solitaires. La controverse fut longue et vive. Lorsqu'en 1124 saint Étienne plein de jours et de saintes œuvres allait émigrer de son désert pour aller recevoir au ciel sa récompense, deux légats apostoliques envoyés dans les Gaules par le pape Innocent II reçurent à ce sujet de nombreuses réclamations. Ils vinrent à Muret, et s'adressant au serviteur de Dieu lui demandèrent s'il était chanoine régulier comme les disciples de saint Augustin, cénobite comme les Bénédictins, ermite comme les anciens anachorètes, et dans laquelle de ces trois classes il fallait ranger ses religieux. « Nous sommes, répondit Étienne, de pauvres pécheurs conduits par la miséricorde de Dieu en ce désert pour y faire pénitence. C'est le grand pape Grégoire VII qui jadis sur notre requête a daigné autoriser les exercices que nous pratiquons. Nous n'avons ni le caractère sacerdotal ni la sainteté des chanoines de saint Augustin ou des cénobites de saint Benoît, aussi n'en portons-nous point l'habit. Nous sommes trop faibles et trop fragiles pour avoir la prétention d'imiter la ferveur des anciens anachorètes, tellement plongés dans la contemplation des choses divines qu'ils oubliaient les besoins du corps et passaient des mois entiers sans prendre de nourriture. Je le répète, nous ne sommes que de pauvres pécheurs justement effrayés des rigueurs de la justice divine; nous travaillons avec crainte et tremblement à nous rendre propice Jésus-Christ notre Seigneur au jour de ses vengeances. » — « Les excellentissimes cardinaux à qui l'homme de Dieu tenait ce langage, ajoutent les actes, admirèrent cette humble réponse. S'adressant à ceux qui les entouraient : « Nous déclarons, dirent-ils, que nous n'avons nulle part rencontré une vertu plus éminente. L'Esprit-Saint parle par sa bouche. » Puis prenant congé du soldat du Christ, ils lui dirent : « Homme de Dieu, si vous persévérez jusqu'à la fin dans un genre de vie qui paraît dépasser les forces de



la nature, vous règnerez au ciel avec les apôtres dont vous faites revivre les exemples. » Quelques jours après, la veille des nones de février (4 février 1124) Etienne fut averti par une vision céleste que sa mort était proche. Aucune douleur, aucune maladie ne pouvait le faire prévoir. Il réunit les frères et leur fit connaître cette révélation. « Très-saint père, s'écrièrent-ils en pleurant, si vous nous êtes ravi, que nous restera-t-il ? — Je vous laisse Dieu, répondit le saint. Que pourrait-il vous manquer, quand vous avez pour protecteur et pour père le maître du monde ? » Durant les trois jours qui suivirent il ne cessa d'entretenir ses religieux avec sa ferveur accoutumée, leur expliquant tous les articles de la règle. Le quatrième jour, au lever de l'aurore, il éprouva une défaillance mortelle et se fit transporter à l'église où il entendit la messe. Après l'oblation du divin sacrifice, il reçut l'onction suprême, communia au corps et au sang du Seigneur, et remettant son âme à Dieu, il émigra pour le ciel le VI des ides (8 février) en la VI<sup>e</sup> férie (vendredi). » Il fallut dérober au peuple le secret de sa sépulture, tant la foule était grande pour venir invoquer l'intercession du saint. Des miracles sans nombre décelèrent bientôt le tombeau qu'on voulait tenir caché. Les chanoines augustins d'Ambazac, témoins du concours immense qui gravissait les pentes escarpées de la montagne bénie, se rappelèrent alors que les rochers stériles de Muret où saint Étienne avait vécu et où il venait d'être enseveli faisaient partie d'un bois qui était leur propriété. Ils en revendiquèrent aussitôt la possession. Depuis cinquante ans c'était la première fois qu'ils songeaient à une réclamation de ce genre. Le nouveau prieur, Pierre de Limoges, qui venait d'être élu pour succéder à saint Étienne, n'hésita point à suivre au pied de la lettre la règle tracée par son illustre maître. « Frères, dit-il aux religieux, ce désert ne nous appartient pas. Laissons-le à ses propriétaires, et demandons à Dieu de nous en indiquer un autre. » Une messe solennelle fut dite à cette intention. Après l'*Agnus Dei* trois fois chanté par le chœur des ermites, une voix du ciel se fit entendre qui répéta trois fois ce nom : *Grandimontis !* Or Grandmont était un point plus reculé et plus sauvage, à quelques lieues de Muret. Ce désert ne devait leur être disputé par per-

sonne. Les solitaires y transportant les reliques de leur pieux fondateur inaugurèrent le chef-lieu de l'ordre de Grandmont, destiné à tant de gloire (25 juin 1124).

Saint  
Bruno  
écolâtre  
de Reims.

21. Pendant que la Providence groupait à Muret et à Molesmes ces vaillants soldats de la réforme monastique, elle conduisait par d'autres voies au sommet de la perfection chrétienne un docteur illustre dont le nom s'était placé à la hauteur de ceux de Gerbert et de Lanfranc. Deux patries, l'une d'origine, l'autre d'adoption, revendiquaient la gloire d'avoir produit le célèbre écolâtre de Reims Bruno, dont la réputation était alors universelle. Né vers l'an 1035 à Cologne de la noble famille des Harefast issue, dit-on, des patrices romains établis par Trajan dans la *Colonia Agrippina*, Bruno avait jusqu'à l'âge de quinze ans suivi les cours de l'école métropolitaine de Saint-Gunibert dans sa ville natale. La science telle qu'on la comprenait alors et qui embrassait outre les diverses branches de la littérature sacrée et profane, les mathématiques, la philosophie et la théologie, était pour le noble jeune homme l'objet d'un véritable culte. Dans sa seizième année attiré en France par la renommée de l'écolâtre de Reims Hérermann, il vint grossir la foule des disciples qui se pressaient autour de ce maître fameux. La supériorité de l'enseignement d'Hérermann le fixa dans nos contrées, en sorte que la France devint pour lui une seconde patrie. Les poètes du temps ne manquèrent pas d'en féliciter la Gaule : l'un d'eux s'exprime ainsi :

*Gallia multorum mater nutritrixque virorum,  
Iste tuus quondam doctrinæ præbuit undam  
Gentibus et cleris* <sup>1</sup>....

Un autre non moins ambitieux pour son pays veut aussi que Bruno soit considéré comme un fils de la Gaule ; il célèbre sa science en ces termes : « Ce que Phébus est à Phébé, ce que la lune est par

<sup>1</sup> Terre des Gaules, mère et nourrice des héros. Bruno fut son fils, ce grand docteur qui versa les flots de la science sur le monde et l'Église. *Patr. lat.* t. CLII, col. 30.

rapport aux autres astres, Bruno enfant de la Gaule, tu l'es pour le monde entier : »<sup>1</sup>

*Quam Phæbe Phæbo, quam cætera sidera lunæ.  
Tam totus mundus adsit tibi, Gallice Bruno*<sup>1</sup>.

D'autres avec une impartialité plus généreuse et plus vraie disaient seulement : « Cologne lui donna le jour, mais la France l'éleva. Bruno, ce vénérable père, fut également la gloire de l'une et de l'autre nation ; il les a toutes deux associées au triomphe qui lui valut la conquête du ciel : »

*Quem genuisse Colonia, Francia vult aluisse,  
Gloria, Bruno pater, genti communis utrique,  
Ascensu facili sociatur ad agmina cæli*<sup>2</sup>.

Lorsqu'en 1056 l'archevêque de Reims, Gervais de Château du Loir, cédant au vœu unanime appela Bruno à recueillir comme écolâtre l'héritage laissé vacant par la retraite du pieux docteur Hérimann, ce fut une explosion d'enthousiasme dans tout le monde lettré. Comme éloquence, Bruno surpassait Bérenger de Tours, le fallacieux rhéteur qu'il avait voulu entendre et dont il avait promptement démêlé les erreurs et les sophismes. Comme poète, on le comparait à Virgile ; comme philosophe, à Platon :

*Plus quam Maronis laudatur lingua Brunonis,  
Gloria Platonis vilescit laude Brunonis*<sup>3</sup>.

Mais la prééminence de son enseignement éclatait surtout dans la science maîtresse de toutes les autres, la théologie. « Là, disent en-

<sup>1</sup> S. Brun. *Tituli funebres* ; ibid. col. 585

<sup>2</sup> Id. Ibid.

<sup>3</sup> Ibid. col. 45.

core ses contemporains, il l'emportait sur les docteurs ; à son école on devenait grand dans la science, il était le docteur des docteurs : »

*Hic præcellerat doctoribus, hic faciebat  
Summos doctores, non instituendo minores.  
Doctor doctorum fuit hic <sup>1</sup>....*

Ces pompeux témoignages qui semblent épuiser toutes les formes de la louange furent comme autant de fleurs déposées par la reconnaissance du monde catholique sur la tombe de Bruno, alors que le plus éloquent des docteurs, après s'être volontairement voué à un perpétuel silence, eût fondé l'ordre des Chartreux et terminé par une sainte mort une vie toute de sainteté et de science. A la nouvelle de cette bienheureuse mort, près de deux cents églises et monastères d'Italie, de France, d'Angleterre, d'Allemagne les adressèrent aux fils spirituels de saint Bruno. Recueillis avec un soin pieux, ces *tituli funebres* sont arrivés jusqu'à nous.

Exposition  
des  
Psaumes  
et com-  
mentaire  
des épîtres  
de  
saint Paul  
par saint  
Bruno.

22. Plût à Dieu qu'il en eût été de même des nombreux ouvrages du glorieux et saint docteur ! Deux seulement, l'Exposition des Psaumes <sup>2</sup> et le Commentaire sur les Épîtres de saint Paul <sup>3</sup>, nous ont été conservés. Ils justifient et expliquent les éloges des contemporains. « Quiconque se donnera la peine de lire l'Exposition des Psaumes de saint Bruno, disent les auteurs de l'Histoire littéraire de la France, conviendra qu'il serait très-difficile de trouver un écrit en ce genre qui soit tout à la fois plus solide et plus lumineux, plus concis et plus clair. Si l'on en avait pris plus de connaissance, on en aurait plus d'usage ; et il n'aurait pas été aussi négligé. On l'aurait regardé comme très-propre à donner une juste intelligence des psaumes. On y reconnaît aisément un auteur instruit de toutes les sciences et rempli de l'esprit de Dieu. Après avoir expliqué dans une courte préface ce qu'on entend par psautier et les divers sens qu'on doit distinguer dans les psaumes, c'est-à-dire le littéral, le moral et

<sup>1</sup> *Patr. lat.* loc. cit. col. 46

<sup>2</sup> *Patr. lat.* t. CLII.

<sup>3</sup> *Patr. lat.* t. CLIII.



le mystique ou spirituel, il passe à l'explication du texte. Il y suit ce plan de telle sorte qu'en rendant le sens littéral, il le rapporte toujours au sens spirituel qui est celui que le Saint-Esprit a eu plus particulièrement en vue dans les psaumes. Par cette méthode il y montre partout Jésus-Christ et ses membres spirituels, Jésus-Christ et son Église. Aussi est-ce la seule voie qui conduise à en avoir la véritable intelligence. Bruno avait lu les anciens pères qui les avaient expliqués avant lui et les cite quelquefois, nommément saint Ambroise et saint Augustin, mais sans copier leurs paroles. De façon que ce qu'il en a pris, il se l'est comme approprié et que tout l'ouvrage est de son crû. En expliquant les titres de chaque psaume, ce qu'il fait avec beaucoup de lumière, il montre visiblement qu'il savait la langue hébraïque. On reconnaît la même chose en divers endroits du corps de l'ouvrage ; et l'on s'aperçoit qu'il avait recours au texte original pour mieux expliquer celui de la Vulgate. Il est admirable dans tout le cours de son commentaire, mais il l'est principalement lorsqu'il développe les mystères de Jésus-Christ, ou qu'il élucide quelques versets obscurs d'un psaume par un ensemble d'autres textes puisés dans la Sainte-Écriture. Son style est concis, simple, nerveux, clair, net, et sa latinité aussi pure que pouvait l'être celle de tout autre écrivain de son temps <sup>1</sup>. » L'Exposition des épîtres de saint Paul par l'illustre écolâtre de Reims n'est pas moins remarquable. Aux éloges que lui décernent les auteurs de l'Histoire littéraire sous le triple rapport de la science linguistique, de l'élévation des pensées, de la rectitude dogmatique et morale, nous ajouterons qu'elle atteste une étude profonde des temps apostoliques et des institutions de la primitive Eglise. En lisant ces deux œuvres vraiment magistrales qui méritent d'être remises en lumière, on comprend l'affluence de disciples qui se pressait de tous les points du monde pour recueillir un enseignement si substantiel et si fécond. Les *tituli funebres* n'exagéraient rien en disant de Bruno qu'il était « le docteur des docteurs. » C'était lui en effet qui avait formé à la science de la théologie et du droit canonique dans son école de Reims le grand pape Urbain II.

<sup>1</sup> *Histoire litt. de la France*, t. IX, p. 245-246.

Saint  
Bruno per-  
sécute par  
l'arche-  
veque si-  
moniaque  
Manassès.

23. « Or, dit Guibert de Nogent, il entra dans les desseins de la Providence que, parmi les grands réformateurs qui allaient travailler à la régénération du monde, il se trouvât quelque une des sommités de la littérature pour entraîner l'ordre sacerdotal dans la voie de la perfection. L'élu de Dieu pour cette œuvre de salut fut le célèbre écolâtre de Reims Bruno, recteur des grandes études, *magnorum studiorum rector*, le docteur le plus estimé qui fut alors dans les églises des Gaules. L'idée de renoncer au monde et à la gloire humaine lui vint pour la première fois durant l'injuste persécution qu'il eut à subir dans les circonstances suivantes. Après la mort du très-vénérable Gervais archevêque de Reims, le siège métropolitain fut occupé par Manassès de Gournay, titulaire simoniaque, dont les mœurs n'avaient rien d'épiscopal. Toujours armé en guerre comme un chevalier, il traitait son clergé avec un dédain suprême ; il croyait payer trop cher sa dignité archiepiscopale par l'obligation de dire la messe trois ou quatre fois par an. Sa fierté dépassait celle d'un roi barbare. C'est à dessein que je dis roi barbare, car chez les rois des Francs la majesté a toujours été tempérée d'une douceur naturelle qui fait aimer leur puissance. Quant à ce Manassès, sa conduite était celle du plus méchant et du plus stupide des hommes, *hujus mores prorsus improbos et stupidissimos habitus*<sup>1</sup>. » Nous avons précédemment raconté les scandales, la déposition et l'apostasie de Manassès, qui alla porter à l'antipape Wibert le concours de sa haine contre saint Grégoire VII et de son dévouement à l'omnipotence du César Henri IV<sup>2</sup>. Bruno écolâtre de Reims et chancelier archiepiscopal fut la première victime des fureurs de Manassès. Sa maison et celles des autres chanoines demeurés fidèles aux lois de l'Eglise furent rasées et tous leurs biens confisqués. L'archevêque-soldat prétendait pousser plus loin sa vengeance ; il apostropha des hommes d'armes qui devaient mettre à mort les malheureux fugitifs. L'intervention du comte Ebol de Roucy prévint un tel forfait ; il offrit l'hospitalité dans sa forteresse aux proscrits de Reims. Bruno y passa quatre

<sup>1</sup> Guibert de Novigent. *De vita sua*. l. 1, cap. XI ; *Patr. Lat.* tom. CLVI. col. 853.

<sup>2</sup> Tom. XXII de cette *Histoire*, p. 285, 475 et 485.

années (1076-1080) en compagnie du prévôt de la cathédrale Manassès de Châtillon et de Raoul le Verd, destinés l'un et l'autre à monter successivement sur le siège de Reims et à réparer par la sagesse de leur administration et l'exemple de leurs vertus les scandales du titulaire simoniaque. Deux autres chanoines, Fulcy le Borgne (*Monoculus*) et Pons, partageaient leur exil. Plus tard dans une lettre écrite de sa chartreuse de La Torre en Calabre, Bruno rappelait à Raoul le Verd un touchant épisode de leur vie de retraite à Roucy.

24. Voici cette lettre, monument d'amitié sainte et de zèle monastique d'autant plus précieux qu'il est, avec une autre épître adressée à la chartreuse de Grenoble, tout ce qui nous reste de la correspondance de saint Bruno. « A son vénérable seigneur Raoul prévôt de Reims, digne objet d'une très-sincère charité, Bruno, salut. — La constance éprouvée de votre vieille amitié est d'autant plus éclatante et glorieuse que les exemples en sont plus rares. Séparés l'un de l'autre par l'espace et le temps, votre cœur n'en est pas moins resté indissolublement attaché à votre ami. J'en ai la preuve et dans les lettres très-suaves où vous me prodiguez les marques de votre tendresse, et dans les bienfaits dont vous ne cessez de nous combler, mes frères et moi. Si vives et ardentes que soient mes actions de grâces, notre reconnaissance ne saurait égaler vos mérites. Vous prenez intérêt à tout ce qui nous concerne ; pour répondre à votre sollicitude, nous envoyons à votre charité un de nos frères qui vous remettra cette lettre et vous donnera de vive voix tous les détails auxquels ni mon encre ni ma plume ne sauraient suffire. Je veux pourtant vous assurer, puisque ce sujet vous préoccupe, que ma santé physique est bonne : plutôt à Dieu que l'âme fut aussi vaillante que le corps ! De ce qui tient aux choses extérieures, j'en ai assez pour ce que j'en désire, mais j'attends toujours en suppliant que la main de la divine miséricorde guérisse mes infirmités intérieures et rassasie mon âme de ses biens spirituels. En compagnie de fervents religieux, quelques-uns fort instruits, mais tous faisant courageusement la veille des armes pour attendre le retour du Seigneur et se trouver prêts à lui ouvrir quand il frappera à la porte, j'habite sur les frontières de la Calabre un désert suffisamment éloigné de toute

Lettre de  
saint  
Bruno à  
Raoul le  
Verd, pré-  
vôt de la  
cathédrale  
de Reims.

habitation humaine. Le charme de ce séjour, la pureté de l'air, la beauté de ce vallon protégé par un rempart de montagnes, couvert de prés fleuris et de verdoyants pâturages, ne se peuvent décrire. Le paysage se prolonge au loin sur des collines étagées en pente douce. A l'ombre d'arbres toujours verts, des sources d'une eau vive et pure alimentent des ruisseaux, des rivières, qui serpentent dans la vallée et l'arrosent comme un jardin fertile. Le solitaire a d'autres jouissances que celles-là, les jouissances de la divine contemplation ; mais dans le spectacle des merveilles de la création terrestre il repose et relève parfois son esprit fatigué par les labeurs de l'étude et l'austérité de la discipline. C'est l'arc qui ne peut toujours rester tendu. Quels trésors d'utilité et de joie procurent la solitude et le silence ! Ceux-là seuls qui en ont fait l'expérience le peuvent savoir. Ici les hommes vaillants ont le bonheur de pouvoir rentrer en eux-mêmes, habiter leur âme, la cultiver, y semer les germes de toutes les vertus, y recueillir les fruits du paradis. En récompense de la lutte et des combats Dieu donne à ses athlètes le prix tant désiré, la paix, cette paix que le monde ignore, et la joie dans l'Esprit-Saint. Là est cette part très-excellente que « Marie a choisie de prédilection et qui ne lui sera point enlevée. » Frère bien-aimé, plût à Dieu qu'elle devînt l'unique objet de vos aspirations et qu'elle pût remplir votre âme de ses ardeurs célestes. Toutes les vaines séductions et la fausse gloire du monde, toutes les richesses de la terre sont sordides et viles en comparaison de ces délices spirituelles. Ici vous convie le Maître qui a dit : « Venez à moi vous tous qui portez le poids du travail ou de la souffrance, et je vous soulagerai. » Quel dur et inutile travail n'est point celui d'être dans le siècle le serf de la concupiscence, de gémir sous le poids des sollicitudes, des inquiétudes, sous l'aiguillon de la crainte et de la douleur ! Quel fardeau plus accablant que celui de sentir son âme toujours ravalée aux choses infimes, dans l'impuissance de s'élever et de se tenir sur les sommets de sa dignité spirituelle ! Fuyez donc, mon frère, fuyez ces tourments, ces misères ; arrachez-vous aux tempêtes du monde ; venez enfin aborder au port du salut et de la paix. Ne vous souvient-il plus d'une antique promesse qui vous y oblige, d'un ser-



ment qui vous lie envers le juge tout-puissant et terrible auquel on ne saurait mentir ? Votre dilection se rappelle l'époque où, réfugiés vous et moi avec nos autres compagnons d'exil (sous la protection du comte Ebol de Roucy), nous eûmes dans le jardin du seigneur Adam un entretien sur la frivolité des joies et des richesses de ce monde périssable, sur les éternelles félicités de la gloire des cieux. Dans la ferveur de l'amour divin qui embrasait alors nos cœurs, nous fîmes au Saint-Esprit la promesse et le vœu de renoncer le plus tôt possible au monde, de n'ambitionner plus que les biens immortels et de prendre l'habit monastique. Nous aurions sur le champ réalisé ce projet sans l'absence de l'un d'entre nous, Fulcy le Borgne, alors à Rome <sup>1</sup>. Nous voulûmes attendre son retour, mais les circonstances le retardèrent et d'autres événements se produisirent. Les feux du divin amour s'éteignirent peu à peu, nos âmes s'attériorèrent, notre ferveur s'évanouit <sup>2</sup>. »

25. Les événements auxquels saint Bruno fait ici allusion furent la déposition définitive de Manassès, son expulsion du royaume de France et le retour triomphal des nobles proscrits à Reims, dont l'administration diocésaine fut provisoirement confiée jusqu'à l'élection d'un nouveau métropolitain à l'évêque de Laon. Il paraît que non-seulement le clergé et le peuple rémois mais le grand pontife Grégoire VII lui-même eussent voulu, à cette époque, promouvoir le célèbre écolâtre sur le siège de saint Remi. C'est du moins ce qui semble résulter d'une lettre écrite par le légat apostolique Hugues de Die, qui s'adressant à Grégoire VII lui parle en ces termes : « Je ne saurais trop recommander aux faveurs de votre sainteté le seigneur Brunc maître de toute science et de toute vertu. Il est, avec le prévôt de Reims Manassès de Châtillon, digne d'être employé sous votre

Saint  
Bruno pro-  
posé pour  
le siège de  
Reims.  
Un pro-  
dige  
à Paris.

<sup>1</sup> Fulcy le Borgne avait accompagné le comte Ebol de Roucy à Rome pour y soutenir au concile de 1078, présidé par saint Grégoire VII, les accusations canoniques formulées contre l'archevêque simoniaque Manassès. Celui-ci s'y était rendu de son côté pour présenter lui-même sa défense. On sait que, grâce à l'intervention du roi de France Philippe I<sup>er</sup> dont Manassès était le parent et le favori, la cause traîna en longueur et ne se termina qu'en l'an 1080 par l'excommunication et la déposition de ce titulaire indigne.

<sup>2</sup> *S. Brun. Acta: Patr. lat.* tom. cit. col. 422.

autorité aux choses qui sont de Dieu. Tous deux « ont eu l'honneur de souffrir l'outrage pour le nom de Jésus. » Tous deux seraient d'utiles et zélés coopérateurs pour la réforme disciplinaire entreprise par vous dans les Gaules <sup>1</sup>. » Cette chaleureuse recommandation ayant eu plus tard pour effet l'élection de Manassès de Châtillon au siège de Reims, on peut croire, et c'est l'opinion des Bollandistes, que saint Bruno aurait été choisi de préférence. Son nom fut mis en avant. Quelques auteurs croient même que la perspective des honneurs auxquels il était appelé effraya sa modestie au point de faire revivre dans son cœur les projets de retraite et de solitude dont il rappelait si éloquemment à Raoul le Verd la touchante origine. Cependant un fait surnaturel, dont l'authenticité révoquée en doute par Launoy a été surabondamment établie par l'érudition des Bollandistes <sup>2</sup>, vint alors déterminer la vocation de Bruno et marquer par un véritable prodige le berceau de l'ordre des Chartreux. « L'an de l'incarnation du Seigneur 1082, disent les actes, dans la cité de Paris où les études de philosophie, de théologie et de droit canonique déjà florissantes promettaient d'arriver au développement dont nous sommes aujourd'hui témoins, la tradition rapporte qu'il se produisit un événement prodigieux : *tale prodigium ibi dicitur accidisse*. L'un des docteurs les plus éminents par le savoir et en apparence les plus vertueux, placé au premier rang dans l'estime de ses compatriotes et des étrangers eux-mêmes par le charme de son langage et la profondeur de son érudition, vint à mourir après quelques jours seulement de maladie <sup>3</sup>. Le corps fut exposé, suivant l'usage, dans une bière découverte au milieu de la grande salle de l'école, où durant le premier jour l'office des morts fut chanté. Le lendemain matin, en présence de l'université parisienne des scolastiques et docteurs, *universitatis Parisiensis scholasticorum et doctorum*, réunis pour les funérailles on procéda à la levée du corps. Mais en ce moment, à la stupéfaction générale, ce mort qui le pa-

<sup>1</sup> Hug. Diens. *Epist. ad Greg. VII*; *Patr. Lat.* t. CLII, col. 72.

<sup>2</sup> *S. Brun. Act.* Ibid. § x, col. 108 et sqq.

<sup>3</sup> La tradition a conservé le nom de ce docteur qui s'appelait Raymond Dicerès.

raissait et qui l'était très-réellement leva soudain la tête, se dressa sur son séant et d'une voix qui terrifia toute l'assemblée s'écria : « Par un juste jugement de Dieu, j'ai été accusé ! » Puis la tête retomba inanimée et le mort reprit sa rigidité cadavérique. La stupeur, l'effroi avaient glacé tous les assistants. Lorsqu'on put retrouver assez de calme pour délibérer, on convint de surseoir aux obsèques et de laisser la bière jusqu'au lendemain. La foule fut immense cette seconde fois. Comme on se disposait à soulever le cercueil pour le porter à l'église, le mort leva encore la tête et d'une voix déchirante avec un accent épouvantable : « Par un juste jugement de Dieu, s'écria-t-il, j'ai été jugé ! » La multitude plus nombreuse que la veille entendit distinctement cette voix sépulchrable, et frissonna de terreur. On convint encore de retarder d'un jour les funérailles. Mais alors la ville entière soulevée par cette formidable nouvelle accourut pleine de terreur et d'anxiété. Le mort releva encore la tête et d'une voix tonnante fit entendre ce dernier cri : « Par un juste jugement de Dieu j'ai été condamné ! » Ce fut alors au milieu de cette multitude une indescriptible consternation. La certitude désormais irrécusable de la damnation éternelle d'un docteur dont la vertu semblait égaler le savoir plongea la ville entière dans la pénitence et le deuil <sup>4</sup>. »

26. « Or parmi ceux qui entendirent successivement les trois exclamations du mort, continuent les actes, se trouvait le maître en théologie Bruno, écolâtre et chanoine de l'église de Reims. Bouleversé jusqu'au fond de l'âme et versant des larmes de componction, il s'adressa en ces termes à quelques amis qui l'avaient accompagné : « Que ferons-nous, mes bien-aimés ? Courrons-nous encore à notre perte ? Si l'on traite ainsi le bois vert, que fera-t-on du bois sec ? Vous venez d'entendre la voix terrible d'un homme qui fut grand par la science et qui passait pour un saint. Qu'adviendra-t-il de nous, misérables pécheurs ? Cette voix nous a glacés d'épouvante ; que sera-ce quand le rugissement du lion de Juda, la trompette du dernier jugement retentiront à nos oreilles, et qu'il sera

Retraite  
de saint  
Bruno à  
Sex - Fon-  
taine. Con-  
férence  
avec saint  
Robert de  
Molesmes.  
Départ  
pour  
Grenoble.

<sup>4</sup> S. Brun. Act. Patr. Lat. tom. cit. col. 483.

dit aux générations endormies dans la tombe : « Levez-vous, morts, venez au jugement ! » Où fuir, où nous cacher alors ? C'est maintenant qu'il nous faut fuir la damnation. Sortons du milieu de Babylone, quittons la Pentapole du monde, déjà atteinte par le feu et le soufre de la justice divine. A l'exemple du bienheureux Paul premier ermite, des bienheureux Antoine, Arsène, Evagrius, ces illustres disciples de saint Jean-Baptiste, fuyons la colère à venir, la sentence d'éternelle damnation ; allons au désert chercher l'arche du salut, le port assuré de la pénitence. » Ils firent ainsi, et se dirigèrent d'abord à Sex-Fontaine <sup>1</sup>, prieuré du diocèse de Langres qui venait d'être donné à la nouvelle congrégation de Molesmes. Là saint Bruno, le futur fondateur des Chartreux, prit conseil de saint Robert le futur fondateur des Cisterciens. Épris l'un et l'autre d'une passion égale pour la mortification et la solitude, ces deux grands hommes comprirent que leur vocation était cependant différente. Robert était appelé de Dieu à opérer une vaste réforme dans l'ordre bénédictin. Bruno devait fonder un nouvel ordre, celui du silence perpétuel, du travail solitaire, de la contemplation ininterrompue. Robert était uni par les liens d'une amitié sainte avec le grand évêque de Grenoble Hugues de Châteauneuf, dont le nom devait aussi plus tard être inscrit au catalogue des élus. Le diocèse de Grenoble offrait dans les rochers escarpés de ses montagnes des retraites telles que les cherchait Bruno ; le concours du vénérable évêque ne devait point manquer à la nouvelle colonie. Hugues avait suivi quelque temps à Reims les leçons du célèbre écolâtre. Cette circonstance que Bruno fit connaître à saint Robert ne pouvait que confirmer celui-ci dans sa première pensée. L'Esprit de Dieu l'avait réellement inspirée. Bruno partit donc le cœur plein de joie et d'espérance pour Grenoble, accompagné des six religieux qui allaient sous sa direction inaugurer le nouvel ordre. « C'étaient, disent les actes, maître Landuin, qui devait succéder à Bruno comme prieur de la Chartreuse : les deux Étienne, l'un de Bourg, l'autre de Die, tous deux anciens chanoines réguliers de Saint-Ruf, autorisés par leur

<sup>1</sup> *Sicca-Fontana.*



abbé à suivre une voie plus parfaite; un prêtre nommé Hugues qu'ils avaient surnommé le Chapelain, parce que seul d'entre eux il avait reçu le caractère sacerdotal, enfin deux laïques ou frères convers, André et Guarin <sup>1</sup>. »

27. Le saint évêque de Grenoble vers lequel se dirigeaient ces généreux solitaires n'avait point été prévenu de leur prochaine arrivée. Bruno avait laissé à la Providence le soin de disposer toutes choses pour l'accomplissement de ses desseins. D'ailleurs Hugues était lui-même un homme de Dieu. Né en 1053 près de Valence à Châteauneuf, dont son père était comte, il avait de bonne heure manifesté un vif attrait pour l'étude des saintes lettres et la vocation ecclésiastique. Envoyé par ses pieux parents aux écoles de Paris et de Reims, il avait dans cette dernière ville suivi les leçons de Bruno. Au retour, pourvu malgré sa grande jeunesse d'une prébende canoniale, il se fit admirer de ses compatriotes par une angélique modestie et une sainteté au-dessus de son âge. « En ce temps, disent les actes, le seigneur Hugues de Die, légat apostolique dans les Gaules, ayant été chargé par le saint pape Grégoire VII de visiter les divers diocèses pour y rétablir dans sa pureté la discipline cléricale, vint à Valence. Il fut frappé des hautes qualités du jeune chanoine et le pria de devenir son auxiliaire et son coopérateur dans l'entreprise si laborieuse de la réforme des diocèses de France. Les luttes à soutenir étaient nombreuses. Il ne s'agissait pas seulement de combattre les sacrilèges usurpations des laïques qui s'emparaient des églises, des dimes, des cimetières; il fallait expulser ou rappeler à la sainteté de leur vocation les prêtres clérogames et simoniaques qui, sans respect pour leur caractère sacerdotal, trafiquaient des bénéfices, contractaient solennellement des mariages et faisaient gloire de leur ignominie. Hugues de Châteauneuf se dévoua à cette mission; il suivit dès lors le légat. Quelques années après, en 1080, comme Hugues de Die présidait un concile à Avignon, les chanoines de Grenoble vinrent demander un évêque pour leur église, et désignèrent le jeune chanoine comme l'élu du clergé et du peuple. Le

Saint  
Hugues  
évêque de  
Grenoble.

<sup>1</sup> S. Brun. *Acta*, loc. cit. col. 496.

légat et le concile tout entier applaudirent à ce choix. Seul Hugues de Châteauneuf qui n'avait alors que vingt-sept ans opposa la plus vive résistance. Tremblant de tous ses membres, comme s'il eût été frappé par la foudre, il poussait des cris de désespoir, invoquant pour écarter de lui un tel fardeau son défaut d'âge, de science et de vertu, déclarant que le contraindre serait l'exposer à perdre son âme et compromettre les intérêts sacrés qu'on voulait lui confier. Dans son humilité profonde il se croyait sincèrement indigne de l'épiscopat, et jusqu'à son dernier jour il persista dans cette pensée <sup>1</sup>. » Cependant le légat et tous les pères du concile d'Avignon réunissant leurs efforts triomphèrent de ses répugnances; ils le déterminèrent à se rendre à Rome, où le grand pontife Grégoire VII prononcerait en dernier ressort. « Durant le voyage, continuent les actes, le jeune élu se reprochait comme un crime d'avoir cédé à leurs instances. Ce fut donc en versant un torrent de larmes qu'il parut devant le grand pape, s'accusant d'avoir été victime d'une tentation de l'esprit du mal, suppliant le vicaire de Jésus-Christ auquel il ouvrit son cœur par une confession sincère de l'admettre à la pénitence et de ne point donner suite à la promotion dont il se jugeait de plus en plus indigne. Mais le bienheureux pape, si expérimenté dans les voies spirituelles et dans le gouvernement des âmes intérieures, lui parla avec tant d'affection, il entra tellement dans ce cœur embrasé des flammes de l'amour divin, qu'il fit tomber tous ses scrupules. « Le démon prévoit, lui dit-il, le bien que vous êtes appelé à faire dans la sainte Église et les vertus que par votre enseignement et vos exemples vous ferez éclore au milieu de votre peuple. C'est pourquoi il veut empêcher votre promotion, et le meilleur auxiliaire qu'il ait trouvé jusqu'ici c'est vous-même. Ayez courage, mon fils, Dieu vous appelle au combat; il couronnera un jour vos victoires. » Grégoire VII sacra de sa main cet évêque de Grenoble qui n'avait que vingt-sept ans et dont la sainteté était déjà si éclatante. Il donna au jeune évêque une crosse, un anneau et deux volumes contenant l'un le Commentaire

<sup>1</sup> S. Hug. Gratian. *Act. Pat. Lat.* t. CLIII, col. 766.

de saint Augustin sur les psaumes, l'autre le traité *de Officiis* de saint Ambroise, précieuses reliques, ajoute l'hagiographe, dont saint Hugues de Grenoble ne se sépara plus jusqu'à son dernier jour. » Les luttes prédites par le bienheureux pape ne lui firent pas défaut. « Il trouva son église et son diocèse dans le plus affreux désordre, continuent les actes. Le clergé et le peuple vivaient dans une profonde ignorance des vérités religieuses. Les prêtres se mariaient, célébraient publiquement leurs noces, vendaient et achetaient les sacrements et les bénéfices : les laïques s'emparaient des églises, des paroisses, des chapellenies, des cimetières ; ils les faisaient administrer pour leur compte par des prêtres avec lesquels ils partageaient le revenu. Les précédents évêques, ou plutôt les tyrans simoniaques qui en avaient porté le titre, avaient aliéné ou dilapidé tous les biens de la cathédrale et de l'évêché. Hugues se mit courageusement à l'œuvre. Il parcourut successivement toutes les parties de son diocèse, résolu à réformer les mœurs du clergé et à corriger tous les abus. Ce fut alors contre lui un soulèvement général, une persécution qui alla jusqu'aux plus extrêmes violences. L'humble évêque, toujours persuadé que son insuffisance personnelle et son peu de mérite étaient les seuls obstacles au bien, prit le parti après deux ans d'inutiles efforts de résigner ses fonctions entre les mains de Grégoire VII. Il se retira au monastère de la Chaise-Dieu près de Clermont, et revêtit l'habit monastique (1082). Mais le grand pape refusa absolument d'agréer sa démission. Il le contraignit à reprendre l'administration de son diocèse, lui promettant de la part de Dieu que sa persévérance triompherait enfin de toutes les difficultés et que le champ qu'il avait à cultiver ne serait pas toujours stérile <sup>1</sup>. »

28. Tel était saint Hugues à qui saint Robert de Molesmes envoyait saint Bruno. « La nuit qui précéda l'arrivée à Grenoble des sept héros de la solitude, continuent les actes, le pieux évêque dans un songe prophétique s'était vu conduit en une solitude des montagnes de son diocèse nommée *Carthusia* (la Chartreuse). Sept étoiles bril-

Fondation  
de  
la Char-  
treuse de  
Grenoble.

<sup>1</sup> S. Hug. Gratianop. *Vita*; *Patr. Lat.* t. CLIII, col. 768.

lantes de lumière le précédèrent sur la route escarpée, et il voyait dans ce désert s'élever un temple à la construction duquel présidait le Seigneur lui-même. Le lendemain, lorsque Bruno son ancien maître et les six autres religieux qui l'accompagnaient vinrent se prosterner à ses pieds, lui demandant dans son diocèse un désert où ils pussent servir Dieu dans le silence et la pauvreté, Hugues comprit le sens des sept étoiles de la vision. Il voulut conduire lui-même les sept étoiles vivantes de la solitude au désert de la *Carthusia*. C'était le lieu que le Seigneur avait choisi lui-même pour y élever un temple à sa gloire. L'ordre nouveau prit le nom de ce désert prédestiné. Bruno y éleva un modeste oratoire auprès duquel se groupèrent des cellules séparées les unes des autres, comme les anciennes laures de la Palestine. Alors commença cette vie angélique de contemplation, de travail, de prière, dont l'austérité rappelait celle des Thébaines. Chaque cellule fut d'abord habitée par deux moines : mais à mesure que d'autres ermitages purent être construits, chaque moine vécut complètement isolé. Leur temps se partageait entre la méditation, la prière orale et le travail manuel. « C'est de ces cellules silencieuses et occupées, dit le docteur Fehr, que sortirent de nombreuses et remarquables copies des anciens classiques, de merveilleux documents d'histoire, de littérature, de science, des manuscrits inimitables. » L'ancien écolâtre de Reims pour s'être condamné au silence perpétuel n'avait pas renoncé à édifier le monde par sa doctrine. Il voulut que son ordre fût celui de l'érudition chrétienne et de la saine littérature. Lui-même collationnait les manuscrits et rétablissait l'intégrité des textes. Le comte de Nevers lui fournissait chaque année la provision de parchemin qui devait servir à la transcription. Mais chez les Chartreux la science et l'érudition étaient sanctifiées par les salutaires rigueurs de la pénitence. « Ils semblent, dit un chroniqueur contemporain, n'avoir un corps que pour le mortifier. » L'usage de la viande, du beurre, de l'huile, de la graisse, leur était interdit. Depuis l'Exaltation de la Sainte Croix (14 septembre) jusqu'à Pâques, c'est-à-dire durant les deux tiers de l'année, ils ne mangeaient qu'une fois par jour. Pendant l'avent, le carême et tous les vendredis de l'année, ils s'abstenaient



d'œufs et de laitage. La maigre portion de chaque solitaire lui était passée par une ouverture pratiquée à la porte de la cellule, excepté aux fêtes solennelles où le repas se prenait en commun. Les vêpres et les matines étaient chantées à l'église; les autres heures canoniales récitées individuellement. Une chemise de laine grossière, une robe de bure rattachée par un cordon de cuir, un scapulaire et un capuchon de couleur blanche formaient le costume des solitaires. Ces règles que Bruno par humilité ne voulut point écrire furent recueillies dans le siècle suivant par le prieur Guigues sous le titre de « Coutumes des Chartreux. » La pauvreté la plus absolue régna dans ce domaine de l'abnégation et du renoncement. Sauf le calice d'argent qui servait pour la célébration du divin sacrifice, aucun objet de métal précieux, aucun ornement de soie ou de riche étoffe ne pouvait être employé dans l'église des Chartreux. Comme jadis les ermites de Scété, ils n'avaient d'autre possession territoriale que les stériles rochers de leur désert. Quelle joie cependant, quelle allégresse sainte au milieu de cette éclatante pauvreté! « Témoin de ces merveilles écloses au désert, disent les actes, le bienheureux évêque de Grenoble ne pouvait plus s'arracher à la Chartreuse bénie. Il y faisait de longs séjours, partageant la cellule d'un vénérable religieux nommé Guillaume, qui fut depuis prieur de Saint-Laurent. Un jour Guillaume vint trouver Bruno, et se prosternant à ses pieds le supplia d'intervenir près du saint évêque qui dans la cellule commune s'attribuait tous les offices les plus humbles, prenant l'attitude non pas même d'un égal mais celle d'un serviteur. Il fallait que de temps en temps Bruno usât de son autorité pour déterminer saint Hugues à quitter ce séjour des célestes consolations. « Retournez, lui disait-il, au troupeau qui vous est confié. Accomplissez les devoirs de votre charge pastorale. » L'humble évêque obéissait. Dans son ardeur pour la sainte pauvreté il résolut de vendre ses chevaux, d'en distribuer l'argent aux pauvres et de parcourir à pied les paroisses de son diocèse. Il consulta à ce sujet saint Bruno aux ordres duquel il voulait toujours se soumettre, comme s'il eût relevé de sa juridiction abbatiale. Bruno le dissuada de ce dessein. « A part la singularité qui pourrait, lui dit-il, déplaire à d'autres évêques, il y aurait

pour vous impossibilité matérielle de suffire aux fatigues des visites pastorales <sup>1</sup>. » Saint Hugues n'insista point. Il continua à se partager entre les soins de son diocèse et les mortifications du désert pleines de délices pour son cœur. La Chartreuse devint un centre de régénération spirituelle pour le clergé et le peuple de Grenoble. La prédiction de saint Grégoire VII se vérifiait. Le champ cultivé par le saint évêque devenait fertile. Les sept étoiles resplendissantes de clarté illuminaient ces contrées plongées naguère « dans les ténèbres de l'ignorance religieuse, assises à l'ombre de la mort <sup>2</sup>. »

Le comte  
de Nevers  
et saint  
Bruno.

29. Le parfum céleste émané du désert de la Chartreuse attirait les âmes comme un charme angélique. Nous avons dit que le comte de Nevers avait été l'un des premiers bienfaiteurs du nouvel institut. Il était venu en effet voir de ses yeux les merveilles de sainteté dont on parlait dans toute la France. Comme le saint évêque de Grenoble, il eût voulu renoncer à tous les honneurs du monde pour partager une des cellules des pieux ermites. Bruno, « cet homme au cœur profond, » *vir profundi cordis*, selon l'expression des actes, ne le permit pas. De même que saint Grégoire VII, il comprenait que les princes et les seigneurs vraiment dévoués à Dieu et à l'Église pouvaient rendre plus de services dans le monde que sous l'habit monastique. Le moment approchait d'ailleurs où le cri de « Dieu le veut ! » poussé par un vicaire de Jésus-Christ allait enrôler dans la croisade de l'épée tous les chevaliers qui se sentaient appelés à la croisade de la prière. Les saints ont des vues surnaturelles qui dirigent toutes leurs actions. Saint Bruno ne savait peut-être pas d'une manière distincte en 1085 que trois ans plus tard un de ses anciens disciples de l'école de Reims, Odo de Lagery, serait appelé sous le nom d'Urbain II à s'asseoir sur le siège apostolique. Il ne savait sans doute pas, du moins par les voies ordinaires de la sagesse et de la prévoyance humaine, qu'Urbain II l'appellerait lui-même dans ses conseils et organiserait avec lui cette grande expédition qui changea la face du monde et qui devait porter le surnom historique de *Gesta Dei per Francos*. Mais l'Esprit-Saint qui dirige les hommes

<sup>1</sup> S. Hugon. Gratianop. *Vita*, loc. cit.

<sup>2</sup> Is. IX, 2.

de foi et de prière le guidait à son insu vers un but encore ignoré. Quand éclata la croisade, cette merveilleuse entreprise qui fut vraiment le salut de l'Europe chrétienne et le triomphe de la civilisation sur la barbarie musulmane, les populations se souvinrent que Bruno y avait depuis longtemps coopéré. Tous les ordres religieux durent contribuer par une taxe proportionnelle aux frais de la guerre sainte ; seules les maisons des Chartreux en furent exemptes.

30. Mais si Bruno avait refusé au comte de Nevers la faveur d'être admis aux délices de la solitude érémitique, il s'empessa de recevoir un autre chevalier dont la bravoure s'était jadis signalée par mille exploits. Le comte Odilo de Châteauneuf, père de saint Hugues de Grenoble, était alors septuagénaire. « Sa vie dans le siècle sous l'armure du soldat, disent les actes, avait été un modèle d'honneur, de loyauté et de vertu. Il avait surtout pour le mensonge une horreur qui formait comme le trait distinctif de son caractère et qui faisait l'admiration des religieux eux-mêmes. L'évêque de Grenoble son fils lui parla des admirables vertus pratiquées par les nouveaux hôtes de la Chartreuse. Odilo ne put résister aux charmes de cette solitude. Oubliant sa vieillesse, comptant pour rien les soins que pouvait réclamer son âge et les habitudes de sa vie militaire, il embrassa avec un courage vraiment héroïque les rudes austérités de la Chartreuse. Durant dix-huit ans, car il mourut presque centenaire, son ardeur ne se ralentit jamais. Son humilité, sa douceur, l'aménité de son caractère le rendaient l'objet de la vénération de tous les religieux. Quand vint l'heure où il allait « entrer dans la voie de toute chair » et émigrer vers le Seigneur, l'évêque son fils lui donna les onctions saintes, le communia de sa main et lui ferma les yeux. Le courageux évêque célébra le saint sacrifice, accompagné d'abondantes aumônes, le jour des obsèques. Lorsqu'Odilo s'était fait chartreux, sa pieuse femme, « la vénérable mère de saint Hugues, » ajoutent les actes, vivait encore. Elle fut la première à encourager son époux dans sa vocation de renoncement et de sacrifice, promettant elle-même de se consacrer au service de Dieu. Or, comme les monastères de femmes étaient rares alors dans cette contrée, saint Hugues conseilla à sa mère de faire les vœux de religion et de les pratiquer dans

Odilo de  
Châteauneuf  
père de  
saint  
Hugues de  
Grenoble  
se fait  
chartreux.

sa propre demeure en servant Dieu dans la prière, le jeûne, la retraite, l'exercice de l'aumône et des autres œuvres de charité. » C'était, nous l'avons vu, une des formes nouvelles que venaient de prendre en Allemagne et en France les congrégations laïques, alliant, comme dans la primitive Église, la régularité d'une discipline ascétique avec les habitudes de la vie de famille. « Les frères de saint Hugues, reprennent les actes, étaient de jeunes et vaillants chevaliers. Leur mère continua à les diriger par ses exemples et ses conseils. Ils répondirent à ses soins et à ses espérances. Lorsque Dieu voulut rappeler à lui cette vaillante chrétienne, elle eut la joie d'être assistée sur son lit de mort par le saint évêque son fils. Rappelant alors un souvenir qui avait fait le charme de sa vie tout entière, elle disait en parlant de l'enfance de saint Hugues, que dans un songe prophétique elle avait vu Pierre le prince des apôtres présenter ce fils de bénédiction à Notre-Seigneur Jésus-Christ <sup>1</sup>. »

Confé-  
rence de  
saint  
Robert  
avec les  
religieux  
de  
Molesmes.

31. Pendant que ces merveilles de sainteté illustraient l'ordre naissant des Chartreux, cet ordre qui eut le privilège de n'avoir jamais depuis sa fondation besoin d'aucune réforme, saint Robert luttait à Molesmes contre une tendance au relâchement qui s'était accentuée parmi ses religieux, à mesure que leur nombre augmentait et que les donations faites au monastère en avaient banni la pauvreté primitive. Voici, d'après Ordéric Vital, la conférence mémorable qui s'établit entre le zélé fondateur et les moines dyscoles. « Frères bien-aimés, dit Robert, nous avons fait profession de suivre la règle du saint patriarche Benoît notre père. Mais à mon avis nous ne pratiquons pas intégralement cette règle. Plusieurs observances qui n'y sont point mentionnées sont en usage parmi nous, tandis que nous négligeons d'autres prescriptions qui s'y trouvent formellement inscrites. Nous ne pratiquons pas le travail manuel, et cependant tous les pères du désert l'ont tenu en grand honneur. Si vous en doutiez, mes amis et frères, lisez je vous prie les vies des saints anachorètes Antoine, Macaire, Pacôme, et avant toutes les autres celle du grand apôtre Paul, le docteur des nations. Nous

<sup>1</sup> S. Hug. Gratianop. *Vita*, tom. cit. col. 765.



trouvons d'abondantes ressources pour la nourriture et le vêtement dans les dîmes, les oblations faites aux églises ; mais ces revenus appartiennent légitimement aux prêtres : les détourner à notre profit est un abus. Quoi donc ! nous mangerons la substance des autres et nous participerons ainsi aux péchés des hommes ! Est-ce là ce que vous êtes venus chercher au désert ? Non, non, la règle de saint Benoît est admirable : il nous faut l'observer scrupuleusement dans son intégrité, sans en dévier d'une seule ligne. Travaillons de nos mains pour gagner notre habillement et notre nourriture ; renoncions à l'usage des fourrures et des matelas dont on ne trouve nul vestige dans la règle ; laissons aux prêtres et aux clercs des divers diocèses les dîmes et les oblations faites aux églises de nos prieurés. Ainsi nous rentrerons dans la voie suivie par nos pères, et à leur exemple nous conquerrons la couronne promise aux généreux soldats du Christ. » La grande majorité des religieux se montra d'un sentiment contraire. « Le genre de vie que nous suivons, dirent-ils, a été adopté par tous les saints qui ont fondé des ordres religieux dans les Gaules ; c'est celui dont nous avons fait profession en prononçant nos vœux monastiques ; nous l'avons observé jusqu'à ce jour et nous souhaitons y persévérer jusqu'à la mort. Vous nous proposez, vénérable père, l'exemple des austérités pratiquées dans les Thébâides par les anachorètes de l'Égypte réfugiés au désert pour fuir les persécutions païennes. Mais veuillez tenir compte de la différence des siècles. Est-il un seul docteur qui pourrait obliger les fidèles à souffrir en temps de paix les supplices que les martyrs étaient contraints de subir de la part des persécuteurs ? Suivant les préceptes de la loi divine, vous avez à considérer dans votre sagesse paternelle le meilleur moyen de diriger dans les voies de Dieu les âmes qui se sont volontairement arrachées aux vanités du monde pour embrasser sous votre conduite une vie plus parfaite. Mais de ce que nous voulons tous échanger nos imperfections pour une sainteté plus grande, est-ce une raison de nous jeter violemment dans les déserts où se cachaient les Paul et les Antoine ? Ils avaient été contraints de fuir la maison paternelle, où leurs parents menaçaient de les mettre à mort s'ils ne renonçaient à leur foi.

Les circonstances de leur vocation n'eurent donc rien de commun avec ce qui se passe de nos jours. » Aux récriminations des moines, le saint abbé répondit en ces termes : « Cette inimitable vie des pères d'Égypte, je vous la rappelais comme un encouragement au bien et nullement comme une obligation, car il n'entre nullement dans ma pensée de vous imposer de force aucune charge nouvelle. Je voulais seulement agir sur vos cœurs par une douce et salutaire persuasion. Quant à la règle de saint Benoît que vous avez pris l'engagement de suivre, il est manifeste que j'ai le devoir de vous en rappeler l'observance. En y manquant, je m'exposerais le premier, et vous ensuite, à la condamnation du souverain juge. » Les moines ne cédèrent point. « Notre bienheureux père Benoît, dirent-ils, envoya dans les Gaules pour y établir son ordre monastique le plus cher de ses disciples, saint Maur, à qui il remit un exemplaire de la règle écrit de sa main. Il lui donna en même temps la livre exacte que doit peser la portion de pain et l'hémine pour la mesure du vin. Accueilli par le roi des Francs Théodebert, saint Maur se fixa dans notre pays ; il construisit le monastère de Glanfeuil dont l'emplacement lui fut offert par Florus, l'un des conseillers du roi. Mais avec un discernement admirable, saint Maur ne confondit point les temps ni les climats ; il ne prétendit nullement implanter sous le ciel brumeux et dans l'atmosphère souvent glaciale de notre Occident les usages que le soleil brûlant de l'Égypte rendaient sans danger pour les pères de la Thébaïde. En cela il se conformait au principe posé par saint Benoît lui-même dans le LV<sup>e</sup> chapitre de la règle ainsi conçu : « Les vêtements des frères seront appropriés aux saisons et à la température de chaque pays. Dans les climats froids il en faut plus, et moins dans les climats chauds. La proportion à garder est laissée à l'appréciation de l'abbé <sup>1</sup>. » Il faut interpréter de même ce qui concerne l'alimentation et le breuvage, tempérant toute chose dans une mesure qui ne soit ni le relâchement coupable, ni la rigueur exagérée. Le costume doit nécessairement varier suivant les climats.

<sup>1</sup> S. Benedict. *Regul.* cap. LV; *Patr. Lat.* t. LXVI. — Cf. tome XIV de cette *Histoire*, p. 356.

Dans nos pays d'Occident il ne saurait être le même que dans les régions torrides. De même pour l'alimentation. En Italie ou en Palestine l'huile d'olive est abondante et l'on peut se passer de beurre ou de graisse dont l'usage est indispensable chez nous. Quant au travail manuel, si nous nous en dispensons, c'est encore en vertu des traditions propres à notre pays, lesquelles nous ont été léguées par nos saints prédécesseurs. Les rois francs Dagobert I, Thierry, Charlemagne et les autres empereurs fondèrent pieusement dans notre patrie des monastères. Ils les pourvurent de revenus suffisants pour l'entretien des serviteurs de Dieu qui se consacraient à la vie de prière et de solitude. Ils les pourvurent d'un grand nombre de serviteurs destinés au labeur quotidien, afin que les moines pussent consacrer tout leur temps à célébrer les saints offices, à psalmodier les heures canoniales, à prier pour leurs bienfaiteurs. De là un principe fondé sur l'institution royale et la pratique ininterrompue a prévalu pour tous les ordres religieux de la Gaule : « Aux gens de la campagne la culture des champs, aux serfs les œuvres serviles, aux religieux qui ont renoncé à toutes les vanités du siècle pour s'enrôler dans la milice du Roi des rois et s'enfermer dans l'enceinte d'un cloître l'étude de la loi sainte, la méditation des choses divines, le silence de l'oraison, la psalmodie qui nuit et jour chante la gloire du Créateur. » Dans tout l'Occident il en est ainsi : tous le savent et l'approuvent. Quoi donc ! faudrait-il que les gens des campagnes habitués aux travaux des champs fussent arrachés à leur vie ordinaire et se croisant les bras, dans une oisiveté aussi inopportune que dangereuse, pussent égayer leur loisir à voir des sages, des savants, des docteurs, faire le métier de serfs et désertier pour la charrue les livres, les chaires et les écoles ? L'usage que nous faisons pour notre entretien des dîmes et des oblations des fidèles est également autorisé et légitime. L'apôtre saint Paul dans son épître aux Corinthiens en établit le principe d'une manière générale en ces termes : *Qui in sacrario operantur de sacrario edunt* <sup>1</sup>. Notre-Seigneur lui-même lorsqu'il envoya ses apôtres prêcher

<sup>1</sup> « Les ouvriers du sanctuaire vivent du sanctuaire. » (I Cor. ix, 13.)

l'évangile l'avait ainsi statué. Or, en vertu de notre office et de notre institution nous faisons partie de l'ordre clérical; c'est donc à juste titre que nous possédons des bénéfices ecclésiastiques auxquels nous ne consentirons point à renoncer. Telle est, révérend père, notre ferme résolution. Nous maintiendrons les coutumes des anciens monastères des Gaules, comme on les observe à Cluny, à Tours et dans toutes les congrégations régulières. Agir autrement serait nous jeter témérairement dans des innovations qui nous attireraient le blâme de tous les instituts religieux de l'Occident <sup>1</sup>. » Il fut impossible au bienheureux Robert de vaincre ces opiniâtres résistances.

Insubordi-  
nation des  
religieux  
de  
Molesmes.

32. Le saint abbé se vit dès lors en butte à mille persécutions. « Les fils de Béliar, dit l'hagiographe, s'insurgeaient atrocement contre l'homme de Dieu, le provoquant, l'abreuvant d'amertume, torturant l'âme du juste par des œuvres impies <sup>2</sup>. » C'est sans doute à cette période de révolte et d'insubordination que se rapporte le fait suivant ajouté en forme d'appendice au récit des actes. « Un jour deux clercs venus en pèlerinage, rencontrant l'homme de Dieu à la porte de l'église, le prièrent de leur faire donner quelque nourriture. Le charitable abbé manda aussitôt le frère économe chargé du service des tables et lui ordonna de prendre soin des deux étrangers. Il ne reste pas dans tout le monastère un seul morceau de pain, répondit le frère. — Mais alors, demanda l'homme de Dieu, avec quoi nourrirez-vous aujourd'hui la communauté? — Je n'en sais rien, répartit insolemment l'économe et il s'éloigna. — Quelques heures après, l'office du matin et la célébration de la messe étant achevés, on donna suivant la coutume, le signal du repas conventuel au son de la cymbale. L'homme de Dieu en se rendant au réfectoire demanda à l'économe ce qu'il allait servir aux frères, puisqu'il n'avait plus de pain. — J'ai eu soin de mettre en réserve ce qui était nécessaire, répondit celui-ci, et les vivres ne manqueront pas. — A ces mots, le saint dans un transport de zèle, frémissant et indigné de trouver dans

<sup>1</sup> Orderic. Vital. *Hist. Ecclesiast.* Pars III, lib. VIII, cap. 25; *Patr. Lat.* Tom. CLXXXVIII, col. 640.

<sup>2</sup> Bolland. 29 avril. *Vit. S. Robert.* p. 671.



le troupeau confié à ses soins la désobéissance et la discorde, entra au réfectoire, prit tous les pains déjà placés sur les tables, les mit dans une corbeille et courut les jeter dans la Laigne qui coulait au pied du monastère. Comme il rentrait après cet acte de rigoureuse fermeté, Dieu voulant manifester aux yeux des frères rebelles la sainteté de son serviteur, permit qu'à la porte se trouvassent trois chariots remplis de pain, envoyés au monastère par de pieuses dames de Châtillon-sur-Seine. Robert convoquant alors les religieux reprimanda l'économe désobéissant et leur recommanda à tous la charité et la confiance absolue au Seigneur<sup>1</sup>. » Mais ses exhortations tombaient sur des cœurs indociles. « Ne vous étonnez pas, lecteurs, reprend l'hagiographe, si l'esprit du mal se rencontre parfois dans une congrégation sainte. L'orgueil, cet héritage de la déchéance originelle, se glisse parmi les âmes qui ont renoncé à tout le reste : il peut se cacher sous la cendre et le cilice, aussi bien que s'étaler sous la soie et la pourpre<sup>2</sup>. »

33. Dans sa lutte contre le relâchement et dans son zèle pour une réforme qui effrayait la majorité des religieux de Molesmes, Robert était vaillamment secondé par le bienheureux Albéric, par saint Etienne Harding et par deux autres frères dont les actes ne font pas connaître le nom. Avec eux il résolut de quitter une abbaye où sa voix n'était plus écoutée. Secouant donc la poussière de ses pieds, il vint s'établir en une *cella* désignée par les actes sous le nom de *Vivicus* et qu'on croit être le village appelé aujourd'hui Viviers-l'Artaud<sup>3</sup> (1085), où quelques pieux ermites s'étaient déjà fixés. Ce fut comme la troisième halte providentielle dans l'itinéraire qui devait aboutir à Cîteaux. « A Vivicus, Robert et sa petite colonie se livraient au travail des mains, servant le Seigneur dans l'oraison, la prière et les veilles avec une ardeur infatigable. Robert qui excellait en sainteté se considérait comme le dernier et le serviteur de tous. Forcé de présider, il le faisait en toute modestie, prodiguant ses soins aux

Retraite  
de saint  
Robert  
à Viviers-  
l'Artaud.  
Son retour  
à  
Molesmes.

<sup>1</sup> Bolland. loc. cit. p. 676.

<sup>2</sup> Bolland. *Vit. S. Robert.* p. 671.

<sup>3</sup> Matthieu. *Hist. des évêques de Langres*, p. 58. Viviers est aujourd'hui un village de 400 âmes du département de l'Aube, à 10 kilom. de Bar-sur-Seine.

infirmes, prenant la plus grande part dans les labeurs et les fatigues, réalisant enfin la parole de l'apôtre : *Forma gregis factus ex animo*<sup>1</sup>. « Cependant, continue l'hagiographe, les religieux de Molesmes ne tardèrent point à se repentir de leur désobéissance. L'abondance des biens de la terre qui les avait portés à la révolte leur fit défaut après le départ du saint abbé. Aucune donation nouvelle ne leur était faite ; les anciennes s'épuisaient ou leur étaient retirées. Ils intervinrent alors près de Jocerand évêque de Langres ; ils s'adressèrent au souverain pontife lui-même pour que l'homme de Dieu leur fût rendu. » Ici l'hagiographe commet une première erreur en désignant sous le nom de Jocerand l'évêque de Langres auquel les religieux firent parvenir leur requête, et une seconde en supposant une intervention directe du souverain pontife qui était alors Grégoire VII. Jocerand ou Goceran ne monta sur le siège de Langres qu'en 1113, deux ans après la mort du saint abbé de Molesmes. Ce ne fut donc point à lui que s'adressèrent les moines repentants, mais à son prédécesseur Robert de Bourgogne, fils du premier duc de ce nom. Robert de Bourgogne succéda à l'évêque Raynard en 1085. Dans sa jeunesse, il avait suivi à Reims les leçons de l'écolâtre Bruno, et s'était retiré du monde à l'époque de la conversion de saint Simon de Crépy, avec lequel une pieuse amitié l'unissait. Devenu prieur de Sainte-Germaine près de Bar-sur-Aube, l'héritier des ducs de Bourgogne se croyait pour jamais délivré des grandeurs humaines. Pendant que son frère Henri ajoutant un nouvel éclat aux gloires de sa royale origine allait en Espagne combattre les Maures et fonder en Portugal une principauté chrétienne, le prieur de Sainte-Germaine ne songeait qu'à ensevelir sa vie dans l'obscurité du cloître. Élu par les suffrages unanimes du clergé et du peuple de Langres, il lui fallut subir les honneurs de l'épiscopat. La sainteté s'assit avec lui sur le siège où on le força de monter. Intimement lié avec saint Robert de Molesmes dont il vénérât et admirait les éminentes vertus, il était l'intermédiaire le mieux choisi pour négocier le retour du pieux fondateur dans son abbaye. La négociation

<sup>1</sup> Bolland. loc. cit. I Petr. v, 3.

entreprise à ce sujet se poursuivit avec l'archevêque Hugues de Lyon, légat apostolique de Grégoire VII dans les Gaules, sans remonter jusqu'au grand pape lui-même. Les Bollandistes qui ont élucidé ce point d'histoire avec leur érudition accoutumée, terminent ce récit épisodique par les paroles suivantes de l'annaliste cistercien Manriquez : « L'ordre s'étant rétabli parmi les religieux de Molesmes, il n'y eut plus qu'un troupeau et qu'un pasteur. Robert revint au milieu d'eux avec ses quatre compagnons. Son plan de réforme ne trouva plus de résistance ouverte. Quelques-uns l'embrassèrent avec ardeur et sans arrière-pensée ; les autres éclairés par une récente expérience n'osaient plus manifester d'opposition. Le saint abbé put obtenir de la sorte de réels progrès. Bien que sur certains points il lui fallut encore user d'indulgence et accorder des adoucissements, il réussit pour tous les autres à faire pratiquer au pied de la lettre la règle bénédictine. Ce résultat aurait semblé merveilleux pour qui eût seulement comparé le présent au passé. Mais pour les âmes généreuses et saintes qui aspiraient au sommet de la perfection, ce n'était qu'un premier pas. Le bienheureux Albéric et saint Etienne Harding se sentaient appelés, comme Robert lui-même, à une vie plus détachée et plus austère. Tous les adoucissements, toutes les dispenses, répugnaient à ces grandes âmes qui avaient soif de renoncement absolu et d'abnégation parfaite <sup>1</sup>. » Dieu les laissa encore dix ans à Molesmes, comme autrefois les Israélites au désert, pour les préparer à entrer dignement dans leur terre promise de Cîteaux. Il était réservé au nouveau pape dont l'élection préoccupait alors l'univers catholique d'ouvrir à ces croisés de la solitude et de la prière les portes de leur Jérusalem spirituelle, comme il devait ouvrir pour les chevaliers de la guerre sainte les voies qui conduisaient à la Jérusalem terrestre.

### § III. Préliminaires de l'élection pontificale.

34. « La mort inopinée de Victor III suivant à si court intervalle celle du grand pontife Grégoire avait renouvelé dans la chrétienté

Recrudescence des fureurs schismatiques.

<sup>1</sup> Bolland. *loc. cit.* p. 664.

Mort tragique d'un évêque simoniaque. Convocation des cardinaux et évêques fidèles.

entière, dit la chronique du Mont-Cassin, la douleur et la consternation <sup>1</sup>. » L'antipape Clément III était rentré triomphant à Rome. Les cardinaux et les évêques fidèles se trouvaient dispersés dans les diverses contrées de l'Occident. En Germanie le pseudo-empereur Henri IV et les simoniaques ses partisans poussaient des cris de victoire. A leurs yeux la Providence elle-même consacrait la légitimité de leur intrus Wibert de Ravenne, en le faisant survivre aux pontifes ses compétiteurs. « La persécution recommença en Germanie contre les fidèles de saint Pierre, dit Bernold. Le tyran redoubla de fureur, il se promettait d'anéantir le catholicisme et d'exterminer tous les orthodoxes. Cette fois encore sa haine et ses vengeances furent impuissantes. Le saint évêque Altmann de Passaw, légat apostolique en Allemagne, fut violemment expulsé de son siège et remplacé par un titulaire simoniaque, Hermann de Carinthie, qui reçut des mains du pseudo-empereur une investiture sacrilège. Quelques mois après, Hermann frappé par la colère divine fut atteint d'une maladie mortelle. Etendu sur son lit d'agonie, entouré d'évêques courtisans et de clercs schismatiques, le moribond poussa tout à coup un cri formidable. Il venait de voir se dresser devant lui dans une apparition pleine d'horreur la figure vénérable de saint Altmann qui lui avait dit : « Tremble, malheureux pécheur, tu vas recevoir ta récompense en enfer ! » Saisi d'épouvante, il s'adressait tantôt à l'apparition, conjurant Altmann de lui pardonner son crime et de l'absoudre des liens de l'anathème, tantôt aux assistants, pour supplier qu'on le transportât hors de la demeure épiscopale, ajoutant avec des torrents de larmes qu'il n'avait pas le droit de l'occuper vivant, et que mort il ne devait point recevoir la sépulture à côté des évêques. On crut ou plutôt on feignit de croire qu'il était en proie à un accès de délire. Il protesta alors qu'il avait toute sa raison, il renouvela ses supplications, demandant à se confesser et à être relevé des censures. Ses instances furent inutiles, et il expira avant d'avoir pu recevoir l'absolution ecclésiastique. Témoins de cet hor-

<sup>1</sup> Petr. Diac. *Chronic. Cassin.* Lib. IV, cap. 2. — *Patr. Lat.* t. CLXXIII, col. 824.



rible mort, les clercs schismatiques se frappèrent la poitrine, retournèrent au pasteur légitime saint Altmann, et obtinrent leur réconciliation <sup>1</sup>. »

35. L'événement eut un retentissement immense en Germanie. « Les catholiques de ce pays, reprend la chronique du Mont-Cassin, envoyèrent de nombreux messages en Italie pour qu'on procédât le plus tôt possible à l'élection d'un pape légitime. La comtesse Mathilde joignit ses instances aux leurs. De concert avec ceux des Romains restés fidèles à saint Pierre elle avait adressée à tous les cardinaux des lettres de convocation, les priant de se réunir pour donner un chef à la chrétienté. « Avec le secours de Dieu, disait cette circulaire, les membres ne feront point défaut au chef; mais l'Église toucherait à sa ruine si elle restait longtemps sans pasteur. » L'abbaye du Mont-Cassin avait été désignée comme point de réunion. « Lorsque les cardinaux et les évêques y furent arrivés en nombre suffisant, reprend le chroniqueur, ayant tenu conseil avec notre vénérable père et abbé Oderisio, ils mandèrent aux clercs et laïques fidèles restés à Rome de se rendre s'ils le pouvaient pour la première semaine de carême à Terracine où devait avoir lieu l'élection. S'il leur était impossible à tous d'échapper à l'étroite surveillance exercée par les soldats de l'antipape, ils devaient se faire représenter par quelques députés autorisés par écrit à voter en leur nom. D'autres lettres furent adressées à tous les évêques et abbés de la Campanie, des Principautés et de l'Apulie, les convoquant pour la même époque et les priant de venir en personne s'ils n'avaient pas d'empêchement canonique, sinon de se faire dûment représenter <sup>2</sup>. »

36. « En conséquence, la iv<sup>e</sup> férie de la 1<sup>re</sup> semaine de carême, viii des ides de mars (mercredi 8 mars 1088), continue le chroniqueur, dans la cité campanienne de Terracine se trouvèrent réunis avec les cardinaux romains, quarante personnages tant évêques qu'abbés, parmi lesquels notre père le vénérable Oderisio <sup>3</sup>. » Une lettre adressée quelques semaines après à saint Hugues de Cluny par

Réunion  
de l'as-  
semblée élec-  
torale à  
Terracine.

<sup>1</sup> Bernold. *Chronic.*; *Patr. Lat.* t. CXLVIII, col. 1396.

<sup>2</sup> *Chronic. Cassin.* col. 825.

<sup>3</sup> Id. *ibid.*

le pontife qui allait être proclamé dans cette réunion imposante nous fait connaître plus en détail la composition de l'assemblée. « Les cardinaux et évêques suburbicaires présents, y est-il dit, étaient ceux d'Ostie, de Porto, de Sabine, de Tusculum, d'Albano, de Segni et autres formant en tout le nombre de seize. L'évêque cardinal de Porto était muni de lettres qui l'accréditaient comme représentant de toute la cléricature romaine. Le cardinal diacre Oderisio, abbé du Mont-Cassin, avait un pouvoir analogue délivré par tout le collège des cardinaux diaeres. Le cardinal prêtre du titre de Saint-Clément avait été délégué au nom de son ordre tout entier. Enfin le préfet de Rome, Benoît, représentait la congrégation des laïques fidèles dont il apportait le témoignage écrit <sup>1</sup>. » Ces renseignements d'une exactitude vraiment officielle ne sont pas seulement précieux au point de vue de l'organisation matérielle du conclave, ils nous donnent l'idée des précautions juridiques employées pour constater la liberté et l'authenticité des suffrages. En présence du schisme qui désolait alors l'Église, il importait de ne rien négliger pour que la légitimité du futur pontife ne pût être mise en suspicion par aucun homme de bonne foi. Les trois ordres du collège cardinalice, le clergé et le peuple de Rome étaient représentés à l'assemblée électorale de Terracine. Naturellement on n'y vit aucun député de Henri IV d'Allemagne. Ce prince persécuteur, en recevant de l'antipape Wibert une consécration impériale qui n'était qu'un sacrilège nouveau ajouté à tant d'autres, s'était placé lui-même en dehors de la communion ecclésiastique dont les anathèmes précédents l'avaient déjà séparé. Dès lors il avait perdu le droit de revendiquer le privilège réservé en sa faveur par la constitution synodale de Nicolas II. Et comme l'empire chrétien restait toujours vacant, malgré l'usurpation du prince excommunié, aucun souverain ne pouvait en réclamer à son profit les prérogatives. Cette situation est parfaitement décrite par la chronique du Mont-Cassin qui nous apprend que plusieurs ambassadeurs des rois de l'Europe se trouvèrent à Terracine, mais qu'ils se bornèrent dans l'assemblée à faire entendre des prières et des

<sup>1</sup> Urban II. Epist. II: *Part. Lat.* t. CLI, col. 285

vœux, sans caractère officiel. Voici les paroles de Pierre Diacre : « Les députés de quelques princes d'au-delà des monts et ceux de la comtesse Mathilde supplièrent instamment les cardinaux et les évêques de procéder selon l'Esprit-Saint à l'élection, en telle sorte que le résultat pût réjouir le cœur des souverains qu'ils représentaient <sup>1</sup>. »

37. « Le jeudi 9 mars, l'assemblée se réunit à la cathédrale de Terracine dédiée au prince des apôtres et au diacre saint Césaire <sup>2</sup>. Quand tous eurent pris séance, l'évêque de Tusculum se levant rappela dans leur ordre chronologique les prescriptions formulées par Grégoire VII et par le dernier pape Victor III relativement à l'élection pontificale; il recommanda à tous les électeurs de s'y conformer ponctuellement. Le cardinal de Porto et le préfet de Rome Benoît déclarèrent successivement, l'un comme représentant du clergé romain, l'autre des laïques fidèles, qu'ils étaient munis de pleins pouvoirs pour ratifier l'élection sous la réserve qu'elle serait faite selon les règles canoniques et à l'unanimité des suffrages. Cette double condition fut hautement approuvée d'abord par le cardinal abbé du Mont-Cassin Oderisio, puis par l'archevêque de Capoue, enfin par tout le reste de l'assemblée. Se prosternant alors dans une même pensée d'humilité et de foi, les pères adressèrent les plus ardentes supplications au Seigneur Dieu tout-puissant afin qu'il daignât jeter un regard de miséricorde sur son Église désolée et mettre un terme à ses douleurs. Un décret fut promulgué pour fixer au dimanche suivant la date de l'élection et prescrire dans l'intervalle un triduum de jeûne, d'abstinence, de prières publiques et de distributions d'aumônes, en vue d'obtenir que l'Esprit-Saint dirigeât toutes les pensées et réunît les suffrages sur un pasteur selon le cœur de Dieu <sup>3</sup>. »

38. « Le dimanche 12 mars de grand matin, continue le chroniqueur, les pères se réunirent de nouveau à la cathédrale. Après s'être quelque temps consultés, les trois évêques cardinaux de Porto, de Tusculum et d'Albano qui formaient comme la tête du concile,

Première  
session.  
Prières  
publiques.

Seconde  
session.  
Election  
du cardinal Odo,  
évêque  
d'Ostie.

<sup>1</sup> *Chronic. Cassin.* col. 825.

<sup>2</sup> Le diacre saint Césaire et le prêtre saint Julien, victimes de la X<sup>e</sup> persécution générale, furent martyrisés à Terracine le 1<sup>er</sup> novembre de l'an 300.

<sup>3</sup> *Chronic. Cassin.* Lib. IV, col. 885.

*qui caput ejusdem concilii erant*, montèrent à l'ambon. Il se fit un silence solennel, et tous trois prononçant ensemble les mêmes paroles : « Odo cardinal-évêque d'Ostie, dirent-ils, est celui qu'il nous plaît d'élire au souverain pontificat. Vous plaît-il à tous ? » A l'instant, d'un élan unanime et d'un merveilleux accord toutes les voix éclatèrent en acclamations : *Placet, placet !* « Il nous plaît ! » *Dignus est ;* « Il est digne. » Et tous à l'envi répétaient : « Odo évêque d'Ostie est digne de s'asseoir sur le siège apostolique. » Or l'élu dont le nom était ainsi acclamé assistait à cette session. Voici en quels termes dès le lendemain il exprimait à saint Hugues de Cluny son ancien abbé, et à saint Altmann de Passaw son ancien collègue, les angoisses de son âme, et les résistances qu'il opposa au vœu unanime. « J'étais de tous le plus indigne, et c'est moi qu'on proclamait ! Je repoussai un tel honneur, je refusai absolument, je déclarai que mes épaules étaient trop faibles pour porter le poids du gouvernement apostolique. Mais on insista. « Ce ne sont point seulement les électeurs présents à cette assemblée qui vous ont désigné, me disait-on, tous les absents avaient fait choix de vous. Le grand pape Grégoire VII à son lit de mort et plus récemment Victor III vous ont l'un et l'autre demandé pour successeur. » Et l'on ajoutait qu'en persistant dans mon refus je me rendrais coupable d'un crime de désobéissance contre l'autorité de ces deux vénérables pontifes. Mais mon insuffisance n'en était pas moins à mes yeux chose certaine. Je refusais non par désobéissance, mais par le sentiment profond de mon indignité. Enfin on me fit violence et je dus subir en un temps si plein de périls le plus redoutable des fardeaux, » *tantum onus in presenti et tam periculoso tempore subire sum coactus*<sup>1</sup>. La chronique du Mont-Cassin résume en quelques mots la scène qui eut lieu dans la cathédrale de Terracine. « Lorsque le cardinal d'Albano eut annoncé que le nouveau pape prendrait le nom d'Urbain II, tous les assistants entourèrent Odo, se saisirent de sa personne, lui enlevèrent sa chape de laine pour le revêtir du manteau de pourpre, le portèrent à l'autel de Saint-Pierre au chant du *Veni Creator* et le firent asseoir sur le trône pontifical. La messe-

<sup>1</sup> U. ban. II. Epist. I et II; *Patr. Lat.* tom. CLI, col. 283-285.



fut ensuite célébrée par le nouveau pape au milieu des transports de l'allégresse universelle ; tous bénissaient le Dieu des miséricordes qui venait de donner un pontife selon son cœur à l'Église trop longtemps désolée <sup>1</sup>. » L'élection faite à Terracine fut accueillie par les catholiques du monde entier avec les mêmes sentiments de joie et d'espérance. « Urbain II était le nouveau David suscité de Dieu contre les Philistins de notre époque si lamentablement troublée, dit Orderic Vital. Il avait été la gloire de Reims et de Cluny, le bras droit de Grégoire VII dont il devait continuer les grandes œuvres. Illustre par sa noblesse et son mérite, il était relativement jeune encore ; son pontificat promettait de longues années de prospérité et de saintes œuvres. D'une taille majestueuse, d'un extérieur dont la modestie tempérait la dignité naturelle, il joignait à une ardente piété la plus profonde sagesse et le charme d'une éloquence irrésistible <sup>2</sup>. » Les schismatiques qui l'avaient jadis surnommé « le valet de pied, *pedisequus*, de Grégoire VII <sup>3</sup> » comprirent que le disciple marcherait sur les traces du maître. Benno en apprenant cette promotion qui portait un coup si funeste au parti de l'anti-pape inventa un surnom qu'il croyait injurieux pour le nouveau pontife et qui n'était encore qu'un éloge en quelque sorte prophétique. Jouant sur le nom latin d'*Urbanus*, il le travestit par l'adjonction d'une seule lettre en celui de *Turbanus* <sup>4</sup>. Urbain II devait en effet jeter le trouble, la consternation, la ruine dans les rangs de l'armée simoniaque et clérogame.

<sup>1</sup> *Chronie. Cassin.* loc. cit.

<sup>2</sup> Orderic. Vital. *Hist. Eccl.* lib. VIII. — *Patr. Lat.* t. CLXXXVIII.

<sup>3</sup> Cf. tom. XXII de cette *Histoire*, p. 308.

<sup>4</sup> Benno, *Gest. Hildebrand.* ap. Ortuin.

## CHAPITRE II.

### SOMMAIRE.

PONTIFICAT DU B. URBAIN II (12 mars 1087-29 juillet 1099).

#### 1<sup>re</sup> Période 1088-1094.

##### § I. SAINTETÉ PERSONNELLE D'URBAIN II.

1. Notice du B. Urbain II d'après le *Codex Regius*. — 2. Témoignages des contemporains et preuves historiques de la sainteté d'Urbain II.

##### § II. PREMIÈRES LETTRES PONTIFICALES. SYNCHRONISME.

3. Encyclique aux fidèles de Germanie. Protestation des schismatiques. — 4. Situation politique et religieuse de l'Allemagne. Mort du roi Hermann de Luxembourg. — 5. Lettres d'Urbain II à saint Hugues de Cluny et aux évêques des Gaules. Situation du royaume de France. — 6. Lettre d'Urbain II à Lanfranc archevêque de Cantorbéry. — 7. Guerre civile en Angleterre. Guillaume le Roux et son oncle Odo évêque de Bayeux. — 8. Mort du bienheureux Lanfranc.

##### § III. PREMIÈRE ANNÉE DE PONTIFICAT (1088).

9. Voyage du pape dans l'Italie méridionale. — 10. Guérison miraculeuse d'Urbain II au Mont-Cassin. — 11. Le roi de Léon Alphonse VI le Vaillant. Ses ambassadeurs au pape Urbain II. — 12. Lettre d'Urbain II à Alphonse VI. — 13. Adoption de la liturgie romaine à Tolède. Suppression du rite mozarabe en Espagne. — 14. Observations de Dom Guéranger sur la liturgie mozarabe. — 15. Ambassade de l'empereur Alexis-Comnène au pape. Symptômes d'un retour de l'église grecque à l'unité catholique. — 16. Voyage d'Urbain II en Sicile pour préparer la réconciliation des deux églises grecque et latine. — 17. Urbain II à Rome. Le nouveau cardinal Jean de Gaète.

##### § IV. VICISSITUDES POLITIQUES ET RELIGIEUSES (1089).

18. Défaite de Henri IV à Gleichen. Ses promesses de réconciliation avec le pape légitime. — 19. Mouvement général de retour à l'unité catholique. L'antipape Wibert chassé de Rome. Daïbert archevêque catholique de

Pise. — 20. Concile de Rome. Règles pour la réhabilitation des schismatiques et des excommuniés. — 21. L'évêque de Beauvais Foulque de Dammartin. Lettre du pape à saint Anselme abbé du Bec. — 22. Réponse de saint Anselme à Urbain II. — 23. Diplôme pontifical en faveur de l'église et de la cité de Velletri. — 24. Nouveau parjure de Henri IV. Réaction schismatique. Martyre de saint Bonizo de Sutri.

§ V. CONCILIAUBLE DE L'ANTIPAPE CLÉMENT III (8 juin 1089).

25. Retour de l'antipape Wibert à Rome. Son synode à la basilique vaticane. — 26. Première session. Théologie césarienne. — 27. Citation adressée par l'antipape au bienheureux pontife Urbain II. — 28. Dernière session. Mesures relatives aux simoniaques et aux clérôgames. — 29. Conclusion.

§ VI. VOYAGE D'URBAIN II DANS L'ITALIE MÉRIDIONALE.  
(juillet-décembre 1089).

30. Départ de Rome. — 31. Saint Bruno mandé par Urbain II. — 32. Mariage de la comtesse Mathilde avec le jeune Welf, fils du duc de Bavière. — 33. Guerre civile entre Roger duc d'Apulie et son frère Boémond. Partage équitable fait par le légat apostolique entre les deux frères. — 34. Concile de Melfi. — 35. Lettre du cardinal Jean de Gaète aux religieux de Molesmes. — 36. Urbain II à Bari, à Brundisium, à Reggio.

§ VII. RETOUR D'URBAIN II A ROME (1089-1090).

37. Les épigrammes de l'antipape Wibert (Clément III). — 38. Voyage de l'archevêque de Reims à Rome. Privilège accordé par Urbain II. — 39. Guy de Bourgogne archevêque de Vienne à Rome. — 40. Jugement d'Urbain II sur Guy de Bourgogne, le futur pape Calixte III. — 41. Réédification de la ville et rétablissement du siège métropolitain de Tarragone.

§ VIII. NÉCROLOGE DE L'AN 1090.

42. Liste nécrologique donnée par Bernold. — 43. Mort d'Hérermann évêque de Metz. — 44. Mort de l'évêque de Verdun, Thierry le Grand. — 45. Mort de saint Adalbéron évêque de Wurtzbourg. Lettre du schismatique Waltram au comte Louis II de Thuringe. — 46. Le comte Louis II de Thuringe et le comte henricien Othon. — 47. Etienne évêque d'Halberstadt répond à Waltram au nom du comte de Thuringe.

§ IX. EXPÉDITION DE HENRI IV EN ITALIE (1090-1093).

48. Divorce de Henri IV et son troisième mariage. — 49. Siège et capitulation de Mantoue. — 50. Prosopopée de Domnizo contre l'infidélité de Mantoue. — 51. L'antipape Wibert rappelé par les Romains. Soulèvement de Capoue et de Cosenza en faveur de Henri IV. — 52. Courage héroïque de Mathilde. Fidélité de Bologne et de Pise à la cause du saint-siège. — 53. Privilèges

impériaux délivrés par Henri IV. — 54. Défaillances des catholiques d'Allemagne. Le duc Welf de Bavière. Mort de saint Altmann de Passaw. — 55. Réorganisation de la ligue catholique en Germanie. Saint Ladislas roi de Hongrie. — 56. Echec des troupes de Mathilde à Tricontai. — 57. Mort d'Adelaïde comtesse de Turin. Invasion de ses états par Henri IV. — 58. Diversion en Allemagne. Siège de Montebello par Henri IV. — 59. Conférence de Bibianello. — 60. Défaite irrémédiable de Henri IV sous les murs de Canosse. — 61. Ligue des cités lombardes contre Henri IV. — 62. Conrad fils de Henri IV est couronné roi d'Italie. Désespoir de Henri. Tentative de suicide.

#### § X. SAINT IVES ÉVÊQUE DE CHARTRES.

63. Sollicitude paternelle d'Urbain II pour le peuple de Rome. — 64. Déposition de Geoffroi évêque simoniaque de Chartres. — 65. Election de saint Ives. — 66. Sacre de saint Ives par Urbain II. — 67. Lettres d'Urbain II au diocèse de Chartres et au métropolitain de Sens Richer. — 68. Hostilité de l'archevêque de Sens contre saint Ives. — 69. Conciliabule d'Etampes. Sentence de déposition contre saint Ives. — 70. Entreprises sacrilèges de Robert le Frison comte de Flandre. — 71. Roscelin au concile de Soissons.

#### § XI. PHILIPPE I ET BERTRADE.

72. Concile de Bénévent. Saint Bruno à la nouvelle chartreuse de La Torre en Calabre. — 73. Répudiation de la reine de France Berthe. Rapt de Bertrade par Philippe I. — 74. Lettre de saint Ives au roi et à tous les évêques de France. — 75. Faiblesse des évêques. Mariage de Philippe I avec Bertrade. — 76. Incarcération de saint Ives. Lettres apostoliques d'Urbain II. — 77. Hugues de Lyon rétabli dans la légation apostolique des Gaules. — 78. Ambassadeurs du roi de France à Urbain II. — 79. Conciliabule de Reims. Excommunication de Philippe I par le légat apostolique au concile d'Autun.

#### § XII. RÉTABLISSEMENT DE L'ÉVÊCHÉ D'ARRAS (1094).

80. Pèlerinage de Geoffroi abbé de Vendôme à Rome. — 81. Décret d'Urbain II pour le rétablissement de l'évêché d'Arras. Election canonique de Lambert de Ponthieu. Oppositions locales. — 82. Départ de Lambert pour Rome. — 83. Sacre de Lambert évêque d'Arras par Urbain II. — 84. Retour de Lambert et son installation solennelle à Arras.

#### § XIII. SAINT ANSELME, ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY.

85. Caractère de Guillaume le Roux. — 86. Voyage de saint Anselme en Angleterre. — 87. Prières publiques pour obtenir la nomination d'un archevêque de Cantorbéry. — 88. Maladie de Guillaume le Roux. — 89. Investiture d'Anselme par le roi. — 90. Lettres des religieux du Bec et de l'archevêque de Rouen à saint Anselme. — 91. Guérison de Guillaume le Roux. Son opposition au sacre. — 92. Instances des évêques et des seigneurs. Sacre de saint Anselme. — 93. Rupture du roi avec le nouvel archevêque.



§ I. **Sainteté personnelle d'Urbain II.**

1. Voici la notice consacrée par le *Codex Regius*<sup>1</sup> au grand et bienheureux pape dont le nom illustré par la première croisade allait jeter tant d'éclat sur le monde. « Urbain II français d'origine né à Châtillon-sur-Marne, bourgade située dans l'archevêché de Reims, siégea onze ans, quatre mois et dix-sept jours. Caractère vigoureux et énergique, *vir strenuus*, profondément versé dans la science des saintes écritures et de la tradition, il déploya un zèle infatigable pour le maintien de la discipline ecclésiastique. Cet illustre et saint pape avait recueilli de la bouche même de son prédécesseur Grégoire VII les vœux que celui-ci n'avait cessé de former pour la délivrance du saint Sépulchre. Les encycliques adressées par Grégoire VII à tous les chrétiens de l'Europe pour les enrôler sous les étendards de la croix et les envoyer à la conquête de Jérusalem étaient demeurées sans résultat ; la persécution du roi Henri IV n'avait point permis la réalisation de ce projet. Urbain fut le pontife choisi de Dieu pour l'accomplir. Traversant les Alpes, il parcourut les provinces des Gaules, prêchant à tous, grands et petits, la croisade sainte pour la délivrance du tombeau du Seigneur. Il se promettait de marcher à leur tête. Une foule immense de peuple le suivit à son retour à Rome, mais l'expédition se continua sans lui, parce que l'Eglise entière s'opposa au départ du pontife. Urbain dut céder à ce vœu unanime ; il bénit les croisés, leur accorda l'absolution de leurs fautes et leur confiant l'étendard de saint Pierre les envoya combattre sous les auspices du prince des apôtres. La conquête de Jérusalem couronna l'entreprise, le monde entier salua cette victoire par des actions de grâces à Dieu, au bienheureux Pierre et à son vicaire apostolique. L'année même du départ des croisés (1097), on vit tomber du ciel comme des pluies d'étoiles<sup>2</sup>. Jean de Paganis, un des *capitanei* de l'antipape, qui depuis longues

Notice du  
B. Urbain  
II, dans le  
*Codex  
Regius.*

<sup>1</sup> Cette notice déjà publiée par Muratori d'après les catalogues pontificaux dits de Pandolphe et de Pierre de Pise a été reproduite par Watterich d'après les manuscrits du Vatican. (*Watterich. Vit. pontif. Roman. t. I, p. 571.*)

<sup>2</sup> Le fait est confirmé par la chronique de Sigebert de Gemblours, qui s'ex-

années faisait la terreur de la campagne romaine, fut enfin pris et décapité. Sa tête apportée à Rome fut jetée à la voirie. Le souverain pontife eut la joie de voir rentrer dans la communion catholique l'archevêque de Milan Anselme de Ro, lequel avait reçu l'investiture simoniaque du roi Henri et s'était fait sacrer contrairement aux saints canons. Anselme venu à résipiscence remit spontanément sa démission entre les mains du légat apostolique et se retira dans un monastère où il prit l'habit religieux. Mais le seigneur pape enjoignit à l'illustre pénitent de revenir à son siège métropolitain, se bornant à lui faire prêter le serment ordinaire de fidélité à l'église romaine tel qu'il est exigé pour le sacre des évêques. Ainsi réhabilité, Anselme écrivit au seigneur pape pour lui demander le pallium. Urbain II le lui fit aussitôt transmettre par le cardinal prêtre Hermann. — En ce temps, Bernard archevêque de Tolède vint en personne solliciter le pallium que le seigneur pape lui remit de sa main, après la prestation du serment. Une bulle pontificale le confirma dans son titre de primat de toutes les églises d'Espagne. Le roi Alphonse VI ayant vers cette époque fait incarcérer l'évêque de Compostelle, Urbain II jeta l'interdit sur toute la Galice et défendit qu'on y célébrât l'office divin jusqu'à ce que l'évêque eût été remis en liberté. — L'évêque de Soissons Henri qui avait reçu l'investiture du roi de France Philippe I vint à Rome. A l'exemple d'Anselme de Milan il remit sa démission aux mains du seigneur pape, déclarant sa ferme volonté de renoncer à toute idée de réhabilitation. Le miséricordieux pontife combattit cette détermination et réhabilita l'évêque. Après lui avoir fait prêter serment de fidélité à l'église romaine, il le rétablit sur le siège de Soissons. A la formule ordinaire du serment épiscopal Henri dut ajouter ces paroles : « Je ne communiquerai point avec les personnes que je saurai anathématisées par le siège apostolique. Je n'assisterai point au sacre des évêques

prime ainsi à l'année 1095 : *In multa terrarum parte, pridie nonas Aprilis (4 avril) circa diluculum stellæ perplures simul de cælo in terram cecidisse visæ sunt; inter quas unam maximam labi in terra cum quidam in Francia stuperet, et notato loco ubi labi visa est, cum aquam ibi fudisset, fumum cum fercoris sono inde exire magis stupuit.* (*Patr. lat.*, CLX, col. 225.)

ou des abbés qui auraient reçu d'une main laïque l'investiture de leur diocèse ou de leur monastère. » (Cette réserve spéciale visait le roi Philippe I nominativement frappé des anathèmes de l'Église pour des motifs que nous ferons bientôt connaître.) L'évêque de Beauvais (Foulque de Dammartin) fut l'objet d'une mesure semblable. — Le très-bienveillant pontife ayant un jour réordonné un clerc qui avait reçu le sous-diaconat des mains de Wibert n'hésita point à reconnaître qu'il avait eu tort. Il rendit un décret pour prévenir le mauvais effet d'un pareil précédent. De plus il défendit sous peine d'anathème à ce sous-diacre de se faire promouvoir aux ordres supérieurs, et cette sentence fut exécutée ponctuellement. — De nombreux conciles furent présidés par Urbain II, à Clermont dans les Gaules, à Plaisance où il composa la préface maintenant usitée pour les fêtes de la bienheureuse Vierge Marie, à Melfi, à Troja en Apulie et à Rome dans l'église du bienheureux Pierre. Dans ces diverses réunions synodales il confirma tous les décrets de son prédécesseur Grégoire VII d'immortelle mémoire. En de nombreuses ordinations il imposa les mains à.... diacres, à.... prêtres et à....<sup>2</sup> évêques destinés à diverses églises. L'illustre pontife fut vraiment un pasteur selon le cœur de Dieu ; la sainteté de sa vie faisait l'édification de toute la ville de Rome. Il gouverna l'Église avec une profonde sagesse, il fit triompher contre le schisme et l'hérésie la vérité du dogme et des institutions catholiques ; les persécutions qu'il eut à subir furent vives et douloureuses, mais il finit par assurer la délivrance de l'église romaine si longtemps opprimée. Ce confesseur de la foi, véritable athlète du Christ, rendit son âme à Dieu le 14 des calendes d'août (29 juillet 1099) dans la demeure de Pierre de Léon, près de l'église Saint-Nicolas-*in-Carcere*. Pour éviter les insultes des schis-

<sup>1</sup> L'incident mentionné ici par la notice pontificale n'a pas laissé d'autre trace dans l'histoire. Quant à la question canonique à laquelle il pourrait donner lieu, nous renvoyons le lecteur au décret de Gratien *II<sup>o</sup> pars, caus. I, quæst. VII*; (*Corp. jur. canonic. academic.* Lips. 1839, col. 374).

<sup>2</sup> Les chiffres manquent dans les deux manuscrits de la bibliothèque Richelieu ainsi que dans ceux du Vatican. (Cf. Watterich. *Vit. Pontific. t. I*, p. 374.)

matiques qui détenaient les autres passages, le convoi funèbre dut passer par le quartier du Transtévère pour arriver à la basilique vaticane, où le corps du bienheureux pontife fut inhumé en grande pompe. Après lui la vacance du siège fut de dix jours <sup>1</sup>. »

Témoi-  
gnages des  
contempo-  
rains  
et preuves  
histo-  
riques de  
la sainteté  
d'Urbain  
II.

2. Cette notice officielle rédigée par la chancellerie romaine immédiatement après la mort d'Urbain ne laisse aucun doute sur le sentiment général de vénération inspiré par la sainteté personnelle du pontife. Les divers auteurs contemporains, si l'on en excepte les schismatiques, sont unanimes à ce sujet. Foucher de Chartres, le cardinal Deusdedit, l'hagiographe Adelferius, Gerohus de Reichensperg, Bérard de Casauria, Laurent de Liège, Geoffroi de Vendôme, la chronique du Mont-Cassin et une foule d'autres témoins illustres, cités par dom Ruinart qui a recueilli leurs paroles <sup>2</sup>, donnent sans hésitation à Urbain II le titre de saint. « Il fut, disent-ils, le continuateur de Grégoire VII non point seulement par la dignité mais par l'éminence des vertus. L'apôtre Pierre revivait en sa personne. » Une voix plus autorisée encore, celle de Pascal II successeur immédiat d'Urbain sur le siège apostolique, consacra tous ces éloges en ces termes : « Nous ne nous écarterons jamais de la voie tracée par notre prédécesseur Urbain II, l'homme de Dieu, le pontife de sainte et bienheureuse mémoire. » Ces paroles prononcées au concile de Latran en 1112 furent saluées par les acclamations unanimes de tous les pères. A défaut d'un décret spécial de canonisation elles autorisent la mention du nom d'Urbain II au martyrologe bénédictin sous la date du 29 juillet en cette forme : « A Rome déposition du bienheureux pape Urbain II, autrefois moine de Cluny, promoteur de la croisade pour la délivrance de la Terre-Sainte, défenseur intrépide de la liberté ecclésiastique, qui après avoir subi de la part de l'empereur Henri IV la persécution, l'exil et les plus injurieux outrages mourut à Rome avec l'auréole des confesseurs et la gloire des saints, *sanctitate clarus confessor occubuit*. » L'auréole de gloire posthume qui resplendit, d'après le martyrologe bénédictin, sur la tombe

<sup>1</sup> *Codex Regius*, f. 137, recto.

<sup>2</sup> Ruinart. *B. Urban. II. Vita; Patr. lat.*, t. CLI, col. 259 et sq.



d'Urbain II eut un caractère particulièrement surnaturel. Ce fut en quelque sorte l'affirmation céleste de sa sainteté comme confesseur et de sa légitimité comme pape. « De nombreux miracles s'étant opérés à son tombeau, dit Guibert de Nogent, les schismatiques essayèrent de réagir contre cette manifestation. L'un d'eux, jeune encore et poussé par une rage démoniaque, vint au sépulcre du bienheureux pontife et devant la foule recueillie il s'écria : « Que la foudre m'écrase si jamais l'imposteur Odo, le pseudo-pape Urbain, est capable de faire un miracle ! » Après cette imprécation sacrilège qui terrifia les auditeurs, il se disposait à sortir de l'oratoire, mais il s'affaissa sur lui-même, frappé d'une paralysie soudaine. On le transporta à sa demeure où il mourut le surlendemain <sup>1</sup>. » D'autres incidents prodigieux signalèrent de son vivant la sainteté d'Urbain II. Le grand miracle des croisades ne pouvait se produire que par l'intermédiaire d'un thaumaturge et d'un saint. Les Bollandistes en constatant ces faits d'ordre surnaturel, ainsi que la vénération dont la mémoire d'Urbain II est l'objet depuis tant de siècles, mentionnent le nom de ce pape au 29 juillet, date de sa mort, parmi les *Prætermissi* <sup>2</sup>, sans publier ses actes ni lui attribuer d'autre titre que celui de Vénérable. « C'est, disent-ils, la règle que nos premiers fondateurs se sont imposée à eux-mêmes et qu'ils nous ont laissée à l'égard des pieux personnages dont l'Eglise n'a point encore consacré le culte. Sans cela nous eussions de grand cœur reproduit les actes d'Urbain II tels que Mabillon les a rédigés pour le dernier volume des Annales bénédictines, et dans lesquels il donne partout à ce grand pape le titre de Bienheureux. » En effet jusqu'à ce jour aucun acte officiel de canonisation n'est encore intervenu de la part du saint-siège. Ceux qui reprochent à l'église romaine sa prétendue facilité à canoniser tous les papes pourront ici trouver un exemple de sa réserve et de son admirable désintéressement. Toutefois la cause d'Urbain II intéresse trop l'Eglise catholique dont il fut le père, et la France qui le compte parmi ses plus illustres enfants, pour que nous

<sup>1</sup> Guibert. *Novigent. Gest. Dei per Francos*, l. II, cap. 1; *Patr. lat.*, t. CLVI, col. 696.

<sup>2</sup> Bolland. *Act.* t. VII, jul. 7. 2.

ne formions pas le vœu de la voir bientôt introduite au tribunal du juge infallible. En attendant que son nom soit inscrit au catalogue des saints, nous croyons pouvoir, sur l'autorité de tous les martyrologes monastiques d'Occident, maintenir à Urbain II le titre de Bienheureux <sup>1</sup>.

### § II. Premières lettres pontificales. Synchronisme.

Ency-  
clique aux  
fidèles de  
Germanie.  
Protesta-  
tion des  
schisma-  
tiques.

3. « Le lendemain de sa préconisation, de Terracine même où elle avait eu lieu, dit Bernold, à la date du III des ides de mars (13 mars 1088) le nouveau pape adressait une encyclique à tout l'univers chrétien pour déclarer qu'il marcherait fidèlement sur les traces de son prédécesseur de pieuse mémoire Grégoire VII<sup>2</sup>. » Nous avons encore le texte de cette première lettre pontificale conservé dans l'exemplaire destiné aux évêques, au clergé et aux fidèles de Germanie. « Nous vous conjurons et supplions au nom du Seigneur Jésus, disait Urbain II, de persévérer courageusement dans la fidélité, le dévouement, la soumission dont vous avez donné tant de nobles exemples sous le pontificat de Grégoire VII notre prédécesseur et maître de bienheureuse mémoire. Continuez à venir en aide à la sainte église romaine votre mère par le concours de vos conseils et de vos généreux efforts. En ce qui me concerne, vous pouvez compter sur mon dévouement absolu ; je n'ai qu'un seul désir, celui de marcher sur les traces de notre très-bienheureux père Grégoire. Tout ce qu'il a réprouvé, je le réprouve ; ce qu'il a condamné, je le condamne ; ce qu'il a aimé, je l'aime ; ce qu'il a sanctionné et ratifié, je l'approuve et le confirme ; enfin toutes ses pensées, tous ses sentiments, je les éprouve et les partage. Maintenant donc m'adressant à votre fraternité je lui redis cette prière : Armez-vous d'un courage viril, fortifiez-vous dans la puissance et la vertu de Dieu ; opposez à l'ennemi comme un mur d'airain pour la défense d'Israël ; soyez au

<sup>1</sup> *Il suo nome si trova in diversi martirologi col titolo di Beato* (Novaës *Urban. II papa 116*, t. II, p. 301.) *Anche Urbano II come Vittore III e segnato in alcuni martirologi e sacri fasti col titolo di Beato.* (Mozzoni. *Tarole di storia della Chiesa*, Fasc. XI, not. 567.)

<sup>2</sup> Bernold. *Chronic.* ; *Patr. lat.*, t. CXLVIII, col. 1397.

jour du combat les très-vaillants soldats du Seigneur. Lorsqu'à une autre époque je fus envoyé près de vous, combien de fois n'ai-je pas admiré votre courage ! Je ne pouvais m'empêcher de vous appliquer cette parole du Seigneur : « En vérité je vous le dis, je n'ai pas trouvé tant de foi en Israël <sup>1</sup>. » Persévérez dans ces sentiments afin d'obtenir la couronne du salut. Priez sans cesse la miséricorde du Dieu tout puissant afin qu'il daigne rétablir son Église sainte dans son antique splendeur <sup>2</sup>. » La vigueur apostolique de cette parole produisit un effet immense en Germanie. Nous en avons la preuve dans les récriminations du chroniqueur schismatique Sigebert de Gemblours. Les espérances de son parti étaient déçues. Les césariens dévoués à la puissance et à la fortune du pseudo-empereur Henri IV avaient cru que la mort inopinée de Victor III découragerait les catholiques et les forcerait à se ranger sous l'autorité de l'intrus Wibert de Ravenne. L'élection du nouveau pontife, l'énergie avec laquelle il maintenait toutes les décisions de Grégoire VII, renversaient leur programme. Sigebert de Gemblours le constate en ces termes : « En haine de l'empereur et de Clément III, Odo ancien moine de Cluny puis évêque d'Ostie fut créé pape sous le nom d'Urbain II. Ce fut pour l'Église une aggravation de scandales et pour le royaume une nouvelle source de discordes. La division entre le sacerdoce et l'empire ne fit que s'accroître. Urbain II excommuniait ses adversaires, mais personne ne prenait au sérieux des anathèmes évidemment nuls. Il les lançait au gré de ses passions, sans s'inquiéter de l'énorme abus qu'il commettait en profanant ainsi le pouvoir divin de lier et de délier donné par le Seigneur à saint Pierre. Oui, n'en déplaise à tous les gens de bien qui ne seraient pas de mon avis, ajoute le chroniqueur, je déclare que la seule hérésie, le seul schisme qui aient troublé nos malheureux jours, ce sont l'hérésie et le schisme des papes qui ont osé lancer l'excommunication contre le roi, le déclarer coupable du crime d'apostasie. Comme si l'Écriture sainte ne nous apprenait pas que Dieu permet le règne des mauvais rois pour punir les péchés des peuples. Les mauvais rois ne perdent point

<sup>1</sup> Matth. VIII, 10.

<sup>2</sup> B. Urban II. *Epist.* 1 ; *Patr. lat.*, t. CL, col. 284.

leur pouvoir par l'abus qu'ils en font. Le serment de fidélité qui leur a été prêté par leurs sujets n'en subsiste pas moins ; c'est en vain que les papes prétendraient relever d'un pareil serment, ou excommunier ceux qui persévèrent dans l'obéissance. Ils ne font ainsi qu'enjoindre le parjure, autoriser la rébellion et le crime <sup>1</sup>. » Dans une lettre collective écrite au nom du clergé de Liège, Sigebert de Gemblours donne plus libre carrière encore à ses ressentiments schismatiques. « Hildebrand, dit-il, dévoré d'une ambition insatiable fut le premier pape qui ait osé excommunier et déposer un roi. Odoard (c'est sous ce travestissement de mauvais goût que Sigebert défigure le nom patronymique d'Urbain II) l'a imité dans cet excès. Un roi n'est justiciable que de Dieu. Les papes sont soumis comme les autres à César, en vertu du précepte de Notre-Seigneur : *Reddite ergo quæ sunt Cæsaris Cæsari*. Que le roi Henri IV soit un apostat, un fourbe, un parjure, nous ne voulons point entrer dans cette discussion. S'il est mauvais roi, c'est que nos péchés ne permettent point à la Providence de nous en donner un meilleur. Il règne, nous devons lui obéir <sup>2</sup>. »

Situation  
politique  
et  
religieuse  
de l'Alle-  
magne.  
Mort du  
roi  
Hermann  
de Luxem-  
bourg.

4. La théorie de Sigebert de Gemblours se recommande, on le voit, à toutes les bonnes grâces du césarisme. Mais heureusement pour l'Église et le monde, elle n'a jamais prévalu dans l'enseignement doctrinal ni dans les consciences catholiques. « Les fidèles de saint Pierre dans toute la Germanie, dit Bernold, accueillirent avec un pieux enthousiasme les paroles d'Urbain II. Des conversions éclatantes se produisirent au sein même du schisme. C'est ainsi que le pseudo-évêque de Worms, jusque-là fervent disciple de l'hérésarque Wibert, vint à résipiscence, rentra dans la communion de l'Église, et abandonnant son siège usurpé alla s'enfermer au monastère d'Hirsauge où il acheva dans la pénitence le reste de ses jours. Un autre intrus, Walo, que Henri IV avait installé sur la chaire épiscopale de Metz après en avoir expulsé le vénérable Hérermann, fut aussi

<sup>1</sup> Sigeb. Gembl. *Chron. Patr. lat.*, loc. cit. col. 221.

<sup>2</sup> *Epist. Leodiensium adversus Paschalem papam II.* Labbe. *Concil.* t. X, col. 630-642. Dom Martène et en ces derniers temps M. Pertz ont constaté que cette diatribe, dont l'auteur resta longtemps inconnu, était l'œuvre de Sigebert de Gemblours.



touché de repentir; il donna sa démission et se retira au monastère de Saint-Arnoul dont il avait été abbé. Henri se hâta de lui choisir pour successeur un autre intrus nommé Bruno, qui se mit de force en possession du siège. Mais le comte Hugues d'Egisheim délivra enfin l'Alsace du joug des schismatiques. Les habitants de Metz chassèrent Bruno et s'engagèrent par serment à ne recevoir d'autre évêque que leur légitime pasteur Hérermann, alors détenu en captivité dans une forteresse de Toscane où le roi l'avait fait incarcérer. » Plus heureux, saint Gébéhard archevêque de Saltzbourg, cet intrépide confesseur de la foi qui depuis plus de quinze ans avait été nommé légat apostolique en Allemagne, put rentrer dans sa métropole, rappelé par les vœux unanimes de son peuple fidèle. Là encore Henri IV avait établi un intrus en la personne d'un de ses chevaliers favoris, Berthold comte de Mosbourg, qui traita son évêché en pays conquis, pillant, dévastant, ruinant les églises et les monastères. La population expulsa le simoniaque et rétablit saint Gébéhard. « Mais l'homme de Dieu, reprend le chroniqueur, ne survécut que quelques mois à sa restauration. Il émigra vers la lumière éternelle le 16 juin 1088. Sa mort fut un deuil universel pour les catholiques. Déjà ils avaient eu la douleur de perdre l'évêque d'Halberstadt Burchard de pieuse mémoire, cet autre très-ferme champion de la cause de saint Pierre. Hélas ! Burchard tomba sous le poignard des schismatiques, qui l'immolèrent à leur fureur le VIII des ides d'avril (6 avril 1088). Mais qu'importe, s'écrie Bernold, que ce soit le glaive ou la fièvre qui nous fasse émigrer vers le Seigneur ! D'autres pertes non moins douloureuses affligèrent alors les catholiques. Ils virent successivement mourir le vénérable évêque d'Augsbourg Wigold rétabli sur son siège par le jeune Welf, fils du duc de Bavière ; le très-fidèle chevalier de saint Pierre Hétel, avoué du monastère de Sainte-Marie de Reichnaw, fondateur de l'abbaye de Saint-Georges élevée par lui sur l'emplacement du manoir paternel ; l'écolâtre de Constance Bernhard, moine bénédictin aussi distingué par sa science que par son zèle pour l'orthodoxie. L'illustre docteur et historiographe Berthold <sup>1</sup>, si profon-

<sup>1</sup> C'est l'annaliste dont nous avons si souvent reproduit les récits durant la période du pontificat de Grégoire VII.

dément versé dans la science des saintes lettres, les avait précédés sur la route du ciel. Il mourut dans une heureuse vieillesse, plein de jours et de bonnes œuvres le iv des ides de mars (4 mars 1088), une semaine avant l'élection du pape Urbain II à Terracine. Mais le coup le plus funeste porté à la cause catholique fut la trahison du comte Egbert de Misnie. Jeune, riche et vaillant, Egbert jouissait parmi les Saxons ses compatriotes d'une réputation que ses exploits militaires eussent pleinement justifiée, s'il ne l'avait ternie par une ambition démesurée. Lors de la déroute de l'armée de Henri IV sur les frontières de la Saxe au mois de septembre 1087 <sup>1</sup>, le tyran vaincu et fugitif dut son salut à l'intervention du comte de Misnie qui protégea sa retraite. Aveuglé par la jalousie, Egbert détestait le roi saxon Hermann, son maître et son seigneur. Dans l'espoir de lui ravir le trône et de se faire couronner à sa place, il ne rougit pas de trahir son Dieu, sa patrie et la cause de saint Pierre. Les Saxons prêtèrent l'oreille à ses perfides conseils. Ils tendirent les bras au pseudo-empereur dont ils avaient tant de fois maudit le joug tyrannique et le rappelèrent au milieu d'eux. Le roi catholique Hermann dut se retirer en Lorraine. Il y mourut quelques mois après et fut enseveli en grande pompe à Metz (septembre 1088) <sup>2</sup>. »

Lettres  
d'Urbain  
II à saint  
Hughes de  
Cluny et  
aux  
évêques  
des  
Gaules.  
Situation  
du  
royaume  
de  
France.

5. Ces tristes événements consternèrent les cœurs catholiques, mais ils redoublèrent l'audace des schismatiques en Allemagne, en Italie, et surtout à Rome où l'antipape Wibert s'était rétabli à la tête d'une puissante armée. La France, patrie d'Urbain II, avait applaudi à la promotion d'un de ses fils sur le trône apostolique. Le schisme n'y comptait aucun partisan. Mais le roi Philippe I, livré à toutes les frivolités d'une vie de luxe et de plaisir, laissait dormir l'épée que ses prédécesseurs avaient jadis si glorieusement mise au service et à la défense du saint-siège. Il continuait sans bruit à vendre les évêchés et les abbayes pour remplir un trésor qu'il dissipait en fêtes somptueuses et en joyeux festins. Urbain II le savait; aussi dans les deux lettres qu'il adressait le lendemain de sa préconisation à saint

<sup>1</sup> Cf. tom. XXII de cette *Histoire*, p. 615.

<sup>2</sup> Bernold. *Chronic. Patr. lat.*, t. CXLVIII, col. 1398.

Hugues de Cluny et aux évêques de France il se bornait à solliciter le secours de leurs prières, sans faire appel à une intervention que la mollesse du roi rendait impossible. « Je vous en conjure, ô le plus regretté des pères, disait-il à saint Hugues, si vous n'avez point perdu le souvenir de votre fils et disciple, s'il vous reste encore pour moi des entrailles de charité, répondez au plus ardent de mes vœux, venez me consoler par votre présence et apporter à la sainte église romaine votre mère la joie si désirée de votre visite. Si un tel voyage vous est impossible, choisissez du moins parmi vos fils, mes confrères, ceux que vous pourrez m'envoyer. En leur personne je vous verrai, je vous entendrai, je recevrai les paroles de consolation dont j'ai tant besoin au milieu des immenses difficultés qui m'accablent. En attendant faites adresser par toute votre pieuse congrégation les prières les plus ferventes à la clémence du Dieu tout-puissant afin qu'il daigne nous arracher à tant de périls et délivrer son Église sainte ». Hugues de Cluny ne put se rendre à l'invitation du pontife, mais il lui envoya quelques-uns de ses religieux, entre autres Odo de Reims <sup>2</sup>, qu'Urbain II promut au siège cardinalice d'Ostie, reproduisant ainsi pour un de ses compatriotes et homonymes ce que Grégoire VII avait fait autrefois pour lui-même lorsque dans des circonstances analogues le vénérable abbé l'avait adressé au grand pape. Dans sa lettre aux évêques de France, le Urbain II s'exprimait ainsi : « Nous avons le devoir de notifier à votre fraternité l'élection faite par le consentement unanime des catholiques Romains qui viennent de nous choisir, malgré notre indignité, pour nous élever au suprême pontificat. Suivant la parole de l'Écriture : « Quand le frère aide son frère, la cité est munie et forte <sup>3</sup>. » Nous vous supplions donc au nom du Seigneur Jésus-Christ de prier instamment pour nous et pour la sainte église romaine votre mère, afin

<sup>1</sup> B. Urban II. *Epist.* II; *Patr. lat.*, t. CLI, col. 285.

<sup>2</sup> Cf. Ciaconius. *Histor. Pontif. rom. et cardinal.* t. I, col. 885. Le nouvel Odo d'Ostie devint le bras droit d'Urbain II, comme le précédent l'avait été de Grégoire VII. Baldric abbé de Bourgueil constate le fait en ce distique :

*Odo pontificum decus et specialis honestas,  
Consilium papæ et regula justitiæ.*

<sup>3</sup> Proverb. XVIII, 19.

que Dieu daigne bénir notre ministère et fasse triompher la cause qu'il a remise en nos faibles mains. L'église de France est l'objet de nos plus tendres prédilections, vous ne sauriez en douter ; parmi toutes celles qui composent l'univers catholique confié à notre sollicitude, elle occupe le premier rang dans notre cœur <sup>1</sup>. »

Lettre  
d'Urbain  
II à Lan-  
franc ar-  
chevêque  
de Cantor-  
béry.

6. Le pontife espérait trouver en Angleterre un secours plus efficace. C'est du moins ce qu'il nous est permis de conjecturer par la teneur de la lettre adressée le même jour (13 mars 1088) à l'illustre Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, chancelier du royaume, primat de la Grande-Bretagne, qui venait quelques mois auparavant (27 septembre 1087) de sacrer à Westminster le nouveau roi Guillaume le Roux fils du Conquérant. « Votre prudence n'ignore pas, père très-aimé, lui disait Urbain II, quels orages, quelles tempêtes ont assailli la barque de saint Pierre. Elle est depuis longues années battue par les vents et les flots ; le divin Maître semble fermer les yeux et dormir au moment où le navire est sur le point d'être submergé. C'est en un pareil moment que, malgré toutes mes résistances, la désignation de mes vénérables prédécesseurs et maîtres Grégoire VII et Victor III m'a fait élire, moi insuffisant et indigne, au fardeau du souverain pontificat. Les circonstances de cette élection vous seront plus amplement détaillées par notre très-cher fils le sous-diacre Roger, cardinal de la sainte église romaine, qui vous remettra cette lettre. Ce qui importe maintenant, c'est que vous, le plus noble et le plus dévoué des fils de l'Église, vous preniez la défense de votre mère et vous teniez prêt à la secourir. Nous tendons la main à votre fraternité, la suppliant avec instance de nous aider de ses avis et de son concours, *consilii et auxilii*, dans l'extrême péril où nous sommes réduits. Votre piété, votre foi, votre prudence font l'admiration du monde entier. La Grande-Bretagne dont vous êtes le primat doit à l'église romaine une obéissance et un dévouement plus spécial, puisque c'est de Rome que lui est venu directement le bienfait de la foi et du baptême chrétien. Que votre prudence s'emploie donc dans toute la mesure de son pouvoir et de son éminente

<sup>1</sup> B. Urb. II. *Epist.* III, col. 236.



supériorité à secourir le siège apostolique. Qu'elle s'adresse au roi notre très-cher fils, pour l'exhorter à prendre en main la cause de la sainte Église sa mère dans la crise que nous traversons en ce moment <sup>1</sup>. »

7. Guillaume le Roux n'était pas de la race des sauveurs d'Israël. Prince cupide, violent et cruel, il avait tous les instincts de la tyrannie sans aucune des qualités qui font les grands rois. Son premier acte fut de retirer à Lanfranc l'administration des affaires pour la confier à Guillaume de Carilef évêque de Durham. En même temps il rétablissait l'indigne évêque de Bayeux Odo, son oncle maternel, dans le gouvernement du comté de Kent. C'étaient deux traîtres qui devaient bientôt tourner contre lui les bienfaits dont il les comblait avec une prodigalité si aveugle. Odo ne pouvant se faire pape, comme il en avait si longtemps nourri le fol espoir, refusa son obédience à Urbain II et embrassa ouvertement la cause de Wibert de Ravenne. Cette attitude lui permit de se livrer contre Lanfranc à toutes les vengeances d'un ressentiment féroce. « Le bruit courait, dit Guillaume de Malmesbury, qu'avant de se décider à incarcérer son frère utérin, le Conquérant s'était adressé à Lanfranc pour lui faire part de ses scrupules. « Je n'ose pas, disait le roi, porter la main sur un évêque. » — « Mais ce n'est point l'évêque de Bayeux que vous mettez en prison, aurait répondu Lanfranc, c'est le comte de Kent <sup>2</sup>. » On se rappelle que le Conquérant fit en effet valoir cette distinction dans le conseil de guerre tenu à l'île de Wight pour décider sur le sort de l'évêque de Bayeux <sup>3</sup>. Qu'elle eût été ou non suggérée au roi par Lanfranc, il suffisait que le bruit en courût pour expliquer la haine du vindicatif Odo contre l'illustre archevêque. « Aussitôt rétabli dans le comté de Kent, reprend l'historien anglo-saxon, Odo donna libre cours à sa fureur, pillant et dévastant les domaines du métropolitain <sup>4</sup>. » Il entassait dans son château de Rochester le fruit de ses rapines et accumulait des trésors

Guerre civile en Angleterre. Guillaume le Roux et son oncle Odo évêque de Bayeux.

<sup>1</sup> B. Urban II. *Epist.* iv, *loc. cit.* col. 287.

<sup>2</sup> Willelm. Malmesbur. *Gest. reg. Angl.* l. IV ; *Patr. lat.*, t. CLXXIX, col. 1272.

<sup>3</sup> Cf. chap. précédent, n° 1.

<sup>4</sup> Willelm. Malmesbur. *loc. cit.* col. 1272 et 1479.

qu'il voulait employer à de nouvelles trahisons. Guillaume le Roux l'avait blessé jusqu'au fond du cœur en lui préférant Carilef pour le poste de premier ministre. A force d'intrigues, Odo vint à bout d'organiser contre le nouveau roi une insurrection générale qui éclata aux fêtes de Pâques de l'an 1088 dans le but d'appeler au trône d'Angleterre le fis aîné du Conquérant, Robert Courte-Heuse, duc de Normandie. La guerre ainsi déchainée fut sanglante et couvrit la Grande-Bretagne de ruines. Elle offrit cette particularité qu'au nombre des adversaires les plus hostiles à Guillaume le Roux se trouva l'évêque de Durham son premier ministre et son favori. Toutefois la conspiration fratricide échoua. Après la défaite de ses partisans, l'évêque de Bayeux se hâta de rentrer dans son diocèse [de Normandie. Il devait quelques années plus tard terminer sa carrière aventureuse sous les murs d'Antioche où il suivit les chevaliers de la première croisade <sup>1</sup>.

Mort du B.  
Lanfranc.

8. « Parmi ces révolutions et ces luttes sanglantes, dit le chroniqueur, Lanfranc fut pris d'une amère douleur et d'une profonde tristesse. Vainement il rappelait à Guillaume le Roux les engagements solennels du sacre royal. « Quel est donc le mortel qui pourrait tenir toutes ses promesses ? » répondait le monarque sans prendre même la peine de pallier son odieuse ingratitude. Lanfranc tomba malade. La dysenterie et la fièvre jointes au chagrin qui le consumait intérieurement mirent bientôt ses jours en danger. Ce fut dans tout l'univers catholique une immense douleur. » La communauté du Bec dont Lanfranc avait été la gloire et comme le rayonnement extérieur prit le deuil à cette nouvelle. Voici la lettre que saint Anselme écrivit alors à l'illustre archevêque dont il devait plus tard devenir le successeur à Cantorbéry, comme il l'avait été au Bec : « Nous ne cessons, très-saint et vénérable père, d'adresser nos supplications ferventes au Dieu tout-puissant pour qu'il daigne vous rendre la santé. Vos souffrances sont les nôtres par la part que nous y prenons tous, votre vie fait partie de la nôtre. L'Église entière y prend le même intérêt que nous : partout où votre nom est connu, c'est-à-

<sup>1</sup> Willelm. Malmesbur. *col.* 1265.

dire dans le monde entier, on prie pour vous et on attend de la miséricorde du Seigneur votre prompt guérison <sup>1</sup>. » Ces vœux d'une expression si touchante ne devaient point être exaucés. « La maladie s'aggravant, dit Guillaume de Malmesbury, une consultation de médecins eut lieu. Il fut convenu qu'on ferait prendre à l'archevêque une potion qui devait déterminer une crise décisive. Lanfranc voulut d'abord recevoir le saint viatique et l'onction des mourants, puis il prit le breuvage dont l'effet fut contraire à ce qu'on avait attendu. L'archevêque en manifesta sa joie, déclarant qu'il s'estimait heureux de mourir de la sorte en pleine connaissance et dans l'union intime avec le Seigneur. Jusqu'à son dernier soupir il ne cessa de consoler les assistants par ses pieuses exhortations. Ce fut le v des calendes de juin (28 mai) de l'an 1089 qu'il émigra de ce monde mortel et rendit sa grande âme au Seigneur. L'Angleterre le pleura, comme autrefois le peuple d'Israël pleura Moïse. Ses précieux restes furent inhumés dans la basilique de la Sainte-Trinité, édifiée par lui dans sa ville métropolitaine <sup>2</sup>. » Seul Guillaume le Roux ne s'associa point au deuil public. La mort de Lanfranc le délivrait d'un censeur incommode. « Enfin, s'écria-t-il, me voilà donc archevêque de Cantorbéry ! » Il retint en effet les revenus de cette église opulente et jura qu'il n'y laisserait plus nommer aucun titulaire. Nous dirons plus tard comment, après quatre années de persistance dans cette résolution tyrannique, il fut contraint de revenir sur son serment <sup>3</sup>.

### § III. Première année de pontificat (1088).

9. La situation générale du monde chrétien était donc telle, à l'avènement d'Urbain II, que malgré les sympathies personnelles dont le nouveau pape était l'objet de la part de tous les catholiques, aucune des grandes puissances européennes n'était disposée à prêter au saint-siège un secours effectif. « Les populations fidèles de Ger-

Voyage du pape dans l'Italie méridionale.

<sup>1</sup> S. Anselm. *Epist.* LIII; *Patr. lat.*, t. CLVIII, col. 1208.

<sup>2</sup> Willelm. Malmesbur, *loc. cit.* — Cf. *Vita B. Lanfranci*; *Patr. lat.*, t. CL, col. 58.

<sup>3</sup> Cf. § XIII de ce présent chapitre.

manie, des Gaules et d'Angleterre, dit Ordéric Vital, témoignaient un filial dévouement à ce pontife. Dans l'Italie septentrionale, en dépit des manœuvres schismatiques, les Pisans et les Génois l'avaient en vénération, au point que leurs flottes combinées ayant alors sur les côtes de Tunisie conquis une ville importante, le roi africain qui la gouvernait fut obligé de se reconnaître tributaire du siège apostolique et du pape Urbain II <sup>1</sup>. » La comtesse Mathilde restait également inébranlable dans son dévouement à la cause de saint Pierre ; elle retrouvait dans le nouveau pape les éminentes vertus, la fermeté, la sagesse qu'elle avait admirées dans Grégoire VII. « Le disciple succédait au maître non-seulement dans le pouvoir mais dans la sainteté, dit Domnizo. Chez l'un et chez l'autre même fermeté inébranlable dans le sentier de la justice. La parole d'Urbain II était droite comme ses actes, elle tranchait le mal avec l'inflexibilité du fer ; son regard terrifiait l'hérésie ; il était la personnification vivante du dogme catholique. Il devait reconquérir l'indépendance du siège apostolique ; son pontificat devait être pour l'Église un âge d'or, et son nom prendre place parmi les saints <sup>2</sup>. » En l'absence de tout autre appui efficace « le pontife, dit encore Ordéric Vital, mit toute sa confiance dans le Seigneur Dieu du ciel, qui ne laisse point la verge des pécheurs prédominer longtemps sur le sort des justes <sup>3</sup>. » Ne pouvant encore prendre possession de Rome envahie par l'intrus Clément III, il se rendit au Mont-Cassin, cette forteresse monastique devenue l'asile de la papauté proscrite. Grégoire VII lui avait montré ce chemin ; Urbain II devait y retrouver les reliques du bienheureux Victor III son prédécesseur. Le Mont-Cassin était le centre religieux de l'Italie méridionale. Les Normands d'Apulie, de Calabre, de Sicile, providentiellement ramenés à l'unité catholique étaient, comme l'avait prévu l'admirable génie de Grégoire VII, les seuls auxiliaires en état

<sup>1</sup> Orderic. Vital. *Hist. Eccles.*, l. VIII ; *Patr. lat.*, t. CLXXXVIII, col. 576.

<sup>2</sup> Domniz. *Vit. Mathild. Patr. lat.*, t. CXLVIII, col. 1017 :

*Aureus antistes color optimus extitit ipse,*

*Scilicet Urbanus sanctis merito sociatur.*

<sup>3</sup> *Confisus in Domino calorum qui non relinquit virgam peccatorum super sortem justorum.* (Orderic. Vital. *loc. cit.*)



d'offrir au chef de l'Église une intervention utile. Le souvenir de Robert Guiscard et de son expédition triomphante à Rome était encore présent à tous les esprits. Urbain II moins que personne ne l'avait oublié : en reprenant la route tracée par Grégoire VII son illustre maître, il continuait une politique traditionnelle qui devait aboutir au triomphe de l'Église.

10. Dieu lui-même voulut par un prodige éclatant sanctionner à la fois et la sainteté du pontife et la sagesse de sa première démarche. « Quelques jours après son arrivée dans notre monastère, dit Pierre Diacre, le pape fut pris d'une violente douleur au côté. C'était chez lui une affection chronique dont les accès se reproduisaient à des intervalles fixes. Or le 20 mars, veille de la fête de notre bienheureux patriarche Benoît, au commencement de la nuit, pendant que sur son lit de douleur le pape souffrait cruellement, saint Benoît lui apparut et lui dit : « Quand la cloche sonnera pour appeler les frères à l'office nocturne, vous serez guéri. » A l'heure indiquée comme les frères se rendaient aux matines, la guérison eut lieu instantanément. Le pontife manda sur-le-champ l'abbé Oderisio et lui racontant ce qui venait de se passer : « Allons maintenant, dit-il, rendre grâces à Dieu. » Lorsque les religieux virent paraître le pontife plein de santé et de vie, la joie fut au comble et les chants d'allégresse retentirent au milieu de la nuit sous les voûtes de la basilique. Au moment où j'écris, ajoute le chroniqueur, presque tous ceux qui furent témoins de cet événement miraculeux vivent encore ; ce qui me dispense d'insister plus en détail sur un fait présent à tous les souvenirs ! » Urbain II voulut en quelque sorte consacrer la mémoire de cette faveur miraculeuse en attachant à sa personne un moine du Mont-Cassin, Jean de Gaëte, qu'il créa cardinal-diacre de la sainte église romaine et chancelier pontifical. Jean de Gaëte devait plus tard être promu au siège apostolique sous le nom de Gélase II.

11. Les ducs de Calabre et d'Apulie, Roger et Boémond, vinrent renouveler entre les mains d'Urbain II le serment de foi et hommage qu'ils avaient prêté à Victor III son prédécesseur. Les ambassadeurs

Guérison  
miracu-  
leuse d'Ur-  
bain II au  
Mont-  
Cassin.

Le roi de  
Léon  
Alphonse  
VI le Vail-  
lant. Ses  
ambassa-  
deurs au  
pape  
Urbain II.

<sup>1</sup> Petr. Diac. *Chronic. Cassin.*, l. IV ; *Patr. lat.*, t. CLXXV, col. 828.

d'Alphonse VI roi de Léon et le métropolitain de Tolède Bernard d'Agen, ancien moine de Cluny, arrivèrent en même temps au Mont-Cassin pour soumettre à la décision du pontife un conflit survenu entre le monarque et l'archevêque dans des circonstances curieuses. Lors de la conquête de Tolède sur les Maures (25 mai 1085), Alphonse VI tout en rétablissant le siège primateal de l'antique cité, avait laissé subsister la mosquée musulmane. Il s'était même engagé, par une clause insérée dans le texte de la capitulation, à en laisser la libre jouissance aux vaincus. Mais un jour pendant l'absence du roi, l'archevêque Bernard poussé par la reine Constance fit envahir la mosquée de vive force, en chassa les Maures et la rendit au culte catholique interrompu depuis trois-cent-soixante-huit ans. A son retour à Tolède, la colère d'Alphonse fut terrible ; il menaçait de faire brûler vifs la reine et l'archevêque. A cette nouvelle, les Maures accoururent avec leurs femmes et leurs enfants sur son passage. Croyant qu'ils venaient pour se plaindre Alphonse s'écria : « Ce n'est pas à vous seulement qu'on a fait injure, c'est à moi. Qui voudra désormais se fier à la parole d'un roi d'Espagne ? C'est mon devoir de vous donner satisfaction ; vous l'aurez, et ma vengeance sera terrible. » Après avoir ainsi parlé, il enfonça les éperons dans le flanc de son cheval comme pour aller exécuter sur-le-champ sa menace. Mais les Maures arrêtant le coursier par la bride se jetèrent à genoux et d'un ton suppliant s'écrièrent : « Puissant monarque, nous savons que l'archevêque est le chef de votre loi ; si nous sommes cause de sa mort, les chrétiens nous extermineront un jour. Si la reine venait en péril à cause de nous, ses fils ne nous pardonneraient jamais ; tôt ou tard ils voudraient venger leur mère. Nous vous conjurons donc de leur pardonner et vous tenons pour dégagé du serment contracté au sujet de la mosquée. » Cet incident dont Alphonse VI ne fut peut-être pas fâché au fond prouve en tout cas la violence de son caractère et la fougue de ses emportements. L'évêque de Compostelle Didacus (Diégo) ayant encouru sa disgrâce, le monarque le fit arracher de son église et jeter dans un cachot. Un soulèvement populaire suivit de près cet acte de despotisme. Pour calmer les esprits, Alphonse eut recours à la connivence du légat apostolique

Richard, abbé de Saint-Victor de Marseille. Ce personnage envoyé en Espagne par Grégoire VII avait, on se le rappelle, singulièrement compromis sa situation vis-à-vis de l'église romaine en prenant de concert avec le cardinal Hugues de Lyon une attitude schismatique à l'égard du bienheureux pape Victor III <sup>1</sup>. Nominativement excommunié au concile de Bénévent en 1087, Richard croyait sans doute par ses concessions au roi d'Espagne se ménager un appui pour rentrer en grâce avec le saint-siège. Ce légat infidèle réunit un synode où l'on fit comparaître l'évêque de Compostelle, après l'avoir secrètement informé que, s'il consentait à avouer ses torts envers le roi et s'il offrait de les expier en donnant sa démission, il serait aussitôt rendu à la liberté et rétabli sur sa chaire épiscopale. Didacus fut assez crédule pour ajouter foi à ces perfides insinuations, mais à peine eut-il remis la crosse et l'anneau entre les mains du légat, qu'il eut la douleur de voir le synode procéder immédiatement à sa déposition et lui choisir un successeur en la personne de Pierre abbé de Candie, favori du roi <sup>2</sup>. Urbain II, comme nous l'a déjà appris la notice du *Codex Regius*, jeta l'interdit sur le diocèse de Compostelle et y défendit la célébration de l'office divin jusqu'à la réintégration de l'évêque légitime. La légation d'Espagne fut retirée à Richard de Saint-Victor, lequel d'ailleurs fit plus tard soumission complète au pape. Ses pouvoirs furent confiés à l'archevêque de Tolède, qui reçut en même temps le pallium et la confirmation du titre primatial dont jouissaient ses prédécesseurs avant l'invasion des Maures.

12. Dans une lettre dont la majesté tout apostolique rappelle la grande éloquence de Grégoire VII, Urbain II tenait au conquérant ce langage : « N'oubliez pas, roi Alphonse, que le gouvernement du monde repose sur deux bases principales, la dignité du sacerdoce et la puissance royale. Or, très-cher fils, la dignité sacerdotale tient le premier rang, puisque les pontifes devront un jour rendre compte au souverain Roi de la conduite des rois de la terre. Notre charge pas-

Lettre  
d'Urbain  
II à Al-  
phonse VI.

<sup>1</sup> Cf. t. XXII de cette *Histoire*, p. 617.

<sup>2</sup> *B. Urban. II Vita; Patr. lat.*, t. CLI, col. 41.

torale nous oblige donc à pourvoir dans la mesure de nos forces au salut non pas seulement des petits mais des plus grands, puisque tous sont les brebis spirituelles confiées à notre sollicitude par le prince des pasteurs. Souvenez-vous, très-aimé fils, des faveurs et des glorieuses bénédictions dont la majesté divine vous a comblés ; prouvez à Dieu votre reconnaissance en donnant l'exemple du respect inviolable pour ses lois. Nous ne cessons de rendre grâce au Seigneur pour les victoires dont il a couronné vos armes, pour la conquête de Tolède maintenant délivrée du joug des Sarrasins. A votre tour méditez la parole du Dieu tout puissant : « J'honorerai ceux qui m'honorent ; je ferai retomber dans l'abjection ceux qui me méprisent <sup>1</sup>. » C'est avec une profonde douleur que nous avons appris la déposition aussi injuste qu'anticononique de l'évêque de Compostelle. Au nom de Dieu et par l'autorité des apôtres, nous vous mandons et supplions de le rétablir dans sa dignité. Ne cherchez point à justifier la mesure dont il a été victime en la couvrant de l'autorité d'un cardinal, légat du saint-siège. Au moment où Richard sanctionnait cette injustice il n'était plus légat du siège apostolique ; ce titre et les pouvoirs qu'il confère lui avaient été retirés par notre prédécesseur le pape Victor III de sainte mémoire. La décision prise par Richard est donc nulle de plein droit. Pour la rémission de ses péchés et pour obéir au siège apostolique ce légat infidèle devra immédiatement rétablir l'évêque de Compostelle ; après quoi vous nous le renverrez accompagné de vos députés, afin que sa cause puisse être canoniquement entendue et jugée à notre tribunal <sup>2</sup>. » Alphonse ne se pressa pas d'obéir : ce fut seulement trois ans plus tard en 1091 qu'un nouveau légat apostolique en Espagne, le prêtre-cardinal Raynier, put dans un concile de la province de Léon obtenir la restauration du légitime titulaire de Compostelle sur son siège épiscopal <sup>3</sup>.

13. Autant Alphonse VI eut peine en cette circonstance à sacrifier ses ressentiments personnels, autant il déploya de zèle pour la réforme liturgique dans ses états. On se rappelle que Grégoire VII avait

Adoption  
de la  
liturgie  
romaine à  
Tolède.  
Suppres-  
sion  
du rite  
Mozarabe  
en  
Espagne.

<sup>1</sup> I Reg. II, 30.

<sup>2</sup> B. Urban. II, *Epist.* VI ; col. 289.

<sup>3</sup> *B. Urban. II vita*, loc. cit.



prescrit aux églises d'Espagne, à mesure que les victoires des chrétiens sur les Maures permettaient leur réorganisation hiérarchique, l'adoption du rite romain. Une interruption de près de quatre siècles avait fait de l'antique liturgie mozarabe, ou rite de Tolède, ainsi qu'on la désignait alors, une œuvre archaïque qui n'était plus en rapport avec le culte universel de l'église latine et qui aurait isolé la Péninsule du grand concert de la prière publique telle que l'Occident tout entier la récitait dans ses églises, ses monastères, ses oratoires sans nombre. Alphonse comprit à merveille la pensée de Grégoire VII ; il s'y associa avec la fougueuse énergie de son caractère. La résistance de la part du clergé et du peuple se traduisit par des incidents dramatiques. « Le fait se produisit avant la révocation du légat Richard, dit l'annaliste espagnol Rodrigue de Tolède. Ce fut une véritable émeute. Le roi, le primat (Bernard d'Agen) et le légat voulaient imposer l'adoption de l'office romain. Au jour marqué pour la discussion de cette grave mesure, le clergé, la milice, toute la population opposèrent une résistance invincible, déclarant qu'ils ne laisseraient pas changer l'office. De son côté le roi éclata en menaces ; sa fureur grondait comme un tonnerre. On prétend que les suggestions de la reine Constance le poussaient dans cette voie. Mais les opposants ne cédèrent pas, et les chevaliers décidèrent qu'on ne pourrait vider cette querelle qu'en champ clos. Deux champions furent choisis, l'un par le roi pour l'office romain, l'autre par la milice et le peuple pour le rite de Tolède. Le chevalier du roi fut vaincu, au grand applaudissement de la milice et du peuple qui portèrent le vainqueur en triomphe. Mais le roi ne renonça point pour cela à son dessein, disant que duel n'était pas droit, *duellum non jus esse*. Or, ajoute Rodrigue, le chevalier qui combattit pour le rite de Tolède était de la maison de Matanza près de Pisorica, où sa famille existe encore. L'épreuve du duel ayant été trouvée insuffisante par le roi, et l'agitation continuant parmi le peuple, on convint de recourir au jugement par le feu. Après un jeûne indiqué par le primat, le légat et le clergé ; après une procession solennelle et le chant des litanies, un bûcher fut allumé ; on y jeta à la fois le livre de l'office romain et celui du rite de Tolède. Or le livre romain fut aussitôt consumé par

les flammes, tandis que celui de Tolède s'élança du bûcher, intact, exempt de toute trace de brûlure. Les assistants témoins de ce prodige éclatèrent en acclamations et louèrent le Seigneur. Mais le roi n'en persista pas moins dans sa résolution. Au grand désespoir du peuple entier il imposa l'usage de l'office romain : ce qui donna naissance au proverbe aujourd'hui si commun : *Quod volunt reges, vadunt leges* : « Quand veulent les rois, s'en vont les lois. » Depuis cette époque, l'office romain qui n'avait jamais été reçu chez nous, ajoute le chroniqueur, ni pour le psautier, ni pour les cérémonies, fut observé en Espagne ; bien que dans quelques monastères on ait gardé encore un certain temps celui de Tolède et que l'ancienne version des psaumes soit encore récitée aujourd'hui dans plusieurs églises cathédrales et conventuelles <sup>1</sup>. »

Observations de Dom Guéranger sur la liturgie Mozarabe.

14. L'archevêque et historien de Tolède Rodrigue, qui nous a laissé ce curieux récit, mourut en 1247 ; il ne fut donc pas contemporain des faits qu'il raconte ; dès lors son témoignage n'est pas irrécusable. Ainsi le P. Lebrun, dans son « Explication de la messe, » crut pouvoir le rejeter entièrement parce qu'il ne le trouvait confirmé par aucun autre écrivain du temps. « Mais, dit à ce sujet l'illustre auteur des « Institutions liturgiques, » le P. Lebrun s'est trompé. La chronique de Saint-Maixent antérieure d'un siècle à la mort de Rodrigue, puisqu'elle finit à l'an 1134, mentionne le duel ordonné par Alphonse VI dans son différend avec le peuple de Tolède <sup>2</sup>. Le cardinal Bona paraît aussi avoir ignoré ce second témoignage <sup>3</sup>. Quant à l'épreuve du feu, ajoute dom Guéranger, nous devons remarquer avec le P. Pinius <sup>4</sup> que Pélage d'Oviedo contemporain d'Alphonse VI et qui rapporte les actions de ce prince dans un grand détail, n'en a pas dit un seul mot, non plus que Luc de Tude qui vivait au siècle de l'archevêque Rodrigue. Il est d'ailleurs difficile de croire que si un

<sup>1</sup> Roderic. Toletan. *De rebus Hispaniæ*, l. VI, cap. 26.

<sup>2</sup> *Chronicon S. Maxentii vulgo Malleacense* (Maillezais), ap. Labbe, *Bibl. mss.* t. II, p. 190.

<sup>3</sup> Cardin. Bona, *Rerum liturgicarum*, l. I, cap. XI.

<sup>4</sup> Pinius, *Tract. histor. chron. de liturgia antiq. Hispan.*, cap. VI, § v, p. 50.

véritable prodige avait eu lieu, le siège apostolique eût persisté dans l'intention de supprimer l'office gothique. Ce serait le premier miracle en opposition avec les volontés de l'Eglise. En tout cas, si le fait en question était démontré (ce qui n'est pas), la théologie catholique trouverait peut-être encore à l'expliquer sans recourir à l'intervention divine. L'abolition de la liturgie gothique en Espagne fut un acte solennel du zèle des pontifes romains, de la piété des rois, une des nécessités qu'imposait le sublime plan de l'unité sociale catholique. L'Eglise ne voit qu'une famille dans le genre humain. Si les chrétientés d'Orient se sont rompues en tant de morceaux et ont vu s'affadir en elles le sel du christianisme, c'est qu'elles oublièrent ce principe. Si Rome avait pu enchaîner ces vastes provinces à celles de la chrétienté européenne par le double lien d'une langue commune et d'une liturgie universelle, de tels malheurs n'auraient point eu lieu. Cependant la Providence ne voulut pas que l'église d'Espagne perdît à tout jamais le souvenir de ses anciennes gloires gothiques. Quand le danger fut passé, quand l'unité fut rétablie depuis des siècles, quand l'Espagne affranchie tout entière du joug sarrasin et fondue désormais dans la société européenne eut mérité à tant de titres le nom de « Royaume catholique, » ce qui n'était jamais arrivé pour aucune autre nation arriva pour elle. Le passé fut exhumé de la poudre. Un de ces hommes qui n'appartiennent pas tant à la nation qui les a produits qu'à l'humanité tout entière, le grand cardinal Ximénès archevêque de Tolède recueillit avec amour les faibles restes des Mozarabes qui, sous la tolérance des rois de Castille, avaient continué dans quelques humbles sanctuaires de Tolède à pratiquer les rites de leurs pères. Il fit imprimer leurs livres que l'injure du temps avait mutilés en quelques endroits; il leur assigna pour l'exercice de la liturgie gothique une chapelle de la cathédrale et six églises dans la ville. A sa prière le pape Jules II, par une bulle en date du XII des calendes d'octobre (20 septembre) 1508, instituait canoniquement le rite gothique dans les églises qui lui étaient affectées, louait grandement le zèle de Ximénès pour le service divin et qualifiait l'office Mozarabe de « très-ancien et rempli d'une grande dévotion, » *antiquissimum et magnæ*

*devotionis*. Léon X confirma plus tard et étendit ce privilège à quelques autres cités espagnoles <sup>1</sup>. Les esprits superficiels qui croiraient voir ici Jules II et Léon X en contradiction avec Grégoire VII et Urbain II n'auraient pas apprécié les raisons de diverse nature qui dictèrent la conduite de ces pontifes. L'unité dans toutes ses conséquences est le premier des biens pour l'Église; son développement social, ses heureuses influences pour le bien de l'humanité, la conservation du dépôt de la foi, sont à ce prix; on y doit donc sacrifier dans certains cas le bien même d'un ordre secondaire. Or, l'antiquité, la beauté de certaines prières sont un bien, mais non un bien qui puisse entrer en parallèle avec les nécessités générales de l'Église. Telles sont les idées sous l'influence desquelles agirent saint Grégoire VII et Urbain II. Mais d'un autre côté quand l'unité est sauvée avec tous les biens qui en découlent, rien n'empêche qu'on accorde quelque chose, beaucoup même, à des désirs légitimes dont l'accomplissement ne peut porter atteinte à ce qui a été si utilement et si difficilement établi. Dans les six ou sept églises de Tolède où il est maintenu, le rite gothique ne fait plus obstacle à la fusion du royaume d'Espagne dans les mœurs de la catholicité d'Occident. A Tolède même, la liturgie romaine loin d'en être obscurcie en est plutôt rehaussée. Nos dogmes antiques célébrés dans le langage pompeux des grands et saints docteurs de Séville et de Tolède n'en deviennent que plus inviolables aux attaques des novateurs. Telle fut la raison qui motiva la conduite de Jules II et de Léon X. Rome n'a jamais eu peur de l'antiquité; c'est le plus ferme fondement de ses droits comme de ceux de l'Église dont Rome est la pierre fondamentale. Elle aime à voir les deux rites ambrosien et gothique demeurés debout comme deux monuments antiques de l'âge primitif du christianisme. Elle ne souffrirait pas que d'autres églises, rétrogradant vers leur berceau,

<sup>1</sup> Outre les églises de la ville de Tolède autorisées à suivre le rite gothique, Pinius en cite encore deux autres : la petite église du Saint-Sauveur à Salamanque, et une chapelle de l'église paroissiale de Sainte Marie-Madeleine à Valladolid. Léon X confirma la première et Pie IV la seconde en leur donnant le pouvoir de célébrer les saints mystères suivant le rite gothique, mais seulement à certains jours de l'année. (Note de dom Guéranger, *Instit. liturg.*, t. I, p. 292.)



abjurassent les formes de l'âge parfait pour revêtir celles de l'enfance ; mais elle se plaît à mettre les novateurs à même de comparer les croyances et les symboles en usage dans ces antiques liturgies avec les symboles et les croyances que renferme cette autre liturgie que l'univers catholique a vu croître avec les siècles <sup>1</sup>. »

15. Pendant que l'unité liturgique s'établissait si laborieusement en Espagne, l'église d'Orient qui expiait par tant de désastres sa rupture avec le centre de l'unité paraissait disposée à abjurer le schisme. « Le seigneur apostolique avait envoyé à Constantinople en qualité de légats du saint siège, dit Gaufred de Malaterra, l'abbé de Grotta-Ferrata Nicolas et le diacre Roger. Entre autres exhortations paternelles qu'Urbain II les chargeait de transmettre à l'empereur Alexis Comnène, il le priait de laisser aux prêtres et aux fidèles du rite latin vivant dans son empire la liberté d'user du pain azyme pour le sacrifice de la messe. On sait que les Grecs se servent pour l'Eucharistie de pain fermenté. Or un décret impérial venait d'être rendu, portant défense à tous les fidèles du rite latin soumis à la domination byzantine de faire usage de pain azyme pour la célébration des augustes mystères. Alexis Comnène accueillit cette réclamation avec une respectueuse bienveillance. Il remit aux légats une lettre officielle, tracée en lettres d'or, par laquelle il invitait le pontife à venir en personne, avec ses cardinaux et ses théologiens, présider à Constantinople un concile général où la controverse entre les Grecs et les Latins serait discutée à fond. « La décision sera définitive, disait-il, l'Église de Dieu sera ramenée à l'unité ; il n'y aura plus de divergences ni sur la foi ni sur les rites. » Il déclarait sa ferme volonté, en ce qui le concernait, d'assurer la liberté de la discussion, et de se conformer ensuite à la sentence prononcée. Enfin il fixait au pape un délai d'un an et demi pour préparer la tenue du concile <sup>2</sup>. » A cette nouvelle, Urbain II qui se disposait à tenter un voyage à Rome et qui dans ce but était déjà retourné à Terracine, sentit passer dans son âme comme un souffle précurseur

Ambassade d'Alexis-Comnène au pape. Symptômes d'un retour de l'église grecque à l'unité catholique.

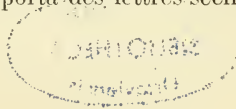
<sup>1</sup> Dom Guéranger, *Instit. liturg.*, t. 1, p. 287-295.

<sup>2</sup> Gaufred. Malaterr. *Histor. Sicula*, lib. iv, cap. 13 ; *Patr. lat.*, t. CXLIX, col. 1192.

de la prochaine croisade. La réunion dans une même foi, sous l'autorité du siège apostolique, des deux églises grecque et latine était le meilleur moyen de rétablir entre l'Orient et l'Occident l'alliance malheureusement rompue par le schisme de Photius. Devant les forces combinées de l'Europe et de l'Asie, le croissant de Mahomet reculerait pour faire place à la croix triomphante : les chrétiens de toute langue et de toute nation enrôlés sous l'étendard de saint Pierre auraient la joie de délivrer Jérusalem et le tombeau du Sauveur.

Voyage  
d'Urbain  
II en Sicile  
pour pré-  
parer la  
réconcilia-  
tion des  
deux  
églises  
grecque et  
latine.

16. Ce vaste plan tracé par le génie de Grégoire VII et légué à Urbain II comme un héritage de gloire posthume allait donc enfin pouvoir se réaliser. Les ouvertures d'Alexis Comnène n'étaient pas aussi désintéressées qu'il le voulait faire croire, et ses promesses avaient plus d'emphase que de sincérité. La princesse porphyrogénète Anne, sa fille et son historiographe, ne nous permet à ce sujet aucune illusion. La cour byzantine continuait à tenir les Latins en un profond mépris, mais on avait besoin d'eux. Les progrès des Turcs dont le sultan Soliman, déjà maître de Nicée, menaçait Constantinople elle-même faisaient passer par-dessus les répugnances et les dédains officiels. Le secours ne pouvait venir que de l'Europe, et pour l'obtenir il fallait l'alliance du pontife de Rome. Telle était la véritable signification des avances d'Alexis Comnène en cette circonstance. Le vicaire de Jésus-Christ envisageait de plus haut les événements. Sans être dupe de protestations dont il connaissait parfaitement la valeur réelle, l'œil fixé sur l'avenir, il saisit avec empressement l'occasion que la Providence faisait naître. « Quittant sur-le-champ Terracine, reprend Gaufred de Malaterra, il traversa les montagnes de la Calabre et de l'Apulie, et vint s'embarquer à Reggio pour aller en Sicile conférer de cette importante affaire avec le comte Roger, frère de Robert Guiscard. Roger achevait alors la conquête de l'île, déjà presque entièrement délivrée des Sarrasins après huit ans de luttes et de combats victorieux. Occupé depuis plusieurs mois au siège de Butera à l'extrémité orientale de l'île près du cap Passaro, il venait de mettre la dernière main aux travaux d'approche et se préparait à donner l'assaut, quand un légat apostolique lui apporta des lettres scellées de la main du pontife lui



mandant son arrivée et le priant de venir s'aboucher avec lui à Traïna. Urbain II s'excusait de ne pouvoir aller plus loin à cause de la fatigue du voyage. Cette nouvelle inattendue jeta le comte dans une vive perplexité. D'une part il ne pouvait sans un grave préjudice abandonner le siège au moment décisif; de l'autre il eût regardé comme indigne d'un prince catholique de ne point répondre à l'invitation d'un pontife qui venait de si loin le chercher. Avec sa prudence ordinaire il trouva le moyen de tout concilier, sans compromettre le succès des opérations militaires et sans se montrer désobéissant à l'égard du pape. Il choisit parmi ses plus habiles capitaines un conseil supérieur auquel il laissa ses instructions et délégua son autorité, puis montant à cheval il accourut à Traïna. L'entrevue fut des plus touchantes. Le comte se prosterna aux pieds du pontife comme autrefois Marie aux pieds du Sauveur, et l'homme apostolique s'empessa comme Marthe de prodiguer au comte les plus tendres soins après une course si précipitée. Le lendemain, de grand matin, ils eurent seuls à seuls une longue conférence au sujet des propositions faites par l'empereur de Constantinople. Roger conseilla au pape de les accepter et mit à sa disposition ses navires pour le transporter lui-même et les évêques latins dans la capitale de l'Orient. Après cet entretien le comte offrit de riches présents au seigneur apostolique et retourna en toute hâte à Butera, dont la capitulation signée quelques jours après acheva la conquête de toute la Sicile. De son côté le pape se rembarqua pour l'Italie et se dirigea sur Rome. Mais les troubles suscités en Occident par la persécution du roi schismatique de Germanie ne permirent point au pontife d'aller dans le délai fixé tenir un concile à Byzance <sup>1</sup>. »

17. Retardée par les événements, l'alliance des deux églises grecque et latine devait pourtant s'accomplir : si le voyage d'Urbain II en Sicile ne produisit pas immédiatement le résultat désiré, il facilitait du moins pour l'avenir des relations amicales avec la cour de Constantinople et préparait ainsi la grande manifestation des croisades. Aux ides d'octobre (13 octobre 1088) Urbain II déterminé à rentrer

Urbain II  
à Rome.  
Le nouveau  
cardinal Jean  
de Gaëte.

<sup>1</sup> Gaufred. Malaterr., *loc. cit.*



à Rome et à affronter tous les périls de cette courageuse résolution, datait d'Anagni le diplôme pontifical qui rétablissait l'antique primatie de Tolède sur les églises d'Espagne <sup>1</sup>. Quinze jours après il était à Rome, d'où il adressait en la fête de la Toussaint (1 des calendes de novembre) un privilège en faveur du vénérable Hugues de Cluny, « ce père bien-aimé, disait-il, qui lui avait enseigné les rudiments de la vie religieuse et lui avait ainsi donné comme une seconde naissance dans l'Esprit-Saint <sup>2</sup>. » Comment le pontife avait-il pu triompher des obstacles sans nombre qui s'opposaient à son entrée dans Rome ? L'antipape Clément III y régnait en maître. « Il avait confié, dit Domnizo, la charge de préfet de la ville à l'un de ses *capitanei*, homme brave mais prudent, nommé Odo de *Tulio*re, avec ordre de massacrer sans pitié tous les partisans du pontife légitime, et Urbain II lui-même s'il osait se présenter sous les murs de Rome <sup>3</sup>. » Odo de *Tulio*re ne nous est connu que par cette laconique mention de Domnizo. L'épithète de « prudent » : *Advocat Odonem prudentem de Tulio*re, accolée à son nom par le poète chroniqueur permet de supposer que ce personnage mit quelque modération dans le rôle odieux dont le chargeait l'intrus. « Bien que les attaques fussent presque continuelles, ajoute Domnizo, Urbain II confiant dans la justice de sa cause et dans l'espoir du prochain rétablissement de la paix demeura courageusement à Rome, ne répondant aux outrages que par une inaltérable patience : *Immobilis durat*. Il adressait de fréquents messages à la pieuse comtesse Mathilde, lui rappelant les souvenirs de Grégoire VII, la priant de continuer à servir et à protéger l'Eglise de Jésus-Christ <sup>4</sup>. » Nous verrons

<sup>1</sup> B. Urbain II, *Epist.* v, tom. cit. col. 288.

<sup>2</sup> B. Urbain II, *Epist.* ix, col. 292.

<sup>3</sup> Domnizo, *Vita Mathild.* lib. II, cap. III; *Patr. lat.* t. CXLXVIII, col. 1003. Cf. Ruinart, *Vit. B. Urban. II*, cap. 23; *Patr. lat.*, t. CL4, col. 45.

Muratorî avait cru pouvoir identifier cet *Odo de Tulio*re avec l'évêque de Bayeux Odo, frère de Guillaume le Conquérant. Dom Ruinart a rectifié cette inadvertance du célèbre annaliste italien. En 888, Odo de Bayeux luttait en Angleterre à la tête d'une insurrection formidable contre le roi Guillaume le Roux son neveu.

<sup>4</sup> Vit. Mathild. *loco cit.*



Urbain II persévérer durant tout son pontificat dans cette attitude de résignation patiente, sans vouloir jamais recourir à la force, même lorsqu'il l'eut entre les mains, pour faire rentrer les séditeux dans le devoir. Cette mansuétude paternelle finit par triompher de toutes les résistances; elle amena aux pieds du pontife non-seulement la ville de Rome mais le monde catholique tout entier. Le nouveau cardinal Jean de Gaëte, venu du Mont-Cassin à la suite d'Urbain II, déploya dans cette circonstance un zèle et une activité dont les annalistes contemporains font le plus grand éloge. « Par sa naissance qui le rattachait à la famille des comtes de Gaëte, disent-ils, Jean disposait d'un crédit considérable. Son mérite, sa vertu, les qualités de l'esprit et du cœur qu'il possédait à un degré suréminent furent dans cette époque de troubles et de périls une ressource vraiment providentielle. Grâce immortelles soient rendues au prince des apôtres, qui inspira vraiment Urbain II son successeur en lui suggérant le choix d'un tel auxiliaire ! Les premiers mois qui suivirent le retour du pontife à Rome furent très-laborieux et très-pénibles. Le très-illustre et fameux patricien Pierre de Léon s'était mis à la tête des défenseurs de saint Pierre ; il installa le pape dans l'île du Tibre, et l'y protégea contre les incursions des schismatiques. Assiégé au milieu de sa capitale, Urbain II était secouru par le dévouement et la charité des dames romaines. On vit jusqu'à de pauvres mendiants prélever sur leur propre détresse le tribut qu'elles voulaient offrir au vicaire de Jésus-Christ. Tant était irrésistible le charme exercé autour de lui par le très-éloquent pontife ! Il apprécia bientôt la sagesse, l'habileté, la prudence de Jean de Gaëte, qu'il prit pour conseiller intime et nomma chancelier de la sainte Eglise. Ainsi refleurirent les traditions de la grande éloquence au sein de la chancellerie romaine. Le *Regestum* d'Urbain II, tout entier écrit de la main de Jean de Gaëte sous l'inspiration du seigneur apostolique, est comparable comme pureté de style, comme élégance de latinité, aux plus beaux monuments de ce genre <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Gelasii II Vita*, Watterich, t. II, p. 93. — Cette notice de Gélase II qu'on croit avoir été rédigée par le diacre romain Pandolphe se trouve intégralement reproduite par le *Codex Regius*.

## § IV. Vicissitudes politiques et religieuses (1089).

Défaite de  
Henri IV à  
Gleichen.  
Les prom-  
esses de  
réconci-  
liation  
avec  
le pape  
légitime.

18. Urbain II nourri dans sa détresse par le denier des pauvres femmes et les offrandes des riches matrones romaines, c'est une des formes du pontificat suprême institué par Jésus-Christ avec le double caractère de la royauté universelle et de la persécution incessante. « Le Père m'a donné toutes les nations en héritage. Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. » Telle est l'institution divine de la royauté pontificale. « Vous serez bienheureux lorsque le monde vous maudira, lorsqu'il vous abreuvera d'outrages en haine de mon nom. » Telle est la consécration également divine du martyr perpétuel de la papauté. Pierre dans les liens, Pierre délivré par l'ange du Seigneur, c'est toute l'histoire de l'Église. Sur les flots mouvants de la politique humaine, parmi les révolutions sociales, les bouleversements de peuples, d'états, de royaumes et d'empires, la barque du pêcheur de Galilée retrouve, comme sur le lac de Génésareth, des tempêtes périodiques. Mais dans la barque de l'Église comme dans celle de Tibériade le Maître divin n'abandonne jamais le gouvernail. Même lorsqu'il semble dormir, son oreille entend et son cœur exauce toujours le cri de la prière apostolique : « Seigneur, nous périssons ! Sauvez-nous. » Les épreuves que subissait alors Urbain II, captif volontaire dans l'île du Tibre, sous le toit hospitalier de Pierre de Léon, reçurent une consolation inattendue. « Le comte Egbert de Misnie qui avait entraîné dans sa défection les Saxons ses compatriotes, dit Bernold, ne tarda point à se repentir du concours si imprudemment prêté par lui au pseudo-empereur. La tyrannie de Henri IV pesa bientôt plus lourdement que jamais sur les malheureuses provinces de Saxe. Le vénérable Hartwig, archevêque de Magdebourg, de concert avec les princes saxons vint trouver Egbert et lui tint un langage dicté par la foi la plus sincère et le plus pur patriotisme. Le jeune comte déjà disposé par ses propres remords à goûter de pareils avertissements promit de réparer sa faute. Il tint parole. La veille de Noël 24 décembre 1088, comme le roi se disposait à célébrer la solennité du lendemain dans le château de Gleichen en Thuringe, Egbert à la tête d'une poignée de chevaliers vint le surprendre et le força à se

retirer avec ses troupes sur une hauteur voisine. Egbert l'y poursuivit et après deux jours d'attaque le fit prisonnier, lui et tous ses défenseurs, entre autres l'archevêque de Brême Liemar et le comte Berthold. L'évêque ou plutôt l'antechrist de Lausanne, Burchard, fut tué les armes à la main. Tout le trésor, le sceptre, le diadème et les autres insignes impériaux remis au pseudo-empereur par l'antipape Clément III, tombèrent au pouvoir des Saxons. C'en était fait de Henri IV sans l'imprudente générosité de ses vainqueurs. Comme le parjure ne lui coûtait rien, il prit l'initiative de reconnaître ses fautes passées; il abjura le schisme, promit de faire satisfaction au pape légitime et de se soumettre à la pénitence qui lui serait imposée. A ces conditions il fut remis en liberté, et alla cacher sa honte à Bamberg. Le comte de Misnie rendit à Dieu et à saint Pierre de solennelles actions de grâces pour cette victoire inespérée; il renouvela son serment de fidélité inviolable à la cause commune du saint-siège et de la patrie. L'un des articles de la capitulation signés par Henri portait que l'évêque de Metz Hérimann, détenu prisonnier par les schismatiques lombards, serait délivré et rendu à l'amour de ses diocésains. Des messages partirent aussitôt pour l'Italie et ramenèrent en triomphe le vénérable captif <sup>1</sup>. »

19. Toute l'Italie et Rome elle-même connurent bientôt ces importantes nouvelles (février 1089). N'espérant plus le secours d'un roi vaincu et impuissant auquel ses sujets venaient d'arracher le serment de se réconcilier avec le pontife légitime, les schismatiques abandonnèrent le parti de l'antipape, ou du moins ils se tinrent dans une réserve prudente, afin de se ménager à tout événement le bénéfice de la neutralité. Henri lui-même avec sa duplicité habituelle semblait leur donner l'exemple. Il voulut sanctionner par un décret spécial la destitution de l'intrus de Metz, sa propre créature, et la restauration du pasteur légitime aux vertus duquel il rendait un solennel hommage. « Quant aux Romains, reprend Bernold, ils chassèrent honteusement l'hérésiarque Wibert, après lui avoir fait jurer qu'il n'aurait plus la témérité d'envahir le siège apostolique <sup>2</sup>. » Le mou-

Mouvement général de retour à l'unité catholique. L'antipape Wibert Chasse de Rome. Daümbert, archevêque de Pise.

<sup>1</sup> Bernold, *Chronic.*, *Patr. lat.*; t. CXLVIII, col 1399.

<sup>2</sup> *Guibertus autem heresiarches a Romanis turpiter expellitur et ne amplius*

vement se communiqua aux principales cités de l'Italie septentrionale. A Milan l'archevêque Anselme de Ro fit, ainsi que nous l'a déjà appris la notice pontificale, une sincère et édifiante soumission. « A Plaisance, reprend Bernold, les habitants chassèrent leur évêque schismatique : ils élurent pour le remplacer le confesseur de la foi Bonizo, l'ancien titulaire de Sutri, illustré par dix années de souffrances, de captivité ou d'exil. A Pise Urbain II envoya un évêque catholique qu'il voulut sacrer de sa main et qui se montra digne de la distinction dont il était l'objet. Il se nommait Daïmbert. Toutefois ses antécédents dans la carrière ecclésiastique n'étaient pas réguliers. L'évêque Pierre de Pistoie et l'abbé Rusticus de Vallombreuse, tous deux profondément dévoués à la cause orthodoxe, adressèrent à ce sujet des réclamations au pontife. La réponse qui leur fut adressée ne nous est point parvenue dans son intégrité. On en découvrit au xvii<sup>e</sup> siècle le commencement dans un manuscrit fruste de la bibliothèque de Saint-Victor de Paris. Quelques phrases de la conclusion avaient été insérées au décret de Gratien. Voici d'abord le fragment initial : « Urbain II pape à l'évêque de Pistoie et à l'abbé de Vallombreuse Rusticus. — Vous nous mandez que dans vos provinces on s'est vivement scandalisé en apprenant que nous avons donné la consécration épiscopale à l'évêque de Pise, attendu que ce personnage aurait jadis reçu le diaconat des mains de l'hérétique Guezelo. Or, nous savions parfaitement que ce Guezelo fut un hérétique <sup>1</sup>. Il envahit par simonie l'évêché de Mayence ; pour obtenir ce bénéfice ecclésiastique ou tout autre qui aurait pu satisfaire son ambition il avait depuis longues années servi un roi publiquement anathématisé. En récompense de l'investiture simoniaque achetée à ce prix, il persévéra jusqu'à sa mort dans la familiarité du roi.

*apostolicam sedem invadere præsumat, juramento promittere compellitur.*  
(Bernold. ann 1089, loc. cit.)

<sup>1</sup> *Guezelonem hæreticum fuisse.* Voici au sujet du nom de Guezelo, et du fragment de la lettre pontificale où il est ainsi orthographié, la note de Dom Ruinart : *Hanc epistolam Urbani II pape ex manuscripto bibliothecæ Sancti Victoris Parisiensis cum aliis plurimis misit excudendam reverendus do-*



excommunié <sup>1</sup>. Ce Guezelo avait reçu la consécration épiscopale des mains d'évêques schismatiques, en sorte que dans un concile (celui de Quedlimbourg présidé en 1085 par Odo en qualité de légat apostolique) nous l'avions nous-même condamné, excommunié et déposé de tout office ecclésiastique sans espoir de réhabilitation «..... » Ici s'arrête le fragment de la lettre sans nous dire la décision adoptée par rapport à l'évêque de Pise. Mais cette lacune est comblée par l'extrait suivant, inséré au Décret de Gratien : « Bien qu'il soit constant que Guezelo ait été simoniaque, l'interrogatoire auquel nous avons soumis Daïmbert nous a prouvé que celui-ci n'avait acheté par aucun acte de simonie le diaconat qu'il en avait reçu. Depuis, Daïmbert s'est séparé absolument d'esprit et de corps du parti de l'hérésie et du schisme; il a déployé pour le service de l'Église catholique toute l'énergie dont un homme est capable. Or il est de tradition dans les précédents du siège apostolique de tenir compte non pas seulement du mal qui a pu être commis mais des actes accomplis pour le réparer, surtout quand ils ont un tel éclat. Nous avons donc cru, dans les nécessités urgentes d'une époque si troublée, devoir ratifier l'ordination diaconale de Daïmbert. Nous disons la ratifier, et non la réitérer <sup>3</sup>. » Là se termine l'extrait analytique de Gratien. Il suffit pour suppléer à la perte du document original et en faire com-

*minus Joannes Picardus Sancti Victoris Parisiensis ecclesie canonicus regularis. Quæ cum hactenus nullibi impressa fuerit, et quamdam de simonia decretalem constitutionem contineat, dignam judicari quæ in lucem emitteretur. Hic Guezelo, ut bene notandum esse monuit dictus dominus Picardus, idem est quem passim Urspergensis abbas nuncupat Wecilonem, Sigefridi Moguntini archiepiscopi demortui successorem, seu potius Moguntinæ ecclesie invasorem ab Henrico rege intrusum. Nec obstat quod apud Urspergensis Wecilo nominetur, quem Urbanus papa hic Guezelonem appellat : nam familiare est Gallis aliisque nationibus ut nomina omnia propria quæ apud Germanos scribuntur in principio per geminum W, ipsi primam litteram V in G convertant, adeoque pro Wezelone scriptum fuerit Guezelo, uti pro Wiberto Guibertus. (Patr. lat., t. CLI, col. 295.)*

<sup>1</sup> Nous avons dit plus haut que l'intrus de Mayence Wecilo était mort en 1087.

<sup>2</sup> B. Urban. II, *Epist.* XI, *Patr. lat.* t. CLI, col. 295.

<sup>3</sup> *Corp. jur. Canon.*, edit. Lips., col. 374.

prendre la conclusion. Daïmbert fut maintenu sur le siège épiscopal de Pise.

Concile de Rome. Règles pour la réhabilitation des schismatiques et des excommuniés.

20. Cet incident nous donne l'idée des nombreuses difficultés pratiques que le schisme soulevait de toutes parts. « Le seigneur pape Urbain II voulant, dit Bernold, tracer à ce sujet les règles à suivre convoqua un synode général où cent quinze évêques se trouvèrent réunis. Là, il confirma par son autorité apostolique les décrets de ses prédécesseurs<sup>3</sup>. » Ce concile dont nous n'avons plus les actes dut être tenu à Rome dans la première semaine après la fête de Pâques, qui tombait en 1089 au 1<sup>er</sup> avril. C'est du moins ce qui résulte de la lettre suivante, datée du 18 de ce mois, et adressée par Urbain II à Gebéhard évêque de Constance : « Les points sur lesquels vous nous consultez et qui sont controversés dans vos provinces ne soulèvent pas moins de difficultés en Italie. Pour les trancher, nous avons réuni un concile de nos frères les évêques. Après mûre délibération, d'un consentement unanime, confirmant les décrets d'excommunication portés par Grégoire VII notre saint prédécesseur, avec l'assistance du Saint-Esprit, nous avons rangé les divers excommuniés en trois catégories distincts. Au premier rang, nous maintenons comme séparés de l'Église catholique et absolument étrangers à tous ses membres l'hérésiarque de Ravenne envahisseur du siège de Rome, avec le roi Henri chef et promoteur de ce schisme lamentable. Au second rang, nous maintenons sous le lien de l'anathème tous ceux qui leur prêtent assistance à eux et à leurs fauteurs par des secours en armes, en argent, par la complicité de la connivence ou des conseils, et surtout ceux qui en sollicitent ou reçoivent des honneurs et dignités ecclésiastiques. Une troisième catégorie se compose de ceux qui communiquent avec eux dans les relations extérieures et civiles. Ceux-là, nous ne les avons point frappés d'une excommunication formelle. Cependant comme ils ont contracté une souillure, nous ne saurions les recevoir à la communion sans une pénitence et une absolution préalables. Les degrés de cette pénitence et le mode d'absolution ont été fixés en cette sorte : Ceux qui auront dans leurs rapports avec les excommuniés

<sup>3</sup> Bernold. *Chronic. ann.* 1089; *Patr. lat.*, t. CXLVIII, col. 1401.

cédé à la crainte, agi par ignorance, par nécessité de situation, de commerce, etc. ne seront soumis qu'à la pénitence mineure; après quoi ils seront par l'absolution de leur confesseur rétablis dans notre communion. Quant à ceux qui de gâité de cœur et spontanément se sont engagés dans le schisme, nous avons cru devoir les soumettre à toute la rigueur de la discipline, afin d'exercer par cet exemple une terreur salutaire. Toutefois nous laissons à votre prudence et à votre appréciation la faculté de tempérer cette rigueur suivant l'opportunité des circonstances. — La situation des cleres ordonnés par des évêques excommuniés a été l'objet d'un examen approfondi. Mais comme cette contagion est devenue presque universelle, il nous a paru sage de réserver la sentence définitive à un concile œcuménique. En attendant voici les règles provisoires qui ont été adoptées : Si l'ordination a été conférée par des évêques autrefois catholiques dont la promotion n'avait point été entachée de simonie et qui n'ont reçu aucun prix simoniaque pour la collation des ordres, les cleres dont la conduite d'ailleurs serait régulière et la science suffisante pourront être maintenus dans leur ordre, après une pénitence que vous fixerez dans votre sagesse. Mais nous ne permettons pas qu'ils soient promus à un ordre supérieur, à moins d'une nécessité urgente et d'un mérite extraordinaire. En ce cas même les dispenses devront être très-rares et accordées avec une extrême réserve <sup>1</sup>. — Quant aux prêtres, diacres ou sous-diacres qui après leur ordination, auraient commis un crime secret ou public, il est constant en droit canonique qu'il faudrait les éloigner absolument du ministère. Cependant nous laissons à votre discrétion et à votre prudence de réhabiliter, si les besoins des églises le demandent, ceux qui ne seraient pas entachés d'infamie et dont la vie serait redevenue exemplaire. En tout cas, le crime d'homicide public ou secret, commis avant ou après la réception de l'ordre, entraînera de plein droit une déchéance irrévocable <sup>2</sup>. » Le pape terminait cette lettre en conférant à Gébéhard les pouvoirs de légat apostolique pour l'Allemagne, la Bavière,

<sup>1</sup> *Rarius et cum præcipua cautela.*

<sup>2</sup> Urban II, *Epist.* xv, *loc. cit.*, col. 297.

la Saxe, la Bourgogne et la Suisse. Il devait partager ces pouvoirs avec saint Altmann de Passaw qui en était déjà investi <sup>1</sup>, et succéder à saint Pierre Igné cardinal d'Albano, qui venait, dit Bernold, « d'émigrer vers le Seigneur (8 février 1089), laissant par sa mort à tous les catholiques une douleur inconsolable <sup>2</sup>. »

L'évêque  
de  
Beauvais  
Fouique  
de Dam-  
marl a.  
Lettre  
du pape à  
saint  
Anselme  
abbé  
du Bec.

21. « Cependant, continue le chroniqueur, la lutte avait cessé entre le sacerdoce et l'empire : les fureurs schismatiques s'étaient calmées. En Orient Alexis Comnène avait révoqué les édits précédemment portés contre les fidèles du rite latin. Le seigneur pape lui envoya des légats chargés de l'absoudre des censures qu'il avait encourues pour ce fait. Le roi de France Philippe I par une ambassade solennelle reconnut l'obédience du pontife légitime et promit de lui rester fidèle <sup>3</sup>. » A la suite des ambassadeurs français les deux évêques Henri de Soissons et Fouique de Beauvais vinrent à Rome se faire relever de l'irrégularité contractée par suite de leur investiture royale. La notice pontificale nous a déjà fait connaître la mansuétude paternelle du bienheureux pape à leur égard. La lettre suivante adressée à saint Anselme, alors abbé du Bec, est plus explicite ; elle nous fait pénétrer plus intimement dans le secret des tendresses et des sollicitudes pastorales du bienheureux pontife. « Urbain évêque serviteur des serviteurs de Dieu à Anselme vénérable et très-cher abbé, salut et bénédiction apostolique. — Vos vertus et votre science vraiment privilégiées nous sont connues. Elles nous ont déterminé à user d'indulgence pour ce qu'il y eut d'anticanonique dans la promotion de l'évêque de Beauvais votre ancien disciple. Malgré sa résistance nous lui avons enjoint de reprendre la charge épiscopale, dans la confiance que vous l'aideriez à en porter le poids. Nous vous le recommandons avec instance : soyez pour ce fils spirituel un appui, un guide, un correcteur, un consultant vigilant. Comme il vous sera impossible d'être sans cesse à ses côtés, déléguez un de vos religieux, parmi les plus vertueux et les plus capables, qui puisse le diriger dans la réforme des abus et dans la voie du

<sup>1</sup> *Epist*, xvi, col. 299.

<sup>2</sup> Bernold., *Chronie*, col. 1401.

<sup>3</sup> *Id.*, *ibid.*



progrès spirituel. Quant à vous, la sainte église romaine dont vous êtes un fils si éminent attend de votre concours des services en rapport avec la supériorité de votre génie. Je vous mande par l'évêque de Beauvais et par notre cher fils le diacre Roger les affaires que vous aurez à traiter sur-le-champ. J'aurais souhaité retenir ici le frère Jean, votre disciple. Il est d'origine romaine et la sainte Église aurait droit de se plaindre que vous l'ayez privée d'un tel sujet, en lui donnant l'habit monastique et en l'élevant à une dignité supérieure (probablement celle de prier). Toutefois à la requête de l'évêque de Beauvais, nous lui avons permis de retourner près de vous, mais à la condition que dans un an vous nous le renverrez, ou mieux encore, que vous nous l'amènerez vous-même à Rome, lui et tout autre de vos religieux que vous croirez capable d'être employé utilement au service de l'Église. Aussitôt que vous en trouverez la possibilité ne manquez pas de venir en personne visiter le siège apostolique, où votre présence est si vivement désirée. On nous apporte la nouvelle que notre sous-diacre Hubert vient de mourir dans votre abbaye. Comme il avait été chargé par Grégoire VII, notre seigneur et prédécesseur de sainte mémoire, d'une légation dans la Grande-Bretagne, il a dû rapporter de ce pays les sommes offertes pour le denier de saint Pierre. Si elles sont entre vos mains, faites-nous les parvenir le plus promptement possible. Elles serviront à pourvoir aux nécessités pressantes de la sainte Église <sup>1</sup>. »

22. La réponse d'Anselme au bienheureux pape fut digne de la sainteté de l'un et de l'autre. Ce fut l'évêque de Beauvais qui la porta lui-même à Rome, où les événements le forcèrent bientôt de retourner. « Quelles actions de grâces pourraient exprimer, dit Anselme, ma reconnaissance pour votre celsitude, qui a daigné honorer mon néant de lettres si bienveillantes et réjouir mon cœur par la bénédiction apostolique ! Vos tribulations et celles de l'église romaine sont les nôtres et celles de tous les fidèles catholiques dans l'univers entier. Nous ne cessons de prier le Seigneur afin qu'il « adoucisse l'amertume des jours mauvais, jusqu'à ce que la fosse du pécheur

Réponse  
de saint  
Anselme à  
Urbain II.

<sup>1</sup> B. Urban. II, *Epist.* xxviii, col. 305.

soit creusée <sup>1</sup>. » Nous avons la certitude qu'il le fera, bien que les délais paraissent longs à notre impatience; car il « n'abandonnera point son héritage <sup>2</sup> » qui est l'Église, « et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle <sup>3</sup>. » Notre très-cher évêque de Beauvais est contraint de recourir de nouveau à votre sainteté; il vous en donnera plus amplement de vive voix les motifs. Il subit en ce moment « persécution pour la justice <sup>4</sup>. » Les chanoines et les prêtres de son diocèse, à très-peu d'exceptions près, soulèvent contre lui la haine des laïques; ils le vouent, lui et ses défenseurs, à l'exécration du peuple et des grands. Le tout parce qu'obéissant ponctuellement aux instructions de votre sainteté, l'évêque impose à ces chanoines et prêtres indignes l'obligation de se séparer de leurs femmes; parce qu'il refuse d'ordonner leurs enfants; parce qu'il interdit la transmission héréditaire des bénéfices ecclésiastiques aux fils des clérögames. Les seigneurs laïques auxquels il veut arracher les biens de l'église dont ils se sont injustement emparés ne lui font pas une guerre moins acharnée. Je vous supplie donc, comme un humble serviteur supplie un bon maître, d'appuyer par votre autorité apostolique ses généreux efforts. Des lettres de recommandation adressées par votre sainteté à l'archevêque et aux suffragants de Reims, au clergé et aux citoyens de Beauvais, seraient, je crois, nécessaires afin de changer en auxiliaires utiles des personnages qui jusqu'ici se sont montrés hostiles à l'évêque. Les frères de notre congrégation, vos fils et serviteurs, prient chaque jour avec moi pour votre paternité; ils désirent que je les recommande à vos prières et à votre bénédiction <sup>5</sup>. »

23. Telle était la situation désastreuse créée à la sainte Église de Dieu par les investitures royales. La doctrine du césarisme substituée à celle de Jésus-Christ répandait ainsi la corruption sur le monde. Partout les résultats étaient les mêmes. Le 6 juillet 1089 Urbain II datait de

Diplôme pontifical en faveur de l'église et cité de Vellétri.

<sup>1</sup> Psalm. XCIII, 13.

<sup>2</sup> Psalm. XCIII, 14.

<sup>3</sup> Math. XVI, 18.

<sup>4</sup> Math. V, 10.

<sup>5</sup> S. Anselm. Cantuar., *Epist.* xxxiii; *Patr. lat.*, t. CLVIII, col. 1184.

Rome un diplôme pontifical qui rétablissait l'église et la cité de Velletri dans la jouissance des biens, droits et privilèges qui leur avaient été enlevés par l'antipape et ses partisans. « Nous ne voulons point énumérer, bien aimés frères, disait le pontife, tous les attentats perpétrés avec une cruauté féroce par l'hérésiarque Wibert, l'envahisseur du siège apostolique, et par les apostats qui se sont faits comme lui les tyrans de l'Église et les suppôts de l'enfer. Vous ne les connaissez que trop, puisque vous en avez été si souvent victimes. Mais nous confiant en la miséricorde de Dieu qui n'abandonne jamais les siens, nous triompherons de toutes les attaques de l'ennemi par votre secours et celui des autres fils de la sainte Église. Nos envoyés le prêtre Rainier, Formosus notre *dapifer* (maître d'hôtel) et Fornix notre *emissarius* (secrétaire) chargés de vous remettre cette lettre vous diront quelles luttes victorieuses nos fidèles d'Allemagne ont soutenues, et comment nous nous préparons nous-même, pour l'utilité de la sainte Épouse du Christ, à faire le voyage d'outre les monts. Avant de l'entreprendre nous avons voulu vous donner un gage de notre paternelle sollicitude, à vous qui avez souffert pour la cause de Jésus-Christ l'outrage, la flagellation, les chaînes et tous les genres de mort. Par notre autorité apostolique, avec l'assentiment de la noble romaine, nous confirmons les clercs et les laïques de votre cité dans leurs droits, biens et privilèges, tels qu'ils existaient avant la persécution, sous les charges et obligations consacrées par l'usage immémorial, savoir le contingent militaire (*hostem*) pour la défense de la Campanie et du littoral, une taxe en nature équivalant à la consommation d'un seul jour par chaque famille, *unius comestionis dispendium*, enfin l'entretien du *parlamentum* (municipe). Nous ordonnons que sans opposition aucune vous soyez rétablis dans vos domaines territoriaux, champs, pâturages, bois, montagnes, collines, plaines et étangs, selon les antiques privilèges de votre cité à nous parfaitement connus. Demeurez en paisibles possesseurs à jamais, avec l'aide de Dieu et sous le patronage du siège apostolique. — Donnée à Rome le VIII des ides de juillet, l'an de l'incarnation du Seigneur 1089, par les mains de Jean cardinal et chancelier de la sainte église romaine <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> B. Urban. II, *Epist.* XXI, t. CLI, col. 304.

Nouveau  
parjure de  
Henri IV.  
Réaction  
schisma-  
tique.  
Martyre  
de saint  
Bonizo de  
Sutri.

24. Ce document d'administration temporelle est intéressant au point de vue de l'histoire des états du saint-siège. Il prouve à quel point la domination des papes était douce et paternelle : il atteste que la constitution des municipes ou communes, dont l'établissement dans le reste de l'Europe et particulièrement en France fut si laborieux et si tardif, était depuis les temps les plus anciens en vigueur dans les cités de l'état pontifical. Le projet annoncé par Urbain II d'entreprendre un voyage au delà des monts pour l'utilité « de la sainte Épouse du Christ » se rattachait aux espérances d'une réconciliation prochaine de Henri IV avec le pontife légitime. Après sa défaite de Gleichen, le pseudo-empereur avait pris à ce sujet les engagements les plus solennels. « Les ducs et comtes germains fidèles à saint Pierre, dit Bernold, eurent une entrevue avec le roi pour lui rappeler sa promesse. Ils lui offrirent leur concours et leur appui, s'il consentait à abandonner l'hérésiarque Wibert, à reconnaître l'autorité du pape légitime, à rentrer dans le sein de la communion catholique. Henri ne se montrait pas très-éloigné d'accepter ces conditions; mais les princes schismatiques et les évêques simoniaques qui formaient son conseil s'y opposèrent. Les évêques surtout, comprenant que l'abandon de l'antipape serait nécessairement suivi de leur propre déposition, déployèrent toutes les ressources de leur crédit et de leur éloquence. Ils finirent par l'emporter et Henri déclara qu'il ne voulait point de réconciliation <sup>1</sup>. » La lutte allait donc recommencer plus terrible que jamais. Le pape dut renoncer à son voyage en Germanie. Tout le terrain si péniblement reconquis en Italie et à Rome se trouvait perdu d'un seul coup. Le schisme releva la tête en Lombardie; l'armée des clérogames, qui s'était prudemment tenue à l'écart tant que la position restait équivoque, s'empressa de nouveau près de l'intrus Wibert. « A Plaisance les schismatiques s'emparèrent, dit Bernold, du vénérable évêque Bonizo, lui crevèrent les yeux, coupèrent son corps en morceaux et traînèrent dans les rues de la ville les membres sanglants de cet illustre martyr (14 juillet 1089) <sup>2</sup>. » Ainsi mourut dans un supplice

<sup>1</sup> Bernold, *Chronic.*, col. 1402.

<sup>2</sup> Id. *ibid.* La date exacte du martyre de saint Bonizo nous a été con-



dont la férocité égale tout ce que la rage des césars païens inventa jamais contre l'Église de Jésus-Christ, l'un des plus intrépides adversaires de la tyrannie sacrilège du César germain. L'ami et l'apologiste de saint Grégoire VII scella de son sang la doctrine à laquelle il avait consacré sa vie et dont sa mort préparait providentiellement le triomphe. Les dernières paroles qui terminent son livre *ad Amicum*, dont nous avons reproduit dans leur ordre chronologique presque toutes les pages, sont prophétiques. Elles étaient adressées aux chrétiens lâches et tièdes qui parlaient de compromis, prétendant qu'une résistance armée à la tyrannie de Henri IV et aux fureurs des schismatiques était absolument contraire au véritable esprit de l'Église. Après avoir rappelé à ce sujet les précédents historiques les plus incontestables, saint Hilaire de Poitiers armant le bras de Clovis contre les Ariens, saint Augustin celui du gouverneur de Carthage contre les Circoncellions, saint Ambroise luttant contre l'impératrice Justine, saint Grégoire le Grand défendant la ville de Rome contre les Lombards, Bonizo ajoute : « Pour ne parler que de faits contemporains, accomplis sous nos yeux, n'avons-nous pas vu le pape Léon IX combattre les Normands ? et pourtant le Seigneur a couronné de gloire Léon IX ; des miracles sans nombre s'opèrent sur son tombeau. Le chevalier Herlembald de Milan, le préfet de Rome Cencius, ont également tiré le glaive pour la cause de la justice ; leur tombe est de même illustrée par la gloire des miracles. Que tous les soldats de Dieu s'arment donc pour la vérité ; qu'ils combattent pour la justice ; qu'ils luttent contre le crime, l'erreur et le schisme ; qu'ils s'inspirent de l'héroïsme de la très-excellente comtesse Mathilde, cette fille du bienheureux Pierre, qui d'un cœur viril, foulant aux pieds tous les intérêts de ce monde, affronte sans cesse la mort plutôt que d'enfreindre la loi de Dieu. L'hérésie qui ravage en ce moment l'Église tombera un jour, j'en

servée par l'inscription suivante gravée sur l'urne où ses précieux restes furent recueillis par les fidèles catholiques qui les transportèrent à Crémone :

*Antistes Bonizo Christi pro nomine martyr.*

*Septima bis Julii hunc lux collegit in urna.*

(Boniz. *Vita, Patr. lat.*, t. CL. col. 788.)

ai la conviction, sous les coups de cette nouvelle Débora. Le sanglier farouche qui dévaste la vigne du Seigneur sera couché à terre et deviendra une chose immonde, *ut stercus terræ* <sup>1</sup>. »

**§ V. Conciliabule de l'antipape Clément III à Rome  
(8 juin 1089).**

Retour de  
l'antipape  
Wibert à  
Rome.  
Son  
synode à la  
basilique  
Vaticane.

25. L'antipape avait été le premier informé du revirement imprévu dont la Germanie venait d'être le théâtre. En quelques jours il rassembla ses partisans ; les évêques schismatiques de Lombardie accoururent à sa voix et l'accompagnèrent à Rome. Dès le 8 juin 1089 <sup>2</sup> il s'était remis en possession de la basilique de Saint-Pierre et y présidait un conciliabule auquel ses fauteurs donnèrent le titre pompeux de synode général <sup>3</sup>. Il y affecta lui-même un langage et une attitude hypocritement apostolique, sans d'ailleurs prendre la peine de faire dresser un procès-verbal des actes de l'assemblée. Le petit nombre des évêques présents et leur simonie manifeste auraient nui dans l'opinion à l'effet de sa parodie sacrilège. Il s'agissait moins d'être fort que de le paraître, il fallait surtout frayer les voies au pseudo-empereur Henri, qui se préparait à une nouvelle expédition en Italie. Tout fut calculé dans ce but. A défaut de procès-verbal officiel, une encyclique adressée à tout l'univers chrétien fut rédigée en synode, au nom de l'antipape, pour notifier *urbi et orbi* que la sainte Église de Dieu était enfin délivrée des erreurs abominables ainsi que de la domination tyrannique de papes intrus tels que Grégoire VII, Victor III et Urbain II. Cet immense bienfait était dû.

<sup>1</sup> Boniz. *Ad Amic.* lib. IX; *Patr. lat.*, t. CL, col. 856.

<sup>2</sup> Cette date précise a été rétablie par Jaffé, *Regesta roman. pontific.*, t. I, p. 445.

<sup>3</sup> Nous avons déjà dit (Cf. t. XXII de cette *Histoire*, p. 526, not. 2.) que par une erreur chronologique assez extraordinaire M. Villemain, ou du moins son éditeur posthume, avait antidaté de six ans le conciliabule de Wibert de Ravenne et en avait résumé les opérations sous la date de l'an 1083, époque où Grégoire VI vivait encore (Cf. Villemain, *Hist. de Grég. VII*, t. II, p. 330). La méprise atteste une précipitation vraiment inexcusable dans l'examen des documents analysés par l'auteur. En effet, comme nous le verrons bientôt, l'antipape reproduit *in extenso* la lettre de convocation par laquelle il citait Urbain II et ses partisans à son propre conciliabule.

après la miséricorde divine, à la grâce toute puissante de l'empereur Henri IV et à la sollicitude pastorale de l'oint du seigneur Wibert de Ravenne. Voici ce monument de théologie schismatique.

26. « Clément évêque serviteur des serviteurs de Dieu à tous ses frères orthodoxes, archevêques, évêques, abbés, et à tous les ordres de la sainte Église, salut et bénédiction apostolique. — Quelles et combien pestilentes ont été de nos jours les inventions de l'esprit du schisme pour désoler l'Église de Dieu ! que de peuples, sans doute en punition de nos péchés, n'a-t-il point infectés de ses erreurs ? votre fraternité ne le sait que trop. Le poison s'est infiltré du chef à tous les membres ; vous en avez constaté les redoutables effets sur les fidèles soumis à votre juridiction : malgré vos combats et vos généreux efforts, il a pénétré jusqu'à la moëlle dans le corps social. En présence de ce péril urgent, pour empêcher la barque de saint Pierre assaillie par tant d'orages d'être entièrement submergée, recourant aux armes dont nos pères ont fait usage pour la défense de la foi chrétienne, nous avons convoqué de diverses provinces les évêques, les abbés et grand nombre d'honorables personnages, *et quamplures honestos viros*, en un synode tenu à la basilique de Saint-Pierre. Réunis sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, nous avons amplement discuté les dogmes impies récemment imaginés pour la perversion des âmes, et nous croyons devoir porter à la connaissance de votre fraternité le résultat de nos délibérations, afin qu'avec l'aide de Dieu vous puissiez avec plus d'énergie et de vigilance combattre les nouvelles erreurs. Une clameur unanime s'est élevée tout d'abord contre la monstrueuse présomption des dogmatisants actuels qui enseignent, au mépris de la majesté impériale, que le parjure est un devoir et que les fidèles ont l'obligation de violer les serments faits à l'empereur. Cette erreur fut en effet la racine et le point de départ de tous les désordres et de tous les crimes. Nous avons voulu la traiter à fond, en démontrant les faux principes et les funestes conséquences. Tout d'abord, nous avons improuvé et cassé la sentence d'excommunication portée contre l'empereur. Les saints canons et les lois humaines elles-mêmes nous ont fourni en abondance des textes qui en démontrent péremptoirement la nullité. Mais sans entrer dans un détail qui

Première  
session.  
Théologie  
césa-  
rienne.

deviendrait infini, il nous a paru suffisant d'établir comme des axiômes indiscutables les trois règles disciplinaires relatives à l'excommunication. Nul ne peut être validement excommunié s'il n'a d'abord été cité dans les formes canoniques, et s'il n'a été entendu dans ses défenses par un tribunal compétent après débat contradictoire. Enfin, s'il s'agit d'un accusé qu'on aurait préalablement dépouillé de ses droits, biens ou prérogatives, il doit d'abord y être réintégré avant de pouvoir être cité et juridiquement entendu. Le concile de Nicée a sanctionné sous forme de canons inviolables les deux premiers axiômes. Voici ses paroles : « Que nul pontife ne soit assez présomptueux pour prononcer une sentence, même sur des faits avérés et constants, sans débat contradictoire. » — « Que les juges ecclésiastiques ne portent point de sentence, même après débat judiciaire, contre un absent. En pareil cas leur sentence serait nulle. » Saint Augustin au livre *de Pœnitentia*, déclare de même qu'on ne saurait lancer validement une sentence d'excommunication « si le coupable n'a point été convaincu ou par un aveu volontaire, ou par un jugement contradictoire, devant un tribunal soit ecclésiastique soit laïque. » Saint Augustin dit encore, ce qui d'ailleurs est élémentaire en droit canonique : « Si l'accusé a été avant jugement dépouillé de ses droits ou privilèges, aucune condamnation ne peut l'atteindre tant qu'il n'aura pas d'abord été remis en possession de ces mêmes privilèges ou droits. » Telles sont les autorités canoniques dont les textes irréfragables furent mis sous les yeux des pères de notre synode. Elles prouvent jusqu'à la plus claire évidence l'injustice des sentences portées contre le seigneur empereur. On commença par le dépouiller de toute autorité et prérogative royale, sans aucune espèce de débat contradictoire. Puis on poussa l'audace au point de le frapper d'excommunication, sans qu'il eut été préalablement cité ni entendu. En conséquence, d'après le jugement unanime du synode, nous avons rendu un décret qui flétrit comme ils le méritent de pareils excès, et défend à quelque personne que ce soit d'oser jamais détourner les sujets du service du seigneur empereur ou les détacher de sa communion. Notre décret appuyé sur l'autorité de saint Augustin est ainsi conçu : « Si quelqu'un se parjure en



violant le serment prêté à son roi et seigneur, si par ruse ou violence il trouble le royaume et entre dans quelque complot contre le souverain, il se rend coupable d'un sacrilège, puisqu'il porte la main sur le christ du Seigneur ; qu'il soit donc anathème. S'il est laïque, qu'il soit privé de la communion toute sa vie à moins qu'il ne fasse une satisfaction suffisante, c'est-à-dire que, déposant les armes, il quitte le siècle pour entrer dans un monastère et y achever ses jours dans la pénitence. S'il est évêque, prêtre ou diacre, qu'il soit publiquement dégradé. » Après cette première et capitale décision, nous avons dû réfuter les erreurs professées par les sectaires au sujet du ministère ecclésiastique et de l'administration des sacrements. Dans leur orgueil blasphématoire et sacrilège ils osent déclarer nul le sacrement du corps et du sang de Notre-Seigneur consacré par d'autres ministres que ceux de leur secte ; ils étendent la même nullité à tous les actes du ministère épiscopal ou sacerdotal, à la confection du saint chrême, à toutes les consécrations, ordinations et bénédictions faites par d'autres que par eux. Le pain descendu du ciel, principe de toute vie, fondement de notre salut, devient suivant eux une souillure ; l'eau du baptême sanctifiée par les prières sacerdotales, les bénédictions et l'effusion du chrême, loin de régénérer les âmes leur ajoute d'après eux une tache nouvelle, quand ces sacrements sont administrés en dehors de leur secte. Conséquents avec cette doctrine erronée, ils réitèrent les ordinations, les consécrations d'églises, le baptême et la confirmation des enfants, en un mot toutes les cérémonies et administrations de sacrements faites en dehors d'eux. Après avoir longuement examiné ces diverses erreurs, nous les avons condamnées et nous joignons ici les textes des saints pères qui établissent à ce sujet la vérité de notre foi <sup>1</sup>. » Suit en effet une colonne de citations empruntées à saint Augustin, à saint Jérôme, aux décrétales des papes, pour établir que les sacrements du baptême et de l'ordre, imprimant un caractère ineffaçable, ne peuvent être réitérés. Les théologiens du conciliabule déplaçaient la question pour se donner l'apparence

<sup>1</sup> Wibert antip *Epist.* v, *Patr. lat.*, t. CXLVIII, col. 832-834.

d'un facile triomphe. Jamais ni saint Grégoire VII, ni le bienheureux Victor III, ni leur successeur Urbain II n'avaient mis en doute la validité des sacrements conférés par les schismatiques, mais ils en avaient proclamé l'illicéité; ils avaient interdit aux fidèles catholiques de les recevoir de la main d'évêques ou de prêtres excommuniés, simoniaques, clérogames. Ils avaient prémuni les âmes rachetées au prix du sang divin contre les profanations et le trafic abominable des sacrements institués par Jésus-Christ. C'était non seulement le droit, mais le devoir le plus strict de leur charge pastorale; c'était la pratique constante de l'Église et l'exécution du précepte légué par les apôtres : *Hæreticum hominem evita*<sup>1</sup>.

Citation  
adressée  
par l'anti-  
pape au  
bienheu-  
reux  
pontife  
Urbain II.

27. « Quand l'assemblée eut pris connaissance des maximes empruntées aux ouvrages des saints pères, reprend l'antipape, nous jugeâmes à propos de faire appel à la synagogue de Satan et de citer ses chefs à notre saint synode, pour qu'ils eussent à rendre compte de leur impiété, non point que nous les jugions dignes d'être entendus, car dans les précédents conciles nous les avons déjà exclus de notre communion, mais dans l'espoir de les ramener à l'unité et de rétablir la paix au sein de l'Église si cruellement déchirée par eux. Nos curseurs allèrent donc leur remettre de notre part une lettre dont voici la teneur : Clément évêque serviteur des serviteurs de Dieu à Odo jadis connu sous le titre d'évêque d'Ostie et à ses adhérents, ce qu'ils méritent. — Bien que vous vous soyiez vous-mêmes rendus indignes d'être admis à une audience synodale, puisque, tant de fois cités aux divers conciles de la sainte église romaine, vous avez toujours refusé d'y comparaître et que pour ce fait vous ayiez été frappés d'excommunication, cependant afin de mettre un terme aux murmures du peuple séduit par vos erreurs, nous vous enjoignons en vertu de l'autorité apostolique de vous présenter au concile qu'avec l'aide de Dieu nous célébrons en ce moment dans la basilique du bienheureux Pierre, vous garantissant à cet effet la sécurité personnelle la plus complète, et vous citant à rendre compte devant le synode de la perturbation dans laquelle

<sup>1</sup> Tit. III, 30.

vous avez jeté la sainte Église <sup>1</sup>. » Cet incident nous fournit la preuve que l'armée schismatique n'avait pu encore chasser le pontife légitime de l'intérieur de Rome, et que la population restait en majorité fidèle à son véritable pasteur. Urbain II et son collège cardinalice repoussèrent avec indignation le sacrilège message. C'est ce que l'antipape constate en ces termes dans le paragraphe suivant :

28. « Odo et ses sectateurs, sans nul respect de Dieu ni des hommes, ne voulurent point entendre nos envoyés et refusèrent même de recevoir nos lettres. Cachés comme des serpents dans leur tanière, ils sifflent dans l'ombre, ils aiguisent leur langue venimeuse, pour lancer le poison qui tue les âmes imprudentes et simples. Quels torrents de sang leurs prédications n'ont-elles pas fait répandre dans les deux royaumes d'Italie et d'Allemagne? que d'églises en ruines! que de veuves et d'orphelins! Voilà leurs œuvres : les cris de douleur poussés par leurs victimes dans toute l'étendue de l'empire romain les dénoncent à la malédiction du monde. Le saint concile les a frappés d'anathème. Il nous a demandé ensuite de sévir avec une juste rigueur contre les simoniaques qui ont transformé l'Église de Dieu en une caverne de voleurs, nous priant de tirer le glaive du bienheureux Pierre pour trancher la tête renaissante de cette hérésie, déjà tant de fois condamnée par les saints pères. En conséquence, par notre autorité apostolique nous interdisons désormais d'imposer les mains à qui que ce soit en exécution d'un pacte simoniaque. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, pareil trafic se renouvelait, le consécrateur serait déchu à perpétuité de sa charge et l'ordonné ne pourrait exercer les fonctions auxquelles il aurait été injustement promu.— Un autre point a fixé encore notre attention et nous ne saurions le passer sous silence. Les murmures du peuple contre la clérogamie vont chaque jour en augmentant. Il nous a donc paru utile de vous en entretenir. Avertissez avec toute la diligence requise les ministres des autels de vivre conformément aux canons, de garder inviolable la pureté sans laquelle, au témoignage de l'apôtre, ils ne sauraient plaire à Dieu; afin que la régula-

Dernière  
session.  
Mesures  
relatives  
aux simo-  
niques et  
aux cléro-  
games.

<sup>1</sup> Wibert. *Epist.* vi, col. 836.

rité de leurs mœurs leur attire la considération publique et fasse taire les insolents propos du peuple.— Quant aux laïques qui refuseraient d'entendre la messe célébrée par des prêtres pécheurs, osant ainsi témérairement prévenir la sentence apostolique au préjudice de ces prêtres, qu'ils soient privés de la communion de l'Église jusqu'à complète satisfaction. — Enfin, veillez à maintenir les prohibitions portées par les lois divines aussi bien que par la législation séculière contre les mariages entre consanguins. — Votre éminente prudence, bien aimés frères, comprendra l'importance de toutes ces recommandations. Persévérez dans la vigilance du ministère confié à vos soins, dans la rectitude de la foi, dans le chemin de la vérité, dans la lutte contre les hérétiques et les ennemis du Christ. Notre foi est celle que nous a enseignée le Seigneur et Sauveur du genre humain, le Dieu-Homme qui a daigné mourir pour nous et nous racheter au prix de son sang. Il a promis que la foi du bienheureux Pierre ne faillirait pas ; il a chargé ce grand apôtre de confirmer ses frères. Cette mission divine, les pontifes apostoliques prédécesseurs de mon humble personne, *meæ exiguitatis prædecessores*, l'ont toujours intrépidement accomplie. Moi-même, quelles que soient et mon insuffisance et ma faiblesse, puisqu'il a plu à la miséricorde divine de m'appeler au partage de leur autorité, j'ai le désir d'y être fidèle. Malheur à nous si nous dissimulions la vérité par un coupable silence ! J'exhorte donc votre dilection, bien aimés frères, vous conjurant et vous suppliant de redoubler de sollicitude pour rechercher les hérétiques, ennemis de la sainte Église ; pour extirper avec toute la rigueur possible et avec toutes les forces dont vous disposez cette secte pestilente, et en empêcher les progrès contagieux ; *ne pestis hæc latius divulgetur, severitate qua potestis pro viribus extirpetis* <sup>1</sup>. »

Enclau-  
sion.

29. Cette dernière objurgation couronne dignement l'encyclique synodale de l'antipape. La force dont il réclame si énergiquement l'emploi de la part des évêques ses adhérents, l'inquisition rigoureuse qu'il leur prescrit, doivent être prises au pied de la lettre. Il ne s'agit point d'une coaction morale à exercer par voie de

<sup>1</sup> Wibert antip. *Epist.* vi, col 838.



persuasion, d'une enquête discrètement et paisiblement poursuivie par la charité pastorale. Les évêques schismatiques lombards étaient, nous l'avons dit, chefs des milices de leurs diocèses. Faire appel à toutes les forces dont ils disposaient, c'était livrer les catholiques à l'extermination. Ce procédé était en conformité parfaite avec une théologie qui assimilait César « au christ du Seigneur, » et plaçait son impériale communion au-dessus de toutes les censures de l'Église. En vertu de l'admirable décret du conciliabule de l'antipape Clément III, César n'était plus seulement dégagé du lien spirituel qui unit tous les chrétiens sous la juridiction ecclésiastique, il devenait le chef d'une communion indépendante de tout pouvoir spirituel, réglée uniquement par son propre caprice et obligatoire pour chacun de ses sujets. Dès lors, il était rigoureusement logique d'excommunier tous ceux qui refusaient le ministère des évêques ou des prêtres agréés par César. Le conciliabule n'hésita point à le faire. Toutefois le bon sens public protestait contre la profanation et le scandale dont ce troupeau d'évêques simoniaques et de prêtres clérogames étalait le hideux spectacle. Vainement ils se prévalaient de l'autorité de César, vainement le conciliabule élevait l'autorité impériale au niveau d'un pontificat indépendant et suprême, la conscience chrétienne des populations ne s'accommodait point des nouveaux dogmes. Elle se rappelait que la simonie et son premier auteur Simon le Mage avaient été foudroyés par l'apôtre saint Pierre; elle n'avait point oublié la tradition apostolique du célibat sacerdotal. En dépit de César et de l'antipape, on ne voulait ni se confesser à des prêtres mariés, ni recevoir les sacrements de la main d'évêques simoniaques. Pour apaiser « ces murmures du peuple », Clément III et son conciliabule eurent recours à un biais hypocrite, assez habilement calculé dans le but de tromper les simples. « La simonie, cette hydre toujours renaissante bien que toujours frappée du glaive de saint Pierre, disent-ils dans un de leurs canons, est une détestable hérésie; elle transforme l'Église de Dieu en une véritable caverne de voleurs. En la proscrivant nous nous conformons à la doctrine de tous les pères. Quiconque aura donné ou reçu une ordination moyennant un prix d'argent sera déposé de sa dignité et de son ordre. » Le marché

simoniaque consistant en un pacte conclu entre l'évêque et les ordinaux, où l'un se constituait vendeur et les autres acheteurs des saints ordres, n'était qu'une des formes de la simonie, la plus grossière, la plus impudente, si l'on veut, mais non la plus dangereuse. Si l'épiscopat presque tout entier dans les provinces germaniques et lombardes était devenu simoniaque, c'était sous une autre forme moins choquante, bien qu'aussi coupable dans son principe, et mille fois plus redoutable dans ses conséquences. La simonie impériale qui récompensait les plus honteux services par l'investiture des évêchés et des monastères, telle était véritablement l'hydre monstrueuse contre laquelle les successeurs légitimes de saint Pierre, Grégoire VII, Victor III et Urbain II avaient levé le glaive spirituel de l'anathème. De celle-là, Clément III et son conciliabule se gardèrent bien de dire un mot. Ils frappèrent à côté et passèrent en saluant l'inviolabilité pontificale de César. Leur décision relative aux clérögames fut encore plus lâche. N'osant frapper d'anathème ces prêtres indignes auxquels César accordait notoirement le bénéfice de sa communion et de ses faveurs, ils se bornèrent à une recommandation générale. « On les avertira, disent-ils, de vivre conformément aux canons et de garder inviolable la pureté sans laquelle, au témoignage de l'apôtre, ils ne sauraient plaire à Dieu. » L'avertissement était louable : mais dépourvu de sanction, il devait manquer d'efficacité. En revanche on excommuniait bravement quiconque refuserait le ministère de ces prêtres scandaleux. Tel fut ce conciliabule de l'antipape Clément III, qui citait à sa barre le bienheureux pontife Urbain et jetait au catholicisme l'épithète injurieuse de « synagogue de Satan <sup>1</sup> ».

<sup>1</sup> Voici les réflexions suggérées à M. Villemain ou à son éditeur anonyme par les décrets du conciliabule. « Ce qui est singulièrement digne de remarque, dit-il, Wibert s'élevait contre les prêtres simoniaques ou mariés.. Seulement pour différer un peu de Grégoire VII, il déclarait coupables et privait de la communion ceux qui refusaient la messe des prêtres pécheurs. Ces décisions faibles et presque contradictoires attestent combien la réforme du clergé, entreprise par Grégoire VII, était puissante et populaire; combien elle avait profondément pénétré dans les esprits choqués de la licence d'un sacerdoce ignorant et dissolu. Un synode formé des excommuniés de Gré-

## § VI. Voyage d'Urbain en Apulie.

30. Wibert comptait sur les armes victorieuses du pseudo-empereur pour faire prévaloir son programme de théologie césarienne. « Les vrais catholiques devenaient de plus en plus rares, dit Bernold, les fauteurs du schisme au contraire pullulaient. » Enfermé dans l'île du Tibre, où le dévouement de Pierre de Léon et du peuple fidèle l'avait protégé jusque-là, Urbain II n'avait point comme ses adversaires d'armées prêtes à le défendre. D'ailleurs, nous l'avons vu, il était résolu à éviter toute effusion de sang, dans cette ville de Rome où, depuis tant d'années, les intrus schismatiques le faisaient couler par torrents. Comme jadis saint Léon IX, il forma le dessein de reconquérir l'indépendance du saint siège en parcourant les diverses provinces du monde chrétien, en offrant aux populations le spectacle du successeur de saint Pierre proscrit pour la cause de la justice et de la vérité. Les exils des papes, à toutes les époques, furent le point de départ de nouveaux triomphes pour la papauté. Il en devait être ainsi du pèlerinage apostolique entrepris en 1089 par le bienheureux Urbain II. Les gardes dont il voulut se faire accompagner ne ressemblaient guère aux farouches soldats de l'antipape Wibert, ni aux évêques qui escortaient, casque en tête et lance au poing, la majesté impériale de Henri IV.

31. « Depuis cinq ans déjà, dit l'hagiographe, l'illustre Bruno, retiré dans les rochers solitaires de la Chartreuse de Grenoble, vivait avec ses religieux dans le silence et la contemplation des choses divines. Le pontife Urbain II, son ancien disciple, lui manda de venir le trouver à Rome pour employer au service de l'Église ses éminentes vertus et ses lumières incomparables. A la lecture du rescrit pontifical, les religieux fondirent en larmes. Bruno lui-même fut saisi d'une immense douleur. « Frères bien-aimés dans le Sei-

goire VII, présidé par son rival, était obligé de reconnaître sur la discipline religieuse les mêmes maximes que Grégoire VII avait établies dans ses conciles appelés par Wibert « la synagogue de Satan ». (Villemain, *Hist. de Grég. VII*. t. II, p. 332 )

Départ de  
Rome.

Saint  
Bruno  
mandé par  
Urbain II.

gneur, dit-il, tout mon désir serait de rester avec vous. Aucune séparation ne pourrait m'être plus cruelle ; mais, vous le savez, tout fidèle doit obéir au *mandatum* apostolique. Le pape est le successeur de celui à qui il fut dit par Notre-Seigneur : « Pais mes brebis. » Désobéir au pape, c'est donc se séparer des brebis du Seigneur. A quoi me servirait de demeurer ici continuant avec vous à mortifier ma chair par le jeûne, les privations et les dures fatigues de notre sainte règle, si par un acte de désobéissance je venais à perdre mon âme ? Retenez donc vos larmes, bien-aimés frères, et n'ajoutez point à ma douleur le déchirant spectacle de la vôtre. Demeurez en cette solitude, où il a plu au Seigneur de se construire par nos mains une maison qu'il daigne habiter. Le vénérable évêque Hugues de Grenoble vous dirigera et vous protégera jusqu'au jour où, muni de la bénédiction apostolique, je reviendrai joyeux en ce désert. L'absence même ne nous séparera point ; mon esprit, sinon mon corps, sera toujours présent au milieu de vous. » — Mais ces paroles ne firent que redoubler la désolation des religieux. « Père vénérable, dirent-ils en pleurant, après Dieu vous êtes seul notre espérance, notre refuge, notre consolation, notre conseil. Sans vous, que devenir ? A qui recourir pendant votre absence ? Nous serons des brebis sans pasteur. Si l'obéissance vous conduit vers le souverain pontife, la suréminente charité qui vous unit à nous dans le Christ Jésus, cette charité que ni la mort, ni la vie, ni aucune puissance créée n'ébranleront jamais, ne peut-elle vous déterminer à nous emmener avec vous ? » Bruno ne put résister à leurs instances. « Ces hôtes de la solitude qui demandaient à le suivre au milieu des agitations du monde, ajoute le chroniqueur, ne prétendaient point comme les Hébreux révoltés échanger leur abstinence et leurs jeûnes « contre les viandes, les concombres et les oignons de l'Égypte » : ce qu'ils voulaient conserver à tout prix c'étaient les méditations saintes, les ferventes oraisons, les studieuses lectures, les consolations célestes qu'ils goûtaient sous la conduite de Bruno. La Chartreuse allait donc être provisoirement abandonnée. Saint Bruno en remit la garde au vénérable Siguin, abbé de la Chaise-Dieu, qui en avait été l'un des principaux donateurs et partit avec



ses religieux au nombre de douze. « Urbain II accueillit son ancien maître avec une effusion de joie qui prouvait, dit le chroniqueur, à quel point il l'aimait et le vénérât. Dès ce jour le pontife l'admit au premier rang de ses plus intimes et plus fidèles conseillers, l'employant aux négociations les plus importantes, aux affaires les plus difficiles et les plus délicates, ne voulant rien entreprendre sans son avis. Témoins de la confiance exclusive dont le pontife honorait leur père, les religieux comprirent que le sacrifice qu'ils n'avaient point voulu faire tout d'abord allait devenir obligatoire. Après quelques mois de séjour, Bruno supplia vainement le bienheureux pape de le laisser retourner avec ses frères dans la Chartreuse de Grenoble. Toutes ses instances à ce sujet furent repoussées. Les religieux durent se résoudre à demeurer orphelins. Bruno leur donna pour prieur le vénérable Landuin, un de ses premiers disciples. Ils revinrent sous sa direction à la Chartreuse, persévérant dans leur vocation sainte, priant pour leur père qui combattait au loin les combats du Seigneur, et pleurant de joie à chacune des nombreuses lettres que ce père bien-aimé leur adressait <sup>1</sup>. »

32. L'antipape Wibert à Rome et encore moins le pseudo-empereur Henri IV en Germanie, s'ils apprirent l'un et l'autre l'accueil fait par Urbain II à un ermite voué à la mortification, au silence et au jeûne perpétuel, ne songèrent à s'en émouvoir. Que pouvait faire un homme de prière contre leurs armées, leur or, leur crédit, leur puissance ? Les empereurs ariens avaient pensé de même, alors que saint Antoine le patriarche des Thébâides apportait à saint Athanase, persécuté et proscrit, l'appui de sa parole, de sa foi et de ses exemples. Urbain II et Bruno renouvelaient au XI<sup>e</sup> siècle cette ligue de la sainteté contre les passions déchaînées de l'enfer et du monde. L'Église catholique dont ils représentaient l'autorité infaillible et la sainteté prééminente devait triompher par eux. Quittant Rome vers le 15 juillet 1089, le pape et saint Bruno son nouveau conseiller ainsi que tout le collège des cardinaux fidèles eurent avec la comtesse Mathilde une en-

Maria, c. de  
la  
comtesse  
Mathilde  
avec le  
jeune  
Welf, fils  
du duc de  
Bavière.

<sup>1</sup> *S. Brunonis Vita; Patr. lat.*, t. CLII, col. 540. Ces lettres n'ont malheureusement point été conservées. Il ne nous en reste qu'une seule dont nous donnerons plus tard l'analyse.

trevue dont les résultats devaient exercer sur les événements politiques une influence considérable. L'héroïne de Canosse était l'unique boulevard du catholicisme dans la haute Italie, où l'empereur excommunié se disposait à entreprendre une nouvelle expédition. Il annonçait une guerre d'extermination contre Mathilde et ses états. En face de cette éventualité formidable, Urbain II s'inspirant de l'ancienne politique de Grégoire VII chercha le moyen de créer une alliance plus étroite entre les catholiques de Germanie et la puissante comtesse de Toscane. « Il calcula dans sa sagesse, dit un biographe, que si au courage indomptable de Mathilde on pouvait unir les troupes allemandes du jeune Welf de Bavière, ni empereur ni anti-pape ne viendrait à bout de rompre un tel faisceau <sup>1</sup>. » Or Welf n'avait que dix-huit ans, et Mathilde en avait alors plus de quarante. « Par obéissance pour le pontife romain, dit Bernold, elle se prêta à un mariage avec le jeune fils du duc de Bavière, à condition toutefois que cette union, qui n'était point née de la chair et du sang, garderait un caractère céleste et tout angélique. Welf était à la hauteur d'un pareil langage, et l'union des deux nobles défenseurs de l'Église fut accomplie. L'ex-roi Henri s'en montra profondément irrité, ajoute le chroniqueur; il essaya en Bavière et en Saxe une attaque mal concertée, qui tourna à son désavantage <sup>2</sup>. » Furieux de ce nouvel échec, il fit saisir et dévaster toutes les terres que Mathilde possédait en Lorraine du chef de sa mère. Cependant il rassemblait toutes ses forces pour franchir les Alpes au printemps de l'an 1090.

33. Pendant qu'Urbain II et saint Bruno concertaient avec la comtesse Mathilde et son nouvel époux les moyens de résistance, un légat apostolique avait été envoyé dans le midi de l'Italie, où une guerre civile venait d'éclater de nouveau entre les deux fils de Robert Guiscard. Les dispositions testamentaires prises par le héros

Guerre  
entre  
Roger et  
Boémond.  
Arbitrage  
du légat  
aposto-  
lique.

<sup>1</sup> Fiorentini, *Memorie della Gran-Contessa Matilda restituta alla patria Lucchese*, t. II, in-4°, 1753. Cf. Améd. Renée. *La grande Italienne*, p. 170. On croit que le mariage de Mathilde et du jeune Welf de Bavière eut lieu dans la ville de Sienne, où Urbain s'était rendu pour le bénir. (Cf. Ruinart; *B. Urban. II, Vit.*, cap. 44. — *Loc. cit.*, col. 51.)

<sup>2</sup> *Henricus rex dictus multum de predicto conjugio tristatur, qui iterum in Saxoniam cum expeditione profectus sine honore reverti compellitur.* (Bernold. *Chronic. Patr. lat.*, t. CXLVIII, col. 1401.)

normand partageaient les états qu'il laissait à sa mort en deux lots d'inégale étendue. Boémond l'aîné était investi du plus considérable; il devait régner sur toutes les conquêtes déjà faites en Illyrie, dans l'Archipel, en Grèce, avec la perspective d'aller un jour fixer le siège de son empire à Constantinople. Un tel legs convenait à merveille au caractère aventureux et au génie militaire de Boémond. Son frère Roger, moins hardi et moins entreprenant, avait l'autre part moins brillante mais plus solide; il devait hériter des duchés d'Apulie et de Calabre. Une telle répartition était une preuve suprême du discernement paternel et de l'habileté politique de Guiscard. Mais les événements ne succèdent point toujours au gré des vues humaines. Le héros avait à peine fermé les yeux que toutes ses conquêtes en Illyrie et en Grèce furent abandonnées, et Boémond se trouva ainsi déshérité. Une première fois, Roger essaya de calmer son ressentiment par l'abandon de Bari et de quelques autres cités sur la côte de l'Adriatique. Ce dédommagement fut pris pour une insulte. Boémond par droit d'aînesse revendiquait sinon la totalité des états paternels au moins un partage égal. « Les deux frères prirent donc les armes, dit un chroniqueur, se disputant le royaume d'Apulie et de Calabre. Le pontife Urbain II fit aussitôt partir en qualité de légat apostolique un religieux du Mont-Cassin, nommé Henri, jeune encore mais doué d'une admirable sagesse et d'une rare éloquence, qui devait plus tard être le premier patriarche latin d'Antioche. Il le chargea de rétablir la paix entre les deux rivaux. Ceux-ci l'acceptèrent pour arbitre et pour juge. Il fit un partage égal du royaume. Roger garda l'Apulie et céda la Calabre à Boémond, qui prit le titre de duc de Tarente. L'habile négociateur revint en hâte rendre compte de sa mission au pape, et celui-ci voulut aller en personne sanctionner la paix si heureusement conclue entre les deux frères <sup>1</sup>. »

34. Un concile des provinces de Calabre et d'Apulie fut indiqué pour le 10 septembre 1089 à Melfi, où l'entrevue d'Urbain II avec Roger et Boémond devait avoir lieu. Soixante-dix évêques et douze abbés s'y trouvèrent réunis. Tous les comtes et seigneurs s'étaient

Concile de  
Melfi.

<sup>1</sup> Leo. Marsican *Fragment. operis nunc deperditi cui titulus: Historia peregrinorum*, Ruinat. (*Vit. B. Urban. II*, cap. 53.)

groupés autour des deux princes réconciliés. « Roger fit solennellement hommage pour son duché d'Apulie entre les mains du pape dont il se déclara l'homme lige, promettant sous la foi du serment de garder fidélité à l'église romaine, au souverain pontife et à ses successeurs canoniquement intronisés, *canonice intrantibus* <sup>1</sup>. En retour le pontife lui donna par la tradition d'un étendard, l'investiture de sa terre avec le titre et le pouvoir de duc <sup>2</sup>. » C'était, on se le rappelle, en la même forme et sous la foi du même serment que Robert Guiscard avait fait hommage entre les mains de Grégoire VII. On ne voit point que le nouveau duc de Tarente Boémond ait rendu un pareil hommage au pontife, sans doute parce que dans le traité récemment conclu entre lui et son frère, il s'était engagé à tenir directement de Roger le fief ducal que celui-ci consentait à lui résigner. Après cette imposante cérémonie, qui faisait des nouveaux ducs d'Apulie et de Tarente les chevaliers liges et les défenseurs officiels du pape légitime, Urbain II promulgua et rendit obligatoire pour toutes les provinces de l'Italie méridionale la « Trêve de Dieu » qui jusque-là n'y était point encore en vigueur : *Statutum est ut sancta Trevia retineatur ab omnibus subjectis* <sup>3</sup>. C'était à la fois prévenir le retour de la

<sup>1</sup> Cette clause était devenue d'autant plus nécessaire que les efforts des schismatiques en faveur des antipapes prenaient chaque jour des proportions plus menaçantes.

<sup>2</sup> Labbe, *Concil*, t. X, col. 478. M. Adrien de Brimont semble n'avoir connu ni le serment de foi et hommage prêté par Robert Guiscard à saint Grégoire VII, ni celui que le héros normand avait antérieurement prêté au pape Nicolas II, lorsqu'il reçut une première fois de ce pontife l'investiture des provinces d'Apulie, de Calabre et de Sicile à conquérir pour une part sur l'empire de Constantinople et pour l'autre sur les Sarrasins. (Cf t. XXI de cette *Histoire*, p. 339 et XXII, p. 438) La déclaration du nouveau duc d'Apulie étonne M. de Brimont « Il est impossible de supposer, dit-il, que Roger ne se soit reconnu volontairement le feudataire de l'Église, si l'on songe surtout que le pape eût été moins que tout autre en état de l'y contraindre. » (A. de Brimont, *Urbain II*, p. 155.) Roger ne fit que renouveler les engagements contractés à perpétuité et au nom de ses successeurs par Robert Guiscard. C'est à ces engagements d'une authenticité incontestable et rappelés à toutes les époques jusqu'à nos dernières révolutions, que se rattachaient le tribut annuel et l'hommage de la haqueuee offerts le jour de Pâques aux souverains pontifes par les rois de Naples.

<sup>3</sup> Labbe, *Concil*, *loc. cit.*



guerre civile entre les deux frères, et maintenir dans les armées dont ils disposaient l'un et l'autre un concert qui pût, à un moment donné, leur permettre de s'unir pour la défense effective du saint-siège, sans que leur bonne volonté fut paralysée par des révoltes partielles, comme il était advenu au temps de saint Grégoire VII pour Robert Guiscard. Le lendemain 11 septembre, dans une seconde session, le concile formula seize canons disciplinaires contre les investitures simoniaques et les désordres des clercs. Quelques dispositions spéciales apparaissent ici pour la première fois et méritent d'être signalées. Le canon V<sup>e</sup> est ainsi conçu : « Aucun laïque ne pourra faire don à un monastère d'une église ou d'un bénéfice ecclésiastique quelconque, sans le consentement de l'évêque ou celui du pape. Si l'évêque refusait son consentement par un motif de jalousie ou d'avarice, il en serait référé au saint-siège qui prononcera en dernier ressort. » Le VI<sup>e</sup> canon porte pour corollaire l'interdiction suivante : « Aucun abbé, aucun prévôt, ne pourra sans le consentement de l'évêque recevoir les églises ou bénéfices ecclésiastiques ainsi offerts. » Pour saisir la portée de cette mesure, à laquelle saint Bruno ne dut pas être étranger, il faut se rappeler ce que nous avons dit précédemment <sup>1</sup> du grand nombre d'églises paroissiales ou canoniales placées alors sous la direction des abbayes, et soustraites ainsi à la juridiction directe des évêques. Saint Bruno, saint Robert de Molesmes, et les autres illustres réformateurs monastiques avaient les premiers aperçu le danger pour les monastères eux-mêmes d'étendre outre mesure leur sphère d'action, au risque de voir diminuer dans leur sein l'esprit véritable de la vocation religieuse.

35. Le concile de Melfi sanctionna cette vue surnaturelle et sainte des deux grands serviteurs de Dieu. Il y a lieu de croire que cette question pour laquelle les moines de Molesmes s'étaient mis en révolte ouverte contre saint Robert fut portée par eux au saint-siège, sinon à cette époque précise, du moins quelques années plus tard. Voici en effet la lettre que le cardinal Jean de Gaëte <sup>2</sup> leur adressait en

Lettre du  
cardinal  
Jean de  
Gaëte aux  
religieux  
de  
Molesmes.

<sup>1</sup> Cf. chapitre précédent, n<sup>o</sup> 10.

<sup>2</sup> La lettre de Jean de Gaëte ne porte point de date et le nom de l'abbé  
XXIII.

1098, alors que saint Robert les eût quittés une seconde fois pour fonder définitivement à Cîteaux sa grande réforme monastique : « Au vénérable Godefroi abbé de Molesmes et aux frères de cette congrégation, Jean diacre et chancelier du saint siège apostolique salut dans le Seigneur. — En principe les lois canoniques sont formelles pour statuer que toutes les églises doivent être dans la main des évêques. Toutefois dans les siècles passés on permit aux princes séculiers de confier à des religieux l'administration de quelques églises paroissiales. Cette faculté dégénéra en abus et l'on vit des ventes d'églises faites aux monastères par les princes. Le pape Grégoire VII proscrivit énergiquement ce trafic. Mais les évêques prirent à leur tour prétexte du décret pontifical pour élever des revendications qui auraient fini par dépouiller complètement les monastères. Il fallut apporter un tempérament à cette situation. Dans le concile de l'an 1083, Grégoire VII rendit un décret aux termes duquel les donations d'églises faites antérieurement par les princes séculiers aux divers monastères sortiraient leur effet, sans être soumises à revendication, se bornant à défendre qu'elles se renouvelassent à l'avenir. Mais les troubles suscités en Europe par la persécution du pseudo-empereur Henri IV, ne permirent point de donner à ce décret de l'immortel pontife une publicité suffisante. C'est pourquoi le seigneur pape Urbain II, dans le concile qu'il tint la seconde année de son pontificat à Melfi en Apulie, statua de nouveau que la loi n'aurait point d'effet rétroactif en ce qui concerne les donations de ce genre antérieurement faites aux monastères, mais qu'à l'avenir de pareilles

n'y est représenté que par une initiale : *Venerabilis monasterii Molismensis abbati G. et Fr. Joannes sanctæ sedis apostolicæ diaconus et cancellarius salutem in Domino*. Mais comme d'une part cette lettre est évidemment postérieure au concile de Melfi (1089), et que d'autre part saint Robert après son retour à Molesmes en 1085 y resta en qualité d'abbé jusqu'en 1098, époque où il commença la fondation de Cîteaux, pour revenir l'année suivante 1099, par ordre exprès d'Urbain II à Molesmes qu'il ne quitta plus ; comme il est certain en outre que durant le séjour de saint Robert à Cîteaux les religieux de Molesmes vécurent sous la direction d'un abbé nommé Godefroi, nous sommes autorisé à fixer la date de cette lettre vers l'an 1098 et à rétablir intégralement le nom du destinataire.

acquisitions ne seraient possibles qu'avec le consentement des évêques locaux ou l'autorisation directe du saint-siège. Depuis lors, les abbés ont cessé d'envahir les églises, et les évêques de poursuivre contre les monastères des revendications ruineuses. Ces procédures dont le nombre était auparavant fort considérable ont été terminées par le jugement de l'église romaine d'après ces règles. Je suis d'autant plus autorisé à vous donner cette explication des décrets synodaux de Melfi, que j'étais présent à leur promulgation <sup>1</sup>. » Le commentaire juridique donné par le cardinal Jean de Gaëte aux religieux de Molemes devait rassurer leur conscience pour le passé, mais il réservait formellement l'avenir. Les monastères avaient le droit de conserver l'administration des églises paroissiales qui leur avaient été antérieurement unies ; mais de nouvelles annexions leur étaient interdites sans le consentement des évêques locaux ou l'autorisation spéciale du pape. Les réformateurs monastiques qui préféraient remonter d'un seul bond à la pureté primitive de leur ordre, et fonder des établissements où les religieux seraient exclusivement voués à une vie de retraite et de prière, étaient ainsi justifiés.

36. Le concile terminé, le pontife se rendit avec les évêques et les abbés d'Apulie et de Calabre à Bari, pour la translation solennelle des reliques de saint Nicolas dans la nouvelle basilique élevée en l'honneur du thaumaturge. « Le Dieu tout-puissant, dit Urbain II dans une bulle délivrée à Bari sous la date du 9 octobre 1089, continue à glorifier son serviteur le bienheureux Nicolas, au tombeau duquel s'opèrent chaque jour de nouveaux prodiges. Amené en cette cité bénie, ajoute le pape, et par notre dévotion personnelle pour le saint confesseur et par l'invitation pressante de nos très-chers fils les ducs Roger et Boémond, nous avons eu la joie de transférer de nos mains les précieuses reliques de saint Nicolas dans leur nouveau sanctuaire au milieu d'un peuple immense dont l'allégresse éclatait à chaque pas <sup>2</sup>. » La cité de Bari, jusque-là siège d'un évêché suffragant de

Urbain II  
à Bari,  
à Brundisium et à  
Reggio.

<sup>1</sup> Labbe, *Concil.*, t. X, col. 479.

<sup>2</sup> B. Urban. II. *Epist.* xxvi; *Patr. lat.*, t. CLI, col. 308. La châsse « moult parée » où le pape déposa les reliques de saint Nicolas était un présent du nouveau duc de Tarente Boémond.

Canosa, fut à cette occasion érigée en métropole. Urbain II sacra le premier archevêque. Ce fut Élie, abbé du monastère de Saint-Benoît, qui venait d'être appelé par le choix canonique du clergé et du peuple à succéder à l'évêque Ursus mort quelques mois auparavant. La présence d'Urbain II ranimait partout la foi et soulevait l'enthousiasme des populations. Il continua sa marche triomphale jusqu'aux extrémités de l'Italie méridionale. La célèbre ville de Brundisium (Brindes) si longtemps au pouvoir des Sarrasins de Sicile, avait perdu son titre épiscopal qui avait été transféré à Oria. Le pape le lui rendit, nomma un évêque et fit la dédicace de la nouvelle cathédrale. A Reggio, où le comte Roger de Sicile vint une seconde fois s'aboucher avec lui, des mesures furent concertées pour le rétablissement des évêchés dans l'île reconquise et pour la délimitation des futurs diocèses. Malte, nouvelle conquête de Roger sur les Sarrasins, reçut pour évêque le moine bénédictin Gualterio, que le pape voulut sacrer de sa main, comme il avait fait pour le métropolitain de Bari <sup>1</sup>.

### § VII. Retour d'Urbain II à Rome.

Les épi-  
grammes  
de  
antipape  
Wibert  
Clément  
III).

37. « Bien qu'il soit contraire à la coutume de notre église romaine et apostolique de conférer des ordinations épiscopales hors de Rome, disait le pieux pontife au nouveau métropolitain, nous avons, par dévotion à saint Nicolas et par amour pour votre peuple, dérogé à l'usage et procédé à votre sacre dans votre église même <sup>2</sup>. » Cette dérogation renouvelée pour Gualterio dut être également spécifiée dans les bulles d'institution du nouvel évêché de Malte. L'œil jaloux des schismatiques suivait chacun des actes du bienheureux pape, dans l'intention de les calomnier ou de les travestir. Un chroniqueur du XII<sup>e</sup> siècle, désigné sous le titre d'*Anonymus Mellicensis*

<sup>1</sup> Ruinart, *Vit. B. Urban. II*, cap. LV-LX.

<sup>2</sup> *Contra morem nostræ Romanæ et apostolicæ ecclesiæ te, dilectissime frater, in sede propria consecravimus, beati Nicolai reverentia et tui populi dilectione devicti.* (B. Urb. II. *Epist.* XXVI, *loc. cit.*)



(Melick, ou Melck, abbaye bénédictine dans les états autrichiens), nous apporte à ce sujet un détail curieux qui a jusqu'ici échappé aux historiens modernes. « Pendant que le bienheureux pape Urbain, dit-il, était obligé de vivre en exil, l'intrus Wibert (Clément III), lequel d'ailleurs ne manquait pas d'esprit et savait parfaitement aiguïser une épigramme, jouant sur les mots *Urbanus* (citadin) et *Urbs* (cité de Rome), imagina de lui adresser ces deux vers :

*Diceris Urbanus, cum sis projectus ab Urbe ;  
Vel muta nomen, vel regrediaris in Urbem.*

« Vous vous appelez Urbain et vous êtes proscrit de l'*Urbs* ; ou changez de nom, ou rentrez dans la ville. » L'apostolique Urbain II, si grand par la sainteté et la doctrine, ne laissa point cette raillerie sans réponse. « Vous prenez le nom de Clément, répliqua-t-il, mais il n'est pas en votre pouvoir de l'être ; puisque la puissance de délier ne vous a point été conférée : »

*Clemens nomen habes, sed clemens non potes esse ;  
Tradita solvendi cum sit tibi nulla potestas <sup>1</sup>.*

Authentique ou non, la réponse d'Urbain II au défi de l'intrus ne se borna point à un jeu de mots. Après sa glorieuse excursion, le bienheureux pape, confiant dans le secours du ciel et dédaignant de recourir à l'appui d'une armée que les ducs d'Apulie et de Calabre eussent volontiers mise à sa disposition, revint à Rome où il célébra les fêtes de Noël de l'an 1089. Il y séjourna jusqu'au mois de mai de l'an 1090, en dépit de toutes les attaques des schismatiques.

38. En la personne de l'archevêque de Reims Raynald (Renaud du Bellay), qui vint le visiter à l'époque même de Noël, le bienheureux pape reçut l'hommage d'un diocèse fier de lui avoir donné naissance. Urbain II voulut dater du jour même de la solennité sainte le rescrit apostolique par lequel il confirmait les privilèges du siège

Voyage de  
l'arche-  
vêque de  
Reims à  
Rome :  
Privilège  
accordé  
par  
Urbain II.

<sup>1</sup> Anonym. Mellicens. *Patr. lat.*, t. CCXIII, col. 981.

primatial de Reims. La parole du pontife sut en cette circonstance allier la majesté la plus auguste au sentiment attendri d'un cœur qui tressaille au souvenir de la patrie. « L'Église, dit-il, reconnaît que la puissance de lier et de délier dans les cieux et sur la terre fut dans sa plénitude confiée divinement à Pierre et à ses successeurs, quand Notre Seigneur dit à l'apôtre : « Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié au ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux <sup>1</sup>. » A Pierre également, Dieu a donné le privilège d'une foi qui ne faillira jamais et l'autorité de confirmer les autres dans cette foi. C'est le sens des paroles de Jésus-Christ : « J'ai prié pour toi, Pierre, afin que ta foi ne faillisse pas : et toi un jour converti confirme tes frères <sup>2</sup>. » C'est donc à nous qui siégeons malgré notre indignité à la place de Pierre, qu'il appartient d'exercer le ministère de la suprême judicature sur toute l'Église. « De notre bouche doit sortir le jugement, et nos yeux doivent découvrir l'équité <sup>3</sup>. » Nous avons accueilli avec faveur les justes requêtes de votre fraternité ; nous vous avons remis de nos mains le pallium et vous en confirmons le privilège par ce présent rescrit. Nous vous maintenons le titre et les pouvoirs de primat de toute la II<sup>e</sup> Belgique, ainsi qu'en ont joui vos prédécesseurs. De plus nous conférons à vous et à vos successeurs le pouvoir premier et principal de sacrer les rois de France. Comme autrefois le bienheureux Remi en baptisant Clovis institua en France le premier roi chrétien, ainsi vous et vos successeurs, vicaires dans l'église de Reims du bienheureux Remi, vous aurez le principal pouvoir de sacrer et ordonner le roi ou la reine, *ungendi regis et ordinandi sive reginæ prima potestate fungamini*. Vous présent, ou vos successeurs, aucun autre archevêque ou évêque ne pourra à la cérémonie du sacre poser la couronne sur le front du nouveau roi. En retour des prérogatives qu'il vous confère, vous rendrez au siège apostolique la soumission filiale qui lui est due, vous garderez inviolablement ses décrets, et les ferez observer par les peuples de France. Nous

<sup>1</sup> Matth. XVIII, 18.

<sup>2</sup> Luc. XXII, 32.

<sup>3</sup> Psalm. XVI, 2.

aussi, dans un sentiment spécial d'affection et de tendresse, *speciali devotionis intuitu*, nous avons à cœur de maintenir dans tout son honneur, dignité et excellence, l'antique prééminence de votre église, voulant qu'elle demeure pour vous et vos légitimes successeurs telle que notre prédécesseur Hormisdas l'établit en faveur du bienheureux Remi <sup>1</sup>. C'est donc à votre dilection que nous faisons appel, très-cher frère Raynald, invitant votre révérence à marcher sur les traces des saints pontifes qui ont illustré le siège de Reims. Vous êtes astreint à la charge pastorale, aimez vos frères ; prévenez par votre affection, suivant le précepte du Seigneur, ceux mêmes qui voudraient se faire vos ennemis ; cherchez la paix avec tous ; appliquez-vous aux œuvres de la piété sainte sans laquelle nul ne verra la gloire de Dieu ; n'ambitionnez qu'une seule gloire celle de la vertu. Marchez en la présence de Dieu comme le modèle du troupeau confié à votre sollicitude comme le chef de tout le royaume d'Israël (la France), afin que témoins de vos œuvres saintes, tous rendent gloire à notre Père qui est aux cieux. Que la parole du salut soit sans cesse sur vos lèvres, et la ferveur du zèle dans votre âme. Laissez aux hommes du siècle les soucis de la terre, et fixez vos regards vers le ciel. Les vanités de ce monde ne sont rien : un seul but est digne de notre ambition, le ciel. Redisons avec David : « Je n'ai demandé qu'une seule chose au Seigneur, je la poursuivrai

<sup>1</sup> *Totum honoris, totum dignitatis et excellentiæ tibi, tuisque legitimis successoribus manere decernimus, quidquid beato Remigio prædecessor noster Ormisda legitur contulisse.* Voir à ce sujet le texte de la lettre d'Hormisdas à saint Remi ; *Patr. lat.*, t. LXIII, col. 538. Nous en avons donné la traduction exacte au tome XIV de cette *Histoire*, p. 200, en faisant observer que les critiques du xvii<sup>e</sup> siècle contestèrent l'authenticité du rescrit de saint Hormisdas. Rumart, dans la note dont il accompagne ce passage, sans insister sur le fond de la question, se borne à dire que si la mention d'Hormisdas faite par Urbain II est contestable, en tout cas l'authenticité d'un privilège analogue accordé à saint Remi par le pape saint Anastase II est hors de doute. *Hanc concessionem ad Hormisdam refert Urbanus ex Hincmaro, quæ potius ab Anastasio collata dici debet.* (Not. II ad *Epist.* xxvii ; *Patr. lat.*, t. CLI, col. 311.) On parlait ainsi à une époque où l'on ne savait pas quel soin traditionnel l'église romaine apporta de tout temps à la conservation de ses archives. La lettre d'Hormisdas à saint Remi est authentique, ainsi que celle d'Anastase II dont nous avons également donné la traduction, t. XIV de cette *Histoire*, p. 38.

sans cesse, la faveur d'habiter sa maison tous les jours de ma vie <sup>1</sup>. » Que la Trinité sainte, bien aimé frère, vous couvre de sa protection toute puissante; qu'elle vous conduise à la fin bienheureuse de l'éternité qui n'aura point de fin <sup>2</sup>. » Cette bulle « donnée à Rome le 25 décembre 1089 par les mains de Jean cardinal diacre de la sainte église romaine, » est un monument dont la France a le droit d'être fière et dont la cité de Reims, « la ville du sacre, » ne perdra jamais la mémoire <sup>3</sup>. Le cœur du pontife qui dicta cette lettre était vraiment français. Les touchantes recommandations adressées à Raynald nous semblent révéler la présence discrète de saint Bruno et son inspiration charitable, en retour des atroces persécutions que lui avait fait subir Manassès de Gournay, le précédent titulaire du siège de saint Remi <sup>4</sup>.

Guy de  
Bourgogne  
arche-  
vêque de  
Vienne à  
Rome.

39. Un autre archevêque français, celui de Vienne, vint en même temps faire son premier pèlerinage au siège apostolique, dont il avait déjà obtenu l'honneur du pallium et une dispense d'âge pour sa promotion d'ailleurs canonique à la métropole de saint Crescent <sup>5</sup>. C'était Wido (Guy), cinquième fils de Guillaume-le-Grand comte souverain de la Haute-Bourgogne (Franche-Comté) <sup>6</sup> et de Stéphanie (Étienne) héritière du comté de Vienne. Alliée à toutes les familles alors régnautes de France, d'Allemagne et d'Angleterre, la maison de Franche-Comté tenait en Europe un rang illustre. Guillaume-le-Grand ainsi que son surnom l'indique avait su en accroître encore l'éclat. Ses fils héritèrent de sa bravoure chevaleresque et de ses vertus

<sup>1</sup> Psalm. XXVI, 4.

<sup>2</sup> B. Urban. II. *Epist.* xxvii, col. 309.

<sup>3</sup> Lors du couronnement de la reine Marie de Médicis épouse de Henri IV à Saint-Denis (13 mai 1610), Philippe du Bec archevêque de Reims, alors âgé de quatre-vingt-six ans, ne pouvant assister à la cérémonie, mais se rappelant toujours le texte de la bulle d'Urbain II, écrivit au roi pour s'excuser de ne pouvoir remplir les fonctions privilégiées attachées à son siège. (Cf. Not. 9. ad *Epist.* xxvii; *B. Urban. II*; *Patr. lat.*, t. CLI, col. 309.)

<sup>4</sup> Chap. précédent, n° 23.

<sup>5</sup> *In promotione tua quod atati deerat toleravimus, contra Ecclesie nostrae morem absentis tibi pallium contribuimus.* (B. Urban. II. *Epist.* cxxxiv col. 406.)

<sup>6</sup> Cf. T. XXII de cette *Histoire*, p. 182.



chrétiennes. Renaud II qui succéda dans le gouvernement de la Franche-Comté à son père mort en 1087 devait s'enrôler sous l'étendard de la croix, et marcher avec Godefroi de Bouillon à la conquête de Jérusalem. Il y fut accompagné par son frère puiné, Hugues de Bourgogne, archevêque de Besançon depuis l'an 1085 ; et tous deux devaient trouver une mort glorieuse dans cette expédition sainte qui arracha le tombeau de Jésus-Christ à la domination des fils de Mahomet. Leur frère Raymond, quatrième fils de Guillaume-le-Grand, n'avait pas attendu jusque là l'occasion de combattre les Sarrasins. Lorsque le roi de Castille, Alphonse-le-Vaillant, fit appel aux chevaliers de l'Europe chrétienne pour l'aider à reconquérir sur les Maures la noble cité de Tolède, Raymond fut des premiers à s'engager dans cette croisade d'Espagne, prélude des grandes croisades de l'Orient. L'archevêque de Besançon lui donna fraternellement sept mille *solidi* <sup>1</sup> pour les frais de cette chevaleresque entreprise. Raymond partit avec son cousin Henri de Bourgogne <sup>2</sup>, fils du duc Robert. L'un et l'autre firent admirer leur vaillance à côté du Cid. La récompense fut éclatante. Après la conquête de Tolède, Raymond épousa la princesse Urraca fille aînée d'Alphonse VI et héritière présumptive du royaume de Castille ; Henri reçut l'investiture du comté de Portugal et la main de Thérèse seconde fille du roi d'Espagne. Si hautes que fussent les destinées des quatre premiers fils de Guillaume le Grand, celle du cinquième devait les dépasser encore. Guido (Guy de Bourgogne) était appelé par la Providence à porter la couronne la plus auguste qui puisse ceindre le front d'un mortel <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Gallia Christiana*, t. I, p. 125.

<sup>2</sup> Cf. Chap. précédent, n° 33.

<sup>3</sup> Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* nomment les fils de Guillaume le Grand et d'Étiennette de Vienne dans l'ordre suivant : 1° Renaud II ; 2° Guillaume dit *Tête-Hardie*, époux de Gertrude de Limbourg, mort avant l'an 1090 ; 3° Étienne comte de Varasque, tige de la puissante maison de Châlon ; 4° Raymond comte d'Amous, qui ayant été s'établir en Espagne fut père d'Alphonse VII roi de Castille et de Léon par son mariage avec Urraca fille du roi Alphonse VI ; 5° Hugues archevêque de Besançon. Les filles étaient : I. Mahaut femme d'Eudes I duc de Bourgogne ; II. Gisèle mariée à Humbert II comte de Savoie ; III. Ermentrude femme de Thierry II comte de Bar ; IV. Clémence mariée 1° à Robert II comte de Flandre, 2° à Godefroi

Il devait, sous le nom pontifical de Calixte II, rappeler les vertus de saint Léon IX et du bienheureux Urbain, achever l'œuvre de Grégoire VII, terminer glorieusement la première guerre des investi-

duc héréditaire de Brabant. Après cette nomenclature, les savants auteurs poursuivent en ces termes : « L'opinion commune met encore au nombre des enfants de Guillaume le Grand Guy archevêque de Vienne et ensuite pape sous le nom de Calixte II. Mais M. Chevalier (*Histoire de Poligny*, t. I, p. 95) prétend que Guy était fils de *Tête-Hardie*, et par conséquent petit-fils de Guillaume le Grand. La preuve qu'il en donne est que Calixte II dans une bulle de l'an 1120 appelle Othon-Guillaume (983-1015) son trisaïeul ; ce qui ne serait pas vrai s'il était fils de Guillaume le Grand qui n'était que le petit-fils d'Othon-Guillaume. » (*Art de vér. les dates*. Ed. 1770, p. 667.) La bulle de Calixte II à laquelle l'auteur de l'*Histoire de Poligny* faisait allusion n'est pas de l'an 1120, mais du 24 mai 1119. C'est un privilège délivré à cette date en faveur du monastère de Vaux-sur-Poligny. Voici les paroles du pape : *Vobis vestrisque successoribus in perpetuum confirmamus quæcunque monasterio vestro a nobilis memorie Othone comite cognomento Guillelmo abavo nostro et filio ejus Raynaldo collata sunt* (*Patr. lat.*, t. CLXIII, col. 1093.) Si la désignation *abavus* (trisaïeul) employée ici pour Othon-Guillaume, qui était réellement le quadrisaïeul de Calixte II, n'était pas si facile à confondre dans les manuscrits avec celle de *ATAVUS* (quadrisaïeul), on pourrait prendre l'objection au sérieux. Mais d'autres monuments très-explicites, dont le sens ne dépend point d'une lettre prise pour une autre, ne permettent plus le moindre doute sur la véritable filiation de Calixte II. En effet, dans plusieurs passages des lettres de son *Regestum*, ce pape désigne l'archevêque Hugues de Besançon comme son frère : *Usque ad tempus fratris nostri Hugonis, vestri archiepiscopi, qui in Jerosolymitana peregrinatione defunctus est.* (*Epist.* LXXV ; *Patr. lat.*, t. CLXIII, col. 1163. — *Epist.* xv, col. 1107. — *Epist.* CLXX, col. 1237.) Il rappelle que son autre frère Raymond, gendre du roi Alphonse VI le Vaillant, laissa en mourant un fils, Alphonse VII, qui fut reconnu roi d'Espagne sous la régence de sa nièce Urraca : *Egregie memorie Ildefonsus rex, defuncto genero nobilis recordationis Raymundo comite, fratre nostro, filium ejus regem instituit, et regnum ei per juramenta potentium stabilivit* (*Epist.* LXXXIV, col. 1171). Il donne constamment au jeune roi Alphonse VII le titre de neveu : *Dilectissimum nepotem nostrum Ildefonsum regem dilectioni tue commendamus* (*Epist.* CXXIV, col. 1191. — *Ep.* LXXXIX, col. 1169 — et CLVI, col. 1221 avec cette suscription : *Calixtus episcopus servus servorum Dei charissimo nepoti suo Ildefonso strenuo et gloriosissimo Hispaniarum regi.*) Enfin, dans la lettre XXXVI, col. 1121, il fait mention de la comtesse de Flandre, Clémence de Bourgogne, comme de sa propre sœur : *Nos charissimæ sororis nostræ Clementiæ Flandrensi comitissæ petitionibus acquiescentes.* La filiation de Calixte II ne saurait donc plus être douteuse. Ainsi que le comte Raymond, l'archevêque Hugues de Besançon et la comtesse de Flandre Clémence, il eut Guillaume le Grand pour père.

tures, réunir le premier concile œcuménique qui se soit tenu en Occident. Elu en 1083 archevêque de Vienne, il avait énergiquement travaillé à rétablir dans cette métropole l'intégrité de la discipline et la pureté des mœurs cléricales. Lorsqu'il vint à Rome, à la fin de l'an 1089, Urbain II semble avoir eu comme un pressentiment prophétique de l'avenir réservé au jeune métropolitain. C'est du moins ce que nous sommes en droit de conjecturer d'après le rescrit pontifical suivant.

40. « Urbain évêque serviteur des serviteurs de Dieu aux clergé, ordre monastique, nobles et peuple de Vienne, salut et bénédiction apostolique. — Le vrai fils du bienheureux Pierre, notre frère, votre vénérable et bien aimé archevêque, est venu à nous en révérence, et nous l'avons accueilli avec une joie inexprimable. Jusque là nous n'avions pas encore vu sa face, nous ne connaissions que par la voix publique son mérite excellent, ses vertus, sa capacité. Dès le premier abord un charme particulier nous attira à lui, et nous le priâmes de prolonger près de nous son séjour. Grâce soient rendues au Seigneur notre Dieu, qui nous a fait trouver en lui la saveur de la science et la bonne odeur des vertus ! Nous fûmes ravis de la maturité de son jugement, de la loyauté de son caractère, de son admirable prudence ; chaque jour il nous devenait plus cher ; nos premiers sentiments d'affection devinrent une étroite intimité, en sorte que dans notre curie romaine, il n'était plus considéré seulement comme un Français mais comme un Romain. Aujourd'hui qu'il retourne près de vous, nous recommandons à votre dilection de redoubler pour l'amour de nous l'affection qu'il vous avait déjà inspirée et la vénération dont vous lui avez jusqu'ici donné la preuve. Nous avons nous-même, par affection spéciale pour sa personne non moins que par respect pour les droits et traditions authentiques, renouvelé et confirmé tous les honneurs et dignités jadis accordés par nos prédécesseurs à l'église de Vienne, et avec la grâce de Dieu nous les maintiendrons fermes et immuables. En conséquence, nous ordonnons que les biens ecclésiastiques usurpés par le prévôt Artold soient remis entre les mains de votre saint archevêque ; quiconque aurait la présomption d'en retenir injustement quoi que ce soit en-

Jugement  
d'Urbain  
II sur Guy  
de Bour-  
gogne, le  
futur pape  
Calixte II.

courrait l'indignation du siège apostolique <sup>1</sup>. » Telle fut l'impression produite en 1089 sur l'esprit du bienheureux pape Urbain II par le jeune métropolitain de Vienne. Plus tard Suger, le glorieux ministre de saint Louis, devait dire de Guy de Bourgogne : « Le sang des empereurs et celui des rois coule dans ses veines, mais sa vertu est plus haute que toutes les majestés impériale ou royale <sup>2</sup>. » Pierre le Vénérable pensait comme Urbain II et Suger : « On vante, disait-il, la naissance illustre de Guy de Bourgogne ; mais la pureté de ses mœurs, la loyauté de son caractère, sa magnanimité, dépassent toutes les grandeurs et toutes les illustrations de ce monde <sup>3</sup>. »

Réédifica-  
tion de la  
ville et ré-  
tablisse-  
ment du  
siège mé-  
tropolitain  
de Tarragone.

41. Ainsi par une disposition providentielle qui ménage à travers toutes les vicissitudes humaines la perpétuité du souverain pontificat au sein de l'Église catholique, Urbain II venait de désigner en quelque sorte par anticipation l'élu de Dieu qui devait être son troisième successeur sur le siège de saint Pierre. L'année précédente, parmi les humbles religieux du Mont-Cassin il avait discerné, dans la personne du frère Jean de Gaëte, un autre personnage également prédestiné au souverain pontificat. Évidemment Urbain II avait, comme jadis saint Grégoire VII, le don prophétique qui constitue l'un des privilèges de la sainteté. Le schisme luttait en vain contre ce légitime successeur de saint Pierre. Pendant que le pseudo-empereur d'Allemagne et l'antipape Wibert rassemblaient des armées pour le chasser de Rome et le mettre au ban de l'univers, il réglait d'un jugement souverain le présent et l'avenir de l'Église immortelle. Un décret signé de sa main et daté du 28 décembre 1089 ordonnait au cardinal Rainier, légat apostolique en Espagne, de rétablir la ville de Tarragone ruinée par les Maures, et d'y reconstituer la métropole dont elle avait été le siège du temps de saint Isidore de

<sup>1</sup> B. Urban. II. *Epist.* xxxviii; *Patr. lat.*, t. CLI, col. 316.

<sup>2</sup> *Venerabilis Guido Viennensis archiepiscopus, imperialis et regiae celsitudinis derivativa consanguinitate generosus, multo generosior moribus.* (Suger. *Vita Ludovic. Grossi*; *Patr. lat.* t. CLXXXVI, col. 1312.)

<sup>3</sup> *Regii sanguinis nobilitate insignis, sed moribus, probitate ac liberalis animi magnificentia longe insignior.* Petr. Venerab. *De miraculis*, l. II, cap. 12. *Patr. lat.* t. CLXXXIX, col. 923. — Cf. *Gall. Christ.* t. I, p. 800.



Séville <sup>1</sup>. La parole du vicaire de Jésus-Christ fut comme un ordre de résurrection pour cette antique et noble cité. Tarragone se releva de ses ruines. Un concile présidé par le légat à Toulouse, en la fête de la Pentecôte (3 juin 1090), séparait définitivement la ville nouvelle de la juridiction métropolitaine des archevêques de Narbonne et diocésaine des évêques d'Ausona <sup>2</sup>. Cette résurrection d'une église métropolitaine qui sortit de ses cendres à la voix d'Urbain II fut l'œuvre de quelques mois. Par un rescrit daté du 1<sup>er</sup> juillet 1091, le bienheureux pape le constatait en ces termes : « Urbain évêque serviteur des serviteurs de Dieu à son frère Bérenger évêque d'Ausona, transféré à la métropole de Tarragone, et à ses successeurs légitimes à perpétuité. — Parmi les plus anciennes cités de l'Espagne, Tarragone déjà citée par les auteurs païens est mentionnée des premières par les écrivains ecclésiastiques. Dans les décrets de sa Providence, le Dieu tout puissant toujours juste quoique ses voies soient impénétrables, ce Dieu qui transfère les empires et change à son gré les temps, après avoir glorieusement exalté la ville de Tarragone la visita plus tard par ses fléaux, sans doute pour punir les péchés du peuple. La verge de sa fureur châtia les chrétiens de cette cité. Trois-cent-quatre-vingt-dix ans se sont écoulés depuis que la race des Agaréniens (Sarrasins) transforma Tarragone en un affreux désert. Dociles à la voix du siège apostolique, sur lequel malgré notre indignité Dieu nous a fait asseoir, les princes d'Espagne viennent de réédifier la ville. Le comte de Barcelone Bérenger s'est particulièrement distingué, avec les grands de sa province, dans cette entreprise de restauration chrétienne. Pour le salut de son âme il y a généreusement concouru, et afin de couronner plus magnifiquement encore la grande œuvre, il vient de faire don au bienheureux Pierre et à ses vicaires légitimes de la nouvelle cité et de tout son territoire, s'enga-

<sup>1</sup> B. Urban. II, *Epist.* xxix ; *Patr. lat.* t. CLI, col. 314.

<sup>2</sup> Bernold fait mention de ce concile de Toulouse comme de l'un des événements les plus mémorables du pontificat d'Urbain II : *Dominus papa Urbanus generalem synodum episcopis diversarum provinciarum per legatos suos in Tolosana civitate circa Pentecostem collegit.* (*Patr. lat.* t. CLVIII, col. 1402. — Cf. Labbe, *Concil.* t. X, col. 480.)

geant à payer chaque année au palais de Latran un tribut de cinq livres d'argent. Nous aussi, avec la grâce de Dieu, nous voulons être compté au nombre des restaurateurs de Tarragone. En conséquence, nous approuvons et confirmons les libertés et franchises octroyées par le comte aux nouveaux colons de cette ville. Nous acceptons l'hommage qu'il a fait de son territoire au bienheureux Pierre ; nous prenons la cité de Taragone sous la sauvegarde immédiate du siège apostolique et de la sainte église romaine à perpétuité <sup>1</sup>. »

### § VIII. Nécrologe de l'an 1090.

Liste né-  
crologique  
donnée  
par Ber-  
nold.

42. « Cependant, dit Bernold, l'année 1090 s'ouvrit pour les fidèles défenseurs de saint Pierre en Germanie sous les plus tristes auspices. A peine venaient-ils de porter sur le siège archiépiscopal de Saltzbourg le bienheureux Thiémon ce futur martyr de la foi catholique, qu'ils eurent la douleur de perdre successivement le courageux évêque de Metz Hérimann ; le duc de Souabe Bernold, fils du roi Rodolphe ; sa sœur la reine Adelaïde de Hongrie, épouse du saint roi Ladislas ; enfin l'héroïque Egbert marquis de Misnie, l'espoir de la Saxe, le boulevard de la foi catholique. Egbert fut assassiné dans un guet-apens organisé, dit-on, par l'abbesse de Quedlimbourg sœur du roi Henri ; *dolo cujusdam abbatissæ de Quitelineburg sororis Henrici regis, ut aiunt, per insidias occiditur* <sup>2</sup>. » Le chroniqueur se borne à noter simplement, sans le corroborer par sa propre adhésion, le bruit populaire qui attribuait à l'abbesse de Quedlimbourg, sœur de Henri IV, l'assassinat d'Egbert. Il est plus affirmatif au sujet d'un autre meurtre qui venait quelques mois auparavant de consterner les catholiques. « L'infatigable soldat de saint Pierre, Hugues comte d'Égisheim, dit-il, trop confiant en la parole du pseudo-évêque de Strasbourg (Othon IV de Hohenstaufen), accepta l'hospitalité que celui-ci lui avait offerte. Ils couchèrent dans le même lit, mais la nuit pendant que Hugues dormait, le

<sup>1</sup> B. Urban. II. *Epist.* LII, col. 332.

<sup>2</sup> Bernold. *Chronic. Patr. lat.* t. CXLVIII, col. 1402.

pseudo-évêque le fit poignarder par ses serviteurs <sup>1</sup>. » Othon de Hohenstaufen, frère du comte Frédéric, évêque par la grâce et l'investiture de Henri IV, était, on le voit, un digne successeur des intrus simoniaques Werner et Thetbald qui durant tout le pontificat de saint Grégoire VII avaient déshonoré le siège de Strasbourg <sup>2</sup>. L'assassinat d'Egbert de Misnie et de Hugues d'Égisheim équivalait pour le parti césarien à une double victoire. La Saxe perdait en eux les deux seuls capitaines en faveur desquels il eût été possible de rétablir la royauté, vacante depuis la mort d'Hermann de Luxembourg.

43. La mort du vénérable évêque de Metz Hérermann éveilla aussi des soupçons d'empoisonnement qui s'accréditèrent quelque peu, et que la chronique de Sigebert de Gemblours semblerait autoriser. « Revenu par la permission de l'empereur dans sa ville épiscopale, dit Sigebert, l'évêque Hérermann procéda à la translation des reliques de saint Clément premier évêque de Metz. Il donna à cette occasion avec grande libéralité un festin au clergé et aux principaux habitants. Le lendemain on le trouva mort dans son lit <sup>3</sup>. » Sigebert de Gemblours étranger à la ville de Metz, écrivant longtemps après l'événement et loin du lieu qui en était le théâtre, fut mal renseigné. Hugues de Flavigny témoin contemporain et moine de Saint-Vanne de Verdun, rétablit les faits dans un récit aussi détaillé qu'édifiant. « Revenu après quatre ans d'exil dans sa cité épiscopale, dit-il, le seigneur Hérermann fut accueilli avec des transports de joie par tous les habitants (1089). Mais, hélas ! il devait trop tôt être enlevé à leur tendresse. Vers le carême de l'an 1090, il commença à ressentir les premières atteintes de la maladie, mais n'en continua pas moins avec un zèle admirable toutes les fonctions épiscopales. Depuis longtemps les vœux de la population lui avaient été exprimés au sujet de la translation des reliques du bienheureux Clément, premier apôtre et évêque de Metz. Saint Clément issu d'une famille patricienne de

Mort d'Hérermann, évêque de Metz.

<sup>1</sup> *Hugo comes de Eginshheim, indefessus miles Petri, sed nimium creditus Strazburgensi pseudoepiscopo, a servientibus ejusdem episcopi occiditur in cubiculo ipsius, cum ipso ad dormiendum collocatus.* (Id. *Ibid.* col. 1400.)

<sup>2</sup> Cf. t. XXII de cette *Histoire*, p. 265 et 311.

<sup>3</sup> Sigebert. Gemblac. *Chronic. Patr. lat.* t. CLX, col. 224.

Rome fut disciple de saint Pierre, qui l'envoya évangéliser la province des Médiomatrices (Metz). Ses précieuses reliques étaient toujours restées dans la crypte où elles avaient été primitivement déposées, et sur laquelle une église avait été construite en leur honneur. Hérermann fixa la cérémonie de la translation aux calendes de mai (1<sup>er</sup> mai 1090) et ordonna des prières et des jeûnes préparatoires. Le jeudi saint (18 avril), il consacra le saint-chrême et fit la réconciliation des pénitents avec une piété et une dévotion angélique. Malgré les cruelles douleurs que lui causait la maladie, son visage conservait une sérénité inaltérable. Dans un discours qu'il adressa au peuple, il exhorta les fidèles à mettre toute leur confiance au Seigneur et à s'abstenir de participer aux sacrements conférés par les simoniaques et les nicolaïtes. A propos de ces derniers, il rappela que ce nom leur venait de l'un des sept premiers diacres, Nicolas, lequel, suivant le témoignage de saint Augustin, avait refusé de se conformer au précepte du célibat ecclésiastique et résisté à l'autorité des apôtres qui lui ordonnaient de se séparer de sa femme. Le jour de Pâques, Hérermann célébra la messe pontificale et distribua à tout le peuple le corps et le sang du Seigneur. Vers le soir, la maladie empira et les symptômes devinrent inquiétants. Le vénérable évêque put cependant, le 1<sup>er</sup> mai, procéder à la translation des reliques de saint Clément, son glorieux prédécesseur. La cérémonie s'accomplit au milieu d'un concours immense de clergé et de peuple. Sa parole plus douce et plus affectueuse que jamais réjouit encore une fois le cœur des fidèles. Il termina son allocution en demandant à tous pardon des fautes qu'il avait pu commettre, puis il ajouta : « Maintenant mes vœux sont comblés. Que Dieu daigne jeter un regard de miséricorde sur moi et mettre fin à mes travaux. Qu'il reçoive mon âme dans son éternelle paix par l'intercession de saint Clément, dont les reliques sacrées, trésor céleste, ont été en ce jour vues de mes yeux et touchées de mes mains. » A ces mots, la foule éclata en gémissements et en sanglots. Le vénérable évêque survécut encore deux jours. Il les employa à dicter pour les fidèles de son église une lettre d'adieu, où il les exhortait à persévérer avec courage dans la voie du Seigneur. Le troisième jour (4 mai 1090) à l'heure de none, sentant qu'il allait mourir, il fit appeler ses



frères et fils spirituels. Comme des cris de douleur retentissaient de toutes parts, il les apaisa de la voix et du geste, puis il dit : « Je vous recommande à Dieu; demeurez fermes dans la foi et la doctrine du bienheureux Pierre, telles que ses successeurs vous les ont transmises. » Ayant ainsi parlé, il les bénit tous, se munit du signe de la croix, et ayant invoqué l'auguste Trinité, il se recommanda à la vierge Marie et à l'intercession de tous les saints. Elevant alors les yeux et les mains vers le ciel, sans aucun bruit de voix ni mouvement du corps, comme s'il se fût endormi d'un paisible sommeil, il rendit l'âme. La nuit suivante, il apparut à l'un des clercs dont il avait fait son fils d'adoption, et lui dit : « Ne pleurez pas, je suis au ciel. » Un vénérable religieux eut une vision semblable. « On me dit mort, et je viens d'entrer dans la vie, » lui dit Hérermann <sup>1</sup>. »

44. De pareilles morts sont en effet des triomphes non-seulement pour les élus de l'Église du ciel, mais pour l'Église militante qui continue sur la terre à marcher dans la voie de la souffrance et des persécutions. « L'année précédente, 7 mai 1089, reprend le chroniqueur, l'évêque Thierry de Verdun était mort. Dieu lui avait ménagé la grâce d'une longue maladie; Thierry en profita pour son salut éternel. Ses liaisons avec l'antipape Wibert et avec l'empereur excommunié d'Allemagne étaient prolongées jusque-là (bien qu'avec des intermittences qui prouvaient un remords intérieur chez cet évêque, si remarquable d'ailleurs que ses diocésains lui ont conservé le surnom de Grand). Il avait, pour complaire au parti césarien, chassé l'abbé Raoul et les religieux de Saint-Vanne (*Sancti-Vitonis*), demeurés fidèles à Grégoire VII et à ses légitimes successeurs. Les victimes de cette injuste proscription s'étaient réfugiées d'abord à Flavigny, puis à Dijon, où l'abbé de Saint-Bénigne, Jarento, leur donna généreusement l'hospitalité. En face de la mort, Thierry exprima un vif regret de sa conduite passée, il abjura le parti de Wibert, il confessa son injustice à l'égard des religieux de Saint-Vanne et demanda d'être admis à la

Mort de  
l'évêque de  
Verdun  
Thierry le  
Grand.

<sup>1</sup> Hugo Flaviniac. *Chroniq. Patr. lat.* t. CLIV, col. 350. « Hérermann, poursuit le chroniqueur, fut enseveli dans l'église de Saint-Pierre de Metz avec tous les insignes épiscopaux qu'il avait portés de son vivant, la croix pectorale, la mitre et le pallium. »

pénitence. Or l'abbé Raoul, délégué par le siège apostolique pour la réconciliation des excommuniés du diocèse de Verdun, s'était depuis longtemps préoccupé avec une pieuse sollicitude de l'éventualité que la maladie mortelle de Thierry rendait imminente. De Dijon où il était exilé, il avait envoyé l'un de ses religieux nommé Gérard, ancien chanoine et archidiacre de Verdun, avec plein pouvoir, le cas échéant, d'absoudre l'évêque de toutes les censures et de le rétablir dans la communion du siège apostolique. Cette inspiration de sa charité fut bénie de Dieu. Gérard reçut l'abjuration de Thierry le Grand son ancien évêque, le releva de l'excommunication et des anathèmes qu'il avait encourus, le réconcilia avec la sainte Église, et le vit mourir dans les sentiments d'une sincère pénitence <sup>1</sup>. » Les évêchés de Metz et de Verdun relevaient de la juridiction métropolitaine de Trèves. Le fameux simoniaque Égilbert, mis en possession de l'archevêché de Trèves par l'investiture de Henri IV et l'autorité de l'antipape Clément III <sup>2</sup>, n'omit rien pour donner aux deux sièges vacants des titulaires césariens. Pour Metz, l'investiture royale fut accordée à un schismatique du nom de Burchard. « Mais, reprend<sup>e</sup> le chroniqueur, le clergé et le peuple repoussèrent unanimement cet intrus. Ils procédèrent à une élection canonique et leurs suffrages se réunirent sur Poppo, frère du comte palatin Henri. Comme il ne pouvait être question de le faire sacrer par l'hérétique Égilbert, ils eurent recours, par l'intermédiaire des religieux de Saint-Vanne encore exilés à Dijon, au seigneur archevêque de Lyon Hugues, le priant de venir donner l'onction épiscopale au nouvel élu. Ce voyage ne devait pas être sans péril, car les troupes du pseudo-empereur tenaient la campagne et massacraient sans pitié les catholiques fidèles. Hugues cependant n'hésita point à affronter la mort pour le service de Dieu et de l'Église. Avec deux de ses suffragants, les évêques de Langres (Robert de Bourgogne) et de Mâcon (Landri de Brézé), échappant heureusement aux poignards et aux glaives, *per bella et gladios, cum omnia mortem intentare videntur*, il arriva à Metz, où Poppo fut sacré solennellement dans la pre-

<sup>1</sup> Hug. Flaviniac. *Chronic.* col. 350.

<sup>2</sup> Cf. tom. XXII de cette *Histoire*, p. 552.

mière semaine de carême de l'an 1091 (2-9 avril). A Verdun, une élection canonique promut au siège vacant le doyen de Saint-Etienne de Metz, nommé Richer, qui alla se faire sacrer à Lyon le jour de Pâques de l'an 1092, et réintégra dans leur monastère de Saint-Vanne les religieux si longtemps proscrits <sup>1</sup>. »

45. Pendant que les catholiques comblaient laborieusement les vides que la mort faisait dans leurs rangs, les schismatiques triomphaient de ces morts dont quelques-unes étaient l'œuvre de leurs mains homicides. Leur joie sacrilège ne connut plus de borne à la nouvelle d'un nouveau désastre qui vint encore frapper les orthodoxes. « L'évêque de Wurtzbourg Adalbéron, de vénérable mémoire, dit Bernold, était par son âge et ses vertus comme le chef de tous les évêques fidèles de Germanie. Il s'était montré le plus intrépide champion de la cause de saint Pierre dans la lutte contre l'antipape et ses complices. Après une vie entière de persécutions, d'exil, d'outrages de tout genre, soufferts courageusement pour le nom de Jésus-Christ, il reçut la couronne des confesseurs et mourut en paix, le 6 octobre 1090, dans le monastère fondé par lui en son domaine patrimonial de Lambach <sup>2</sup>. » En voyant disparaître ce dernier représentant des héroïques phalanges épiscopales qui avaient combattu en Germanie les combats du Seigneur sous l'étendard de Grégoire VII, les schismatiques s'écrièrent que Dieu lui-même se déclarait en faveur de l'empereur excommunié. Voici avec quel étalage d'érudition scripturaire l'un d'eux, l'évêque de Naumbourg Waltram, s'adressait à Louis II comte de Thuringe, pour lui signifier cet oracle du ciel et le détacher de la cause catholique. « Waltram par la grâce de Dieu ce qu'il est, au très-sérénissime prince Louis, union de prières et hommage d'entier dévouement. — La base de tout royaume c'est la concorde. Quiconque fomenté dans l'État des divisions intestines est un homme de sang ; il se fait le complice du lion infernal « qui rugit autour de nous, cherchant une proie à dévorer <sup>3</sup>. » Vous le savez, très-

Mort de  
saint Adal-  
béron.  
évêque de  
Wurtz-  
bourg.  
Lettre du  
schisma-  
tique Wal-  
tram au  
comte  
Louis II de  
Thuringe.

<sup>1</sup> Hug. Flaviniac. *loc. cit.* col. 351.

<sup>2</sup> Bernold. *Chronic. Patr. lat.*, t. CXLVIII, col. 1403.

<sup>3</sup> I Petr. V. 8.

glorieux prince, « le Seigneur est le Dieu de la paix, non de la discorde, <sup>1</sup> » conservez donc, « si faire se peut, la paix avec tous <sup>2</sup>. » Le vase d'élection « qui fut ravi au troisième ciel <sup>3</sup>, » qui « reçut l'Évangile non de la tradition des hommes mais de la révélation même de Jésus-Christ <sup>4</sup>, » nous a tracé la ligne de nos devoirs quand il dit : « Que toute âme soit soumise aux puissances supérieures, car il n'est point de puissance qui ne vienne de Dieu. Celui qui résiste à la puissance, résiste à l'ordre de Dieu <sup>5</sup>. » Cependant nos frères égarés, *amici nostri*, vont répétant parmi les femmes crédules et le vulgaire ignorant qu'il n'est point permis d'obéir à la puissance de notre roi. Comparez ce rêve de leur esprit malade à l'enseignement de l'apôtre ou plutôt du Christ lui-même, déclarant que « toute âme doit soumission aux puissances supérieures. » Se croient-ils donc plus forts que Dieu lui-même, quand « ils résistent à l'ordre de Dieu, » à la puissance constituée par lui ? Non, non, nul n'est fort contre Dieu et la parole du prophète s'est accomplie : « Qu'ils soient confondus, Seigneur, ceux qui combattent contre vous ; car tout homme qui vous résiste périra <sup>6</sup>. » C'est ainsi que Rodolphe de Souabe, Hildebrand, Egbert de Misnie et d'autres princes en nombre infini, pour avoir résisté à l'ordre de Dieu en combattant l'empereur Henri notre maître, sont tombés sous les coups de la vengeance divine. Ils sont aujourd'hui comme s'ils n'eussent jamais été ; ils ont péri pour jamais ; leur principe était mauvais, leur fin fut pire encore. Nos adversaires continuent pourtant à soutenir leur thèse sacrilège et prétendent l'appuyer sur des raisons canoniques. Je veux que vous soyiez juge, et je propose une conférence où de part et d'autre la question sera examinée non point d'après les vues et les idées de chaque parti, mais d'après les autorités de l'Écriture et des Pères. Afin qu'on ne puisse récuser ma proposition, je déclare d'avance que si les arguments de mes ad-

<sup>1</sup> I Cor. XIV, 33.

<sup>2</sup> Rom. XII, 18.

<sup>3</sup> II. Cor. XII, 2.

<sup>4</sup> Gal. I, 1.

<sup>5</sup> Rom. XIII. 1 et 2.

<sup>6</sup> Is. XLI, 11.



versaires triomphent, je me rallierai moi-même au parti populaire, *me in populorum transire sententiam*. Sinon, je demande la réciproque : si mes adversaires sont réduits au silence, j'espère vous gagner vous-même à la cause de l'empereur Henri, notre maître et seigneur <sup>1</sup>. »

46. Au moment où Waltram tenait ce langage au comte Louis de Thuringe, celui-ci venait d'éprouver de la part d'un comte henricien, nommé Othon, un horrible outrage. Othon avait enlevé la comtesse de Thuringe et avait mis le comble à son attentat en la prenant publiquement pour femme. C'était appliquer en fait de mariage la morale que pratiquait ouvertement le pseudo-empereur. Louis de Thuringe, sans recourir à une guerre de textes, en appela à son épée ; il attaqua Othon, le fit prisonnier de sa main, et le livra à ses soldats qui le décapitèrent et jetèrent son corps à la voirie. Le défi théologique de Waltram, survenu dans ces circonstances, ne pouvait être relevé de la même façon. « Quand le comte Louis en eut pris connaissance, dit le chroniqueur, il manda le vénérable évêque d'Halberstadt, Étienne-Herrand, lui communiqua le message et le pria d'y faire une réponse catégorique, en confondant par l'autorité de l'Esprit-Saint et les témoignages de l'Écriture la langue du blasphémateur. Le saint évêque appela un notaire public et lui dicta la lettre suivante, que nous reproduisons en entier comme un monument de saine érudition et de vigueur apostolique <sup>2</sup>. »

47. « Le comte Louis au seigneur Waltram, tout ce qui peut être digne de son nom. — D'où peut vous venir une arrogance telle que vous osiez provoquer mon indignation par un débordement d'injures ? Mes maîtres et mes pères dans la vie spirituelle, ceux qui ont tracé mes voies dans le sentier de la justice, vous les appelez des « hommes de sang, » des « complices du démon. » Les décrets de la sainte Église sont pour vous des rêves d'hallucinés « qu'on débite à des femmes crédules ou au vulgaire ignorant. » Serait-ce donc que Dieu attend votre jugement et compte sur vos mensonges pour faire triompher ses desseins ? Vous dites qu'en vertu des pa-

Le comte  
Louis II de  
Thuringe  
et le comte  
henricien  
Othon.

Etienne  
évêque  
d'Halber-  
stadt ré-  
pond à  
Waltram  
au nom du  
comte de  
Thuringe.

<sup>1</sup> Waltram. *Epist. Patr. lat.*, t. CXLVIII, col. 1442.

<sup>2</sup> Dodechinus. *Patr. lat.*, t. CXLVIII, col. 1444.

roles de l'apôtre nous devons soumission au seigneur Henri par la seule raison qu'il est roi, et que « toute âme doit être soumise aux puissances supérieures. » Mais si cela était vraiment le sens de l'apôtre, comment saint Augustin, d'accord avec toute la tradition, aurait-il pu dire dans son commentaire sur cette parole apostolique : « Si la puissance humaine vous commande ce que la loi de Dieu défend, comptez pour rien la puissance humaine et respectez la puissance divine ? <sup>1</sup> » Il y a donc des puissances humaines auxquelles nous ne devons point obéir, des rois auxquels nous devons résister. Ces rois, le Seigneur les désigne par la bouche du prophète en ces termes : « Ils ont régné, mais leur puissance ne venait pas de moi ; ils furent princes, mais je ne les ai point reconnus <sup>2</sup>. » En citant l'apôtre saint Paul vous avez tronqué la partie la plus importante de son texte, la distinction qu'il établit lui-même entre les puissances, la mention spéciale de celles qui « viennent de Dieu » non-seulement par la permission de sa providence ou de sa justice, mais « qui sont ordonnées directement par lui : » *Quæ autem a Deo ordinatæ sunt* <sup>3</sup>. S'il vous reste dans les veines une goutte de sang catholique, comment pouvez-vous, sans rougir de honte, prétendre que le seigneur Henri soit un roi chrétien, ordonné par Dieu au nom de Jésus-Christ ? Est-ce l'ordre de Jésus-Christ que de donner au crime force de loi, de bouleverser la morale et la justice, de fouler aux pieds tous les droits divins et humains ? Vraiment ! il vous paraît que ce soit l'ordre de Dieu, de se souiller comme il le fait de toutes les infamies, de livrer sa légitime épouse (crime inouï dans les fastes du monde) à l'ignominie publique ! L'ordre du Seigneur, Isaïe l'a proclamé quand il disait : « Protégez les veuves <sup>4</sup>. » Que fait-il de l'honneur des veuves, votre roi Henri ? Jusqu'à nos misérables jours, le vice cherchait l'ombre et le secret ; mais votre roi, livré à son sens réprouvé, abdique

<sup>1</sup> Voici les paroles de saint Augustin telles que les cite Etienne d'Halberstadt : *Si potestas jubeat quod contra Deum sit, hic contemne potestatem timendo potestatem.*

<sup>2</sup> Osée, VIII, 4.

<sup>3</sup> Rom. XIII, 4.

<sup>4</sup> Isai. I, 17.

tout sentiment de pudeur, il étale à ciel ouvert ses honteux forfaits. Faut-il parler des églises brûlées et pillées par lui, de ses meurtres, des provinces incendiées, des horribles supplices, des raffinements de cruauté qui dépassent la barbarie païenne ? Tout l'univers en est témoin. Il a trouvé moyen de blesser plus profondément encore l'épouse immaculée du Christ, l'Église sainte et catholique. Ecoutez ceci, Waltram : ce ne sont point des calomnies mais des faits avérés ; ce ne sont point jeux de prince, mais de lamentables sacrilèges, *audi ergo vera non fucata, audi fortia non faceta*. Quiconque vend les dignités spirituelles est manifestement hérétique. Or le seigneur Henri, le roi des schismatiques, ne fait-il pas publiquement trafic des évêchés et des abbayes ? Il a vendu contre argent comptant l'évêché de Constance, celui de Bamberg, celui de Mayence et vingt autres : il a payé des services rendus à la pointe de l'épée en livrant à des hommes d'armes les églises de Ratisbonne, d'Augsbourg et de Strasbourg : l'abbaye de Fulda a été le prix d'un adultère ; l'évêché de Munster (ô honte ! ô infamie !) fut la solde d'un service immonde. Niez ces faits, si vous l'osez ; le ciel et la terre en sont témoins ; il n'est pas un villageois revenant du four banal qui ne le sache et ne le raconte. Donc votre seigneur Henri est un hérétique. Pour tous ses crimes, il a été excommunié par le saint-siège ; dès lors, puisque nous sommes un état catholique, il n'a plus sur nous aucune puissance ni aucun droit royal. Vous nous reprochez la haine contre nos frères : sachez que nous n'avons de haine contre personne, mais nous bannissons du milieu de nous l'impiété. Henri ne fait plus partie de la société catholique, de la fraternité chrétienne ; il a répudié obstinément la communion de l'Église : il n'est plus à nos yeux qu'un païen et un publicain. En nous détournant de lui, nous exécutons au pied de la lettre la recommandation de l'Écriture : *Nonne qui oderunt te, Domine, oderam ? Perfecto odio oderam illos*. Voilà pourquoi, au prix de tant d'efforts, de luttes et de sacrifices, nous maintenons notre séparation avec les ennemis de l'Église. Ce n'est point un sentiment personnel de haine qui nous anime contre eux ; ils sont les ennemis de Dieu, c'est comme tels que nous les traitons. L'apôtre en recommandant de « garder la paix avec tous les hommes » a soin d'ajouter

« si faire se peut, » *si fieri potest*. Or, il ne se peut faire que nous ayions la paix avec les ennemis de Dieu. Satan a lui aussi une paix dont il est l'auteur, et dont Notre-Seigneur a dit : « Lorsque le fort armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en paix <sup>1</sup>. » Nous n'avons que trop connu de nos jours la force armée des satellites du démon. Couverts du mensonge et de la perfidie comme d'un casque et d'une cuirasse, ils défient tous les traits de la vérité, toutes les armes de la foi. Mais le Seigneur notre Dieu est plus fort que les forces infernales ; il viendra à son heure et fera tomber cet appareil éphémère d'une puissance qui prétend s'élever contre la sienne. Vous triomphez de ce que le pape Grégoire, le roi Rodolphe, le marquis Egbert, ont succombé dans la lutte ; vous faites à votre maître un trophée de leur mort, un honneur de leur survivre. Est-ce donc que vous compteriez parmi les bienheureux le persécuteur Néron qui survécut aux apôtres saint Pierre et saint Paul ; le roi Hérode qui survécut à l'apôtre saint Jacques ; le procureur Ponce-Pilate qui survécut à Notre-Seigneur Jésus-Christ ? Quel blasphème ! Vous êtes jeune encore, vous sortez à peine de l'adolescence. Les sages pensées, filles de la maturité et de la vieillesse, ne vous sont point encore familières ; vous ne comprenez pas que nous aussi, mais par un tout autre motif, nous célébrons avec les transports d'une joie sainte le martyre de nos pères qui en résistant aux puissances impies de la terre ont conquis la couronne éternelle. Nous comptons pour rien toutes les vaines grandeurs qui s'élèvent contre la vérité de Dieu, nous faisons gloire des outrages et des persécutions qui nous sont infligés. On peut nous calomnier, nous proscrire, nous tuer, nous exterminer ; mais nous faire céder ou nous vaincre, jamais <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Luc. XI, 21.

<sup>2</sup> Stephan. Halberstadt. *Epist. Patr. lat.*, t. cit., col. 1444. Fleury donne de cette lettre une courte analyse, qu'il te mine par l'appréciation suivante : « Cette lettre est pleine d'aigreur et d'emportement, et roule principalement sur ce faux principe qu'un roi criminel n'est point véritablement roi. » (*Hist. ecclés.*, l. 73, ch. 52). Pour être laconique et dédaigneuse, la sentence de Fleury n'en est pas moins souverainement injuste. La lettre d'Étienne d'Halberstadt repose sur le principe fondamental de la constitution de l'Eu-



## § IX. Expédition de Henri IV en Italie (1090-1093).

48. Henri IV était d'un autre avis ; il comptait encore, malgré tant d'échecs successifs, sur un retour triomphant de la fortune ; il se promettait d'écraser la papauté sous l'effort de ses armes victorieuses. En attendant, il s'affranchissait sans pudeur de toutes les lois divines et humaines. « L'an 1089, dit Ekkéard d'Urauge, l'empereur Henri célébra en grande pompe à Cologne ses nouvelles noces avec la veuve du margrave Uto, fille du roi de Russie <sup>1</sup>. » Or, en ce moment l'impératrice Praxède vivait encore ; mais elle était devenue odieuse à son infidèle époux, qui l'accablait d'outrages et l'abreuvait d'ignominie. Nous ne savons si l'antipape Wibert fut appelé à sanctionner un divorce que rien n'autorisait, sinon la passion insensée du pseudo-empereur. Une sentence de ce genre ne lui aurait pas coûté davantage que celle qu'il rendit à cette époque en faveur de Luithold, duc de Carinthie, l'un des plus ardents champions du César excommunié. « Luithold ayant injustement répudié sa femme légitime, dit Bernold, fut autorisé par Clément III à en épouser une autre <sup>2</sup>. » Ce qui inspire à Muratori cette réflexion fort judicieuse : « L'antipape était contraint de se prêter à tous les caprices de ses partisans, sous peine d'être lui-même abandonné par eux <sup>3</sup>. » Tant est vraie la parole du comte de Maistre : « Sans les papes, nous aurions aujourd'hui en

Divorce de  
Henri IV  
et son  
troisième  
mariage.

rope chrétienne, *respublica christiana*, tel qu'il était admis unanimement au moyen âge, tel que nous l'avons entendu proclamer par Henri IV lui-même dans sa première lettre à saint Grégoire VII. (Cf. t. XXI de cette *Histoire*, p. 555 et suiv.) D'après ce principe, il ne suffisait pas qu'un roi fût criminel pour cesser d'être roi, il fallait que, jugé et condamné solennellement, il eût été enfin déclaré par le pape, vicaire de Jésus-Christ, déchu de son pouvoir de roi chrétien. Le code des *leges palatinæ* qui réglait spécialement le droit royal en Germanie fixait un an et jour à tout roi, prince, ou seigneur excommunié, pour se faire relever du ban d'anathème, sous peine de déchéance irrévocable. (Cf. t. XXII de cette *Histoire*, p. 164, 186.) Voilà ce que Fleury savait parfaitement, mais il se gardait bien de le dire.

<sup>1</sup> Ekkeard. *Uraug. Chronic. Patr. lat.*, t. CLIV, col. 957.

<sup>2</sup> Bernold. *Chronic. Patr. lat.*, t. CXLVIII, col. 1402.

<sup>3</sup> Muratori. *Annal. Ital.* ann. 1090.

Europe la polygamie <sup>1</sup>. » La décision de Wibert au sujet du divorce de Luithold devait être renouvelée plus tard par Luther en faveur du landgrave de Hesse-Cassel. Bien différente était la conduite du bienheureux pape Urbain II. En 1089, il avait frappé d'excommunication le comte Hugues second fils du marquis Azzo d'Este, pour avoir répudié sa femme légitime, fille de Robert Guiscard. L'année suivante, Hugues fut appelé à recueillir en France, à titre d'agnat, l'héritage des comtes du Mans dont la branche masculine venait de s'éteindre. « Mais, dit Orderic Vital, Hugues était un prince incapable, ignorant et lâche. Marié à une fille de Robert Guiscard, il ne put s'accommoder du caractère noble et généreux de cette princesse et la répudia. Le pape Urbain II l'avait pour ce fait publiquement excommunié. Hugues ne sut pas mieux se plier aux habitudes guerrières des chevaliers français. Il s'estima trop heureux de trouver à vendre le comté du Mans à son cousin Elie de Baugency, pour le prix de dix mille *solidi* d'or, et se hâta de retourner en Italie<sup>2</sup>. » Quant au troisième mariage du pseudo-empereur avec la veuve du margrave Uto, princesse d'origine russe, le témoignage d'Ekkéard d'Urauge est formel. Toutefois ce chroniqueur ne nous donne pas le nom de la malheureuse princesse dont Henri IV fit alors sa troisième épouse, et dont il devait bientôt faire une troisième victime. Mais les Annales de Disenberg nous apprennent qu'elle se nommait Adélaïde, et que répudiée à son tour, comme venait de l'être Praxède, elle se réfugia dans sa patrie et mourut abbesse d'un monastère russe <sup>3</sup>.

Siège et  
capitulation  
de  
Mantoue.

49. Ce fut sous ces funestes auspices qu'au mois de mars de l'an 1090 le roi excommunié franchit de nouveau les Alpes, pour sa troisième et dernière expédition en Italie. « Il traînait à sa suite, dit Dominizo, les noires phalanges de ses cavaliers et de ses hommes d'armes, qui s'abattirent comme des sauterelles sur nos campagnes déjà

<sup>1</sup> *Du Pape*, liv. II, chap. 8.

<sup>2</sup> Orderic. Vital. *Histor. ecclesiast.* lib. VIII, cap. XI; *Patr. lat.*, t. CLXXXVIII, col. 590.

<sup>3</sup> Cf. Watterich, t. I, p. 592. *Annales Disibodenbergenses* ap. Böhmer: *Fon-tes rer. German.* t. III, p. 195. *Annales Stadenses.* Monum. Germ. Script., t. XVI, p. 316.

couvertes des fleurs et de la verdure du printemps <sup>1</sup>. » Rome était le but que se proposait d'atteindre le prince excommunié, mais la parole prophétique inscrite à la notice pontificale de saint Grégoire VII ne fut pas démentie <sup>2</sup>. Jamais plus le tyran ne devait remettre le pied à Rome. Pour arriver jusqu'à la ville éternelle, il aurait fallu triompher de la comtesse Mathilde et de son nouvel époux le jeune Welf de Bavière : ce triomphe lui fut refusé. En sept ans d'une lutte acharnée, Henri IV ne put forcer le boulevard vivant que leur héroïsme opposa à sa fureur et à ses vengeances. « Dès son arrivée sur le sol italien, dit Bernold, il sema l'incendie, la dévastation et le pillage dans toutes les provinces lombardes, mais partout il trouvait sur son chemin le duc Welf, intrépide guerrier qui se montra digne, par sa bravoure et sa fidélité à saint Pierre, d'être associé au sort de la grande comtesse <sup>3</sup>. » Tous les moyens de défense avaient été concentrés à Mantoue par la prévoyance de Mathilde. L'armée allemande vint en commencer le blocus aux premiers jours d'avril. Voici en quels termes la muse de Domnizo célèbre les hauts faits de ce siège mémorable, qui devait durer onze mois : « Lorsque le roi vint fixer ses pavillons autour de la cité de Mantoue, elle était munie de vaillants athlètes prêts à la défendre. Avec ses autres troupes Mathilde occupa les hauteurs voisines, et de là tint en échec ses insolents ennemis. Le roi multipliait les assauts avec fureur, mais les assiégés répondaient par des sorties victorieuses. Soutenus par la comtesse elle-même, qui se précipitait à leur secours du haut de ses montagnes, ils tuaient, écrasaient et mettaient en fuite les bataillons allemands, *cœtum pellunt Alemannum*. La ville bien protégée ne céda pas ; le roi se retira de sa personne à l'écart, essayant au dehors quelques coups de main. Durant onze mois il en fut ainsi. Dans cet intervalle, la trahison lui ouvrit les portes de Rivalta et de la forteresse de Governolo <sup>4</sup>. Ces pertes n'ébranlèrent point le courage

<sup>1</sup> Domnizo, *Vita Mathild. Patr. lat.* t. CXLVIII, col. 1007.

<sup>2</sup> *Codex Regius*, 136, verso. — Watterich. tom. I, p. 307 — Cf. tom. XXII, de cette *Histoire*, p. 555.

<sup>3</sup> Bernold. *Chronic. Patr. lat.* t. CXLVIII.

<sup>4</sup> Rivalta dans le district de Mantoue : Governolo au confluent du Pô et du Mincio.

de l'héroïque fille de saint Pierre. Chaque jour elle faisait parvenir des convois de vivres aux citoyens de Mantoue ; elle les conjurait de tenir ferme dans leur fidélité, et elle en recevait les promesses les plus solennelles. Promesses menteuses, auxquelles la noble Mathilde ajouta foi, car son grand cœur ne pouvait admettre la possibilité d'une trahison. Déjà pourtant un pacte d'infamie avait été conclu. Les citoyens s'étaient clandestinement mis en rapport avec le roi, ils lui avaient promis d'ouvrir leurs portes à son armée avant la prochaine fête de Pâques. Or les nouveaux Judas tinrent parole. Dans la nuit du jeudi au vendredi saint (11 avril 1090), en cette même nuit où Iscariote le traître vendit Jésus aux bourreaux, Mantoue fut livrée à l'ennemi. Mais à l'heure où le tyran, furieux d'une si longue résistance, faisait son entrée dans la ville, les principaux citoyens et les soldats de la garnison, restés fidèles à la grande comtesse, s'embarquaient sur une flottille, traversaient le Mincio et allaient rejoindre leur souveraine. Plus ferme que le roc, plus solide que le diamant, Mathilde ne chancela même pas devant ce désastre imprévu, car elle s'appuyait sur la pierre immuable où Dieu a fondé son Église. Ni les vents ni les flots, ni l'orage ni les tempêtes, ne purent faire fléchir son invincible courage <sup>1</sup>. »

Prosopopée de Domnizo contre l'infidélité de Mantoue.

50. « Et maintenant, s'écrie l'Homère de Canosse dans une prosopopée qui sait être éloquente malgré la rudesse de la versification, infidèle Mantoue, cité perfide, va chercher ta gloire anéantie ! L'antique Troie résista dix ans aux Grecs, et dans ces dix années de lutte elle conquiert un renom immortel. Ce n'est pas dix ans, mais vingt ou trente, que la comtesse Mathilde aurait pourvu à ta défense si tu fusses restée fidèle. Tes ennemis seraient tous morts au pied de tes remparts, ou plutôt le roi vaincu fût allé caché sa honte en Germanie, te laissant l'honneur d'une paix conquise par ta vaillance. Célèbre aujourd'hui avec cet excommunié la grande fête pascale, où tous les catholiques de l'Italie avaient coutume d'affluer dans ton enceinte ; cette Pâque du Dieu Christ, où Mathilde au milieu de sa cour resplendissante distribuait à pleines mains les dons et les lar-

<sup>1</sup> Domnizo. *loc. cit.*



gesses. Tu as aujourd'hui la cour affamée du tyran germain. Bois avec les Allemands hérétiques le vin de la Pâque ! Tu ne sais pas leur langue : ils te l'apprendront à coups de sabre, car ils ont le vin mauvais et la rixe facile après boire. Ils tirent l'épée au moindre mot, et éventrent leurs convives. Ils ont la dent du loup pour mordre, ils en ont la voracité insatiable pour tout engloûtir. Ils savent surtout piller les sanctuaires et saccager les églises <sup>1</sup>. Tels sont les maîtres que tu t'es donnée dans un jour de funeste égarement, ô noble cité de Mantoue. Chasse-les bientôt, la mort est avec eux. L'amitié du roi ne durera guère ; il ne tiendra rien de ce qu'il t'a promis : il te trompera et tu n'auras recueilli de son alliance que le péril où te laissera quelque jour sa retraite ; car il s'en ira, ce tyran, de même qu'il est venu. Prends donc une résolution digne de toi, pleure ta faute et rappelle d'un vœu unanime ta noble souveraine, la servante du Christ Mathilde. Ainsi tu reprendras ton rang d'honneur parmi les cités ; tu recouvreras tes privilèges ; tu garderas la sécurité et la paix <sup>2</sup>. »

51. Les objurgations du poète ne trouvèrent alors nul écho. Elles se perdirent parmi le tumulte des armes, dans l'épouvante causée en Italie par le succès inespéré de Henri IV. « A la nouvelle de la défection de Mantoue, dit Bernold, les Romains se hâtèrent de rappeler l'hérésiarque Wibert, cet intrus auquel ils avaient imposé deux ans auparavant le serment de ne plus envahir la chaire de saint Pierre. Ils le reçurent en triomphe dans leurs murailles et s'inclinèrent sous les bénédictions sacrilèges de sa main parjure. La tour de Crescentius (Château-Saint-Ange) était encore au pouvoir du seigneur pape Urbain II. Une nouvelle trahison en ouvrit les portes aux Romains, qui essayèrent un instant de raser cette forteresse

L'antipape  
Wibert  
rappelé  
par les  
Romains.  
Soulevé-  
ment de  
Capoue et  
de Cosenza  
en faveur  
de  
Henri IV.

<sup>1</sup> *Nunc celebras pascha cum falsis ex Alemanna,  
Qui peramant Buccham, flagrant ad luxuriandum ;  
Illorum linguas nescis, faciles quoque rixas  
Cum sunt potati, pro verbis fertur amaris,  
Ensem denudant, sociorum viscera truncant.  
Mordent more lupi, cum sumunt pabuia cuncti,  
Atria sanctorum violenter frangere norunt.*

<sup>2</sup> Domniz. *loc. cit.*, col. 1009.

inexpugnable. Mais la difficulté d'un pareil travail le fit abandonner. Le seigneur pape séjournait alors dans la province de Campanie, où il recevait les ambassades de tout l'univers catholique. L'empereur de Constantinople, le roi de France Philippe I, les princes tant ecclésiastiques que séculiers des autres royaumes, lui faisaient parvenir l'assurance de leur dévouement et de leur filial hommage. *debita reverentia*. Seul le royaume teutonique faisait exception. L'argent des excommuniés produisit alors en Germanie de nombreuses défections au sein du parti catholique. Cependant le seigneur pape avait sous la main une armée qui l'eût facilement ramené à Rome en écrasant les rebelles, mais dans sa mansuétude il avait fait choix pour le triomphe de sa cause des seules armes de la résignation et de la confiance en la miséricorde du Seigneur <sup>1</sup>. » L'armée qu'Urbain II avait alors à sa disposition était celle du prince Jordano de Capoue, resté depuis l'époque de Grégoire VII fidèle à la papauté et à la sainte Église. « Mais, dit Pierre Diacre, le prince Jordano mourut inopinément à Pipernum, le 20 novembre 1090 <sup>2</sup>. » Il laissait pour unique héritier des états qu'il possédait en Campanie sous la suzeraineté du saint-siège, un enfant nommé Richard, confié à la tutelle de sa mère Gâtelgrima, belle-sœur de Robert Guiscard. On conjectura que la diplomatie peu scrupuleuse de Henri IV n'avait point été étrangère à la mort foudroyante qui venait, en frappant Jordano à la fleur de l'âge, de priver le pape légitime d'un défenseur dévoué. Le poison aurait fait à Pipernum pour le compte du pseudo-empereur l'office du poignard qui tua à Strasbourg le comte Hugues d'Égisheim, et à Quedlimbourg le margrave Egbert de Misnie. Ce qui est certain, c'est qu'immédiatement après la mort de Jordano, le parti henricien se souleva contre le jeune prince Richard. « Les habitants de Capoue, dit Bernold, dans une insurrection générale expulsèrent tous les Normands, sous la

<sup>1</sup> Bernold. *Chronic.*, col. 1403.

<sup>2</sup> Petr. Diacon. *Chronic. Cassin.* lib. IV, cap. 10; *Patr. lat.*, t. CLXXXIII, col.—832. Cf. Murat. *Annal. Ital.* 1091. La chronique de Lupus Protospatharius place également en 1090 la mort du prince Jordano de Capoue : *Hoc anno mortuus est Jordanus princeps.* (*Patr. lat.*, t. CLV, col. 414.)

domination desquels ils vivaient depuis longues années <sup>1</sup>. » Le jeune Richard et sa mère réfugiés à Aversa invoquèrent le secours de Roger duc d'Apulie. En même temps la cité de Cosenza arborait, elle aussi, l'étendard césarien et secouait le joug des fils de Guiscard <sup>2</sup>. Roger et Boémond unirent fraternellement leurs forces pour comprimer la révolte ; ils firent appel à leur oncle Roger, comte de Sicile, qui leur amena plusieurs milliers d'auxiliaires, parmi lesquels des escadrons de cavaliers sarrasins firent remarquer leur bravoure <sup>3</sup>. Dès le mois de juillet 1091, Cosenza fut obligée de se rendre à discrétion. Mais la ville de Capoue prolongea sa résistance jusqu'en 1098, servant ainsi les desseins du César germanique, qui du même coup venait de frapper en Toscane et en Apulie les deux seules puissances italiennes capables de lui résister dans la guerre d'extermination commencée contre le saint-siège.

§2. Henri IV se montra fier de ce double succès. « Il entra triomphalement à Mantoue, reprend Domnizo ; la joie brillait sur son visage. Le vénérable évêque Ubald fut chassé ignominieusement et vint rejoindre la grande comtesse, pendant que le roi excommunié donnait l'investiture de cette noble église à un intrus de race allemande, nommé Conrad (mai 1091). Henri s'empara ensuite de tout le pays jusqu'au-delà du Pô, à l'exception de quelques vaillantes cités, entre autres Platina et Nogara <sup>4</sup>, qui demeurèrent invincibles dans leur fidélité. Le roi ne put planter sa lance sur leurs remparts ni mettre le pied dans leur enceinte. Il n'en fut pas de même de Minervia (Manerbio près de Brescia). A la fin de l'été, cette forteresse se rendit au tyran, sans même attendre qu'une seule flèche

Courage  
héroïque  
de  
Mathilde.  
Fidélité de  
Bologne et  
de Pise à  
la cause  
du Saint-  
Siège.

<sup>1</sup> Bernold. *Chron.*, *loc. cit.*, col. 1403.

<sup>2</sup> Gaufred. Malaterr. *Histor. Sicula.*, l. IV, cap. 7. *Patr. lat.*, t. CXLIX, col. 1196.

<sup>3</sup> Après la conquête définitive de la Sicile, ceux des Sarrasins qui voulurent se soumettre au vainqueur avaient obtenu la faculté de conserver leurs propriétés et d'y vivre en paix suivant leurs coutumes et leurs lois.

<sup>4</sup> Nogara importante forteresse sur le territoire de Vérone. Platina ou *Platidena*, au diocèse de Crémone, fut au XV<sup>e</sup> siècle la patrie du fameux historien des papes et bibliothécaire du Vatican, Barthélemy de Sacchi, dit Platina.

eût été lancée contre ses tours. Henri en prit donc possession. Mais toutes ces pertes n'ébranlèrent point le courage de Mathilde, et ne lui firent pas désertier la cause de saint Pierre. Animée d'un espoir surhumain, elle alla nuit et jour parcourant les provinces de Reggio et de Modène, approvisionnant et fortifiant les citadelles, ranimant partout le courage des siens, leur affirmant qu'elle était sûre de vaincre un jour son terrible ennemi <sup>1</sup>. » Les puissantes cités de Bologne et de Pise s'associèrent aux généreux efforts de Mathilde, inaugurant ainsi dans leur sein, sous la direction de leurs évêques, le régime municipal qui devait en faire bientôt des républiques florissantes. A Bologne, tous les citoyens se formèrent en une redoutable milice, divisée selon le nombre des quartiers de la ville en quatre corps, avec autant de chefs, *tribuni*, et de porte-étendards rivaux de dévouement et de gloire, *vezzilliferi* <sup>2</sup>. Pise se distingua par le même patriotisme et la même fidélité à saint Pierre. Urbain II l'en récompensa par une donation vraiment royale, dont la charte datée d'Anagni, le 22 avril 1092, s'exprimait en ces termes : « Vous êtes de la génération des âmes fortes à qui je puis répéter les paroles du Seigneur : « Dans mes tribulations vous m'êtes restés fidèles; comme mon Père a disposé pour moi un royaume, je veux en disposer un pour vous <sup>3</sup>. » La glorieuse cité de Pise, durant la tempête si longue et si formidable que le schisme soulève contre nous, a mis au service de la sainte et apostolique église romaine toutes ses forces, tous ses biens, toute sa puissance. Son évêque Daïmbert notre frère, avec un zèle infatigable et une charité sans bornes, s'est associé à tous nos malheurs pour les conjurer ou les secourir. Nous voulons par un témoignage éclatant de notre reconnaissance perpétuer la mémoire de tant de bienfaits. Déjà la majesté de notre Dieu tout-puissant a daigné par des faveurs providentielles récompenser la foi de votre illustre ville; ses triomphes contre les Sarrasins, la prospérité de son commerce, l'ont de nos jours exaltée

<sup>1</sup> Domnizo. *Vit Mathild.*, loc. cit., col. 1009.

<sup>2</sup> Ghirardacci. *Hist. di Bologna*, lib. II.—Cf. Ruinart. *B. Urban. II Vita*, cap. 80, col. 73.

<sup>3</sup> Luc XXII, 27-28.



au-dessus de toutes les cités rivales. Nous aussi, nous voulons nous associer à l'œuvre de la Providence, et contribuer à la gloire de Pise. En conséquence, par le conseil de tous nos frères les cardinaux, évêques, diacres et prêtres ; avec l'assentiment de tous nos autres fidèles ; à la prière et aux pieuses instances de la très-chère fille du bienheureux Pierre la comtesse Mathilde, qui affronte elle-même tous les périls pour la défense du siège apostolique ; en l'honneur de Notre-Dame la très-sainte Marie mère de Dieu et des bienheureux Pierre et Paul princes des apôtres, par l'autorité de notre présent décret nous confions et soumettons à la juridiction de la sainte église de Pise, dont vous, notre frère Daïmbert, êtes le légitime pasteur, tous les évêchés de l'île de Corse ; nous vous instituons vous-même, vénérable frère, archevêque de cette île, voulant que le titre et les pouvoirs métropolitains passent à vos successeurs légitimes, lesquels, après libre élection faite par le clergé et le peuple, viendront recevoir la consécration épiscopale du pontife romain. Nous accordons à votre fraternité le pallium, emblème de la plénitude du pouvoir pontifical, dont jouiront après vous vos légitimes successeurs<sup>1</sup>. » Cet acte mémorable avait été précédé, le 28 juin 1091, d'un rescrit daté de Bénévent, qui le préparait et qui en fera comprendre au lecteur toute la portée. « Il est constant, disait Urbain II, que les îles de la Méditerranée ont été, par un privilège du religieux empereur Constantin le Grand, placées sous la juridiction propre des vicaires du bienheureux Pierre. Les révolutions ont depuis fait perdre à l'église romaine quelques-unes de ces propriétés ; mais les lois canoniques et civiles s'accordent à reconnaître que rien ne saurait prescrire contre le droit du saint-siège, ni le temps, ni les partages successifs de royaumes. C'est ainsi qu'après avoir longtemps été dépouillée de son domaine sur l'île de Corse, l'église romaine en a repris possession sous le pontificat de notre prédécesseur Grégoire VII. Aujourd'hui pour récompenser la glorieuse cité de Pise de son dévouement au siège apostolique, nous confions et donnons l'île de Corse à l'église de Pise pour la gouverner en notre nom, à la charge de payer chaque

<sup>1</sup> B. Urban. II, *Epist.* LXIII ; *Patr. lat.*, t. CLI. col. 314.

année au palais de Latran un tribut de cinquante livres, monnaie de Lucques <sup>1</sup>. » Ainsi le pape exilé de Rome, fugitif et proscrit, distribuait des souverainetés. Cependant les actes publics se dataient alors avec cette formule : « L'an de l'incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ 1091, indiction XV<sup>e</sup>, Urbain II étant pape de la sacrosainte église romaine, sous la persécution de Henri le Tyran, Philippe I régnant en France <sup>2</sup>. »

Privilèges  
impériaux  
délivrés  
par  
Henri IV.

53. Le tyran germain se souciait fort peu des alarmes ou des espérances du parti catholique, dont il se croyait sûr de triompher. Lui aussi, il prétendait parler au nom de Dieu et abriter son despotisme césarien sous l'autorité de l'Évangile. Voici en quels termes il délivrait à l'évêque intrus de Mantoue Conrad, sa créature, un privilège impérial. « Au nom de la sainte et indivisible Trinité, Henri empereur toujours auguste. — C'est à la fois pour notre impériale majesté un devoir et un honneur d'exalter la sainte Église par tous les privilèges qui ne dérogent point à notre droit souverain. Si le roi psalmiste a dit : « Seigneur, j'ai aimé la splendeur de votre maison <sup>3</sup> ; » il a dit également que « l'honneur du roi devait être conservé en toute justice et jugement <sup>4</sup>. » C'est donc avec cette double considération, appuyée

<sup>1</sup> *Epist.* LI, col. 331. On remarquera cette mention formelle de la donation constantinienne, rappelée à toutes les époques comme le point de départ des droits souverains de la papauté sur certaines propriétés territoriales. Urbain II tient le même langage qu'avaient tenu Grégoire VII et tous ses prédécesseurs jusqu'à saint Silvestre. Et jamais, dans toute la série des siècles écoulés depuis l'an 425 jusqu'en 1090, une seule protestation ne s'éleva de la part des intéressés contre l'authenticité de la donation constantinienne.

<sup>2</sup> Cette formule se lit dans un acte de donation faite à cette époque par Raynaud Payen au monastère de Souvigny, diocèse de Bourges. *Anno ab incarnatione Domini nostri Jesu Christi 1091, indictione XV, sacrosanctæ romanæ Ecclesiæ papa Urbano sub persecutione Henrici Tyranni, Philippo in Francia regnante, bissexto kalendas Martii ego Raynaudus Paganus, etc.* (Ruinart. *Beat. Urban. II Vita*, cap. 110.) Deux privilèges apostoliques furent accordés par Urbain II à l'abbaye de Souvigny. l'un en date d'Anagni, 11 avril 1092 ; l'autre de Monteil (*Monticulum*, aujourd'hui village de l'arrondissement d'Aubusson, département de la Creuse). Cf. B. Urban. II, *Epist.* LXII, col. 344. — *Epist.* CLVII, col. 430.

<sup>3</sup> Psalm. XXV, 8.

<sup>4</sup> Psalm. XCVIII, 4.

d'ailleurs sur la parole de la Sagesse : *Omnia fac cum consilio, et postea non pœnitebis* <sup>1</sup>, que nous travaillons à l'exaltation de la maison de Dieu. Nous avons l'obligation d'aimer le Maître souverain, de nous dévouer constamment à son service, afin de sauver notre âme et d'obtenir la gloire éternelle. » Après cet hypocrite préambule, le persécuteur de l'Église faisait libéralement au pseudo-évêque de Mantoue donation des forteresses de Castro-Novo, Campitello et Scarciarola, appartenant à la comtesse Mathilde <sup>2</sup>. Une telle largesse sur le bien d'autrui ne pouvait le ruiner. C'est du même ton dévotieux que, dans un autre privilège daté de Vérone le 2 avril 1090 en faveur du monastère de Saint-Zénon, il disait : « Par un juste sentiment de crainte de Dieu, pour le remède de notre âme et de celle de nos parents, nous confirmons à perpétuité par ce présent décret de notre munificence toutes les donations antérieurement faites à cette abbaye par le comte Arduin de bonne mémoire et par son fils Ériprand. Il a plu encore à notre sérénité, pour nous rendre plus digne des récompenses éternelles, de ratifier en faveur du monastère la donation du *castrum* de Capavo avec toutes ses attestances et dépendances, faite par le jeune comte Uberti pour le remède de son âme et celle de ses parents <sup>3</sup>. » Ces actes solennels d'une impiété sacrilège, déguisée sous les formules les plus respectables, révoltent encore plus, s'il est possible, une conscience honnête, que les forfaits, les attentats, les crimes de tout genre, commis à ciel ouvert et à la face du monde par le Néron du XI<sup>e</sup> siècle. Mais que dire des évêques et abbés schismatiques, qui sollicitaient de la chancellerie du tyran des privilèges de ce genre, et provoquaient le loup à s'affubler d'une peau de brebis ! Un auteur contemporain, le vénérable Manégold abbé de Saint-Georges en Souabe, flétrissait alors ces ignominies avec une indignation dont l'histoire a recueilli et ratifié l'expression éloquente. « La rage des schismatiques teutons, dit-il, dépasse la perfidie judaïque. Les juifs déicides disaient seu-

<sup>1</sup> « Agis en tout avec mûre réflexion, et tu n'auras jamais à te repentir. » (*Eccli.* xxxii, 24).

<sup>2</sup> Henric. IV. *Diplom.* XIV; Pertz. *Mon. Germ.* leg. II; *Patr. lat.* t. CII, col. 1163.

<sup>3</sup> *Ibid.* col. 1162.

lement : « Nous n'avons pas d'autre roi que César<sup>1</sup>. » Eux ils disent : « Nous n'avons pas d'autre pontife que César<sup>2</sup> ! »

Défaillances des catholiques d'Allemagne. Le duc Welf de Bavière. Mort de S. Altmann de Passaw.

54. « Vers le mois d'août 1091, dit Bernold, le duc Welf de Bavière père du nouvel époux de Mathilde, effrayé des succès de Henri IV, vint trouver le tyran en Lombardie pour négocier la paix. Il lui offrit une réconciliation générale s'il voulait permettre que le siège apostolique envahi par l'hérésiarque Wibert fût rétabli canoniquement dans ses droits; et s'il consentait à rendre à lui, à son fils, ainsi qu'à tous les catholiques, les biens dont ils avaient été injustement spoliés. Henri IV rejeta bien loin ces propositions, et le vieux duc ne tarda point à revenir en Allemagne. A son retour, le duc de Bavière put constater parmi ses compatriotes un courant général de lâcheté et de défaillance. De toute part les adhésions au roi Henri se multipliaient; on s'engageait à le servir dans sa lutte contre le saint-siège; on se faisait un titre de gloire de partager l'excommunication qui pesait sur lui. Ceux qui voulaient rester fidèles à la cause de saint Pierre étaient obligés de s'expatrier. On vit des multitudes entières, hommes et femmes, préférant l'exil à l'apostasie, émigrer en masse pour fuir la domination des excommuniés<sup>3</sup>. » La recrudescence schismatique en Germanie coïncidait avec la mort de saint Altmann de Passaw, ce légat apostolique qui luttait depuis vingt-six ans pour la cause de la justice et de la vérité. « Sa vie avait été celle d'un martyr, dit Bernold. L'exil, la persécution, les menaces de mort, il avait tout affronté et tout subi pour le nom de Jésus-Christ. Malgré tant de tribulations et d'épreuves, il put établir dans son diocèse de Passaw trois maisons de clercs qui vivaient sous la règle de saint Augustin; il en fonda une quatrième au diocèse de Frisingen dans une terre allodiale donnée par le duc Welf de Bavière<sup>4</sup>. Ses vertus, sa doctrine, son zèle, lui valurent l'amitié du révérendissime pape Grégoire et du très-saint évêque de Lucques Anselme. Mais

<sup>1</sup> Joann. XIX, 15.

<sup>2</sup> Manegold. *Opusc. contr. Wolfelm. Colonienis*; *Patr. lat.* t. CLV, col. 172.

<sup>3</sup> Bernold. *Chronic.*; *Patr. lat.* t. CXLVIII, col. 1406.

<sup>4</sup> Les trois monastères fondés par saint Altmann dans son propre diocèse



autant il était vénéré et aimé des catholiques, autant il était exécré et redouté par les partisans du schisme. Aussi sa mort amèrement pleurée par les bons fournit aux méchants un nouveau sujet de triomphe. Il émigra vers le Seigneur dans une heureuse vieillesse, le VI des ides d'août (8 août 1091) <sup>1</sup>. »

55. Le duc de Bavière n'en continua pas moins à lutter énergiquement en faveur de la cause catholique. « Il réussit, dit Bernold, à réorganiser un parti nombreux, décidé à combattre le tyran et ses fauteurs. On se décida même à choisir un nouveau roi, et l'élection aurait eu lieu sans la pusillanimité ou la malveillance de quelques chefs qui reculèrent au dernier moment <sup>2</sup>. » Le chroniqueur ne nous fait pas connaître le nom du prince sur lequel le duc de Bavière aurait voulu porter les suffrages des électeurs. Mais les annales de Hongrie <sup>3</sup> nous apprennent qu'il fut question alors de donner la couronne d'Allemagne au saint roi Ladislas, veuf d'Adélaïde fille de Rodolphe de Souabe. Ladislas, arrière-petit-neveu de saint Etienne I fondateur de la monarchie hongroise <sup>4</sup>, avait alors quarante-cinq ans. Il faisait revivre sur le trône les admirables vertus et l'héroïque bravoure de son illustre ancêtre. Depuis l'an 1076, où les libres suffrages des Hongrois lui avaient conféré la couronne à l'exclusion du jeune Salomon fils du roi André son cousin germain, Ladislas ne cessait de justifier la préférence dont il avait été l'objet par une série de victoires contre les Bohémiens, les Huns, les Tartares, les Russes, les Bulgares, essaims nomades qui infestaient périodiquement les frontières de la Hongrie. Profondément dévoué au saint siège, on se rappelle qu'à la diète de Spire, en 1087, Ladislas avait fait déclarer

Réorgani-  
sation de  
la ligue  
catholique  
en Germa-  
nie. Saint  
Ladislas,  
roi de  
Hongrie.

étaient ceux de Saint-Nicolas près de Passaw, de Saint-Florien, de Saint-Hippolyte qui devint plus tard le siège de l'évêché du même nom. Celui de Raifenbuch qu'il établit dans le diocèse de Frisingen sur le domaine du duc Welf de Bavière appartenait à l'ordre bénédictin. Il fut dès l'année même de sa fondation (1090) placé sous la juridiction immédiate du saint-siège (B. Urban. II. *Epist.* xxxvi, col. 139).

<sup>1</sup> Bernold. *Ibid.* Cf. Bolland. *Act. Sanct.* 8. aug.

<sup>2</sup> Bernold. *Chronic.* col. 1406.

<sup>3</sup> Cf. Bolland. *S. Ladisl. Vita.* 27 jul.

<sup>4</sup> Cf. t. XX de cette *Histoire*, p. 365.

par ses ambassadeurs sa résolution d'intervenir en faveur de la papauté et de se mettre à la tête de vingt-mille cavaliers hongrois pour combattre l'armée des schismatiques <sup>1</sup>. Cette menace suspendue sur la tête de Henri poursuivait ce dernier en Italie. « Vers l'approche des fêtes de Noël de l'an 1091, dit Bernold, le tyran fit proposer à Ladislas une entrevue que le pieux monarque accepta. Le lieu et le jour en furent fixés; mais le duc Welf de Bavière prévenu à temps éclaira Ladislas sur le danger d'une pareille démarche. La négociation fut rompue, au grand désappointement de Henri <sup>2</sup>. »

Echec des  
troupes de  
Mathilde à  
Tricontai.

56. L'hiver avait contraint le tyran de suspendre pour quelques mois la guerre d'extermination qu'il faisait en Lombardie. Ses troupes fatiguées par une campagne de deux ans avaient besoin de repos. Une famine horrible désolait le pays. L'armée fut donc fractionnée en petits groupes qui se disséminèrent dans toutes les provinces, afin de pouvoir plus facilement se nourrir. « Le roi s'était de sa personne retiré au-delà de l'Adige, où il se trouvait, dit Domnizo, presque sans escorte et sans soldats. Avis en fut donné à la comtesse Mathilde, qui forma le projet de l'enlever par un audacieux coup de main. Un corps d'élite d'environ mille guerriers partit dans ce but, avec ordre de n'engager de combat, s'il y avait lieu, qu'en rase campagne. Informé de leur approche, Henri se réfugia dans les marais du Pô et se cacha dans les roseaux de l'Adige. Pendant huit jours il entraîna ainsi les assaillants à sa poursuite, se dérochant à leurs efforts, et donnant à de ses propres phalanges le temps de le rejoindre. Un traître se trouvait dans l'escadron de Mathilde. Cet homme entretenait secrètement des relations avec le roi et en recevait les instructions. Le huitième jour, Henri ayant enfin reçu les renforts impatiemment attendus, se plaça en embuscade dans le voisinage, et la trahison fut consommée. « Le roi est fort loin, dit le traître qui occupait un rang distingué parmi les officiers de Mathilde. Les marais qui nous entourent sont infranchissables. Campons ici pour donner quelque repos aux soldats. » Son perfide

<sup>1</sup> Cf. t. XXII de cette *Histoire*, p. 615.

<sup>2</sup> Bernold. *Chronic.*, col. 1408.

conseil fut suivi. Mais au moment où ces braves, dans la sécurité la plus complète, venaient de déposer leurs armes, soudain apparurent les étendards du roi et ses troupes qui envahirent le camp en un clin-d'œil. Une épouvantable mêlée s'engagea : les soldats désarmés tombaient sous les coups des assaillants, d'autres étaient faits prisonniers. La plupart cependant parvinrent à s'échapper à travers les terrains défoncés du marécage. Ceci se passait, ajoute le chroniqueur, au *pagus* des Trois-Comtés (aujourd'hui *Tricontai* dans le territoire de Padoue). Le traître était le comte Hugues du Mans, qui acheva en ce jour de déshonorer sa noble race <sup>1</sup>. Parmi les prisonniers se trouva le fils du comte Albert, le bon et courageux Manfred. Une telle capture fit la joie du camp royal et la désolation de celui de Mathilde. L'héroïque comtesse supporta ce revers avec sa grandeur d'âme accoutumée. Elle accueillit les débris d'une troupe naguère si brillante avec des paroles d'encouragement et d'espoir. « Le sort des armes est inconstant, dit-elle. Vainqueurs hier, nous sommes vaincus aujourd'hui : il n'y a que le courage qui soit de tous les jours <sup>2</sup> » (décembre 1091).

57. Un événement d'une autre nature, et que Henri n'hésita point à compter parmi les plus heureux de son règne, fut la mort de la comtesse Adélaïde de Turin sa belle-mère <sup>3</sup> (29 janvier 1091). Le marquisat de Suse, le duché de Turin, le val d'Aoste, le territoire de Genève et une partie de la Savoie, formaient l'héritage laissé vacant. Adélaïde avait eu quatre enfants, deux fils et deux filles : Pierre de Savoie mort avant sa mère et représenté par un enfant mineur issu de la princesse Agnès de Savoie mariée à Frédéric comte de Mont-Bar et de Lutzelbourg, qui venait lui-même de mourir à la fleur de l'âge ; Amédée de Savoie vivant encore ; Berthe,

Mort d'Adélaïde, comtesse de Turin. Invasion de ses états par Henri IV.

<sup>1</sup> Nous avons précédemment raconté les aventures de ce seigneur, d'origine italienne, héritier par droit de dévolution du comté français du Mans. (Cf. n° 48 de ce présent chapitre.)

<sup>2</sup> Domniz. *Vit. Mathild.* col. 1010.

<sup>3</sup> La reine Berthe première femme de Henri était fille de la comtesse Adélaïde de Turin.

première femme de Henri IV, morte en l'an 1088 <sup>1</sup>, mère du prince Conrad premier né et héritier présomptif du roi de Germanie <sup>2</sup>; enfin Adélaïde l'héroïque épouse du roi Rodolphe de Souabe, mère de la jeune reine de Hongrie que Ladislas venait de perdre, et morte elle-même en 1079 <sup>3</sup>. « L'héritier légitime, dit Bernold, était le fils d'Agnès de Savoie et du comte Frédéric de Mont-Bar; mais cet enfant au berceau venait de perdre son père avant même de l'avoir connu. Frédéric, fils du comte Louis de Lutzelbourg et de Sophie de Mont-Bar, était par la ligne maternelle petit-neveu de la comtesse Mathilde. Sous l'habit séculier, il avait toutes les vertus d'un vrai soldat du Christ. On l'avait surnommé le « Sébastien de l'Italie », tant il avait déployé de zèle et de courage pour la défense de l'Église. Le vénérable pape Grégoire VII, le bienheureux Anselme de Lucques, l'avaient aimé comme un fils. Les clercs, les moines, le vénéraient comme le plus dévoué de leurs défenseurs. Avec Mathilde et le jeune Welf, il était la terreur des schismatiques, qu'il combattit jusqu'à son dernier soupir. Saint Pierre sembla récompenser sa fidélité en lui obtenant la grâce de mourir le jour même de sa fête (29 juin 1091), pour l'associer à sa gloire dans les cieux. Henri IV n'hésita point à dépouiller l'orphelin que la mort du héros laissait sans appui. Il se jeta avec son armée sur les états de la comtesse Adélaïde, promenant partout l'incendie, la dévastation, le pillage. Le monastère de Fructuaria fut détruit de fond en comble. Sur les ruines fumantes du territoire, Henri proclama son propre fils, le jeune Conrad, héritier des domaines de la comtesse Adélaïde <sup>4</sup>. »

Diversions  
en Alle-  
magne.  
Siège  
de Monte-

58. Fier d'un succès obtenu sans coup férir, le tyran crut avoir consolidé pour jamais sa puissance en Italie. Dans ses excursions triomphales, il se faisait suivre de son antipape Wibert.

<sup>1</sup> *Bertha imperatrix obiit 1088 et Spira sepulta est.* (Ekkeard. Uraug. *Chronic.*; *Patr. lat.* t. CLIV, col. 957).

<sup>2</sup> Nous avons inscrit la naissance du prince Conrad au monastère d'Hersfeld, où sa mère avait trouvé un asile en l'an 1074, après la défaite et la fuite de Henri IV à Hartzbourg. Cf. t. XXI de cette *Histoire*, p. 592.

<sup>3</sup> Cf. t. XXII de cette *Histoire*, p. 353.

<sup>4</sup> Bernold. *Chronic.* col. 1409.



qui, le XIV des calendes de février (19 février 1092), datait à Padoue un prétendu privilège apostolique en faveur d'un monastère de cette ville, et un autre à Césena, le 13 juin de la même année, pour l'église cathédrale de Reggio dans les états de la comtesse Mathilde<sup>1</sup>. Mais l'Europe entière protestait contre les injustices d'un César qui substituait ses caprices et sa volonté à tous les droits divins et humains. « Les princes d'Allemagne, dit Bernold, tinrent entre eux une réunion où ils résolurent de s'armer contre les schismatiques pour la défense de la sainte Église notre mère. Ils choisirent pour chef de cette ligue commune le duc Bérthald, frère de l'évêque Gébéhard de Constance. Berthald portait le titre de duc, bien qu'il n'eut encore aucun duché sous sa puissance. Les seigneurs allemands lui donnèrent le commandement de la Souabe, et le chargèrent de préparer une diète internationale avec les Saxons. Sans une famine qui sévissait alors en Saxe l'assemblée se fût réunie immédiatement<sup>2</sup>. » Obligé par cette diversion de faire repasser les Alpes à une partie de ses troupes, Henri IV dut en laisser encore un certain nombre pour garder les nouveaux territoires dont il venait de s'emparer dans les états de la comtesse Adélaïde. « Avec le reste, dit Domnizo, il reprit au mois de juin 1092 ses hostilités contre Mathilde. C'était le troisième été qu'il allait passer en Toscane, et l'expérience lui avait appris que les chaleurs de la canicule étaient mortelles pour les Teutons et les Lombards. Il songea donc à s'établir sur des points aérés, loin des plaines humides arrosées par l'Éridan (le Pô), et vint continuer la guerre dans les montagnes du pays de Modène. La forteresse de Monte-Morello lui ouvrit ses portes et se rendit sans combat. Celle du Mont-Alfred lutta au contraire avec une vigoureuse énergie ; mais elle fut emportée de vive force, après une bataille meurtrière où l'illustre Gérard, porte étendard de la comtesse Mathilde, fut fait prisonnier. Comme autrefois ses ser viteurs Job et Tobie, ainsi Dieu voulait éprouver la courageuse fille de saint Pierre. Le roi gonflé d'orgueil par ces nouvelles victoires

bello par  
Henri IV.

<sup>1</sup> Wibert. *antip. Epist.* VII et VIII; *Patr. lat.* t. CXLVIII, col. 839.

<sup>2</sup> Bernold. *Chronic.* col. 1409.

redoublait d'activité et de fureur. Il vint mettre le siège devant la citadelle de Monte-Bello, comptant la réduire soit par assaut soit par famine. Mais il ne devait jamais y entrer, et il allait bientôt se trouver assiégé lui-même sous ses murs par la vaillante armée de Mathilde. Le pseudo-pape Clément venu pour l'assister lui prodiguait les encouragements et les bénédictions. Mais le siège n'avancait pas et le roi perdit tout l'été autour de cette forteresse <sup>1</sup>. »

Confé-  
rence de  
Bibianello

59. « Toutefois s'obstinant en proportion de la résistance, continue le chroniqueur, il se promettait après la victoire des vengeances terribles. Ses menaces épouvantèrent la petite armée de Mathilde. Chefs, soldats, serviteurs mêmes, supplièrent l'héroïne d'entamer des négociations de paix. Le roi qui avait secrètement provoqué ces manifestations déclarait que la paix était l'unique objet de ses vœux ; il était disposé à l'accorder sur les bases les plus généreuses, pourvu que Wibert fût reconnu comme pape légitime et reçût l'obédience des seigneurs toscans. La noble comtesse ferma l'oreille à ces lâches propositions. « Puisque vous voulez la paix avec le roi, dit-elle aux siens, j'entrerai en pourparlers avec lui. Mais sachez d'avance que je repousserai cette clause injuste. » Les médiateurs retournèrent près du roi ; ils le conjurèrent d'écarter pour le moment la condition malencontreuse. Henri avec sa fourberie habituelle leur donna sa parole, se réservant de la reprendre en temps opportun. Les négociateurs revinrent alors presser Mathilde de conclure une paix tant désirée. Mais l'héroïque chrétienne se défiait de l'empressement et des conseils de ces hommes du siècle ; elle voulut que la question fut publiquement débattue dans une conférence nationale, où les évêques et les abbés seraient présents avec les seigneurs laïques. Le colloque eut lieu à Carpineto. Mathilde exposa la situation et demanda s'il était permis de faire la paix. Héribert évêque de Reggio, qui dans cette circonstance n'était qu'un miroir, bien qu'il passât pour une lumière <sup>2</sup>, *speculum quasi lux*, se leva le premier et d'accord avec la plupart des seigneurs s'efforça de prouver que non-

<sup>1</sup> Domniz. col. 1011.

<sup>2</sup> Gagné d'avance par les partisans de la paix, Héribert reflétait leur pensée

seulement il était permis de faire la paix, mais qu'il fallait se hâter de la conclure et que les malheurs du temps en faisaient une nécessité. Son discours produisit une vive impression sur l'esprit de Mathilde. L'ermite Jean, abbé de Canosse, prit alors la parole : « A Dieu ne plaise qu'il en soit ainsi ! s'écria-t-il. Une telle paix serait la guerre au Dieu trois fois saint, Père, Fils et Saint-Esprit. Voudriez-vous donc, généreuse fille du bienheureux Pierre, perdre en un jour le fruit de tant de lutttes glorieuses, de tant de labeurs soutenus pour le nom du Christ ? Point de défaillances ! continuez à combattre. L'heure est proche où, du haut du ciel, le Seigneur fléchi par l'intercession de Pierre son apôtre, vous enverra une victoire qui réjouira tous les cœurs catholiques et rendra la paix à notre terre. » Ces paroles du saint ermite étaient une véritable prophétie. Le ton inspiré dont il les prononça entraîna la conviction générale. Le projet de pacte inique avec le roi fut abandonné ; Mathilde jura de rester fidèle à la cause de saint Pierre tant que Dieu lui laisserait un souffle de vie. Son serment fut répété par l'assemblée entière ; tous jurèrent de mourir plutôt que de contracter une alliance avec un roi excommunié <sup>1</sup>. »

60. Les hostilités reprirent donc de part et d'autre avec une nouvelle ardeur. » Le roi ne cessait, continue le chroniqueur, d'ébranler à coups de bélier les solides murailles de Monte-Bello. Il fit dresser jusqu'à la hauteur des remparts une tour colossale, avec un pont-levis qui devait permettre à ses soldats de pénétrer dans la place. Cette énorme machine fut brûlée par les troupes de Mathilde, après un combat sanglant où l'un des fils du roi tomba mortellement frappé <sup>2</sup>. La désolation de Henri IV fut extrême ; il fit transporter les restes de son fils à Vérone, où un superbe monument

Défaite  
irréd-  
médiab-  
le de Henri  
IV sous les  
murs de  
Canosse.

et non la vraie lumière de la justice. « C'était, dit un moderne biographe, un savant prélat dont la vie était vraiment exemplaire, mais qui pour le triomphe de la religion comptait plus sur les calculs politiques que sur l'assistance divine. » Cf. Am. Renée. *Mathilde de Toscane*, p. 184.)

<sup>1</sup> Domnizo, *loc. cit.* col. 1012.

<sup>2</sup> Ce fils de Henri IV, dont l'histoire n'a enregistré que la mort, n'est mentionné par aucun autre chroniqueur et son nom est resté inconnu.



fut élevé pour les recevoir. Désespérant de prendre la forteresse de Monte-Bello qui venait de lui être si funeste, Henri fit donner par les trompettes du camp le signal du départ. Son armée s'ébranla et se répandit dans la province d'Émilie, où le roi s'arrêta quelques jours. Puis reprenant sa marche et annonçant l'intention de se rendre à Parme, Henri fit volte-face et par le *castrum Cavilianum* (aujourd'hui bourgade de *San-Paolo*) se dirigea en toute hâte vers Canosse. Les pieds lui cuisaient encore des trois jours passés là par le froid et la neige <sup>1</sup> ; il voulait effacer dans la vengeance ce poignant souvenir. La comtesse Mathilde incertaine des projets du roi partagea ses forces ; une moitié fut envoyée renforcer la garnison de Canosse, pendant qu'avec l'autre moitié l'héroïne allait en personne se jeter dans la citadelle de Bibianello, se plaçant sous la protection de saint Apollonius patron de la contrée <sup>2</sup>. De là elle observait tous les mouvements de l'ennemi. On vint lui signaler le passage de l'armée royale par les défilés du mont Lintregnano. C'était le chemin de Canosse. Mathilde quitta sur le champ Bibianello en y laissant une garnison suffisante, et s'élança avec le gros de son armée au secours de la grande forteresse. On était alors au mois d'octobre 1092 ; un brouillard épais couvrait la terre. La comtesse en profita pour dissimuler son mouvement et put de la sorte suivre l'armée royale, la serrant de fort près sans en être aperçue. En approchant de Canosse qu'il croyait sans défense, Henri fit déployer son étendard, et sonner les trompettes guerrières. La garnison courut aux armes, et quand le roi donna le premier assaut il fut désagréablement surpris de trouver une résistance à laquelle il ne s'attendait pas. Pendant la bataille, l'abbé Jean avec ses moines récitait la litanie sacrée, invoquant tous les saints du paradis pour les appeler au secours du peuple fidèle. Soudain l'armée de Mathilde fit irruption sur les assaillants. Le carnage fut horrible. Les soldats de Henri frappés à la fois en avant et en arrière par des ennemis que le brouillard

<sup>1</sup> Cf. t. XXII de cette *Histoire*, p. 188 et suiv.

<sup>2</sup> Saint Apollonius évêque de Brescia au II<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne. Cf. Bolland., *Act. Sanct.* 7 *julii*.



rendait invisibles, tombaient par milliers. Le fils du marquis Obert <sup>1</sup>, porte-étendard du roi, vivement poursuivi par un fantassin qui le menaçait de sa lance, se baissa pour éviter le coup, mais il perdit l'équilibre, tomba de cheval et laissa échapper le drapeau. Un des soldats de Mathilde s'en empara, et criant victoire, agita ce trophée sur le champ de bataille. Le porte-étendard eut le temps de se remettre en selle ; courant à toute bride vers un monticule voisin où le roi Henri se tenait en observation, il lui annonça ce malheur que la déroute générale des Allemands ne confirmait que trop. Le roi enfonça les éperons aux flancs de son cheval et prit la fuite. Après une course désordonnée il arriva à Bajano, l'âme ulcérée, le cœur navré de tristesse. Il se disait que les temps étaient changés pour lui sans retour. Il eût donné bien volontiers quatre mille livres pesant d'or pour n'avoir jamais pris le chemin de Canosse. La perte de son étendard présageait pour lui celle de la couronne. Sur son passage les populations le saluaient ironiquement du nom d'*Offici-perda* (*le perdur d'étendards*). Cependant les phalanges victorieuses de la comtesse Mathilde rendaient grâces au Seigneur. L'étendard royal fut déposé en grande pompe dans l'église de saint Apollonius au château de Canosse, où on le conserve religieusement, ajoute le chroniqueur. Henri ne passa qu'une nuit à Bajano ; le lendemain au point du jour il traversa l'Eridan. Sa gloire s'était écoulée à jamais comme les eaux de ce fleuve rapide : » *Luce Padum transit, decrescens omnibus annis* <sup>2</sup> (oct. 1092).

61. Le roi excommunié n'avait que quarante-et-un ans, lorsque le chroniqueur contemporain enregistrait en termes si énergiques sa chute irrémédiable. Le sort de Henri IV ne découragera cependant point les futurs ennemis de l'Église. Chacun d'eux viendra successivement ramasser sur le champ de bataille de Canosse le

Ligue  
des cités  
lombardes  
contre  
Henri IV.

<sup>1</sup> On se rappelle que le marquis ou margrave Obert avait, en 1076, favorisé l'évasion de Henri IV, alors que ce prince quitta clandestinement la ville de Spire pour passer en Italie et surprendre la bonne foi de Grégoire VII à Canosse. (Cf. t. XXII de cette *Histoire*, p. 181.)

<sup>2</sup> Domniz., *Vit. Mathild.*, *loc. cit.*, col. 1014.

drapeau du César persécuteur, pour le promener de nouveau sur le monde et le voir tomber de rechef dans la boue et le sang. Que les rois ou les empereurs puissent encore dans l'éniivrement d'un orgueil individuel se livrer à de pareilles expériences, on le conçoit jusqu'à un certain point. L'ignorance du passé, l'infatuation du pouvoir présent, les aveuglent. Mais les peuples qui ont toujours payé ces aventures sacrilèges de leur repos, de leur fortune, de leur vie, n'ont aucune excuse lorsqu'ils prêtent leur concours pour les renouveler. Au XI<sup>e</sup> siècle il suffit qu'une femme se trouvât sur le chemin du Néron de cette époque, pour l'arrêter court au milieu de ses victoires. C'est toujours la petite pierre qui renverse le colosse aux pieds d'argile. Les temps changent, les noms diffèrent, le résultat est invariablement le même. Quiconque se heurte au rocher sur lequel Jésus-Christ a bâti son Église, s'y brise infailliblement la tête. « Après la victoire de Canosse, reprend Domnizo, toutes les cités, toutes les forteresses enlevées en Toscane par le roi Henri, rentrèrent sous la domination de Mathilde. Mantoue, Governolo, Ripalta, reçurent en triomphe leur légitime souveraine. La joie du parti catholique égala les douleurs passées <sup>1</sup> » (décembre 1092). Bernold inscrit de même ces succès au début de l'année 1093. « Les très-vaillants défenseurs de saint Pierre le duc Welf et son épouse Mathilde, dit le chroniqueur, après trois années de lutte contre les schismatiques virent enfin, avec l'aide de Dieu, le triomphe couronner leurs efforts. Les cités les plus puissantes de Lombardie, Milan, Crémone, Lodi, Plaisance, formèrent une alliance de vingt années avec la comtesse Mathilde. Leurs troupes se saisirent des défilés des Alpes, afin d'empêcher les secours que Henri aurait pu faire venir d'Allemagne. En même temps, les fidèles d'Augsbourg chassaient l'évêque intrus Sigefrid, que le roi avait mis en possession de leur église, et le remplaçaient par le pasteur catholique Ebérad, appelé sur le siège épiscopal par une élection régulière <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Id., *ibid.*

<sup>2</sup> Bernold. *Chronic.* t. CXLVIII, col. 1412.

62. Retiré à Vérone avec l'antipape Wibert, Henri apprenait coup sur coup ces nouvelles qui confirmaient son isolement et aggravaient sa défaite. Sa tyrannie recevait ainsi de l'extérieur un châtement bien mérité. La Providence allait frapper maintenant ses crimes domestiques, et lui apprendre qu'on ne se joue pas impunément des lois les plus saintes du foyer chrétien. L'époux infâme, le père indigne, devait expier des forfaits sans nom que les chroniqueurs contemporains ont détaillés dans un latin où l'on pouvait tout dire, nous laissant l'énorme difficulté de les traduire sans trop offenser la délicatesse du lecteur. Nous avons parlé précédemment du divorce de Henri avec sa seconde femme Praxède et de son troisième mariage avec une princesse russe nommée Adélaïde. Praxède, l'épouse répudiée, était gardée à vue dans un appartement du palais de Vérone. Elle put aviser de sa réclusion la comtesse Mathilde. Celle-ci envoya quelques fidèles chevaliers qui réussirent à dérober la malheureuse reine à la vengeance de son barbare époux, et l'amènèrent à Canosse. Bientôt le pape Urbain II et la chrétienté entière apprirent les traitements ignobles que Henri avait infligés à cette noble victime. Ce fut de toute part un cri d'indignation. « Qui-conque, dit Domnizo, fut informé des détails de cette tragique histoire conspuait l'exécrable roi et son antipape Wibert <sup>1</sup>. » Mais la conduite de Henri à l'égard d'Adélaïde sa nouvelle épouse ne fut pas moins horrible. « La haine, une haine féroce, disent les annales de Disenberg, succéda dans le cœur du monstre à l'affection qu'il avait d'abord eue pour elle. L'infortunée Adélaïde fut livrée aux outrages des courtisans; le roi en vint à cet excès de démence qu'il voulut contraindre son propre fils, le jeune prince Conrad, à prendre une part active dans ces ignobles scènes. « Vous êtes mon père, répondit Conrad, et je dois respecter en vous un honneur que vous ne savez pas garder. — Non, répondit Henri, tu n'es pas mon fils. Ton père est un prince de Souabe. » Et il lui nomma ce prince. A cet outrage

Conrad  
fils de  
Henri IV  
cou-  
ronné roi  
d'Italie.  
Désespoir  
de Henri.  
Tentative  
de suicide.

<sup>1</sup> *Hoc quicumque scelus cognoscebat fore verum,  
Spernebat regis sectam, pariterque Wiberti.*  
(Domniz., *loc. cit.*, col. 1015.)

jeté à la mémoire de la pieuse reine Berthe sa mère, Conrad quitta pour ne jamais plus le revoir le roi maudit <sup>1</sup>. » Henri lança à sa poursuite des cavaliers. « Ceux-ci firent une telle diligence, dit Bernold, qu'ils parvinrent à l'atteindre. Déjà ils le ramenaient en triomphe à Vérone, lorsque des soldats envoyés par Mathilde le délivrèrent <sup>2</sup>. » Les chaînes de Conrad allaient se changer en un sceptre. « Les catholiques de Lombardie, reprend le chroniqueur, se réunirent sous la présidence du jeune Welf et de Mathilde. Unaniment ils proclamèrent Conrad roi d'Italie, et le firent couronner en grande pompe par l'archevêque de Milan. Le vieux duc de Bavière vint au nom des princes allemands reconnaître le nouveau roi et conclure avec lui une solide alliance. Henri au désespoir fut contraint de se retirer dans une forteresse voisine de Vérone où il vivait sans aucun appareil royal. Sa douleur devint une véritable rage. Dans sa fureur, il voulut se donner la mort, on lui arracha des mains le poignard dont il allait se frapper <sup>3</sup>. L'antipape Wibert partagea la retraite de son pseudo-empereur. Il faisait hypocritement courir le bruit qu'il était prêt à abdiquer le souverain pontificat et à se sacrifier pour la paix de l'Église <sup>4</sup> » (décembre 1093). Ces protestations n'avaient rien de sérieux ; il les semait dans le public pour se rattacher quelques partisans. Mais ses efforts étaient inutiles ; le monde catholique ne songeait plus à lui, et le Seigneur avait rendu à son Église une paix qui durant tout le pontificat d'Urbain II ne devait plus être sérieusement troublée.

<sup>1</sup> *Annal. Sancti-Disibodi*, Monum. Germ. Scr. t. XVII, p. 16. Cf. Watterich, t. I, p. 592 et 744.

<sup>2</sup> Bernold. *Chronic.* col. 1413.

<sup>3</sup> Id. *ibid.*

<sup>4</sup> Id. col. 1415.



## § X. Saint Ives évêque de Chartres.

63. Quatre années seulement s'étaient écoulées depuis que le roi excommunié avait franchi les Alpes dans l'intention de renverser le pape légitime et d'anéantir le catholicisme. Le catholicisme était plus vigoureux que jamais, et « le jour de Noël 1093, dit Bernold, le bienheureux pontife Urbain II rentré à Rome célébrait la solennité avec une magnificence extraordinaire. Il y avait pourtant encore et en grand nombre, ajoute le chroniqueur, des Wibertistes qui se tenaient cachés dans la ville éternelle. Pour les expulser, il aurait fallu recourir à la force. Le seigneur pape aima mieux tolérer leur présence avec tous les dangers qu'elle pouvait lui faire courir à lui-même, plutôt que d'exposer les fidèles Romains aux aventures d'une expédition militaire <sup>1</sup>. » Toute la politique d'Urbain II, pendant la tempête qu'il venait de subir, avait été inspirée par ce sentiment de paternelle mansuétude. Si jamais pape comprit les Romains, ce fut lui. Il savait que, malgré leur dévouement réel pour la papauté qui fait leur gloire et aussi leur fortune temporelle, ils n'ont cependant presque jamais le courage de la défendre. Race mêlée des éléments les plus divers, antiques familles issues les unes de la vieille république de Scipion, les autres des sénateurs de Tibère et de Caligula, d'autres des invasions barbares de Huns, de Goths et de Vandales, d'autres enfin des *capitanei* de la féodalité; agglomération plébéienne résultant de toutes les servitudes républicaine, impériale, barbare et féodale, tout cela forme un peuple qui ne veut plus se battre parce qu'il sait de tradition le néant des victoires. Il se prête à tous les conquérants, mais ne se livre à aucun. Les Romains du XI<sup>e</sup> siècle étaient déjà ainsi. Urbain II né en France, chez un peuple d'origine et de mœurs complètement différentes, saisit à merveille le caractère du peuple romain. Il ne lui demanda pas plus qu'il ne pouvait donner, mais il sut tirer parti de tout ce qu'il était permis d'en attendre. De la multitude inerte et vénale, disposée à suivre le vent de la fortune qui lui apporte le pain et les jeux d'autrefois, *panem et Circenses*,

Sollicitude paternelle d'Urbain II pour le peuple de Rome.

<sup>1</sup> Bernold. *Chronic.* col. 1415.

Urbain II ne se préoccupa guère. Mais pour la minorité fidèle, pour le troupeau d'élite qui persévérerait dans le service du Seigneur, prêt à tout sacrifier pour la défense du saint-siège, il fit lui-même le sacrifice absolu de sa personnalité, n'ambitionnant qu'une seule gloire, celle de partager son dénuement, ses privations, ses souffrances, et de mourir s'il le fallait, comme jadis le prince des apôtres, pour affirmer dans son sang l'immortalité du pontificat romain.

Déposition de Geoffroi évêque simoniaque de Chartres.

64. Cette attitude héroïque sur laquelle nous appelons l'attention des ennemis de l'Église, Urbain II l'observa avec une magnanimité souveraine dans l'intervalle des quatre années que dura l'expédition de Henri IV en Lombardie. En 1090, au moment où le pseudo-empereur à la tête de ses noires phalanges de Germains s'abattait sur les plaines de la Lombardie, brûlant, pillant, massacrant les catholiques et leurs domaines, Urbain II laissa les Romains parjures saluer de loin la majesté du terrible César et se faire un mérite de l'empressement avec lequel ils rappelaient dans leurs murs l'intrus Wibert. Mais il se promettait de revenir bientôt consoler par sa présence les défenseurs de saint Pierre. Cédant, selon la parole apostolique, aux fureurs de la tempête <sup>1</sup>, il voulait par son exil volontaire prouver sa paternelle sollicitude pour des fils ingrats, se réservant par un prochain retour de relever le courage des pieux fidèles. Comme autrefois saint Léon IX, Urbain II reprit le rôle de pèlerin apostolique, et ses pérégrinations furent autant de triomphes. Le 15 août 1090 il était à Sinuesse, d'où il datait un privilège en faveur de l'abbaye de Saint-Basle au diocèse de Reims <sup>2</sup>. Le 7 octobre, à Salerne, il confirmait les immunités de l'église épiscopale de Ravello près de Naples <sup>3</sup>. Le 24 novembre, à Capoue, il donnait l'onction pontificale à un évêque qui allait devenir par sa fermeté, comme il l'était déjà par la vertu et la doctrine, la gloire de l'église de France. Depuis l'an 1077, le siège de Chartres était aux mains d'un titulaire simoniaque nommé Geoffroi. Excommunié à deux re-

<sup>1</sup> *Date locum iræ* (Rom. XII, 19).

<sup>2</sup> B. Urban. II. *Epist.* XLII; *Patr. lat.*, t. CLI, col. 324.

<sup>3</sup> *Epist.* XLIII, col. 425.

prises différentes durant le pontificat de saint Grégoire VII, Geoffroi se maintint, grâce à la faveur de Philippe I, dans une dignité qu'il déshonorait <sup>1</sup>. En 1089, Urbain II renouvelant la sentence de déposition contre Geoffroi ordonna au clergé et au peuple de Chartres de procéder à une élection canonique. Le roi de France qui se préparait à donner personnellement un scandale contre lequel l'Église et l'Europe entière devaient se soulever d'indignation, ne jugea point à propos d'intervenir ouvertement dans la cause d'un évêque noté publiquement d'infamie <sup>2</sup>. Il laissa donc se faire la nouvelle élection, sauf à en annuler l'effet par des voies détournées et par d'habiles intermédiaires.

65. Le clergé et le peuple de Chartres complètement étrangers à cette intrigue choisirent parmi les prêtres des Gaules celui dont le nom brillait alors du plus vif éclat. C'était Ives, prieur d'un monastère de chanoines réguliers fondé récemment à Beauvais sous le patronage de saint Quentin par l'évêque Gui (1063-1085). Ives né vers l'an 1040 au territoire de Beauvais était fils de Hugues d'Auteuil et de la pieuse Hilemburge. Malgré le titre en apparence féodal de son père (*Hugo de Altoilo*), il ne paraît pas que sa famille fût riche ni puissante. Du moins Ives protestait contre toute prétention à la noblesse et disait plus tard en parlant de lui-même : « Je ne formais qu'un seul vœu ; vivre obscur et oublié dans la maison du Seigneur, comme il convenait à mon humble personne, que ne relèvent ni la noblesse de l'origine, ni le don de l'éloquence, ni l'éclat du savoir <sup>3</sup>. » Nobles ou non, riches ou pauvres, les pieux parents du jeune Ives se préoccupèrent exclusivement de son éducation chrétienne. De bonne heure ils l'envoyèrent à l'abbaye du Bec, où il eut pour maître le célèbre Lanfranc, et pour condisciple préféré saint Anselme le futur archevêque de Cantorbéry. A cette école de toute science

Élection  
de saint  
Ives.

<sup>1</sup> Cf. t. XXII de cette *Histoire*, p. 285.

<sup>2</sup> *Cujus adulteria, fornicationes, perjuria, proditiones, per omnem ferme Latinam ecclesiam publicatæ sunt*. Tels sont les termes employés par saint Ives de Chartres pour qualifier la conduite de l'évêque Geoffroi. (S. Ivon. Carnot. *Epist.* VIII; *Patr. lat.*, t. CLVII, col. 18.)

<sup>3</sup> Ivon. Carn. *Epist.* III, col. 13.

et de toute vertu, Ives étudia sa vocation. Il se sentit appelé à servir Dieu dans la retraite et les studieux labeurs de l'enseignement. Devenu prêtre, il fut d'abord attaché à la collégiale de Nesle et chargé de professer le droit canonique. En 1075, Gui de Beauvais le plaça à la tête de l'établissement de chanoines réguliers qu'il venait de fonder dans sa ville épiscopale. Ives en fit bientôt comme une succursale de l'abbaye du Bec, par la discipline sainte qu'il y établit et par l'éclat de son enseignement. Ce fut alors qu'il composa, sous le titre de *Decretum* et de *Panormia*<sup>1</sup>, les deux recueils de jurisprudence canonique qui illustrèrent son nom. « Le vénérable Ives, dit Ordéric Vital, fut dès lors placé au premier rang parmi les docteurs de France les plus célèbres par la science des lettres divines et humaines<sup>2</sup>. » Le *Decretum* et la *Panormia* qui eurent dès leur apparition un immense succès étaient à la fois une œuvre de prodigieuse érudition et un acte de courage sacerdotal. La constitution de l'Eglise y était affirmée contre toutes les erreurs césariennes. La primauté du saint-siège, la juridiction souveraine du pape, son indépendance de tout autre tribunal, la subordination des empereurs chrétiens à sa puissance spirituelle, son droit d'excommunication, le devoir des catholiques de résister aux ordres impies des princes, l'infailibilité doctrinale des vicaires de Jésus-Christ, leur puissance temporelle fondée par Constantin le Grand, l'inviolabilité des domaines de saint Pierre, l'incompétence des empereurs dans les élections pontificales, le crime de leur ingérence simoniaque dans l'investiture des bénéfices ecclésiastiques<sup>3</sup>, tous ces principes pour la défense desquels Grégoire VII, Victor III et Urbain II venaient de subir de si atroces persécutions, Ives les soutenait en face des courtisans de Philippe I et en dépit de toutes les fureurs du tyran de Germanie.

<sup>1</sup> Ivon. Carnot. *Decretum*; *Patr. lat.*, t. CLXI, col. 47-1035. *Panormia*, col. 1038-1343.

<sup>2</sup> Order. Vital. *Histor. Eccles.*, lib. XI, cap. v. — *Patr. lat.*, t. CLXXXVIII, col. 798.

<sup>3</sup> Ivon. Carnot. *Decreti pars Va*, col. 322-438. — *Panormia*, lib. II, col. 1085.



Sacre de  
saint Ives  
par Urbain  
II.

66. Tel était le nouvel élu de l'église de Chartres. Autant sa promotion causa de joie aux catholiques de France, autant elle déplut à la faction simoniaque des évêques de cour. Ceux-ci se chargèrent du rôle odieux que le roi Philippe n'avait point osé prendre lui-même : ils se concertèrent pour annuler l'élection. Geoffroi de Chartres dont Urbain II venait de prononcer la déposition irrévocable était le neveu de l'évêque de Paris, Geoffroi de Boulogne <sup>1</sup>, autre favori qui devait sa dignité à l'investiture royale. Une étroite amitié unissait l'évêque de Paris au métropolitain de Sens, Richer, plusieurs fois lui-même compromis comme simoniaque et frappé des censures de Grégoire VII. Or, l'église de Chartres relevant alors de la juridiction métropolitaine de Sens, c'était à Richer qu'il appartenait de sacrer le nouvel élu. Ives le lui demanda, mais sa requête fut dédaigneusement écartée. Richer prétendit que la déposition de Geoffroi de Chartres était anticanonique, parce qu'avant de la prononcer en dernier ressort, le pape Urbain II n'avait point laissé examiner la cause au tribunal métropolitain de Sens. Une pareille fin de non-recevoir opposée à un canoniste, tel que l'était le vénérable prieur de Saint-Quentin, constituait une véritable dérision. Ives n'insista point. Laissant l'archevêque et son tribunal à leurs schismatiques prétentions, il partit pour l'Italie afin de soumettre l'affaire à la décision du souverain pontife. L'accueil qu'il reçut du pape exilé fut celui qu'un saint pouvait faire à un autre saint. Urbain II le sacra de sa main, et lui adressa à la fin de la cérémonie une touchante allocution qui nous a été conservée. « Frère bien aimé, c'est par une inspiration divine, nous n'en doutons point, dit-il, que le clergé et le peuple de Chartres vous ont à l'unanimité choisi pour pasteur, et nous ont demandé de vous conférer nous-même l'onction épiscopale. La Providence vous a heureusement conduit jusqu'à nous au milieu de tant de périls, et nous venons de vous sacrer par l'imposition de nos mains. C'est un lourd fardeau que la charge des âmes, qui maintenant, bien aimé frère, va peser sur vous. Dans le gouvernement spirituel il faut se faire le serviteur commun des petits et des grands, suivant la parole du

<sup>1</sup> Geoffroi de Boulogne était frère puîné d'Eustache comte de Boulogne-père du fameux Godefroi de Bouillon.

Seigneur : « Je suis venu non pour être servi, mais pour servir<sup>1</sup> ; » parole qu'il a accomplie jusqu'à « donner son âme pour ses brebis<sup>2</sup>. » Après un tel exemple, que ne devons-nous pas souffrir, nous inutiles serviteurs du Père de famille, appelés par le Prince des pasteurs à la conduite du troupeau racheté de son sang. afin de présenter un jour à son tribunal chacune des brebis qu'il nous a confiées? Nous conjurons donc votre dilection de garder pure et sans tache la foi dont vous venez de faire profession explicite, cette foi qui est le fondement de toutes les vertus. Dès votre enfance, nous le savons, vous fûtes nourri dans l'étude des saintes lettres ; la science canonique vous est familière. Cependant laissez-nous vous dire une parole que nous vous recommandons pour régler toute votre conduite. Ne vous laissez jamais entraîner au souffle de la prospérité, ni abattre par l'insuccès ; tenez votre cœur dans une sphère plus haute que les événements humains ; agissez en tout et pour tous avec discrétion et prudence. Ainsi vous serez irréprochable dans vos voies, et le jour des rétributions éternelles vous mériterez de la part du souverain Juge cet éloge évangélique : « Courage, serviteur bon et fidèle, entrez dans la joie de votre Seigneur<sup>3</sup>. »

67. Le même jour (24 novembre 1090), Urbain II datait de Capoue deux rescrits pontificaux adressés, l'un au clergé et au peuple de Chartres, l'autre à l'archevêque de Sens Richer, pour leur recommander le nouvel évêque. « Par dévotion spéciale pour la bienheureuse Marie toujours vierge, disait-il aux fidèles de Chartres, par l'affection que nous portons à votre diocèse et la protection que nous lui devons en vertu de notre charge apostolique, heureux de pouvoir mettre un terme aux scandales et à l'oppression que le titulaire Geoffroi vous a fait souffrir, nous avons ratifié l'élection canonique par laquelle vous avez choisi pour pasteur de vos âmes, selon notre avis et nos vœux, le vénérable prêtre Ives. Recevez-le, aujourd'hui qu'il a été sacré par nos mains, comme si le bienheureux Pierre

Lettres  
d'Urbain  
II au dio-  
cèse de  
Chartres  
et au mé-  
tropolitain  
de Sens,  
Richer.

<sup>1</sup> Matth. XX, 28.

<sup>2</sup> Joann. X, 15.

<sup>3</sup> Matth. XXV, 21. B. Urban. II. *Oratio ad Ivon. Patr. lat.*, t. CLXII, col. 13.

dont malgré notre indignité nous tenons la place lui eût conféré en personne l'onction épiscopale. Par votre obéissance filiale et votre dévouement à la sainte Église, aidez-le à rendre au milieu de vous son ministère fécond en œuvres de salut. Quant au précédent titulaire Geoffroi qui a reconnu lui-même son indignité et qui a déposé sa résignation pure et simple entre nos mains, nous enjoignons et ordonnons qu'il demeure à tout jamais privé de la dignité épiscopale, frappant d'anathème quiconque l'aiderait à revendiquer un pouvoir dont il est canoniquement déchu <sup>1</sup>. » La lettre d'Urbain II au métropolitain Richer n'était ni moins ferme ni moins explicite. « Vous connaissez la vie scandaleuse de l'ex-évêque Geoffroi, disait le pape. Nous vous avons notifié sa déposition canonique, en vous demandant de faciliter une nouvelle élection. Le clergé et le peuple de Chartres par notre ordre ont procédé canoniquement au choix d'un évêque. Leurs suffrages se sont portés sur le vénérable prêtre Ives. Cependant votre fraternité a refusé de lui imposer les mains. Ce que vous n'avez point voulu faire, nous l'avons fait, nous qui connaissons depuis longtemps le mérite et la science du nouvel élu. Il va vous revenir sacré par le siège apostolique : il rendra à votre pouvoir métropolitain l'hommage qui lui est dû. Recevez-le en toute dilection, et prêtez-lui votre concours pour le gouvernement de son église. Quant à Geoffroi, s'il tentait jamais d'envahir de nouveau le siège épiscopal, sachez que lui et tous ses fauteurs tomberaient sous la sentence de l'excommunication <sup>2</sup>. »

68. La vigueur apostolique de ce langage contrastait avec la situation du pontife exilé. Fugitif, il parlait comme il eût pu le faire du haut de son trône au palais de Latran. Ives de Chartres revint en France, emportant avec les bénédictions d'Urbain II une admiration profonde pour une telle magnanimité et la résolution personnelle de servir l'Église avec le même courage. Le métropolitain de Sens et les évêques de sa faction n'avaient garde de se soumettre aux décisions du pape. Les premiers succès de Henri IV en Italie, la réinté-

Hostilité  
de l'arche-  
vêque de  
Sens con-  
tre S. Ives.

<sup>1</sup> Urban. II. *Epist.* XLIV; *Patr. lat.*, t. CLI, col. 525.

<sup>2</sup> *Epist.* XLV, col 526

gration de Wibert à Rome, entretenaient leur esprit de révolte et leurs criminelles espérances. Loin de donner le baiser de paix au frère et coévêque qui lui était envoyé par le successeur de saint Pierre, Richer adressa à Ives une lettre pleine d'injures, dans laquelle il le citait à comparaître devant un concile provincial qui devait se réunir à Etampes. Voici la réponse du nouvel évêque de Chartres. « A Richer par la grâce de Dieu archevêque de Sens, Ives par la même grâce sacré évêque par les mains du bienheureux Pierre, conseil de ne point vous séparer de l'église romaine et si vous en avez eu l'intention de venir promptement à résipiscence. — Des cleres me remettent une lettre injurieuse, scellée de votre sceau et signée de votre nom, dans laquelle j'ai vu avec douleur les outrages que vous prodiguez moins encore à ma personne qu'à la majesté du siège apostolique. Vous m'y refusez le titre d'évêque, bien que le souverain pontife vous ait averti de me recevoir comme tel, bien que j'aie fait moi-même près de vous les démarches de soumission et d'obédience d'un suffragant vis-à-vis de son métropolitain. Par une singulière contradiction, en même temps que vous me traitez en étranger vous me citez à votre tribunal. Si je ne suis point votre suffragant, vous ne sauriez être mon métropolitain. Mais ce n'est là qu'un mince détail. Vous dites que j'ai envahi le siège de Geoffroi votre coévêque. Manifestement vous levez ainsi la tête contre l'autorité apostolique, vous renversez ce qu'elle établit, vous rétablissez ce qu'elle renverse. Or résister au jugement et aux sentences de l'autorité apostolique, c'est encourir de plein droit la note d'hérésie, selon la parole des saints canons : *Hæreticum esse constat, qui Romanæ ecclesiæ non concordat*<sup>1</sup>. C'est vous montrer fort peu soucieux de votre réputation que de continuer à traiter en évêque légitime un personnage dont les crimes, les débordements, les trahisons, les parjures, sont notoires dans toute l'Europe. Condamné par le saint-siège et désespérant de se pouvoir justifier, il a déposé lui-même l'anneau et le bâton pastoral entre les mains du souverain pontife. Le pape vous en a informé dans un décret apostolique qu'il terminait par ces mots :

<sup>1</sup> Can. *Nolite*, Dist. II.



« Quiconque prêterait dans la suite son concours à Geoffroi déposé par nous, et l'aiderait à troubler ou à ressaisir l'évêché de Chartres, tomberait par le fait sous le lien de l'excommunication. » Tel est l'homme que vous décorez du titre d'évêque, et que vous voulez rétablir dans l'épiscopat ! Un autre passage de votre lettre constitue un blasphème contre le ciel. En parlant de l'imposition des mains que j'ai reçue du très-saint pape et des cardinaux de l'église romaine, vous l'appellez d'un ton de sacrilège ironie « une bénédiction telle quelle, » *qualemcunque benedictionem*. C'est au pape qu'il appartient souverainement et dans toute l'étendue de l'Eglise, *principaliter et generalissime*, de confirmer ou d'infirmer la consécration des métropolitains et de tous les autres évêques; de ratifier ou de casser vos jugements et vos sentences; de maintenir l'inviolabilité de ses propres décrets, sans permettre à aucun tribunal inférieur de les révoquer ou de les modifier. Telles sont les règles fondamentales du droit canonique. En connaissiez-vous d'autres ? Vous m'accusez d'avoir brigué l'épiscopat et ambitionné l'honneur du sacre. Ici j'ai pour témoins ma conscience et la vérité. Je n'ai ni ambitionné l'épiscopat ni intrigué pour obtenir l'honneur du sacre. Les clercs de l'église de Chartres ont pris l'initiative de mon élection; ils m'ont fait violence pour me présenter au roi qui me remit un bâton pastoral; ils m'entraînèrent ainsi de force à Chartres. Ce sont eux qui vous ont pressé de fixer le jour où vous procéderiez à mon sacre, mais vous étiez loin de vouloir vous prêter à leurs instances. Quant à moi, j'avais pris la résolution irrévocable de ne consentir à l'élection dont j'étais l'objet qu'après m'être assuré de la déposition canonique de Geoffroi et des intentions du pape à mon égard. Le souverain pontife en vertu de son autorité apostolique et au nom de l'obéissance m'enjoignit d'accepter le fardeau; il me sacra de sa main. En de telles circonstances, je pourrais récuser votre citation comme nulle et anticanonique. Cependant je suis prêt à me rendre soit à Étampes, soit en tel autre lieu de la province sénonaise qu'il vous plaira de fixer, à condition toutefois qu'on me donnera un sauf-conduit de la part du seigneur roi et de la vôtre, pour me protéger contre des ennemis dont la malveillance et les embûches sont notoires. Le

comte Étienne de Blois s'offre à m'escorter. Ainsi je pourrai répondre à vos récriminations, sauf en tout le droit du siège apostolique, au jugement duquel il faudra peut-être porter encore cette affaire <sup>1</sup>. »

Concilia-  
bule d'É-  
tampes  
Sentence  
de dépositi-  
on contre  
saint Ives.

69. Le sauf-conduit fut accordé et le synode provincial eut lieu à Étampes. Voici en quels termes l'évêque de Chartres en rendit compte au souverain pontife : « Au père des pères, au révérendissime Urbain, son fils très-fidèle Ives, courage dans les tribulations. — Depuis que par l'imposition de vos mains sacrées la Providence divine m'a tiré du néant, *de stercore*, pour m'employer à l'œuvre de sa moisson spirituelle, je travaille et m'agite de tout mon pouvoir ; mais je n'avance guère plus qu'une fourmi. Je sème la parole, mais l'ennemi multiplie l'ivraie. Venez donc paternellement au secours du fils de vos entrailles ; aidez-le de vos conseils afin que s'il opère un jour quelque fruit, il le doive tout entier, après Dieu, à votre sainteté. L'archevêque Richer de Sens et l'évêque de Paris Geoffroi de Boulogne qui le dirige dans sa révolte se sont adjoints deux autres évêques de leur faction, celui de Meaux (Gauthier de Chambly) et celui de Troyes (Philippe de Pont). Dans un synode tenu cette année (1091) à Étampes, ils ont intenté contre moi une accusation de lèse-majesté, soutenant que j'avais trahi l'honneur du roi de France en recevant la consécration épiscopale des mains du pontife apostolique. Ils ont déclaré que la déposition de Geoffroi était nulle, et que ce titulaire devait être rétabli dans sa dignité. Enfin ils allaient prononcer un jugement qui me déposait moi-même de l'épiscopat, lorsque j'en appelai au siège apostolique et leur représentai le danger qu'ils couraient de se voir un jour frappés d'anathème par votre autorité souveraine. Cette perspective ne leur semblait pas pour le moment fort à craindre ; toutefois afin de se ménager une ressource dans l'avenir ils eurent la prudence de ne pas aller plus loin. Sans recevoir ni rejeter officiellement mon appel, sans vouloir non plus se réconcilier avec moi, ils me congédièrent. Dans cette situation, il me paraît nécessaire que vous adressiez un rescrit à l'archevêque et à ses suffragants, pour leur enjoindre, ou de me reconnaître comme lé-

<sup>1</sup> Ivon. Carnot. *Epist.* VIII, col. 18.

gitime évêque de Chartres, ou de se présenter avec moi à votre tribunal afin d'y être entendus contradictoirement. Je crois aussi devoir conseiller à votre paternité de nommer en France un légat apostolique choisi parmi les sujets les plus vertueux et les plus capables, de telle sorte qu'il ne cherche point ses propres intérêts mais ceux de Jésus-Christ. Il faut un homme de ce caractère pour servir utilement l'Église de Dieu dans un pays où chacun ose ce qu'il veut, fait ce qu'il ose, et jouit impunément du fruit des plus criminelles audaces<sup>1</sup>. »

70. En effet, le désordre était alors au comble dans le noble royaume de France. Les scandales de la cour de Philippe I, le dévergondage de la jeune noblesse, l'arbitraire tyrannique des grands vassaux, l'abaissement du caractère épiscopal, funeste résultat des investitures simoniaques, tout semblait conspirer pour la ruine de la monarchie très-chrétienne. En même temps que le conciliabule d'Étampes s'efforçait de briser les liens de subordination avec le saint-siège, le comte de Flandre, Robert le Frison, appliquant au profit de son trésor les maximes gallicanes, mettait la main sur toutes les propriétés ecclésiastiques de ses domaines. Voici comment, d'après le témoignage d'un chroniqueur contemporain, procédait Robert le Frison. « Aussitôt qu'un clerc venait à mourir, le comte s'en déclarait le seul et unique héritier : il envoyait des exacteurs s'emparer en son nom des maisons, terres et revenus. Le clergé de Flandre opprimé sous ce joug d'une nouvelle et insupportable tyrannie envoya au pape Urbain II une députation qui vint se prosterner à ses pieds, et le supplier en pleurant de le défendre contre ces violences inouïes. Le pontife exilé était alors à Castraneto. Il remit aux clercs flamands une lettre apostolique datée du 2 décembre 1091, et adressée à Robert le Frison. « Souvenez-vous, très-cher fils, lui disait-il, de tant de bienfaits dont le Dieu tout puissant vous a comblé. Il vous a fait grand parmi les princes ; il vous a donné une rare intelligence, la science des lettres divines et humaines et la bravoure d'un héros. Ne vous déshonorez point vous-même par une

Entre-prises sacrilèges de Robert le Frison, comte de Flandre.

<sup>1</sup> S. Ivo. Carnot. *Epist.* XII. col. 24.

ingratitude qui serait monstrueuse. Honorez ce grand Dieu en respectant ses églises. Laissez ses évêques et ses prêtres le servir en paix, et consacrer leurs biens au ministère des autels et à l'entretien des pauvres. Nous vous en conjurons, très-cher fils, avec toute l'affection de notre tendresse paternelle, et en même temps nous vous le prescrivons en vertu du pouvoir des clefs que nous tenons du bienheureux Pierre prince des apôtres. » Le comte ne daigna pas même recevoir la lettre apostolique, et il continua ses déprédations. Les clercs de Flandre se présentèrent alors avec le rescrit pontifical au concile de Reims, que l'archevêque Raynald tint dans les premières semaines de l'an 1092. En sa qualité de primat de la seconde Belgique, Raynald avait juridiction sur la Flandre : c'était à lui qu'il appartenait d'y faire exécuter les sentences apostoliques. Dans la requête qu'ils remirent entre ses mains et dont Raynald donna lecture au concile, les députés flamands s'exprimaient en ces termes : « C'est avec des larmes de sang que nous implorons votre assistance contre le lion qui nous dévore, un dragon plus redoutable que l'aspic et le basilic. Aussitôt que l'un de nous tombe malade, les appariteurs et les bourreaux du comte Robert envahissent la demeure du mourant, font main-basse sur les offrandes qu'il se proposait de léguer à Dieu et à l'Église, s'enquièreient de l'état de sa fortune et saisissent tous ses biens meubles et immeubles. Le comte s'en met en possession et répond avec une cruelle ironie à toutes les réclamations en disant : « Les clercs n'ont point à s'occuper de choses temporelles, le ciel leur suffit. S'ils sont bons, le paradis sera certainement leur récompense ; s'ils sont mauvais, je ne les considère point comme prêtres et je les punis de leur perversité. » C'est avec ce dérisoire argument qu'il a repoussé les réclamations de nos évêques, les supplications de nos abbés, les ordres formels du seigneur pape Urbain II, qui lui enjoignait en vertu du pouvoir des clefs de cesser la spoliation de nos églises. Maintenant donc, vénérables pères, il vous appartient de le frapper du glaive spirituel de l'anathème <sup>1</sup>. » Robert le Frison était, on le voit, digne de servir d'ancêtre aux spoliateurs modernes de l'Église de Jésus-Christ. On

<sup>1</sup> Labbe. *Concil.*, t. X, col. 489.



n'inventera rien de plus ingénieux que son dilemme sacrilège. « Toute l'assemblée, reprend l'annaliste, poussa un cri d'indignation et d'horreur à ce douloureux récit. L'archevêque de bienheureuse mémoire Raynald, au nom de tous les pères, chargea Arnulf prévôt de Saint-Omer, Jean abbé de Saint-Bertin, Gérard abbé de Ham et Bernard prévôt de Térouanne, d'aller fulminer la sentence d'excommunication et d'anathème dont le concile venait à l'unanimité de frapper le comte Robert, lui laissant toutefois un délai canonique jusqu'au prochain dimanche des Rameaux pour restituer les biens spoliés, réparer ses injustices et se réconcilier avec l'Église. Or, à cette époque Robert le Frison fut atteint d'une maladie qui devait être mortelle. Sentant sa fin approcher, il donna satisfaction pour toutes ses injustices et mourut sincèrement pénitent <sup>1</sup>. »

71. La mort faisait ainsi des conversions au XI<sup>e</sup> siècle : de nos jours elle frappe trop souvent sans convertir. C'est toute la différence ; car l'Église de Dieu verra l'un après l'autre mourir tous ses persécuteurs, restant elle-même immortelle et offrant le pardon suprême à ses plus farouches ennemis. L'indépendance hostile que Robert le Frison affichait à l'égard de l'autorité disciplinaire du siège apostolique, un écolâtre de Compiègne, Roscelin, l'affectait vis-à-vis de l'autorité doctrinale de l'Église. A toutes les époques de discorde sociale et de troubles civils, on rencontre des intelligences révoltées contre le joug de la foi. L'hérésie est l'auxiliaire naturel de toutes les puissances en guerre avec l'Église. Le césarisme german avait favorisé les erreurs de Bérenger. Les doctrines rationalistes de Roscelin trouvèrent un écho dans la France corrompue et avilie par les scandales de Philippe I. La biographie du nouveau sectaire est peu connue. On sait seulement que Roscelin, breton d'origine, étant venu enseigner à Compiègne dans l'école instituée près du palais des rois de France et sous leur patronage, y obtint un titre canonial. Dialecticien plus subtil que profond, il avait l'audace des novateurs sans la science de la tradition, le génie inquiet d'un investigateur téméraire sans le contrepois d'un jugement solide. Ces

Roscelin  
au  
concile de  
Soissons.

<sup>1</sup> Labbe. *loc. cit.*

brillants défauts le marquaient d'avance comme le futur maître d'Abélard, autre victime de l'orgueil philosophique et du savoir indiscipliné. En 1092, au moment où Roscelin exposait pour la première fois son nom aux justes anathèmes d'un concile, Abélard né en 1079 au bourg de Palais près de Nantes n'était encore qu'un enfant de treize ans, obscur et inconnu, dont Roscelin son compatriote ignorait vraisemblablement l'existence. Le mouvement scolastique puissamment excité en France par les leçons de Lanfranc et de saint Anselme à l'abbaye du Bec, de saint Bruno à Reims, d'Ives à Beauvais, de Raimbert à Lille, d'Odo (futur évêque de Cambray) à Tournai, des deux frères Anselme et Raoul à Laon, avait produit dans les intelligences un double courant qui, sous la désignation classique de réalisme et de nominalisme, devait partager les esprits durant tout le moyen-âge. Cette controverse sur laquelle nous aurons plus tard à revenir avait pour point de départ la grande question antithétique qui se pose au début de toute philosophie. Les idées universelles (*universaux*) ne sont-elles que des mots inventés pour la classification théorique, ou représentent-elles des réalités substantielles ? Roscelin prétendait que les universaux, les genres (*generatia*), ne sont que des notions, des êtres de raison, des mots ; il était nominaliste. Ses adversaires, les réalistes, soutenaient au contraire que les genres sont des réalités, des existences véritables. Dans ces profondeurs spéculatives de l'abstrait et du concret où déjà s'étaient plongées les anciennes écoles philosophiques du paganisme, la théologie chrétienne, nette, positive et formellement définie, risquait fort d'être atteinte et offensée. Roscelin appliquant au mystère de la Trinité les principes de son nominalisme philosophique avait déclaré que l'essence divine (*ὄντα*) commune aux trois personnes était une pure abstraction, et que les personnes avaient seules dans la Trinité une existence substantielle. La conclusion logique d'un pareil système était le trithéisme pur. Au lieu d'un seul Dieu en trois personnes, Roscelin était par la rigueur même de la dialectique forcé d'admettre trois dieux distincts, séparés et indépendants. Il ne recula point devant cette conséquence impie. « Si l'essence divine n'était pas une simple abstraction, un concept de

notre esprit, disait-il, si elle était une réalité commune aux trois personnes, il serait impossible de dire que le Fils seul s'est fait homme, a souffert et est mort pour nous; puisque dans l'hypothèse le Fils eût été inséparable du Père et du Saint-Esprit <sup>1</sup>. » Roscelin prétendait que telle avait été la doctrine de l'illustre Lanfranc, dont il avait suivi les leçons: Il s'autorisait de même du nom de saint Anselme, l'illustre écolâtre et abbé du Bec; enfin il cherchait à s'étayer de l'approbation du nouvel évêque de Chartres saint Ives. La querelle prit des proportions immenses. Le peuple dont la foi simple mais pure se bornait à professer trois personnes en un seul Dieu, et à rejeter comme une monstrueuse idolâtrie la pensée qu'il y eut trois dieux dans la Trinité sainte, prit l'initiative en demandant la condamnation de l'hérésiarque. Un concile tenu à Soissons en 1092 fit justice des spéculations hétérodoxes du docteur nominaliste. Roscelin se rétracta avec les apparences d'une sincérité absolue; mais comme autrefois Bérenger, il se réservait plus tard de rétracter sa rétractation.

### § XI. Philippe I et Bertrade.

72. Quand toutes ces nouvelles furent transmises à Urbain II, le bienheureux pape travaillait à reconstituer les églises épiscopales de Sicile. Après avoir, le 27 mars 1091, présidé à Bénévent un nombreux concile « où il renouvela, dit Bernold, les sentences d'excommunication précédemment portées contre l'antipape Wibert et tous ses complices <sup>2</sup>, » il s'était rendu successivement à Capoue, à Troja, à Salerne, à Tarente, datant de chacune de ces cités des rescrits apostoliques pour l'érection de nouvelles églises ou abbayes, pour la réforme et l'amélioration des anciennes. Le 12 octobre 1092, saint Bruno qui l'avait suivi jusque là dans ses pérégrinations apostoliques et qui venait de refuser avec une pieuse obstination le siège métropolitain de Reggio, obtint enfin non pas la permission de retourner dans sa bien-aimée Chartreuse de Grenoble, mais d'en fonder une

Concile de Bénévent. S. Bruno à la nouvelle Chartreuse de la Torre en Calabre.

<sup>1</sup> Labbe. *Concil.*, t. X, col. 486.

<sup>2</sup> Bernold. *Chronic. Patr. lat.*, t. CXLVIII, col. 1406.

nouvelle à La Torre près de Squillace, en Calabre, dans une vallée solitaire que le duc Roger offrit à l'illustre religieux <sup>1</sup>. De la sorte, Urbain II ne se privait point de la présence de son ancien maître : il pouvait comme auparavant profiter de ses lumières et de ses conseils. L'influence de Bruno toujours discrète et enveloppée d'un manteau d'humilité sainte resta décisive près du bienheureux pontife. Elle ne fut point étrangère au rétablissement de l'archevêque Hugues de Lyon dans la charge de légat apostolique en France. Cette mesure suggérée par Ives de Chartres fut alors officiellement promulguée. Des événements d'une gravité exceptionnelle la rendaient plus nécessaire que jamais.

Répudia-  
tion de la  
reine de  
France  
Berthe.  
Rapt de  
Bertrade  
par Phi-  
lippe I.

73. Le roi Philippe I venait de donner au monde un nouveau scandale. Marié depuis vingt-deux ans avec Berthe de Hollande, belle-fille de Robert le Frison, il en avait eu deux enfants : Louis alors surnommé l'Éveillé et plus tard le Gros, héritier présomptif de la couronne ; Constance mariée plus tard en premières noces au comte de Champagne et en secondes noces à Boémond. Tout-à-coup on apprit que le roi quinquagénaire venait de reléguer la reine Berthe dans un couvent et d'enlever la jeune Bertrade de Montfort, femme légitime de Foulques le Réchin comte d'Anjou. L'aveuglement de cette passion insensée devait aller plus loin. Voici ce qu'en écrivait Ives de Chartres à l'archevêque de Reims Raynald : « La tempête éclate. Je vois chanceler les puissants comme sous le coup de l'ébriété, et la folie dévorer toute sagesse. Le seigneur roi m'a fait appeler naguère pour m'inviter à la cérémonie du mariage qu'il veut contracter solennellement avec Bertrade, femme du comte d'Anjou. Je répondis que, tant que son propre mariage avec la reine Berthe et celui de Bertrade avec le comte son époux n'auraient point été déclarés nuls par le siège apostolique, tout acte de ce genre était interdit. Le roi sans s'émouvoir m'attesta sous la foi du serment que l'autorité du saint-siège avait prononcé souverainement en sa faveur dans cette cause, et que vous aviez personnellement, avec les autres évêques vos suffragants, sollicité et obtenu un pareil décret. Sur quoi prenant de nouveau la parole : « Je n'en ai rien su, lui dis-je.

<sup>1</sup> B. Urban II. *Epist.* LXVII ; *Pat. lat.*, t. CLI, col. 353.



Mais je me dispenserai d'assister à la cérémonie. Je ne pourrais le faire qu'autant que l'archevêque de Reims, à la juridiction duquel en vertu des privilèges apostoliques appartiennent les couronnements royaux, serait lui-même le consécrateur, et qu'il garantirait la légitimité d'un pareil acte. » Notre entretien finit là. J'ai pleine confiance en votre fermeté et en votre zèle; je ne doute pas un instant que vous saurez en cette circonstance vous montrer digne de votre réputation et sauvegarder l'honneur de la France. Mandez-moi ce qui en est. Pour ce qui me concerne j'aimerais mieux perdre à jamais le nom et le pouvoir d'évêque, que de scandaliser par une prévarication le petit troupeau qui m'a été confié par le Seigneur. J'aurais beaucoup d'autres détails à vous mander, mais comment se risquer à les écrire <sup>1</sup> ? »

74. Les prétendues dispenses venues de Rome et l'intervention de Raynald dans cette affaire étaient, comme l'avait prévu le courageux évêque de Chartres, autant de mensonges solennels du roi. Aussitôt qu'il en eût acquis la certitude, Ives écrivit au prince cette noble lettre : « A son seigneur Philippe magnifique roi des Francs, Ives humble évêque de Chartres, vœux ardents de le voir porter la couronne de la terre en telle sorte qu'il ne perde point celle des cieux.—Je ne veux ni ne puis assister à la cérémonie pour laquelle vous m'appellez. Les motifs que je vous ai exposés de vive voix, je vous les renouvelle par écrit. L'avis de convocation porte que je dois me rendre à Paris pour le couronnement de votre épouse. Or Bertrade ne peut pas devenir votre épouse tant qu'une sentence canonique n'aura point dissous le double lien de son précédent mariage et du vôtre. Je n'irai donc point à Paris; j'aimerais mieux être jeté au fond de la mer avec une meule au cou, que de donner un pareil scandale au peuple chrétien. En tenant ce langage, je prétends non point manquer à la fidélité que je vous dois, mais au contraire vous en donner la meilleure preuve. Vous allez compromettre à la fois le salut de votre âme et la sécurité de votre couronne. Rappelez-vous les exemples de Samson le vaillant, de Salomon le très-sage. Que votre sublimité prenne garde de tomber comme eux, et de perdre avec le royaume terrestre celui

Lettre de  
saint Ives  
au roi et à  
tous les  
évêques  
de France.

<sup>1</sup> Ivon. Carnot. *Epist.* XIII, col. 26.

de l'éternité. Invoquez l'Ange du grand conseil, afin que sous l'inspiration de l'Esprit de sagesse, renonçant à des projets aussi déshonorants que funestes, vous preniez une noble et glorieuse détermination<sup>1</sup>. » Ives fit transcrire des exemplaires de cette lettre en nombre suffisant pour les adresser à tous les archevêques et évêques, invités comme lui au mariage sacrilège. « Je vous transmets, disait-il, copie de ma réponse au seigneur roi. Vous avez pour vous abstenir les mêmes motifs. Ceux d'entre vous qui sont déjà réunis ont un grand devoir à accomplir. Qu'ils ne soient pas, selon le mot de l'Écriture « des chiens muets, n'ayant pas la force d'aboyer, » mais des gardiens fidèles qui, « en voyant le glaive se lever sur la terre, sonnent de la trompette et poussent le cri d'alarme. » De la sorte vous aurez fait votre devoir et sauvé vos âmes<sup>2</sup>. » Pendant que l'évêque de Chartres répétait si éloquemment le *Non licet* de Jean-Baptiste, l'indignation publique lui faisait écho. « Quelle horreur, s'écrie Hugues de Flavigny; un roi adultère, une nouvelle Jésabel, tous les forfaits, toutes les infamies ensemble ! Qu'on ne vienne pas nous dire qu'en les flétrissant nous attentons à la majesté du trône, à l'excellence du nom royal. Si cette page de notre livre restait muette, la France entière élèverait la voix, tout l'Occident retentirait comme d'un éclat de tonnerre. Au mépris de la sainteté du mariage, une reine issue du sang royal est répudiée; la femme légitime du comte d'Anjou est enlevée. Un roi très-chrétien trahit son vassal; il foule aux pieds toutes les lois divines et humaines, il déshonore ses propres enfants, il met au service de l'adultère le glaive qu'il a reçu de Dieu pour punir l'adultère ! Mais quoi ! si le Léviathan infernal a pu faire tomber un fils du siècle, ce n'est point chose extraordinaire. Le comble du scandale c'est que Philippe ait trouvé des évêques pour complices, des évêques qui ont sacré la nouvelle reine. O impudence ! ô lamentable « dispersion des pierres du sanctuaire écroulées dans la fange des rues ! » Le sacrilège s'étale dans le temple, l'adultère est sacré, l'impudeur est couronnée, et tout cela par la main des évêques.

<sup>1</sup> Ivon. Carnot. *Epist.* xv, col. 27.

<sup>2</sup> Id. *ibid.*

Il a trouvé, ce roi, des évêques tels que Philippe de Troyes et Gauthier de Meaux ; le premier fit le couronnement et l'autre l'assista. Mais pourquoi rappeler la faute de ces évêques, puisque depuis, le siège apostolique dans sa miséricorde la leur a pardonnée ? Mis en accusation par le seigneur Hugues archevêque de Lyon et légat de la sainte église romaine, ils auraient payé cher leur lâcheté s'ils ne fussent allés à Rome implorer la clémence du pontife qui leur délivra des lettres de rémission <sup>1</sup>. »

75. Ce témoignage formel de Hugues de Flavigny témoin contemporain et secrétaire du légat apostolique ne permet point à l'histoire de ratifier l'éloge trop absolu décerné, cinquante ans plus tard, à l'épiscopat français par l'historien anglo-normand Ordéric Vital. « Aucun des évêques de France, dit Ordéric, ne voulut prêter son ministère à ce mariage sacrilège ; ils demeurèrent tous dans l'inflexible rigueur des lois ecclésiastiques. Le roi fut obligé de recourir à l'évêque de Bayeux Odo, lequel, on le sait, n'était pas un homme à scrupules<sup>2</sup>. Comme prix de sa lâche complaisance, l'évêque de Bayeux reçut l'investiture des églises et abbayes de la ville de Mantes<sup>3</sup>. » Aux évêques de Meaux, de Troyes, de Bayeux, il faut ajouter le métropolitain de Rouen, Philippe surnommé *Bonne-Ame*, qui justifiant trop son surnom en cette circonstance, assista à la cérémonie sacrilège. L'évêque de Senlis, Ursio, se compromit davantage encore et ce fut lui qui donna la bénédiction nuptiale. Si les autres eurent la prudence de s'abstenir, aucun d'eux n'osa cependant élever la voix pour appuyer la protestation d'Ives de Chartres. Ce dernier paya de la liberté sa courageuse résistance. Le vicomte de Chartres, Hugues de Puiset, s'empara du saint évêque et le jeta dans un cachot de sa forteresse à quelques lieues de la cité épiscopale. En même temps un édit royal déclarait Ives atteint et convaincu de félonie, et comme tel inhabile à posséder fief en France. En vertu de ce décret de spoliation, les soldats de Philippe I et de Hugues de Puiset mirent au pillage tous les biens de

Faiblesse  
des  
évêques.  
Mariage  
de  
Philippe I  
avec  
Bertrade.

<sup>1</sup> Hug. Flaviniac. *Chronic.*, lib. II ; *Patr. lat.*, t. CLIV, col. 384.

<sup>2</sup> Cf. chap. précédent, nos 1 et 6.

<sup>3</sup> Orderic. Vital. *Histor. Ecclesiast.* Pars III, lib. VIII, cap. XI ; *Patr. lat.*, t. CLXXXVIII, col. 616.

l'illustre captif. Cependant les fidèles de Chartres voulaient prendre les armes pour délivrer leur courageux évêque. Du fond de son cachot, Ives le leur défendit par une lettre ainsi conçue : « On m'informe que les *primates* de la ville se disposent à guerroyer, *guerram se facturos*, contre le vicomte pour ma délivrance. Loin d'avancer le terme de ma captivité, ce serait la rendre plus dure encore et la prolonger indéfiniment. J'interdis absolument cette prise d'armes. Ce n'est point en brûlant des maisons ni en ruinant des milliers de pauvres que vous pourriez attirer sur votre entreprise la miséricorde de Dieu, sans laquelle ni vous ni personne ne sauriez me délivrer. Je ne veux point qu'à cause de moi les cris des pauvres, les lamentations des veuves et des orphelins aient à retentir aux oreilles du Seigneur. Ce n'est point avec l'appui des armes que j'ai pris possession de mon évêché, je ne veux ni armes ni soldats pour le recouvrer. Agir autrement serait le fait non d'un pasteur mais d'un intrus. Puisque la main du Seigneur m'a touché et qu'elle reste encore étendue sur ma tête, laissez-moi boire seul le calice de ma souffrance ; n'ajoutez point à mes tribulations la douleur de savoir que d'autres souffriraient à mon sujet. Je suis résolu à tout endurer, prison perpétuelle, perte de tout honneur ecclésiastique, la mort même, plutôt que de faire massacrer pour moi tant de braves chrétiens. Rappelez-vous ce qu'on lit aux Actes des apôtres : « Pierre était détenu en prison, mais dans toute l'Église la prière montait pour lui sans interruption vers le trône de Dieu<sup>1</sup>. » Contentez-vous donc de la prière ; ayez confiance dans la puissance surnaturelle de l'Église ; ne vous écartez jamais de ses prescriptions, autrement vous ne seriez plus dignes d'avoir un évêque<sup>2</sup>. »

Incarcération de saint Ives. Lettres apostoliques d'Urbain II.

76. Cependant les chaînes de saint Ives devenaient glorieuses. Guillaume abbé de Fécamp lui faisait parvenir dans sa prison une lettre où il le comparait aux plus grands défenseurs de la morale et de la vérité, le félicitant de faire revivre en sa personne les grands exemples d'Élie et de Jean-Baptiste<sup>3</sup>. Le comte d'Anjou si cruelle-

<sup>1</sup> Act. XII, 5.

<sup>2</sup> Iv. Carnot. *Epist.* xx ; *Patr. lat.*, t. CLXII, col. 33.

<sup>3</sup> Iv. Carnot. *Epist.* XIX.



ment insulté dans son honneur, le comte de Flandre parent de la reine Berthe prirent les armes. Enfin le 27 octobre 1092, Urbain II qui se trouvait alors non loin de Salerne, écrivait à l'archevêque de Reims Raynald et à ses suffragants la lettre suivante : « Si vous aviez eu quelque souci de votre honneur et de votre devoir épiscopal une telle infamie ne fut point venue jusqu'à nos oreilles, ou du moins nous aurions appris en même temps qu'elle avait été réprimée. Constitués par le Seigneur pour être les gardiens de la maison d'Israël, vous aviez l'obligation de dénoncer en face les crimes des impies et de leur opposer un mur d'airain. Comment avez-vous pu souffrir que le souverain d'un si noble royaume, abjurant toute pudeur, oubliant toute crainte de Dieu, foulant aux pieds les droits sacrés de la nature, l'autorité des lois et des canons, les prescriptions saintes de l'Église catholique, répudiât sa légitime épouse et ravit par un caprice abominable la femme d'autrui ? Un pareil attentat n'indique que trop la démoralisation de tout le royaume ; il présage la ruine prochaine de vos églises. C'est sur vous qu'en retombe la sinistre responsabilité, car se taire en pareille circonstance c'est se faire complice. Oui, vous, notre très-cher frère Raynald, vous êtes directement l'objet de ce juste reproche, puisque c'est un de vos suffragants, l'évêque de Senlis, qui a autorisé par son consentement l'adultère public. Il l'a sanctionné, nous dit-on, en donnant aux coupables la bénédiction nuptiale. Nous vous enjoignons donc par notre autorité apostolique de faire, aussitôt la réception de notre présent rescrit, ce que votre prudence aurait dû vous suggérer déjà sans qu'il fût besoin de nos ordres. Allez sur le champ trouver le roi, avertissez-le de la part de Dieu et de la nôtre, reprochez-lui son crime, conjurez-le d'y mettre un terme, menacez-le des censures de l'Église, arrachez-le à son aveugle passion. S'il dédaigne vos remontrances, ce sera pour vous et pour nous un devoir urgent de venger l'outrage fait à la loi divine. Nouveaux Phinées, nous tirerons le glaive contre l'adultère Madianite. Faites les mêmes instances pour que notre frère l'évêque de Chartres soit immédiatement remis en liberté. Si le personnage qui le détient en prison refuse d'obtempérer à vos monitoires, frappez-le d'excommunication, jetez l'interdit sur

tous ses châteaux et domaines avec défense d'y célébrer l'office divin, et que la sévérité de la répression prévienne le retour de pareils attentats contre la dignité épiscopale <sup>1</sup>. »

Hugues  
de Lyon  
rétabli  
dans la  
légalion  
aposto-  
lique des  
Gaules.

77. Ives de Chartres fut mis en liberté, mais le roi ne se sépara point de Bertrade. Il en eut successivement deux fils Philippe et Florus, que leur ambitieuse mère prétendit plus tard substituer au prince Louis l'Éveillé (le Gros), légitime héritier du trône <sup>2</sup>. Raynald et tous les autres métropolitains de France, auxquels Urbain II adressa les mêmes injonctions qu'à celui de Reims, gardèrent le silence. Ce fut alors que Hugues de Lyon réintégré dans sa charge de légat dut intervenir. Voici la lettre que lui écrivit à cette époque Ives de Chartres. « J'ai appris que le seigneur apostolique rendait à votre charité la légation des Gaules, dont vous avez si glorieusement exercé les fonctions sous son prédécesseur Grégoire VII de bienheureuse mémoire. Mais on me dit, et cette seconde nouvelle m'a consterné, que vous refusez d'accepter un tel fardeau dans des circonstances si difficiles. Des conseillers pusillanimes vous exagèrent le danger; ils vous disent que, dans ce royaume où la tête est languissante, le corps entier est atteint d'une maladie incurable. Écartez de tels avis, manifestement inspirés par la peur et le découragement. La seule parole qu'il vous faut entendre est celle du Sauveur lorsqu'il dit : « Ce ne sont point ceux qui sont en santé mais les malades qui ont besoin de médecin <sup>3</sup>. » Il est vrai qu'un nouvel Achab (Henri IV) s'est élevé en Italie, et une autre Jézabel (Bertrade) dans notre France; tous deux cherchent à renverser les autels et à tuer les prophètes. On ne peut cependant point dire comme Élie : « Je reste seul, et ils cherchent mon âme; » car la réponse divine est encore vraie de nos jours : « Je me suis réservé sept mille hommes qui n'ont pas courbé le genou devant Baal <sup>4</sup>. » Hérodiade danse devant Hérode, elle demande la tête de Jean, Hérode est toujours prêt à la lui accorder <sup>5</sup> ;

<sup>1</sup> B. Urban II. *Epist.* LXXIII, col. 351.

<sup>2</sup> Cf. Orderic Vital. *Hist. Eccles.; Patr. lat.*, t. CLXXXVIII, col. 617.

<sup>3</sup> Matth. IX, 12.

<sup>4</sup> III Reg. XIX, 14 et 18.

<sup>5</sup> Marc, VI, 17-24.

mais Jean ne cesse point de redire le *Non licet* : « Il ne vous est point permis de répudier votre légitime épouse <sup>1</sup>. » Balaam apprend à Balac le moyen de séduire Israël par des femmes étrangères, mais Phinéas frappe toujours la Madianite et son complice <sup>2</sup>. A l'instigation de Simon le Magicien, Néron fait emprisonner Pierre et le charge de chaînes ; mais Pierre n'en dit pas moins à Simon : « Que ton argent périsse avec toi <sup>3</sup>. » Plus les pervers redoublent de témérité et d'audace pour renverser le droit et anéantir l'Église du Christ, plus il nous faut montrer de courage pour la défense de la justice et de la religion menacée. Remettez donc vigoureusement la main à la charrue ; vous viendrez à bout d'arracher les épines du champ du Seigneur ; vous sèmerez le bon grain et il produira un jour d'abondantes moissons <sup>4</sup>. »

78. Hugues de Lyon, malgré la défaillance momentanée qui avait affligé les catholiques sous le pontificat de Victor III <sup>5</sup>, était digne d'entendre un pareil langage. Il accepta la pénible tâche qui lui était imposée et l'accomplit sans faiblir. Au moment où il allait frapper la sentence d'excommunication contre Philippe I et Bertrade, la malheureuse reine Berthe mourut de chagrin, peut-être de poison, à Montreuil-sur-Mer où son infâme époux l'avait reléguée. Des ambassadeurs du roi partirent aussitôt pour l'Italie avec ordre d'informer le pape Urbain II de cette nouvelle. Ces ambassadeurs étaient des évêques. Ives de Chartres ne nous a point conservé leurs noms ; mais voici en quels termes il mandait au pape leur prochaine arrivée, l'objet de leur mission et la teneur de leurs instructions secrètes. « Au souverain pontife Urbain, Ives fils de sa sainteté, hommage de dévouement et de prières fidèles. — Le roi de France va vous envoyer des ambassadeurs qui se flattent de faire triompher près de vous l'esprit de mensonge. Infatués des dignités ecclésiastiques qu'ils doivent à la simonie ou qu'ils en attendent encore, ils espèrent tromper la justice et la vigilance du siège apostolique.

Ambassadeurs du  
roi de  
France à  
Urbain II.

<sup>1</sup> Ibid. 18.

<sup>2</sup> Num. XXV. 8.

<sup>3</sup> Act. VIII, 20.

<sup>4</sup> Iv. Carnot. *Epist.* xxiv, col. 35.

<sup>5</sup> Cf. tom. XXII de cette *Histoire*, p. 608 et suiv.

Quoi qu'ils puissent dire, la cognée est déjà à la racine de l'arbre : le coup sera porté, à moins que vous ne jugiez à propos de détendre l'arc et de remettre l'épée au fourreau. Ils ont promis à leur maître d'obtenir de vous l'impunité de son crime : à cet effet ils doivent signifier à votre sainteté que le roi et tout le royaume se sépareront de votre obédience, si vous ne levez la sentence d'excommunication. Aussitôt que votre réponse sera venue, ils se disposent à tenir dans la ville de Troyes un concile dont l'époque est provisoirement fixée au dimanche qui suivra la prochaine fête de la Toussaint (5 novembre 1094). Les archevêques de Reims, de Sens et de Tours <sup>1</sup> y ont déjà convoqué leurs suffragants. J'ai reçu moi-même une invitation, mais je ne m'y rendrai qu'autant que votre sainteté m'y autorisera, car je crains les entreprises que pourra faire cette assemblée contre la justice et contre l'autorité du siège apostolique <sup>2</sup>. »

Concilia-  
bule de  
Reims.  
Excommu-  
nication  
de  
Philippe  
I<sup>er</sup> par le  
légat apos-  
tolique au  
concile  
d'Autun.

79. Nous n'avons plus la réponse du pape aux députés complaisants que Philippe I lui adressait, mais nous savons qu'elle fut de nature à tromper leurs espérances. En effet à leur retour le concile projeté eut lieu, non point à Troyes où l'archevêque Raynald atteint de la goutte ne put se rendre, mais à Reims même, sous sa présidence et celle de Richer de Sens. Ces deux métropolitains firent alors assaut de politesse mutuelle et de déplorable servilisme : on leur dressa à chacun un trône où ils siégèrent simultanément. L'union de Philippe et de Bertrade reçut la sanction de ces prélats de cour ; ils dressèrent un acte d'accusation contre l'évêque Ives de Chartres. Ce dernier qui n'avait eu garde de paraître à un tel conciliabule répondit par une protestation publique dans laquelle il s'exprimait ainsi : « Pour avoir dit la vérité, pour avoir obéi au siège apostolique, on m'accuse de félonie envers le roi et de crime de lèse-majesté. Ne vous en déplaît, c'est vous qui à plus juste titre méritez un tel reproche, vous qui au lieu d'appliquer au mal une rigueur salutaire l'avez laissé grandir par une lâche complaisance. Si vous aviez fait votre devoir, le malade serait depuis longtemps guéri. Que le seigneur roi fasse

<sup>1</sup> Raynald de Reims, Richer de Sens, Raoul d'Orléans (*Radulphus Aureliensis*) de Tours.

<sup>2</sup> Ivon. Carnot. *Epist.* XLVI, col. 58.



contre mon humble personne tout ce qu'il voudra ou pourra; qu'il m'emprisonne, me proserive, m'anéantisse, je suis prêt à tout souffrir pour la loi de mon Dieu; jamais je ne consentirai à un crime dont je ne veux point porter la peine <sup>1</sup>. » Pendant que saint Ives écrivait cette noble lettre, le légat apostolique Hugues de Lyon dans un concile tenu à Autun fulminait une sentence solennelle d'excommunication contre Philippe, Bertrade, et tous leurs complices ou adhérents <sup>2</sup>. La cognée avait enfin frappé la racine de l'arbre. L'aveugle passion du roi lutta encore avec des intermittences de soumission hypocrite et de rechutes misérables dont nous raconterons les tristes vicissitudes, mais elle devait faire place à une pénitence exemplaire.

### § XII. Rétablissement de l'évêché d'Arras.

80. Cependant dès le mois de novembre 1093 Urbain II était rentré à Rome, où il se maintenait contre le parti toujours puissant de l'antipape et partageait en père compatissant la détresse des fils qui lui demeuraient fidèles. Geoffroi abbé de Vendôme et Lambert évêque élu d'Arras qui le visitèrent à cette époque nous ont laissé un touchant récit de la situation faite alors au bienheureux pontife. « Dans l'année où je fus par la permission divine appelé à la dignité abbatiale, dit Geoffroi de Vendôme, j'appris que le seigneur pape Urbain de pieuse mémoire vivait réfugié dans la demeure de Jean Frangipani, et qu'il luttait dans la pauvreté et le dénuement contre la faction de l'hérésiarque Wibert. Bien que les revenus de notre monastère ne soient pas considérables, je partis pour Rome afin de partager les souffrances et la persécution du successeur de saint Pierre. Je tenais à honneur de soulager, s'il m'était possible, cette auguste infortune et Dieu m'en fit la grâce. Il serait trop long d'énumérer tous les dangers que je courus dans ce voyage, tous les déguisements qu'il me fallut employer pour échapper à la croisière des schismatiques et arriver jusqu'au saint pape. Enfin comme jadis le disciple qui allait

Pèleri-  
nage de  
Geoffroi  
abbé de  
Vendôme  
à Rome.

<sup>1</sup> Iv. Carnot. *Epist.* xxxv, col. 48.

<sup>2</sup> Labbe, *Concil.* t. X, p. 497-500.

la nuit trouver le Sauveur de crainte des Juifs, ce fut durant une nuit obscure que je fus introduit dans la demeure du patrice Jean. Le seigneur apostolique y était dans une grande détresse, ayant épuisé ses trésors pour subvenir aux nécessités de tous. Je demurai près de lui durant tout le carême (1094), et si l'on me permet de le dire en toute simplicité, j'ai la confiance de ne lui avoir point été inutile. Quinze jours avant Pâques le *capitaneus* Ferrucci, à qui Wibert avait laissé la garde du palais de Latran, fit faire au seigneur pape des ouvertures pour lui livrer moyennant finances le palais et la tour de Latran. Les cardinaux et les évêques réunis autour d'Urbain II offrirent tout l'argent qui leur restait pour payer le capitaine, mais la persécution les avait eux-mêmes réduits à une extrême pauvreté, et la somme exigée dépassait de beaucoup leurs ressources. Je vis alors le seigneur pape plongé dans une affliction profonde, ses yeux se baignèrent de larmes. Pleurant moi-même je m'approchai et lui dis de conclure sans crainte avec Ferrucci. Je donnai tout ce que j'avais d'or et d'argent, je vendis mules et chevaux afin de parfaire la somme, et ainsi nous entrâmes au palais de Latran. Quand le seigneur pape y fut assis sur son trône, j'eus la joie d'être le premier à lui baiser le pied. Depuis Grégoire VII, nul pontife légitime n'avait pu reprendre possession du Latran <sup>1</sup>. »

Décret  
d'Urbain  
II pour le  
rétablisse-  
ment de  
l'évêché  
d'Arras.  
Election  
canonique  
de Lam-  
bert de  
Pontnieu.  
Opposi-  
tions lo-  
cales.

81. Le voyage de Lambert de Pontnieu, archidiaque de Térouanne et évêque élu d'Arras, offrit des particularités non moins intéressantes. Il se rattachait à l'un des incidents les plus épineux de l'administration pontificale du bienheureux Urbain. « En l'an du Dieu-Christ 1092, le III des ides d'août, disent les actes, le seigneur Gérard deuxième du nom, évêque de Cambrai, vint à mourir. Or depuis l'époque de saint Vaast premier évêque d'Arras, cette ville dépossédée de son siège épiscopal avait été réunie au diocèse de Cambrai. Cette situation était d'autant plus pénible pour les fidèles d'Arras que leur ville faisait partie du royaume de France,

<sup>1</sup> Goffrid. Vindocin. *Epist.* VIII; *Patr. lat.* t. CLVII, col. 47. En souvenir de ce service rendu au saint-siège, Urbain, renouvelant un ancien privilège d'Alexandre II, accorda à Geoffroi et à ses successeurs légitimes dans l'abbaye de Vendôme le titre cardinalice de Sainte-Prisca.

tandis que celle de Cambrai relevait de la juridiction des empereurs d'Allemagne. Ils s'adressèrent donc au seigneur apostolique Urbain II, le priant de rétablir l'antique siège épiscopal de saint Vaast. Le pape accueillit favorablement leur requête. Par deux rescrits datés de Castraneto, le 10 décembre 1092, il enjoignit de procéder à l'élection canonique d'un évêque d'Arras, en même temps qu'il ordonnait à Raynald archevêque de Reims de veiller au rétablissement du siège épiscopal et de sacrer le nouvel élu. » Ce fut le point de départ d'une ardente controverse. L'église de Cambrai protesta contre ce démembrement. Les partisans simoniaques du pseudo-empereur Henri IV organisèrent la résistance ; Philippe I aveuglé par sa passion pour Bertrade lui sacrifia l'intérêt de la France et se déclara contraire à la restauration du siège d'Arras. Le comte de Flandre Robert le Frison n'y était pas moins hostile. Malgré les ordres réitérés du pape, l'archevêque Raynald refusa son concours. « Le clergé et le peuple d'Arras, disent les actes, avaient d'un consentement unanime élu l'archidiaque Lambert ; ils l'avaient malgré ses pleurs et sa résistance porté sur le trône épiscopal (10 juillet 1093). Ils en informèrent aussitôt le souverain pontife, qui enjoignit à l'archevêque de Reims d'avoir à sacrer le nouvel élu dans un délai de trente jours. Raynald n'obéit pas davantage. Au dernier moment, sous prétexte que l'acte était trop grave et pouvait avoir des conséquences désastreuses, il renvoya l'élu d'Arras par-devant le pape <sup>1</sup>. »

82. « Ainsi éconduit, reprennent les actes, Lambert quitta Reims le 24 décembre 1093, accompagné du *præcentor* Odo, de l'écolâtre Achard et prévôt de Drogo d'Aubigny. Ils célébrèrent le lendemain la solennité de Noël au monastère canonial de Tous-les-Saints, à Châlons, où l'abbé Odo leur donna généreusement l'hospitalité. Le lendemain fête du premier martyr saint Etienne, Odo les fit conduire

Départ de  
Lambert  
pour  
Rome.

<sup>1</sup> *Gesta de primatu sedis Atrebatensis* ; *Patr. lat.* t. CLXII, col. 627-636. Nous n'avons pas compté moins de trente-quatre pièces diplomatiques échangées sous le pontificat d'Urbain II relativement à cette affaire. Le pape Pascal II dut encore pour la terminer complètement y ajouter trois rescrits apostoliques.

à Troyes par l'un de ses chanoines, nommé Névélo. Ce ne fut pas sans crainte ni péril qu'ils durent s'arrêter à Troyes, où l'influence du roi Philippe I et du comte Robert de Flandre était prépondérante <sup>1</sup>. Cependant avec la protection de Dieu ils parvinrent en paix jusqu'à l'abbaye de Molesmes, sur le territoire du duc Eudes de Bourgogne. Là ils étaient en sûreté. Lambert y séjourna quelque temps pour attendre le chevalier Gauthier de Douai, qui lui avait promis de l'escorter à Rome. L'arrivée du chevalier et de ses hommes d'armes combla de joie les pèlerins et leur permit d'affronter sans trop d'appréhensions les dangers qui restaient à courir jusqu'au terme du voyage. On atteignit ainsi Dijon, ville forte appartenant au duc de Bourgogne, où Lambert reçut une noble hospitalité et demeura deux jours pour faire reposer les cavaliers et les chevaux. Dans l'intervalle arriva le seigneur archevêque et primat Hugues de Lyon, légat du saint siège, ce héros de la foi et de la discipline ecclésiastique, lumière ardente et brillante dans la maison de Dieu. Il prit sous sa protection l'élu d'Arras, le conduisit d'abord avec toute sa suite au célèbre monastère de Cluny où il le présenta au vénérable abbé Hugues, puis il accompagna les pèlerins jusqu'à Lyon, leur fournit une hospitalité aussi large que généreuse et les retint six jours dans son palais, durant une inondation qui rendait les chemins impraticables. Fortifiés par la bénédiction de ce grand pontife, l'élu d'Arras et ses compagnons se remirent en route. Après toutes les difficultés d'un tel voyage par un hiver des plus rigoureux, ils arrivèrent au portique du bienheureux Pierre prince des apôtres en la VI<sup>e</sup> férie avant le dimanche *Esto mihi in Deum protectorem* (vendredi avant la cinquagésime, 17 février 1094). De peur que la faction des Wibertistes ne se portât à quelque violence contre sa personne, le lendemain samedi de très-grand matin l'évêque élu pénétra seul dans Rome et se rendit à l'église de Sainte-Marie-la-Neuve, où le seigneur pape Urbain demeurait. L'élu se prosterna aux pieds du seigneur apostolique et le supplia en versant un torrent de larmes de ne point donner suite

<sup>1</sup> L'évêque de Troyes, Philippe de Pont-sur-Seine, était, nous l'avons vu, l'un des prélats qui avaient prêté leur concours au mariage du roi de France avec Bertrade.



à son élection. « Je n'ai, disait-il, aucune des qualités qu'il faudrait pour porter un tel fardeau, pour lutter contre la persécution de l'empereur excommunié Henri, sous la domination duquel se trouve la cité de Cambrai; contre l'hostilité des cleres et des laïques de cette ville tous riches, puissants et infatués de la sagesse du siècle; enfin pour relever de ses ruines l'église d'Arras dévastée par tant de spoliations. » Le très-bienheureux pape après lui avoir donné la bénédiction apostolique le releva, l'admit au saint baiser de paix et écartant toutes ses objections : « Frère, lui dit-il, les souffrances de ce temps ne sont rien en comparaison de la gloire future qui sera manifestée en nous. » Il ajouta d'autres paroles d'encouragement dont je n'ai point conservé dans ma mémoire le texte exact. Enfin il dit à l'élu : « Frère, avez-vous pu trouver un logement à Rome ? Où sont vos compagnons de pèlerinage ? » — « Je n'ai point encore de logement, répondit l'élu ; j'ai laissé mes compagnons au portique de l'église du bienheureux Pierre. » S'adressant alors au seigneur Daïmbert archevêque de Pise : « Occupez-vous avec Pierre de Léon, lui dit le pape, de procurer l'hospitalité à notre frère Lambert élu d'Arras. Prenez des mesures pour introduire en sécurité ses compagnons de voyage qui sont demeurés au portique de Saint-Pierre. Et il fut fait ainsi <sup>1</sup>. »

83. « Dans une seconde audience, continuent les actes, Lambert et ses compagnons furent introduits auprès du seigneur pape. L'élu prosterné comme la première fois aux pieds du pontife renouvela instamment la prière d'être relevé de son élection, mais sa requête fut encore repoussée. Les chanoines d'Arras et tous leurs compagnons suppliaient le seigneur pape d'avoir pitié de leur église et de ne pas différer plus longtemps le sacre de leur élu. Dans un consistoire où les cardinaux et les évêques romains furent réunis, mais auquel l'élu n'assista point, Urbain II fit donner lecture de tous les documents relatifs à la restauration du siège d'Arras et à l'élection récente. Les cardinaux qui avaient pu apprécier le mérite de Lambert et qui craignaient peut-être pour lui les périls auxquels il allait être

Sacre de  
Lambert,  
évêque  
d'Arras,  
par  
Urbain II.

<sup>1</sup> *Gesta*, loc. cit. col. 637.

exposé, demandèrent qu'on le nommât au siège suburbicain d'Ostie alors vacant. Mais avec sa prudence ordinaire le seigneur pape, ne voulant point déraciner la plantation nouvelle de l'église d'Arras, rejeta la proposition des Romains. Quelques jours après dans une audience particulière il s'entretint avec l'élu. Au nom de Dieu, par l'autorité du bienheureux Pierre, en vertu de la sainte obéissance et pour la rémission de ses péchés, il lui enjoignit d'accepter le fardeau qui lui était imposé. Lambert se soumit enfin à l'ordre de la Providence et aux décrets du saint-siège. Il fut sacré par les mains de l'apostolique Urbain II dans l'église Sainte-Marie-la-Neuve l'an du Dieu-Christ 1094, le xiv des calendes d'avril (19 mars), qui était le dimanche *Lætare Jerusalem* (1<sup>er</sup> dimanche de carême), en présence des vénérables évêques Jean de Tusculum, Humbald de Sabine, Jean de Porto, Bruno de Segni, du seigneur archevêque de Pise Daïmbert, des cardinaux-prêtres et d'une multitude immense de Romains <sup>1</sup>. »

Retour de Lambert et son installation solennelle à Arras.

84. « L'évêque d'Arras, reprennent les actes, fut ainsi canoniquement institué et sacré. Il fit aussitôt partir le prévôt d'Aubigny Drogo avec quelques-uns de ses compagnons, puis le *præcentor* Odo et l'écolâtre Achard, le premier pour porter la nouvelle aux Atrébates, les autres pour disposer d'avance son passage aux divers points de son itinéraire. De sa personne, Lambert et Gauthier de Douai s'associèrent pour une partie du voyage avec l'archevêque Radulfus de Tours, venu alors en pèlerinage au tombeau des apôtres. Ils sortirent de Rome en la VI<sup>e</sup> férie du dimanche *Quasi modo geniti* (vendredi 21 avril 1094) et s'embarquèrent à Ostie. Une tempête qui survint mit quelque temps leur vie en danger, cependant ils purent aborder heureusement au port de Pise. Le *præcentor* Odo y était déjà arrivé. Lambert le fit partir en avant avec Gauthier de Douai pour l'attendre aux défilés de Cluse, et reprenant la mer en compagnie de l'archevêque de Tours et de l'archevêque d'Aix, Pierre-Geoffroi, qu'ils avaient rencontré à Pise, ils vinrent jeter l'ancre à

<sup>1</sup> *Ibid.* col. 638. Le texte des *Gesta* donne l'année 1093 comme celle du sacre de Lambert, parce qu'alors en France les années commençaient à Pâque. En Allemagne et en Italie elles dataient de la fête de Noël.

Gènes. L'archevêque d'Aix prit congé d'eux; Lambert d'Arras et Radulfus de Tours continuant leur voyage de conserve, traversèrent la Lombardie et arrivèrent à Cluse. Ils y trouvèrent le *præcentor* Odo et Gauthier de Douai avec son escorte. Ensemble ils franchirent les Alpes et parvinrent sans encombre à Lyon, où l'archevêque de Tours les quitta. Ce fut ainsi que, par la miséricorde de Dieu, le seigneur Lambert put arriver dans la cité épiscopale d'Arras. Il y fit son entrée solennelle le dimanche de la Pentecôte (28 mai 1094) avant l'heure de Tierce, au milieu des acclamations du clergé et du peuple. Intronisé sur son siège par l'autorité du bienheureux Pierre et en vertu des décrets de la sainte église romaine, il renouait la chaîne des évêques d'Arras interrompue depuis l'époque de saint Vaast <sup>1</sup>. »

### § XIII. Saint Anselme archevêque de Cantorbéry.

85. Depuis la mort du bienheureux Lanfranc archevêque de Cantorbéry (1089) <sup>2</sup>, le roi d'Angleterre, Guillaume le Roux, se maintenait en possession de la métropole vacante et en touchait soigneusement les revenus. « Ce roi, dit Guillaume de Malmesbury, craignait Dieu fort peu, et les hommes pas du tout <sup>3</sup>. » Le sang de Rollon semblait être passé dans ses veines sans avoir rien perdu de sa barbarie. « Il se croyait tout permis grâce à son titre de roi, dit encore l'annaliste. Tantôt large et généreux jusqu'à la prodigalité, tantôt parcimonieux jusqu'à l'avarice sordide; magnanime à la façon des héros, ou cruel comme les plus odieux tyrans; il alliait tous les extrêmes. En public son visage se gonflait d'orgueil, ses yeux étincelaient de colère et de menaces, sa voix prenait des accents féroces; dans l'intimité son commerce était des plus agréables; il se prêtait à tous les jeux, plaisantait avec ses familiers et trouvait moyen de parer toutes les attaques par un bon mot <sup>4</sup>. » Si dissimulés ou habiles que puissent

Caractère  
de  
Guillaume  
le Roux.

<sup>1</sup> *Gesta Atrebat.*, col. 638.

<sup>2</sup> Cf. n° 8 du présent chapitre.

<sup>3</sup> Willelm. Malmesbur. *Gest. reg. Angl.*, lib. IV; *Patr. lat.*, t. CLXXIX col. 1276.

<sup>4</sup> *Ibid.*, col. 1277.

être les rois, il se trouve toujours des courtisans assez déliés pour deviner l'homme sous le masque et démêler le caractère réel du maître à travers les voiles de convention et les attitudes les plus étudiées. Un clerc normand du nom de Rannulf, venu à la cour d'Angleterre pour y chercher fortune, surprit le secret de Guillaume le Roux, devint son favori, reçut en récompense l'évêché de Durham et fut premier ministre. « Ce parvenu, dit Guillaume de Malmesbury, sorti des rangs les plus infimes de la société sans autre mérite que l'astuce et la flatterie, domina le roi dont il surexcitait toutes les mauvaises passions. Quand un édit fiscal imposait une taxe nouvelle, Rannulf de son autorité propre la doublait. Quand une église épiscopale devenait vacante, Rannulf la mettait à l'encan, et si après un premier marché il se présentait une surenchère on recommençait la vente. Dans l'intervalle, tous les revenus des églises et des abbayes vacantes étaient la proie du fisc <sup>1</sup>. » Afin d'échapper aux observations du pape Urbain II et à ses censures, Guillaume le Roux et son favori prirent parti pour l'intrus Wibert et rejetèrent l'obédience du pontife légitime. Mais sous prétexte que la question entre les deux concurrents au souverain pontificat n'était pas encore tranchée dans le reste de l'Europe, ils gardaient pour le trésor royal les sommes annuelles produites par le denier de Saint-Pierre. La manœuvre était aussi adroite que lucrative.

Voyage de  
saint  
Anselme  
en Angle-  
terre.

86. Telle était la situation de la Grande-Bretagne en 1092, lorsque le comte Hugues de Chester, l'un des barons normands de la conquête, voulant établir un monastère bénédictin dans ses domaines s'adressa au célèbre abbé du Bec Anselme, le priant de venir procéder à cette fondation. Déjà l'abbaye du Bec comptait de nombreuses affiliations en Angleterre. Le nom d'Anselme, le plus illustre disciple de Lanfranc, y était en tel honneur que le clergé et le peuple fidèle faisaient publiquement des vœux pour voir un jour le grand docteur succéder à son maître sur le siège de Cantorbéry. Ce fut précisément ce motif qui détermina l'humble abbé à refuser une première fois l'offre du comte de Chester. Celui-ci étant alors tombé

<sup>1</sup> Willelm. Malmesbur., col. 1278.



malade renouvela sa prière, mais Anselme refusa encore. Une troisième fois le comte revint à la charge et lui fit dire : « Ne craignez pas qu'on vous offre l'archevêché de Cantorbéry; le roi ne le cédera à personne. Venez m'aider à sauver mon âme, sinon vous en répondrez devant Dieu. » Les religieux du Bec joignirent leurs instances à celles de Hugues. Leurs maisons d'Angleterre étaient, comme toutes les autres abbayes, pressurées d'impôts par le ministre Rannulf et opprimées par la tyrannie du roi. Ils espéraient que l'intervention du saint abbé mettrait un terme à des vexations intolérables. Anselme se décida à partir. « Il se rendit à Boulogne où il demeura quelques jours, dit son biographe, à la requête de la pieuse comtesse Ida, mère de Godefroi de Bouillon. S'embarquant ensuite avec deux de ses religieux Eastache et Baudoin, il aborda heureusement à Douvres. La veille de la nativité de la sainte Vierge (7 septembre 1092), comme il passait par Cantorbéry, voyant que tout ce qu'il y avait de moines et de prêtres le désignaient pour leur futur archevêque, il s'éloigna en hâte et continua sa route pour le comté de Chester. Dans l'intervalle Hugues avait recouvré la santé. Après avoir réglé avec lui toutes les mesures relatives à la fondation du nouveau monastère, Anselme entreprit la visite des autres maisons de son ordre. « Cinq mois s'écoulèrent, ajoute le biographe : l'homme de Dieu n'entendait plus parler du siège de Cantorbéry; ses alarmes se dissipèrent et il se rendit à l'audience du roi pour obtenir la remise des impôts exorbitants dont ses religieux étaient accablés <sup>1</sup>. » Son apparition à la cour d'Angleterre fut un événement. « Sans recourir comme tant d'autres, dit Guillaume de Malmesbury, à d'obséquieuses sollicitations, il se présenta d'un air à la fois modeste et ferme; son visage respirait une telle sainteté que le roi se leva aussitôt, l'embrassa tendrement, et le prenant par la main l'introduisit dans un appartement séparé où ils s'entretenirent sans témoins. L'abbé parlant alors avec une vigueur vraiment apostolique représenta au monarque tous les désordres, les abus, les injustices dont la rumeur publique accusait son administration. En terminant, il fit allusion,

<sup>1</sup> Eadmer. *Historia Novorum*, lib. I; *Patr. lat.*, t. CLIX, col. 363.

mais sans amertume ni insistance, aux vexations dont les établissements religieux de son ordre étaient l'objet. Guillaume le Roux par respect pour un homme que son père et sa mère avaient toujours vénéré n'osa point laisser éclater sa colère. « Je vous promets, répondit-il, pleine et entière satisfaction en ce qui concerne les intérêts de vos abbayes. Vos désirs à cet égard seront pour moi des ordres. » Puis recourant à la plaisanterie, son arme familière : « Quant à ce qui est de la rumeur publique, ajouta-t-il avec un éclat de rire, ni vous ni moi ne saurions empêcher les langues de bavarder. Ne croyez pas un mot de ce qu'elles disent <sup>1</sup>. » Anselme prit alors congé du roi et lui demanda la permission de retourner en Normandie. Mais Guillaume ne voulut point la lui accorder. « Vous ne quitterez l'Angleterre, répondit-il gracieusement, qu'après que nous aurons ensemble réglé toutes les affaires de vos religieux en ce pays <sup>2</sup>. »

Prières  
publiques  
pour obtenir  
la nomination  
d'un archevêque  
de Cantorbéry.

87. « La solennité de Noël étant venue, reprend le biographe, tous les grands du royaume se réunirent, suivant la coutume, auprès du roi qui tenait sa cour à Glocester. Les seigneurs gémissaient de voir si longtemps privée de pasteur et cruellement opprimée l'église primatiale de Cantorbéry, leur commune mère. Après s'être concertés à ce sujet, ils prirent une résolution que la postérité aura peine à croire, tant elle est singulière. Tous ensemble ils supplièrent le seigneur roi de permettre que dans toutes les églises d'Angleterre on fit des prières publiques afin, que Dieu dans sa miséricorde le fit changer de sentiment et lui inspirât la pieuse pensée de donner au siège de Cantorbéry un pasteur capable de relever de ses ruines la sainte église d'Angleterre. A cette requête, Guillaume ne put réprimer un premier mouvement de colère. Mais il se contint bientôt et répondit en riant : « Faites toutes les prières que vous voudrez, je ne ferai moi-même que ce qui me plaira. Nulle prière ne changera ma volonté. » Les évêques vinrent alors trouver Anselme et lui demandèrent de désigner les prières qui lui sembleraient le plus convenables et l'ordre

<sup>1</sup> Willelm. Malmesbur. *De gestis pontific. Anglor.*, lib. I; *Patr. lat.*, t. CLXXIX, col. 1482.

<sup>2</sup> S. Anselm. Cantuar. *Epist.* LI, lib. II; *Patr. lat.*, CLVIII, col. 1206.

dans lequel elles devraient être récitées. L'humble abbé s'excusa longtemps. Il trouvait que les évêques étaient seuls juges en pareille matière, mais on insista tellement qu'il finit par céder; les prières publiques eurent donc lieu suivant le formulaire et dans l'ordre désignés par lui. Quelques jours après, comme le roi s'entretenait familièrement avec un des premiers de sa cour, la conversation tomba sur Anselme. « En vérité, dit le noble anglais, je ne connais pas d'homme d'une sainteté égale à celle de l'abbé du Bec. Il n'aime que Dieu; rien de ce qui est terrestre n'excite chez lui le moindre désir. — Comment rien? s'écria ironiquement Guillaume. Pas même l'archevêché de Cantorbéry? — Non, répartit le seigneur: l'archevêché de Cantorbéry moins encore que tout le reste. C'est ma conviction et celle de beaucoup d'autres. — Ah! dit Guillaume, il accourrait sur les mains et les pieds pour venir m'embrasser, s'il avait le plus léger espoir de l'obtenir. Mais par le Saint-Voult-de-Lucques<sup>1</sup>! (c'était sa manière de jurer), ni lui ni d'autre ne sera archevêque excepté moi! »

88. « A peine Guillaume avait-il prononcé ces paroles, qu'il se trouva mal; on le porta au lit et quelques jours après il fut à toute extrémité. Tous les princes du royaume, évêques, abbés et nobles seigneurs réunis, n'attendaient plus que sa fin prochaine. On lui suggéra qu'il fallait songer au salut de son âme, ouvrir les prisons, délivrer les captifs, remettre les dettes exigées par un fisc impitoyable, rendre aux églises avec les biens spoliés la liberté de se choisir des pasteurs, et pourvoir surtout à la restauration de la primatiale de Cantorbéry, dont l'oppression, disaient-ils, était une calamité pour toute la chrétienté d'Angleterre. Cependant Anselme, ignorant ce qui se passait, se trouvait dans une villa voisine de Gloucester. On lui manda de venir en toute hâte pour assister le roi à ses derniers moments. Il accourut. A son arrivée on lui apprit ce qui avait été fait, il l'approuva et ajouta sur le champ: « Maintenant il

Maladie  
de Guil-  
laume le  
Roux.

<sup>1</sup> *Per sanctum vultum de Luca.* Le crucifix miraculeux de Lucques avait été apporté en Étrurie par des pèlerins de Terre Sainte vers l'an 702. On croyait qu'il avait été sculpté par le disciple du Sauveur, Nicodème.

faut songer à la parole de l'Écriture : *Incipite Domino in confessione* <sup>1</sup>, » voulant dire qu'avant tout le roi devait faire une confession générale de ses fautes et se préparer ainsi à paraître devant le Seigneur. Cette parole fut aussitôt redite au roi. Plein de componction, Guillaume fit sa confession à l'homme de Dieu, donna satisfaction pour le passé et promit s'il revenait à la santé de réformer sa vie. En présence des évêques, il renouvela ce serment et les envoya le prononcer pour lui devant Dieu sur l'autel. Un édit scellé du sceau royal fut expédié à toutes les provinces d'Angleterre, portant délivrance des captifs, remise des dettes fiscales, oubli des offenses, respect du droit de tous, bonnes et sages lois pour le peuple, répression des exacteurs. La joie était grande pour une telle conversion; Dieu était béni et on l'invoquait ardemment pour le salut d'un si grand prince. Quelques hommes de bien osèrent alors parler au royal malade du siège de Cantorbéry et de la nécessité de donner un pasteur à cette illustre église. Guillaume les écouta volontiers; il leur avoua même que cette pensée le préoccupait. « Quel est, demanda-t-il, l'homme qui vous semble le plus digne d'un tel honneur? » Tous répondirent qu'il appartenait au roi seul de le désigner. Guillaume se recueillit quelques instants, puis il articula un nom que toutes les voix répétèrent dans une acclamation unanime. « L'abbé Anselme est le plus digne, » avait dit le roi. Averti aussitôt, l'humble abbé frissonna de terreur; son visage pâlit. Les évêques l'entouraient, le pressant de les suivre près du lit du mourant pour que Guillaume lui remît avec le bâton pastoral l'investiture de l'archevêché. Anselme refusa. « Que faites-vous? lui dirent les évêques. Vous voyez en quel état se trouve l'église d'Angleterre. Voulez-vous par votre refus consommer sa ruine? — Sans doute vos tribulations sont grandes, répondit Anselme, mais je ne suis pas l'homme qu'il faut pour y remédier. Considérez mon âge; j'ai soixante ans. Attellerez-vous une vieille et débile brebis avec un

<sup>1</sup> Eadmer, *Hist. Novor.* col. 506.

<sup>2</sup> Ce sont les paroles de l'invitatoire de Matines telles qu'on les lisait alors selon l'ancienne version italique, et que la Vulgate traduit ainsi : *Præoccupemus faciem ejus (Domini) in confessione* (Psalm. xcix, 2.)



taureau indompté?—Non, non, reprirent les évêques. Acceptez d'être notre primat ; nous serons tous dans votre main, nous suivrons vos conseils, nous obéirons à tous vos ordres. — Mais, reprit Anselme, je suis abbé d'un monastère situé dans un autre royaume ; je relève au spirituel de la juridiction de l'archevêque de Rouen et au temporel de la souveraineté du duc de Normandie. Je ne puis sans leur autorisation quitter le diocèse de l'un ni les états de l'autre. De plus, les moines du Bec ont droit sur moi ; il ne m'est pas permis sans leur consentement de les abandonner. Enfin je reconnais l'obédience du seigneur pape Urbain II, pontife légitime de la sainte église romaine. Je suis prêt à mourir plutôt que de m'y soustraire ou de rien entreprendre sans son aveu. — Tout cela n'est rien, s'écrièrent les évêques. Il n'y aura d'opposition nulle part. — Et sans écouter ses protestations ils l'entraînèrent vers le roi <sup>1</sup>. »

89. « En le présentant à l'auguste malade, les évêques racontèrent sa résistance. Guillaume en fut ému au point que ses yeux se remplirent de larmes. « Que faites-vous, Anselme ? lui dit-il. Pourquoi m'exposer à la damnation éternelle ? Rappelez-vous, je vous prie, l'amitié fidèle que mon père et ma mère eurent pour vous, l'attachement dont vous leur avez donné vous-même tant de preuves. Je vous en conjure, ne laissez pas leur fils se perdre corps et âme. Car je suis certain d'être perdu pour l'éternité, si je meurs en retenant sous mon domaine l'archevêché de Cantorbéry. Ayez pitié de moi, vénérable père ; acceptez un pontificat qui sans vous me vaudra l'enfer. — A ces mots, tous les assistants fondirent en pleurs, et comme Anselme refusait toujours, ils l'interpellèrent avec indignation : « Vous allez tuer le roi, dirent-ils, et perdre à jamais l'Angleterre. Sachez que tous les crimes, tous les forfaits, tous les malheurs qui ne manqueront pas d'éclater seront votre œuvre. Vous en porterez la responsabilité devant Dieu si vous refusez de prendre avec la charge pastorale la seule voie de salut qui nous reste. » Profondément troublé, Anselme se tourna vers Eustache et Baudoin, les deux moines du Bec qui l'avaient accompagné. « Ah ! mes frères, leur dit-il, pour-

Investi-  
ture d'An-  
selme par  
le roi.

<sup>1</sup> Eadmer. *Histor. Novor.* col. 565.

quoi ne prenez-vous pas ma défense ? » Il parla ainsi, ajoute Eadmer, et Dieu sait que je ne mens pas. Il m'a souvent répété depuis, qu'en ce moment il éprouva des angoisses telles que si le choix lui eût été donné il aurait préféré mourir sur l'heure plutôt que de se voir promu à la dignité archiépiscopale. Baudoin l'un des religieux lui répondit : « Si telle est la volonté de Dieu, qui sommes-nous pour y mettre obstacle ? — Hélas ! s'écria Anselme, voilà donc que le bâton sur lequel je m'appuyais se casse aussi dans ma main ! » Et il versa un torrent de larmes ; le sang afflua aux tempes et sortit par les narines en abondance. Il ne parlait plus, mais le roi comprenant qu'il refusait toujours : « Jetez-vous à ses pieds, dit-il aux évêques, et tâchez de le fléchir. » Mais Anselme s'agenouilla lui-même, suppliant qu'on lui fit grâce. Enfin les assistants perdirent patience. « Une crosse ! une crosse ! » s'écrièrent-ils. On en apporta une près du roi ; Anselme fut alors saisi de force et approché du malade qui lui tendait le bâton pastoral. Mais l'abbé refusait de le prendre et comme il tenait sa main droite fermée, les évêques voulurent la lui ouvrir de force. Ils parvinrent à lui redresser un doigt pendant un moment, et entre le pouce et l'index ils appliquèrent la crosse contre sa main en les tenant l'une et l'autre violemment serrées. L'investiture était faite. Malgré ses protestations et quoiqu'il répâtât sans cesse cette parole : « Tout ceci est nul ! » Anselme fut porté à l'église voisine. La multitude criait *Vivat!* les clercs chantaient le *Te Deum*, et l'on fit asseoir de force l'archevêque élu sur le trône des pontifes. Après que toutes les cérémonies d'usage furent accomplies, Anselme fut ramené près de l'auguste malade. « De la part de Dieu je vous annonce, seigneur roi, lui dit-il, que vous ne mourrez point de cette maladie. Je crois donc devoir vous prévenir que vous aurez parfaitement le droit d'annuler tout ce qui vient d'être fait, parce que je n'y ai point consenti et n'y consens pas encore. » Tout ceci se passait, ajoute l'hagiographe, l'an de l'incarnation du Seigneur 1093, la veille des nones de mars (6 mars), le 1<sup>er</sup> dimanche de carême <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Eadmer, *loc. cit.* col. 68.

90. « Par ordre du roi des messages furent expédiés au duc Robert de Normandie, à l'archevêque de Rouen et aux religieux du Bec, pour leur notifier l'élection d'Anselme au siège de Cantorbéry et demander leur consentement respectif. Ce fut dans la province normande un deuil universel. Tous refusèrent d'abord leur consentement, mais le roi anglais insista tellement qu'il fallut céder. Les moines du Bec arrosèrent de leurs larmes la lettre d'adieu qu'ils adressaient à leur illustre abbé et très-doux père. « Dans le chapitre tenu sur ce douloureux sujet, lui mandaient-ils, le débat fut long. Après qu'on eût pris connaissance des lettres de consentement délivrées par le duc de Normandie notre seigneur et par le métropolitain de Rouen notre archevêque, chacun de nous fut interrogé nominativement par le prieur et requis de faire connaître son sentiment. Une partie de nos frères, malgré la douleur profonde qu'une telle séparation leur causait, crut devoir par crainte de Dieu et pour vous donner par ce sacrifice une nouvelle preuve de leur tendre attachement, consentir à ce que l'honneur et l'utilité de l'Église demandent. Les autres dans un zèle qu'ils croyaient mieux inspiré refusèrent absolument et déclarèrent que jamais ni grands ni petits, ni promesses ni menaces, ne les feraient céder sur ce point. Laquelle des deux parties a été la plus forte en nombre et en raison ? Dom Lanfranc (*domnus Lanfrancus*) le neveu du défunt archevêque, qui a tout vu et tout entendu, vous le dira en détail. On nous presse de remettre notre lettre au porteur, et nous avons à peine le temps de la dicter. Que le Dieu tout puissant dispose de votre vie selon sa sainte volonté ; qu'il vous la conserve longtemps pour l'utilité et la joie de ses fidèles, *Amen* <sup>1</sup>. » L'archevêque de Rouen Guillaume Bonne-Ame, écrivait de son côté à l'élu de Cantorbéry cette touchante lettre : « Frère Guillaume archevêque à son seigneur et ami Anselme, la bénédiction de Dieu et la nôtre. J'ai longtemps délibéré sur la requête du roi ; j'en ai conféré avec vos amis et les miens. Tous nous eussions voulu conserver à jamais votre chère présence, et trouver un moyen de le faire sans offenser Dieu. Mais puisque la chose est impossible, nous sacrifions à la volonté divine

Lettres  
des reli-  
gieux du  
Bec et de  
l'arche-  
vêque de  
Rouen à  
saint  
Anselme.

<sup>1</sup> S. Anselm. Cantuar. *Epist.* IV, lib. III, *Patr. Lat.* t. CLIX, col.

la nôtre propre. En conséquence, de la part de Dieu et du bienheureux Pierre, au nom de tous vos amis et des miens qui vous chérissent selon Dieu, je vous ordonne d'accepter la charge pastorale de l'église de Cantorbéry, de recevoir selon les rites canoniques la consécration épiscopale et de vous dévouer au salut du troupeau qui vous est divinement confié. Adieu, adieu, mes entrailles ! *Valete, viscera mea* <sup>1</sup>. »

Guérison  
de  
Guillaume  
le Roux.

91. « Quand ces lettres parvinrent en Angleterre, reprend l'hagiographe, le roi avait recouvré la santé. Son premier soin fut de révoquer tous les engagements pris et d'annuler tous les décrets rendus pendant sa maladie. Ceux des captifs qui n'avaient point encore été relâchés furent soumis à de nouvelles rigueurs; des ordres furent donnés pour ressaisir les autres et les incarcérer de nouveau; les créances dont la rémission avait été promulguée furent exigées par le fisc, une oppression telle que jamais le pays n'en avait soufferte pesa sur les malheureuses populations. La tyrannie dont on avait souffert avant la maladie du roi parut douce en comparaison de celle qui sévit après sa convalescence. L'évêque de Rochester Gondulf, ancien religieux du Bee et disciple de Lanfranc, ayant un jour hasardé quelques remontrances et exhorté Guillaume le Roux à respecter davantage la loi de Dieu : « Évêque, s'écria le roi, j'en jure par le Saint-Voult-de-Lueques, jamais Dieu n'aura de moi aucun bien pour le mal qu'il m'a fait ! » Après un pareil revirement, on pouvait s'attendre que l'élection au siège de Cantorbéry ne serait pas maintenue. « Dans un entretien secret qu'il eut avec Guillaume à Rochester, Anselme lui parla ainsi : « J'hésite encore, seigneur roi, pour savoir si je dois ou non accepter le pontificat. Mais en aucun cas je ne pourrais m'y résoudre si vous ne commenciez par restituer à l'église de Cantorbéry, sans difficulté ni procès, toutes les terres qu'elle possédait au temps de l'archevêque Lanfranc de bienheureuse mémoire, et même celles dont elle a pu être avant lui injustement spoliée. En tout ce qui regarde Dieu et la religion, j'exigerai que vous teniez compte de mes conseils. Au temporel je vous traiterai

<sup>1</sup> Eadmer. *loc. cit.* col. 369.



comme mon seigneur et défenseur, mais au spirituel vous me traiterez comme le père de votre âme. Le pape légitime Urbain II dont vous n'avez pas reconnu jusqu'ici l'obédience est pour moi le seul véritable apostolique. Vous lui rendrez et ferez rendre l'hommage et le respect qui lui sont dus. Je stipule exactement ces conditions, afin de prévenir tout malentendu et tout conflit ultérieur. Selon que vous les accepterez ou que vous les repousserez, je prendrai un parti définitif. » Surpris de la netteté de ce langage, le roi n'osa point se décider seul. Il fit appeler Guillaume évêque de Durham et Robert de Beaumont comte de Meulan <sup>1</sup>. — L'un et l'autre étaient ses favoris. Le premier avait les idées d'un homme de cour plutôt que celles d'un homme d'église. Le second, puissant en France, en Normandie et en Angleterre, s'attacha surtout aux rois normands et fut sous plusieurs règnes un conseiller habile et écouté. C'était, dit un chroniqueur, le plus sage des hommes en affaires séculières qui fût de Londres à Jérusalem <sup>2</sup>. — « En leur présence, continue l'hagiographe, Guillaume fit répéter à Anselme ses conditions. Puis, après avoir pris leur avis, il donna la réponse suivante : « Je restituerai toutes les terres dont l'église de Cantorbéry était saisie sous Lanfranc, mais je ne puis m'engager pour celles que cet archevêque ne détenait point. Toutefois à cet égard et pour tout le reste je m'en rapporterai à vous, comme je le dois <sup>3</sup>. — L'entretien finit là <sup>4</sup>. »

92. « Le roi se rendit à Windsor, *in villam suam quæ Windlesora vocatur*. Là il fit venir Anselme, et tant par lui que par des intermédiaires, le circonvinrent pour obtenir son acquiescement à l'élection primatiale, mais à la condition d'abandonner définitivement, par amour pour le roi, les terres que celui-ci avait détachées depuis la mort de Lanfranc du domaine ecclésiastique de Cantorbéry, et données à

Instances  
des  
évêques et  
des  
seigneurs.  
Sacré de  
saint  
Anselme.

<sup>1</sup> Ibid. col. 371.

<sup>2</sup> M. de Rémusat. *Saint Anselme de Cantorbéry*, p. 143. Cf. Huntingdon. *De contemptu mundi*; Anglia Sacra, t. II. p. 607.

<sup>3</sup> *Verumtamen de his aliis credam tibi, sicut debeo*. M. de Rémusat qui se sert ici de la troisième personne ne nous semble point avoir rendu la force de ce passage en disant : « Mais que, sur ce point ainsi que tout autre, il agirait comme il le devrait. »

<sup>4</sup> Eadmer, *loc. cit.* col. 371.

titre héréditaire à quelques serviteurs fidèles. » Cette prétention de Guillaume le Roux fut le point de départ d'une série de luttes entre les rois d'Angleterre et les primats de Cantorbéry, qui se prolongea durant des siècles. « Anselme s'indigna à la pensée de ratifier d'avance la spoliation d'une église dont il n'avait pas même encore accepté la charge, et il refusa péremptoirement. Sa joie fut grande alors, parce qu'il espérait que les négociations allaient être définitivement rompues, et que d'autre part il recevait la nouvelle que les religieux du Bec venaient d'élire à sa place un nouvel abbé en la personne de Guillaume de Montfort, d'une famille alliée aux puissants seigneurs de Beaumont et qui possédait le vieux château de Montfort-sur-Risle <sup>1</sup>. « L'homme de Dieu se félicitait, poursuit l'hagiographe, d'être à la fois déchargé de ses fonctions abbatiales et repoussé du siège de Cantorbéry. Le roi, en effet, maintenait résolument ses exigences et ne semblait pas devoir céder. Mais la clameur universelle qui s'éleva contre lui, l'accusant de ruiner toutes les églises, le força à changer d'attitude. Dans une assemblée de la noblesse qu'il tint à Winchester, il manda saint Anselme et lui fit de si belles promesses touchant les biens ecclésiastiques et le service de Dieu, qu'il le détermina enfin à accepter le siège primateal d'Angleterre. Suivant donc l'exemple de son prédécesseur, Anselme se déclara, quant à l'usufruit des biens féodaux, *homme* du roi, c'est-à-dire qu'il rendit *hommage* pour le domaine temporel ; en même temps Guillaume donnait ordre de le mettre en possession de tous les biens de l'archevêché, tels que Lanfranc les avait possédés. Le sacre d'Anselme se fit alors, le 4 décembre 1093, au milieu de l'enthousiasme universel, dans la cathédrale de Cantorbéry par le métropolitain d'York Thomas, en présence de tous les évêques de la Grande-Bretagne, sauf ceux de Worcester et d'Exeter qui retenus par la maladie s'étaient fait représenter par une délégation officielle. Mais Guillaume le Roux, « ce perfide

<sup>1</sup> De cette famille devait sortir un jour Simon de Montfort, le héros de la croisade contre les Albigeois. Bertrade femme de Foulques d'Anjou et épouse adultère de Philippe I était de cette maison, très-puissante alors en Normandie. Cette circonstance explique sans la justifier la faiblesse de l'archevêque de Rouen qui assista au mariage sacrilège.

roi d'Albion, » ainsi que le nomme Ordéric Vital<sup>1</sup>, n'avait nullement renoncé à ses revendications. Le jour même où Anselme fit son entrée solennelle à Cantorbéry, Rannulf en qualité de grand exécuteur des mandats royaux intenta contre lui une action, et se présentant en pleine rue au milieu du cortège, cita l'archevêque à comparaître devant le roi pour y répondre au sujet des domaines revendiqués sur la couronne. Des violences atroces eurent lieu à cette occasion contre plusieurs clercs. « L'indignation fut générale, dit l'hagiographe. Tous pleuraient en voyant traiter ainsi un homme de Dieu, un saint, dont le mérite et les vertus étaient en bénédiction. Anselme se tut ; il comprit dès lors ce qu'il allait avoir à souffrir durant son pontificat<sup>2</sup>. »

93. La lutte ne tarda point à s'accroître. « En ce temps, reprend l'hagiographe, le roi travaillait de tout son pouvoir à dépouiller son frère Robert du duché de Normandie. Il dépensait dans ce but des sommes immenses ; tous les grands vassaux durent concourir par des offrandes plus ou moins volontaires aux frais de l'expédition projetée. Anselme, malgré la pénurie où se trouvait son église après une dilapidation qui avait duré quatre années consécutives, offrit cinq cents livres (375,000 fr. valeur actuelle)<sup>3</sup>. Quand cette proposition parvint à la cour, quelques conseillers malveillants dirent au roi : « Vous avez honoré, enrichi, exalté ce moine au-dessus de tous les princes d'Angleterre. Deux mille livres, ou du moins un millier, n'eussent pas été trop pour vous prouver sa reconnaissance. Il vous en offre dérisoirement cinq cent ; refusez-les, témoignez-lui votre indignation ; et la terreur le forcera bientôt à en ajouter cinq cents autres. » On vint donc avertir Anselme que son offrande était

Rupture  
du roi avec  
le nouvel  
arche-  
vêque.

<sup>1</sup> *Guillelmus Rufus rex Albionis* (*Hist. eccles.*, lib. VIII). C'est la première fois que nous rencontrons dans les chroniques de ce temps le nom aujourd'hui si populaire d'Albion.

<sup>2</sup> Eadmer, col. 372.

<sup>3</sup> « La livre anglo-saxonne, dit M. de Rémusat, contenait 48 sols d'argent et le sol 5 deniers ; le denier, *penny*, valait 3 *pence* actuels, 31 centimes. Selon Lingard, une livre équivalait alors en poids à 3 *pounds*, et la valeur de l'argent était dix fois plus grande qu'aujourd'hui. Mille livres représentaient donc près de 750,000 francs de notre monnaie. » (*Saint Anselme de Cantorbéry*, p. 159).

rejetée. Fort étonné, l'archevêque se rendit près de Guillaume. « Est-il vrai, lui dit-il, que le seigneur roi refuse notre don ? » Sur la réponse affirmative de Guillaume le Roux : « Je vous prie, ajouta-t-il, ne nous faites point cette injure. Quoique ce soit la première offrande que puisse en ce moment vous faire l'archevêque de Cantorbéry, ce ne sera point la dernière. Il sera pour vous plus utile de recevoir, et pour moi plus honorable, de vous offrir de bonne amitié des sommes moins considérables mais fréquemment renouvelées. Dans ce libre et amical commerce vous me trouverez, moi et tout ce que je possède, à votre entière disposition : mais si vous prétendez agir en exacteur, vous n'aurez ni moi ni rien de ce qui m'appartient. » Guillaume se levant en fureur lui repartit : « Gardez votre argent et vos remontrances. Ce que j'ai me suffit. Adieu. » Anselme se retira. Il lui souvint alors de la parole du Sauveur : « Nul ne peut servir deux maîtres <sup>1</sup>. » C'était l'évangile qu'on avait chanté le jour où il avait pris possession du siège de Cantorbéry. Puis il dit : « Béni soit le Seigneur Dieu tout puissant. Si le roi eût gracieusement accueilli mon offrande, les méchants n'auraient pas manqué de dire que c'était de la simonie après coup, et que je payais ainsi l'investiture de mon archevêché. L'argent dont il ne veut point, je vais le distribuer pour la rédemption de son âme aux pauvres de Jésus-Christ <sup>2</sup>. » Quelques semaines après, par ordre de Guillaume tous les évêques et princes d'Angleterre furent convoqués à Hastings, où le roi devait s'embarquer avec l'armée d'expédition (février 1094). Le vénérable Anselme s'y rendit afin de présider aux prières solennelles faites pour le succès de l'entreprise. Les vents contraires retinrent durant un mois la flotte anglaise au port. Durant l'intervalle, Anselme sacra Robert Bloët, nommé par le roi au siège épiscopal de Lincoln, et lui fit jurer obéissance à l'église primatiale de Cantorbéry. Cet acte de juridiction privilégiée fournit aux mécontents un prétexte pour l'accuser encore. Mais cette fois Guillaume dont le nouvel évêque possédait toute la faveur imposa silence aux courtisans. « Je ne veux pas, dit-il, que la primatie de Cantorbéry ait à

<sup>1</sup> Matt. vi. 24.

<sup>2</sup> Eadmer, *loc. cit.* col. 374.



souffrir de mes querelles avec le primate. » Le jour des Cendres (22 février) l'archevêque de Cantorbéry prononça devant toute la cour une allocution pleine d'éloquence et de vigueur contre le luxe efféminé de la jeune noblesse. Sa parole fut efficace : le lendemain les longs cheveux que les courtisans portaient divisés sur le front, flottant en boucles sur les épaules et rattachés par des bandelettes d'or, furent coupés. Anselme méditait bien d'autres réformes. Un jour que Guillaume s'entretenait avec lui sur un ton assez calme, il lui dit : « Vous allez, ô roi mon seigneur, traverser la mer pour aller conquérir la Normandie. Le meilleur moyen d'attirer sur vos armes la bénédiction divine serait de rétablir la religion dans votre royaume d'Angleterre, où elle a presque entièrement disparu.—Quel remède y puis-je donc apporter? demanda le roi.—Rendez aux évêques, reprit Anselme, la liberté de se réunir en un concile sous ma présidence. Depuis votre avènement au trône, vous ne leur avez permis de tenir aucune assemblée de ce genre. — C'est mon affaire et non la vôtre ! interrompit Guillaume. J'ai le temps d'y penser. » Puis il ajouta en ricanant : « D'ailleurs de quoi parleriez-vous dans ce concile?—Seigneur, répondit Anselme, le cri qui s'éleva jadis contre Sodome et provoqua la vengeance céleste, peut aujourd'hui se répéter contre le royaume d'Angleterre. Tous les crimes y ont pullulé, la sainteté des mariages y est publiquement outragée, toutes les lois de Dieu et de l'Église y sont foulées aux pieds. Si vous n'y mettez ordre, si la discipline ecclésiastique n'est remise en honneur; la corruption deviendra incurable. Unissons donc nos efforts, vous avec votre puissance royale, moi avec mon autorité spirituelle, pour régénérer les mœurs publiques. —Mais que gagnerez-vous à cela? demanda Guillaume.—Rien pour moi, répondit Anselme; tout pour Dieu et pour vous-même. — Il suffit, reprit le roi. Je ne veux pas en entendre parler davantage. » L'archevêque demeura quelque temps en silence, puis changeant de sujet : « J'aurais, dit-il, à appeler votre attention sur d'autres objets non moins importants. Un grand nombre de monastères sont en ce moment sans abbés. Les moines livrés à eux-mêmes, sans direction aucune, s'abandonnent à tous les désordres. » A ces mots, le roi ne put comprimer davantage sa colère. « Qu'avez-vous à y voir? dit-il. Est-

ce que les abbayes ne sont pas à moi ? Vous faites ce que vous voulez de vos métairies, je fais ce que je veux de mes monastères. — Les abbayes sont à vous, reprit doucement l'homme de Dieu, dans le sens que vous en êtes l'*advocatus*, l'avoué et le protecteur, mais non pour que vous y portiez le ravage et la dévastation.» Guillaume l'interrompant aussitôt : « Vous n'avez jamais à me dire que des choses désagréables ! s'écria-t-il. Votre prédécesseur n'eut point osé parler ainsi à mon père. Je ne ferai jamais rien pour vous. » La rupture était consommée. Le roi d'Angleterre mit à la voile, sa flotte traversa saine et sauve le détroit ; mais l'expédition n'eut pas le succès qu'il en espérait. Après avoir ravagé inutilement quelques points du territoire normand, il dut revenir à l'automne suivant dans son royaume. Cependant l'Europe entière s'ébranlait pour une expédition qui devait changer la face du monde, et laisser dans l'histoire des souvenirs immortels.

## CHAPITRE III.

### SOMMAIRE.

#### PONTIFICAT DU B. URBAIN II (2<sup>e</sup> période 1094-1096).

##### § I. PIERRE L'ERMITE.

1. Premier pèlerinage de Pierre l'Ermitte à Jérusalem en 1093. — 2. Entretiens de Pierre l'Ermitte avec le patriarche Siméon. — 3. Lettre du patriarche aux chrétiens d'Occident. — 4. Vision de Pierre l'Ermitte à l'église de la Résurrection. Retour en Europe. Arrivée à Bari. — 5. Entrevue de Pierre l'Ermitte avec le pape Urbain II à Rome. — 6. Prédication de Pierre l'Ermitte en Europe.

##### § II. CONCILE DE PLAISANCE.

7. Le jeune roi d'Italie Conrad. Les deux Welf de Bavière et la comtesse Mathilde. — 8. Indiction d'un concile à Plaisance. Préface *de Beatâ* improvisée par Urbain II. — 9. Immense concours. Séances en plein air. — 10. Les ambassadeurs de Constantinople. Appel de l'empereur Alexis Comnène aux chrétiens d'Occident. — 11. Nécessité urgente de l'intervention des guerriers européens en Asie. — 12. Clôture du concile de Plaisance. Succès de cette assemblée.

##### § III. ITINÉRAIRE D'URBAIN II JUSQU'À CLERMONT.

13. Urbain II et le roi Conrad à Crémone. Mariage de Conrad avec la fille du comte Roger de Sicile. — 14. Urbain II à Milan. Translation des reliques de saint Herlembald. — 15. Les envoyés du roi Guillaume-le-Roux à Milan. Saint Anselme et le pallium. Obédience d'Urbain II reconnue en Angleterre. — 16. Urbain II au Puy. Indiction du concile de Clermont. — 17. *Les Gesta Dei per Francos* de Guibert de Nogent. — 18. Urbain II dans les provinces du Dauphiné et de Provence. — 19. Urbain II et le nouvel ordre des Antonins. — 20. Consécration de la basilique de Cluny par Urbain II.

## § IV. CONCILE DE CLERMONT (1095).

21. Motifs qui déterminèrent le choix de la ville de Clermont pour la tenue du concile. — 22. Épisode du voyage de Lambert évêque d'Arras pour se rendre au concile. — 23. Ouverture du concile de Clermont. — 24. Enthousiasme universel en faveur de la croisade. — 25. Mort et funérailles solennelles de l'évêque de Clermont. — 26. Les neuf premières sessions du concile. Questions disciplinaires. — 27. Dixième session. Discours d'Urbain II pour la croisade. — 28. *Dieu le veut!* Adhémar de Monteil évêque du Puy et les ambassadeurs du comte Raymond de Saint-Gilles. L'office de la sainte Vierge et l'*Angelus*.

## § V. CHOIX D'UN CHEF MILITAIRE POUR LA CROISADE.

29. Adhémar de Monteil désigné comme vicaire apostolique de la croisade. Difficultés pour le choix d'un chef militaire. — 30. Élection unanime du roi de Hongrie saint Ladislas. Mort inopinée de Ladislas. — 31. Éric le Bon roi de Danemark prend la croix. — 32. Inutiles efforts d'Urbain II près de Guillaume le Roux roi d'Angleterre.

## § VI. PRÉDICATION DE LA CROISADE PAR URBAIN II EN FRANCE.

33. Urbain II à Saussilanges, Brioude, Saint-Flour et Uzerches. Maurice Burdin le futur antipape. — 34. Urbain II à Limoges. Soumission de l'évêque schismatique de Wurtzbourg. Déposition de l'évêque de Limoges. — 35. Urbain II à Poitiers. — 36. Urbain II à Angers. Mort de l'archevêque de Reims Raynald. Election canonique de Manassès de Châtillon. — 37. Urbain II et saint Robert d'Arbrissel. — 38. Prédication de la croisade par Robert d'Arbrissel. — 39. Indiction d'un concile à Tours. Urbain II à Glanfeuil, Chinon, Sablé et le Mans. — 40. Urbain II au monastère de la Trinité de Vendôme. — 41. Urbain II à Marmoutiers. — 42. Suppression de l'évêché indépendant créé pour la basilique de Saint-Martin de Tours. — 43. Concile de Tours. Lettre d'Urbain II au métropolitain de Sens Richer. — 44. Clôture du concile de Tours. La Rose d'Or et le comte Foulques d'Anjou. — 45. Urbain II à Saintes. Privilège apostolique en faveur de Saint-Martial de Limoges. Le pape à Bordeaux, à Nérac et à Moissac. — 46. Dédicace de la basilique de Saint-Sernin à Toulouse. Urbain II à Carcassonne et à Saint-Pons de Tomières. — 47. Urbain II à Maguelonne. — 48. Urbain II à Montpellier. Élection de Guillaume de Montfort au siège épiscopal de Paris. Mission d'Ives de Chartres envoyé du roi Philippe I près du pape. — 49. Concile de Nîmes. Soumission du roi Philippe I. Sa rupture momentanée avec Bertrade. — 50. Deux canons dogmatiques du concile de Nîmes. — 51. Diplôme du comte Raimond en faveur du monastère de Saint-Gilles. — 52. Avènement de Colomann au trône de Hongrie. — 53. Lettre d'Urbain II à Colomann. — 54. Retour d'Urbain II en Italie.



## § I. Pierre l'Ermitte.

1. « En ce temps (1093), dit Guillaume de Tyr, un prêtre nommé Pierre, surnommé l'Ermitte, et qui l'était de nom et de fait, né dans le royaume des Francs au diocèse d'Amiens <sup>1</sup>, entreprit par dévotion fervente et pour avoir le bonheur de prier sur le tombeau du Christ le pèlerinage de Jérusalem. Il était petit de taille et d'apparence vulgaire. Mais le feu de son regard et l'éloquence de sa parole décelaient la vivacité de son génie. Arrivé à la ville sainte, il dut comme tous les pèlerins acquitter le tribut que les Turcs exigeaient de chaque chrétien pour lui permettre de franchir la porte. Il reçut l'hospitalité chez un fidèle qui avait lui-même eu l'honneur de souffrir pour le nom de Jésus-Christ, et qui lui raconta toutes les persécutions exercées par les infidèles <sup>2</sup>. Un ducat d'or (200 fr. de notre monnaie) était exigé de chaque pèlerin à l'entrée de la ville. Or sur le parcours à franchir avant d'atteindre le terme de leur voyage, les caravanes étaient d'avance attaquées et dépouillées par les Turcs, en sorte que n'ayant plus absolument rien à l'arrivée, des milliers de pèlerins, nus et sans vivres, mouraient sous les ardeurs du soleil. Les chrétiens indigènes, malgré tous les efforts de leur charité, ne suffisaient point, je ne dis pas à les nourrir, c'était impossible, mais à leur donner la sépulture. Quant aux rares étrangers qui pouvaient payer le tribut et entrer à Jérusalem, leur présence dans la ville sainte devenait un nouveau sujet de terreur pour

Premier pèlerinage de Pierre l'Ermitte à Jérusalem en 1093.

<sup>1</sup> Cf. t. XXII de cette *Histoire*, p. 521. Le nom de famille de Pierre l'Ermitte était *Petrus de Acheriis*, Pierre d'Achères (Orderic. Vital. *Hist. eccles.* lib. VIII, cap. 4; *Patr. lat.* t. CLXXXVIII, col. 657). Il avait été, nous l'avons dit, le précepteur et le compagnon d'armes de Godefroi de Bouillon. Marié à Béatrix de Roussy, dont il eut deux enfants qui seraient suivant la tradition les ancêtres de la famille noble connue dans l'histoire sous le nom de *l'Ermitte*, il se fit prêtre et vécut dans une solitude du diocèse de Liège jusqu'à son premier pèlerinage pour la Terre-Sainte. Cf. Vion; *Pierre l'Ermitte et les Croisades*.

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr. *Historia rerum Transmarinarum*, lib. I, cap. XI; *Patr. lat.* t. CCI, col. 227.

les habitants chrétiens. S'ils n'étaient point suffisamment escortés dans leur visite aux stations saintes, les infidèles les attaquaient violemment, leur crachaient au visage et les bâtonnaient jusqu'à ce que mort s'ensuivit. Il y avait pourtant dans l'enceinte de la ville un monastère entretenu par la cité italienne d'Amalfi, sous le vocable de Sainte-Marie des Latins, avec un hospice, *xenodochium*, fondé jadis par saint Jean-l'Aumônier. L'abbé et ses religieux se dévouaient pour assister et recueillir les pèlerins, mais leurs efforts et leur zèle étaient insuffisants, car sur mille étrangers à peine un seul pouvait se passer de leur assistance. La situation des chrétiens indigènes n'était pas meilleure. La mort planait à chaque instant sur leur tête ; quand on ne les tuait pas, on les réduisait à une servitude plus cruelle que la mort même. Pour comble de misère, les églises qu'ils entretenaient ou réparaient à grands frais étaient perpétuellement envahies par les infidèles. Ceux-ci choisissaient le moment où l'on célébrait le saint-sacrifice, ils entraient l'épée nue à la main, frappant à droite et à gauche, renversant le calice et les vases sacrés, les foulant aux pieds, s'asseyant sur l'autel, brisant les marbres du sanctuaire et chargeant de coups les officiants. Un jour, ils traînèrent par les cheveux et la barbe le vénérable Siméon qui était alors patriarche, lui heurtant la tête sur le pavé, et le jetèrent dans un cachot où il resta jusqu'à ce que son peuple l'eût racheté au poids de l'or <sup>1</sup>. » — « Un exemple entre mille, ajoute le chroniqueur, donnera l'idée de la situation faite aux malheureux chrétiens de Jérusalem. Un musulman fanatique qui avait juré l'extermination des adorateurs du Christ vint une nuit jeter le cadavre d'un chien mort à la porte de la principale mosquée <sup>2</sup>. Cette profanation de leur sanctuaire le plus vénéré souleva chez les infidèles une rage indescriptible. Ce sont les chré-

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr. *Historia rerum Transmarinarum*, lib. I, cap. x, *Patr. lat.*, t. CCl, col. 272.

<sup>2</sup> Mosquée dite d'Omar bâtie l'an 68 de l'hégire (688 après J.-C.) par Abdel-Mélik-Ibn-Mérouan, dixième calife, sur l'emplacement du temple de Salomon. Après la Kaaba de la Mecque, c'est le sanctuaire le plus en vénération chez les Musulmans. (Cf. M. de Vogué, *Eglises de la Terre-Sainte*, p. 278.)

tiens qui ont commis ce sacrilège ! s'écrièrent-ils. — La mort des chrétiens fut aussitôt résolue. Saisis par la foule furieuse, on les réunit dans la grande place, et déjà les soldats s'avançaient pour les égorger en masse, lorsqu'un adolescent à l'âme héroïque dit à ses compagnons : Mes frères, rappelez-vous la parole de l'Évangile : « Il convient qu'un seul subisse la mort pour son peuple et sauve ainsi la nation entière. » Laissez-moi me dévouer pour le salut de tous. Je vous prie seulement de conserver de moi un pieux souvenir et de reporter sur les miens votre reconnaissance. Ayant ainsi parlé, il se dirigea vers le gouverneur musulman, se déclara seul coupable et affirma l'innocence de tous les autres. Les juges ayant entendu sa déposition lui firent trancher la tête et remirent en liberté les chrétiens. Depuis ce glorieux martyre, le dimanche des Rameaux à la procession solennelle, parmi les palmes que portent les chrétiens de Jérusalem, la branche d'olivier qui symbolise le Sauveur est toujours tenue par un des membres de la famille de l'illustre victime <sup>1</sup>. »

2. « Pierre l'Ermite, continue le chroniqueur, se fit raconter par son hôte cette longue série d'attentats depuis leur origine. Quant à la persécution présente, il put de ses yeux en constater la violence. Chaque jour il visitait les églises désolées et voyait dans les rues les avanies que les malheureux chrétiens avaient à subir. Il entra dès lors en relations suivies avec le vénérable patriarche, et au moyen d'un interprète fidèle, ils eurent ensemble de nombreuses conférences <sup>2</sup>. Le patriarche apprécia bientôt l'expérience et la rare capacité de l'ermite. Un jour que les récits de Siméon avaient été plus particulièrement attendrissants, Pierre fondit en larmes et s'écria : « Ne

Entretiens  
de Pierre  
l'Ermite  
avec le  
patriarche  
Siméon.

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr. lib. I, cap. v, col. 218. Cet épisode dramatisé par le génie poétique du Tasse fait le sujet du second chant de la *Jérusalem délivrée*.

<sup>2</sup> *Per fidelem interpretem mutuis sunt confabulationibus recreati.* (Guillelm. Tyr. l. I, c. XI, col. 227.) Pierre l'Ermite ne savait pas le grec que parlait le patriarche Siméon, et celui-ci ne comprenait pas le latin. Dès lors la nécessité d'un interprète. Les croisades allaient bientôt multiplier sur tous les points de l'Orient l'intervention des polyglottes. Le mot arabe *drogman*, qui signifie interprète, devint ainsi l'étymologie de notre substantif *truchement*.

saillions-nous trouver quelque voie de salut, et mettre un terme à de si affreux malheurs? — Pierre, répondit l'humble pontife, nos péchés ont jusqu'ici sans doute fermé pour nous la main miséricordieuse du Seigneur. Mais si les nations européennes, puissantes et fortes, voulaient nous prêter un fraternel concours; si à l'appui de leurs prières près de Jésus notre Dieu elles joignaient une intervention active en notre faveur; nos calamités auraient promptement pris fin. L'empire grec plus rapproché de nous par les liens du sang, de la religion et du voisinage, malgré les richesses dont il dispose ne saurait nous venir en aide. A peine tient-il encore debout; et dans ces dernières années, comme votre fraternité a pu s'en convaincre, les Musulmans l'ont réduit de plus de moitié. — Pierre réfléchit quelque temps en silence, puis il dit au patriarche: Si l'église romaine, si les princes d'Occident étaient exactement renseignés sur votre situation; s'ils savaient les malheurs inouïs qui vous accablent; n'en doutez pas, père saint, ils s'empresseraient de vous secourir. Écrivez donc au seigneur pape et à l'église romaine, aux rois et princes d'Occident, des lettres que vous revêtirez de votre sceau patriarcal. Moi, pour le remède de mon âme, je suis résolu à les faire connaître dans toute l'Europe, je n'épargnerai ni peines ni fatigues, je parcourrai toutes les provinces, j'attesterai l'immensité de vos douleurs, j'inviterai tous les chrétiens à s'armer pour votre délivrance. — Cette proposition fut agréée par le patriarche et tous ses fidèles; ils rendirent grâces à Dieu du dévouement qu'il inspirait à son serviteur et préparèrent une adresse pour les chrétientés d'Occident <sup>1</sup>. »

Lettre du patriarche aux chrétiens d'Occident.

3. Ni Guillaume de Tyr ni aucun autre historien contemporain des croisades n'a reproduit la circulaire du patriarche de Jérusalem. Le seul texte qui nous en soit parvenu fut inséré au commencement du livre quatrième de l'*Historia gestorum Francorum*, écrite au XVI<sup>e</sup> siècle par Paul Emile de Vérone. On ne saurait donc en constater rigoureusement l'authenticité. Tel qu'il est cependant, et en tenant compte des retouches que Paul Emile a pu lui faire subir, il

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr. lib. I, cap. XI, col. 228.



ne manque pas de vraisemblance historique. La lettre était adressée « au très-bienheureux pape Urbain pontife de l'église romaine, à tous les princes très-magnifiques, très-pieux, de l'illustre race du très-magnifique seigneur et grand empereur Charlemagne, ainsi qu'à tous les catholiques orthodoxes du monde entier. » Elle s'exprimait ainsi : « Nous habitons la ville sainte, la patrie du Sauveur. Ce que le Christ notre Dieu n'a souffert qu'une fois dans les derniers moments de sa vie terrestre, nous le souffrons tous les jours. A chaque heure on nous insulte, on nous frappe, on nous dépouille. Pas un jour ne s'écoule sans que l'un d'entre nous ne subisse le supplice de la flagellation, n'ait la tête tranchée par le cimeterre, ou ne meure en croix. Si nous ne considérons comme un crime de laisser sans adorateurs et sans prêtres une terre consacrée par la naissance, la mort, la résurrection et l'ascension du Sauveur, depuis longtemps nous aurions quitté ce sol arrosé de tant de larmes et de sang. Mais le soldat qui déserte le champ de bataille tant qu'il reste un ennemi à combattre, est un lâche; aussi longtemps qu'on leur offrira ici la perspective du martyre, les chrétiens y demeureront afin d'avoir l'honneur de mourir pour Jésus-Christ. Cependant nos malheurs sont dignes de compassion. La puissance des Turcs grandit de jour en jour; nos forces diminuent et nos calamités augmentent. Exaltée par le succès, l'audace des Turcs ne connaît plus de bornes; leur ambition se promet d'envahir le monde entier. Plus cruels et plus redoutables que ne furent jamais les Sarrasins, leurs projets sont mieux combinés, leurs entreprises plus hardies, leurs efforts plus persévérants, leur tactique militaire plus savante. Quelle chrétienté dans tout l'univers pourra se promettre un lendemain, lorsque Jérusalem, la patrie de Jésus-Christ, la sentinelle de la religion, sera assiégée, prise, vaincue, réduite en cendres par les infidèles? Quand toutes les églises de la chrétienté auront été successivement anéanties, que sera le monde chrétien? Seigneur pape et très-saint père, et vous rois, princes, ducs et grands de l'Europe, vous tous chrétiens de nom et de cœur, nous implorons humblement votre appui, votre pitié, votre foi, votre religion. Entendez le mugissement de la tempête qui vous menace, vous et vos enfants.

Afin de détourner la foudre qui tomberait bientôt sur vos têtes, défendez les malheureux qui luttent pour vous à l'avant-garde. Le Fils de Dieu dont vous aurez délivré la patrie terrestre conservera ici-bas vos royaumes temporels et vous accordera dans la vie à venir une éternelle félicité <sup>1</sup>. »

Vision de  
Pierre  
l'Ermitte  
à l'église  
de la Ré-  
surrection.  
Retour en  
Europe.  
Arrivée à  
Bari.

4. « Quelque temps avant de quitter Jérusalem, continue Guillaume de Tyr, Pierre l'Ermitte préoccupé de la mission qu'il allait entreprendre multipliait ses stations aux lieux saints. Il recourait à la miséricorde divine, sur cette terre où le Dieu de toute miséricorde avait versé son sang pour la rédemption du monde. Une nuit, comme il était en prière dans l'église de la Résurrection <sup>2</sup>, épuisé de fatigues et de veilles, il s'étendit sur le pavé et s'endormit. Durant son sommeil, Jésus-Christ Notre-Seigneur lui apparut et se tenant debout devant lui dans toute la splendeur de sa majesté divine : « Pierre, dit-il, lève-toi et poursuis intrépidement ta mission ; je serai avec toi. Le temps est venu où les lieux saints seront purifiés et où je secourrai mes serviteurs. » Pierre s'éveilla à ces mots, plein de courage et de force parce qu'il avait vu le Seigneur. Dès lors sa résolution d'affronter tous les périls fut inébranlable. Il prit en hâte ses dernières dispositions. Après les prières solennelles du départ faites à la manière accoutumée, prenant congé du patriarche, il reçut la bénédiction et se dirigea sur Antioche <sup>3</sup>. Là un navire marchand mettait à la voile pour l'Apulie, il s'y embarqua ; la navigation fut heureuse et il vint prendre terre à Bari <sup>4</sup>. » Dans le partage récemment fait entre les deux fils de Robert Guiscard, Roger et Boémond, Bari était échu à ce dernier <sup>5</sup>. Les reliques de saint Nicolas solennellement reconnues par Urbain II et transférées dans

<sup>1</sup> Paul. Emil. *Gest. Francor.* lib. IV. Cf. Michaud. *Bibl. des Croisades*, t. I, p. 446.

<sup>2</sup> *Ecclesiam dominicæ Resurrectionis*. C'est l'église du saint Sépulture. Cf. M. de Vogué, *Églises de Terre-Sainte*, p. 151.

<sup>3</sup> Guillaume de Tyr n'indique pas le lieu où s'embarqua Pierre l'Ermitte. Ce détail nous est fourni par Bernard le Trésorier, un autre historien des croisades.

<sup>4</sup> Guillelm. Tyr. lib. I, cap. XII, col. 279.

<sup>5</sup> Cf. chap. précédent, n° 33.

la nouvelle église dédiée à l'illustre évêque de Myre <sup>1</sup> y attirèrent une foule immense de pèlerins. Ce fut là que Pierre l'Ermite commença, selon l'expression d'Albéric d'Aix, « à prêcher par sa parole et à prouver par son exemple la nécessité pour tout chrétien de faire le chemin de la croix qui conduisait à Jérusalem<sup>2</sup>. » L'archevêque Elie et le duc Boémond accueillirent l'un et l'autre avec vénération le prédicateur de la croisade. « Pierre l'Ermite les quitta pour se rendre à Rome, reprend Guillaume de Tyr. Il y trouva le seigneur pape Urbain, lui remit la lettre du patriarche, lui exposa la misère des chrétiens de Jérusalem, les abominations commises dans les lieux saints par les races infidèles, et accomplit cette première partie de sa mission avec autant de fidélité que de prudence<sup>3</sup>. »

5. La date précise de l'arrivée de Pierre l'Ermite à Rome n'est pas indiquée par Guillaume de Tyr, mais on peut la restituer, à quelques mois près, grâce au contexte de l'annaliste et à l'examen simultané des faits synchroniques. « Le seigneur pape Urbain II, dit Guillaume de Tyr, était alors obligé pour se soustraire à la persécution de l'empereur excommunié Henri IV et aux violences de la faction Wibertiste de vivre caché à Rome, sous la garde de pieux fidèles qui lui offraient un asile dans leurs demeures soigneusement fortifiées, et sa vie n'était en sûreté nulle part<sup>4</sup>. » Ce détail coïncide avec les récits analogues de Geoffroi abbé de Vendôme et de Lambert évêque d'Arras, durant leur séjour près du pape Urbain II en l'an 1094<sup>5</sup>. Or, comme d'une part Geoffroi de Vendôme nous a appris que vers les fêtes de Pâques de cette année (9 avril) le pontife rentra en possession du palais de Latran<sup>6</sup>; comme d'autre part on avait coutume alors d'interrompre la navigation pendant l'hiver, il y a tout lieu de croire que Pierre l'Ermite dut arriver à Rome vers

Entrevue  
de Pierre  
l'Ermite  
avec le  
pape  
Urbain II  
à Rome.

<sup>1</sup> Ibid. n° 36.

<sup>2</sup> *Hujus viæ constantiam primum adhortatus est in Beru regione, factus prædicator in omni admonitione et sermone.* (Alberic. Aquens. *Historia Hierosolymitanæ expeditionis. Patr. lat.*, t. CLXVI, col. 389.)

<sup>3</sup> Guillelm. Tyr. lib. I, cap. XII, col. 229.

<sup>4</sup> Ibid. cap. XIII, col. 230.

<sup>5</sup> Cf. chap. précédent, nos 80 et 82.

<sup>6</sup> Ibid. n° 80.

la fin de l'automne de l'an 1093, peu de jours après Urbain II qui n'y était rentré lui-même qu'au mois de novembre. « Le seigneur pape, continue Guillaume de Tyr, oubliant ses propres malheurs versa des larmes sur les calamités de l'infortunée Jérusalem. Il reçut avec une paternelle bienveillance le vénérable pèlerin, ou plutôt l'ambassadeur que la Providence lui adressait sous la robe de bure de l'Ermitte. Il lui promit de coopérer activement à son œuvre aussitôt que les événements le permettraient, *et ei in verbo cujus bajulus erat se fidelem cooperatorem tempore accepto repromisit*. Par les ordres du pontife, Pierre se mit à parcourir l'Italie septentrionale, franchit les Alpes et visita successivement tous les princes d'Occident. Son zèle était manifestement inspiré de Dieu. Il pressait, exhortait, reprenait les lâches et les tièdes. La grâce de la persuasion était sur ses lèvres. Il attendrissait tous les cœurs en racontant les malheurs des chrétiens d'Orient, les outrages dont ils étaient victimes, la désolation des lieux saints que le Seigneur avait daigné illustrer par sa présence. Ce n'était point aux princes seuls qu'il s'adressait; sa parole infatigable se répandait comme une semence féconde sur les foules, dans toutes les cités, dans les moindres villages. Il parcourut ainsi, pieux solliciteur, les nations et les royaumes; son ambassade l'accréditait près des petits comme près des grands: il s'en acquittait avec une merveilleuse fidélité, il les évangélisait tous et partout. En récompense de sa foi Dieu lui accorda une grâce de persuasion telle que presque jamais sa parole ne tomba en vain sur les multitudes. Il devint ainsi l'auxiliaire du seigneur pape, qui se préparait à le suivre bientôt au delà des monts. Pierre l'Ermitte se fit le précurseur d'Urbain II, préparant les esprits à l'obéissance envers le souverain pontife et déterminant toutes les volontés à la grande entreprise qui allait obtenir le concours universel de l'Europe <sup>1</sup>. »

Predica-  
tion de  
Pierre  
l'Ermitte  
en  
Europe.

6. Deux témoins oculaires, Robert moine de Saint-Remi de Reims et Guibert abbé de Notre-Dame de Nogent-sous-Coucy au diocèse de Laon, constatèrent de leurs yeux et nous ont décrit l'émotion causée en France par les prédications de Pierre l'Ermitte. « Je l'ai vu, dit

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr. lib. I, cap. XIII, col. 231.



Guibert, parcourir les villes et les municipes, entouré de telles multitudes, accablé de tant d'offrandes, acclamé par tant de témoignages rendus à sa sainteté, que jamais, je crois, nul homme mortel ne fut l'objet de pareilles démonstrations. Tous les trésors qu'on apportait à ses pieds il les distribuait aux pauvres, ou les employait à retirer du vice de malheureuses créatures que la misère y avait plongées. Son autorité était souveraine pour éteindre les discordes et réconcilier les ennemis les plus acharnés. Dans ses moindres démarches, dans chacune de ses paroles, on croyait sentir quelque chose de divin. La foule se disputait comme des reliques les poils du mulet <sup>1</sup> qui lui servait de monture. Je ne prétends point justifier une telle exagération, mais elle prouve l'enthousiasme du vulgaire toujours avide de nouveautés. Nu pieds, une tunique de laine sur la peau, sur les épaules une cuculle qui lui descendait jusqu'aux talons <sup>2</sup>, et sur le

<sup>1</sup> Guibert de Nogent affectait un purisme littéraire dont les humanistes du XVI<sup>e</sup> siècle devaient reprendre et exagérer encore la tradition. Il nous avertit, dans la préface de ses *Gesta Dei per Francos*, qu'il a voulu par l'élégance de son style lutter avec les plus grands historiens de l'antiquité, afin d'immortaliser une expédition dont la grandeur dépasse, dit-il, tout ce que l'antiquité a jamais vu. De fait, son style est tellement soigné que parfois il en devient obscur. Il faut pourtant savoir gré à l'auteur d'avoir résisté aux instances de tous ses amis qui le priaient d'écrire son histoire en vers. Mais il aurait cru gêner sa prose en disant que la monture de Pierre l'Ermite était un âne. Il lui faut un terme plus noble et il dit : *Quidquid agebat namque seu loquebatur quasi quiddam subdivinum videbatur, præsertim cum etiam de ejus mulo pili pro reliquiis raperentur*. La vérité est que jamais Pierre l'Ermite n'employa d'autre monture qu'un âne, sans doute pour rappeler mieux à l'esprit des multitudes l'entrée solennelle du Sauveur à Jérusalem. Le fait est attesté par la chronique anonyme intitulée *Belli sacri historia*, en ces termes : *Qui non equi, non muli mulare, sed asini tantum vehiculo, quocumque pergebat, utebatur*. (Mabillon. *Museum italicum*. t. I, 2<sup>e</sup> partie, p. 13.)

<sup>2</sup> La cululle telle que la portaient les moines et grand nombre de gens du peuple au XI<sup>e</sup> siècle se terminait en pointe vers le milieu du dos. Celle de Pierre l'Ermite qui lui descendait jusqu'aux talons, *cucullo super utrisque talaribus*, était donc d'une longueur et d'une forme inusitées. Elle frappa vivement l'imagination des contemporains et valut à Pierre l'Ermite le surnom de Κουκουπέτρος (Coucoupêtre) sous lequel il est désigné dans l'*Alexiade* d'Anne Comnène. Ducange fait à ce sujet la réflexion suivante : *Vocabulum confectum est nomine viri appellativo et voce κουκούλλιον truncata, quæ latinis cucullam notat, unde verosimile mihi videtur Petrum Eremitam ab ipsis Gallis militibus joculari vocabulo Petrum cucullatum indigitatum*. (Ducang. *Not. 6 in Alexiad. libr. X; Patr. græc. t. CXXXI, col. 725.*)

tout un manteau de bure, tel était le costume de l'Ermite. Il ne mangeait que du pain; à grand-peine on le forçait quelquefois d'accepter un peu de poisson. Il ne buvait jamais de vin <sup>1</sup>. » Son influence sur les rois, les princes, les seigneurs, n'était pas moindre que celle qu'il exerçait sur le peuple. « Les grands et les sages du siècle, dit Robert le Moine, le tenaient en haute estime. Sa sainteté le plaçait dans l'opinion publique au-dessus de tous les évêques, abbés ou cleres; son abstinence rappelait celle des prophètes : elle faisait ses délices <sup>2</sup>. » Un dernier trait recueilli par l'auteur anonyme de la chronique intitulée *Belli sacri historia*, complète le portrait de l'apôtre des croisades. « Il portait à la main une croix et la présentait comme l'étendard de la guerre sainte à tous les fidèles de la chrétienté <sup>3</sup>. »

### § II. Concile de Plaisance

Le jeune  
roi d'Italie  
Conrad.  
Les deux  
Well de  
Bavière et  
la  
comtesse  
Mathilde

7. Pierre l'Ermite fraya en quelques mois le chemin triomphal que devait suivre Urbain II. « Le seigneur pape, dit Bernold, après avoir vu son autorité solidement rétablie à Rome, alla glorieusement célébrer les fêtes de Noël en Toscane, où l'archevêque de Pise Daïmbert déploya pour la cause de la sainte Église un zèle et un talent admirables. L'ex-empereur Henri abandonné de tous vivait obscurément en Lombardie, presque entièrement dépouillé de tout honneur royal <sup>4</sup>. » Son fils Conrad, couronné à Milan l'année précédente, était devenu le plus fidèle allié de la comtesse Mathilde. « Ce jeune prince, dit Ekkéard d'Urauge, fut un modèle de bravoure, de noblesse et de foi. Profondément catholique, *per omnia catholicus*, il était soumis et dévoué de cœur et d'âme au saint-siège. Au dessus de la gloire militaire et des faisceaux du pouvoir il plaçait la religion, ce qui ne l'empêchait pas d'être un chevalier audacieux, un chef plein de ressources sur le champ de bataille. Il préférait la lecture et l'étude aux divertissements des cours ; sa tendre compassion le rapprochait de

<sup>1</sup> Guibert. *Novig. Gesta Dei per Francos*. lib. II, cap. IV; *Patr. lat.*, t. CLVI, col. 705.

<sup>2</sup> Robert. *Monach. Histor. Hierosolymitana*, lib. I, cap. III; *Patr. lat.*, t. CLV, col. 674.

<sup>3</sup> Mabillon. *Museum Italic.*, *loc. cit.*

<sup>4</sup> Bernold. *Chronic.*; *Patr. lat.*, t. CXLVIII, col. 1417.

tous les malheureux ; il recherchait de préférence, pour soulager leur misère, les chevaliers tombés dans la détresse et les soldats indigents. Son nom était béni dans toute l'Italie : toutes les espérances du monde romain reposaient sur lui. Il les justifiait par sa douceur et son affabilité ; jamais de mépris pour qui que ce fût, jamais de violences ni d'injustice envers personne. Sa conduite à l'égard de l'ex-empereur son père fut admirable. Observant au pied de la lettre le commandement de Dieu *Honora patrem tuum*, jamais il ne souffrit qu'on tint en sa présence le moindre propos injurieux contre le roi Henri. Jamais il ne fit la plus légère allusion aux faits si graves qui l'avaient contraint de s'en séparer. Pendant que l'Italie et l'univers entier retentissaient des scandales donnés par le tyran, son fils continuait à parler de lui dans les termes les plus respectueux, l'appelant toujours le « César mon père et seigneur. » Tous les messagers que Henri lui envoyait, même les plus obscurs, étaient reçus avec honneur et bienveillance <sup>1</sup>. » Tel était le jeune roi d'Italie. « Inviolablement attaché, dit Bernold, à la comtesse Mathilde et à la cause des fidèles de saint Pierre, il attira sous ses drapeaux toute l'armée qui avait fait la force de son père en Lombardie, et devint le chef autorisé de la ligue catholique. » Il paraît que la prépondérance de Conrad excita la jalousie du jeune Welf, époux nominal de la comtesse Mathilde. Peut-être Welf avait-il rêvé pour lui-même la couronne d'Italie d'abord, et plus tard le diadème impérial. L'avènement inattendu et les succès de Conrad firent évanouir ses ambitieuses espérances. « Il se sépara soudain de la comtesse, reprend le chroniqueur, sous prétexte que depuis son mariage avec elle, leurs rapports n'avaient eu d'autre caractère que ceux d'une fraternelle union. Mathilde reconnut sans difficulté l'exactitude du fait, ajoutant qu'elle ne l'eût jamais révélé si Welf n'en avait pris si légèrement l'initiative. A cette nouvelle, le vieux duc Welf de Bavière accourut du fond de la Germanie et témoigna l'irritation la plus vive. N'ayant pu réussir à faire changer l'héroïne chrétienne de résolution, il partit avec son fils près de l'ex-empereur, lui jura

<sup>1</sup> Ekkeard Uraug. *Chronic.* ; *Patr. lat.*, t. CLIV, col. 954.

alliance et fidélité, à condition que Henri les aiderait à contraindre Mathilde de faire donation de ses états au jeune Welf. <sup>1</sup> » Mais ce revirement qui deshonorait la vieillesse du duc de Bavière et la gloire plus récente de son fils ne profita ni à l'un ni à l'autre. Malgré leur appui, l'empereur excommunié ne put reconquérir sa position en Italie.

Indiction  
d'un  
concile à  
Plaisance.  
Préface de  
*Beata* im-  
provisée  
par  
Urbain II.

8. « Avec l'aide de Dieu et du bienheureux Pierre, reprend Bernold, le seigneur pape vit enfin sa cause presque partout triomphante. Du milieu des provinces italiennes encore peuplées de schismatiques, il convoqua un synode général qui devait se tenir le 1<sup>er</sup> mars 1095 à Plaisance, et y invita en vertu de son autorité apostolique et par lettres spéciales les évêques d'Italie, de Bourgogne, de France, de Bavière, d'Allemagne et des autres royaumes de la chrétienté <sup>2</sup>. » La lettre de convocation écrite à ce sujet par Urbain II n'a point été conservée, mais outre le témoignage du chroniqueur contemporain, nous avons pour constater son existence une circulaire que Raynald métropolitain de Reims adressait alors au nouvel évêque d'Arras, Lambert, en ces termes : « Nous faisons savoir à votre dilection qu'on vient de nous apporter une lettre du seigneur pape Urbain, convoquant votre fraternité à vous rendre ainsi que tous les autres évêques au concile que le pontife se propose d'ouvrir en personne vers la fin de février soit en Toscane soit en Lombardie. Suivant ses instructions, nous avertissons votre fraternité d'avoir à partir avec tous les abbés des monastères de son diocèse, de manière à se trouver en Italie pour l'époque fixée <sup>3</sup>. » En attendant cette époque, Urbain II suivant les traces de Pierre l'Ermite « son précurseur, » visitait les plus importantes cités de l'Italie septentrionale, Pise, Lucques, Florence, Bologne. Dans cette dernière ville, on lui offrit une garde d'honneur composée de trois compagnies de cavaliers. Cette escorte destinée à protéger et assurer sa marche passa plus tard les Alpes avec lui et l'accompagna en

<sup>1</sup> Bernold. *Chronic.* ; *loc. cit.*, col. 1422.

<sup>2</sup> Id. *Ibid.*

<sup>3</sup> Lambert. *De primatu sedis Atrebatens.* ; *Patr. lat.*, t. CLXII, col. 644.



France. « Durant un séjour qu'il fit à Guastalla, dit un chroniqueur anonyme, comme le pontife célébrait les saints mystères dans l'antique église de Sainte-Marie de Campanie, il supplia le Seigneur par l'intercession de la bienheureuse Vierge de bénir l'entreprise du concile projeté. L'âme pénétrée de cette pensée, en chantant la préface, il ajouta aux paroles ordinaires cette très-douce invocation que les assistants émerveillés recueillirent comme une inspiration du ciel : « Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, il est de toute justice de vous louer, bénir et exalter, par l'intercession de la bienheureuse vierge Marie, qui par l'opération de l'Esprit-Saint a conçu votre Fils unique et en conservant la gloire de la virginité donna à notre monde la lumière éternelle Jésus-Christ Notre-Seigneur <sup>1</sup>. » A partir de ce jour les paroles prononcées par Urbain II furent introduites dans la liturgie romaine et formèrent une préface spéciale à la messe des fêtes de la Vierge. Saint Bruno qui accompagnait alors le pape fut le premier à solliciter au concile de Plaisance un décret qui rendit obligatoire pour toutes les églises l'adoption de la nouvelle préface. Cette circonstance fit plus tard supposer que l'illustre chef d'ordre en était l'auteur. La vérité est qu'improvisée par le bienheureux pape Urbain II et sortie brûlante de son cœur, l'invocation à la vierge Marie, souveraine céleste du royaume des Francs, consacrait d'avance les *Gesta Dei per Francos*.

9. Des procès verbaux officiels du concile de Plaisance il ne nous a été conservé que l'exorde, conçu en ces termes : « L'an de l'incarnation du Seigneur 1095, indiction III<sup>e</sup> le jour des calendes de mars (1<sup>er</sup> mars), le synode s'ouvrit à Plaisance sous la présidence du seigneur pape Urbain II en présence des évêques et abbés des Gaules, de Ger-

Immense  
concours.  
Séances en  
plein air.

<sup>1</sup> Deux paroles seulement ont été depuis, l'une ajoutée, l'autre retranchée, à la formule d'Urbain II telle que Mabillon et dom Ruinart la retrouvèrent dans un manuscrit contemporain appartenant à la bibliothèque du monastère de Saint-Remi de Reims. En voici le texte : *Et te in veneratione beata Mariæ virginis collaudare, benedicere et prædicare; quæ et Unigenitum tuum Sancti Spiritus obumbratione concepit, et virginitatis gloria permanente huic mundo lumen æternum effudit Jesum Christum Dominum Nostrum.* (*B. Urban. II Vita; Patr. lat.*, t. CLI, col. 143.) Cf. Notice d'Urbain II d'après le *Codex Regius*, chap. précédent, n<sup>o</sup> 1.

manie, de Lombardie et de Toscane. Le premier et le troisième jour il fallut siéger au milieu de la plaine, parce que nulle église n'aurait pu suffire à abriter les assistants. Les flots du peuple étaient tellement pressés qu'on semblait revenu à l'époque mosaïque quand les pavilions des fils d'Israël couvraient au loin la surface du désert, ou mieux encore à l'époque évangélique quand Jésus-Christ Notre-Seigneur prêchait les multitudes dans les campagnes de la Judée. <sup>1</sup> » Deux cents évêques, autant d'abbés, environ quatre mille clercs et trente mille laïques étaient réunis sous la présidence du pontife légitime, dans la même ville où six ans auparavant les schismatiques Wibertistes mas-  
sacraient saint Bonizo. <sup>2</sup> L'empereur excommunié Henri IV avait donné pour successeur à l'évêque martyr un intrus nommé Aldo, l'un de ses favoris lombards, et l'avait fait sacrer par l'antipape. L'un des premiers décrets promulgués par le concile de Plaisance aux applaudissements de la population délivrée, frappa de déposition tous les pseudo-évêques ordonnés par l'hérésiarque de Ravenne <sup>3</sup>. Aldo put ainsi rejoindre son empereur et son antipape dans la solitude où l'un et l'autre vivaient confinés. Sauf l'Angleterre dont Guillaume le Roux tenait fermés tous les ports aux pèlerins catholiques, les autres contrées de l'Europe avaient chacune des représentants au concile de Plaisance. Bernold désigne parmi ceux qui vinrent de Germanie saint Tiémon archevêque de Saltzbourg, Udalric évêque de Passaw, Gébéhard évêque de Constance, Ulrich abbé du fameux monastère d'Augia (Reichnaw) <sup>4</sup>. De France, presque tous les évêques étaient accourus. La nomenclature recueillie en divers monuments authentiques constate la présence des métropolitains Raoul d'Orléans archevêque de Tours, Guillaume d'Auch, Amat de Bordeaux, Aldebert de Bourges, Pierre d'Aix ; des évêques Hoël du Mans, Radbod de Noyon, saint Hugues de Grenoble, Guillaume d'Orange, Dodo du Bigorre (Tarbes), Sanche de Lescar, Otto d'Oléron, Guillaume de Conserans, Godefroi de Maguelonne (siège transféré en

<sup>1</sup> Labbe Concil. t. X, col. 503.

<sup>2</sup> Cf. chapitre précédent, n° 21.

<sup>3</sup> *Statut. concil. Placent.* Decret. VII, Labbe, col. 501.

<sup>4</sup> Bernold. *Chronic., loc. cit.*, col. 1424.

1586 à Montpellier), Bérenger de Fréjus, Foulques de Beauvais<sup>1</sup>, Gaucher évêque élu de Cambrai<sup>2</sup>; des abbés saint Hugues de Cluny<sup>3</sup>, Richard cardinal abbé de Saint-Victor de Marseille, Ponce de la Chaise-Dieu, Frotard abbé de Saint-Pons. Dans cette liste ne figure point le célèbre Hugues de Lyon, légat apostolique dans les Gaules. Son absence dont on ignorait le motif fit un tel scandale qu'on prononça contre lui une suspension provisoire jusqu'à ce qu'il eût produit ses moyens de justification. Hugues était en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, lorsque les lettres apostoliques portant indiction du concile parvinrent à Lyon. Il n'en eut connaissance qu'à son retour d'Espagne, au moment où le pape traversant les Alpes avait déjà mis le pied sur le sol de la France. Saint Ives de Chartres toujours en butte aux ressentiments de Bertrade et de Philippe I ne put lui-même faire le voyage d'Italie. Le roi de France avait intérêt à ce qu'aucune voix indépendante ne protestât au concile contre les fausses allégations qu'il y faisait porter par des ambassadeurs spéciaux. « Ses députés, dit Bernold, déclarèrent au nom de leur maître que le roi s'était mis en route, déterminé à venir en personne exposer sa cause et se faire relever de l'excommunication prononcée contre lui au synode d'Autun<sup>4</sup>. Mais des obstacles imprévus l'avaient forcé d'interrompre son voyage. En conséquence, il suppliait le seigneur pape de lui accorder un délai jusqu'à la Pentecôte prochaine (13 mai 1095). Le sursis lui fut accordé, à la

<sup>1</sup> Ces noms figurent aux suscriptions apposées au bas d'un privilège daté de Crémone le XII des calendes de mars (18 février 1095) en faveur de l'abbaye de Saint-Gilles au diocèse de Toulouse, avec la mention suivante : *Relecta vero et confirmata in concilio quod idem papa Placentie celebravit*. Les signatures sont loin de représenter la totalité des évêques et abbés présents au concile, ainsi que l'indique la note finale : *Isti et omnes archiepiscopi, episcopi et abbates in Placentina synodo residentes, hanc dimissionis chartam precepto domini papae laudaverunt et confirmaverunt*. (B. Urban. II. *Epist.* cxxvii; *Patr. lat.* t. CLI, col. 400.)

<sup>2</sup> La présence de Gaucher, évêque élu de Cambrai, nous est connue par une lettre dans laquelle le pape rappelle à ce titulaire qu'il a juré entre ses mains, au concile de Plaisance, de ne rien entreprendre contre les droits du nouveau siège épiscopal d'Arras. (Ibid. *Epist.* cxxxiv, col. 406.)

<sup>3</sup> Ibid. *Epist.* cxxxvii, col. 410.

<sup>4</sup> Cf. chapitre précédent, n° 79.

prière du concile <sup>1</sup>. » Nous ne savons pas le nom des ambassadeurs choisis par Philippe I pour cette négociation. Une lettre d'Ives de Chartres au pape Urbain II ferait croire que l'archevêque de Tours aurait été du nombre <sup>2</sup>. Parmi les cardinaux et évêques italiens présents au concile de Plaisance se trouvaient Jean de Porto, Albert du titre de Sainte-Eudoxie (Saint-Pierre aux Liens), *Bonus Senior* (al. *Bonifacius*) du titre de Saint-Marc, Theuzo (titre cardinalice inconnu), Grégoire du titre de Saint-Ange, Roger, Hugues et Hérimann (titres inconnus) ; le patriarche Pierre de Venise, les archevêques Daïmbert de Pise, Pierre de Milan, Rodulf de Reggio, les évêques Philippe de Luni et Otto d'Imola <sup>3</sup>.

Les ambassadeurs de Constantinople. Appel de l'empereur Alexis Comnène aux chrétiens d'Occident

10. La grande attraction qui groupait une telle affluence autour d'un pape si longtemps dédaigné, injurié et proscrit, était la croisade. « Une députation envoyée par l'empereur de Constantinople Alexis Comnène devait, dit Bernold, se présenter au concile de Plaisance pour supplier le seigneur pape et tous les fidèles du Christ de venir au secours de l'église d'Orient presque entièrement ruinée par les païens (Tures), dont les avant-postes campaient sous les murs de Byzance. Le seigneur pape accueillit leur requête, il s'adressa à la multitude pour recommander la détresse des chrétiens d'Asie. Des acclamations enthousiastes répondirent à son appel. On s'engageait par serment d'aller, avec la grâce de Dieu, porter secours à l'empereur de Constantinople et l'aider chacun selon son pouvoir à refouler l'invasion païenne <sup>4</sup>. » A défaut des actes officiels, cette laconique mention du chroniqueur suffirait à donner l'idée du mouvement d'opinion produit en Italie par les prédications de Pierre l'Ermite. Ni la lettre de l'empereur Alexis Comnène au pape Urbain II, ni le discours que les ambassadeurs byzantins durent prononcer au concile, ni le texte de la réponse du souverain pontife ne nous ont été conservés. Mais la publicité donnée aux deux audiences des ambassadeurs orientaux, publicité telle qu'il fallut que le concile sié-

<sup>1</sup> Bernold. *Chronic.*, col. 1423.

<sup>2</sup> Iv. Carnot. *Epist.* LXXVII ; *Patr. lat.*, t. CLXII, col. 86.

<sup>3</sup> Bernold. *Chronic. loc. cit.*, c. 1423.



geât en pleine campagne, atteste l'immense intérêt qui s'attachait à cette grande affaire. Quant au discours des Orientaux et à la missive impériale adressée au pape, nous pouvons en reconstituer les traits principaux d'après la lettre suivante, écrite par Alexis Comnène à Robert le Frison, comte de Flandre, qu'il avait eu l'occasion de connaître personnellement lors d'un pèlerinage de ce dernier en Terre-Sainte. « Au seigneur et glorieux comte de Flandre Robert, à tous les princes des royaumes d'Occident, à tous les fidèles de la religion chrétienne tant clercs que laïques, l'empereur de Constantinople salut et paix en Jésus-Christ Notre Seigneur, en Dieu le Père et en l'Esprit-Saint. — Comte très-magnifique, illustre soutien de la foi, c'est à votre prudence que je m'adresse spécialement pour faire connaître en Europe la situation lamentable des chrétiens d'Orient et du très-saint empire grec, envahis, ruinés, couverts de sang et d'opprobres, par les Turcs et les Petchénèques. Les horreurs que j'aurais à raconter dépassent l'imagination : le peu que j'en dirai fait frémir. Les barbares saisissent les jeunes chrétiens, les traînent dans nos églises profanées, leur infligent la circoncision dans les baptistères, les forcent à souiller d'ordures le lieu où jadis ils furent régénérés dans l'eau sainte, et à blasphémer l'adorable Trinité dont le signe fut marqué sur leur front. Ceux qui refusent sont livrés aux plus affreuses tortures, et en dernier lieu massacrés. Les mères en présence de leurs filles, les filles sous les yeux de leurs mères, sont livrées à la brutalité de nos infâmes vainqueurs, et les malheureuses victimes contraintes sous peine de mort de chanter d'abominables refrains, en attendant le dernier des outrages. Sodome seule a vu des crimes pareils. Aucun âge, aucun sexe, aucune condition, n'est à l'abri de leurs souillures ; enfants, adolescents, vieillards, nobles et esclaves, clercs et moines, évêques même. Hélas ! forfait inouï dans toute la série des siècles, nous avons vu un évêque mourir de cette horrible mort ! Depuis Jérusalem jusqu'aux régions européennes de la Thrace tout ce qui fut jadis l'empire grec, la Cappadoce, la Phrygie, la Bithynie, la Troade, le Pont, la Galatie, la Lybie, la Pamphylie, l'Isaurie, la Lycie, les grandes îles de Chio et de Mitylène (Lesbos), tout enfin est tombé au pouvoir de ces barbares. Il ne me reste plus que

Constantinople ; encore si Dieu et les fidèles Latins ne viennent promptement à notre secours, Constantinople elle-même aura bientôt succombé. Déjà en effet avec deux cents navires construits et manœuvrés par des prisonniers grecs, les Turcs se sont rendus maîtres de la navigation du Pont-Euxin (mer Noire) et de la Propontide (mer de Marmara) : ils viennent attaquer notre capitale par terre et par mer. Au nom de Dieu, par pitié pour tous les chrétiens d'Orient, nous vous en conjurons, très-magnifique comte, armez pour notre cause tous les fidèles guerriers du Christ, grands et petits, chevaliers et simples soldats. Mettez-vous à leur tête et venez à notre secours. En ces dernières années la bravoure des chevaliers chrétiens a arraché la Galice et les autres provinces d'Espagne au joug des Musulmans ; qu'ils tentent aujourd'hui la délivrance de l'empire grec. Pour moi, tout empereur que je suis, il m'est impossible de résister aux Turcs et aux Petchénèques. Refoulé d'une ville à l'autre par leur invasion formidable, je ne séjourne dans une forteresse que pour y attendre leur arrivée et leur échapper par la fuite. Or j'aime mieux rendre Constantinople aux Latins, que de la voir saccagée par ces barbares. Ici sont réunies les plus précieuses reliques de la Passion : la colonne où le Seigneur fut attaché pour la flagellation, le fouet teint de son sang, le manteau de pourpre dont il fut dérisoirement revêtu, la couronne d'épines qui déchira son front, le roseau placé dans sa main en guise de sceptre, les vêtements dont il fut dépouillé sur le calvaire, la portion la plus considérable du bois sacré de la croix, les clous dont le Sauveur eut les pieds et les mains percés, les linceuls trouvés dans le sépulcre après la résurrection. Nous conservons les douze corbeilles qui furent remplies du pain miraculeusement multiplié quand Jésus nourrit la foule au désert. Nous possédons le chef de saint Jean-Baptiste préservé jusqu'ici de toute altération et ayant encore les cheveux et la barbe ; des reliques et même quelques corps entiers des saints Innocents, des prophètes, des apôtres, du premier martyr saint Étienne, d'une foule d'autres saints, martyrs, confesseurs, vierges, dont la liste seule serait plus longue que cette lettre. Ces trésors inappréciables doivent rester aux chrétiens ; nous ne voulons pas les abandonner aux pro-

fanations des infidèles. En dehors de ces richesses spirituelles, Constantinople renferme à elle seule plus d'or peut-être qu'il ne s'en trouverait dans le reste du monde. Diamants, perles, pierreries, métaux précieux, ornements de tout genre, nos églises en sont pourvues dans une proportion qui pourrait enrichir tous les temples de la chrétienté. A lui seul, le trésor de la basilique de Sainte-Sophie dépasse tout ce qu'on peut imaginer : sans aucun doute celui du temple de Salomon ne l'égalait pas. Je ne parle point de l'opulence des familles sénatoriales, quand de simples commerçants chez nous sont riches à ne pouvoir calculer leur fortune. Les palais impériaux renferment, accumulées sous leurs voûtes, non pas seulement les richesses des empereurs de Constantinople, mais celles des Césars de la vieille Rome. Accourez donc avec toute votre nation, tous vos guerriers, tous vos soldats. Ne laissez point de pareils trésors à la rapacité des Turcs et des Petchénèques. Si jamais tant d'or se trouvait entre leurs mains, qui vous répond qu'ils n'y trouveraient pas un moyen de conquérir l'univers entier? C'est avec l'or, plus que par la force des armes, qu'autrefois Jules César fit la conquête des Gaules. A la fin des temps, quand l'Antechrist subjuguera l'univers, ce sera encore son moyen de séduction. Hâtez-vous donc, le temps presse, si vous ne voulez voir anéantir les royautes chrétiennes, et ce qui serait mille fois plus douloureux encore, perdre à jamais le tombeau du Christ<sup>1</sup>. »

41. On comprend l'impression que dut produire un pareil langage sur la foule des princes, des seigneurs, des laïques de toute condition, réunis à Plaisance. L'Italie connaissait la férocité des hordes sarrasines qui avaient si longtemps occupé la Sicile, la Calabre, l'Apulie, et envoyé leurs pirates dévaster les côtes de l'Adriatique et

Nécessité  
urgente  
de l'interven-  
tion  
des guerriers  
européens  
en Asie.

<sup>1</sup> Guibert de Nogent donne de cette lettre une analyse en certains points fort inexacte. Il prête à Alexis Comnène un langage et des idées qui seraient à peine admissibles de la part d'un sultan polygame. (*Gesta Dei per Francos*, lib. I, cap. V; *Patr. lat.*, t. CLVI, col. 695.) Le texte authentique de la lettre impériale, retrouvé en deux manuscrits, l'un du monastère de Saint-Aubin, l'autre de Saint-Évroul, a été publié par dom Martène, *Thes. Anecdot.* 1, 267, et reproduit *Patr. lat.* t. CLV, col. 466.

de la mer Tyrrhénienne. La fleur de la chevalerie française avait combattu à côté du Cid sous les drapeaux d'Alphonse le Vaillant, pour arracher la Galice et la province de Tolède aux Maures d'Espagne. La Provence, le Dauphiné, le comté de Nice, gardaient les cruels souvenirs de la domination des Sarrasins, qui n'avaient été définitivement chassés du Fraxinet par le comte Guillaume de Provence que vers l'an 975. Depuis lors, à diverses reprises des flottes musulmanes étaient venues jeter la terreur sur le littoral du midi de la France. En 1003, les Maures d'Espagne avaient fait une descente aux environs d'Antibes et emmené la population en esclavage. En 1019, les Sarrasins abordèrent durant la nuit sous les murs de Narbonne. « Sur la foi d'un de leurs devins (*santons*), ils espéraient y entrer sans coup férir. L'archevêque Guiffroi de Cerdagne réunit tous les citoyens : après une communion générale il fit ouvrir les portes et commanda une sortie où les vaillants chrétiens, tombant sur les barbares, les taillèrent en pièces. Tous ceux qui ne furent pas tués restèrent captifs et furent vendus comme esclaves. Vingt d'entre eux, d'une taille gigantesque furent offerts comme un hommage de victoire à l'abbaye de Saint-Martial de Limoges <sup>1</sup>. » « En 1047, l'île de Lérins qui, trois cents ans auparavant, avait eu tant à souffrir des ravages des Sarrasins, fut encore une fois, dit M. Reinaud, envahie par ces barbares. Une partie des religieux furent emmenés captifs en Espagne. Quelques années plus tard, un chef musulman appelé Modjahed s'empara des îles Baléares et, sous le nom altéré de *Muget* ou *Musectus*, devint la terreur des îles de Corse et de Sardaigne, des côtes de Pise et de Gênes. Telles étaient les richesses enlevées par les pirates de Modjahed, qu'à l'exemple des soldats du grand Alexandre, ils portaient des carquois d'argent et d'or massif. Enfin, ajoute le savant orientaliste, les pirateries sarrasines en France se sont maintenues jusqu'à nos jours : elles ne devaient tout à fait cesser qu'à la glorieuse conquête d'Alger <sup>2</sup>. » Ces faits sont complètement passés sous silence dans l'histoire convenue, telle

<sup>1</sup> Dom Bouquet. *Scriptor. Franc.* t. X, 155.

<sup>2</sup> Reinaud. *Invasions des Sarrasins en France*, p. 220-222.



que l'enseigne aujourd'hui le rationalisme officiel, succédant au rire inepte de la secte voltairienne et à l'ignorance proverbiale de la secte révolutionnaire. L'Europe moderne ne subsiste que parce qu'au XI<sup>e</sup> siècle il se trouva un pape pour arrêter l'invasion turque et musulmane, déjà maîtresse de la Thrace et se préparant à inonder la Hongrie, l'Allemagne, les Gaules, l'Italie, l'Europe entière. En face de cet immense péril, la plupart des rois d'Occident désertèrent la cause de la civilisation. Henri IV d'Allemagne songeait à renverser la papauté ; Philippe I de France voulait substituer la polygamie à la loi chrétienne de l'unité du mariage ; Guillaume le Roux d'Angleterre se gorgeait du bien des églises et des abbayes. Seul, persécuté, proscrit, outragé, le bienheureux pape Urbain II, sans autre auxiliaire qu'un pauvre ermite monté sur une âne, eut la gloire de sauver l'Europe. Ce qui n'empêche pas les générations savantes qui peuplent aujourd'hui nos écoles d'apprendre gravement aux arrière-petits fils des croisés que le mouvement unanime qui précipita leurs pères en Orient fut un phénomène particulier d'illuminisme à jamais inexplicable, et que l'unique bienfait produit par les croisades fut l'introduction à prix réduit dans nos contrées du poivre, des épices et de la cannelle <sup>1</sup> !

12. Il s'agissait pour l'Europe chrétienne d'être ou de n'être plus, lorsque l'empereur Alexis Comnène adressait au pape Urbain II l'admirable lettre que nous avons reproduite. Voilà ce qui fut compris par les masses populaires au concile de Plaisance. Elles jurèrent de mourir pour cette grande cause et de léguer à leur postérité, c'est-à-dire à des fils qui devaient se montrer si oublieux et si ingrats, le droit de naître. Les autres questions traitées par le synode bien que relativement fort importantes, nous semblent aujourd'hui secondaires. La reine Praxède y parut dans la double

Clôture du  
concile  
de Plai-  
sance.  
Succès de  
cette  
assemblée

<sup>1</sup> « Pierre l'Ermite était revenu de Jérusalem complètement fanatique, dit Gibbon, mais il excellait dans la folie populaire de ce temps ; le pape le reçut comme un prophète. » (*Hist. de la décad. et de la chute de l'empire Romain.*) « La fureur des armes et la ferveur religieuse, deux passions dominantes au moyen âge, dit M. Michaud, produisirent les croisades. » (*Hist. des croisades. Exposition.*) On ne saurait déraisonner plus pédantesquement.

majesté de la vertu et du malheur. Son cruel époux fut de nouveau frappé des anathèmes de l'Église, ainsi que l'antipape Wibert et toute la faction simoniacque. Les censures précédentes contre les deux hérésies corrélatives des nicolaïtes et de Bérenger, l'une s'attaquant au célibat ecclésiastique, l'autre à la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de l'eucharistie, furent renouvelées. Enfin pour attirer la bénédiction du Seigneur sur les armées qui allaient combattre en Orient, on fixa d'une manière régulière et définitive le jeûne des Quatre-Temps, le premier à la première semaine de Carême, le second à la semaine de la Pentecôte, en maintenant pour le troisième et le quatrième les mois de septembre et de décembre, époques qui déjà antérieurement leur étaient assignées<sup>1</sup>. Ce fut le dernier acte de cette grande assemblée, qui venait d'assurer à la future croisade le concours des flottes de Venise, de Gênes et de Pise, des cités maritimes de l'Apulie et de la Sicile, en même temps que l'adhésion des deux héros Boémond et Tancrède.

### § III. Itinéraire du pape se rendant en France.

Urbain II  
et le roi  
Conrad à  
Crémone.  
Mariage de  
Conrad  
avec la fille  
du comte  
Roger de  
Sicile.

13. « En quittant la ville de Plaisance, dit Bernold, Urbain II poursuivit son voyage en Lombardie, dans l'intention de traverser les Alpes pour se rendre en France où Pierre l'Ermite l'avait précédé. Lors de son entrée solennelle à Crémone, le iv des ides d'avril (10 avril 1095), le jeune roi Conrad vint à sa rencontre et voulant faire office d'écuyer, l'introduisit dans la ville en tenant à la main la bride du cheval monté par le pontife. Il prêta ensuite au vicair de Jésus-Christ le serment royal de fidélité, jurant de se vouer à sa protection, à sa défense et au maintien de ses droits de pape légitime. Le seigneur pape de son côté le reçut pour fils de la sainte église romaine : en présence du peuple assemblé, il lui promit son appui et ses conseils pour l'aider à obtenir un jour le diadème impérial, qui lui serait conféré canoniquement par le saint-siège après reconnaissance expresse des droits de l'Église et des décrets

<sup>1</sup> Bernold. *Chronic. Patr. lat.* t. CXLVIII, col. 1424.

apostoliques concernant les investitures <sup>1</sup>. » Le jeune prince n'était point encore marié. Malgré les sympathies que lui témoignaient les cités lombardes, il manquait des ressources nécessaires pour lutter avantageusement, soit en deçà soit au delà des Alpes, contre le parti de l'empereur. « De concert avec Mathilde, Urbain II se préoccupa de ménager à Conrad une alliance qui pût assurer sa prépondérance en Italie, et lui fournir les moyens de se créer un parti en Allemagne. « En conséquence, dit Gaufred de Malaterra, une ambassade fut envoyée au comte Roger de Sicile, avec une lettre du seigneur apostolique lui demandant la main de sa fille pour le jeune roi d'Italie. Le pape s'adressait à Roger comme un ami à un ami ; il lui représentait ce qu'un tel mariage avec un roi, fils de roi, futur empereur, aurait de glorieux pour sa propre dynastie. « Conrad, disait-il, est l'allié fidèle de la sainte église romaine : jusqu'ici il n'a point de ressources suffisantes pour combattre les armées du tyran son père. S'il venait à succomber dans la lutte, ce serait le triomphe des ennemis de l'Église de Dieu. » Roger communiqua aussitôt le message au conseil de ses fidèles. L'un d'eux, Robert évêque de Traïna, lombard d'origine et fort au courant des affaires de l'Italie septentrionale, prit le premier la parole et engagea le comte à accueillir sans hésitation cette honorable requête. Son avis fut unanimement adopté. Des serments furent échangés entre Roger et l'ambassadeur. Celui-ci, comblé de présents par la munificence du comte de Sicile, repartit en toute hâte pour annoncer au pape et au jeune roi l'heureux succès de sa légation. Cependant Roger équipait une flotte nombreuse qui fut chargée de trésors. La noble fiancée s'embarqua sous l'escorte de l'évêque Robert et des plus illustres barons siciliens. Après une heureuse traversée ils abordèrent à Pise, où le roi Conrad les attendait. Le mariage royal fut célébré en grande pompe l'an du Verbe incarné 1095 <sup>2</sup>. » Cette alliance fut un coup mortel porté en Lom-

<sup>1</sup> Id. *ibid.*

<sup>2</sup> Gaufred. Malaterr. *Hist. Sicula*, lib. IV, cap. XXIII; *Patr. lat.*, t. CXLIX, col. 1201.

bardie aux espérances des derniers tenants du pseudo-empereur. « Les deux Welf de Bavière, reprend Bernold, quittèrent l'Italie et retournèrent précipitamment en Allemagne. Ils comptaient y arriver à temps pour prévenir l'effet produit par cette nouvelle, et disposer les princes de Germanie à une restauration de Henri IV. Mais leurs tentatives échouèrent devant la fermeté des catholiques allemands. Les partisans de Henri IV eux-mêmes refusèrent d'entrer en négociation sur ce sujet, tant que le roi excommunié n'aurait point été relevé de son ban d'anathème <sup>1</sup>. »

Urbain II  
à Milan.  
Translation des  
reliques  
de saint  
Herlembald.

14. Urbain II passa le mois de mai 1095 à Milan. Depuis la mort d'Anselme de Ros, cette ville si longtemps gouvernée par des métropolitains schismatiques était retombée sous le joug des simoniaques. Le roi excommunié avait investi de ce siège un clerc lombard, nommé Arnulf, sur le dévouement duquel il croyait pouvoir compter. Mais Arnulf valait mieux que sa réputation. Résignant spontanément une dignité dont il connaissait l'origine anticanonique, il refusa de se faire sacrer et se retira dans un monastère. Le pape rappela cet humble fugitif, l'institua métropolitain de Milan, le fit sacrer en sa présence par saint Thiémon archevêque de Saltzbourg, et lui remit de sa main le pallium. « Subjugués par l'ascendant du bienheureux Urbain II, dit l'historien milanais Sigonius, les partis oublièrent leurs vieilles inimitiés et se réconcilièrent avec tant d'élan que, dans les rues et sur les places publiques, nobles et gens du peuple s'embrassaient en pleurant de joie <sup>2</sup>. » Ce fut alors qu'eut lieu la translation solennelle des reliques du héros et martyr saint Herlembald dans l'église de Saint-Denis, à côté des restes du saint prêtre Ariald son ami et son compagnon de gloire <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Bernold. *Chronic.*, t. CXLVIII. col. 1424.

<sup>2</sup> *Vit. B. Urban. II*, cap. CLXXXIV; *Patr. lat.*, t. CLI, col. 149.

<sup>3</sup> Voici quelques vers de l'épithaphe qui fut gravée sur le tombeau d'Herlembald :

*Hic Herlembaldus miles Christi reverendus  
Occisus tegitur, qui cæli sede potitur.  
Urbanus summus præses dictusque secundus,  
Noster et Arnulfus, pastor pius atque benignus,  
Hujus ossa viri tumultant beati.*

(*B. Urban. Vita*, col. 150.)



15. Le pape était à Milan, lorsqu'il reçut du roi d'Angleterre une ambassade fort inattendue. « Au retour de son inutile expédition contre son frère le duc Robert de Normandie <sup>1</sup>, Guillaume le Roux séjourna, dit Eadmer, dans la résidence royale de Gillingham à quelques milles de Shaftesbury (automne 1094). L'archevêque Anselme vint l'y trouver pour lui annoncer son intention d'aller en Italie solliciter le pallium près du pape romain. « De quel pape entendez-vous parler ? demanda le roi. — Du pape Urbain II, le seul légitime, répondit l'archevêque. » A ces mots, Guillaume s'écria qu'il n'avait point encore embrassé l'obédience d'Urbain. « Moi seul en Angleterre, dit-il, j'ai le droit de faire reconnaître l'autorité d'un pape. Ce droit, mon père l'a exercé; nul ne m'en dépouillera. Autant vaudrait m'enlever la couronne. » Vainement Anselme lui rappela les conventions antérieures <sup>2</sup>. Pour toute réponse Guillaume maintint sa prétention et déclara à l'archevêque qu'il pouvait choisir entre le pape et lui; mais que s'il préférerait le pape, il serait traité en sujet rebelle. Anselme proposa alors, tout en réservant les droits inaliénables du saint-siège, de soumettre la question à une assemblée générale des évêques, abbés et princes du royaume. « Si la décision m'est défavorable, ajouta-t-il, je quitterai le sol d'Angleterre et n'y rentrerai qu'après la reconnaissance du seigneur apostolique, ne voulant pas, même une heure, manquer à l'obéissance due au bienheureux Pierre et à son vicaire. » Le roi accepta ce moyen terme. En conséquence, le troisième dimanche de carême 11 mars 1095, une assemblée synodale de tout le royaume eut lieu à Rockingham en présence du roi. Dans un discours aussi éloquent que solide, Anselme exposa la question. Il rappela qu'avant d'accepter le siège primatial de Cantorbéry il avait expressément déclaré reconnaître Urbain II pour pape légitime, déclaration que le roi avait ratifiée. Puis interpellant directement les évêques, il leur demanda si en continuant de faire aujourd'hui ce qu'il avait fait la veille, il manquait en quoi que ce fût aux devoirs d'un fidèle sujet. Les évêques anglais ne se sentaient

Les  
envoyés  
du roi  
Guillaume  
le Roux à  
Milan.  
Saint  
Anselme  
et le  
pallium.  
Obédience  
d'Urbain  
II recon-  
nue en  
Angleterre

<sup>1</sup> Cf. chap. précédent, n° 93.

<sup>2</sup> Cf. chap. précédent, nos 79 et 91.

aucun attrait pour la persécution, encore moins pour le martyre. Ils évitèrent donc de se prononcer. « Vous êtes, dirent-ils à Anselme, un modèle de science, de sagesse et de vertu ; il ne nous appartient pas de vous donner un conseil. » Le lendemain, interpellés de nouveau, ils se hasardèrent à dire que le parti le plus sûr était de se conformer à la volonté du roi. A ces mots, l'homme de Dieu leva les yeux au ciel dans une attitude inspirée et il fit entendre ces graves paroles : « Puisque vous, pasteurs des âmes, vous ne reconnaissez d'autre règle doctrinale que la volonté du roi ; moi, votre primat, je vous donnerai l'exemple en consultant le souverain pasteur, le prince de tous les évêques, l'ange du grand conseil, le successeur du bienheureux Pierre et l'héritier de son divin privilège. « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église, » a dit le Sauveur. » Il parlait ainsi non à un empereur, à un roi, duc ou comte, mais au prince des apôtres et en sa personne à tous ses successeurs légitimes. » Guillaume le Roux entra en grande colère ; il intimida tellement les évêques que ceux-ci conjurèrent Anselme de cesser toute résistance. « Abandonnez l'obédience d'Urbain II, lui dirent-ils. Ce pape ne peut rien pour vous si le roi se déclare votre ennemi : il ne peut rien contre vous, si le roi vous conserve ses bonnes grâces. — Prouvez-moi d'abord que je manque à la fidélité due par un sujet à son souverain, répondit Anselme, quand je reste dans l'obédience du pape légitime. » Naturellement aucun d'eux n'essaya de faire une pareille démonstration. Mais Guillaume le Roux dont ces débats prolongés redoublaient la colère finit la discussion en disant aux évêques : « Je vous ordonne de renoncer à la communion d'Anselme. De ma vie je ne le reconnaitrai comme archevêque. » Les lâches prélats se soumirent à cette tyrannique injonction ; ils déclarèrent qu'ils n'auraient plus aucun rapport avec le primat rebelle. « Et moi, leur dit Anselme, je vous tiendrai toujours pour mes frères ! » L'attitude des seigneurs laïques et des simples fidèles forma un heureux contraste avec la défaillance des évêques. Sur le passage d'Anselme, un soldat sortit de la foule et fléchissant le genou devant l'archevêque : « Notre seigneur et père, lui dit-il, nous tous vos enfants, nous vous supplions de ne pas laisser troubler votre cœur. Le bienheureux Job dans son dénuement triompha du démon, tandis

qu'au milieu des délices du paradis terrestre Adam se laissa vaincre. L'homme de Dieu accueillit avec bonheur ce gage de foi simple et vive, il comprit que le cœur du peuple était avec lui. Lorsque le roi somma les seigneurs d'imiter les évêques et de rompre toutes relations avec Anselme : « Il est notre archevêque, répondirent les fiers Anglais. C'est lui qui gouverne la chrétienté de ce pays. Nous sommes chrétiens et dès lors nous ne pouvons décliner sa juridiction, d'autant qu'il ne vous a donné aucun sujet de le traiter avec tant de rigueur. » Le roi dut entendre cette noble réponse et contenir sa fureur, car la multitude prenait ouvertement parti pour Anselme. On murmurait aux oreilles des prélats complaisants les surnoms injurieux de Judas, de Pilate et d'Hérode. Inébranlable dans sa résolution, l'archevêque mit fin à ce déplorable conflit en déclarant qu'il allait quitter le sol britannique ; il fit demander au roi un sauf-conduit pour gagner un port de mer et s'exiler jusqu'à ce que Dieu eût apaisé l'orage. Cette demande contraria fort le roi. Bien qu'il souhaitât le voir partir, il ne voulait pas que ce fut en emportant son titre avec lui. Mais les évêques refusaient d'aller plus loin dans la voie du servilisme : lorsque Guillaume leur enjoignit de procéder à la déposition d'Anselme, tous s'écrièrent : « Anselme est notre juge ; il n'est lui-même justiciable que du siège apostolique. Nous nous sommes, il est vrai, séparés de lui, mais uniquement sur la question spéciale de l'obédience d'Urbain II. » Guillaume le Roux les congédia à l'instant même, leur reprochant de l'avoir engagé dans une lutte qu'ils n'avaient pas le courage de soutenir jusqu'au bout. Puis faisant appeler les seigneurs, il leur déclara son intention de cesser toute querelle, d'inviter paisiblement l'archevêque à retourner à Cantorbéry, et de remettre jusqu'à l'octave de la prochaine Pentecôte, dimanche de la Trinité (20 mai 1095), la décision à prendre définitivement par rapport à la reconnaissance officielle en Angleterre de la légitimité d'Urbain II. Anselme ne fut pas médiocrement surpris de se voir mandé au palais pour y entendre de la bouche du roi des propositions si inespérées. Il les accepta sans hésitation et reprit le chemin de sa métropole. De son côté Guillaume le Roux fit partir dans le plus grand secret pour l'Italie deux clercs de sa chapelle palatine, Girard et Willelm. Ils avaient

pour mission de s'enquérir du véritable état des affaires, et de vérifier l'exactitude des nouvelles répandues alors dans toute l'Europe sur les prodigieux succès de la cause d'Urbain II. Dans le cas où elles seraient constatées, ils devaient remettre au pape une lettre du roi lui demandant le pallium pour l'archevêque de Cantorbéry. Ce fut à Milan vers la fin du mois d'avril que les deux envoyés remirent leur message au bienheureux pontife Urbain. Celui-ci les accueillit avec sa mansuétude accoutumée; il confia le pallium sollicité par le roi au cardinal évêque d'Albano, Gauthier, qu'il fit partir immédiatement avec les deux cleres du palais, en l'accreditant comme légat apostolique près de Guillaume le Roux. Le 20 mai 1095 époque désignée, le cardinal et les deux cleres, sans que personne eût été mis dans le secret, étaient depuis deux jours au palais de Guillaume, à Windsor. Ce fut un coup de théâtre quand le dimanche de la Trinité en présence d'Anselme, des évêques et des seigneurs, Guillaume déclara que le royaume d'Angleterre reconnaissant Urbain II pour pape et seigneur apostolique, il en donnait acte au légat du saint-siège. S'approchant alors de l'autel où le pallium avait été déposé, le roi voulut le prendre pour le placer lui-même sur les épaules d'Anselme. « Non, non ! s'écria le courageux évêque. Le pallium n'est pas un don royal, mais un insigne privilégié conféré par le bienheureux Pierre. » Des applaudissements unanimes accueillirent cette protestation et arrêtaient Guillaume le Roux, qui n'osa pas pousser plus loin sa tentative. Le légat apostolique se rendit à Cantorbéry, déposa le pallium sur le maître-autel de la cathédrale et Anselme, pieds nus, vint respectueusement le prendre, comme s'il le recevait des mains du prince des apôtres <sup>1</sup>. »

Urbain II  
au Puy.  
Indiction  
du concile  
de  
Clermont.

16. Le 3 juin 1095, Urbain II consacrait la nouvelle cathédrale de Côme, dédiée à saint Abundius évêque et patron de cette ville <sup>2</sup>. Il traversa ensuite les cités de Verceil, Pignerol, Asti, pré-

<sup>1</sup> Eadmer, *Histor. Novor.* ; *Patr. lat.*, t. CLIX, col. 380-388.

<sup>2</sup> S. Abundius évêque de Côme, dont il devint plus tard le patron et dont la fête se célèbre le 2 avril, vivait, comme nous l'avons dit, au siècle de saint Léon-le-Grand. Il avait été envoyé à Constantinople pour préparer la tenue du concile de Chalcédoine IV<sup>e</sup> œcuménique. (Cf. tom. XIII de cette *Hist.*, p. 267.)



chant comme Pierre l'Ermite la croisade contre les infidèles, la réconciliation des peuples avec l'Église de Dieu, la paix entre les chrétiens <sup>1</sup>. « Ayant ainsi réglé toutes choses en Lombardie, le seigneur pape, dit la chronique de Bernold, prit la voie de mer pour se rendre en France <sup>2</sup>. » D'après la topographie des localités parcourues en dernier lieu, le pontife aurait dû s'embarquer à Gênes, le port le plus voisin, avec l'escorte d'honneur que lui avait offerte la cité de Bologne et avec la nombreuse suite de cardinaux et d'évêques italiens qui l'accompagnèrent sur notre territoire. Mais Albéric d'Aix, dans son récit de la première croisade intitulé *Historia Hierosolymitana*, contredit formellement la donnée de Bernold; il affirme que le pontife et sa suite franchirent les Alpes par le Mont-Cenis, ce qui n'offrait à la saison la plus chaude de l'année (fin juillet 1095) aucune difficulté sérieuse. En l'absence de tout autre témoignage contemporain, il nous est impossible de prononcer entre les deux chroniqueurs. Ce qui est certain c'est que le 15 août suivant Urbain II célébrait en grande pompe à Anicium (Le Puy en Velay) la fête de l'assomption de la Vierge mère de Dieu, et datait de cette ville les lettres apostoliques portant indiction dans la cité de Clermont, capitale des Arvernes, d'un concile de toutes les provinces occidentales de l'Europe pour l'octave de la prochaine fête de saint Martin (dimanche 18 novembre 1095). Nous n'avons plus le texte de l'encyclique solennelle adressée en cette circonstance par Urbain II à tous les évêques et à tous les princes de l'Europe chrétienne. On peut cependant juger de l'insistance que mettait Urbain II dans cet appel à la catholicité par la notification suivante que le métropolitain de Reims Raynald adressait au nouvel évêque d'Arras Lambert : « Votre très-chère fraternité voudra bien accueillir la communication d'une lettre que nous adresse le seigneur pape Urbain II, pour nous convoquer au concile qu'il doit célébrer en personne en l'octave de la saint Martin, xiv des calendes de décembre, dans l'église des Arvernes à Clermont. Il nous enjoint de nous y rendre nous-même avec tous les évêques suffragants et tous les abbés de notre métropole; il nous

<sup>1</sup> *B. Urban II Vita; Patr. lat.*, tom. CLI, col. 150.

<sup>2</sup> Bernold, *Chronic.; Patr. lat.*, t. CXLVIII, col. 1425.

charge d'inviter en son nom tous les princes et seigneurs sans exception. En conséquence et pour ne pas apporter le moindre retard à l'exécution des décrets apostoliques, ce qui serait un crime, nous avons renoncé à tenir notre synode provincial antérieurement fixé par nous à la même époque. Votre sollicitude pastorale vous fera un devoir d'assister en personne au concile, avec tous les abbés, princes et seigneurs de votre diocèse, vous recommandant en particulier d'y inviter le comte Baudoin de Mons. Afin d'éviter un encombrement inutile et les difficultés de ravitaillement, nous prions chacun des chevaliers de restreindre autant que possible le nombre des serviteurs dont il se fera accompagner. Après notre présente admonition tout évêque, abbé ou autre personnage ecclésiastique constitué en dignité qui sans motif légitime d'excuse refuserait de se rendre au concile, encourrait l'indignation du seigneur pape et s'exposerait à une sentence de déposition <sup>1</sup>. »

Les *Gesta Dei per Francos* de Guibert de Nogent.

17. La mention spéciale de Baudoin de Mons, un des héros de la future croisade, dans le mandement de l'archevêque de Reims à Lambert son suffragant, nous permet de conjecturer, en l'absence d'autres documents analogues, le soin avec lequel Urbain II dans chacun des exemplaires de son encyclique adressée aux divers métropolitains avait dû désigner personnellement les princes, seigneurs et chevaliers de chacune des provinces ecclésiastiques pour leur transmettre une invitation directe. Nul doute que Godefroi de Bouillon, Raymond de Saint-Gilles, Hugues comte de Vermandois, Robert comte de Normandie et tous les autres princes du territoire français destinés à immortaliser leur nom et leur race par la conquête de Jérusalem, n'aient été l'objet de désignations semblables. L'apparition d'Urbain II, faisant appel au royaume très-chrétien pour assurer l'indépendance de l'Europe et repousser l'invasion turque et musulmane, produisit sur le caractère national un enthousiasme patriotique dont Guibert de Nogent s'est fait l'interprète. « Le pape Urbain, dit-il, était un fils de l'illustre nation des Francs. Les instances et les prières de l'empereur grec Alexis Comnène l'avaient

<sup>1</sup> Lambert. *Atrebat. De primat. sed. Atreb.; Patr. lat.*, t. CLXII, col. 645.

d'autant plus impressionné que l'invasion musulmane menaçait l'Europe elle-même, et qu'on savait par les cruautés des Sarrasins en Espagne le sort réservé aux vaincus par les farouches soldats de Mahomet. Ce fut en France que le pontife vint chercher du secours contre les infidèles. La tradition du siège apostolique n'a jamais varié sur ce point. Les papes Étienne et Zacharie, à l'époque de Pépin le Bref et de Charlemagne, avaient eu recours à la France. Entre toutes les autres nations, celle-ci s'est toujours montrée la plus soumise et la plus dévouée au bienheureux Pierre prince des apôtres ; jamais elle n'a imité la téméraire audace des peuples qui se révoltent contre Dieu sous un faux prétexte de liberté. Depuis longtemps nous avons vu l'empire teutonique, par je ne sais quelle barbare obstination, résister à l'autorité des pontifes successeurs du bienheureux Pierre et préférer la mort dans les liens d'un éternel anathème à la soumission due par les chrétiens au siège apostolique. L'année dernière, ajoute le chroniqueur, je m'entretenais avec un archidiacre de Mayence de cet esprit d'insubordination de l'Allemagne. Il me disait : « Votre roi, vos princes, vous tous vous n'êtes plus des Français ! » Et il en trouvait la preuve dans l'accueil fait chez nous au pape Pascal II, lors de sa récente visite dans notre pays (1107). « Si nous sommes à ce point dégénérés, lui répondis-je, comment se fait-il que les Français, à l'appel du pontife Urbain II, ont par leur bravoure invincible repoussé l'invasion des Turcs. Vous autres Teutons, on ne parla point alors de vos faits d'armes : sans les chevaliers du royaume de France que vous insultez aujourd'hui, votre empire teutonique anéanti par la barbarie musulmane aurait cessé d'exister. » — Oui, Dieu avait entre toutes les nations prédestiné les Français à une triple gloire, la fidélité à la religion, la vaillance dans les combats, la loyauté du caractère. Leur nom est devenu synonyme de franchise ; si l'on rencontre cette qualité chez un Breton, un Anglais, un Italien, on dit pour en faire l'éloge : C'est un homme franc<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Guibert. *Novig. Gest. Dei per Franc.*, l. II, cap. 1 : *Patr. lat.*, t. CLVI, col. 697.

Urbain II  
dans les  
provinces  
du  
Dauphiné  
et de  
Provence.

18. Nous enregistrons avec bonheur ce témoignage de patriotisme chrétien, sans toutefois en partager le sentiment trop exclusif. L'abbé de Notre-Dame de Nogent-sous-Coucy paraît oublier que l'Allemagne et l'Italie fournirent un contingent glorieux à la première croisade; Boémond et Tancrede figurèrent glorieusement à côté de Godefroi de Bouillon sous les murs de Jérusalem; les Allemands eux-mêmes, nous le verrons bientôt, ne restèrent pas étrangers à cette expédition glorieuse. Si Guibert de Nogent a pu donner au récit de la première croisade le titre de *Gesta Dei per Francos*, il convient pour rester dans l'exactitude historique de prendre l'expression de *Francos* au sens le plus large, tel qu'il subsiste encore dans nos jours en Orient où tous les catholiques européens sont désignés par les races arabes sous le nom de *Frangi*. Il est vrai que la situation religieuse créée en Allemagne par le schisme de l'antipape Wibert et par la révolte du pseudo-empereur Henri IV contre le saint-siège ne permit pas à Urbain II de parcourir les provinces germaniques pour y prêcher la croisade, ainsi qu'il le fit en France. L'infatigable pontife en attendant l'époque fixée pour le concile de Clermont parcourut successivement les provinces du Dauphiné, du Gévaudan, du Rouergue, et descendit par le Rhône en Provence. Le concours des populations à son approche se renouvela aussi considérable que pour Pierre l'Ermite. « Aussitôt que le pape Urbain eut mis le pied sur le territoire de notre royaume, dit Guibert de Nogent, un pieux enthousiasme se communiqua aux cités, aux bourgades, aux plus humbles villages. On accourait de toute part avec d'autant plus d'empressement et d'allégresse que la génération actuelle n'avait point vu de pape visiter la France<sup>1</sup>. » On trouve des monuments de son passage au *castrum* de Romans (*apud Romanos*), château-fort situé au confluent de l'Isère et du Rhône, où les deux évêques saint Hugues de Grenoble et Guy de Bourgogne métropolitain de Vienne devaient se présenter pour faire juger par le pape un conflit de juridiction concernant l'archidiaconé limitrophe de Salmorenc. Au

<sup>1</sup> Guibert. Novigent. *loc. cit.*, col. 698. Depuis saint Léon IX (1049-1053), aucun souverain pontife n'était en effet venu en France.



précédent concile d'Autun<sup>1</sup>, la question avait été une première fois tranchée en faveur de l'évêché de Grenoble. Guy de Vienne, le futur pape Calixte II, ce jeune archevêque que le bienheureux Urbain II tenait en si haute estime<sup>2</sup>, protesta énergiquement contre une sentence qu'il croyait attentatoire aux droits de son église. On disait dans le parti adverse qu'il ferait cerner par ses troupes le château de Romans; qu'il irait jusqu'à enlever le pape, si celui-ci confirmait le jugement d'Autun. Guy de Vienne n'eut jamais la pensée d'un pareil forfait: il continua cependant à maintenir le droit de son église sur l'archidiaconé de Salmorenc; et il finit par le faire juridiquement reconnaître sous le pontificat de Pascal II. Au monastère de la Chaise-Dieu, Urbain II consacra une nouvelle église en l'honneur des saints Vital et Agricole (18 août 1095). A la fin de ce mois il était à Valence, où il présida la dédicace de la cathédrale placée sous le vocable de la vierge Marie et des martyrs saint Corneille et Cyprien. Le 1<sup>er</sup> septembre, il célébrait près de Nîmes au monastère de saint Ægidius (Saint-Gilles), la fête de ce patron vénéré, « pour lequel il avait eu dès son enfance, dit-il, une dévotion tendre et fervente. » Le 11, il posait à Tarascon la première pierre du monastère de Saint-Nicolas, sur un emplacement donné aux religieux de Saint-Victor de Marseille par la comtesse Stéphanie de Provence. Le 12, il traversait Avignon, la future cité des papes, d'où il datait un diplôme en faveur du monastère de Saint-Gilles<sup>3</sup>.

19. Le 19 septembre, à Saint-Paul-Trois-Châteaux, Urbain II intervenait avec son autorité apostolique pour la confirmation de l'ordre fameux dit des Antonins, ou de Saint-Antoine de Viennois, dont l'origine rappelle l'un des fléaux les plus désastreux qui aient jamais sévi en Europe. Nous avons déjà signalé précédemment l'apparition de cette peste jusque-là inconnue, dont les effets étaient si

Urbain II  
et le nou-  
vel ordre  
des  
Antonins.

<sup>1</sup> Le débat relatif à l'archidiaconé de Salmorenc, *pagus Salmoriacensis*, a laissé de nombreuses traces dans le *Regestum* d'Urbain II. Au concile d'Autun, le légat apostolique Hugues de Lyon (Cf. chap. précédent, n° 79) s'était prononcé en faveur de l'évêché de Grenoble contre la métropole de Vienne.

<sup>2</sup> Cf. chap. précéd. n° 40.

<sup>3</sup> *B. Urban. II Vita. Patr. lat.*, t. CLI, col. 154-159.

terribles qu'on la désigna sous les divers noms de Feu d'enfer, *Ignis infernalis*, Mal des Ardents, Feu sacré. Les membres atteints se desséchaient ou plutôt se calcinaient sous l'action d'une flamme invisible, noircissaient comme un tison éteint, et se détachaient par lambeaux<sup>1</sup>. Pendant la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle et toute la durée du XII<sup>e</sup>, le fléau promena ses formidables invasions sur les diverses contrées de la France, de l'Italie et de l'Allemagne. Or dans les premiers mois de l'an 1095, un riche et puissant chevalier de la province de Grenoble, nommé Gaston, eut la douleur de voir son fils unique, Guérin, jeune homme d'une vingtaine d'années, atteint de l'incurable maladie. Le malheureux père eut recours à l'intercession de saint Antoine. La dévotion à ce grand patriarche des Thébaidés s'était répandue dans tout le Dauphiné, depuis que ses précieuses reliques avaient été, en 1050, rapportées de Constantinople par le comte Joscelin, au retour d'un pèlerinage en Orient. Joscelin, issu des comtes de Poitiers et ancêtre des Dauphins du Viennois, avait obtenu ce pieux trésor de la munificence de l'empereur Constantin Monomaque. Il le déposa dans l'église de son *castrum* de Saint-Didier-la-Mothe, où les pèlerins affluèrent bientôt en nombre immense. Des miracles presque quotidiens justifiaient l'empressement et la foi des populations; c'étaient surtout les malheureuses victimes du fléau des Ardents que saint Antoine se plaisait à guérir. Le comte Joscelin avait jeté les fondements d'une nouvelle église, l'ancienne se trouvant insuffisante pour la foule sans cesse renouvelée des pèlerins. Mais la mort l'empêcha d'achever l'œuvre. Son fils, le comte Guigues-Didier, laissa la construction interrompue, ce qui d'ailleurs ne l'empêchait pas de professer pour saint Antoine une dévotion telle qu'à chacune de ses expéditions militaires il en emportait avec lui les reliques, comme un préservatif céleste et un gage de victoire.

<sup>1</sup> Avant la révolution de 1793, on pouvait encore constater par l'inspection de monuments authentiques la réalité désastreuse du fléau. Voici en effet comment s'exprime le P. Hélot, dans son *Histoire des Ordres religieux* : « On voit encore aujourd'hui de ces sortes de membres desséchés dans l'hôpital du bourg de Saint-Antoine en Dauphiné, où est l'abbaye chef-lieu de tout l'ordre. » (*Dict. des Ordres Religieux*, t. I, p. 259.)

Telle était la situation, lorsque dans les premiers mois de l'an 1095 Gaston vint se prosterner dans l'ancienne église de Saint-Didier-la-Mothe, devant les reliques de saint Antoine, déposées alors dans une chapelle dédiée à la vierge Marie mère de Dieu. Il pria instamment le thaumaturge pour la guérison de son fils unique. Avec grande effusion de larmes il fit vœu, si cette grâce lui était accordée, de se consacrer lui-même ainsi que le fils qui lui serait rendu au service des pauvres malades atteints du « feu sacré ; » d'achever l'église neuve ; enfin d'y annexer un hôpital pour les infirmes et un hospice pour la multitude des pèlerins. Gaston demeura toute la nuit en prière devant les saintes reliques. Vers l'aube, s'étant endormi, saint Antoine lui apparut, tenant à la main le bâton dont il se servait dans les solitudes égyptiennes. « Le Seigneur a exaucé tes prières, lui dit-il, ton fils est guéri. Mais ne manque pas d'accomplir fidèlement ta promesse. » Plantant alors en terre le bâton desséché qu'il tenait à la main, des branches, des feuillages verts s'épanouirent, comme jadis pour la verge d'Aaron, et du milieu de cette efflorescence miraculeuse surgit un *Tau* couleur bleu céleste. « Voilà, dit la vision, le signe que devront porter tous ceux qui désormais se consacreront à mon service. » Le chevalier à son réveil reprit en hâte le chemin de sa demeure ; son fils était complètement guéri. L'un et l'autre furent fidèles à la promesse spontanée et au devoir de la reconnaissance. Le 28 juin 1095, Gaston et son fils Guérin quittèrent l'armure des guerriers et les habillements du siècle pour revêtir une robe de bure noire, marquée d'un *Tau* bleu en émail placé sur la poitrine comme une décoration de chevalerie. Six autres compagnons s'associèrent à leur œuvre d'héroïque charité, ainsi que nous l'apprend ce distique léonin d'Aymar Falco, historiographe de l'ordre des Antonins :

*Gastonis voto, societatis fratribus octo,  
Ordo hic cæptus, ad pietatis opus* <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> « Le vœu de Gaston et l'association des huit premiers frères inaugurèrent ce nouvel ordre, œuvre de pieuse charité. »

Urbain II était à Saint-Paul-Trois-Châteaux lorsque ces chevaliers de la charité lui demandèrent de confirmer leur institut naissant par son autorité apostolique. Le bienheureux pape leur donna une première approbation, qui fut quelques mois après solennellement renouvelée au concile de Clermont. Il fut enjoint au comte Guignes-Didier, sous peine d'encourir les anathèmes du saint-siège, de déplacer pour ses voyages les reliques du thaumaturge. Celles-ci durent rester dans la nouvelle église achevée par les Antonins. Tel fut le nom que porta la nouvelle congrégation. Elle devait couvrir l'Europe de ses monastères, et propager partout la dévotion au puissant protecteur qui triompha du fléau redoutable à tel point que le mal des Ardents finit par être désigné sous la dénomination universelle de Feu Saint-Antoine <sup>1</sup>.

Consécra-  
tion de la  
basilique  
de Cluny  
par  
Urbain II.

20. Durant cette excursion en Provence, Urbain II était accompagné du légat apostolique Hugues de Lyon, qui au retour de son pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle vint à la rencontre du pontife et se mit entièrement à sa disposition. Le 17 octobre, après avoir visité l'église des saints Pothin et Irénée, ainsi que la métropole de Vienne, le pape traversa Mâcon, se rendant à Cluny, berceau de sa jeunesse cléricale et religieuse. « Depuis sept ans, dit un moderne historien, le vénérable abbé de Cluny, saint Hugues, travaillait avec une infatigable ardeur à la construction d'une église conventuelle, qui serait encore aujourd'hui, si elle eût échappé à la fureur révolutionnaire, un monument unique en Europe. Comme tous les grands édifices du moyen-âge, l'église de Cluny avait ses légendes. On raconte que saint Hugues hésitant sur le choix de l'emplacement avait jeté un marteau en l'air, et que le point où le marteau retomba fut immédiatement adopté pour y creuser les fondations du chœur. Des masses énormes de pierres furent employées à cette œuvre. Un jour, il s'en trouva une si lourde que ni les ouvriers ni leurs machines ne parvinrent à la hisser. Le lendemain on fut étonné de la trouver en place, et de voir la main du saint fondateur empreinte sur le bloc qu'il avait miraculeusement remué pendant la nuit. Cette fameuse pierre servait de clef de voûte au portail; elle

<sup>1</sup> Cf. *Dictionn. des Ordres Religieux*, loc. cit.



avait huit pieds d'épaisseur : on y remarquait trente-deux figures sculptées. La basilique mesurait quatre cent-dix pieds de long. Elle présentait la forme d'une croix épiscopale, ce qui lui donnait deux transepts, le premier long de deux-cents pieds, large de trente ; le second d'une longueur d'environ cent-dix pieds, et un peu plus large que le premier. La largeur moyenne de l'édifice n'était pas moindre de cent-dix pieds ; elle se partageait en cinq nefs. Trente-deux piliers massifs de sept pieds et demi de diamètre supportaient la voûte fort élevée. Au milieu du chœur on admirait le sanctuaire hardiment porté par huit colonnes de marbre de trente pieds d'élévation ; trois étaient en cipolin d'Afrique, trois en marbre du Pentélique veiné de bleu. Hugues les avait fait amener de Rome à grands frais par la Durance et le Rhône. Leurs chapiteaux offraient toutes les merveilles et les variétés infinies d'ornementation du style roman. Lorsqu'on eut ajouté à cette église une avant-nef, l'ensemble de l'édifice avait cinq cent cinquante cinq pieds de long. Aucune basilique, à l'exception de Saint-Pierre de Rome, n'a jamais atteint des dimensions semblables. Malgré les offrandes recueillies dans toutes les contrées de l'Europe, malgré les sommes fort considérables envoyées d'Espagne par le roi Alphonse VI le Vaillant, qui avait fait vœu de donner à Cluny la dime de toutes ses conquêtes sur les Maures, les travaux étaient loin d'être terminés à l'arrivée d'Urbain II. Mais saint Hugues avait fait tout disposer pour qu'au moins le maître-autel, placé un peu au-delà du second transept, pût être consacré sous l'invocation du prince des apôtres par un pape légitime successeur de saint Pierre, et fils spirituel de Cluny<sup>1</sup>. » La cérémonie eut lieu le 25 octobre, avec une pompe extraordinaire et au milieu d'un immense concours de peuple. Outre le maître-autel, Urbain consacra encore celui dit *Matutinal*, destiné à la messe qui se célébrait au chœur des religieux après la récitation des Laudes et de Prime. Trois autels latéraux furent simultanément consacrés par le légat apostolique Hugues de Lyon, l'archevêque de Pise Daïmbert et saint Bruno évêque de Segni. Afin de conserver à jamais le souvenir de cette imposante solennité, saint Hugues par un statut abbatial décréta que durant la vie du

<sup>1</sup> Lorain. *Hist. de l'abbaye de Cluny*. p. 58 et suiv.

pontife Urbain II on chanterait à toutes les messes conventuelles les oraisons *pro papa Urbano*, et qu'après sa mort les religieux de Cluny célébreraient à perpétuité un service anniversaire pour le repos de son âme. Le pontife ne quitta le célèbre monastère que pour rendre un pieux hommage à une autre gloire de Cluny, saint Maieul, dont les précieuses reliques étaient restées, comme nous l'avons vu précédemment, au prieuré de Souvigny, près de Moulins. Le pape alla présider à leur translation solennelle, qui eut lieu dans les premiers jours de novembre, et partit immédiatement afin d'arriver à Clermont pour l'époque fixée (18 novembre 1095).

#### § IV. Concile de Clermont.

Motifs qui déterminèrent le choix de la ville de Clermont pour la tenue du concile.

21. Cette date mémorable entre toutes devait marquer une ère vraiment nouvelle, et devenir le point de départ d'un mouvement qui allait changer la face de l'Europe. La cité de Clermont n'avait point d'abord été choisie par le pontife pour devenir le théâtre de ce grand événement. Guillaume de Tyr nous apprend qu'Urbain II avait eu en premier lieu la pensée de convoquer le concile à Vézelay <sup>1</sup>, point beaucoup plus central et plus accessible à la foule des pèlerins. Mais l'excommunication pesait toujours sur le roi de France Philippe I. Au mépris des engagements contractés par ses ambassadeurs à Plaisance <sup>2</sup>, le roi n'avait pris nul souci de se faire relever de l'interdit dans le délai accordé à sa propre requête. Tout faisait prévoir qu'il persisterait dans son obstination coupable ; dès lors on pouvait craindre pour la sécurité d'un concile qui se fût trouvé sous la main d'un prince excommunié, à la portée de son ressentiment peut-être même de ses violences. Abandonnant donc son projet primitif, Urbain II reporta sa pensée sur le Puy, « la ville de sainte Marie, » comme l'appelle Albéric d'Aix <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Concilium generale prius apud Vigilicum, deinde apud Podium, convocare disposuit.* (Willelm. Tyr. *Hist. rerum transmarinar.*, lib. I, cap. XIV ; *Patr. lat.*, t. CCI, col. 231.)

<sup>2</sup> Cf. N° 9 de ce présent chapitre.

<sup>3</sup> *Conventum totius occidentalis Franciæ et concilium apud Podium, civitatem sanctæ Mariæ, fieri decrevit.* (Alberic. Aquens. *Histor. Hierosol.*, l. I, cap. v. ; *Patr. lat.*, t. CLXVI, col. 391.)

Placer la croisade sous le patronage de la mère de Dieu était en consacrer d'avance le succès. Ce fut dans cette disposition d'esprit que le pape vint au Puy célébrer la fête de l'Assomption. Mais il put se convaincre que, suffisantes pour le concours ordinaire des pèlerins que la dévotion à la sainte Vierge y attirait, les ressources de la ville du Puy ne le seraient nullement pour l'affluence inouïe et sans précédent qu'il voulait y convoquer. Clermont, dominant les fertiles plaines de la Limagne, offrait tous les avantages qu'on pouvait souhaiter pour la future assemblée : tel fut le motif qui valut à la capitale de l'Arvernie l'immortel honneur d'avoir été le berceau des croisades. « La voix du seigneur apostolique retentit comme l'appel de Dieu lui-même, *legatione divina*, dit Albéric d'Aix. Les évêques de toute la France, les ducs et comtes, les grands et princes de chaque ordre et de tous les degrés, consentirent à entreprendre à leurs frais l'expédition au sépulcre du Seigneur. Dans le très-ample royaume de France, ce fut comme une conjuration sainte entre les plus puissants ; ils se donnèrent la main en signe d'engagement mutuel au grand voyage. A l'heure même où ils échangeaient ainsi leurs serments, une secousse de tremblement de terre ébranla le sol, présage du mouvement qui allait précipiter en Orient des légions armées sorties de France, de la Lotharingie, de l'empire des Teutons, du royaume des Anglais et jusque des régions Danoises <sup>1</sup>. »

22. Un tel courant d'opinion, prenant sa source dans les inspirations les plus élevées du patriotisme et de la foi, était irrésistible. La politique étroite et passionnée de Philippe I chercha pourtant à y mettre quelque obstacle. Un incident du voyage de l'un des évêques de France se rendant au concile de Clermont nous en fournit la preuve. « Lambert évêque d'Arras, pour répondre, disent les actes, à l'invitation du seigneur pape Urbain, se mit en marche le jour de la fête des saints apôtres Simon et Jude (28 octobre 1095), qui tombait cette année-là un dimanche. L'archidiaque Clérembald, les vénérables abbés Alold de Saint-Vaast et Aymeric d'Anchin, le prévôt Gualbert, le *præcentor* Odo, l'écolâtre Achard, le prêtre et chanoine Hugues,

Épisode  
du voyage  
de  
Lambert,  
évêque  
d'Arras  
pour se  
rendre au  
concile.

<sup>1</sup> Id. *ibid.*

l'archiprêtre Mascelin, le diacre Jean du Mont-Saint-Éloi plus tard archidiaque d'Arras, Drogo économiste de la mense épiscopale, Otbert scolastique de Béthune, accompagnaient leur évêque. Le VIII des ides de novembre (6 novembre), après avoir traversé Provins *castellum* célèbre appartenant au comte Étienne de Blois <sup>1</sup>, les voyageurs furent assaillis sur la route par un chevalier du nom de Garnier, seigneur du château de Pont. L'évêque fut fait captif avec ses clercs et conduit au château de Pont-sur-Seine par Garnier et ses satellites. Alold abbé de Saint-Vaast qui, du gré de l'évêque, avait pris un jour d'avance échappa à cette embuscade. Or Garnier était frère de Philippe évêque de Troyes. Celui-ci intervint près du ravisseur, et par la miséricorde du Dieu tout-puissant les captifs recouvrèrent la liberté. Le V des ides de novembre (9 novembre) de grand matin, Garnier vint pieds nus se prosterner devant l'évêque d'Arras, s'accusant d'avoir porté la main sur l'oint du Seigneur, et implorant avec effusion de larmes le pardon de son attentat. Lambert le releva avec bonté, reçut ses excuses, et se fit conduire par lui à l'église du monastère. Là, le chevalier toujours pieds nus et suivi des hommes d'armes qui avaient pris part au guet-apens, fut absous par l'évêque de l'excommunication encourue pour ce fait. Le chevalier escorta ensuite l'évêque et ses compagnons jusqu'à Auxerre, où se trouvaient déjà réunis le métropolitain de Sens Richer avec tous ses suffragants, ainsi que les évêques Gervin d'Amiens et Gérard de Téroüanne. Lambert se joignit à eux pour achever son voyage <sup>2</sup>. » Cependant le seigneur pape Urbain II, à la nouvelle de l'attentat, avait écrit à Garnier de Pont et au métropolitain de Sens Richer deux lettres aussi courtes qu'énergiques. « Nous apprenons, disait-il à l'archevêque, que Garnier fils de Pontio s'étant emparé de la personne de notre vénérable frère l'évêque d'Arras, pendant que celui-ci se rendait au concile, le retient en captivité. Nous vous

<sup>1</sup> Étienne-Henry comte de Blois, de Chartres, de Sancerre, de Meaux et suzerain du reste de l'hérédité de Thibaut III<sup>e</sup> du nom comme comte de Blois et I<sup>er</sup> du nom comme comte de Champagne. (Cf. D'Arbois de Jubainville, *Hist. des ducs et comtes de Champagne*, t. II, p. 63-65.)

<sup>2</sup> Lambert. Atrebat. *De primat. sed. Atrebat.*; *Patr. lat.*, t. CLXII, col. 646.



enjoignons d'adresser immédiatement un monitoire au ravisseur, pour qu'il ait à mettre en liberté l'évêque d'Arras et tous ses compagnons de voyage. Si Garnier fait résistance, frappez-le personnellement d'excommunication avec interdit sur tout son territoire, aussi longtemps qu'il détiendra son vénérable captif<sup>1</sup>. » La citation du pape adressée directement à Garnier reproduisait les mêmes termes avec une phrase plus significative : « Nous sommes d'autant plus surpris de votre acte de violence, disait Urbain II, que le roi des Francs (Philippe I) déclare que non-seulement il ne s'oppose point au passage des étrangers qui doivent traverser son territoire pour se rendre à notre concile, mais qu'il a donné licence à tous les évêques et abbés de son royaume d'y venir eux-mêmes<sup>2</sup>. » Garnier de Pont était, comme on l'a vu, frère du complaisant évêque de Troyes qui naguère avait prêté son concours à Philippe pour la cérémonie sacrilège du mariage avec Bertrade<sup>3</sup>, et au métropolitain Richer pour l'injuste persécution dirigée contre saint Ives de Chartres<sup>4</sup>. L'entreprise du châtelain de Pont contre l'évêque d'Arras était sans doute inspirée par le même sentiment; en arrêtant l'évêque, Garnier crut faire sa cour au roi. Son zèle se trouva intempestif et fut désavoué. Pour empêcher la tenue du concile, ce n'était pas un évêque mais l'Europe entière qu'il aurait fallu arrêter, car de tous les points de l'Europe on accourait à Clermont, sans autrement se préoccuper des vengeances de Bertrade et de l'aveugle attachement du roi de France pour une femme déshonorée.

23. « L'an de l'incarnation du Seigneur 1095, en l'indiction IV<sup>e</sup>, le XIV des calendes de décembre (18 novembre), s'ouvrit à Clermont en Arvernie le grand synode présidé par le seigneur pape Urbain II; siégeant treize archevêques, deux cent vingt-cinq évêques, une multitude infinie d'abbés, de princes, de chevaliers, de personnages du plus haut rang. » Ainsi débutaient les actes malheureusement perdus de ce fameux concile. Cet exorde est le seul fragment qui nous

Ouverture  
du concile  
de Cler-  
mont.

<sup>1</sup> B. Urban. *Epist.* CLVI; *Patr. lat.*, t. CLI, col. 430.

<sup>2</sup> Ibid. *Epist.* CLV, col. 429.

<sup>3</sup> Cf. chap. précédent, N° 75.

<sup>4</sup> Ibid. N° 69.

en soit resté. Mais les monuments authentiques et le récit d'une foule d'historiens contemporains nous permettent de suppléer à peu près complètement à cette lacune. Modestement assis à un rang hiérarchique fort inférieur, Pierre l'Ermite avec sa cuculle d'une longueur extraordinaire et son vêtement semi-oriental, nouveau Jérémie représentant en sa personne les malheurs de la Jérusalem chrétienne, attirait après Urbain II les regards de l'immense multitude. De chaque côté du pape, formant comme la couronne pontificale, avaient pris place les cardinaux de la sainte église romaine Jean de Porto, saint Bruno de Segni, Waltier d'Albano, Daïmbert archevêque de Pise, Rangerius archevêque de Reggio, Richard abbé de Saint-Victor de Marseille, Jean de Gaëte chancelier du saint siège, Grégoire de Papareschi (depuis pape sous le nom d'Innocent II), Hugues de Verdun, Richard de Metz, Henri de Sicile, Teuzo et Ranchio; les légats apostoliques pour la France Hugues de Lyon et Amat de Bordeaux; pour l'Espagne Bernard archevêque de Tolède; puis les métropolitains Raynald de Reims, Aldebert de Bourges, Radulf de Tours, Richer de Sens, Dalmatius de Narbonne, Guy de Vienne, Pierre d'Aix et Bérenger de Tarragone. Le nouveau primat d'Angleterre saint Anselme de Cantorbéry était représenté canoniquement par un prêtre nommé Boson<sup>1</sup>. Près de chaque métropo-

<sup>1</sup> Voici d'après la liste soigneusement dressée par Mabillon et Ruinart les noms des autres évêques et abbés dont la présence au concile de Clermont a pu être constatée. — Province de Reims: Lambert d'Arras, Gérard de Térouanne, Gervin d'Amiens, Roger de Blois de Beauvais, Létald de Senlis, Gauthier de Cambrai, Hugues de Pierrefonds de Soissons qui prit part à la croisade et mourut à Aquilée en se rendant en Palestine, Hilgod évêque démissionnaire de Soissons et retiré alors à Marmoutiers. — Province de Trèves: Poppo de Metz, Pibo de Toul et le délégué canonique de Richer de Verdun. (Le fameux Egilbert créature du pseudo-empereur Henri IV et de l'antipape Wibert occupait toujours le siège de Trèves; il ne parut point au concile.) — Province de Lyon: Agano d'Autun, Landry de Brézé de Mâcon. — Province de Rouen: Odo de Bayeux (il prit la croix et suivit en terre sainte le duc Robert de Normandie son neveu). Gislebert d'Évreux, Serlon d'Orgères de Sées, mandataires des autres évêques de la province. — Province de Tours ou Lyonnaise III<sup>e</sup>: Hoël du Mans, Geoffroi de Mayenne d'Angers, Bénédict de Cornouailles de Nantes, Roland de Dol dont les prétentions au titre métropolitain de Bretagne ne furent point admises et qui siégea au rang des évêques. — Province de Sens ou Lyonnaise IV<sup>e</sup>: Ives de Chartres, Jean

litain se groupaient les évêques et les abbés de sa province. L'affluence des ambassadeurs, des princes, des chevaliers, était encore plus considérable qu'à Plaisance, où l'évaluation approximative des chroniqueurs fixait leur nombre à trente-mille. La suite de chacun d'eux, la population flottante qu'un tel concours avait attirée, portaient à plus de cent mille âmes cette assemblée synodale, dont le nombre s'est reproduit de nos jours à l'ouverture du concile œcuménique du Vatican. La cité de Clermont ni les villages d'alentour

d'Orléans, Robert de Nevers évêque d'Auxerre. — Province de Vienne : saint Hugues de Châteauneuf évêque de Grenoble, Gontard de Valence. — Province d'Arles : Didier de Cavallon qui mourut au concile ; Guillaume d'Orange qui fut adjoint comme auxiliaire à l'évêque de Puy Adhémar de Monteil dans les fonctions de légat apostolique pour la croisade, et qui mourut en 1098 avant d'avoir atteint Jérusalem. — Province de Bourges : Durand de Clermont dont nous allons raconter la mort survenue le lendemain même de l'ouverture du concile et dont le successeur Guillaume de Baffie ou de Baif fut sacré par Urbain IV ; Humbald de Saint-Sévère évêque de Limoges ; Adhémar de Monteil évêque du Puy légat apostolique à l'armée des croisés. Province de Bordeaux : Aymar d'Angoulême, saint Pierre de Poitiers, Rannulf Facaudi de Saintes, Raymond de Rodez, Arnold de Périgueux qui prit part à la croisade et fut martyrisé par les Musulmans. — Province de Narbonne : Godefroi de Maguelonne, Bertrand de Montrond de Nîmes, Bernard de Provençères, évêque de Lodève, mort en Palestine. — Royaume d'Espagne : Dalmatius évêque de Compostelle dont le siège fut érigé l'année suivante en archevêché ; Pierre de Pampelune, Oldegarius de Barcelone et plusieurs autres dont le nom n'a point été conservé. — Parmi les abbés on comptait Robert de Saint-Remi de Reims l'un des futurs historiographes de la croisade ; Lambert de Saint-Bertin ; Lanzo de Saint-Vincent de Metz ; Balderic de Bourgueil en Anjou, auteur de l'*Historia Jerosolymitanae expeditionis*, plus tard évêque de Dol ; saint Hugues de Cluný ; Bernard de Marmoutiers ; Etienne de Noyers au diocèse de Tours ; Geoffroi de Vendôme, Jarento de Saint-Bénigne de Dijon, Gontard de Jumièges qui mourut au concile ; Noël de Saint-Nicolas près d'Angers ; Guillaume de Saint-Florent ; Gausmard de Saint-Pierre en l'île Germanique ou Moutier-la-Celle près Troyes ; Raynald de Saint-Cyprien, Gervais de Saint-Savin, Pierre de Charroux au diocèse de Poitiers ; Pierre d'Aniane au diocèse de Maguelonne ; Adhémar de Saint-Martial de Limoges ; Gérard d'Uzerches près de Brives ; Ansculf de Saint-Jean-d'Angely ; Pierre de Saint-Allyre de Clermont ; Pierre d'Aurillac ; Prult de la Chaise-Dieu ; l'abbé de Saint-Symphorien in *Thegerno* (Thiers) ; le doyen de Saint-Pierre de Mauriac ; Alold de Saint-Vaast, Ayméric d'Anchin, Ermengaud de Cluses dans la province de Turin ; Séguin de Lézay ; Bertrand de Saint-Pierre de la Court, ou du Mas-Garnier, au diocèse d'Auch.

ne purent suffire à cette exubérance d'étrangers. La plupart des pèlerins furent forcés, malgré la rigueur de la saison et l'âpreté du froid, de camper dans les plaines et sur les collines du voisinage, attendant ainsi sous la tente que le synode eût terminé ses délibérations préalables sur diverses questions de discipline et de jurisprudence canonique.

Enthousiasme universel en faveur de la croisade.

24. Ces questions préliminaires, quelles que fussent leur importance et leur gravité, laissaient la foule indifférente. Une seule pensée, un seul désir, un seul cri, dominait tous les cœurs, s'échappait de toutes les lèvres : Jérusalem ! « On était venu à Clermont, dit un chroniqueur, pour régler les conditions du voyage saint, » *constituere viam sanctam* <sup>1</sup>. « En ce temps, dit l'historiographe anonyme du Moutier-Neuf de Poitiers <sup>2</sup>, l'oracle du prophète Isaïe fut réalisé. Toutes les voix redisaient la parole prophétique : « La racine de Jessé va surgir pour juger les nations ; elle sera l'espérance des peuples et son tombeau sera couvert de gloire <sup>3</sup>. » Par l'inspiration divine, *divino instinctu*, le pape réunissait les nations et les peuples chrétiens à Clermont pour les inviter à la conquête du sépulcre de Jésus-Christ, à la délivrance des lieux saints tombés au pouvoir des infidèles. » — Des signes dans le ciel annonçaient aux multitudes les grandes choses qui allaient s'accomplir. Tous les annalistes constatent ces phénomènes extraordinaires, aurores boréales embrasant l'horizon, étoiles filantes qui semblaient une pluie céleste, des nuées couleur de sang se heurtant dans leur course, enfin une comète en forme d'épée flamboyante, la pointe tournée vers l'Orient. On parlait d'apparitions de l'archange Gabriel. On disait, et cette fabuleuse légende fut acceptée d'enthousiasme par la crédulité populaire, que plusieurs allemands avaient vu la majestueuse figure de Charlemagne sortir du caveau impérial d'Aix-la-Chapelle, pour les

<sup>1</sup> Pertz. *Monument. Germ.*, t. XVI, p. 118.

<sup>2</sup> *Hist. Monasterii Novi Pictaviens.* Martène et Durand. *Thesaur.* t. III, p. 1220. Cf. Watterich, t. I, p. 597.

<sup>3</sup> Le verset d'Isaïe auquel fait allusion le chroniqueur est ainsi conçu dans le texte actuel de la Vulgate : *In die illa radix Jesse qui stat in signum populorum, ipsum gentes deprecabuntur et erit sepulchrum ejus gloriosum* (Is. XI, 10). Le chroniqueur dit : *In die illa radix Jesse quæ exurget judicare gentes, in eum gentes sperabunt, et erit sepulchrum ejus gloriosum.*



exhorter à la guerre sainte qui devait sauver l'Europe et arracher à l'islamisme le sceptre de l'univers <sup>1</sup>. « Jusque là, dit Baldéric de Dol, nous avons vu des émigrés orientaux, des chrétiens chassés de Jérusalem et d'Antioche, venir mendier leur pain dans nos villes de France. Ils nous racontaient en pleurant les désastres des lieux saints. Ceux de nos pèlerins qui revenaient de Palestine confirmaient leurs tristes récits; tant d'infortunes nous arrachaient des larmes stériles; maintenant nous allions les venger <sup>2</sup>. » — « Il nous semblait comprendre pour la première fois, dit Ekkéard d'Urauge, les textes sacrés si connus pourtant qui parlent de Jérusalem. « Voici, disait-on, qu'à notre époque où vient aboutir la série des siècles, le Seigneur a jeté un regard de complaisance sur la cité de Sion et l'on y verra de nouveau éclater sa gloire <sup>3</sup>. Il a eu pitié de Jérusalem la ville de son Testament, la cité de son repos <sup>4</sup>. Réjouissez-vous,

<sup>1</sup> Ekkéard d'Urauge après avoir énuméré les phénomènes extraordinaires qui se produisirent alors avec une notoriété universellement constatée s'exprime ainsi : *His et hujus signis tota creatura in Creatoris se militiam cohortante, nil moratur inimicus (diabolus) pseudopphetas suscitare... sicque per aliorum hypocrisim atque mendacia, per aliorum vero nefarias pollutiones Christi greges turpabantur... Inde fabulosum illud confectum est de Carolo Magno quasi de mortuis in idipsum resuscitato.* Ekkéard. Uraug. *Chronic. Patr. lat.*, t. CLIV, col. 970.) La fabuleuse apparition de Charlemagne a laissé des traces dans la « Chanson de Roland, » dont un des continuateurs s'exprime en ces termes :

Charle est couché dans sa chambre voutée  
 Saint Gabriel de par Dieu lui vint dire :  
 Charles, convoque encor ta grande armée,  
 Va conquérir la terre de Syrie.  
 Tu secourras le roi Vivien d'Antioche  
 Dans la cité que ces payens assiègent;  
 Là, les chrétiens te réclament et te crient.

(Cf. Rey, *Essai sur la dom. franç. en Syrie dur. le moyen âge*, p. 11.)

Quant à l'intervention apocryphe de l'archange Gabriel dans ces légendes populaires, Ekkéard d'Urauge le constate en ces termes : *Venit etiam in manus nostras, quod jam per totum orbem disseminatum credimus, exemplar cujusdam epistolæ quam Gabrielem archangelum ex persona Salvatoris nostri ipsi ecclesiæ Jerusalem et per illam omnibus ecclesiis missam referunt attulisse.* (Ekkéard. Uraug. *Hierosolimita*; *Patr. lat.*, t. CLIV, col. 1062.)

<sup>2</sup> Balderic. Dol. *Hist. Hierosol.*, lib. I; *Patr. lat.*, t. CLXVI, col. 1065.

<sup>3</sup> *Ecce, inquit, nostris temporibus in quos fines sæculorum devenerunt* (I Cor. X, 11), *respevit Dominus Sion et videbitur ibi in gloria sua* (Ps. CI, 17).

<sup>4</sup> *Eclli. XXXVI, 15.*

tressaillez d'allégresse, vous tous qui l'aimez et qui pleurez sur ses malheurs. Je viens, dit le Seigneur, pour rassembler toutes les nations, toutes les tribus, toutes les langues; les amener à ma ville sainte et y manifester ma gloire. Je donnerai à mes guerriers un signe, ils accourront de l'Italie, de la Grèce, des îles lointaines, de tous les points du monde avec des chevaux, des quadriges, des litières, des mulets, des charriots; ils arriveront à Jérusalem, ma montagne sainte<sup>1</sup>. » Bien qu'au sens anagogique ces paroles puissent s'entendre de la Jérusalem céleste, notre mère et notre future patrie; elles étaient prises alors au sens littéral et inspiraient à tous une incroyable ardeur pour la Jérusalem de la terre. Chacun voulait se dévouer à l'œuvre historiquement immortelle de sa délivrance, *periculis se tradere historialiter practica discursione cohortantur*. Je connais un homme, ajoute le chroniqueur (et ici il raconte vraisemblablement sa propre histoire), je connais un homme qui dans une vision entendit des voix célestes chanter le psaume *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus*<sup>2</sup>. Après chaque verset, les voix ajoutaient l'*Alleluia*. A partir de ce moment, cet homme se sentit animé d'une ardeur irrésistible pour le saint voyage; il n'eut plus ni repos ni paix jusqu'à ce qu'au prix de périls sans nombre il lui fût donné de couvrir de baisers et de larmes le lieu où le Sauveur a posé les pieds<sup>3</sup>. »

Mort et funé-  
railles  
solen-  
nelles de  
l'évêque  
de  
Clermont.

25. Telles étaient les préoccupations de la foule immense réunie à Clermont, quand se fit l'ouverture du concile. Elle commença par des funérailles. L'évêque de Clermont, Durand, qui avait dépensé toutes ses forces pour l'organisation matérielle réclamée par des circonstances si extraordinaires, venait de succomber à la fatigue et de « rendre son âme au Créateur. » Ce sont les expressions du chroniqueur Hugues de Flavigny, qui s'exprime en ces termes : « Avant d'être appelé au siège épiscopal de Clermont, Durand était abbé de la Chaise-Dieu. Des conflits de juridiction avaient indisposé à son endroit l'ordre de Cluny, qui cherchait dévotement toutes les

<sup>1</sup> Is. LXVI, 10, 18-20.

<sup>2</sup> « Je fus pénétré de joie quand il me fut dit : Nous irons à la maison du Seigneur. » *Psaln.* CXXI, 1.

<sup>3</sup> Ekkeard. Uraug. *Hicrosolimita*; *Patr. lat.* t. CLIV, col. 1061.

occasions de le déprécier. Mais Jésus-Christ lui-même exalta le digne évêque et manifesta merveilleusement son mérite. Lorsque la ville de Clermont eut été choisie pour la tenue du concile, Durand déploya une admirable activité pour recevoir dignement le pontife et préparer les approvisionnements nécessaires à une telle assemblée. Avec la grâce de Dieu il y réussit, mais les fatigues excessives déterminèrent chez lui une grave maladie. Ses ennemis trouvèrent dans cette maladie même, survenue en un tel moment, prétexte à mal parler de lui<sup>1</sup>. Les frères de Cluny ne lui pardonnaient pas de maintenir son pouvoir juridictionnel sur le monastère de Moissac, qui avait toujours relevé des évêques de Clermont. Cependant le digne évêque, pour subvenir aux frais de construction de la nouvelle basilique de Cluny, avait offert d'abandonner provisoirement ses droits sur Moissac, mais en réservant pour l'avenir au siège de Clermont les revendications légitimes. Cette réserve fut dénoncée au souverain pontife comme un attentat, et les moines de Cluny formulèrent contre Durand une demande juridique de déposition. Les choses en étaient là quand Urbain II arriva à Clermont. Le bienheureux pape alla immédiatement visiter sur son lit de douleur l'évêque infirme et calomnié. Il lui donna l'absolution suprême avec la bénédiction apostolique, et la nuit suivante Durand s'endormit dans le Seigneur. Près de lui, le soignant avec une filiale tendresse étaient le vénérable Jarento abbé de Saint-Bénigne de Dijon, Pons abbé de la Chaise-Dieu, Hugues le saint évêque de Grenoble, et une foule d'autres illustres personnages qui le révéraient comme leur père spirituel. Ils voulurent eux-mêmes lui rendre les derniers devoirs, ils lavèrent son corps, le revêtirent des ornements pontificaux et le déposèrent dans le cercueil. Le lendemain, avant la première session du concile, le pape Urbain II en personne fit les funérailles, devant tout l'univers réuni, en présence des évêques de toute la terre<sup>2</sup>. » Ce fut en effet le triomphe de Durand dans la mort. Baldéric de Dol présent à ces

<sup>1</sup> Sans doute ils disaient que Dieu le punissait visiblement, en le faisant mourir le jour même où il aurait pu jouir du fruit de tant de sollicitudes et de labeurs.

<sup>2</sup> Hug. Flaviniac *Chronic.* lib. II; *Patr. lat.* t. CLIV, col. 253.

obsèques incomparables les célébrait en ces termes : « Un deuil plus magnifique que toutes les fêtes, un véritable triomphe, voilà le tombeau que la grâce divine ménageait à l'évêque Durand son serviteur. Le pape Urbain II, tout un concile général, les pères au nombre de deux cents, s'ébranlèrent pour honorer le confesseur dont l'âme venait d'émigrer dans les régions de l'éternelle lumière <sup>1</sup>. » Après ces obsèques triomphales, reprend Hugues de Flavigny, « le seigneur apostolique désigna pour le siège vacant Guillaume de Baffie, dont le nom fut salué par les acclamations unanimes du clergé et du peuple de Clermont. A quelques jours d'intervalle et pendant la tenue du concile, moururent Didier évêque de Cavaillon et Gontard abbé de Jumièges <sup>2</sup>. »

Les neuf  
premières  
sessions  
du concile.  
Questions  
discipli-  
naires.

26. Les neuf premières sessions tenues consécutivement durent être fort longues et fort laborieuses, si l'on en juge par le nombre des questions d'ordre général ou d'intérêt particulier qui y furent traitées. Cependant l'énumération qui a pu en être reconstituée d'après des documents de provenance diverse est loin d'être complète. Il y a donc lieu de croire que le concile se partagea en commissions particulières, afin d'examiner préalablement chaque sujet avant de le présenter au jugement définitif du pape. « Dans cette immense assemblée où s'était réuni tout ce que la France comptait de docteurs et de personnages les plus distingués dans la science des lettres divines et humaines, dit Guibert de Nogent, ce fut un spectacle admirable de voir le très-éloquent pape présider avec une douce et grave sérénité, de l'entendre discuter les objections avec un calme, un à-propos, une compétence parfaite, et pour me servir d'une expression empruntée à un immortel évêque de Clermont, Sidoine Apollinaire, avec la *piperata facundia* <sup>3</sup> des plus grands orateurs. On n'admirait pas moins la patience avec laquelle le très-illustre pontife supportait la loquacité et l'emportement des parties qui plaidaient devant lui leurs causes. Du reste, ses jugements étaient selon Dieu, sans aucune acception de personnes. On en eut la preuve quand

<sup>1</sup> Balderic. *Dol. Carmina histor.*; *Patr. lat.* t. CLXVI, col. 1194.

<sup>2</sup> Hug. Flavin. *loc. cit.*

<sup>3</sup> *Piper*, poivre « Piquante éloquence. »



se levant dans la majesté de son ministère apostolique, sans égard pour les supplications de très-puissants seigneurs et moins encore pour les offres des plus magnifiques présents, sans se laisser intimider par la considération même du danger auquel il s'exposait personnellement, Urbain II prononça contre Philippe I roi de France, dans une ville qui relevait de l'autorité de ce roi, la sentence solennelle d'excommunication, comprenant dans le même anathème Bertrade la complice couronnée de l'aveugle prince<sup>1</sup>. » Cette fulmination terrible avait été précédée, au témoignage de Bernold, de la lecture des précédents anathèmes déjà portés au concile de Plaisance contre le pseudo-empereur Henri et son anti-pape Wibert, contre les investitures simoniaques, le trafic des bénéfices ecclésiastiques, les violateurs de la Trêve de Dieu. Un débat des plus animés s'éleva à propos d'une question qui intéressait tous les ordres religieux, et qui transporta au sein du concile les controverses depuis longtemps agitées à Molesmes entre saint Robert et ses moines<sup>2</sup>. La forme sous laquelle se présenta la discussion ne fut toutefois que partielle. Ce furent les ordres religieux qui l'introduisirent, dans un but complètement opposé aux grandes réformes que le génie et la sainteté du fondateur de Cîteaux devaient réaliser quelques années plus tard. Il s'agissait uniquement de certains droits pécuniaires, dont le plus important était connu sous le nom de « rachat des autels » *redemptio altarium*. C'était une redevance exigée par les évêques à chaque mutation du titulaire d'une *cella*, ou cure rurale, administrée soit par les religieux d'une abbaye ou prieuré, soit par des clercs désignés par les seigneurs locaux en vertu d'un droit canonique de juspatronat. Ces sortes d'établissements qui ont donné naissance à presque toutes nos paroisses actuelles comprenaient environ un tiers du territoire des diocèses. Les ordres religieux, celui de Cluny en particulier, les possédaient pour la plus grande part ; ils étaient donc intéressés à faire supprimer la taxe épiscopale ; véritable droit de mutation, ainsi qu'on dirait aujour-

<sup>1</sup> Guibert. Novig. *Gesta Dei per Franc.* l. II, cap. 2. *Patr. lat.* t. CLV, col. 698.

<sup>2</sup> Cf. chap. I, n° 31 de ce présent volume.

d'hui en style administratif. Outre la taxe du rachat des autels, qui n'était exigible qu'à un changement de titulaire, chaque année un cens fixe sous le titre variant en chaque province de droit de circade, — droit cathédralique, — droit synodal, était prélevé par les évêques comme indemnité pour les visites pastorales, pour l'entretien de la cathédrale diocésaine, pour les frais occasionnés par la tenue des synodes. Les ordres religieux soutenaient que ces diverses taxes étaient simoniaques; ils les dénoncèrent comme telles au pape Urbain II et au concile de Clermont. Les évêques répondaient non sans quelque fondement que les ordres religieux n'avaient point pour mission d'exercer les fonctions paroissiales. C'était la thèse de saint Robert de Molesmes. En acceptant ces fonctions, ils devaient se soumettre aux charges qu'elles entraînaient, puisqu'ils en recueillaient les bénéfices. Le débat souleva de véritables tempêtes. Urbain II les termina en renouvelant à ce sujet les prescriptions précédemment formulées au concile de Melfi tenu sous sa présidence <sup>1</sup>. On établit qu'à la mort des donataires, les autels ou *cellæ* accordés à des congrégations religieuses feraient de plein droit retour aux évêques. On interdit les donations de ce genre qui seraient faites sans le consentement exprès et par écrit de l'évêque diocésain, ou du pape lui-même. Enfin celles qui pouvaient justifier d'une prescription remontant à trente années devaient rester exemptes de la taxe épiscopale.— Si les ordres religieux prétendaient se soustraire à la juridiction des évêques, les évêques à leur tour ne voulaient point reconnaître l'autorité des primats. Un décret de Grégoire VII, renouvelant les antiques prérogatives de l'église de Lyon, avait assigné à ses métropolitains la juridiction primatiale sur les quatre provinces de Lyon, Rouen, Tours et Sens. Les archevêques Richer de Sens et Guillaume de Rouen refusèrent d'obéir. Richer assistait en personne au concile de Clermont; il maintint opiniâtrément sa résistance, et l'on fut obligé de lui retirer l'usage du pallium et la juridiction sur ses suffragants jusqu'à ce qu'il eût fait sa soumission. La même suspension fut édictée par contumace

<sup>1</sup> Cf. chap. II, n° 31 de ce présent volume.

contre Guillaume de Rouen. — L'évêque de Dol, Roland, occupa ensuite le concile de ses prétentions au titre de métropolitain de Bretagne. Elles furent repoussées, et l'on put expédier une foule d'autres procédures particulières, relatives à des conflits de juridiction locale <sup>1</sup>.

27. Enfin s'ouvrit la dixième session où l'on devait délibérer sur la croisade, cette palpitante question si impatiemment attendue par l'immense foule. « Aucune enceinte de murailles, dit Robert le Moine historiographe et témoin oculaire, n'aurait pu suffire à cette assemblée. Il fallut sortir de la ville et tenir la séance dans une plaine spacieuse, où tous les assistants se pressèrent à grands flots <sup>2</sup>. » On avait dressé sur une éminence une vaste estrade pour le pape, les cardinaux, les évêques, les abbés, les ambassadeurs, les princes et autres puissants seigneurs. Une tribune élevée, ou *pulpitum* <sup>3</sup>, ainsi que l'appelle Guibert de Nogent, dominait tout l'auditoire. La voix d'aucun mortel n'aurait pu sans un miracle de premier ordre se faire entendre à une agglomération de plus de cent mille personnes. Des porte-voix avaient donc été échelonnés de distance en distance, pour répéter de rang en rang et jusqu'aux derniers cercles de cette conférence humaine, chacune des paroles que le pape allait articuler lentement, phrase à phrase, du haut du *pulpitum* <sup>4</sup>. Urbain II y prit place. A sa droite on voyait l'apôtre populaire, Pierre l'Ermite, avec le bâton de pèlerin et le manteau de laine qui lui avaient attiré partout le respect et la vénération des multitudes. La tradition rapporte que Pierre l'Ermite se prosterna aux pieds du pontife et que le visage, inondé de larmes, d'une voix entrecoupée de sanglots, il supplia le vicaire de Jésus-Christ de prendre en main la cause des chrétiens de Jérusalem. Cet incident d'ailleurs fort vraisemblable n'est rapporté par aucun auteur contemporain. Des chroniqueurs de date plus récente (XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle) le donnent pour certain, et citent

Dixième  
session.  
Discours  
d'Urbain II  
pour la  
croisade.

<sup>1</sup> B. Urban. II Vita, cap. 209-225 ; Patr. lat. t. CLI, col. 169-180.

<sup>2</sup> Robert. Monach. Hist. Hierosol. lib. I, cap. 1.

<sup>3</sup> Guibert. Novigent. loc. cit. col. 699.

<sup>4</sup> Cette organisation fut reproduite à Vézelay, dans une circonstance analogue, pour la prédication de la II<sup>e</sup> croisade en 1146 par saint Bernard.

même le discours que, d'après l'ordre du pontife, Pierre l'Ermite aurait ensuite adressé à l'immense assemblée. Si le fait eut lieu, on peut se rendre compte de la vive émotion produite sur les assistants par le Jérémie nouveau qui personnifiait à tous les regards les malheurs et les espérances de Jérusalem. Quant au discours du pape, il fut digne de l'éloquence du pontife, de la majesté de l'auditoire, de la grandeur du sujet. « Frères bien-aimés, dit Urbain II, vous n'avez pu sans éclater en gémissements et en sanglots entendre le récit des désastres de Jérusalem, d'Antioche, de toutes les autres cités de l'église d'Orient. Pleurons tous, pleurons encore, que nos cœurs se fondent en larmes, nous tous, misérables et infortunés, à qui il était réservé de voir s'accomplir la prophétie du Psalmiste : « O Dieu, les gentils ont envahi votre héritage, ils ont souillé votre temple saint, ils ont fait de Jérusalem un monceau de ruines. Ils ont livré les cadavres sanglants de vos serviteurs en proie aux oiseaux du ciel, les corps mutilés de vos saints à la dent des bêtes farouches. Ils ont versé leur sang comme l'eau dans les fossés de Jérusalem, et nul ne reste pour leur donner la sépulture <sup>1</sup>. » La cité du Roi de tous les rois, celle qui a transmis à toutes les cités de l'univers les bienfaits de notre foi sainte, est contrainte de subir le culte impie des races infidèles. L'église de la Résurrection, le Saint-Sépulchre où dormit trois jours le Seigneur, ce tombeau où la mort n'a pu garder sa proie, ou plutôt ce berceau de la vie future sur lequel s'est levé le soleil de la résurrection ; les lieux saints où s'accomplirent les divins mystères de notre rançon éternelle, qui abritèrent le Sauveur dans sa chair, qui virent ses miracles, furent illustrés par ses bienfaits, ces témoins irrécusables de la vérité de notre foi, sont aujourd'hui profanés, souillés d'immondices, transformés en parcs pour les troupeaux, en étables pour les bêtes de somme. Les chrétiens de Jérusalem, les héritiers du peuple d'Israël que « le Seigneur des armées a béni, » sont courbés sous le poids de la misère et d'un ignominieux esclavage. On enlève leurs jeunes enfants, ces tendres agneaux de la sainte Église notre mère, pour les livrer aux brutales convoitises des gentils ; on les

<sup>1</sup> Psal. LXXVIII, 13



force à renier le Dieu vivant, à blasphémer son nom adorable. Ceux qui refusent sont égorgés et vont au ciel prendre place à côté des martyrs. La fureur sacrilège des barbares choisit de préférence les sanctuaires les plus vénérés pour théâtre des plus épouvantables forfaits. C'est là qu'ils égorgent les prêtres et les lévites, qu'ils traînent les vierges timides sous les yeux de leurs mères, pour les immoler ou les livrer à des outrages plus cruels que la mort. — Chevaliers chrétiens, ce sont vos frères et les nôtres, des chrétiens comme vous, des membres du Christ, fils de Dieu et cohéritiers de son royaume, qui subissent cette tyrannie et souffrent ces outrages ! Ils se voient chassés de leurs domaines héréditaires, ils viennent mendier parmi nous le pain de la pauvreté et de l'exil. C'est du sang chrétien, racheté par le sang du Christ, qui coule par torrents sous le glaive des infidèles ; c'est la chair des chrétiens, unie par les sacrements à la chair du Christ, qui sert de jouet pour de monstrueuses infamies. Des Turcs, race immonde, font courber sous la verge le front de nos frères ! Et vous cependant, vous portez le ceinturon de la chevalerie. Etes-vous vraiment les chevaliers du Christ ? Vous, oppresseurs des orphelins ; vous, ravisseurs du bien des veuves, vous homicides, vous sacrilèges, vous violateurs du droit d'autrui, vous stipendiés à la solde de brigands qui font couler à flots dans notre Europe le sang chrétien, qui flairent leur proie comme les vautours un cadavre ! Cessez donc d'être les soldats du crime pour devenir les chevaliers de Jésus-Christ. La sainte Eglise vous appelle à sa défense. C'est elle qui vous parle aujourd'hui par ma voix. Quelle gloire vaudra jamais celle d'aller affronter la mort en délivrant la cité où Jésus-Christ est mort pour vous ? Sous l'étendard du Christ votre chef, formez une armée invincible. Les Israélites avaient moins de droits que vous à conquérir l'antique Jérusalem ; les Sarrasins et les Turcs sont plus abominables et plus dangereux que ne le furent les Jébuséens. Plusieurs d'entre vous ignorent peut-être que ces infidèles oppriment, pillent, dévastent en Europe même de vastes provinces, de nombreuses cités. Ainsi les Français du centre de la Gaule plus éloignés du péril n'entendent pas les déchirantes lamentations des Espagnols et des Aquitains, traînés chaque jour en esclavage par

les Maures, emmenés sur les plages africaines pour y mourir dans les fers. Mais vous Germains, Saxons, Polonais, Hongrois, et vous fils de la belliqueuse Bohême, bien que vous ne sentiez pas encore la dent des Sarrasins et des Turcs broyer les entrailles de votre patrie, vous ne pouvez ignorer qu'ils sont à vos portes, à peine séparés par la largeur d'un sentier ou d'un petit ruisseau. J'en appelle aux Italiens. Y a-t-il si longtemps que les Sarrasins occupaient la moitié de leur territoire, qu'ils arrivaient jusqu'à Rome, la capitale de la chrétienté, le siège de Pierre, qu'ils l'inondaient du sang de nouveaux martyrs et saccageaient les deux basiliques des princes des apôtres, Saint-Pierre du Vatican et Saint-Paul-hors-les-Murs? Je vois ici des Vénitiens, des Dalmates, des riverains du golfe Adriatique. Qu'ils disent si chaque jour ils n'ont point à lutter contre les pirates sarrasins pour maintenir la sécurité du reste de l'Italie. Jusqu'en ces dernières années, aux extrémités septentrionales de l'Europe l'empire de Constantinople formait une barrière, un mur infranchissable, qui arrêtait l'invasion barbare. Il empêchait les Turcs et les Sarrasins d'inonder comme un torrent la Hongrie, la Pologne, la Germanie, la chrétienté toute entière. Aujourd'hui l'empereur d'Orient, refoulé dans les murs de sa capitale, est impuissant à défendre les contrées européennes qui relevaient de son sceptre. Voilà le péril, il est urgent, vous l'avez sous les yeux. Chevaliers chrétiens, vous avez depuis des siècles laissé les infidèles fouler aux pieds, profaner, souiller la terre sainte et le tombeau de Jésus-Christ. Encore quelques mois de cette fatale indifférence, et vous verrez le glaive du Musulman sur vos têtes. Vos épouses et vos mères, vos fils et vos filles, arrachés à vos bras iront réjouir de leur servitude la férocité des Turcs et des Sarrasins. Vous souvient-il d'un empereur qui se nommait Charlemagne? Germains, il fut vôtre par l'antique origine de ses aïeux: Français, il fut vôtre et son nom est pour vous un titre de gloire immortelle. Le bras invincible de Charlemagne faucha par milliers les Sarrasins; il les extermina en Espagne, en Aquitaine, aux frontières de la France; il les chassa d'Italie. Vous autres, Français, vous prétendez même sur la foi des récits populaires, *ut fama vos vulgatis*, qu'il alla jusqu'en Palestine les expulser de Jérusalem.

salement et des lieux saints. Après un tel exemple, comment oseriez-vous encore vous dire la nation très-chrétienne, la première nation du monde, *solam esse vel primariam gentem Franciam, quam christianam veram esse liceat*, si endormis dans le sommeil de votre opulence, après avoir abandonné le sépulcre du Seigneur aux outrages des infidèles, vous laissez lâchement les Sarrasins et les Turcs envahir, opprimer, égorger les derniers restes du peuple chrétien ? Réveillez-vous donc ! Debout, preux chevaliers, *virī fortes* ! L'univers chrétien se précipitera sur vos traces, il suivra votre héroïque exemple. Revêtez vos armures, assemblez vos légions, vos cohortes, vos compagnies. Vous aurez d'autant plus de soldats que vous montrerez plus d'ardeur et d'intrépide confiance. Le Dieu tout-puissant sera avec vous ; du haut du ciel il enverra ses anges qui marcheront devant votre face et dirigeront vos pas. Chrétiens, allez délivrer le sépulcre de Jésus-Christ : la gloire vous attend, gloire éternelle dans les cieux, splendeur immortelle sur cette terre <sup>1</sup>. »

28. Jusque-là le pontife s'était adressé à l'immense foule au sein de laquelle chacune de ses paroles brûlantes soulevait des frémissements d'enthousiasme. « Mais alors, dit Baldéric de Dol, se tournant vers les évêques, abbés et clercs qui siégeaient à ses côtés sur la vaste estrade : « Vous, dit-il, mes frères et coévêques, vous prêtres

*Dieu le veut.* Adhémar de Monteil évêque du Puy et les ambassadeurs du comte Raymond

<sup>1</sup> *Orat. Urban. II in concil. Clarom. habit. de expeditione Hierosol.*, *Patr. lat.* t. CLI, col. 565-582, et *Balder. Dol. Hist. Hieros. Patr. lat.* t. CLXVI, col. 1066-1069, *passim*. On connaît neuf rédactions diverses du discours prononcé par Urbain II. Elles sont fournies par Baldéric de Dol, Robert le Moine, Foulcher de Chartres, Guibert de Nogent, Tudebode, Guillaume de Malmesbury, Guillaume de Tyr et deux auteurs anonymes. Toutes, sauf celle de Baldéric de Dol, ont été reproduites par Ruinart dans l'appendice à la *Vie d'Urbain II* et par la *Patr. lat.* t. CLI, col. 565-582. Celle de Baldéric de Dol, témoin auriculaire, se trouve au l. I de l'*Historia Hierosolymitana* de cet auteur, *Patr. lat.* t. CLXVI, col. 1066-1069. On a cru longtemps que ces diverses rédactions devaient représenter autant de discours détachés prononcés à diverses reprises par le pontife durant la tenue du concile. Un examen plus attentif a démontré que ces analyses écrites individuellement, et dont chacun des auditeurs nota les passages qui l'avaient le plus frappé, appartiennent toutes au même discours. A défaut donc du texte original qui ne nous a point été conservé, on peut, en collationnant les neuf analyses, le reconstituer à peu près intégralement. C'est ce que nous avons essayé.



de Saint-  
Gilles.  
L'office de  
la Sainte  
Vierge et  
l'Angelus.

mes frères dans le sacerdoce et les cohéritiers du Christ, annoncez la grande nouvelle à vos églises, prêchez virilement de toute la puissance de vos lèvres sacrées le voyage à Jérusalem. A tous les pèlerins qui se confesseront de leurs péchés, promettez sans crainte au nom du Seigneur le pardon de leurs fautes, sans autre pénitence que le saint voyage. » Puis s'adressant de nouveau à tout l'auditoire : « Vous qui allez partir pour Jérusalem, dit-il, vous aurez en nous des intercesseurs priant jour et nuit pour le succès de votre entreprise, pendant que vous combattrez pour le peuple de Dieu. Notre arme à nous sera la prière, votre épée à vous sera la terreur des Amalécites. Comme Moïse, nous tiendrons nos mains sans cesse élevées vers le ciel ; allez donc dans votre force invincible. Soldats de Dieu, tirez le glaive et frappez intrépidement les ennemis de Jérusalem. Dieu le veut <sup>1</sup> ! » — En ce moment de toutes les poitrines haletantes, de tous les cœurs, de toutes les bouches s'échappa la même acclamation redite en toutes les langues de l'univers : *Deus vult*, Dieu le veut, *Deu lo volt*, *Diex el volt* ! Ce mot devint le cri de guerre, la devise de tous les pèlerins « de la voie sainte, » la légende de toutes les armoiries des chevaliers. « Les multitudes s'encourageaient sur la route de Jérusalem, dit la chronique du Mont-Cassin, en répétant *Deu lo volt*, *Deu lo volt* <sup>2</sup> ! » — « Dans l'immense assemblée, reprend Baldéric de Dol, les uns suffoquaient sous l'abondance des larmes, d'autres brandissaient leurs épées, tous subissaient la même émotion irrésistible. Nous vîmes alors un des personnages les plus éminents par la noblesse et la sainteté, Adhémar de Monteil évêque du Puy, se lever de son siège, et le visage rayonnant d'une joie toute céleste s'approcher du seigneur pape. Il fléchit le genou devant le pontife, lui demanda la permission de partir pour le saint voyage, l'obtint et reçut la bénédiction apostolique. Les ambassadeurs du comte de Toulouse, Raymond de Saint-Gilles, lui succédèrent : ils déclarèrent devant le seigneur pape et tout le concile que leur maître, déjà illustré par ses exploits contre les Maures d'Espagne, était prêt à partir

<sup>1</sup> Balderic. Dol. *loc. cit.* col. 1068.

<sup>2</sup> Cf. *Chroniq. Cassinens.* lib. IV ; *Patr. lat.* t. CLXXIII, col. 834.



pour la nouvelle expédition. « Déjà des milliers de soldats sont groupés sous ses étendards, dirent-ils ; toute la population de son duché en état de porter les armes est décidée à le suivre. » Puis ils ajoutèrent en s'adressant à la foule : « Quiconque veut être soldat de Dieu peut aller rejoindre le comte de Toulouse notre maître. Il fournira à tous, armes, solde, vivres, appui et direction. Nul ne sera repoussé. » Ce fut alors dans la multitude innombrable un assaut de toutes les voix qui demandaient à prêter le serment du « saint voyage <sup>1</sup>. » Comme il était impossible de recevoir isolément chacun de ces engagements individuels, « le seigneur pape fit distribuer des morceaux d'étoffe découpés en forme de croix, symbole de la passion du Sauveur, signe de victoire jadis révélé à Constantin le Grand. Il prescrivit à tous ceux qui voulaient s'enrôler pour l'expédition sainte de les coudre sur leurs tuniques, leurs toques ou leurs manteaux, déclarant que quiconque, après s'en être décoré ou avoir solennellement fait son vœu pour la croisade, manquerait à sa promesse, serait mis au ban de la société chrétienne, *exlex*, et y resterait jusqu'à complète résipiscence. Il fixa ensuite à trois années la durée de l'expédition sainte et des engagements contractés. Puis il fulmina une sentence d'anathème contre quiconque durant cette période oserait, en l'absence des pèlerins, molester leurs femmes, leurs enfants, ou former aucune entreprise contre leurs domaines, terres, châteaux et biens de quelque nature que ce fût <sup>2</sup>. » En même temps, il fit promulguer la série des prières publiques qui devaient se réciter dans l'Église universelle pour le succès du « saint voyage. » C'étaient la récitation quotidienne du petit office de la Sainte Vierge, tel que Pierre Damien l'avait institué chez les Camaldules ; la consécration de chaque samedi en l'honneur de la bienheureuse Marie <sup>3</sup>; enfin à partir du

<sup>1</sup> Balder. *Dol. loc. cit.* col. 1069.

<sup>2</sup> Guibert. *Novig. Gest. Dei per Franc. Patr. lat.* t. CLVI, col. 702.

<sup>3</sup> La tradition rapporte que le pape Urbain II célébra pour la première fois, le samedi suivant, la messe de *Beata* avec l'introït *Salve sancta parens*, dans l'église de Notre-Dame du Port, devant la statue de la Vierge miraculeuse dont l'origine remonte à saint Avit évêque de Clermont au VI<sup>e</sup> siècle. C'est une vierge noire, assise, tenant l'enfant Jésus dans ses bras. Elle subsiste encore et, le 20 juin 1875, S. S. le pape Pie IX glorieusement régnant lui a fait décerner les honneurs d'un couronnement solennel.

départ de l'armée des croisés la récitation de l'*Angelus* trois fois par jour au son de la cloche de chaque paroisse <sup>1</sup>. « Ces choses ainsi réglées, dit Robert le Moine, l'un des cardinaux, nommé Grégoire <sup>2</sup>, fit agenouiller toute l'assistance pour recevoir l'absoute solennelle que le pape allait prononcer. Il récita à haute voix le *Confiteor*, auquel tous les auditeurs s'unirent en se frappant la poitrine. Le pontife donna ensuite l'absoute générale à tous les pénitents <sup>3</sup>; il

<sup>1</sup> *B. Urban. II Vita*; *Patr. lat.* t. CLI, col. 183. « Ce fut, dit M. Adr. de Brimont, l'origine de cette belle prière de l'*Angelus* qui s'est répandue dans toutes les parties du monde où le christianisme a pénétré. Le roi Louis XI publia une ordonnance, le 1<sup>er</sup> mai 1472, pour maintenir l'usage de sonner l'*Angelus* dans tout son royaume. »

<sup>2</sup> Le même qui devait sous le nom d'Innocent II s'asseoir en 1130 sur le siège de saint Pierre.

<sup>3</sup> Des auteurs récents, complètement étrangers à la science liturgique, confondent ici l'absoute avec l'absolution sacramentelle, et s'étonnent que le pape Urbain II ait absous de leurs fautes sans confession préalable les cent mille auditeurs prosternés à ses pieds. L'absoute, ou remise de la pénitence, c'est-à-dire de la peine temporelle due au péché, suppose toujours la confession préalable. Voici comment s'exprime à ce sujet Urbain II lui-même, dans une lettre adressée quelques mois plus tard aux fidèles de Bologne : « J'apprends avec joie la résolution formée par quelques-uns d'entre vous de partir pour l'expédition de Jérusalem. A tous ceux qui entreprendront le saint voyage non par des motifs de cupidité humaine, mais uniquement pour le salut de leur âme et la délivrance de l'Église, sachez que par la miséricorde du Dieu tout puissant et les prières de l'Église catholique, en vertu de notre autorité et de celle du concile de Clermont, nous avons accordé la remise entière de la pénitence, après une confession vraie et parfaite de leurs péchés. » (*B. Urban. II, Epist.* ccx; *Patr. lat.*, t. CLI, col. 483.) La bénédiction solennelle des croix, dont le Pontifical nous a conservé la formule, employée pour la première fois par Urbain II au concile de Clermont, suppose de même l'accomplissement préalable de cette condition exigée de tous les pèlerins à leur départ. Voici l'oraison prononcée par le pontife : « Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, Dieu tout puissant et véritable, image et splendeur du Père, source d'éternelle vie, nous supplions votre infinie clémence pour votre serviteur, qui va selon votre parole se renoncer lui-même, prendre sa croix et vous suivre, afin de se dévouer au salut de votre peuple d'élection et combattre nos ennemis. Protégez-le partout et toujours, arrachez-le à tous les périls, absolvez-le du lien des péchés, dirigez-le jusqu'à l'heureux accomplissement de son vœu. Vous, Seigneur, qui êtes la voie, la vérité et la vie, la force de ceux qui placent en vous leur espérance, disposez tout pour le succès de son voyage, comblez-le de prospérités et qu'il trouve dans les dangers de ce siècle présent le secours de votre protection

y joignit la bénédiction apostolique ; après quoi, il donna licence aux assistants de retourner dans leurs demeures. La grande journée était finie, continue le chroniqueur, et comme si Dieu lui-même eût voulu manifester visiblement que la « constitution du saint voyage » était son œuvre propre et non celle des hommes, en ce même jour la grande nouvelle de la croisade portée sur les ailes de la renommée, parvint aux extrémités les plus lointaines du monde. Les îles de l'Océan apprirent, à l'heure même, que le concile de Clermont venait de décréter le voyage de Jérusalem. La commotion fut universelle ; les chrétiens tressaillirent d'allégresse comme sous un souffle de victoire ; les Gentils, Turcs, Arabes, Sarrasins tremblèrent de consternation et d'effroi <sup>1</sup>. »

### § V. Choix d'un chef militaire pour la croisade.

29. « Le lendemain, continue le chroniqueur, le pape réunit les évêques en session ordinaire pour choisir avec eux le chef spirituel qu'il conviendrait de donner à la multitude infinie des pèlerins enrôlés pour la croisade. Tous les suffrages se réunirent sur l'évêque du Puy, Adhémar de Monteil, dont la science des choses divines et humaines, la connaissance du droit ecclésiastique et civil, le talent et la prévoyance étaient en effet hors ligne. Adhémar opposa la plus vive résistance à son élection ; mais il dut céder aux instances qui lui furent faites de toutes parts. Nou-

Adhémar de Monteil désigné comme vicaire apostolique de la croisade. Difficultés pour le choix d'un chef militaire.

céleste. Envoyez-lui, Seigneur, votre ange Raphaël pour l'accompagner, comme autrefois le jeune Tobie, dans son pèlerinage, le guider à l'aller et au retour, le défendre contre toutes les embûches visibles et invisibles de l'ennemi, le préserver de la double cécité de l'âme et du corps. » Puis le pontife plaçait la croix sur l'épaule droite du chevalier ou du pèlerin en disant : « Recevez ce signe de la croix, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, en mémoire de la croix, de la passion et de la mort du Christ, pour la protection de votre corps et de votre âme, afin qu'après votre pèlerinage heureusement accompli par la grâce de Dieu, vous puissiez amendé et sauf revenir au sein de votre famille. » Le pontife aspergeait alors avec l'eau bénite le nouveau croisé, et celui-ci lui baisait la main. » (Pontificale Roman. *Benedict. et imposit. crucis proficiscentibus in recuperat. Terræ Sanctæ.*)

<sup>1</sup> Robert. Monach. *Hist. Hierosol.*, l. I, cap. 2: *Patr. lat.*, t. CLV, col. 673.

veau Moïse, il lui fallut accepter la direction et le gouvernement du peuple de Dieu. Le seigneur pape et tout le concile lui donnèrent la bénédiction solennelle <sup>1</sup>. » Adhémar de Monteil qui devait, comme Baldéric de Dol en fait plus loin la remarque, se montrer par la supériorité de son génie administratif et son activité infatigable, à la hauteur d'une telle mission, n'avait pourtant d'autre rôle près des croisés que celui de légat apostolique. La grande préoccupation d'Urbain II était de trouver un chef militaire d'un rang assez élevé, d'une réputation assez établie, d'une illustration guerrière assez notable, pour commander l'immense armée qui allait se réunir, pour imposer sa volonté souveraine à tant de princes, de seigneurs, de chevaliers, rivaux de gloire et de bravoure <sup>2</sup>. Il fallait un roi. Philippe I l'héritier de Hugues Capet, le souverain du glorieux royaume de France, oubliait la grandeur de ses aïeux dans les hontes et le ridicule d'une passion aveugle; l'excommunication même ne le réveillait pas de sa mollesse. Il devait laisser passer la croisade, comme il avait laissé passer la conquête de l'Angleterre, sans en prendre nul souci. Le pseudo-empereur d'Allemagne Henri IV était impossible. Guillaume le Roux à Londres s'était jusque-là tenu hors du concert de la société catholique. On a vu dans quelles circonstances et avec quelle mauvaise humeur il s'était déterminé, quelques mois auparavant, à reconnaître l'obédience d'Urbain II <sup>3</sup>. Sa pensée intime sur la croisade nous a été révélée par Guillaume de Malmesbury en quelques lignes fort curieuses. « L'an de l'incarnation du Seigneur 1095, dit ce chroniqueur, on apprit tout à coup en Angleterre que le pape Urbain II venait de franchir les Alpes et d'arriver dans les Gaules. On le disait chassé de Rome par Wibert et on lui prêtait l'intention de se reconstituer une obédience de ce côté des monts. Un autre

<sup>1</sup> Robert. Monach. *Hist. Hier.*; *Patr. lat.*, t. CLV, col. 673.

<sup>2</sup> Les auteurs, même les plus récents, qui ont écrit l'histoire des croisades ne manquent pas de reproduire contre Urbain II l'accusation de s'être abandonné à un enthousiasme aveugle, et de n'avoir nullement songé à l'organisation militaire de la croisade. On va voir que cette allégation, aujourd'hui passée à l'état de lieu commun classique, est catégoriquement démentie par l'histoire.

<sup>3</sup> Cf. n<sup>o</sup> 15 de ce présent chapitre.



dessein tenu secret, et soigneusement dissimulé au vulgaire, avait été concerté par lui, à l'instigation de Boémond duc de Tarente. Il s'agissait pour ce dernier de recouvrer les provinces d'Illyrie et de Macédoine depuis Dyrrachium jusqu'à Thessalonique, héritage nominal que lui avait laissé Robert Guiscard son père, mais que les événements ne lui avaient pas permis de conserver. Le pape s'était engagé à les lui faire rendre, pourvu que Boémond l'aidât à recouvrer la possession de Rome. On espérait profiter du mouvement qu'allait produire la croisade pour réaliser parmi le tumulte universel ce but particulier <sup>1</sup>. » Ces rumeurs calomnieuses, que la politique de Guillaume le Roux mettait en circulation par toute l'Angleterre, prouvent nettement la persistance de ce prince dans son hostilité contre le pape légitime, son inintelligence absolue du noble but que poursuivait le pontife, enfin son antipathie personnelle pour la croisade. Le fils de Guillaume le Conquérant n'avait pas assez d'élévation d'esprit pour apprécier les grands caractères ni pour comprendre les grandes choses. Il était indigne d'une gloire qui eût surpassé celle de son père; un autre que lui devait conquérir Jérusalem.

30. « Le pape Urbain II au concile de Clermont se concerta avec les princes qui s'étaient enrôlés dans la milice sainte, disent les hagiographes hongrois. D'un accord unanime, on résolut de déférer le commandement suprême au saint roi Ladislas. Durant les fêtes de Pâques de l'an 1096, on vit arriver à Bodrog des légats apostoliques avec des ambassadeurs venus des Gaules, d'Aquitaine et d'Italie. Ils étaient chargés par l'autorité pontificale, et conformément aux vœux du peuple chrétien tout entier, d'investir le saint roi du titre et du pouvoir de généralissime des armées du Seigneur. « Que Ladislas ne refuse point de prendre en main le commandement des légions sacrées, avait dit le souverain pontife. Ses excuses ne seraient point admises; elles constitueraient un acte d'infidélité passible des censures de l'Église. » Il ne fut point nécessaire de recourir aux menaces. Le roi rendit grâces à Jésus-Christ très-bon et très-grand

Election  
unanime  
du roi de  
Hongrie  
saint La-  
dislas.  
Mort ino-  
pinée de  
Ladislas.

<sup>1</sup> Willelm. Malmesbur. *Gest. reg. angl.* l. IV; *Patr. lat.*, t. CLXXIX, col. 1294

d'avoir inspiré au peuple fidèle le dévouement nécessaire à une telle entreprise ; il témoigna sa profonde reconnaissance pour le pape et pour les princes qui lui déféraient l'honneur d'un si glorieux commandement ; il accepta d'un cœur joyeux avec une héroïque magnanimité. Les légats et les ambassadeurs comblés de riches présents le quittèrent pour aller porter au pape et aux princes chrétiens l'heureuse nouvelle. De son côté, le saint roi convoqua tous les évêques et les magnats en une diète solennelle. Ladislas leur fit connaître sa résolution ; tous ceux qui pouvaient le suivre dans la grande expédition de Jérusalem éclatèrent en transports d'allégresse ; les autres fondirent en larmes à la pensée qu'ils allaient être séparés de leur bon roi. Ladislas leur recommanda de veiller pendant son absence à la sécurité du royaume, au maintien de l'ordre, à l'administration de la justice ; il leur donna le baiser de paix, et tous pleurant et sanglotant baisaient les mains de ce roi qu'ils chérissaient comme un père. Il dépêcha ensuite le chancelier de Hongrie près du duc de Bohême Conrad, son neveu, afin d'enrôler ce jeune prince dans la milice sacrée. « Revêtez votre armure de combat, lui faisait-il dire, réglez toutes vos affaires intérieures, rassemblez votre armée, afin de marcher avec tous les héros chrétiens à la conquête de Jérusalem. » Conrad accueillit la proposition avec enthousiasme ; il promit d'être prêt avec ses chevaliers et ses hommes d'armes pour l'époque fixée <sup>1</sup>. » Mais la faction schismatique du pseudo-empereur Henri et de l'antipape Clément III suscitait de toute part des obstacles à la croisade. Le prince de Moravie Zwentopolk (Sviatopolk), un de leurs adhérents, continue l'hagiographe, profita du moment où Conrad était absorbé par les préparatifs de la grande expédition pour fondre sur lui à l'improviste. Durant une nuit obscure, il se présenta avec son armée aux portes de Prague, capitale de la Bohême. L'évêque simoniaque de cette ville lui en ouvrit les portes. Le jeune Conrad fut assez heureux pour s'échapper à la faveur du tumulte, et courut chercher un asile près du roi Ladislas. Celui-ci, avec les chevaliers déjà réunis pour la croisade, marcha sur le champ contre l'usurpa-

<sup>1</sup> Bolland. *Act. S. Ladisl.* XXVII jun.

teur. Mais en arrivant aux frontières de la Bohême, il fut atteint d'une soudaine maladie et sentit qu'il allait mourir. Tous les princes, tous les évêques accoururent à cette foudroyante nouvelle. Au milieu de la consternation générale, Ladislas conservait seul un calme et une sérénité vraiment célestes. Il prit toutes les mesures relatives à la succession royale qu'il allait laisser vacante sur la terre. N'ayant point d'enfants mâles, les plus proches héritiers du trône étaient les deux princes Colomann et Almus (Helm), petits-fils de Geiza. Or Colomann l'aîné avait montré dès ses premières années et dans toute son adolescence un caractère tellement indomptable, des instincts de férocité tellement effrayants, que le roi son oncle l'avait soumis à la discipline d'une maison monastique, dans l'espoir que la religion adoucissait ses mœurs farouches. On le destinait, si jamais la grâce triomphait de cette nature violente, au sacerdoce d'abord et plus tard à l'évêché d'Agria (Erlau). Mais de telles perspectives étaient odieuses à Colomann. Il parvint à tromper la vigilance de ses pieux maîtres, prit la fuite et se réfugia en Pologne. Ladislas sur son lit de mort lui adressa le saint prêtre Marcel et le comte Pierre pour le rappeler de cet exil volontaire. Puis devant tous les magnats de Hongrie, il désigna comme son successeur le prince Almus. Il dicta ensuite un testament dans lequel il faisait, avec la munificence d'un roi chrétien, des legs pieux aux pauvres ainsi qu'à toutes les églises et monastères de Hongrie. Recommandant alors son âme à la miséricorde du Seigneur, fortifié par les sacrements divins, au milieu des sanglots et des larmes de son peuple, il s'endormit dans la paix et alla recevoir la couronne éternelle, le III des calendes de juillet (27 juin 1096), dans la quarante-cinquième année de son âge, la dix-neuvième de son règne. De somptueuses funérailles lui furent faites à Varadinum (Groswarden), cité dont il était le fondateur. Des miracles sans nombre éclatèrent sur son tombeau, gloire posthume qui fut suivie, un siècle plus tard, de la canonisation du saint roi. Colomann n'arriva qu'après la cérémonie des obsèques. Almus son frère, caractère aussi généreux que désintéressé, fit abandon en sa faveur des droits que lui conférait le testament de Ladislas<sup>1</sup>. » Colomann devint de la sorte roi de Hongrie. Il de-

<sup>1</sup> Bolland. *loc. cit.*

vait se montrer aussi cruel pour les croisés qu'auraient pu l'être les Sarrasins eux-mêmes. « Colomann, dit Thurocz dans sa chronique de Hongrie, était aussi hideux au physique qu'au moral. La laideur de son visage répondait à la bassesse de son caractère; il avait cependant un esprit fin, rusé et fertile en expédients. Il était velu, crépu, boiteux, bossu et bègue <sup>1</sup>. » Un tel monstre détestait naturellement le genre humain.

Eric le  
Bon roi  
de Dane-  
mark  
prend la  
croix.

31. Les événements trompèrent ainsi les espérances d'Urbain II; la grande expédition perdit son chef suprême, au moment même où elle s'ébranlait de tous les points de l'Europe. Un fragment des annales de Rye (*Rus regium-Ruhkloster*) en Danemark, récemment publié par M. Pertz, nous donne l'idée du succès immense qu'avait obtenu jusque dans les provinces les plus septentrionales la prédication de la croisade. « Le sceptre des Danois était alors porté, dit le chroniqueur anonyme, par Éric *Égothœ* (le Bon) <sup>2</sup>. Éric avait la taille d'un héros. Au milieu de ses guerriers il les dépassait de toute la hauteur des épaules; les forces réunies de quatre des plus robustes Danois n'égalaient pas la sienne. Il était bon, et comme tel chéri de tout son peuple au point que, dans l'assemblée nationale où il annonça sa résolution de partir en Terre-Sainte, les Danois offrirent de donner chacun le tiers de leurs revenus pour la rédemption de la croix du Sauveur, à condition que le roi lui-même ne quitterait point ses états. Mais Éric repoussa énergiquement de telles propositions; il rassembla sa grande armée et se mit en marche. Prenant la direction de l'Italie, il accomplit d'abord son pèlerinage au tombeau des saints apôtres. Le pontife Urbain II érigea à sa prière l'évêché de Lunden en métropole, avec juridiction primatiale sur les trois royaumes (Danemark, Suède et Norwége). En passant à Constantinople, Éric fut accueilli avec honneur par l'empereur grec Alexis Comnène. Il prit part à la conquête de Jérusalem et mourut au retour (1101), dans l'île de Chypre, où il succomba à une épidémie meurtrière avec la reine qui s'était associée à ce lointain voyage. On

<sup>1</sup> Thurocz. *Chronica Hungarorum*. Bibl. des Croisades.

<sup>2</sup> *Egothœ* hodiernum *ejegod*, derivandum ab *e* sive *ey* et *gothœ* nunc *god-bonus*. (Pertz. *Mon. Germ.* Tom. XVI, p. 400. Not. 1.)



dit que plusieurs miracles se sont produits sur leur tombeau <sup>1</sup>. »

32. Éric le Bon n'arriva à Rome avec son armée danoise qu'après le départ des autres princes croisés. Il n'aurait donc pu être choisi par Urbain II pour la mission de généralissime destinée d'abord à saint Ladislas. Le pontife avait fait, dans le courant du mois de février 1096, une dernière tentative près de Guillaume le Roux. Il lui avait envoyé, comme légat apostolique, le vénérable Jarento abbé de Saint-Bénigne de Dijon, dont le dévouement au saint-siège s'était déjà affirmé par tant de preuves sous le pontificat de Grégoire VII <sup>2</sup>. Bien que, selon le témoignage de Hugues de Flavigny, le roi d'Angleterre eût à diverses reprises déclaré sa ferme résolution d'expulser du territoire de la Grande-Bretagne tout légat qui s'y présenterait sans avoir obtenu de son bon plaisir une autorisation préalable, il se départit pour cette fois de sa rigueur despotique, tant la vénération qui s'attachait à la personne de Jarento était imposante et universelle. L'abbé de Dijon fut donc accueilli avec une faveur exceptionnelle; Guillaume le Roux le retint à sa cour durant les fêtes de la solennité pascalle. Mais ces témoignages de bienveillance n'allèrent pas plus loin <sup>3</sup>. Le fils du Conquérant modifia peut-être ce que ses premières impressions avaient d'odieusement injuste à l'égard de la croisade; mais il persista toujours à y demeurer de sa personne absolument étranger <sup>4</sup>; ou plutôt il spécula sur la croisade même pour grossir ses trésors et augmenter ses domaines. Son frère Robert Courte-Heuse duc de Normandie <sup>5</sup> ayant pris la croix, n'obtint de lui les sommes nécessaires aux frais de l'armement et de l'expédition qu'en lui hypothéquant son duché à un taux exorbitant. Guillaume dans un sentiment de charité fraternelle espérait qu'après avoir prélevé sur Courte-Heuse un bénéfice usuraire, le hasard des combats ou les fatigues du voyage le délivreraient en Orient du soin de

Inutiles  
efforts  
d'Urbain  
II près de  
Guillaume  
le Roux,  
roi d'An-  
gletorre.

<sup>1</sup> Pertz *Mon. Germ.* t. XVI, p. 354.

<sup>2</sup> Cf. t. XXII de cette *Histoire*, p. 554, 556.

<sup>3</sup> Hug. Flav. *Chronic.*, l. II; *Patr. lat.*, t. CLIV, col. 400.

<sup>4</sup> Cf. n° 27 de ce présent chapitre.

<sup>5</sup> *Robertus Curta-Ocrea, hoc enim erat ejus cognomen quod esset exiguus.* (Willelm. Malmesb. *Gest. reg. angl.*, l. IV; *Patr. lat.*, t. CLXXIII, col. 1316.)

restituer jamais au pèlerin de Jérusalem l'opulent duché de Normandie. Plus tard en 1099, le comte de Poitiers à son départ pour la croisade fut de même contraint de recourir aux trésors que Guillaume le Roux départissait d'une main si avare. Lui aussi dut hypothéquer le Poitou. « Or, dit le chroniqueur de Malmesbury, l'an du Seigneur 1100, le 1<sup>er</sup> août, comme on demandait au roi d'Angleterre en quelle cité il comptait se rendre, pour célébrer les fêtes accoutumées au jour anniversaire de sa naissance, dont l'époque était prochaine : « J'irai à Poitiers, répondit-il, pour prendre possession de mon gage. » Tel était, ajoute l'annaliste, le caractère de Guillaume le Roux. « Avec le temps, disait-il à ses familiers, je compte bien m'emparer de tous les royaumes de l'Europe <sup>1</sup>. » Son ambitieuse audace devait être cruellement déçue, ainsi que nous aurons à le raconter plus tard.

**§ VI Prédication de la croisade par Urbain II dans les provinces de France.**

Urbain II  
à Saussilanges,  
Brioude,  
Saint-Flour,  
Uzerches,  
Maurice  
Burdin, le  
futur anti-  
pape.

33. Tous les efforts d'Urbain II pour donner à la sainte entreprise un chef militaire échouèrent donc l'un après l'autre. Ce ne fut point son initiative qui fit défaut en cette circonstance, mais les événements trahirent sa volonté et les desseins de sa prudence. De Clermont où il avait, le 28 novembre 1095, prononcé la clôture du grand concile, Urbain II data un privilège plaçant l'abbaye de Molesmes fondée par saint Robert sous la juridiction des souverains pontifes; puis il reprit ses pérégrinations apostoliques pour la prédication de la croisade. Chacun de ses pas sur le sol de la France, sa patrie, a laissé une empreinte dans l'histoire ecclésiastique de nos provinces. Le 2 décembre, il consacrait la nouvelle église du monastère de Saussilanges, dépendant de l'abbaye de Cluny. Le surlendemain il datait, de la collégiale de Brioude, un diplôme en faveur des chanoines-comtes de cette cité. Ce fut encore à Brioude qu'il signa le décret apostolique érigeant en métropole l'évêché de Compostelle, dont le titulaire Dalmatius accompagnait alors le pape. Le 7

<sup>1</sup> Id. *ibid.*, col. 1286.

décembre, il consacrait dans la ville de Saint-Flour l'église conventuelle élevée par les bénédictins de Cluny. « Les reliques du bienheureux confesseur Florus (saint Flour) déposées, disent les procès-verbaux, par le pape lui-même dans une châsse fermée de trois clefs, furent exposées à la vénération des fidèles en un lieu éminent derrière le maître-autel. » La maladie et la mort du cardinal Jean de Porto, qui fut enseveli à Saint-Flour, força le pontife à séjourner quelques semaines en cette ville. Divers privilèges pontificaux furent délivrés dans l'intervalle. L'abbaye bénédictine fut confirmée dans la possession de l'église des Eaux-Chaudes qu'on leur disputait. Les chanoines réguliers de Pezzac, collégiale voisine de Saint-Flour, obtinrent pour leur prévôt le titre d'abbé. Le couvent de Marcigny, fondé près de Semur par Hugues de Cluny pour servir de retraite aux nobles dames dont les époux prenaient l'habit monastique, fut également l'objet de la sollicitude pastorale du pontife. A cette époque, Marcigny comptait au nombre de ses plus ferventes religieuses la vicomtesse de Béarn, Gisla, mère de Gaston IV. « Elle prit un tel soin du couvent, dit Pierre le Vénérable, que l'abondance n'y put faire entrer le relâchement, ni la disette y exciter de murmures. » Par Aurillac, le pape entra vers le 18 décembre dans la province de Limoges. Le 21 il était au monastère d'Uzerches, où il consacra l'église conventuelle récemment bâtie par le vénérable abbé Gérard. Parmi les religieux d'Uzerches se trouvait un jeune homme du nom de Maurice Burdin, dont l'archevêque de Tolède, Bernard, primat d'Espagne, qui faisait partie de l'escorte pontificale, remarqua les aptitudes naissantes et le génie propre aux affaires. Bernard obtint la permission de s'attacher le jeune religieux et l'emmena avec lui au-delà des Pyrénées. Maurice Burdin avait plus d'ambition que de mérite réel ; il devint successivement évêque de Coïmbre, puis archevêque de Braga. Nous le retrouverons, sous les pontificats de Gélase et de Calixte II, renouvelant le schisme de Wibert de Ravenne et ajoutant son nom à la liste des antipapes <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Ruinart. *B. Urban. II Vita*, cap. 217-233 ; *Patr. lat.*, t. CLI, col. 184-188.

Urbain II  
à Limoges  
Soumis-  
sion de l'é-  
vêque  
schisma-  
tique de  
Wurtz-  
bourg. Dé-  
position  
de  
l'évêque  
de  
Limoges.

34. La veille de Noël Urbain II arriva à Limoges, où il fut reçu en grande pompe. « Il chanta, disent les cartulaires, la messe du chant du coq (*de galli cantu* — messe de minuit) dans le couvent des religieuses de Sainte-Marie *ad Regulam*; celle du point du jour, *missam de luce*, à la basilique royale du monastère de Saint-Martial. Là revêtu des ornements pontificaux et couronné de la tiare, il fut porté triomphalement <sup>1</sup> à la cathédrale où il s'assit sur la chaire de l'évêque devenue en ce jour siège apostolique, et célébra tous les autres offices de la solennité sainte. Or la cathédrale nouvellement bâtie n'avait point encore reçu la consécration solennelle. Le lendemain, fête des Saints Innocents, le pape en fit la dédicace et la plaça sous le vocable du premier martyr Étienne. L'église conventuelle de Saint-Martial <sup>2</sup>, qui se trouvait dans les mêmes conditions, fut consacrée la veille des calendes de janvier (31 décembre 1095), en présence d'un grand nombre de métropolitains et d'évêques, entre autres : Hugues de Lyon, Aldebert de Bourges, Amat de Bordeaux, Daïmberl de Pise, Rangerius de Reggio, Bruno de Segni, Pierre de Poitiers (saint Pierre II), Ramnulf surnommé *de Barbesillo* (Arnulf Falcaudi) de Saintes, Raynald (Renaud de Trivier) de Périgueux, Raymond-Frotard de Rodez et Humbald (Humbaud de Sainte-Sévère) le titulaire de Limoges. Après que le pape eut béni l'eau qui devait servir à la cérémonie, tous ces évêques firent selon les rites liturgiques le tour extérieur de la nouvelle église et en aspergèrent les murailles. Cependant le pape consacrait de ses mains le maître-autel, sur lequel il célébra ensuite la messe pontificale. Après quoi il monta sur la plate-forme pour donner la bénédiction au peuple. En ce moment la multitude était tellement pressée qu'autour de la cité, à près d'un mille de distance, on ne voyait que des têtes humaines. Les offrandes faites par les fidèles furent si considérables que l'arche du tombeau de l'apôtre saint Martial, *arca sepulcri apo-*

<sup>1</sup> C'est-à-dire sur la *sedia gestatoria* usitée pour les grandes fonctions papales.

<sup>2</sup> L'ancienne église de Saint-Martial bâtie par Louis le Débonnaire en l'honneur de l'apôtre de Limoges tombant de vétusté, venait d'être reconstruite par l'abbé Adhémar.



*stolici sancti Martialis*, vulgairement appelée dans la langue du pays *le Gautreau*, en fut remplie au point de déborder. » Le même jour on vit arriver à Limoges l'évêque jusque-là schismatique de Wurtzbourg, qui venait faire abjuration entre les mains d'Urbain II. Il fut réhabilité par le miséricordieux pontife, sous la condition de faire reconnaître par les légats apostoliques de Germanie la sincérité de sa pénitence. Divers diplômes datés de l'abbaye de Saint-Martial en faveur des monastères de Tulle, de Figeac, de Saint-Jean-d'Angely, de Saint-Eparchius (aujourd'hui Saint-Eparèse ou Saint-Cybar-lès-Angoulême) attestent l'activité déployée par la chancellerie pontificale, malgré les fatigues du voyage et le temps absorbé par des cérémonies si fréquentes et si longues. Une affaire d'une gravité exceptionnelle réclama alors la sollicitude du pape. S'entretenant un jour avec Adhémar, abbé de Saint-Martial, de certains actes abusifs commis par l'évêque de Limoges Humbald, Urbain II en témoigna une peine d'autant plus vive que, de Rome même, il avait expédié les ordres les plus précis pour y mettre un terme et en ordonner la réparation. Or aucune réparation n'avait été faite, les mêmes injustices se perpétuaient, et le pontife reprocha sévèrement à l'abbé de les avoir en quelque sorte ratifiées par son silence, sans faire entendre la moindre protestation. Non moins surpris qu'affligé d'un pareil reproche, Adhémar s'empressa de mettre sous les yeux du pontife des lettres apostoliques rapportées de Rome par l'évêque Humbald; elles autorisaient formellement les actes dont se plaignait le pape. Attentivement examinées par le cardinal Jean de Gaète, chancelier de l'église romaine, il fut reconnu que ces lettres avaient été frauduleusement altérées. Mandé sur le champ, l'évêque Humbald dut avouer le sacrilège dont il s'était rendu coupable. Ce crime entraînait de plein droit la peine canonique de déposition. Urbain II la prononça publiquement dans la cathédrale de Limoges. Humbald de Sainte-Sévère fut dégradé de l'épiscopat, et condamné à faire pénitence le reste de ses jours dans un monastère. L'archidiaacre Élie de Gimel, convaincu de complicité dans le crime de son évêque, fut excommunié et privé à jamais de toute fonction ecclésiastique. Le siège de Limoges ainsi vacant, une

élection régulière y promut Guillaume d'Uriel prieur de Saint-Martial <sup>1</sup>.

Urbain II  
à Poitiers.

35. Après ce dramatique incident, Urbain II quitta Limoges le lendemain de la fête de l'Épiphanie, pour se rendre au célèbre monastère de Carroffium (Charroux <sup>2</sup>), bâti à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, et enrichi par Charlemagne d'une bibliothèque dont le savant Alcuin avait dirigé la composition et dressé le catalogue. L'église de Charroux était alors une des plus belles de la France. Le pape y consacra solennellement, le 13 janvier 1096, un nouveau maître-autel érigé par l'abbé Pierre. Il se fit présenter les originaux authentiques des privilèges conférés au monastère par les papes saint Léon IX et Alexandre II, les renouvela et y ajouta une immunité spéciale en réservant aux seuls pontifes romains le droit d'excommunier les religieux de Charroux ou de jeter l'interdit sur leur abbaye. Le 13 janvier, Urbain II célébrait solennellement à Poitiers la fête du grand docteur et patron de cette ville, saint Hilaire. Un autre saint, Pierre II, occupait alors le siège épiscopal de Poitiers. Le pape voulut prolonger près de lui son séjour. Il confirma par son autorité apostolique la sentence que le vénérable évêque avait rendue dans un conflit qui se perpétuait depuis plusieurs années entre les moines de Tournus de l'ordre de Cluny et les chanoines de Sainte-Croix de Loudun. «Le XI des calendes de février (22 janvier 1096), fête de Saint-Vincent, disent les cartulaires de Poitiers, à la prière du seigneur Gérard abbé du Monastère-Neuf, le pontife Urbain assisté de trois archevêques et autant d'évêques, parmi lesquels se trouvaient Amat de Bordeaux, Hugues de Lyon et Gérard d'Angoulême, fit de ses mains vénérables, dans l'église conventuelle dédiée à la sainte mère de Dieu et aux bienheureux apôtres Jean et André, la consécration du maître-autel en l'honneur des saints martyrs Étienne premier des diacres, Laurent, Vincent, Chrysanthé, Daria, et y déposa des reliques de chacun d'eux.» En souvenir de cette auguste cérémonie, Urbain II délivra au monastère un diplôme qui le plaçait sous la protection immédiate

<sup>1</sup> *B. Urban. II Vita.*, loc. cit., cap. 234-237.

<sup>2</sup> A dix lieues de Poitiers.

du saint-siège. Ces consécrationes auxquelles le pontife se prêtait avec autant de bonne grâce qu'on mettait d'empressement à les lui demander, attiraient un concours immense sur son passage. « Partout, dit la chronique de Maillezais, Urbain II faisait préparer des milliers de croix que les hommes venaient recevoir de sa main, après l'avoir entendu prêcher la grande expédition qui devait délivrer Jérusalem et sauver la chrétienté menacée par les Turcs et les infidèles <sup>1</sup>. »

36. Parmi les clercs de la suite pontificale se trouvait Milon, ancien moine de Saint-Aubin d'Angers, qui devait plus tard être promu au siège cardinalice de Préneste à la mort du schismatique Hugues le Blanc. Milon se faisait une véritable fête d'escorter le pape dans la ville d'Angers son pays natal. Une nouvelle église venait d'être construite au monastère de Saint-Aubin; il ne doutait pas du bonheur que les religieux ses frères auraient à la voir consacrer par les mains du pontife. Il se trompait cependant. « Les moines de Saint-Aubin, dit une chronique contemporaine, refusèrent absolument cet honneur. » Quels motifs les déterminèrent à cette attitude injurieuse, nous ne le savons plus. Vraisemblablement de mesquines jalousies locales, dont le souvenir s'est effacé avec le temps, prévalurent au sein du chapitre conventuel. Foulques comte d'Anjou s'efforça de faire oublier au pape ce fâcheux incident. Trop âgé pour entreprendre lui-même le voyage de Palestine, il fit prendre la croix à ses chevaliers et à ses hommes d'armes, montrant le plus grand zèle pour l'heureuse issue de l'expédition sainte. Urbain II concerta avec lui l'époque du départ de la grande armée chrétienne; par une lettre datée d'Angers il notifia à tous les évêques et princes de l'Europe que la date en était fixée à la prochaine fête de l'Assomption (15 août 1096). Sur ces entrefaites, le pontife apprit la mort de Raynald archevêque de Reims arrivée le 21 janvier, et l'élection immédiatement faite par le clergé et le peuple de Manassès de Chatillon, prévôt de cette église, l'intime ami de saint Bruno. Ives de Chartres écrivit à cette occasion la lettre suivante : « Au souverain pontife Urbain Ives humble serviteur de l'église de Chartres, hommage de

Urbain II  
à Angers.  
Mort de  
l'arche-  
vêque de  
Reims  
Raynald.  
Election  
canonique  
de Manas-  
sès de  
Chatillon.

<sup>1</sup> B. Urban. II Vit., *loc. cit.*, cap. 238-240.

fidèles prières. — Une expérience de chaque jour ne nous fait que trop connaître les périls des diverses églises de France et l'oppression qui pèse sur elles. Tout notre espoir au milieu de nos tribulations est dans l'autorité du siège apostolique. Il s'agit en ce moment de la métropole jadis votre mère <sup>1</sup>, aujourd'hui votre fille. Elle a le plus pressant besoin de votre appui, contre un « adversaire qui ne cesse de multiplier les embûches, cherchant une proie à dévorer <sup>2</sup>. » L'intrigue va redoubler contre l'élection du seigneur Manassès. En effet parmi tous ses autres enfants l'église de Reims n'en pouvait trouver un qui fut plus dévoué au siège apostolique ni plus capable de le servir, soit par la noblesse de la naissance, soit par l'éclat des vertus. Il ne m'appartient pas d'insister sur l'importance pour l'église romaine d'avoir à Reims un digne représentant. Votre prudence sait que cette métropole dispose en quelque sorte de la couronne royale, et que son initiative est décisive pour la résurrection ou la ruine des églises de France <sup>3</sup>. » Urbain II ne négligea rien pour le succès de cette grande affaire. Nous avons encore trois lettres pontificales adressées le 6 février 1096, la première au clergé et au peuple de Reims, la seconde aux évêques suffragants de la province métropolitaine, leur enjoignant de maintenir l'élection de Manassès contre toutes les oppositions d'un pouvoir malveillant et hostile. La troisième était adressée personnellement au nouvel élu. « Nous rendons au Dieu tout-puissant de solennelles actions de grâces, disait le pape, pour le choix qu'il a fait de votre personne en vous appelant au gouvernement de l'église de Reims. Votre mérite et la pureté de vos intentions nous sont depuis longtemps connus; c'est donc avec joie que nous transmettons à votre dilection ce rescrit apostolique, vous exhortant à couronner une vie sacerdotale pleine de saintes œuvres par un épiscopat plus glorieux encore. Que nulles menaces, nulle intimidation n'ébranlent votre courage, ne fassent fléchir votre indépendance. Gardez-vous des pièges que l'orgueil du roi et sa duplicité pourront semer sous vos pas; ne vous prêtez à aucun acte de na-

<sup>1</sup> On se souvient qu'Urbain II était originaire du diocèse de Reims.

<sup>2</sup> I *Petr.* v, 8.

<sup>3</sup> Iv. Carnot. *Epist.* XLVIII; *Patr. lat.*, t. CLXII, col. 60.



ture à amoindrir votre caractère, de peur qu'ayant commencé par l'esprit, vous ne succombiez aux complaisances de la chair. L'appui du siège apostolique ne vous fera point défaut; gardez votre liberté, et le saint-siège sera votre rempart<sup>1</sup>. » On peut juger, par cette correspondance officielle, de l'attitude du roi Philippe I et de Bertrade, son épouse adultère, envers le grand pontife qui visitait alors la France. Manassès de Châtillon devait montrer sur le siège primatial de Reims une fermeté dont son prédécesseur Raynald avait manqué presque absolument. En dépit de toutes les intrigues de cour, le sacre du nouveau métropolitain eut lieu le 23 mars 1096.

37. Le 10 février précédent, Urbain II avait, à Angers, fait la dédicace solennelle de l'église de Saint-Nicolas, nouvellement édifiée par les religieux de l'ordre de Cluny dans l'un des faubourgs de la ville. « L'affluence fut telle à cette auguste cérémonie, dit un hagiographe, qu'on aurait pu croire à la réunion du monde entier. » Un ermite prit la parole et par ordre du pontife prêcha la croisade à cette foule immense. Il souleva des transports d'enthousiasme. Comme au jour de la Pentecôte, le souffle de l'Esprit Saint passa des lèvres de l'orateur au cœur de tous les assistants. Urbain II venait de rencontrer un nouveau Pierre l'Ermite. « Désormais, lui dit-il, vous allez semer le verbe de Dieu; vous serez mon second dans la prédication du saint voyage. » L'humble religieux se prosterna en signe d'obéissance. C'était Robert d'Arbrissel, le futur fondateur de la congrégation de Fontevraud, où l'altière Bertrade convertie plus tard par l'homme de Dieu devait terminer ses jours sous le voile des religieuses, dans l'exercice des œuvres de la pénitence et de la mortification. Robert était né en Armorique, au village d'Arbrissel, diocèse de Rennes, vers l'an 1046. Le nom de ses pieux parents, plus riches des trésors de la foi que de ceux de la terre, nous a été conservé par Baldéric de Dol, contemporain, ami et historiographe du bienheureux. Son père se nommait Damalioch, sa mère Organde, vocables dont la physionomie bretonne est manifeste<sup>2</sup>. Dès ses premières

Urbain II  
et Robert  
d'Arbris-  
sel.

<sup>1</sup> B. Urban. II. *Epist.* CLXXIII; *Patr. lat.* t. CLI, col. 447.

<sup>2</sup> Une similitude de nom entre la *villa* bretonne d'Arbrissel et le village

années, l'enfant se distingua par une piété, une candeur, une modestie au-dessus de son âge. Adolescent, il fut épris d'une soif insatiable de science. « Il se mit à la poursuite des lettres qui avaient fui sa province, dit Baldéric ; il serait allé au bout du monde pour atteindre ces nobles fugitives. Après avoir parcouru vainement dans ce but toutes les cités de la Bretagne, il s'exila volontairement de sa patrie. La France avait alors en grand nombre des écoles florissantes. Robert vint à Paris, où il se montra bientôt le plus assidu aux leçons des maîtres. La discipline scolastique qu'il avait tant cherchée, il la trouvait enfin, et s'y livra tout entier, sans rien relâcher pourtant de ses pieux exercices. Au milieu de ses condisciples il se faisait remarquer par une sorte de majesté sévère et douce, présage de l'avenir qui lui était réservé. Or en 1076 l'évêque de Rennes Maino (Meen) étant mort, on élut pour lui succéder Sylvestre de la Guerche, personnage aussi recommandable par la sainteté de sa vie que par la noblesse de sa naissance, mais assez peu versé dans les lettres. La Bretagne manquait alors de savants, et le nouvel évêque en sentait d'autant plus le besoin que personnellement il l'était moins lui-même. Il se mit à en chercher de toutes parts. On lui parla de Robert d'Arbrissel, son diocésain, qui joignait l'éminence du savoir à celle de la vertu. Le vénérable évêque vint le trouver à Paris. « Vous voyez, lui dit-il, frère bien-aimé, que la sainte église de Rennes votre mère a besoin d'un homme tel que vous, depuis qu'on m'a choisi presque laïque pour la gouverner. Soyez donc, je vous prie, mon interprète pour les consultations et les jugements ecclésiastiques. Je promulguerai vos décisions, et vous parlerez par ma bouche. Vous avez le zèle de la maison de Dieu ; le peuple fidèle progressera dans les voies du salut si vous consentez à travailler avec nous<sup>1</sup>. » Robert accepta et avec un admirable dévouement se consacra aux affaires ecclésiastiques. Il patronnait avec autant de modestie que de fidélité l'évêque son patron, uniquement préoccupé de la gloire de Dieu, des intérêts

de l'Aubressel, dans les environs de Troyes, produisit plus tard au sujet du pays natal du bienheureux Robert, une controverse que l'érudition des Bollandistes termina définitivement en 1658.

<sup>1</sup> Balderic. *Dol. Vita B. Robert. de Arbrissello; Pat. lat. t. CLXII, col. 1048.*

de la justice et du salut des âmes. Durant quatre années il exerça ainsi les fonctions d'archiprêtre, apaisant partout les discordes, délivrant les églises de l'oppression simoniaque des laïques, rétablissant les saintes lois du célibat ecclésiastique, luttant héroïquement contre tous les abus et tous les vices. Le vénérable évêque Sylvestre de la Guerche succomba alors à une maladie soudaine, et son âme émigra vers les cieux, c'est du moins la conviction générale. Parmi tous les orphelins que fit cette mort, Robert plus orphelin que les autres resta seul. Je dis seul, ajoute Baldéric, parce que ses frères dans le sacerdoce n'avaient pu voir sans un œil d'envie la sainteté de ses œuvres ; leur jalousie avait dégénéré en une véritable haine. Robert prit sur le champ le parti de céder la place à ces vils ressentiments, et suivant le conseil du divin Maître il secoua la poussière de ses sandales sur l'ingrate cité. Une école appelée à un brillant avenir se fondait alors à Angers, par les soins de l'archidiaque Marbod. L'exilé de Rennes vint y professer la théologie. Les fatigues de l'enseignement ne suffisaient point à son ardeur de mortification. Sous ses vêtements il portait une cotte de mailles appliquée sur la chair nue en forme de cilice. Rien d'ailleurs ne révélait extérieurement cette macération continue. Soigneux de dissimuler ses austérités à tous les regards, Robert continuait de porter, non sans élégance, le costume qui appartenait à son rang ecclésiastique et de se prêter aux usages du monde : mais dans le secret de sa demeure il observait l'abstinence la plus rigoureuse, ne mangeant qu'à de longs intervalles et des aliments les plus grossiers, passant les nuits dans la contemplation, la prière et les veilles saintes. Après deux ans de ce noviciat occulte, le professeur dont l'éloquence et le savoir faisaient l'admiration de la ville d'Angers disparut soudain. Il s'était retiré, en la compagnie du prêtre Bernard son confident et son premier disciple, dans la partie la plus reculée de la forêt de Craon pour y vivre en ermite. L'existence des deux solitaires fut celle des plus austères anachorètes : les merveilles de la Thébàïde se reproduisirent dans cette forêt de l'Anjou. Longtemps les serviteurs de Dieu n'y furent visités que par les bêtes sauvages, qui perdaient leur férocité en les approchant. Mais enfin on découvrit leur retraite et les populations accoururent en ce désert.

Les disciples affluèrent en grand nombre. L'éloquence de Robert avait la suavité du miel; un charme divin s'échappait de ses lèvres et captivait les âmes. Il fallut construire une ruche pour l'essaim d'abeilles spirituelles qui venaient de toutes parts se grouper autour du roi des solitudes. Robert ne leur offrait cependant rien qui pût tenter la délicatesse des sens. Pour toute nourriture, des légumes ou des racines cuits à l'eau, jamais de vin, la terre nue pour lit, la prière et la contemplation perpétuelle <sup>1</sup>. » Le nouvel établissement s'appela la congrégation des Réguliers de Sainte-Marie de Roë, *Regulares beatæ Mariæ de Rotæ*, du nom que portait le point de la forêt où il était situé, et du vocable de la bienheureuse vierge Marie sous la protection de laquelle Robert d'Arbrissel, comme son homonyme de Molesmes et comme le fondateur des Chartreux saint Bruno, voulut placer son institut naissant.

Prédication de la croisade par Robert d'Arbrissel.

38. Tel était l'ermitte qu'Urbain II venait de s'associer pour la prédication de la croisade. Le lendemain 11 février, le pape signa de sa main la bulle de fondation du monastère de la Roë, en présence de Raynaud fils du comte Robert de Bourgogne, donataire de l'emplacement sur lequel il était construit <sup>2</sup>. Muni de ce diplôme pontifical qui assurait à sa congrégation le patronage immédiat du siège apostolique, Robert d'Arbrissel retourna à la Roë, y résigna canoniquement sa dignité abbatiale, présida à l'élection de son successeur, et commença immédiatement l'œuvre d'apostolat que le pape venait de lui imposer. Nous ne savons pas au juste les provinces que parcourut l'ardent missionnaire. Les actes disent « qu'il prêcha la croix de Jésus-Christ non-seulement dans les diocèses limitrophes mais encore chez les nations étrangères, *exteris gentibus*, » expression qui pourrait avec quelque vraisemblance s'appliquer aux provinces de Flandre et des bords du Rhin, faisant alors partie du royaume germanique. En prêchant le chemin de la Jérusalem

<sup>1</sup> Bolland *Act. B. Robert. de Arbrissello*, 25 Febr.

<sup>2</sup> L'acte fut encore souscrit par Hugues de Lyon, Amat de Bordeaux, Ives de Chartres, Hoël du Mans, Gauthier d'Albano, Geoffroi d'Angers, Bruno de Segni, les cardinaux Teuzo, Albert et Rangerius. Milon de Saint-Aubin et Emorrand de Soissons y figurent avec le titre de *clerici papæ*. (*B. Urban. II Vit. loc. cit.*)



terrestre Robert d'Arbrissel, comme Pierre l'Ermite, ouvrait aux âmes les horizons de la Jérusalem du ciel; ou plutôt celle-ci était vraiment le but auquel devait conduire la première. « On vit alors, disent les actes, un spectacle qui rappelait celui des prédications évangéliques du Sauveur en Judée. Des multitudes d'hommes et de femmes de tout rang, de toute condition s'attachaient au missionnaire, le suivaient dans ses pérégrinations, recueillaient avidement chacune des paroles qui tombaient de ses lèvres, des bénédictions que répandait partout l'homme de Dieu <sup>1</sup>. » Ces âmes que le conquérant apostolique recueillait ainsi sur les chemins devinrent plus tard les prémices de l'ordre de Fontevraud.

39. L'hostilité du roi de France ne permettait point au pape de visiter lui-même, ainsi qu'il en avait le désir, les contrées que Robert d'Arbrissel évangélisait en son nom. Urbain II voulut cependant renouveler en faveur des provinces centrales de la Gaule l'imposante manifestation dont la capitale de l'Auvergne avait été le théâtre. Il indiqua dans ce but la tenue d'un grand concile qui devait s'ouvrir sous sa présidence à Tours, dans la troisième semaine de carême (16-22 mars 1096). Il continua dans l'intervalle ses pérégrinations apostoliques avec un zèle infatigable. Le 12 février il était à Glanfeuil, premier monastère bénédictin érigé sur le sol de la France par saint Maur, le disciple bien aimé de Saint-Benoît. Depuis deux siècles, à la suite des invasions normandes, l'antique abbaye avait perdu tous ses privilèges. Elle n'était plus alors qu'une annexe de Saint-Maur-des-Fossés près Paris. Les religieux de Glanfeuil implorèrent la protection du bienheureux pape et le supplièrent d'intervenir pour mettre un terme à une usurpation si manifestement injuste. Urbain II accueillit favorablement leur requête, mais il renvoya l'examen de la cause et la sentence définitive au prochain concile de Tours. « A Chinon, sur les frontières de la Touraine et du Poitou, Urbain II s'arrêta quelques instants, dit Ordéric Vital, pour tirer des prisons de cette redoutable forteresse un illustre captif, Geoffroi le Barbu, que le comte d'Anjou Foulques le Réchin son frère y tenait enfermé depuis plus de vingt

Indiction  
d'un con-  
cile à  
Tours.  
Urbain II  
à Glan-  
feuil, Chi-  
non, Sablé  
et le Mans.

<sup>1</sup> Bolland. *loc. cit.*

ans <sup>1</sup>.) Il paraît toutefois qu'en se prêtant à cet acte de tardive élé-  
 mence Foulques n'était point sincère, et qu'après le départ du sou-  
 verain pontife le malheureux prisonnier dut reprendre ses chaînes <sup>2</sup>.  
 Le 14 février, Urbain II datait de Sablé (*Sablodium*) un diplôme en  
 faveur du monastère de Saint-Nicolas d'Angers, dont il avait quel-  
 ques jours auparavant consacré la nouvelle église. Le 16, il faisait au  
 Mans son entrée solennelle. « Jamais, disent les cartulaires, aucun  
 pape n'avait mis le pied dans notre ville. L'évêque Hoël fit au prince  
 des prêtres, au successeur de saint Pierre, un accueil tel, qu'à partir  
 de ce jour les actes publics furent datés de l'entrée du souverain  
 pontife dans la capitale des *Cenomanni* <sup>3</sup>. »

Urbain II  
 au monas-  
 tère de la  
 Trinité de  
 Vendôme.

40. « Le 26 février, disent les chroniques d'Anjou, Urbain II con-  
 sacra solennellement l'autel du Crucifix dans l'église de la Sainte-  
 Trinité du monastère de Vendôme, et par une indulgence précieuse  
 il accorda à perpétuité la remise du septième de leur pénitence à tous  
 ceux qui, véritablement contrits et confès, viendraient faire leurs  
 dévotions à cet autel le jour anniversaire de sa consécration. » L'abbé  
 de Vendôme Geoffroi, dont nous avons précédemment fait connaître  
 le dévouement au siège apostolique <sup>4</sup>, eut la joie de posséder onze  
 jours dans son monastère l'hôte auguste dont il était allé à Rome se-  
 courir la détresse. « Le pape Urbain II de très-excellente mémoire  
 est resté onze jours au milieu de nous, écrivait-il plus tard, et durant  
 ce séjour dont sa bienveillance daigna nous honorer, il se fit repré-  
 senter pour les confirmer par son autorité apostolique tous les privi-  
 lèges dont ses prédécesseurs avaient enrichi notre monastère <sup>5</sup>. »  
 C'est la seule allusion que se permette l'humble abbé à un incident  
 si glorieux pour lui; il s'étend au contraire sur tous les détails  
 d'une conversation dans laquelle les honneurs ne furent pas de son  
 côté. « Un jour, dit-il, s'entretenant avec les religieux de notre  
 monastère, le bienheureux pontife apprit que, lors de ma consé-

<sup>1</sup> Orderic. Vital, *Hist. eccles.*, lib. IX; *Patr. lat.*, t. CLXXXVIII, col. 656.

<sup>2</sup> Cf. *B. Urban. II Vita*, col. 196.

<sup>3</sup> Id., *ibid.*

<sup>4</sup> Cf. chapitre précédent n° 80.

<sup>5</sup> Goffrid. Vindocin. *Epist.* xviii, lib. I; *Patr. lat.*, t. CLVII, col. 58.

eration abbatiale, au moment où le vénérable évêque Ives de Chartres me remettait la crosse et l'anneau symboles de ma nouvelle dignité, j'avais fait entre ses mains profession d'obéissance à lui et à ses successeurs légitimes sur le siège épiscopal de Chartres. A ces mots, le seigneur pape me fit mander et me reprocha d'avoir commis une telle infraction aux ordonnances des pontifes de l'église romaine, qui ont placé le monastère de Vendôme sous leur juridiction immédiate. « Vous mériteriez, me dit-il en souriant, une réprimande plus sévère, mais vous étiez alors dans toute l'ardeur de la jeunesse et de l'inexpérience. On a trompé votre simplicité de colombe ; convenez que ce jour-là le cœur vous a manqué, » *columbam seductam, cor non habentem* <sup>1</sup>.

41. De Vendôme, le pape se rendit directement à Marmoutiers (*Majus-Monasterium*), la célèbre abbaye de Saint-Martin, à une demi-lieue de Tours. Le dimanche 9 mars, après la messe pontificale, Urbain II, du haut d'une riche estrade élevée sur la terrasse du monastère et dominant le cours de la Loire, prêcha la croisade en présence d'une multitude qui rappelait celle de Clermont. Des milliers de croix furent distribuées aux barons, chevaliers et hommes d'armes qui se trouvaient dans l'auditoire. On cite entre autres Hugues de Chaumont et Aymeric de Curron, à la tête de leurs vaisseaux. « Le surlendemain, disent les cartulaires de Marmoutiers, eut lieu la consécration solennelle de notre église, récemment achevée par le seigneur Bernard notre abbé. Le glorieux pape Urbain II, dont la majesté apostolique se peut comparer à celle des plus illustres de ses prédécesseurs, daigna présider en personne la cérémonie, en présence des cardinaux, archevêques, évêques et abbés que sa présence et la prochaine ouverture du concile avaient amenés à Tours. La chapelle des infirmes ayant été la veille consacrée par l'évêque Bruno de Segni, l'archevêque de Tours Radulf et le légat Hugues de Lyon y avaient déposé sur l'autel les reliques des saints. Elles y restèrent toute la nuit. Au matin l'archevêque de Tours vint les reprendre et les porta sur ses épaules dans la basilique.

Urbain II  
à Marmou-  
tiers.

<sup>1</sup> Goffrid. Vindocin. *Epist.* VII, lib. II, col. 76.

Il traça ensuite, de concert avec le seigneur cardinal Rangerius, les lettres de l'alphabet grec et latin, sur le sable disposé en forme de croix sur le pavé de la grande nef. L'archevêque de Tours reproduisait les caractères latins, le cardinal les grecs. Le pape voulut encore que l'archevêque fît les croix et les onctions sur les colonnes de la basilique, et qu'il consacraît l'autel du Crucifix. Enfin quand le sacrement adorable du corps de Jésus-Christ eût été déposé sur le maître-autel, le pape voulut que l'archevêque y plaçât de ses mains les reliques saintes qui devaient y être perpétuellement conservées, savoir : Un fragment de la vraie croix ; une parcelle du voile de la glorieuse Mère de Dieu : des cheveux de l'apôtre saint Pierre ; une frange du manteau de saint Jean l'Évangéliste ; des ossements des saints martyrs Étienne, Maurice, Cyprien, Hermès, Saturnin, Ferréol, Nérée, Achillée, Pancratius ; des confesseurs Maurice, Avit, Sulpice, Gundulf, Didier ; des vierges Anatolie et Praxède. Lorsque ces gages sacrés eurent été, selon les rites liturgiques, scellés dans la pierre de l'autel, le comte Foulques d'Anjou seigneur de Tours <sup>1</sup>, Robert des Roches <sup>2</sup>, Hugues de Chaumont, ainsi que les autres nobles seigneurs, *multi proceres*, dont le nombre était grand, vinrent, sur l'invitation du pape, faire à notre monastère une offrande plus agréable à nos yeux que tous les trésors. Ils firent serment sur les saintes reliques de nous prêter en toute occasion leur appui, leur secours et leurs conseils <sup>3</sup>. »

Suppression de l'évêché indépendant créé pour la basilique de Saint-Martin de Tours. Concile de Tours.

42. Durant la semaine qui s'écoula entre la dédicace de l'église de Marmoutiers et l'ouverture du concile, Urbain II se rendit quotidiennement à Tours afin d'y prier sur le tombeau de saint Martin. La vénération et la reconnaissance des peuples pour cet illustre patron des Gaules avait enrichi son église de dotations immenses. Quinze prévôts, quarante-trois chanoines y célébraient avec pompe l'office divin. Les rois de France tenaient à honneur de porter le titre de chanoines de Saint-Martin. Depuis trois siècles, par un

<sup>1</sup> Foulques IV dit le Réchin, époux malheureux de Bertrade, mort en 1109.

<sup>2</sup> *Robertus de Rupibus*. A ces noms les chroniques de Marmoutiers ajoutent les suivants : *Hugo Ambaziacensis*, *Raynaldus Ferlensis de Castello*, *Raguellanus de Malliaco*.

<sup>3</sup> *Dedic. eccl. Major. Monaster. Patr. lat.*, t. CLI, col. 275.



privilege special des souverains pontifes, cette royale basilique, outre l'exemption des archevêques de Tours, jouissait du privilege exceptionnel d'être administrée par un évêque particulier, élu par les chanoines, en sorte que la collégiale formait comme un diocèse dans un autre diocèse. On comprend ce qu'une pareille situation devait produire de conflits entre les évêques de Saint-Martin et les métropolitains de Tours. Urbain II prouva en cette circonstance qu'autant il avait à cœur de maintenir sous la juridiction immédiate du saint-siège les monastères devenus alors des instruments de réforme dans la discipline et les mœurs, autant il avait de sollicitude pour le maintien de la juridiction des évêques titulaires chacun dans son diocèse. Il décida dès lors que la dignité épiscopale serait supprimée dans la basilique de Saint-Martin, tout en conservant aux chanoines le privilege d'immunité qui les faisait relever directement du siège apostolique. Une particularité fort remarquable et qui prouve à quel point le bienheureux pontife possédait le don de calmer les esprits et de vaincre par une douce persuasion les résistances les plus opiniâtres, c'est que la sentence rendue par lui à ce sujet fut acceptée sans contradiction. « Plusieurs fois par jour, durant la semaine qui précéda le concile, disent les cartulaires, le pape se rendit à la basilique, et chaque fois il y fut reçu avec les mêmes honneurs à la porte principale par le trésorier et tous les clercs. » En mémoire de cette soumission filiale, et comme pour traduire aux yeux de tous la force et l'immutabilité du lien qui unissait l'église de Saint-Martin de Tours à la chaire de saint Pierre, Urbain II fit relier par une chaîne de fer les quatre piliers principaux du chœur <sup>1</sup>. » Ce symbole parlant d'unité et de foi ne disparut qu'avec la basilique elle-même, sous le marteau des révolutionnaires de 1793.

43. Le 16 mars, entouré de quarante-quatre pères, archevêques, évêques et abbés, au milieu d'un concours immense de fidèles, Urbain II ouvrit le synode de Tours dans la grande basilique de Saint-Martin. « Il y renouvela, dit Bernold, toutes les décisions prises antérieurement à Clermont, et elles furent accueillies avec le

Lettre  
d'Urbain  
II au mé-  
tropolitain  
de Sens  
Richer.

*B. Urban. II Vit.* cap. CCLI, col. 199.

même enthousiasme<sup>1</sup>. » Ni les actes de cette assemblée, ni les canons qui y furent promulgués ne sont parvenus jusqu'à nous<sup>2</sup>. La mention sommaire de Bernold suffit toutefois à nous faire comprendre que la prochaine croisade y fut l'objet principal des délibérations. Une lettre d'Urbain II adressée à l'archevêque de Sens, Richer, nous fait connaître un incident fort grave, sur lequel les pères du concile de Tours eurent à se prononcer. « Quelques-uns de nos frères dans l'épiscopat, disait le pontife, ont l'audace de continuer ouvertement leurs rapports avec le roi de France, malgré l'excommunication dont ce prince est frappé. Ils poussent la révolte contre le siège apostolique au point de déclarer qu'ils relèveront ce prince de son ban d'anathème en vertu de leur propre autorité, et sans qu'il ait fait cesser le scandale pour lequel nous avons nous-même fulminé contre lui la sentence. Il faut pour tenir un tel langage ou une ignorance absolue de l'Écriture et du droit canonique, ou une schismatique présomption. Comment ne pas savoir que nul évêque ne peut invalider un acte du saint-siège ? quand il est de notoriété universelle que le pontife romain, par l'institution de Jésus-Christ lui-même est divinement établi non-seulement au-dessus des évêques et des primats, mais des patriarches eux-mêmes ; qu'il est le juge suprême de toute l'Eglise ; que tous ont le droit d'en appeler à son tribunal, mais que nul ne peut ni le juger ni interjeter appel de ses jugements. Ne sait-on pas que les sentences des conciles universels eux-mêmes n'ont de valeur qu'autant que le siège apostolique les confirme, et qu'elles restent nulles quand le pontife romain les invalide ? Donc, que ces téméraires voient la conduite qu'il leur convient de tenir ; qu'ils essaient, s'ils l'osent, d'absoudre un pécheur public et impénitent, de délier ce que le successeur de saint Pierre a lié dans un synode général. Pour nous, avec tous les pères réunis sous l'inspiration de Dieu au concile de Tours, il nous a paru, conformément à la loi de l'Évangile et au

<sup>1</sup> Bernold. *Chronic. Patr. lat.*, t. CXLVIII, col. 1426.

<sup>2</sup> La lettre d'Urbain II relative à l'excommunication du roi Philippe I, telle qu'on va la lire, nous explique le soin avec lequel des mains intéressées firent disparaître plus tard les procès verbaux officiels du concile de Tours.

texte des saints canons, que votre fraternité n'avait aucunement le pouvoir d'absoudre celui que, par nos mains, l'autorité apostolique a lié. Nous déclarons donc que notre fils le roi des Francs est et demeure excommunié, jusqu'à ce qu'il ait par notre intermédiaire donné satisfaction à Dieu et à la sainte église romaine. Nous portons à la connaissance de la catholicité tout entière que quiconque, évêque ou autre, communiquera avec lui *in sacris*, encourra le même anathème. Enfin par un décret solennellement rendu et sanctionné par notre autorité apostolique, il a été statué que si un évêque abusant d'un prétendu pouvoir osait l'absoudre sans notre ordre, cet évêque serait à jamais déchu de son titre et de sa dignité. Du reste, nous vous invitons tous à un nouveau concile que nous tiendrons à Arles<sup>1</sup> dans l'octave des saints apôtres Pierre et Paul (29 juin-6 juillet 1096), comptant cette fois que, tout prétexte écarté, vous ne manquerez pas de vous y rendre<sup>2</sup>. »

44. Cette lettre foudroyante dut faire comprendre à l'archevêque de Sens et à ses suffragants que leur coupable faiblesse pour le roi Philippe I ne resterait pas longtemps impunie. Ils s'étaient abstenus, malgré la proximité des lieux et la facilité du voyage, de paraître au concile de Tours<sup>3</sup>. Si ces évêques courtisans, qui préféraient le service fort rétribué d'un César pourtant assez mince au devoir de leur

Clôture du concile de Tours.  
La Rose d'Or et le comte Foulques d'Anjou.

<sup>1</sup> Ce concile, indiqué d'abord à Arles, se tint à Nîmes au commencement du mois de juillet 1096.

<sup>2</sup> B. Urban. II. *Epist.* CLXXXVII, *Patr. lat.* t. CLI, col. 460. Fleury a prudemment gardé le silence sur cette lettre pontificale. Aucun des historiens gallicans n'y fait la moindre allusion. Rohrbacher n'eût pas manqué de la reproduire, mais il ne paraît pas en avoir soupçonné l'existence.

<sup>3</sup> À l'exception de saint Ives de Chartres, aucun des suffragants de la province de Sens, dont Richer était le métropolitain, ne parut au concile de Tours. Les noms recueillis en divers documents, diplômes et privilèges délivrés par la chancellerie pontificale durant ce synode, fournissent la liste suivante : Hugues de Lyon, Amat de Bordeaux, Raoul de Tours, Guy de Vienne, Aldebert de Bourges ; les cardinaux Jean de Gaëte, Theuzo, Albert, Grégoire, Bruno de Segni ; les évêques Ives de Chartres, Geoffroi d'Angers, Hoël du Mans, Morvan de Vannes, Bénédict de Nantes, Guillaume de Clermont, Marbod élu de Rennes. (Cf. B. Urban. II. *Epist.* CLXXXV ; *Patr. lat.*, t. CLI, col. 457.)

charge et à la fidélité au saint-siège, pouvaient revivre aujourd'hui, ils expieraient leur servilisme intéressé sous le poids de la honte qui s'attache à leur souvenir. Prendre parti pour Hérodiade contre Jean-Baptiste, ou pour Jézabel contre le prophète Elie, peut valoir sur la terre quelques sacs d'or, mais l'or ne put ni sauver l'âme de Judas ni absoudre sa mémoire. Le détail des affaires locales traitées au concile de Tours forme une liste considérable. L'abbaye bénédictine de Glanfeuil, rétablie dans ses droits primitifs, fut soustraite à la juridiction du monastère parisien de Saint-Maur des Fossés, et remise sous la dépendance du Mont-Cassin comme au temps de saint Benoît. Cependant les reliques de saint Maur, transportées au IX<sup>e</sup> siècle à l'époque des invasions normandes dans l'abbaye parisienne, y demeurèrent et ne furent jamais restituées. Le monastère de Cormery, qui s'était illicitement soustrait à la mouvance du chapitre de Saint-Martin de Tours, dut faire acte de soumission. Il fut statué pour l'avenir qu'à la mort des abbés de Cormery le bâton pastoral serait apporté à Tours et déposé sur le tombeau de saint Martin, pour y demeurer jusqu'à ce que le métropolitain le remit canoniquement aux mains du successeur légitimement élu. Des privilèges apostoliques en faveur des monastères de Vendôme, de Tournus, de Bainso près de Châtillon-sur-Marne, de Corbie et de Saint-Vincent de Metz, furent également promulgués au sein du concile. A l'une des dernières sessions, parut en costume de pénitent l'évêque de Strasbourg, Othon d'Hohenstaufen, simoniaquement investi, comme nous l'avons vu, par le pseudo-empereur Henri IV. Il venait rétracter ses erreurs, abjurer le parti de l'antipape Wibert et solliciter la clémence du souverain pontife. L'accueil qu'il reçut d'Urbain II fut celui de l'Enfant prodigue, à son retour dans la maison paternelle. Touché de tant de mansuétude, Othon voulut prouver par ses actes la sincérité de son repentir. Il fit vœu de partir pour Jérusalem, prit la croix, suivit le corps d'armée de Godefroi de Bouillon, et mourut l'an 1100 près du sépulcre reconquis du Sauveur. La clôture du concile eut lieu, le IV<sup>e</sup> dimanche de Carême (22 mars 1096), par la procession pontificale dite de la Rose d'Or. Voici en quels termes le comte Foulques d'Anjou, dans un document écrit de sa main sous forme de Mémoires ou Autobiogra-



phie, parle de cette solennité. « Après que le seigneur apostolique eut promulgué les décrets adoptés par le vénérable synode, on le couronna de palmes, et il fut conduit en grande pompe de la cathédrale de Saint-Maurice à la basilique du bienheureux Martin. Là il me fit don de la rose d'or qu'il tenait à la main, suivant l'usage des pontifes de Rome au dimanche *Lætare*. Je reçus avec une vive allégresse cette précieuse offrande. En mémoire du pontife et par amour pour lui, chaque année à l'*hosanna*, c'est-à-dire à la procession des palmes (dimanche des Rameaux), je porte ce glorieux symbole et j'ai rendu un décret qui oblige après moi tous mes successeurs à faire de même <sup>1</sup>. »

45. Une marche rapide par Poitiers et les monastères de Saint-Maixent et de Saint-Jean d'Angely amena pour les fêtes de Pâques (13 avril 1096) l'infatigable pontife à Saintes. Il devait y présider la translation des reliques de saint Eutrope premier évêque de cette ville, et la consécration de la nouvelle crypte bâtie en son honneur. Au grand nombre de basiliques dont le pape français eut à faire la dédicace sur les divers points du territoire de France, on peut juger que les chroniqueurs n'ont rien exagéré quand ils nous apprennent qu'à la suite de la fameuse échéance de l'an Mil, « le monde surpris de se trouver encore debout secoua la poussière de ses vieux édifices, pour se faire comme une robe neuve de blanches églises et de magnifiques cathédrales <sup>2</sup>. » Sous le pontificat d'Urbain II, ces églises neuves étaient sinon terminées, du moins en pleine voie de construction. Pour la plupart d'entre elles, en effet, les évêques ou les abbés, voulant profiter du séjour du pape dans nos contrées, firent procéder à la consécration avant que l'œuvre entière fût complète. C'est ainsi qu'à Saintes la crypte seule était terminée. De cette ville, le jour même de Pâques, Urbain II data le magnifique privilège dont il voulut enrichir le monastère de Saint-Martial de Limoges. Le texte de ce diplôme pontifical confirme implicitement la tradition qui fait du premier apôtre de Limoges l'un des soixante-douze disciples du

Urbain II  
à Saintes.  
Privilège  
aposto-  
lique en  
faveur de  
Saint-Mar-  
tial de Li-  
moges. Le  
pape à  
Bordeaux  
à Nérac et  
à Moissac

<sup>1</sup> B. Urban. II Vit. cap. 252-251.

<sup>2</sup> Cf. tom. XIX de cette *Histoire*. Pontificat de Sylvestre II.

Sauveur. « Par dévotion pour le bienheureux et apostolique confesseur Martial, dit le pape, nous statuons que le premier rang après l'évêque, dans l'église de Limoges, appartiendra à l'abbé. En cas de vacance du siège ou d'absence de l'évêque, l'administration diocésaine sera présidée par l'abbé de Saint-Martial ; l'élection épiscopale sera soumise à son arbitrage ; l'évêque lui-même ne prendra aucune mesure importante sans son assentiment et son conseil <sup>1</sup>. » De Saintes, le pape se rendit à Bordeaux où, le 1<sup>er</sup> mai, il fit la dédicace de la cathédrale. Les reliques déposées en cette circonstance dans la pierre du maître-autel par l'archevêque Amat furent celles de saint André patron de l'église, de l'apôtre saint Pierre, des saints martyrs Jean-Baptiste, Étienne, Laurent et Vincent ; du confesseur saint Macaire ; des vierges Agathe et Eulalie. A Nérac, le pape consacra l'église de Saint-Thomas fondée par un chevalier de Gascogne, Ursin d'Albion, et administrée par les religieux de Saint-Pierre-de-Condom. A Moissac où il s'arrêta quelques jours, le pontife eut la douleur de perdre un des cardinaux qui l'avaient escorté jusque-là. Le nom de ce prince de l'église romaine, mort à la suite des fatigues du voyage, nous est resté inconnu ; mais on conserva durant plusieurs siècles suspendu à la voûte de l'église du monastère le chapeau cardinalice qui décorait sa tombe <sup>2</sup>.

46. A Toulouse où il fit son entrée solennelle le 23 mai, Urbain II fut accueilli avec une magnificence extraordinaire par l'évêque Isarn <sup>3</sup> et le comte Raymond de Saint-Gilles, l'un des héros de la future croisade. « Le lendemain, disent les cartulaires, le seigneur apostolique assisté des archevêques Bernard de Tolède, Amat de Bordeaux, Daïmbert de Pise, des cardinaux Theuzo et Gauthier d'Albano, de Pierre de Pampelune, Gauthier d'Albi et dix autres évêques, consacra l'église de saint Saturnin (Saint-Sernin) évêque et martyr. Il fit la dédicace du maître-autel en l'honneur de ce très-

Dedicace  
de la basi-  
lique de  
Saint-Ser-  
nin à Tou-  
louse. Ur-  
bain II à  
Carcas-  
sonne et à  
Saint-Pons  
de To-  
mières.

<sup>1</sup> B. Urban. II. *Epist.* CLXXXIX, col. 163.

<sup>2</sup> B. Urban. II *Vita*, cap. 255-264.

<sup>3</sup> Le siège de Toulouse ne fut élevé à la dignité de métropole qu'en 1317 par le pape Jean XXII, en faveur du titulaire Jean-Raymond de Comminges.

glorieux patron et du saint martyr Assiscècle. Il y déposa un fragment considérable de la tête de saint Saturnin, des ossements de saint Assiscècle et des reliques de saint Exupère évêque de Toulouse <sup>1</sup>. » Le comte Raymond de Saint-Gilles déclara la nouvelle église exempte à perpétuité de tout impôt à payer au fisc, et renonça par acte authentique à une redevance annuelle de cire dont ses prédécesseurs et lui-même avaient joui jusque-là <sup>2</sup>. Urbain II voulut parcourir dans toute son étendue la province du Languedoc, où tous les chevaliers se préparaient à suivre dans le saint voyage la bannière du comte de Toulouse. « L'an de l'incarnation du Seigneur 1096, le 11 juin en la férie IV<sup>e</sup> (mercredi), le pape Urbain entra à Carcassonne et y célébra la messe pontificale, dit un chroniqueur contemporain. Il donna l'absoute aux vivants et aux morts (c'est-à-dire une indulgence applicable aux âmes du purgatoire), et bénit les pierres de taille qu'on préparait pour la construction de la nouvelle cathédrale de Saint-Nazaire. Le surlendemain VI<sup>e</sup> férie (vendredi), après avoir célébré la messe à l'autel de la bienheureuse vierge Marie et du Saint-Sauveur, il nous adressa un éloquent discours, et procéda à la bénédiction du cimetière en faisant de ses propres mains l'aspersion du sel. Il demeura cinq jours parmi nous, au milieu des acclamations et des actions de grâces universelles. » Le 24 juin, le pontife était au monastère bénédictin de Saint-Pons de Tomières <sup>3</sup>, et y célébrait la fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste <sup>4</sup>.

47. « La veille de la fête des apôtres Pierre et Paul (28 juin), disent les cartulaires, le glorieux pape Urbain II, à la prière de l'évêque Godefroi, fit son entrée à Maguelonne et y resta cinq jours. » L'antique cité venait d'être relevée de ses ruines : une nouvelle cathédrale y avait été construite et l'île entière s'était couverte d'habitations. Nous avons dit précédemment que la ville de Maguelonne, bâtie sur une île, au fond d'un golfe voisin de l'embouchure du Rhône et ouvert à toutes les incursions des Sarrasins, avait dû

Urbain II  
à Mague-  
lonne.

<sup>1</sup> *B. Urban. II Vita*, cap. 265.

<sup>2</sup> Baluze. *Miscellan.* — *Hist. du Languedoc*, II.

<sup>3</sup> Jean XXII y érigea plus tard un siège épiscopal suffragant de Narbonne.

<sup>4</sup> *B. Urban. II Vita*, cap. 367.

être, en 780, abandonnée par ses habitants. Ils s'étaient transportés au *castrum* de Substantio, place forte située sur une éminence à une demi lieue de Montpellier. Les choses demeurèrent en cet état près de trois siècles, jusqu'à ce que vers l'an 1060 l'évêque Arnaud I entreprit la restauration de sa ville épiscopale. De solides défenses la mirent à l'abri de nouvelles insultes du côté de la mer. L'œuvre s'achevait et Maguelonne avait repris son ancienne prospérité, quand Urbain II y fit son entrée en 1096. L'affluence accourue pour le recevoir fut immense. « Le jour de la fête des apôtres, reprend le chroniqueur, après la célébration de la messe solennelle, le pontife entouré des archevêques de Pise et de Tarragone, des évêques d'Albano, de Segni, de Nîmes, de Maguelonne, du comte de Substantio, de Guillaume seigneur de Montpellier et de tous les chevaliers de la province, prêcha la croisade. Parcourant ensuite processionnellement les rues de la nouvelle cité et l'île entière, il leur donna la bénédiction apostolique; il accorda l'absoute générale à tous les défunts qui avaient déjà reçu et recevraient par la suite la sépulture chrétienne dans le cimetière de Maguelonne <sup>1</sup>; enfin il décora la nouvelle cathédrale du titre de basilique mineure <sup>2</sup>. Afin de perpétuer le souvenir de cette auguste cérémonie et des privilèges qui s'y rattachaient, l'évêque Godefroi institua à perpétuité une procession anniversaire qui devait avoir lieu le jour de la fête des saints apôtres, avec obligation d'offrir ce jour là, comme le jeudi saint, un repas à douze pauvres de la ville <sup>3</sup>. »

48. Durant son séjour à Maguelonne, le pontife visita la ville de Montpellier, distante de quelques lieues seulement et destinée plus tard à devenir le siège épiscopal du diocèse <sup>4</sup>. Ce fut à Montpellier que le pape reçut du roi Philippe les premières ouvertures

Urbain II  
à Montpel-  
lier. Elec-  
tion de  
Guillaume  
de Mont-  
fort au

<sup>1</sup> Il s'agit encore ici d'une indulgence applicable aux âmes du purgatoire pour la rémission des peines temporaires dues au péché, et non pour l'absolution des péchés eux-mêmes.

<sup>2</sup> Tel est le sens réel de la parole visiblement exagérée du chroniqueur : *Magalonensem ecclesiam secundo loco post Romanam ecclesiam honorificandam decrevit.*

<sup>3</sup> *B. Urban. II Vit.*, cap. 268, col. 210.

<sup>4</sup> Le site marécageux, l'insalubrité de l'air et surtout les guerres fréquen-



d'une soumission qui parut d'abord sincère. Le choix du négociateur était de nature à inspirer la plus entière confiance au souverain pontife; il avait une signification qui ne pouvait échapper à personne. C'était Ives de Chartres, ce généreux confesseur qui avait précédemment subi la prison et l'exil pour avoir eu le courage de répéter au monarque le *Non licet* de saint Jean-Baptiste. Voici dans quelles circonstances se produisit cet incident fort inattendu. L'évêque de Paris, Geoffroi de Boulogne, dont nous avons signalé les complaisances coupables pour le roi et la liaison presque schismatique avec le métropolitain de Sens Richer, était mort l'année précédente (1 mai 1095). Le chapitre, le clergé et le peuple élurent au siège vacant un clerc du diocèse de Chartres dont la conduite, au témoignage de saint Ives lui-même, était irréprochable; mais ce clerc nommé Guillaume de Montfort était frère de la fameuse Bertrade. On conçoit qu'une telle parenté ne dut pas être un titre de recommandation près d'Urbain II. Toutefois le nouvel élu déclara sa ferme volonté de ne donner suite à l'élection dont il venait d'être l'objet qu'après avoir préalablement obtenu la ratification du saint-siège, et il envoya aussitôt un message en Italie pour la solliciter directement du pape, qui venait de célébrer le concile de Plaisance et se trouvait alors à Milan. Une pareille conduite était d'autant plus louable que la discipline de l'Église laissait alors aux métropolitains le pouvoir de confirmer l'élection des évêques leurs suffragants, sauf appel au saint-siège en cas de protestations contraires. Or le siège de Paris relevait de la juridiction métropolitaine de Sens, et l'archevêque Richer n'eût pas demandé mieux que de prêter son ministère au sacre de Guillaume de Montfort, comme il l'avait prêté au mariage sacrilège de Philippe I avec Bertrade. Si une protestation se fût élevée

siège épiscopal de Paris.  
Mission d'Ives de Chartres envoyé du roi Philippe I près du pape.

tes dont cette partie du Languedoc fut le théâtre, ne permirent point à la cité de Maguelonne, reconstruite par l'évêque Arnaud I et solennellement bénie par Urbain II, de conserver son importance. Elle alla sans cesse en déclinant durant toute la période du moyen-âge, à tel point qu'au *xvii*<sup>e</sup> siècle elle n'était plus qu'une misérable bourgade à demi déserte. Une bulle de Clément VII, datée du 27 mars 1533, transféra définitivement le siège épiscopal à Montpellier.

dans la province ecclésiastique, elle n'aurait pu venir que du courageux évêque de Chartres, le seul de tous les suffragants de Sens qui eût osé élever la voix contre le scandale couronné. Or saint Ives de Chartres était le premier à rendre justice au mérite personnel du nouvel élu. Voici en effet la lettre de recommandation qu'il remit aux envoyés de Guillaume de Montfort: « A son seigneur et père Urbain II souverain pontife, Ives humble ministre de l'église de Chartres, vœu de lutter avec le bienheureux Pierre et de triompher avec lui. — Ma joie fut grande dans le Seigneur en apprenant qu'après tant d'apparents naufrages l'église Romaine sous votre direction peut enfin toucher le port, et que l'Italie si longtemps rebelle s'est soumise, avec Conrad son nouveau roi, à votre paternelle obédience. Votre sublimité me permettra de lui recommander un clerc de bonne et pieuse espérance, Guillaume de Montfort, élevé dans le sein de l'église de Chartres, et actuellement élu au siège épiscopal de Paris. C'est exclusivement par mes conseils et avec mon assentiment qu'il a voulu agir. J'ai donc envoyé avec lui, dans la ville où son élection vient d'avoir lieu, quelques-uns de nos frères les plus fidèles, pour faire une scrupuleuse enquête. Il a été constaté que les suffrages avaient été unanimes en sa faveur, que l'élection avait été complètement pure de toutes brigues et simonie, sans aucune pression de la part du roi. Le fait bien établi, j'ai cru devoir conseiller au nouvel élu d'accepter le poste qui lui est offert, et de se soumettre à l'ordre de la Providence. Il serait en effet fort à craindre que son refus n'amênât la promotion de quelque simoniaque ambitieux et cupide. Comme il n'a point encore atteint l'âge canonique, je lui ai recommandé d'observer les interstices prescrits entre la réception de chacun des ordres qu'il aura à se faire conférer, et de s'adresser à votre autorité apostolique pour obtenir une dispense d'âge s'il en est encore besoin à l'époque où le sacre épiscopal devra avoir lieu <sup>1</sup>. » Urbain II ainsi informé remit à son arrivée en France la décision de l'affaire. Il est probable qu'après en avoir conféré directement avec saint Ives au concile de Tours, le pape prit le parti de continuer à surseoir jus-

<sup>1</sup> Iv. Carnot. *Epist.* XLIII; *Patr. lat.*, t. CLXII, col. 54.

qu'à la soumission du roi Philippe I. Comment en effet, sans un scandale criant, faire asseoir sur le siège épiscopal de Paris le frère de Bertrade, au moment où celle-ci affichait à Paris même la honte de son adultère royauté? La lettre comminatoire adressée vers cette époque au métropolitain de Sens par Urbain II ne saurait laisser le moindre doute sur l'intention bien arrêtée du pontife. Ce fut alors que Philippe I se décida à rompre avec Bertrade. En se séparant d'une femme qui le déshonorait, agissait-il sincèrement, ou se promettait-il de renouer ses relations coupables lorsqu'il aurait obtenu du pape l'absolution de son anathème et la confirmation de Guillaume de Montfort sur le siège de Paris? les passions de ce genre ont de tels revirements qu'il est impossible de le deviner. Il est certain seulement que la rupture eut lieu avec éclat, mais elle ne fut pas définitive et le faible roi ne tarda point à reprendre ses chaînes. Cependant Ives de Chartres ne dut pas éprouver une médiocre joie lorsque Bertrade forcée de quitter la cour s'éloigna de Paris, et que lui-même reçut de Philippe I la mission d'aller porter cette bonne nouvelle au pape, et d'entamer les ouvertures d'une réconciliation solennelle. La discrétion du vénérable négociateur n'a laissé transpirer que fort peu de détails sur cette mission délicate et sur les longues conférences qu'il eut à ce sujet avec Urbain II à Montpellier. Voici ce qu'au retour il jugeait à propos d'en écrire au métropolitain de Sens Richer : « Je me disposais à me rendre près de votre paternité pour l'entretenir de graves affaires qu'elle a intérêt à connaître, quand je fus prévenu qu'un guet-apens était dressé contre moi sur votre territoire par quelques seigneurs proches parents de Bertrade, cette femme qui se disait naguère reine de France, et dont la haine me poursuit avec plus d'ardeur que jamais. Force m'est donc de vous écrire ce que j'eusse préféré vous dire de vive voix. Un premier conseil d'abord, sur votre refus de reconnaître l'autorité primatiale de l'archevêque de Lyon. A moins que vous n'ayiez sous la main et ne puissiez produire des titres authentiques qui exemptent formellement votre église de cette juridiction primatiale, vous ferez bien de ne pas lever le bras contre le torrent, et de vous soumettre aux décrets apostoliques. Je dois maintenant vous informer qu'en ma présence et par l'ordre

du seigneur pape, l'archidiacre de Paris Rainald et le chapitre représenté par le doyen et le *præcentor* ont juré sous la foi du serment qu'aucune intimidation, violence, tentative simoniaque, ni pression quelconque soit de la part du roi, soit de la part de celle qui se faisait appeler reine, n'est intervenue pour les déterminer à élire le seigneur Guillaume de Montfort au siège vacant. En conséquence, je vous mande par l'autorité du seigneur pape d'avoir à sacrer, comme c'est le droit de votre métropole, le nouvel élu, aussitôt que l'église de Paris vous en fera la demande, et dans un délai qui ne pourra dépasser la prochaine fête de saint Remi (1 octobre 1096). Pour cette cérémonie, et par exception, il vous sera permis de revêtir le pallium dont l'usage vous reste interdit jusqu'à la reconnaissance du droit primatial de Lyon <sup>1</sup>. Telles sont les instructions que m'a transmises le seigneur pape à Montpellier, où je suis allé le trouver avec une mission du roi <sup>2</sup>. » Guillaume de Montfort fut en effet sacré par le métropolitain de Sens dans le délai prescrit. Ce fut l'un des derniers actes du pontificat de Richer, qui mourut trois mois après (décembre 1096), sans avoir voulu reconnaître la suprématie lyonnaise. Le nouvel évêque de Paris justifia les espérances de saint Ives, et se montra digne de la confiance du souverain pontife. Il prit la croix avec Hugues le Grand, frère du roi Philippe, et mourut au retour de Jérusalem en 1102.

Concile de Nîmes. Soumission du roi Philippe I. Sa rupture momentanée avec Bertrade.

49. Relativement à la prochaine croisade, la réconciliation de Philippe I avec le saint-siège, bien qu'elle ne dût point être définitive, eut les plus heureux résultats. En permettant aux princes, seigneurs et chevaliers de la France centrale, de suivre le mouvement qui entraînait l'Europe entière au saint voyage, elle allait fournir à l'armée de Godefroi de Bouillon les plus vaillants auxiliaires. Urbain II attachait donc la plus haute importance à cet événement, dont l'ambassade de saint Ives à Montpellier et le sacre du nouvel évêque de Paris furent le prélude. Jusque-là tout ce qui tenait à la cour de France par les

<sup>1</sup> On se rappelle que cette interdiction avait été formulée au concile de Clermont.

<sup>2</sup> Iv. Carnot. *Epist.* I, col. 62.



liens d'une vassalité immédiate, de l'ambition ou de la faveur, était resté à l'écart de la croisade. Dans la soudaine conversion de Philippe I, la question politique ne fut pas sans influence. Quels que fussent les mœurs désordonnées et les faciles plaisirs de la cour, des chevaliers français ne pouvaient entendre autour d'eux le cri de la guerre sainte, l'appel de la chrétienté menacée par l'invasion musulmane, sans porter la main à leur épée. Toutes les intrigues de Bertrade furent impuissantes contre ce sentiment d'honneur chrétien. Le pape ne voulut pas un seul instant de retard dans la conclusion d'une paix si désirée. En terminant le concile de Tours, il en avait indiqué un autre qui devait se réunir à Arles le 29 juin suivant. Mais à cette époque Arles ne faisait point encore partie du royaume de France. Or Philippe I se proposant de venir à cette assemblée pour y être solennellement absous des censures et reçu à la communion ecclésiastique, le pape choisit un autre lieu de réunion et ouvrit le synode à Nîmes dans les premiers jours de juillet 1096. Le roi de France y parut en personne, circonstance que tous les écrivains gallicans ont laissée dans l'ombre, et que la plupart des autres semblent avoir complètement ignorée. Le chroniqueur Bernold avait cependant constaté le fait en ces termes : « Philippe roi des Gaules, depuis si longtemps excommunié pour crime d'adultère, ne voulut point laisser le pape sortir du territoire français sans avoir fait sa soumission. Il se présenta donc assez humblement devant le seigneur apostolique, jura de renoncer à l'objet de son aveugle passion, et se déclara le fils dévoué du seigneur pape. Il fut ainsi réintégré dans la communion de l'église Romaine <sup>1</sup>. » Telles sont les paroles d'un annaliste dont le témoignage est toujours aussi précis que fidèle. Bernold, il est vrai, n'indique pas le lieu où le roi de France et le pape se rencontrèrent ; on pourrait même à la rigueur en torturant son texte l'interpréter dans le sens que la réconciliation de Philippe I se serait faite par l'intermédiaire des députés de ce prince, sans que celui-ci ait paru en personne. Mais d'une part Urbain II, témoin irrécusable, nous

<sup>1</sup> Bernold. *Chronic. Patr. lat.* t. CXLVIII, col. 1427.

apprend dans une encyclique adressée à tous les archevêques et évêques de France « que l'abjuration fut faite entre ses mains par le roi en personne, » *juravit idem rex in manu nostra* <sup>1</sup>. Ce fut donc la main dans la main, sans interposition d'aucun tiers, que le pape et le roi échangèrent leurs promesses réciproques. D'autre part, comme il est certain que l'entrevue eut lieu après la négociation secrète de saint Ives de Chartres à Montpellier, et que, sauf à Nîmes où Urbain II demeura du 1<sup>er</sup> au 9 juillet pour la tenue du concile, le pape ne fit plus que traverser les villes de France qui se trouvaient sur la route d'Italie sans faire de séjour prolongé nulle part, il nous semble absolument impossible de fixer ailleurs qu'à Nîmes le théâtre d'un événement qui a laissé si peu de traces sous la plume embarrassée des contemporains, bien qu'il ait eu historiquement une portée si considérable.

Deux canons dogmatiques du concile de Nîmes.

50. Les autres questions traitées au concile de Nîmes, fort graves au point de vue disciplinaire, n'offrirent pourtant qu'un intérêt local. Elles se peuvent résumer en quelques lignes : Conflits de juridiction entre les évêques et les monastères ; plaintes contre les spoliateurs laïques qui usurpaient les domaines des églises et des abbayes ; suspension de deux évêques convaincus de simonie, Gérard de Téroouanne et Anselme de Beauvais ; déposition de Guibert abbé de Saint-Germain d'Auxerre pour actes de tyrannie contre ses religieux ; enfin confirmation de la sentence déjà portée à Clermont contre Richer archevêque de Sens, lequel d'ailleurs s'abstint de paraître au concile de Nîmes, ainsi qu'il avait fait pour celui de Tours <sup>2</sup>. Cependant deux des canons promulgués à Nîmes touchent à un côté dogmatique qu'il importe de ne pas laisser dans l'oubli. Le premier est conçu en ces termes : « Quelques esprits chagrins, guidés par un zèle d'amertume plutôt que par celui de la charité, prétendent que les moines, étant morts au monde et ayant consacré leur vie à Dieu, ne doivent point être promus à la dignité sacerdotale, et que s'ils l'ont antérieurement reçue, ils ne peuvent administrer les sacrement<sup>s</sup> de baptême et de pénitence. C'est une erreur profonde. S'il en était

<sup>1</sup> B. Urban. II. *Epist.* CLXXXV ; *Patr. lat.* t. CLI, col. 538.

<sup>2</sup> B. Urban. II *Vita*, cap. 270.

ainsi, comment saint Grégoire le Grand, moine bénédictin, aurait-il pu être promu au souverain pontificat avec la plénitude du pouvoir de lier et de délier ? Son disciple saint Augustin, l'apôtre des Anglais, appartenait de même à l'ordre de Saint-Benoît ; il n'en fut pas moins le premier archevêque de Cantorbéry. Le glorieux saint Martin archevêque de Tours et grand nombre d'autres très-saints pontifes illustrèrent de même l'habit religieux et la profession monastique. Le législateur des moines d'Occident, saint Benoît, n'a porté aucune interdiction de ce genre. Il veut seulement que les religieux s'abstiennent de l'administration des choses civiles, prescription absolument conforme à la tradition des apôtres et à l'enseignement des pères. Nous croyons donc et déclarons que les moines élevés à la dignité sacerdotale ont le pouvoir d'administrer les sacrements. Tout évêque ou prêtre qui oserait encore soutenir le contraire, encourrait la peine de la déposition canonique <sup>1</sup>. » Il est facile de reconstituer la filiation de l'erreur contre laquelle ce canon fut dirigé. La multitude des prieurés à charge d'âmes, administrés par des moines et annexés aux grandes abbayes, absorbait la plus grande partie des paroisses rurales, et diminuait singulièrement le nombre des titres ecclésiastiques laissés à la collation des évêques et à la possession des clercs dans chaque diocèse. De là les récriminations perpétuelles du clergé séculier contre les religieux, lutte qui se renouvelle à toutes les époques de l'histoire de l'Église sous les formes les plus diverses, mais toujours par le même mobile d'une jalousie plus ou moins intéressée. La vérité, en cette matière, fut admirablement exprimée dans le canon suivant du concile de Nîmes : « Il y a obligation pour ceux qui ont renoncé au siècle de consacrer toutes leurs prières et toutes leurs bonnes œuvres à obtenir du Seigneur la grâce du salut pour les âmes. Leur vie est conforme à l'institution apostolique ; ils retracent en acte l'exemple de la primitive Église, alors que tous les fidèles « n'ayant qu'un cœur et qu'une âme, mettaient en commun tout ce qu'ils possédaient <sup>2</sup>. » Sous ce rapport, elle est plus rapprochée de la perfection que celle des prêtres

<sup>1</sup> Labbe, *Concil.*, t. X, col. 606.

<sup>2</sup> Act. iv, 32.

séculiers. Il nous semble donc que les moines, qui ont tout abandonné pour Dieu, sont dès lors plus dignes que les autres, quand ils sont promus au sacerdoce, d'administrer le baptême, de donner la communion, d'imposer la pénitence, d'absoudre les péchés. Rappelons-nous quel mérite aux yeux de Dieu acquièrent des hommes qui pratiquent le précepte du Sauveur : « Quitte tout ce que tu as, viens et suis-moi <sup>1</sup>. » Et ainsi, comprenons que, vivant de la vie des apôtres, ils ont le pouvoir de prêcher, de baptiser, de donner la communion, de recevoir les pénitents, de délier les péchés <sup>2</sup>. »

Diplôme  
du comte  
Raymond  
en faveur  
du monas-  
tère de  
Saint-Gil-  
les.

§1. Le comte Raymond de Saint-Gilles qui assistait au synode de Nîmes voulut, par un acte solennel, prouver qu'il partageait pleinement cette doctrine. Voici le texte du diplôme offert par lui à la ratification du pape et à la signature des pères. « Au nom de la sainte et indivisible Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, en l'honneur et révérence du Dieu unique en trois personnes, de la sainte vierge Marie mère de Dieu, de tous les esprits célestes, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, de tous les saints et en particulier du très-saint confesseur Ægidius (saint Gilles); moi Raymond par la permission divine comte de Toulouse et de Rodez, duc de Narbonne, marquis de Provence, voulant pourvoir au salut de mon âme et de celle de mes prédécesseurs, en ce concile célébré à Nîmes par le seigneur apostolique et vénérable pape Urbain II, en sa présence et devant toute la sainte assemblée, je fais cession et complet « déguerpiement, » *plenariam quirpitionem*, au vénérable Odilon abbé de Saint-Gilles et à son monastère, de tous les droits que j'avais cru pouvoir exercer, justement ou non, sur les terres de l'abbaye et sur toute la villa Flavienne, de toutes les coutumes bonnes ou mauvaises établies au profit de mes prédécesseurs et de moi dans toute l'étendue de ce territoire. Je fais cet abandon pour obtenir la rémission de toutes mes fautes passées et la gloire du royaume éternel. *Fiat, fiat. Amen.* Si quelqu'un de mes descendants osait dans l'avenir porter atteinte à cet acte ou en contester la valeur, qu'il soit maudit et damné, comme Judas le

<sup>1</sup> Matth. XIX, 21.

<sup>2</sup> Labbe, *loc. cit.*, col. 607.



traître, Simon le Mage, Dathan, Abiron, et les autres réprouvés. — Cette chartre fut faite et confirmée au concile de Nîmes par le seigneur pape Urbain II, l'an de l'incarnation 1096, le iv<sup>e</sup> des ides de juillet vii<sup>e</sup> férie (samedi 12 juillet), la ix<sup>e</sup> année du pontificat du seigneur pape Urbain II, régnant le roi de France Philippe I. — Ont signé Gauthier cardinal évêque d'Albano, Grégoire cardinal évêque de Pavie, Jean de Gaëte cardinal diacre, Albert cardinal prêtre, Daïmbert cardinal archevêque de Pise, Hugues de Lyon archevêque et légat, Amat de Bordeaux archevêque et légat, Bernard de Tolède archevêque et légat, Bruno évêque de Segni, Hugues archevêque de Besançon <sup>1</sup>, Bertrand de Montrond évêque de Nîmes, Odilon abbé de Saint-Gilles avec le prieur Rostaing, le doyen Pierre et six autres de ses religieux. Enfin les témoins laïques qui signèrent à la suite du comte de Toulouse et qui se préparaient à le suivre à la croisade étaient Pierre de Bermond, Guillaume de Montpellier, Raymond de Gorze, Ponce de Bariac, Pierre de Roquemaure, et Raynier de Posquérias <sup>2</sup>. »

52. Le concile de Nîmes terminait glorieusement la série des pégrinations apostoliques entreprises en France par Urbain II pour la prédication de la croisade. L'acte réparateur signé par le comte de Toulouse au moment où il se disposait « au saint voyage, » allait être

Avène-  
ment de  
Colomann  
au trône  
de Hon-  
grie.

<sup>1</sup> Hugues de Besançon était, nous l'avons dit, frère de Guy de Bourgogne archevêque de Vienne, le futur pape Calixte II. Celui-ci, bien qu'il ne figure pas sur la liste des signataires, assistait cependant au concile de Nîmes. « J'y étais avec mon frère l'archevêque de Besançon, disait-il plus tard dans une allocution prononcée au concile qu'il présida à Toulouse en 1119. J'entendis la requête adressée par les clercs de Saint-Saturnin (Saint-Sernin) au seigneur pape Urbain II, à l'effet d'être dispensés de remettre à la chancellerie épiscopale le quart des offrandes faites chaque année dans leur basilique. L'évêque de Toulouse, Isarn, maintint énergiquement son droit, protestant que si ce revenu lui faisait défaut il n'aurait plus de quoi vivre. Mon frère et moi nous soutîmes sa cause de tout notre pouvoir, en sorte que l'affaire demeura en suspens. Mais après la clôture du concile, le seigneur pape, cédant aux instances du comte Raymond qui soutenait la cause des clercs de Saint-Sernin, prit l'évêque à part et le détermina à accepter une transaction. Isarn devait conserver, sa vie durant, le revenu en litige, et à sa mort le droit épiscopal sur les oblations de la collégiale serait aboli. » (Labbe, *loc. cit.* col. 609.)

<sup>2</sup> *Ibid.*, col. 610.

imité par tous les seigneurs de l'Europe catholique. Sur le point de partir pour la Jérusalem terrestre, qui devait être pour un si grand nombre de croisés le vestibule de la Jérusalem du ciel, ils voulaient effacer derrière eux toutes les traces d'oppression et de tyrannie. Ce fut comme un jubilé universel, où tous les opprimés rentrèrent dans leurs droits, toutes les injustices furent spontanément réparées. La soumission du roi Philippe I et sa réconciliation momentanée avec le saint-siège prenaient, dans les circonstances, le caractère d'un événement de premier ordre. Quelques semaines après le retour de ce prince à Paris, son frère Hugues de Vermandois dit *le Grand*, traduction du titre de *Magnus* que lui donnent les chroniqueurs dans un sens différent de la signification ordinaire <sup>1</sup>, mais que le prince justifia réellement par sa bravoure chevaleresque, prit la croix dans une assemblée présidée par le roi en personne. Etienne comte de Blois, Robert II comte de la Flandre française, une foule d'autres princes et seigneurs imitèrent son exemple. Dès le mois de février précédent, une conférence de ce genre avait eu lieu par l'initiative de Hugues de Vermandois <sup>2</sup>. Le pape en fut informé, en même temps qu'il apprenait l'adhésion à la croisade de Godefroi de Bouillon avec tous les seigneurs ses alliés et vassaux de la Flandre et de la Lorraine alle-

<sup>1</sup> Tous les chroniqueurs latins sans exception donnent au comte Hugues, frère du roi Philippe I, le titre de *Magnus*; et l'usage s'est généralement établi chez les historiens modernes d'attribuer à ce prince le surnom de *Grand*, qui en est la traduction littérale. Mais M. Paulin Paris (*Chanson d'Antioche*, t. II, 341) a péremptoirement démontré que le vrai surnom du prince français, tel que le lui donnaient les contemporains, était celui de *Maines*. Hugues était le frère puîné de Philippe I. Or dans le langage qu'on parlait au moyen âge, le puîné se nommait *Mainsnés* ou *Maines* (né après); comme le fils aîné se nommait *Ainnés* (né avant). Les chroniqueurs latins auront cru devoir traduire le nom de *Maines* ou *Mainsnes*, employé dans la langue usuelle, par celui de *Magnus*; et le souvenir de Hugues-le-Grand, père de Hugues-Capet, n'aura fait qu'ajouter à la confusion. Il est certain que le comte Hugues de Vermandois, dans la traduction française de Guillaume de Tyr attribuée à Bernard le Trésorier, est désigné indifféremment tantôt sous le nom de *Huon le Meinne*, tantôt sous celui de *Hues-li-meins-nez*. Évidemment donc M. Paulin Paris a retrouvé la signification véritable du titre porté par le frère du roi de France. (Cf. Peyré. *Hist. de la première croisade*, t. I, p. 160, not. 1.)

<sup>2</sup> Guib. Novig. *Gest. Dei per Francos*, l. II; *Patr. lat.*, t. CLVI, col. 712.

mande. C'était précisément l'époque où survenaient coup sur coup les tristes nouvelles de la mort inopinée du saint roi Ladislas, désigné comme chef militaire de la croisade, et de l'avènement de Colomann au trône de Hongrie<sup>1</sup>. Urbain II était alors à Avignon, d'où il se disposait à rentrer en Italie par la voie actuelle de Nice et Gênes. L'abbé de Saint-Gilles, Odilon, de la congrégation de Cluny, avait été précédemment chargé par saint Hugues d'une mission près de Ladislas et de la visite des maisons bénédictines en Hongrie. Il connaissait parfaitement le nouveau roi Colomann, ses fâcheux antécédents, ses instincts farouches, ses liaisons avec le pseudo-empereur Henri IV et avec la faction schismatique de l'antipape Wibert. Sous un prince de ce caractère, la Hongrie qui dans le projet primitif devait fournir à la future croisade une base solide d'opération, et comme un poste avancé sur l'extrême frontière des états européens, allait devenir une terre ennemie, presque aussi dangereuse à franchir que les contrées occupées par les Tures et les Sarrasins. Le pape comprit sur le champ ce péril, et pour le conjurer il adressa à Colomann, sous la date du 27 juillet 1096, la lettre suivante.

53. « Urbain évêque serviteur des serviteurs de Dieu à son cher fils en Jésus-Christ Colomann, roi magnifique des Hongrois, salut et bénédiction apostolique. — Nous avons lieu de rendre grâces au Dieu tout puissant dont les dispositions providentielles ont élevé votre magnificence au trône de Hongrie. Notre vénérable frère Odilon, abbé de Saint-Gilles, nous apprend en effet que la bravoure héréditaire qui vous distingue est rehaussée en votre personne par une science approfondie des Écritures et des saints canons<sup>2</sup>. Il y a donc pour vous, fils bien aimé en Jésus-Christ, une obligation plus étroite de vous dévouer au bonheur et au salut des peuples soumis à votre gouvernement. Vous n'ignorez pas ces paroles de l'Écriture : « Les puissants qui abusent de leur pouvoir seront puissamment torturés<sup>3</sup> ; » et ces autres : « On exigera davantage de celui à qui plus

Lettre  
d'Urbain  
II à Colo-  
mann.

<sup>1</sup> Cf. n° 28 de ce présent chapitre.

<sup>2</sup> On se rappelle que le roi Ladislas avait fait donner à Colomann une éducation tout ecclésiastique, dans l'espoir trop tôt déçu d'assouplir le caractère indomptable du jeune prince.

<sup>3</sup> Sap. VI, 7.

de talent aura été donné <sup>1</sup>. » Levez donc glorieusement l'étendard de la foi catholique ; il assurera la victoire à vos enseignes guerrières. Rappelez-vous les exemples du saint roi Etienne, le premier de votre race qui reçut, de la sainte et apostolique église Romaine, avec le bienfait de la foi chrétienne le droit de porter les insignes de la dignité royale. Plus la Providence vous a fait grand, plus vous devez, très-cher fils, montrer de reconnaissance envers les princes des apôtres Pierre et Paul, en rendant à leur église le respect et l'hommage dont votre aïeul saint Etienne a fait une obligation pour tous ses descendants. Ne vous laissez point circonvenir par les manœuvres des pseudo-apôtres qui ont usurpé le siège de Pierre, et qui s'efforcent en ce moment de renverser le divin édifice de la religion et de la foi. Vous savez, sans nul doute, que l'hérésiarque Wibert, excommunié et mis au ban de la société catholique, a osé, contrairement aux préceptes de la loi divine, aux enseignements évangéliques et aux décrets des saints canons, envahir du vivant même du pontife de sainte mémoire Grégoire VII la chaire de saint Pierre et l'église romaine, mère commune de tous les fidèles. Cet intrus est aujourd'hui répudié par tout l'univers, « comme un voleur et un larron <sup>2</sup>. » Vous n'ignorez pas non plus que le roi d'Allemagne Henri, l'instigateur et le principal auteur de ce schisme exécrable, a déjà senti l'atteinte vengeresse de la justice divine. « Livré à son sens réprouvé <sup>3</sup>, » en révolte contre Dieu et les hommes, il gît sous le poids d'une incurable ignominie. En lui se vérifie la parole comminatoire de l'Écriture : « Pourquoi vous enorgueillir, cendre et poussière ? De votre vivant même, vous allez voir s'échapper vos propres entrailles <sup>4</sup>. » En effet ceux qu'il chérissait comme ses entrailles, non pas seulement ses amis ou ses familiers, mais son propre fils, sous l'impression d'horreur causée par ses abominations, l'ont séquestré de leur commerce. Par un juste

<sup>1</sup> Luc VII. 43.

<sup>2</sup> Joan. X, 1.

<sup>3</sup> Rom. I, 28.

<sup>4</sup> *Ut quid superbit terra et cinis ?.. Quoniam in vita sua projecit intima sua.* (Eccli. X, 9-17.)



jugement de Dieu, il a perdu presque entièrement un pouvoir dont il abusait pour opprimer l'église romaine. Durant ces orageuses persécutions suscitées par l'esprit de mensonge et d'erreur, s'il est arrivé que dans votre royaume de Hongrie quelques esprits se soient laissés entraîner et séduire, il vous appartient, à vous que Dieu vient d'élever au faite de la puissance, de dissiper tous les nuages qui pourraient encore obscurcir la vérité aux yeux de vos peuples. En vertu du ministère apostolique dont malgré mon indignité personnelle je suis investi, « la sollicitude de toutes les églises m'incombe <sup>1</sup> : je suis redevable aux Grecs et aux barbares, aux savants et aux ignorants <sup>2</sup>. » C'est pourquoi je fais cet appel à votre haute prudence, me réservant de vous envoyer, de la part du siège apostolique, des apocrisiaires (nonces), si vous manifestez l'intention de les recevoir. Le vénérable abbé de Saint-Gilles sera le chef de cette mission ; il partira aussitôt que, par le retour du messenger qui vous portera cette présente lettre, vous m'aurez fait connaître vos intentions. Votre excellence peut d'ailleurs compter que toutes les prérogatives, dignités et honneurs accordés à son aïeul saint Etienne par le siège apostolique, lui seront dévolus à elle-même si elle persévère, comme ce grand roi, dans la fidélité à l'église romaine <sup>3</sup>. »

54. Colomann était incapable de comprendre l'élévation d'un tel langage. Placé aux avant-postes de la civilisation européenne, son royaume eût été le premier écrasé par l'invasion musulmane contre laquelle Urbain II préparait la croisade triomphante ; et cependant le nouveau roi de Hongrie devait armer toutes ses forces pour combattre les croisés qui allaient le sauver malgré lui. Nous avons à peine le courage d'en faire un crime à ce tyran. Sa férocité naturelle trouve une sorte d'excuse dans son alliance avec le

Retour  
d'Urbain  
II en Italie

<sup>1</sup> II Cor. XI, 28.

<sup>2</sup> Rom. I, 14.

<sup>3</sup> B. Urban. II. *Epist.* CCVII : *Patr. lat.*, t. CLI, col. 470. Inutile de faire observer qu'aucun historien moderne n'a mentionné cette lettre d'Urbain II. On voulait laisser croire qu'aveuglé par je ne sais quelle fanatique visée, le pape une fois lancé dans la prédication d'une croisade qui n'avait aucun motif sérieux, aucun intérêt social, ne s'était pas même préoccupé, au point de vue pratique, d'organiser l'expédition et d'assurer, au moins dans les contrées de l'Europe, un libre passage aux futurs pèlerins de Jérusalem.

Néron de l'Allemagne et avec l'antipape Clément III. Mais que dire de nos lettrés modernes, de nos historiens officiels, qui en sont encore à se demander par quelle inexplicable folie la chrétienté du XI<sup>e</sup> siècle se trouva tout entière atteinte de la contagion des croisades ? L'ingratitude et la pédantesque ignorance de notre génération classique nous inspirent une certaine indulgence rétrospective à l'égard de Colomann. Ce prince allait se donner le cruel plaisir de massacrer des pèlerins qui « portaient sur l'épaule dextre » le signe de la croix, arboré jadis à la tête des légions romaines par Constantin le Grand. Il allait arrêter au passage et traquer comme des bêtes fauves les sauveurs de l'Europe. Peut-être ces exploits lui vaudront-ils quelque jour une statue, de la part des ennemis de l'Église et de la société. En tout cas, Urbain II ne fut nullement responsable des torrents du sang chrétien versé par Colomann dans les plaines de la Hongrie. Il ne reçut aucune réponse du tyran ; il ne put que pleurer sur des désastres qu'il était impuissant à prévenir. Traversant les cités d'Apt et de Forcalquier<sup>2</sup>, il rentra en Italie. « Le succès de sa prédication dans les Gaules, la soumission du roi Philippe I, dont la nouvelle, dit Bernold, s'était promptement répandue dans les provinces lombardes, lui valurent un accueil triomphal. Les princes et les évêques se portèrent à sa rencontre et lui firent escorte. Avec eux il célébra à Mortara, près de Pavie, la fête de l'exaltation de la sainte Croix<sup>3</sup> » (14 septembre 1096). « Ses paroles furent reçues comme l'eussent été celles du bienheureux Pierre lui-même, s'écrie Domnizo. Urbain II a donné le mot d'ordre du salut ; père de la chrétienté, il a dit qu'il fallait repousser le joug du peuple infidèle et délivrer le sépulcre du Sauveur. Tous se levèrent à sa voix. Pour l'amour du Christ, le père quitta ses tendres enfants, l'époux s'arracha au bras de l'épouse. Dieu le veut ! Sur la terre de France, patrie d'Urbain II, le peuple entier s'est mis en marche pour la conquête de Jérusalem<sup>4</sup>. »

<sup>1</sup> Cf. *B. Urban. II Vita*, cap. CCLXXV, col. 217.

<sup>2</sup> B. Urban. II. *Epist.* CCVIII. *Data VII id. Augusti apud Forum Cholchervi*; *Patr. lat.*, t. CLI, col. 482.

<sup>3</sup> Bernold. *Chronic. Patr. lat.*, t. CXLVIII, col. 1427.

<sup>4</sup> Domniz. *Vit. Mathild.* lib. II, cap. x; *Pat. lat.* t. CXLVIII. col. 1016.

## CHAPITRE IV.

### SOMMAIRE.

#### PONTIFICAT DU B. URBAIN II (1088-1099).

##### 3<sup>e</sup> Période 1096-1097.

###### § I. ITINÉRAIRE DE PIERRE L'ERMITE JUSQU'À CONSTANTINOPLE.

1. Lettre d'Urbain II à Alexis Comnène l'informant de la marche des croisés. — 2. Ébranlement général. Départ des premiers pèlerins. — 3. Double caractère de la croisade, expédition militaire et pèlerinage expiatoire. — 4. Les soixante mille pèlerins de Pierre l'Ermitte célèbrent la fête de Pâques à Cologne. — 5. Le véritable rôle de Pierre l'Ermitte méconnu par l'école moderne. — 6. Dispositions prises par Pierre l'Ermitte. Itinéraire géographique. Commandement militaire de l'avant-garde confié à Gauthier de Poix. — 7. Impression produite en Allemagne par le passage des pèlerins. — 8. Coïncidence de l'arrivée des croisés en Hongrie avec la mort du roi saint Ladislas et l'avènement de Colomann. L'avant-garde outragée à Semlin la Male-Ville. — 9. Le guet-apens de Belgrade. Mort de Gauthier de Poix à Philippopolis. Son neveu Gauthier-sans-Avoir lui succède et conduit heureusement l'avant-garde à Constantinople. — 10. Prise de Semlin par les pèlerins de Pierre l'Ermitte. — 11. Passage de la Save. Victoire sur les pirates bulgares. — 12. Désastre de Naïsse. — 13. Message d'Alexis Comnène à Pierre l'Ermitte. — 14. Arrivée à Constantinople. Pierre l'Ermitte à l'audience d'Alexis Comnène. Séjour de deux mois dans la ville maritime de Civitot l'ancienne Héliénopolis.

###### § II. LES FAUX CROISÉS.

15. Appréciation générale de la croisade par la princesse byzantine Anne Comnène. — 16. Les faux croisés. — 17. Intrigues schismatiques pour déshonorer la croisade et en empêcher le résultat. — 18. Le prêtre allemand Gothescalc et sa fourberie. — 19. Massacre des bandes de Gothescalc. — 20. Le prêtre imposteur Folmar. — 21. Le comte allemand Émicho. Massacre des Juifs à Cologne, Mayence et Trèves. — 22. Émicho à Mersbourg. Destruction de ses hordes barbares.

###### § III. ITINÉRAIRE DE GODEFROI DE BOUILLON JUSQU'À PHILIPPOPOLIS.

23. Départ de Godefroi de Bouillon. Noms des principaux chefs de son armée. — 24. Itinéraire par l'Allemagne et la Hongrie. Ambassade des croisés au roi Colomann. — 25. Lettres de Colomann à Godefroi de Bouillon. — 26. Entrevue de Godefroi de Bouillon et de Colomann à Cypéron. —

27. Huit jours de négociations. Otages exigés par Colomann. — 28. Baudouin de Boulogne et sa famille livrés en otages. Passage à travers la Hongrie. — 29. Arrivée sur les terres de l'empire grec. Hospitalité offerte par l'empereur. Séjour à Philippopolis.

§ IV. ITINÉRAIRE DE HUGUES DE VERMANDOIS JUSQU'À CONSTANTINOPLE.

30. Départ de Hugues de Vermandois. Noms de ses principaux compagnons. — 31. Itinéraire par l'Italie. Foulcher de Chartres chapelain de Robert-Courte-Heuse duc de Normandie. — 32. Arrivée à Lucques. Urbain II bénit l'armée. La *Cloca Sancti Pauli* de Milan — 33. Les croisés à Rome au tombeau de saint Pierre. Agression des schismatiques contre les croisés. — 34. Retour pacifique d'Urbain II à Rome. Henri IV expulsé d'Italie et abandonné par les Allemands. — 35. Arrivée des croisés à Bari. Hivernage forcé. Séparation de l'armée en divers groupes. — 36. Embarquement de Hugues de Vermandois. Naufrage. Hugues prisonnier des Grecs et conduit à Constantinople.

§ V. ARRIVÉE DE GODEFROI DE BOUILLON À CONSTANTINOPLE.

37. Politique criminelle de l'empereur grec. Ses résultats définitifs. — 38. Alexis Comnène sommé par Godefroi de Bouillon de mettre en liberté Hugues de Vermandois. Refus. — 39. Déclaration de guerre de Godefroi de Bouillon. Terreur d'Alexis. Godefroi de Bouillon sous les murs de Constantinople. Délivrance de Hugues de Vermandois. — 40. La fête de Noël des croisés sous les murs de Constantinople. Quartiers d'hiver dans les châteaux du Bosphore.

§ VI. ITINÉRAIRE DE BOÉMOND JUSQU'À CONSTANTINOPLE.

41. Boémond et la princesse Anne Comnène. — 42. Boémond prend la croix. — 43. Tancrède. — 44. Noms des principaux chefs de l'armée de Boémond. — 45. Boémond à Castorea en Épire. Message de l'empereur Alexis Comnène. — 46. Lettre de Boémond à Godefroi de Bouillon. Réponse de Godefroi. — 47. Organisation de la famine. Boémond dans la province de Pélagonie. Les hérétiques manichéens. — 48. Double victoire de Tancrède au passage du Vardar. — 49. Interrogatoire des prisonniers par Boémond. Indignation de l'armée contre la perfidie d'Alexis Comnène. — 50. Nouvelle ambassade de l'empereur grec à Boémond. Arrangements pacifiques. L'incident de Serra. — 51. Arrivée à Rusa. Visite de Godefroi de Bouillon au camp. Départ de Boémond pour Constantinople.

§ VII. GODEFROI DE BOUILLON FILS ADOPTIF D'ALEXIS COMNÈNE.

52. Les *souricières* d'Alexis Comnène. Refus par Godefroi de Bouillon de se rendre au palais impérial. — 53. Attaque des quartiers de Godefroi de Bouillon par les troupes impériales. Victoire des croisés. — 54. Dévastation des campagnes de Constantinople par les croisés. — 55. Propositions



de paix faites par Alexis Comnène. Jean Porphyrogénète remis en otage à Godefroi de Bouillon. — 56. Visite de Godefroi de Bouillon à l'empereur. — 57. Godefroi de Bouillon proclamé fils adoptif de l'empereur. — 58. Passage du Bosphore. Campement de Godefroi de Bouillon dans l'antique Chalcédoine.

#### § VIII. BOÉMOND AU PALAIS IMPÉRIAL.

59. Accueil fait par les croisés de Godefroi de Bouillon à Boémond. — 60. Première audience donnée par l'empereur à Boémond. — 61. L'hospitalité au palais de Kosmidion. Festin préparé par les officiers impériaux. — 62. Seconde audience. Prestation du serment à l'empereur par Boémond. — 63. Largesses impériales en faveur de Boémond. — 64. Jonction de Tancrede et des croisés d'Apulie avec l'armée de Godefroi de Bouillon à Chalcédoine. — 65. Arrivée du comte Robert de Flandre à Constantinople.

#### § IX. ITINÉRAIRE DE RAYMOND DE SAINT-GILLES JUSQU'À CONSTANTINOPLE.

66. L'armée de Raymond de Saint-Gilles et d'Adhémar de Monteil. Le *Salve Regina* chant de guerre de la croisade. — 67. Itinéraire par la Dalmatie. Arrivée dans les régions désertes de l'Esclavonie. — 68. Agressions des Esclavons. Héroïsme de Raymond de Saint-Gilles. Les brouillards du mois de décembre. — 69. Le roi barbare de Scodra (Scutari d'Albanie). Arrivée à Dyrrachium. — 70. Lettre d'Alexis Comnène à Raymond de Saint-Gilles. Magnifiques promesses de l'empereur. Allégresse de l'armée. — 71. Horrible déception. Trahison du gouverneur de Dyrrachium. Pèlerins égorgés par son ordre. Adhémar de Monteil capturé à Pelagonia. Sa délivrance. — 72. Victoires de Raymond de Saint-Gilles à Bucinat et à Rossa contre les auxiliaires grecs. Arrivée à Rodestol. Message de l'empereur. Raymond de Saint-Gilles se rend à la conférence indiquée. — 73. Attaque du camp par les troupes impériales après le départ du comte. — 74. Première audience donnée par l'empereur à Raymond de Saint-Gilles. Indignation du comte à la nouvelle de l'attaque de son camp. — 75. Négociations entamées par Alexis. Offres de réparation. Séance solennelle de réconciliation. — 76. L'incident du comte Robert de Paris.

#### § X. DÉPART DE L'ARMÉE DE GODEFROI DE BOUILLON.

77. Un comte de Provence et quinze cents croisés capturés par la flotte impériale dans les eaux de Dyrrachium. — 78. Levée du camp de Chalcédoine. Marche en avant de l'armée de Godefroi de Bouillon. — 79. Séjour de Raymond de Saint-Gilles à Constantinople pour surveiller le transport de ses troupes en Asie. Conférences avec l'empereur. — 80. Desseins secrets d'Alexis Comnène. Ses négociations avec les Turcs. Départ de Raymond de Saint-Gilles pour l'Asie.

§ XI. ITINÉRAIRE DU DUC DE NORMANDIE, DES COMTES DE BLOIS  
ET DE BOULOGNE.

81. Embarquement à Brindes. Catastrophe. — 82. Arrivée à Dyrrachium. Passage à travers l'Épire et la Macédoine. Arrivée à Constantinople. — 83. Serment prêté à l'empereur. Largesses impériales. — 84. Lettre d'Étienne de Blois à la comtesse Adèle. Départ des croisés pour l'Asie.

§ I. Itinéraire de Pierre l'Ermitte jusqu'à Constantinople <sup>1</sup>.

1. L'ordre que devaient suivre les croisés, rangés sous la bannière de leurs chefs respectifs, avait été fixé durant le voyage d'Urbain II en France. Le pape l'annonçait en ces termes à l'empereur byzantin Alexis Comnène : « Depuis le concile de Clermont en Arvernie, où d'un consentement unanime la guerre contre les Sarrasins fut votée, une telle multitude de guerriers a pris la croix, qu'on porte leur nombre à trois cent mille. Les chefs les plus puissants ont prêté

Lettre  
d'Urbain II  
à Alexis  
Comnène  
l'infor-  
mant de la  
marche  
des croisés

<sup>1</sup> Dans ses immortelles Annales, qui défrayèrent à peu près exclusivement l'érudition des historiens ecclésiastiques modernes de toute opinion et de toute nuance, catholiques et protestants, gallicans et ultramontains, le cardinal Baronius ne jugea point à propos d'écrire l'histoire de la première croisade. Arrivé à la date de 1096, il se contenta d'enregistrer le grand événement en ces termes : « En cette année eut lieu l'expédition des croisés d'Occident, sous l'inspiration du pape Urbain II, pour la délivrance des chrétiens d'Asie menacées par les Turcs d'une extermination complète. Les croisés sous divers chefs, en des lieux différents, à diverses époques et par divers chemins, se rendirent à Constantinople. Qui voudra connaître ces faits en détail, les trouvera dans l'ouvrage de Guillaume de Tyr, aussi intéressant que bien écrit. Quant à nous, il n'entre point dans notre plan de reproduire ces particularités ; il nous suffit d'en mentionner la date, les écrivains originaux étant à la portée de tous les lecteurs : *Nobis autem in proposito est ista tantum nota temporum consignare, non autem singula prosequi, quia jam notissima cunctis scriptorum copia facta est.* » (Baron. *Annal.* 1096.) Fleury imita Baronius, et consacra quelques pages seulement à l'histoire de la première croisade (*Hist. eccles.* I LXIV). La publication au commencement de ce siècle de l'*Histoire des Croisades* par M. Michaud attira l'attention publique sur un sujet jusque là si mal compris ou si dédaigné. M. Rohrbacher reproduisit donc, dans son *Histoire universelle de l'Église* (livr. LXVI), en l'abrégant quelque peu, le travail de M. Michaud, sans prendre la peine ni de le contrôler sur les sources ni de le rectifier. Nous avions donc le devoir d'étudier avec la plus scrupuleuse attention l'histoire de la première croisade, afin d'en présenter au lecteur un tableau aussi exact et aussi complet qu'il nous était possible.

leur concours avec une ardeur qui nous permet d'espérer la conquête de Jérusalem. Le premier de tous, Pierre l'Ermite s'est mis en marche, à la tête d'une foule innombrable. Godefroi de Bouillon, Eustache et Baudoin ses frères, répondant à l'appel de l'Ermite<sup>1</sup>, ont organisé des forces militaires plus considérables encore et prendront la même route. L'évêque du Puy (Adhémar de Monteil), légat apostolique et investi du gouvernement spirituel de l'expédition, partira avec l'armée du comte de Toulouse Raymond de Saint-Gilles. Une autre armée est en marche avec les princes Hugues le Grand frère de Philippe roi de France, Robert duc de Normandie, Robert comte de Flandre<sup>2</sup>, Etienne comte de Blois. Enfin le duc de Tarente Boémond, oubliant ses longues querelles, vient de confier à son frère Roger duc d'Apulie le gouvernement de ses propres états, et part pour l'Orient à la tête de sept mille chevaliers la fleur de la noblesse d'Italie. Ces immenses agglomérations d'hommes se sont donné rendez-vous sous les murs de votre capitale, où ils comptent trouver les secours et les approvisionnements nécessaires. Je vous prie donc, de la manière la plus instante, de ne rien négliger pour l'heureux succès de cette guerre, la plus juste et la plus glorieuse qui se soit encore entreprise. Bien que je sois d'avance persuadé du zèle que vous ne manquerez pas de déployer en cette circonstance, j'ai voulu cependant vous témoigner, par cette lettre, le prix que la république chrétienne tout entière attache, ainsi que moi, à votre concours<sup>3</sup>. »

2. « L'ébranlement produit en Europe, du nord au midi, du cou-

Ebranlement gé-

<sup>1</sup> *Petrus eremita innumerabilibus se ducem præbuit, cui Godefredus, Eustachius et Baldwinus fratres, Bolionii comites, se addiderunt, majores etiam copias paraverunt.* Ces paroles semblent indiquer que ce fut Pierre l'Ermite qui enrôla Godefroi de Bouillon, son ancien disciple et compagnon d'armes, dans l'expédition sainte. En effet la présence de Godefroi n'est signalée par aucun chroniqueur ni au concile de Clermont, ni à ceux de Tours et de Nîmes, ni sur aucun point du territoire français que le pape venait de parcourir. On sait d'ailleurs qu'à cette époque le duché de Lorraine, dont Godefroi de Bouillon était titulaire, ne relevait point de la couronne de France, mais de celle d'Allemagne.

<sup>2</sup> Son père, Robert le Frison, auquel Alexis Comnène avait adressé l'électante lettre lue au concile de Plaisance, venait de mourir quelques mois auparavant, dans des circonstances que nous avons fait connaître.

<sup>3</sup> B. Urban. II. *Epist.* 212: *Patr. lat.* t. CII. col. 485.

méral. Dé-  
part des  
premiers  
pèlerins.

chant à l'aurore, dit un témoin oculaire, fut tel qu'on put croire à une émigration en masse de tous les peuples. Le père n'osait retenir son fils, ni la femme son époux, ni le maître son serviteur. Dans un sentiment universel de crainte de Dieu et d'amour pour Jésus-Christ, nul n'aurait osé apporter le moindre obstacle à quiconque voulait partir. Tous les pèlerins portaient la croix sur l'épaule droite, à l'imitation du Sauveur qui, marchant au Calvaire, porta sur son épaule l'instrument de notre rédemption. Aucune route, aucun village, aucune cité, aucun château, aucune vallée, aucune montagne qui ne fussent environnés ou couverts de pavillons, de tentes, de charriots. Les flots de pèlerins, hommes et femmes, nobles et paysans, riches et pauvres, tous, la croix sur l'épaule, venus des contrées les plus lointaines et entraînant à chaque pas de nouvelles recrues, marchaient avec une incroyable allégresse. On eût dit qu'après un dur exil, ou un affreux esclavage, ils retournaient dans leur patrie. Le son des trompettes, des clairons, des instruments de musique, accompagnait la marche et le chant des hymnes de joie. Chaque groupe emportait avec lui des meubles et les objets les plus divers, ustensiles de terre, de fer, de bois, bijoux d'or ou d'argent, armes de toute provenance et de toute forme, lances, épées, cottes de mailles, boucliers, casques, arcs, flèches, piques, hallebardes, masses d'armes, hachettes de combat. Quant aux princes, comtes, ducs, seigneurs et chevaliers, leurs pavillons et leurs tentes resplendissaient d'or. Leurs lits pour le campement étaient des merveilles de sculpture et de peinture. Des lingots d'or ou d'argent, renfermés dans des caisses, étaient soigneusement déposés chaque soir sous ces lits somptueux. Parmi leurs équipages se trouvaient de petites barques portatives, qu'on pouvait lancer sur les cours d'eau. Elles étaient munies de filets et d'engins de pêche, pour se procurer le poisson nécessaire. Les fauconniers suivaient leurs maîtres avec les gervauts, *gyrifalci*, et autres oiseaux dressés pour la chasse au vol <sup>1</sup>. » Guibert de Nogent complète ce tableau en termes qu'il faut reproduire. « La voie de Dieu, car c'est ainsi que par antonomase on désignait l'expédition sainte, dit-il, avait autant d'avocats que de

<sup>1</sup> *Belli sacri histor.* cap. I et II : Tom. I du *Museum Italic.* de Mabillon.



gens qui en recevaient la nouvelle. Chacun sollicitait le concours de ses parents, de ses voisins, de ses amis. Les comtes palatins en étaient encore à l'intention, les chevaliers de second ordre commençaient seulement à y réfléchir, quand déjà les multitudes populaires s'y portaient avec une ardeur irrésistible. Nul parmi les plus pauvres ne songeait à l'insuffisance de ses ressources pour un tel voyage. Chacun abandonnait sa maison, sa vigne, son champ héréditaire, les vendait à vil prix et partait en allégresse. On souffrait alors en France d'une disette générale ; une série de mauvaises récoltes avait fait élever le prix des grains à un taux exorbitant. De riches avares ne manquèrent pas de spéculer, suivant l'habitude, sur la misère générale. Le pain était rare et cher ; les indigents le remplaçaient par des racines et des herbes sauvages. Tout à coup, pareil « au souffle impétueux qui brise les vaisseaux de Tharsis <sup>1</sup>, » l'appel du Christ retentit partout à la fois, brisant les serrures et les chaînes qui fermaient les greniers. Les provisions étaient restées hors de prix quand tout le monde se tenait en repos, elles tombèrent à rien quand tout le monde se leva pour partir. On en pourra juger par ce fait vraiment inouï, qu'on vit sur un marché sept brebis livrées à un acheteur pour cinq deniers <sup>2</sup>. La disette se transforma ainsi en abondance. Pour n'être pas le dernier à prendre « la voie de Dieu, » chacun s'empressait de convertir en argent ce qui lui était inutile pour le voyage ; la vente avait lieu non d'après l'évaluation qu'il pouvait faire lui-même, mais d'après celle de l'acheteur. On vit donc cette merveille contradictoire, que simultanément tout le monde achetait cher, et tout le monde vendait à vil prix. On achetait fort cher les objets nécessaires pour la route, on vendait à vil prix tout le reste. Ceux qui d'abord avaient accueilli par des éclats de rire et d'interminables moqueries les ventes faites par leurs voisins, ne tardaient pas à les imiter. La veille, ils traitaient leur projet de folie. « Malheureux, disaient-ils, si jamais

<sup>1</sup> Psalm. XLVII, 6.

<sup>2</sup> En prenant pour base les calculs d'évaluation monétaire que M. Natalis de Wailly applique à la Chronique du sire de Joinville, donnant au denier paris la valeur matérielle d'environ 0 fr. 15 c. avec le sextuple comme pouvoir commercial représentant la plus-value des monnaies du moyen âge sur la nôtre, les 7 deniers dont parle Guibert de Nogent feraient environ 6 fr. 50 c.

vous pouvez triompher de la misère qui vous attend en chemin, vous serez ruinés au retour. » Le lendemain, ils mettaient eux-mêmes leurs biens en vente et partaient avec ceux dont ils s'étaient tant moqués. Comment décrire les troupes d'enfants, de vierges timides, de vieillards des deux sexes, tremblant sous le poids des années, qui marchaient à la guerre sainte? Ils n'avaient ni l'intention ni la force de prendre part aux combats; mais ils se promettaient le martyr sous le fer ou dans les prisons des Sarrasins. « Vous, vaillants et forts, disaient-ils aux guerriers, vous porterez le glaive; pour nous, en nous associant aux souffrances de Jésus-Christ, nous conquerrons le ciel. » Cet admirable dévouement n'était peut-être pas selon la science, ajoute le chroniqueur, mais il était vraiment méritoire aux yeux de Dieu. C'était un touchant spectacle de voir ces pauvres de Jésus-Christ ferrer leurs bœufs à la manière des chevaux, les atteler à un *birotum* (charrette à deux roues) sur lequel ils entassaient leurs minces bagages et leurs petits enfants. Ceux-ci, à tous les châteaux, à toutes les villes qu'ils apercevaient sur la route, tendaient leurs mains en demandant si ce n'était point encore cette Jérusalem vers laquelle on se dirigeait<sup>1</sup>. »

Double caractère de la croisade, expédition militaire et pèlerinage expiatoire.

3. « La transformation morale opérée dans tout le royaume de France, continue Guibert de Nogent, ne fut ni moins rapide ni moins extraordinaire. Jusque-là, les provinces étaient ravagées par des guerres locales, le brigandage était partout, aucune route qui ne fût infestée de larrons et de pillards. On n'entendait parler que d'incendies, de violences et de rapines; rien n'arrêtait la scélératesse vraiment sauvage de toutes les cupidités partout déchainées et ne trouvant de répression nulle part. Soudain par un changement aussi unanime qu'inespéré, à la voix du pontife de Rome, tous se précipitant aux pieds des évêques et des prêtres, demandaient qu'on leur imposât la croix. Ce fut comme un ouragan calmé par quelques gouttes de pluie. Nous en fûmes témoin; l'ordre, la sécurité et la paix se rétablirent par une inspiration manifestement divine. Ce fut,

<sup>1</sup> Guibert. *Novigent. Gest. Dei per Franc.* lib. II, cap. III; *Patr. lat.* t. CLVI, col. 704.

à n'en point douter, l'œuvre du Christ lui-même <sup>1</sup>. » Il y eut ainsi dans le mouvement général de la croisade deux courants parfaitement distincts, deux idées dominantes mais parallèles, dont l'une, la plus puissante, n'a pas été comprise par les modernes historiens. Voici comment un anglais, Charles Mills, apprécie ce grand fait, jusque-là sans précédent, et demeuré unique dans les fastes de l'histoire. « La guerre venant du peuple et non pas seulement de ceux qui le gouvernaient, dit-il, les princes ne purent restreindre ni limiter à leur gré le nombre des guerriers qui voulurent participer à la sainte entreprise. Des troupes moins considérables, mais disciplinées, eussent été bien plus puissantes que tous ces essaims d'hommes de classes et de nations différentes <sup>2</sup>. » Sous des formes diverses, cette donnée positiviste de l'auteur anglais a été reproduite par les plus récents compilateurs ; elle a aujourd'hui l'honneur d'être classique, ce qui ne l'empêche pas de constituer l'une des inintelligences historiques les plus grossières. La croisade ne fut pas seulement une guerre, elle fut le grand jubilé expiatoire du moyen-âge. Les princes qui y prirent part s'occupèrent de l'organiser au point de vue militaire ; mais ils n'avaient ni la volonté ni le droit de restreindre ou de limiter à leur gré le nombre des pèlerins qui allaient à Jérusalem « chercher, suivant l'expression de Guibert de Nogent, non la gloire des combats mais la palme du martyre ; » qui se proposaient comme but d'ambition suprême non de vaincre les ennemis du Christ, « mais de s'associer aux souffrances du Christ, » et d'expirer sans défense sous le glaive du Sarrasin « qui leur ouvrirait la porte du ciel. » Il peut sembler étrange aux fils dégénérés de ces héros chrétiens, que leurs pères aient ainsi compté la conquête du ciel au nombre des plus enviées et des plus glorieuses. Mais en conquérant le ciel, ces ancêtres leur ont montré comment l'amour de la patrie céleste apprend à sauver les patries de la terre.

4. « Ces bandes innombrables <sup>3</sup>, » rangées sous la bannière du

Les soixante mille

<sup>1</sup> Id. *ibid.*

<sup>2</sup> Ch. Mills. *Hist. des Croisades*, t. VI, p. 260. Trad. de M. Paul Tivy.

<sup>3</sup> C'est ainsi que les désigne Urbain II dans sa lettre à l'empereur Alexis Comnène.

pèlerins de  
Pierre  
l'Ermitte  
célébrèrent  
la fête de  
Pâques à  
Cologne.

martyre, ne voulurent point d'autre chef que Pierre l'Ermitte ; elles n'eurent rien à démêler avec les princes de la terre ; mais leur exemple ne fut point étranger à la résolution définitive des princes eux-mêmes. Quand des enfants, des femmes, des jeunes filles, des vieillards, allaient mourir pour le Christ, un chevalier pouvait-il demeurer oisif à la cour de France, ou dans l'enceinte de son château-fort ? Pour ébranler toute cette noblesse amollie sous le régime de plaisirs et de fêtes inauguré par Philippe I, il fallait l'initiative héroïque du peuple chrétien. Du reste, Pierre l'Ermitte, chef spirituel des pèlerins désarmés, avant de revêtir l'habit de moine, d'adopter un âne pour monture, de prendre un crucifix pour toute défense, avait monté un cheval de guerre, porté l'épée, et enseigné à Godefroi de Bouillon l'art des combats. On retrouve son expérience militaire dans les mesures prises par lui pour la direction des pèlerins attachés à sa personne. Ceux-ci ne voulurent point attendre le terme fixé pour le départ des armées régulières. « Aux premiers jours du printemps, dit Guillaume de Malmesbury, quand les rayons du soleil souriant à la nature firent disparaître les frimats et les glaces de l'hiver, les routes se couvrirent de pieux voyageurs, impatients de plus longs délais <sup>1</sup>. » Le 8 mars 1096, soixante mille pèlerins de tout âge, de tout sexe, de toute condition, réunis dans les provinces de la Basse-Lorraine entre le Rhin, la Meuse et la Moselle, s'ébranlèrent dans la direction de Cologne, où l'on arriva le samedi saint (12 avril), et où les fêtes pascales furent célébrées en grande dévotion durant toute l'octave.

Le véritable rôle de Pierre l'Ermitte méconnu par l'école moderne.

5. De nos jours, le rôle de Pierre l'Ermitte a été aussi mal compris qu'injustement apprécié par les écrivains modernes, même les plus recommandables. « Trompé par l'excès de son zèle, dit M. Michaud, le cénobite crut que l'enthousiasme pouvait seul répondre de tous les succès de la guerre, et qu'il serait facile de conduire une troupe indisciplinée qui avait pris les armes à sa voix. Il se rendit aux prières de la multitude, prit possession du commandement de la troupe et vit bientôt quatre-vingt ou cent mille hommes sous ses

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr. l. I, cap. XVIII.



drapeaux. Ces premiers croisés traînant à leur suite des femmes, des enfants, des vieillards, des malades, se mettaient en marche sur la foi des promesses miraculeuses de leur chef. Dans la persuasion où ils étaient que Dieu les appelait à défendre sa cause, ils espéraient que les fleuves s'ouvriraient devant leurs bataillons et que la manne tomberait du ciel pour les nourrir <sup>1</sup>. » Nous avons déjà rétabli la vérité historique, en ce qui concerne cette absurde expectative de miracles faisant rebrousser chemin aux fleuves et semant les déserts d'une pluie de cailles ou de bécasses, nourriture providentielle des pèlerins. Pierre l'Ermite ne fit aucune promesse de ce genre ; les multitudes désarmées et inoffensives qui le suivaient nous ont appris, par le témoignage irrécusable de Guibert de Nogent, ce qu'elles allaient chercher au prix de tant de souffrances et de fatigues. Elles couraient au martyre, à la captivité plus dure que la mort, pour s'associer à la passion du Christ et conquérir une place dans son royaume céleste.

*Bella canunt omnes, nec se pugnare fatentur,  
Martyrium spondent, gladiis vel colla daturus.  
Vos juvenes, aiunt, manibus tractabitis enses,  
At nos hic liceat Christum tolerando mereri* <sup>2</sup>.

Cela ne ressemble guère à la fantasmagorie imaginée par nos modernes auteurs. Pas le moindre miracle en perspective, pas l'ombre d'une jouissance sensuelle, pas même un cri prématuré de victoire. Cent mille chrétiens au XI<sup>e</sup> siècle marchaient volontairement, spontanément et pleins d'allégresse au martyre, sans autre compensation assurée que la conquête du paradis. M. Michaud, membre de l'Académie Française, eut le malheur d'écrire son « Histoire des Croisades » durant la période la plus sceptique du XIX<sup>e</sup> siècle (1811-1822). Chrétien lui-même, il dut plus d'une fois cruellement souffrir de la contrainte où le réduisait l'incrédulité triom-

<sup>1</sup> Michaud, *Hist. des Croisades*, I, II, ch. I.

<sup>2</sup> Guibert. *Novig. Gest. Dei*, lib. II, cap. III.

phante de son temps. C'est l'unique excuse à donner de toutes ses défaillances, d'ailleurs injustifiables. Deux drachmes de vérité valent mieux pour la régénération sociale qu'une montagne d'atténuations sophistiques. Les pèlerins de Jérusalem marchaient à la croisade pour la rédemption de leur âme, *pro redemptione animæ suæ*, dans le même sentiment qui, durant les trois siècles des persécutions primitives, faisait courir les chrétiens au martyre. Cela peut déplaire au fanatisme moderne, lequel précipite sans pitié les multitudes sous les roues sanglantes du char révolutionnaire ; mais cela est. Dès lors il faut qu'on le sache, nul historien n'a le droit de le dissimuler.

Disposi-  
tions  
prises par  
Pierre  
l'Ermite.  
Itinéraire  
géographi-  
que. Com-  
mande-  
ment mili-  
taire de  
l'avant-  
garde con-  
fié à Gau-  
thier de  
Poix.

6. Pierre l'Ermite ne prit d'ailleurs possession d'aucun commandement militaire ; il n'avait nullement la folie de croire que l'enthousiasme supplée au défaut d'organisation, et que l'indiscipline conduit à la victoire. Ces sortes d'illusions appartiennent à d'autres époques ; elles sont le caractère distinctif des nations en décadence qui font litière des principes et consomment leur ruine en blasphéma et l'autorité de Dieu, sanction de toutes les autres. Un peu plus d'étude et un peu moins d'esprit de parti auraient permis aux écrivains modernes de constater un fait, d'une importance capitale, qui renverse absolument leur thèse, et rétablit sous son véritable jour la personnalité glorieuse et sainte de Pierre l'Ermite. Durant le séjour qu'avec ses pieux pèlerins l'Ermite fit à Cologne, aux fêtes de Pâques de l'an 1096, le roi de Hongrie Ladislas recevait les légats apostoliques et les ambassadeurs des princes chrétiens, chargés de lui offrir le commandement militaire de toutes les forces combinées pour la croisade. L'acceptation du saint roi fut aussi généreuse que désintéressée. Il n'hésita pas un instant, et les envoyés revinrent en toute hâte annoncer l'heureuse nouvelle dans les Gaules, où se trouvait alors Urbain II<sup>1</sup>. Dès lors, Pierre l'Ermite n'avait aucun commandement militaire à prendre. Son rôle se bornait à conduire, sains et saufs, les milliers de pèlerins placés sous sa direction en Hongrie, où l'hospitalité de saint Ladislas les attendait et devait leur faciliter le moyen d'arriver plus tard sans

<sup>1</sup> Bolland. *Act. S. Ladisl.* — Cf. chap. précédent, n° 30.

obstacle jusque sous les murs de Constantinople, point central vers lequel convergeaient tous les croisés européens. Les dispositions prises par Pierre l'Ermitte pour atteindre ce but ne laissèrent rien à désirer. Une avant-garde composée principalement de Français, au nombre de quinze mille hommes d'infanterie, devait ouvrir la marche sous le commandement de Gauthier seigneur de Poix (*de Pixcio*) près d'Amiens, chevalier aussi expérimenté que brave qui menait avec lui quatre de ses neveux : Gauthier dit Sans-Avoir<sup>1</sup>, Guillaume, Simon et Mathieu. « Gauthier de Poix n'eut pas le bonheur d'atteindre la Terre-Sainte, dit Dom Grenier ; il mourut au mois de juillet 1096 sous les murs de Philippopolis, et fut remplacé au commandement de l'avant-garde par son neveu Gauthier-sans-Avoir, avec lequel il est si souvent confondu. » L'itinéraire de Pierre l'Ermitte, tracé d'avance avec Godefroi de Bouillon dont l'armée devait prendre six mois plus tard le même chemin, atteste une science géographique de beaucoup supérieure à ce qu'on imagine d'ordinaire. De Cologne, on devait remonter le Rhin jusqu'à Mayence, le Mein jusqu'à Nuremberg, atteindre à Ratisbonne la vallée du Danube supérieur, et descendre le cours de ce fleuve à travers la Hongrie jusqu'à Belgrade, remonter ensuite les rives de la Nissa jusqu'au pied des monts Balkans (l'ancien Hœmus), appelés alors monts Bulgares. Cette chaîne de montagnes franchie, on devait entrer dans les fertiles vallées de la Thrace, province européenne, qui relevait de l'empire grec, et par une ligne traversant Philippopolis et Andrinople, arriver à Byzance rendez-vous général de toutes les troupes croisées. L'avant-garde ne comptait qu'une cavalerie restreinte, la solide infanterie qui la composait suffisant à sa propre défense. Pierre l'Ermitte conserva la plus grande partie des chevaux pour protéger l'immense foule de pèlerins dont il conservait la direction, assurer les communications, et pourvoir au ravitaillement d'une telle multitude.

<sup>1</sup> « Cette dénomination de *sans-avoir* (*sine habere, senz-aveir, sens-avehor*) commune au moyen âge, dit M. Peyré, exprimait très-bien la condition désavantagée des cadets de famille réduits à la plus mince légitime, ou celle des seigneurs qui avaient aliéné leurs fiefs. » (*Hist. de la prem. croisade*, t. I, p. 75.)

Impres-  
sion pro-  
duite en  
Allemagne  
par le pas-  
sage des  
pèlerins.

7. Dans toute l'Allemagne, en dépit des fureurs schismatiques si longtemps déchainées, l'avant-garde des croisades rencontra l'accueil le plus sympathique. Ekkéard d'Urauge nous dépeint en termes saisissants la surprise d'abord hostile, puis l'admiration, enfin l'enthousiasme excités par le passage des croisés dans les régions de la Germanie où l'écho des conciles de Clermont, de Tours et de Nîmes n'avait point encore retenti. « A la nouvelle des désastres de l'Orient et des progrès formidables de l'invasion turque, dit-il, le seigneur apostolique Urbain II et toute l'église Romaine s'étaient émus. En un concile général tenu sur les frontières d'Espagne, ou selon d'autres dans la cité de Paris <sup>1</sup>, car je n'ai pu le savoir au juste, le pontife en personne exposa la situation devant les ambassadeurs des princes et devant une foule innombrable de peuple. Son éloquence arracha des larmes à tous les assistants. Cent mille hommes en ce jour firent vœu d'aller secourir les chrétiens d'Asie; ils attachèrent sur leurs vêtements une croix, emblème de mortification et de pénitence, symbole de victoire qui rappelait la vision de Constantin le Grand. Cette milice d'un ordre nouveau se recruta de tous les pèlerins venus des diverses provinces occidentales, l'Aquitaine, la Normandie, l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, la Bretagne, la Galice, la Gascogne, les Gaules, la Flandre, la Lorraine. Il n'avait pas été difficile de persuader aux Francs d'abandonner leurs cités et leurs campagnes pour cette lointaine expédition. Depuis quelques années, en effet, les Gaules étaient en proie à un triple fléau : la guerre civile, la famine, la peste, peste terrible qui fit sa première apparition à Nivelles, dans les rues circonvoisines de l'église de Sainte-Gertrude. Consumées par un feu invisible, les malheureuses victimes souffraient toutes les tortures d'une ardeur dévorante, et expiraient, les membres calcinés. Pour les autres nations, outre le décret du seigneur apostolique, des signes célestes, des révélations, des prophéties locales avaient déterminé leur voyage « à la terre de répromission. » Les pèlerins emmenaient pour la plupart leurs femmes, leurs enfants et tout leur mobilier. Cependant le son de la trompette apostolique, ressuscitant le vieux monde endormi dans le

<sup>1</sup> Il s'agit ici du concile de Clermont.



péché pour lui rendre la vigueur d'une jeunesse nouvelle, n'avait pu pénétrer dans les provinces de Germanie, en Saxe, en Bavière, dans la Thuringe ni chez les *Alamanni*. Il avait été étouffé par le schisme qui, depuis le pontificat du pape Alexandre II, divisait le sacerdoce et l'empire, nous maintenant, hélas ! dans la haine et l'hostilité contre les Romains. Aussi quand, ignorant le motif de cette grande expédition, les peuples de race teutonique virent affluer sur leur territoire tant de légions de cavaliers, tant de troupes de piétons, tant de milliers de gens des campagnes, hommes, femmes, vieillards, enfants, tous se dirigeant vers une terre de répromission inconnue, ils crurent à une contagion de folie. Ils raillaient amèrement le délire qui poussait ces masses d'étrangers à quitter le certain pour l'incertain, à fuir leur patrie, à désertier leurs champs et leurs biens, pour aller dans je ne sais quelles régions imaginaires envahir les domaines d'autrui. Bientôt pourtant, malgré l'obstination et la fierté particulières à notre race, ces premières impressions disparurent, grâce aux explications plus précises qu'à leur passage fournissaient les troupes de pèlerins. L'orgueil teutonique s'inclina à son tour sous la main miséricordieuse du Seigneur, et la prédication de la croisade porta en Allemagne des fruits abondants. Plus d'une fois des croix miraculeuses apparurent sur le front ou les vêtements des auditeurs. Ceux qui recevaient ainsi d'une manière surnaturelle ce divin stigmat couraient s'enrôler dans la milice du Seigneur. D'autres qui avaient d'abord résisté jusque-là aux avertissements du ciel, sentaient leur cœur touché par une grâce subite de componction et de salut. Ils vendaient leurs terres et leurs biens, et attachaient à leur épaule la croix de mortification. On vit alors des populations entières, en nombre tel qu'il dépassait tout ce qu'on pourrait croire, se presser dans les églises pour y faire bénir par les prêtres, selon le nouveau rit <sup>1</sup>, les croix, les épées, le bâton et la gourde de pèlerin. Toute créature voulait s'enrôler dans la milice du Créateur <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> *Novo ritu*. Ce nouveau rit était la formule de bénédiction composée par Urbain II au concile de Clermont, et reproduite au chap. précédent, n° 28.

<sup>2</sup> Ekkeard Uraug. *Chronic.*; *Patr. lat.* t. CLIV, col. 965-970. Le chroniqueur

Coïncidence de l'arrivée des croisés en Hongrie avec la mort du roi saint Ladislas et l'avènement de Colomann. L'avant-garde ou tragédie à Semlin, la Male-Ville

8. L'avant-garde sous les ordres de Gauthier de Poix traversa donc sans difficulté les provinces allemandes. « Accueillie avec une haute bienveillance par le très-chrétien roi qui gouvernait alors la Hongrie, dit Guillaume de Tyr, elle obtint tous les secours nécessaires, et après avoir dans la tranquillité la plus parfaite opéré son passage, elle arriva sur les rives de la Save <sup>1</sup>, limite extrême qui sépare les frontières hongroises de celles de la Bulgarie <sup>2</sup>. » L'expression de *rex christianissimus* employée par l'historien convenait à merveille au saint roi Ladislas, qui vivait encore au moment où l'avant-garde des croisés passa dans ses états. Mais Guillaume de Tyr et les autres historiens des croisades, peu familiarisés avec l'histoire de Hongrie, l'appliquent par une erreur manifeste à Colomann, qui, nous l'avons vu, ne la méritait nullement. Ladislas fut subitement enlevé, le 27 juin 1096, aux espérances d'Urbain II et des princes croisés. Sa mort et l'avènement de Colomann, son indigne successeur, changèrent brusquement la situation de Gauthier de Poix et de sa petite armée. L'hostilité la plus féroce allait commencer pour eux. « Pendant que les légions traversaient la Save, reprend Guillaume de Tyr, pour continuer leur marche dans la direction de Belgrade, un certain nombre de soldats, seize seulement, dit Albéric d'Aix <sup>3</sup>, étaient restés en deçà du fleuve à Semlin, la Male-Ville (*Mala Villa*), pour compléter les approvisionnements, acheter les vivres, vêtements et autres objets nécessaires. Soudain, sans aucune provocation de leur part, ils se virent assaillis par les Hongrois qui leur enlevèrent armes, provisions et vêtements, leur infligèrent le supplice de la plus ignominieuse flagellation, et les renvoyèrent dans un état de nudité complète à Gauthier de Poix. Ce fut dans toute l'armée un cri d'indignation, quand les malheureux la rejoignirent. On parlait de repasser le fleuve et de

fit lui-même le pèlerinage de Jérusalem, ainsi qu'on le peut constater par son récit, où il se donne plus d'une fois comme témoin oculaire.

<sup>1</sup> Le texte de Guillaume de Tyr porte ici, par une erreur de copiste, un nom fautif. Au lieu de *fluvium Maroe*, il faut lire *fluvium Savoæ*, leçon véritable, qui se trouve d'ailleurs rétablie par le chroniqueur lui-même dans un autre chapitre, le III<sup>e</sup> du II<sup>e</sup> livre de son Histoire.

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr. *Hist. rer. transm.* l. I, c. XVIII; *Patr. lat.* t. CCI, col. 238.

<sup>3</sup> Alberic. Aq. *Hist. Hieros.* l. I, cap. VII; *Patr. lat.* t. CLXVI, col. 392.

venger un si cruel outrage. Mais des sentiments d'un autre ordre succédèrent bientôt à ce premier élan d'honneur chevaleresque. « C'est pour le Christ que nous portons les armes, dirent les guerriers, rien ne doit nous détourner du but de notre expédition sainte. Le Christ ne laissera point impunie l'injure faite sans aucun motif à ses fidèles serviteurs. C'est de lui que nous attendons une récompense proportionnée à ce que nous souffrirons pour sa cause. Rappelons-nous ses promesses : « Un cheveu ne tombera point impunément de votre tête. — Vous posséderez vos âmes dans la patience<sup>1</sup>. » Poursuivant donc leur route ils arrivèrent en vue de Belgrade<sup>2</sup>. »

9. Les Bulgares habitant cette cité étaient depuis longtemps inféodés au parti schismatique du pseudo-empereur Henri IV. Ils avaient pris part, comme troupes auxiliaires, à ses expéditions dévastatrices en Saxe et en Thuringe. Contenus plus tard par la puissance de Ladislas, ils retrouvaient dans le nouveau roi de Hongrie, Colomann, un allié qui partageait leur fureur contre l'église romaine et contre le pape légitime. A leurs yeux, les croisés étaient des ennemis. « Gauthier se présenta, continue Guillaume de Tyr, au gouverneur de Belgrade pour en obtenir la licence commerciale, c'est-à-dire l'autorisation d'acheter ou de vendre en liberté. Sa requête fut brutalement repoussée. L'armée campée sous les murs de la cité manquait de vivres, et les Bulgares ne voulaient en vendre à aucun prix. Une exaspération dont Gauthier ne fut plus maître se produisit alors parmi les soldats. Ne pouvant se procurer avec l'argent qu'ils offraient en abondance le moyen de ne pas mourir de faim, ils se formèrent en détachements isolés et parcoururent les campagnes voisines, faisant main basse sur les troupeaux de bœufs et de moutons, qu'ils ramenaient à leurs tentes. » Le gouverneur de Belgrade avait sans doute compté sur cet incident, comme sur un *casus belli* inévitable. Les Bulgares prirent les armes. « En quelques jours, cent quarante mille d'entre eux accoururent, dit Albéric d'Aix, pour écraser notre faible armée. Gauthier put faire une trouée, l'épée au poing, parmi

Le guct -  
apens de  
Belgrade.  
Mort de  
Gauthier  
de Poix à  
Philippo -  
pois. Son  
neveu  
Gauthier -  
sans-Avoir  
lui succé-  
de et con-  
duit heu-  
reusement  
l'avant -  
garde à  
Constanti-  
nople.

<sup>1</sup> Luc, XXI, 18.

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr. *loc. cit.*

cette nuée d'ennemis. Avec la plus grande partie de ses guerriers il échappa sain et sauf. Les autres furent égorgés sans pitié dans cette plaine fatale. Soixante d'entre eux, réfugiés dans un oratoire où ils espéraient être protégés par le droit d'asile, furent brûlés vifs <sup>1</sup>. » Après ce désastre, Gauthier de Poix laissa les siens se reformer en arrière sous le commandement de ses neveux, et de sa personne il disparut soudain. Les soldats inquiets de son absence ne savaient à quelle cause l'attribuer. Ils déploraient amèrement l'acte d'insubordination commis à Belgrade. « Sans doute, disaient-ils, ce vaillant chef nous considère comme une race à tête dure et incorrigible. C'est pour cela qu'il nous abandonne <sup>2</sup>. » Telles n'étaient point en réalité les pensées du brave et prudent chevalier. L'incident de Belgrade était un véritable guet-apens, organisé par les Bulgares. La disparition momentanée de Gauthier de Poix avait un autre but. « Seul, avec la rapidité d'un courrier et cependant avec toutes les précautions d'un fugitif, reprend Albéric d'Aix, traversant les forêts de la Bulgarie, Gauthier après huit jours de marche arriva à la très-riche et très-puissante cité de Nissa (l'antique Naïsse de Constantin le Grand, relevant alors de la juridiction de l'empire grec). Il raconta au gouverneur de ce pays l'injustice et la perfidie dont son armée venait d'être victime. Tous les secours dont il avait besoin en argent et en vivres lui furent largement accordés <sup>3</sup>. » On sut alors à l'avant-garde des croisés, par le retour du héros, quel avait été le véritable motif de sa disparition momentanée. Le reste du voyage s'accomplit sans aucun obstacle, par les cités de Sternitz (Stralicie, métropole de la Dacie centrale <sup>4</sup>) et de Philippopolis, où Gauthier de Poix succomba à ses fatigues. Il mourut saintement, laissant à son neveu Gauthier Sans-Avoir le commandement de l'avant-garde, qui arriva saine et sauve aux portes de Byzance, où elle s'arrêta pour attendre l'arrivée de Pierre l'Ermite avec son immense multitude de pèlerins.

<sup>1</sup> Alber. Aquens. *loc. cit.*

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr. *loc. cit.*

<sup>3</sup> Alber. Aquens. *loc. cit.*

<sup>4</sup> Aujourd'hui *Sophia*.



10. A travers l'Allemagne et la Hongrie, à quelques jours seulement d'intervalle, ceux-ci avaient suivi la même marche sans rencontrer d'obstacle jusqu'à la Male-Ville (Semlin). « Le très-chrétien roi de Hongrie, » c'est-à-dire saint Ladislas, et non pas Colomann faussement désigné par les chroniqueurs, avait fait aux pèlerins de Pierre l'Ermite et à leur vénérable chef un accueil aussi bienveillant qu'à l'avant-garde de Gauthier de Poix. « Nombreuse comme les sables des mers, dit Albéric d'Aix, était la multitude de Francs, de Lorrains, de Souabes, de Bavarois, qui sous la direction de l'Ermite allaient à Jérusalem. La protection du roi de Hongrie les combla de joie ; ils traversèrent ses états dans la paix la plus complète, achetant et payant sans nulle contestation, à juste poids, à équitable mesure, au taux ordinaire, tout ce dont ils avaient besoin. Mais en approchant de la Male-Ville, les choses changèrent subitement de face. Le gouverneur hongrois, nommé Gutz, avait fait alliance avec le prince bulgare Nichita (Nicétas), commandant de Belgrade. Ils devaient réunir leurs troupes et attendre la foule des pèlerins, résolus à la massacrer tout entière et à se partager l'immense butin en chevaux, équipages, or et argent qu'elle traînait avec elle. Les messages qui apportèrent les premiers cette nouvelle inattendue à Pierre l'Ermite ne purent ébranler sa confiance. Il lui paraissait impossible que deux peuples chrétiens, tels que l'étaient les Hongrois et les Bulgares, fussent capables d'un attentat aussi effroyable, d'un crime qui outrageait toutes les lois divines et humaines. Il lui fallut pourtant céder à l'évidence, lorsqu'en approchant de Semlin il vit, de ses yeux, suspendues aux créneaux de la cité, les dépouilles et les armes des seize malheureux soldats de son avant-garde. Pierre l'Ermite se souvint alors qu'il était chevalier. Il fit sonner par les trompettes le signal de combat, et rassemblant les guerriers, les exhorta à venger leurs frères. En un clin d'œil les étendards furent déployés, les remparts criblés d'une nuée de flèches. Godefroi Burel d'Etampes, à la tête de deux cents fantassins, fit approcher les échelles et monta à l'assaut. Reynold de Broyes, le brave chevalier, la tête couverte de son casque, le corps protégé par sa cuirasse mit pied à terre avec sa cavalerie et suivit Burel. Bientôt chevaliers et piétons furent maîtres des remparts.

Prise de  
Semlin par  
les pè-  
rins de  
Pierre  
l'Ermite.

Les Hongrois désespérés s'enfuirent par la porte orientale de la ville, dans la direction d'une forteresse escarpée, sur l'autre rive du Danube. Ils étaient au nombre de sept mille. Poursuivis l'épée dans les reins par les assaillants, ils n'avaient plus le courage de se défendre. On estime à trois mille seulement ceux qui réussirent à s'élancer dans les barques amarrées le long du fleuve, et purent ainsi échapper au carnage. Dans cette glorieuse journée, les croisés ne perdirent pas plus de cent hommes. Maître de Semlin, où il trouva des approvisionnements immenses en chevaux, bœufs, moutons, blé, vin, denrées de toute espèce, sans compter un riche butin d'or, d'argent et de matières précieuses, Pierre l'Ermite y demeura cinq jours pour le ravitaillement des pèlerins <sup>1</sup>. »

Passage de  
la Save.  
Victoire  
sur les pi-  
rates bul-  
gares.

11. « Le Danube roulant dans ses flots les cadavres des vaincus de Semlin, continue le chroniqueur, porta au gouverneur de Belgrade la nouvelle de la défaite de ses alliés. Rassemblant alors son conseil de guerre, le chef bulgare prit d'urgence des mesures de salut. Comme les fortifications de Belgrade ne paraissaient point en état de résister à l'assaut d'une telle multitude de Francs, de Romains, de Teutons, la ville fut abandonnée. Les habitants avec tous leurs trésors, les paysans du voisinage avec tous leurs troupeaux, se retirèrent dans les forêts et les montagnes. L'armée alla rejoindre celle du roi de Hongrie, Colomann, qui accourait à marches forcées pour venger l'échec de Semlin. Pierre l'Ermite était encore dans cette « ville de malheur, » quand un homme d'origine franque, fixé depuis longtemps en ce pays, vint lui dire : « Le roi s'avance avec toutes les forces de ses états : il a juré de ne pas laisser un seul croisé vivant. Hâtez-vous donc de franchir la Save et de vous soustraire à sa fureur. » L'ordre de départ fut aussitôt donné. Cent cinquante barques, les seules qu'on put réunir, aidèrent à transporter une partie des troupes sur la rive bulgare, mais elles ne pouvaient suffire à l'immense multitude qui, avec les chevaux, les bagages, les troupeaux de bœufs et tout le butin fait à Semlin, se pressait aux bords du fleuve, impatiente de le franchir et d'échapper à la vengeance du roi de Hongrie. On improvisa dès

<sup>1</sup> Alber. Aq. *loc. cit.*

radeaux, au moyen de fortes pièces de bois reliées entre elles par des cordes d'osier, et tous purent tenter le passage. Mais les Pincenates (Petchénèques), peuplade bulgare, postés sur l'autre rive, aperçurent ces radeaux flottant sans gouvernail et séparés du gros de l'armée. Montant sur de légères embarcations ils enveloppèrent bientôt ces lourdes masses et firent pleuvoir sur les malheureux passagers une grêle de flèches qui sema la mort dans leurs rangs. A la vue du danger que couraient ses compagnons, Pierre l'Ermite réunit une troupe de guerriers bavaois, allemands et autres teutons, les seuls qui eussent encore effectué le passage, et leur enjoignit, en vertu de leur vœu d'obéissance, d'aller au secours des Français leurs frères. Ils le firent, s'élançèrent sur des radeaux, repoussèrent les Pincenates et coulèrent à fond sept de leurs barques avec tous ceux qui les montaient. On ne put capturer vivants que sept de ces sauvages pirates. Ils furent amenés devant Pierre l'Ermite, qui permit aux Allemands vainqueurs d'en faire justice. Ce fut la seule vengeance de tant de pèlerins traitreusement mis à mort par les barbares. La Save était franchie, et les pèlerins purent reprendre leur route. Belgrade abandonnée par ses habitants leur offrit encore de nombreuses ressources. Pierre l'Ermite avec des chariots chargés de vivres et tous les équipages en bon état, continuant sa marche à travers les vastes forêts de la Bulgarie, arriva en huit jours dans les plaines verdoyantes et fertiles qui entourent la forte cité de Naïsse, et y fit dresser les tentes <sup>1</sup>. »

12. « Un message adressé à Nichita gouverneur de la ville, continue Albéric, lui demanda la licence commerciale pour les pèlerins, et l'obtint sans difficulté, à condition cependant que pour prévenir les excès toujours à craindre dans une telle multitude, ainsi qu'on l'avait vu à Semlin et à Belgrade, Pierre l'Ermite enverrait au gouverneur deux de ses principaux chevaliers comme otages. Waltier fils de Waleran de Breteuil et Godefroi Burel d'Étampes allèrent donc se constituer entre les mains de Nichita. Les relations les plus bienveillantes s'établirent aussitôt entre les habitants de Naïsse et les croisés. Ceux-ci purent acheter tout ce dont ils avaient besoin, et s'il s'en trouvait qui ne pussent payer, on leur donnait libéralement

Désastre  
de Naïsse.

<sup>1</sup> Alber. Aquens. l. I. cap. ix.

en aumône les provisions et les vivres. La nuit s'écoula dans une parfaite tranquillité. Le lendemain matin, Pierre l'Ermite fit lever les tentes; le gouverneur lui rendit fidèlement les otages, et l'armée se remit en marche. Or une centaine de soldats allemands, s'étant isolément écartés du gros des troupes, restèrent en arrière. Ils avaient eu querelle, la nuit précédente, avec un Bulgare à propos de je ne sais quel achat, et dans un sentiment de vengeance satanique, ces fils de Bélial allèrent mettre le feu à sept moulins élevés sur la rive de la Nissawa, et à quelques maisons des faubourgs de la ville. A l'aspect des flammes, les habitants de Naïsse coururent au gouverneur. « Voilà donc, s'écrièrent-ils, les exploits du faux ermite Pierre et de ses prétendus pèlerins! Ce sont des bandits. Ils ont déjà saccagé Belgrade et Semlin; ils ont égorgé des milliers de Hongrois. Maintenant, pour nous payer de notre hospitalité, ils incendient notre ville! » En un clin d'œil, une troupe de Bulgares, de Comans, de Hongrois, de Pincenates, armés d'arcs en corne et en os, de lances, de piques, d'épées, s'élançant à la poursuite des pèlerins, tombèrent sur les derniers rangs, parmi les chariots qui traînaient les femmes, les jeunes filles, les enfants. Ils en firent un effroyable massacre, et emmenèrent en captivité tout ce que la lassitude les força d'épargner. Lamentable captivité, que ces innocentes victimes subissent encore en ce moment dans les régions lointaines de la Bulgarie! ajoute le chroniqueur. Cependant Pierre Ermite à l'avant-garde, à plus d'un mille de distance, ignorait ce qui se passait. Un des pèlerins, nommé Lambert, sauta à cheval et courut le prévenir. « La fureur de ces insensés Teutons, s'écria douloureusement l'Ermite, va nous causer le plus épouvantable désastre! » Sur le champ il réunit tous les chefs: « Allons, dit-il, offrir toutes les réparations qu'on voudra bien agréer pour l'injure faite à une ville qui s'est montrée si hospitalière. » Et faisant volte-face, l'armée revint pacifiquement dresser ses tentes au campement de la veille, pendant que des négociations s'ouvraient avec le gouverneur. Elles étaient sur le point d'aboutir, lorsqu'une troupe d'environ mille croisés, jeunes gens rebelles à toute discipline, d'humeur ardente et d'un caractère indomptable, sans motif, sans raison, poussant le cri de guerre, se rua sur le pont qui conduisait à



Naïsse et s'élança à l'assaut de la ville. Vainement Pierre l'Ermite et les chevaliers de son escorte essayèrent de les retenir; il n'y eut pas moyen de calmer leur fougue insensée. Tout le reste de l'armée demeura sous les tentes, partageant l'indignation de ses chefs contre une pareille indiscipline. Les Bulgares repoussèrent facilement une attaque qu'ils voyaient parfaitement désapprouvée par le reste des croisés. Quatre cents hommes de cette téméraire jeunesse périrent aux pieds des remparts, ou furent noyés dans les eaux du fleuve. Pierre l'Ermite dépêcha immédiatement au gouverneur de Naïsse un messenger bulgare, choisi parmi ceux de cette nation qui avaient pris la croix. Il lui demandait une entrevue, dans laquelle tous les malentendus seraient expliqués. Le gouverneur se rendit aussitôt sous les tentes des croisés; la paix fut conclue au nom du Seigneur et proclamée sur le champ des deux côtés, en sorte que le carnage cessa un instant. Mais les habitants de Naïsse, sourds à la voix du gouverneur, prirent les armes à leur tour, et se précipitant sur les bagages qui encombraient la route sur un espace de plus de deux milles, s'emparèrent de tout ce qui leur tomba sous la main, égorgeant les pèlerins sans défense, emmenant les femmes et les enfants en captivité. Les chars qui portaient le trésor de l'armée, consistant en caisses pleines d'or et d'argent monnayé, furent enlevés par les pillards, qui se partagèrent avidement ces dépouilles opimes. Pierre l'Ermite avec Reynold de Broys, Waltier de Breteuil, Godefroi Burel, Foulcher d'Orléans et cinq-cents hommes d'escorte, fuyant comme des brebis poursuivies par une bande de loups, réussirent à se grouper sains et saufs sur le sommet d'une montagne voisine. Ils se comptèrent : et le vénérable ermite versa des larmes, croyant d'abord que c'était là tout ce qui restait de ses quarante mille hommes. Durant la nuit, il fit sonner les trompettes et entretenir des feux pour rallier les pèlerins épars dans les montagnes, les forêts, les vallées environnantes. Sept mille fugitifs répondirent d'abord à cet appel, puis dans les jours suivants vingt-trois mille autres. La perte totale se réduisit donc à dix mille hommes; mais les chariots, les équipages, les provisions avaient disparu. Sur la route que l'on suivait, tous les villages, toutes les cités étaient déserts. Les habitants épouvantés les aban-

donnaient. Heureusement on était au mois de juillet (1096), époque où les moissons atteignent leur maturité dans ce pays. Les grains de blé à demi mûrs et torréfiés furent, durant trois jours, la seule nourriture de la multitude affamée. On parvint de la sorte à Sternitz (Stralicie), florissante cité appartenant à l'empire grec <sup>1</sup>. »

Message  
d'Alexis  
Comnène à  
Pierre  
l'Ermitte.

13. « Là, continue le chroniqueur, un message d'Alexis Comnène attendait les croisés. Les envoyés impériaux s'adressèrent à l'Ermitte et lui parlèrent ainsi : « Pierre, des plaintes fort graves ont été portées contre vous et vos compagnons à l'empereur notre maître, au sujet des actes de violence et de pillage commis dans ses états par votre armée. En conséquence, par ordre de l'empereur il vous est interdit désormais de rester plus de trois jours dans chacune des villes que vous rencontrerez jusqu'à votre arrivée à Constantinople. Du reste, des instructions ont été données pour que, sur votre parcours, tous les marchés vous soient pacifiquement ouverts, et que votre voyage ne soit d'aucune façon troublé. Vous êtes tous chrétiens et vous trouverez en nous des frères. Quant aux excès dont quelques-uns de vos soldats, dans leur insolence et leur fol orgueil, se sont rendus coupables envers le duc Nicétas (Nichita), l'empereur n'ignore point les dures expiations qui en furent la suite. Il vous les pardonne. » C'était donc par une amnistie que l'empereur grec saluait l'arrivée sur son territoire du héros apostolique, qui venait de soulever l'Europe entière pour la défense du trône byzantin ! La politique grecque se dessinait, dès l'abord, avec l'astuce et les formes hantaines qu'elle devait conserver jusqu'au bout à l'égard des croisés. Cependant Pierre l'Ermitte ne releva point ce qu'il y avait d'injurieux pour son propre caractère dans le message impérial. « Il se montra touché jusqu'aux larmes, reprend le chroniqueur, des mesures bienveillantes prises par Alexis-Comnène ; il accepta humblement ses reproches exagérés, et rendit grâces au Dieu tout puissant qui ménageait aux siens et à lui-même la protection d'un si grand prince. Fidèle aux injonctions qui venaient de lui être signifiées, il quitta Sternitz dans le délai fixé, et arriva avec tout son peuple à Philippopolis. Devant tous les habitants de cette cité, il fit le récit des souf-

<sup>1</sup> Alber. Aquens. l. I, cap. x-xiii.

frances et des infortunes de ses compagnons. Son discours excita une telle sympathie qu'on lui offrit, au nom de Jésus et par amour pour Dieu, des secours de toute nature, besants d'or, sommes considérables en argent, quantité de chevaux et de mulets. Le troisième jour, heureux de ces largesses qui ramenèrent l'abondance dans le camp, il reprit sa route et arriva à Andrinople, où les tentes furent dressées en dehors de la ville <sup>1</sup>. »

14. « Un second message d'Alexis Comnène, reprend le chroniqueur, ne permit point à l'armée de se reposer en ce lieu durant les trois jours réglementaires. L'empereur était impatient de connaître l'illustre ermite dont la renommée publiait tant de merveilles ; il le pria de hâter sa marche. Dès le second jour, les tentes furent repliées, et le III des calendes d'août (30 juillet 1096) <sup>2</sup>, les croisés arrivèrent enfin sous les murs de Constantinople, où ils rejoignirent leur avant-garde campée à quelque distance de cette capitale. Pierre l'Ermite fut aussitôt mandé au palais ; il s'y rendit avec Foucher d'Orléans. L'exiguïté de sa taille contrastait avec la grandeur de son âme et de son génie. Mais la dignité de son maintien et l'éloquence de ses discours faisaient bien vite oublier ce que la première impression pouvait avoir de désavantageux. L'ermite se présentant avec une noble assurance devant Alexis Comnène, le salua au nom du Seigneur Jésus-Christ. Il lui exposa en détail l'origine, le motif et les progrès de l'expédition sainte, entreprise pour l'honneur de Dieu et le salut de la chrétienté. Il raconta les diverses péripéties de son voyage, les infortunes subies, les souffrances endurées. En terminant il amonça que tous les puissants princes de l'Europe, comtes, ducs et chevaliers, le suivaient avec une armée libératrice <sup>3</sup>. » — « A mesure qu'il parlait, dit Guillaume de Tyr, l'empereur et les officiers de sa cour donnaient des signes non équivoques d'admiration. Ils trouvaient dans l'humble ermite les talents d'un homme d'État joints à l'é-

Arrivée à Constantinople. Pierre l'Ermite à l'audience d'Alexis Comnène. Séjour de deux mois dans la ville maritime de Civitot, l'ancienne Héliopolis.

<sup>1</sup> Alber. Aquens. l. I, cap. xv.

<sup>2</sup> Cette date est positivement indiquée par Tudebode en ces termes : *Petrus Eremita primus Constantinopolim venit III kal. augusti (Hierosol. Iter. l. I, cap. 1; Patr. lat. t. CLV, col. 765)*. Guibert de Nogent, moins précis, dit seulement : *Kalendis augustalibus. (Gesta Dei per Franc. l. II, cap. IV, col. 706.)*

<sup>3</sup> Alber. Aquens. l. I, cap. xvi.

nergie du caractère et à l'éloquence des plus grands orateurs<sup>1</sup>. » Alexis Comnène reconnut donc que la renommée n'avait rien exagéré en publiant les vertus et le mérite du pauvre moine « Coucou-pêtre, » devenu le Moïse de la croisade. « Il le lui témoigna en termes pleins de bienveillance, reprend Albéric d'Aix, et le pria d'exposer ce qu'il désirait qu'on fit pour lui. « Je n'ai d'autre désir que d'être accepté en toute miséricorde, répondit l'Ermite. Je ne demande rien pour moi; je prie seulement qu'il soit pourvu à la subsistance des pèlerins qui m'accompagnent, maintenant que l'imprudence de quelques indisciplinés leur a fait perdre des trésors sans nombre. » Touché de l'humilité de cette réponse, l'empereur lui fit donner deux cents besants d'or pour lui-même, et un boisseau rempli de pièces d'argent, dites « Tartaroni, » pour son armée. Après cette audience impériale, Pierre l'Ermite ne demeura que cinq jours dans le campement où il avait retrouvé Gauthier Sans-Avoir. Les deux troupes réunies levèrent ensemble leurs tentes, et s'embarquèrent sur des navires de la flotte impériale pour traverser le détroit de Saint-Georges (Hellespont). Amplement fournis d'armes et de vivres, les croisés traversèrent la cité de Nicomédie, puis vinrent camper à Civitot (l'ancienne Héléropolis, port de mer situé à une lieue et demie de Nicée, non loin de *Jénikoi*, et que les géographes modernes identifient avec la bourgade turque de *Ghemlik*)<sup>2</sup>. « Les marchands dont les navires abordaient en grand nombre sur ce point du littoral, dit Albéric d'Aix, fournirent en abondance aux croisés vin, blé, orge, huile et fromages, vendant à juste poids et au taux ordinaire. Les pèlerins fatigués d'une excursion si longue et si pénible purent ainsi réparer leurs forces. Un message de l'empereur,

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr. l. I, cap. xxii; *Patr. lat.* t. CCI, col. 243.

<sup>2</sup> La *Chanson d'Antioche* donne exactement la distance de Civitot à Nicée en ces deux vers :

« Le pui de Civetot qui vers le ciel ombrie,  
« Qui defors Nique siet plus de lieue et demie.

(Chant. I, § xiiii, vers 5. Edit. Paulin Paris.)

L'Alexiade d'Anne Comnène (l. X. *Pat. græc.* t. CXXXI, c. 735) désigne positivement l'antique Héléropolis comme lieu du campement de Pierre l'Ermite : *Διαπεράσας ἐπήξατο τὸν χάρακα εἰς τι πολίχινον Ἐλενούπολιν ὀνομαζόμενον.*



survenu alors, les avertissait de ne point se hasarder dans la région montagneuse qui les séparait de Nicée, parce que les Turcs y avaient massé leurs forces. Il fallait donc attendre l'arrivée des autres princes croisés. Pierre l'Ermitte se conforma ponctuellement, ainsi que tout son peuple, à ce sage conseil. Ils séjournèrent deux mois dans leur campement, dormant chaque nuit en sécurité complète<sup>1</sup>. »

### § II. Les Faux Croisés.

15. Anne Comnène, dans son *Alexiade*, nous fournit la contre-partie du récit des chroniqueurs latins, et nous révèle les véritables sentiments de la cour byzantine à l'égard des croisés. Sous sa plume les *Gesta Dei per Francos* sont travestis en un *tumultus barbaricus*. La haine de la princesse contre les barbares d'Occident en général, et contre la race celtique (les Francs) en particulier, se donne libre carrière. Anne Comnène ne laisse pas même soupçonner que son père, le magnifique αυτοκράτωρ Alexis, ait jamais eu recours à la protection des guerriers d'Occident, ou qu'il ait adressé un seul message ni au pape Urbain II dont elle ne prononce pas une seule fois le nom, ni au comte de Flandre, ni aux autres princes chrétiens<sup>2</sup>. Un empereur tant de fois victorieux (bien qu'il n'eût jamais subi que des défaites) n'en avait nul besoin. « Il commençait à jouir de quelque repos, dit sa très-peu véridique fille, quand il fut avisé que les armées franques faisaient leurs préparatifs de départ<sup>3</sup>. Cette nouvelle lui inspira de vives craintes. Dans ses expéditions contre Robert Guiscard, il avait appris à connaître le génie intrigant, mobile, séditieux, inquiet, de la race celtique, défauts inhérents à sa nature et qu'elle traîne en tous lieux avec elle. Il s'empressa donc de réunir sous sa main des troupes suffisantes pour parer à tout événement, et faire au besoin respec-

Appréciation générale de la croisade par la princesse byzantine Anne Comnène.

<sup>1</sup> Alber. Aquens. *Hist Hieros.*, lib. I, cap. xv et xvi, col. 399-400.

<sup>2</sup> Cf. chapitre III, n° 10 de ce présent volume.

<sup>3</sup> Μικρόν ἑαυτὸν ἀναπύσας, λογοποιομένην ἡλικίᾳ ἀπείρων Φραγγικῶν στρατευμάτων ἐπέλευσιν. On ne pouvait faire une allusion plus discrète à la lettre officielle par laquelle Urbain II informait Alexis de Comnène du départ des croisés. (Cf. n° 1 de ce chapitre.)

ter son autorité. La sagesse de ces précautions éclata bientôt ; le danger était plus grand encore qu'on ne l'avait supposé. Tout l'Occident, tout ce qu'il y a de races barbares établies depuis les rivages de l'Adriatique et au-delà, jusqu'aux colonnes d'Hercule (détroit de Gibraltar)<sup>1</sup>, toute l'Europe enfin, soulevée comme par un tremblement de terre, se jetait sur l'Asie. Cette commotion étrange fut l'œuvre d'un Celte, nommé Pierre, surnommé Κοικούπετρος (Coucoupètre), simple pèlerin, qui dans un premier voyage entrepris pour se rendre à Jérusalem, avait été tellement maltraité par les Sarrasins et les Turcs en traversant les provinces d'Asie, qu'il lui fut impossible d'accomplir son vœu et d'arriver jusqu'au Saint-Sépulcre. Échappé à mille dangers, il revint dans sa patrie, se promettant de recommencer son pèlerinage avec une escorte si nombreuse que nulle puissance humaine ne fut en état d'y mettre obstacle. C'était prudemment raisonner. Il parcourut donc toutes les régions des Latins, se disant envoyé de Dieu avec mission d'enjoindre à tous les chrétiens d'Europe d'abandonner leur sol natal pour aller délivrer la ville de Jérusalem du joug impie des Agaréniens. Son succès dépassa toute imagination. Les Celtes se levèrent à sa voix, nombreux comme les sables des mers, comme les étoiles du firmament. Portant sur l'épaule une croix rouge, ils emmenaient leurs enfants et leurs femmes. Sur leur passage, comme ces grands fleuves dont le lit s'accroît par les affluents qui les rejoignent, de nouvelles multitudes se mêlaient aux premières. Leur route pour arriver jusqu'à nous fut la Dacie, ce grand chemin des nations. Ils ressemblaient à des nuées de sauterelles, à la différence toutefois que les sauterelles ne dévastent que les prairies et les récoltes en herbe, tandis que ceux-ci s'abattaient de préférence sur les vignes et le vin. Ces barbares ont cela de commun avec les Sarrasins, qui ne connaissent eux-mêmes que deux divinités, Bacchus et la reine de Cythère, nommés dans leur langue Astarté et Chobar. Ces innombrables armées ne suivirent pas toutes la même voie ; ç'eût été impossible. Elles se divisèrent donc ;

<sup>1</sup> D'après cette indication, on voit que la science géographique de l'historiographe porphyrogénète n'était point à la hauteur du mépris qu'elle professait pour les barbares de France, d'Angleterre, d'Espagne et d'Italie.

pendant que les unes traversaient l'Allemagne, d'autres longeaient le littoral de l'Adriatique, d'autres allaient s'embarquer en Calabre pour passer en Grèce. L'empereur ordonna aux gouverneurs de Dyrrachium (Durazzo) et d'Aulona de surveiller toute la région maritime, et d'y entretenir des forces imposantes. Il était prescrit d'ouvrir aux Celtes l'entrée de tous les marchés et de les laisser acheter librement leurs provisions, mais de les faire suivre à distance par des soldats grecs, pour les empêcher de s'écarter de la route militaire et de piller les campagnes. Des interprètes, parlant les diverses langues des Latins, devaient être attachés à chaque corps d'observation, pour prévenir ou dissiper les malentendus qui pourraient se produire. Parmi les chefs étrangers dont on annonçait l'arrivée prochaine, on parlait surtout de Gontophré (Γοντοφρῆ-Godefroi de Bouillon), qui venait de vendre ses domaines héréditaires pour faire le voyage de Jérusalem. Riche, généreux, brave, il ne le cédait en noblesse à aucun roi ; ce fut lui qui devint plus tard le chef de toute l'expédition. Il n'avait d'autre but que la délivrance de Jérusalem, d'autre mobile que sa dévotion au Saint-Sépulchre. Tous les autres en disaient autant ; c'était vraiment la pensée des multitudes, simples et ardentes, qu'une foi sincère conduisait sur le théâtre des lieux sanctifiés par la vie et la mort du Christ. Mais il ne manquait pas de politiques rusés et malveillants, qui dissimulaient sous ce langage leurs coupables projets. Ainsi Boémond (Βοημόντος) et tous ses guerriers méditaient la prise de Constantinople. Sous prétexte d'aller combattre les Sarrasins, le fils de Robert Guiscard poursuivait réellement la chute du glorieux empereur Alexis, dans la haine duquel son enfance avait été élevée. Telles étaient les appréhensions des plus sages conseillers de la cour, lorsque Pierre l'Ermite, l'instigateur de ces mouvements formidables, après avoir traversé la Lombardie et la mer Adriatique, parvint en Hongrie avec quatre-vingt mille piétons et cent mille cavaliers<sup>1</sup>. Il arriva le premier à Constantinople, ayant accompli ce voyage avec une rapidité qui étonna le monde, mais qui est le propre du caractère des Celtes, impatientes de tout retard, ardentes et d'une impétuosité sans pareille. Pierre voulait se ruer immédiatement

<sup>1</sup> La princesse Anne Comnène n'était pas mieux renseignée sur l'itiné-

sur les Tures. Vainement l'empereur essaya, dans sa haute bienveillance, de calmer cette fougue irrésistible. Il lui conseillait d'attendre l'arrivée des autres princes, et de ne pas compromettre le sort de son armée en attaquant isolément des ennemis si redoutables. Pierre l'Ermite, confiant dans le nombre immense de ses troupes, ne voulut rien entendre. Il passa le détroit (l'Hellespont) avec toute son armée, et alla établir son campement dans la petite cité d'Hélénopolis <sup>1</sup>. »

Les faux  
croisés.

16. Les exagérations de l'historiographe porphyrogénète, ses réticences calculées, son dédain pour les barbares de l'Occident ne sauraient atteindre rétrospectivement l'honneur des croisés. On pardonne à une fille de préférer la gloire de son père à celle d'une multitude d'étrangers inconnus, aussi redoutés que gênants ; on pardonne à une princesse de Constantinople ses erreurs géographiques et son emphase byzantine. Mais Anne Comnène formule dans son récit des accusations plus graves, dont les critiques modernes ont envenimé encore l'expression. L'historien impartial a le devoir de s'arrêter un instant pour en examiner la valeur, et faire le départ exact de toutes les responsabilités. Anne Comnène dit vrai, lorsqu'elle parle d'excès qui auraient dû faire rougir des chrétiens, et qui furent réellement commis par des bandes décorées de l'auguste emblème de la croix. Jusqu'à nos jours, ces tristes incidents avaient été mal connus et faussement attribués, sur la foi de chroniqueurs mal renseignés eux-mêmes, aux véritables croisés, qui n'en furent nullement coupables. La découverte et la publication par M. Pertz du *Libellus* raïre suivi par Pierre l'Ermite, que sur le nombre réel de ses compagnons. L'exagération orientale se donne ici libre carrière. Quant à son appréciation sur le duc de Tarente Boémond, les récentes défaites infligées par ce héros et par Robert Guiscard son père aux armées d'Alexis (Cf. t. XXII de cette *Histoire*, chap. v, § II et IX) la font suffisamment comprendre. Il est curieux de la retrouver exprimée à la même époque et presque dans les mêmes termes à la cour d'Angleterre par les conseillers de Guillaume le Roux (Cf. chap. précédent, n° 29). Les communications entre Constantinople et la Grande-Bretagne étaient alors fréquentes. Lors de la conquête d'Angleterre par Guillaume le Bâtard, un grand nombre de guerriers anglo-saxons s'étaient expatriés pour ne pas subir la loi du vainqueur, et avaient mis leur épée et leurs fameuses « masses d'armes » à la solde des empereurs de Byzance.

<sup>1</sup> Anna Comnen. *Alexiad.*, l. X ; *Patr. græc.*, t. CXXXI, col. 725-733.



*Hierosolymita* d'Ekkéard d'Urauge sont venus éclaircir ce point si longtemps obscur, et dégager de tous les nuages la radieuse figure des premiers pèlerins armés pour la délivrance de Jérusalem. « L'ennemi de l'Église et de la foi, dit Ekkéard, ne pouvait voir, sans essayer de le troubler, le mouvement régénérateur qui entraînait l'Europe chrétienne au tombeau du Christ. De même que dans le champ du Père de famille l'homme ennemi sème la zizanie pendant que les serviteurs dorment, ainsi le démon suscita de faux prophètes au sein de la croisade. Il chercha à déshonorer les armées du Seigneur en y introduisant des éléments impurs; il multiplia les hypocrisies et les mensonges pour souiller le troupeau de Jésus-Christ, et réaliser une autre parole de l'Évangile en séduisant, « s'il eût été possible, les élus eux-mêmes <sup>1</sup>. » On vit des imposteurs qui mettaient à leur tête une oie (peut-être en souvenir des oies du Capitole),<sup>2</sup> prétendant que cet inepte volatile avait mission d'en-haut pour les diriger. Mille autres impostures du même genre se produisirent. Mais qu'on veuille bien appliquer à ces séducteurs les règles évangéliques : « L'arbre doit être connu par ses fruits <sup>3</sup>; » On démasque « les loups revêtus d'une peau de brebis <sup>3</sup>. » Grand nombre d'entre eux vivent encore. Qu'on leur demande à quel point du littoral ils se sont rendus pour traverser la mer sans aucun navire, ainsi qu'ils le promettaient à leurs crédules adeptes. Qu'on sache en quelle contrée ils ont livré les fantastiques batailles où des multitudes d'infidèles devaient être écrasées par une poignée des leurs; quels remparts se sont écroulés au son de leurs trompettes; enfin quel poste ils occupèrent sous les murs de Jérusalem. Ils n'auront pas un mot à répondre à de telles interrogations. La sacrilège cupidité qui les poussa à extorquer les aumônes des fidèles, le crime d'avoir mené à la mort d'innocentes victimes, comme on traîne des moutons à la boucherie, pèsent sur la conscience de ces infâmes; leur vie tout entière ne sera pas trop longue pour la pénitence et l'expiation de leurs forfaits <sup>4</sup>. »

<sup>1</sup> Matth. XXIV, 24.

<sup>2</sup> Luc. VI. 44.

<sup>3</sup> Matth. VII, 15.

<sup>4</sup> Ekkéard Uraug. *Libell. Hierosolimita; Patr. lat.*, t. CLIV, col. 970.

Intrigues schismatiques pour déshonorer la croisade et en empêcher le résultat.

17. Une intrigue politique se cachait sous ces manifestations sacrilèges. Ekkéard d'Urauge, sans la dévoiler entièrement, nous la laisse soupçonner dans un autre de ses ouvrages, le *Chronicon universale*, où il s'exprime ainsi, à la date de l'an 1096 : « En cette année, le duc Welf de Bavière rentra en grâce vis-à-vis de l'empereur excommunié Henri IV, dont il avait depuis longtemps répudié la cause, et il put ainsi recouvrer tous ses domaines du Norique précédemment confisqués. Or en ce moment Pierre l'Ermite traversait avec les premiers croisés, au nombre d'environ quinze mille, les provinces allemandes de la Bavière et de la Pannonie. Vénéré comme un saint, cet homme de Dieu méritait les hommages dont les multitudes l'entouraient. Il se trouva pourtant un parti nombreux qui l'accusait d'hypocrisie, et l'on vit surgir des imposteurs qui prirent à tâche de dénaturer son œuvre, entre autres deux prêtres, l'un nommé Folmar qui réunit douze mille hommes et se mit en marche à travers la Bohême et la Saxe, l'autre nommé Gothescalc qui prit sa route par la France orientale (Franconie <sup>1</sup>). » Ces paroles de l'annaliste nous mettent sur la trace du complot schismatique organisé par le pseudo-empereur Henri IV et ses partisans, de concert avec le nouveau roi de Hongrie Colomann et les princes bulgares, pour faire échouer la croisade. Ce fait jusqu'ici absolument ignoré, ou du moins laissé complètement dans l'ombre par tous les auteurs modernes, méritait d'être signalé. Le schisme donnant la main aux Turcs pour la ruine de l'Eglise et de l'Europe, Henri IV d'Allemagne se faisant l'auxiliaire du sultan de Nicée, l'antipape Wibert prêtant à cette manœuvre impie l'autorité de son titre usurpé, le duc Welf de Bavière couronnant son apostasie par une intervention active dans ce pacte sacrilège, voilà ce qu'on ignorait jusqu'à ce jour, et ce que nous révèle la chronique d'Ekkéard d'Urauge.

Le prêtre allemand Gothescalc et sa fourberie.

18. Le nom du prêtre allemand Gothescalc, l'un des imposteurs qui jouèrent un rôle dans ces misérables et sinistres intrigues, avait été connu d'Albéric d'Aix et de Guillaume de Tyr. L'un et l'autre le mentionnent et lui consacrent quelques chapitres de leur chronique. Mais loin de soupçonner son caractère de « faux croisé, » ils lui

<sup>1</sup> Ekkeard. Uraug. *Chronic.*; *Patr. lat. tom. cit.*, col. 958-759.

prodiguent au contraire des éloges qui ont trompé tous les autres historiens. « Quelques semaines après le passage de Pierre l'Ermitte en Germanie, dit Albéric d'Aix, un prêtre nommé Gothescalc, de race teutonique, originaire des bords du Rhin, enflammé par les prédications de l'apôtre et embrasé d'un saint zèle pour la croisade, se fit prédicateur à son tour. Il toucha les cœurs des multitudes dans les provinces de la Bavière et de la Franconie. On dit qu'il groupa autour de lui plus de quinze-mille hommes, tant chevaliers que pèlerins, tous admirablement fournis d'armes, de provisions, de sommes incroyables d'argent et d'or, *ineffabili pecunia* <sup>1</sup>. » Guillaume de Tyr reproduit presque identiquement ce passage d'Albéric d'Aix, et vante « la grâce de persuasion » que Dieu avait mise sur les lèvres de Gothescalc <sup>2</sup>. Mais Ekkéard d'Urauge, compatriote et contemporain du prêtre imposteur, ne laisse subsister aucun doute. « Gothescalc, dit-il, était un fourbe. Sous les apparences d'une religion feinte, il trahissait le Dieu dont il se disait le serviteur <sup>3</sup>. » On peut maintenant conjecturer sans peine la source d'où venaient à cet hypocrite « les sommes incroyables d'argent et d'or » avec lesquelles il put recruter, équiper et nourrir les malheureux qui s'enrôlèrent sous ses drapeaux. En tout temps le schisme s'est montré généreux envers ses adeptes. Henri IV d'Allemagne, l'anti-pape Wibert, le duc Welf l'apostat bavarois, mirent leurs trésors à la disposition de Gothescalc. On paie toujours grassement les Judas qui s'offrent à trahir Jésus-Christ.

19. La troupe de Gothescalc principalement composée de Bava-rois et de Souabes, « race insolente et grossière <sup>4</sup>, » dit Albéric d'Aix, ne se distingua que par la rapine, l'ivresse et le pillage, méritant ainsi tous les reproches que la princesse Anne Comnène se croyait le droit d'adresser aux vrais croisés. « A Mersbourg sur les frontières de la Hongrie, ces fous avinés, reprend Albéric, se jetè-

Massacre  
des bandes  
de Gothescalc.

<sup>1</sup> Alber. Aq. l. I, cap. xxiv; *loc. cit.* col. 405.

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr. *Hist. rer. transm.* l. II, c. xxvii; *Patr. lat.* t. CCI, col. 247.

<sup>3</sup> Ekkeard Uraug. *loc. cit.* col. 971.

<sup>4</sup> *Bavari et Sueri, gens animosa et cateri futui modum potandi excesserunt.* Alber. Aq. l. I, cap. xxiv.)

rent sur les celliers, défonçant les tonneaux, pillant le blé, l'orge, l'avoine, les provisions de toute sorte ; puis ils se répandirent dans les campagnes, dévastant les fermes, capturant les troupeaux, se livrant à des excès que j'aurais honte de raconter. On dit qu'un jour, à propos d'une rixe ignoble, ils se saisirent d'un jeune Hongrois, le mutilèrent et lui firent subir le supplice du pal<sup>1</sup>. » Cette horrible exécution eut lieu sur la place du marché. Toute la Hongrie se leva en armes pour venger l'honneur national. Colomann réunit son armée avec l'intention de massacrer jusqu'au dernier cette vile multitude, où se trouvaient toutefois, à côté de véritables bandits, des milliers d'innocents. Voici la lettre qu'il fit adresser à Gothescalc, l'agent secret de ces vengeances préméditées. « Le seigneur notre roi vient d'être saisi de plaintes que les excès inouis, commis sur son territoire ne justifient que trop. Il sait faire la part de chacun ; il n'ignore pas que parmi vous se trouvent des gens sensés, qui réprouvent, non moins que nous, de tels excès. Si donc vous consentez à donner satisfaction au roi et aux princes de Hongrie, déposez les armes, remettez entre nos mains tous les trésors que vous emportez à Jérusalem ; et le roi Colomann vous fera miséricorde<sup>2</sup>. » Gothescalc joua son rôle en traître bien élevé. « Toutes les armures, cuirasses, casques, épées, lances ; tout l'or, l'argent, les provisions, amoncelés dans une grande place, furent remis aux officiers du roi qui en prirent possession au nom du fisc. En ce moment la clémence de Colomann éclata sur la foule désarmée. Les soldats hongrois l'enveloppèrent et en firent un massacre général, qui couvrit de cadavres et de sang les plaines voisines<sup>3</sup>. »

Le prêtre  
imposteur  
Folemar.

20. L'aveugle fureur des schismatiques, alliés du pseudo-empereur d'Allemagne, dut s'applaudir de cette épouvantable tragédie, dont le dénouement avait le double avantage de déshonorer la croisade et de faire rejaillir sur Urbain II la responsabilité d'une entreprise aussi mal concertée que mal conduite. L'exploitation vraiment satanique du noble mouvement provoqué par les prédications du pape, de Pierre l'Ermite et de Robert d'Arbrissel, alla plus loin.

<sup>1</sup> Alber. Aq. l. I, cap. xxv, col. 406.

<sup>2</sup> Id. *Ibid.*

<sup>3</sup> Guillelm. Tyr. l. I. cap. xxviii ; *Patr. lat.*, t. CCI, col. 243.



« Un autre prêtre de race allemande, nommé Folcmar, dit Ekkéard d'Urauge, se fit en Saxe et en Bohême prêdicant à la manière de Gothescale. Il séduisit les multitudes et les ameuta contre les Juifs, qu'il signalait à ses bandes comme les premiers ennemis de la croix, et qu'il vouait ainsi à l'extermination. Dans toutes les cités qu'il traversa, les Juifs étaient saisis, livrés à la torture, et contraints, l'épée sur la gorge, d'accepter le baptême s'ils voulaient conserver la vie <sup>1</sup>. Plusieurs d'entre eux pour échapper à la mort se laissaient baptiser; les autres étaient égorgés impitoyablement <sup>2</sup>. Semant ainsi sa route de cruautés et de meurtres, Folcmar arriva, chargé de dépouilles et de butin, aux frontières de la Saxe, près de Nitra, ville de Pannonie. Là ses bandes de pillards, après de nouveaux excès, furent enveloppées par la population indigène, massacrées presque entièrement, ou réduites en esclavage. Un très-petit nombre réussit à échapper par la fuite à cette vengeance trop méritée. Il en est quelques-uns qui survivent encore, ajoute le chroniqueur; ils attribuent leur salut à l'apparition surnaturelle d'une croix qui illumina les airs et les dirigea dans leur fuite <sup>3</sup>. »

21. Ces deux meurtrières expéditions ne suffirent point à la rage des schismatiques. Ils en organisèrent une troisième, qui devait avoir des résultats plus désastreux encore. « En ce même temps, reprend Ekkéard d'Urauge, vivait sur les bords du Rhin un comte nommé Émicho, diffamé dans tout le pays pour sa tyrannie et le désordre de ses mœurs. Tout à coup on apprit que cet homme, la terreur de la contrée, venait d'être favorisé, comme un nouveau saint Paul, de révélations et de visions divines qui l'appelaient à la croisade <sup>4</sup>. » Plus de douze mille pèlerins prirent ce nouvel imposteur pour chef. Dans le nombre se trouvèrent des chevaliers français, dont Albéric d'Aix et

Le comte  
allemand  
Emicho.  
Massacre  
des Juifs à  
Cologne.  
Mayence  
et Trèves.

<sup>1</sup> *Aut omnino debebant, aut ad baptismatis refugium compellebant.* (Ekkeard. Uraug. *Chronic. Patr. lat.* t. CLIV, col. 959.)

<sup>2</sup> Ces atroces barbaries, commises en haine de l'Église catholique et du pape légitime par les soudoyés schismatiques de Henri IV et de l'antipape Wibert, ont jusqu'à ce jour été représentées par les auteurs modernes comme l'œuvre propre du catholicisme et de la papauté.

<sup>3</sup> Ekkeard. Uraug. *Chronic.*; *loc. cit.* col. 971.

<sup>4</sup> *Id. ibid.*

Guillaume de Tyr ont cité quelques-uns, tels que Drogo de Nesle, Clérembaud de Vendeuil, Guillaume de Melun dit le Charpentier, Thomas de la Fère et le comte Hermann. Ces illustres croisés, que nous retrouverons bientôt sous les étendards de Hugues de Vermandois, ne tardèrent pas à s'apercevoir que le chef allemand qu'ils étaient venus rejoindre n'avait de chrétien que le nom. Émicho débuta comme Folemar par le massacre des Juifs. « Ce fut à Cologne, dit Albéric, que le carnage commença : les citoyens de la ville y prirent part ; ils se jetèrent sur les synagogues et les maisons des Israélites, tuant tout ce qui s'y trouvait, rasant ou brûlant les édifices. Deux cents hébreux s'étant échappés durant la nuit, furent poursuivis dans la campagne et égorgés jusqu'au dernier. A Mayence, les Juifs avertis du désastre de leurs frères de Cologne vinrent implorer la protection de l'évêque Rothard et se placer sous sa sauvegarde. L'évêque les mit à l'abri dans son propre palais, où ils entassèrent leurs objets les plus précieux. Le farouche Émicho, sans respect pour le droit d'asile dont jouissaient alors les maisons épiscopales, se précipita en armes sur le palais, enfonça les portes et ordonna le massacre. Ni l'âge ni le sexe ne furent épargnés dans cette affreuse boucherie ; femmes, vieillards, enfants, tout était passé au fil de l'épée. Les derniers survivants dans un accès de désespoir se donnèrent entre eux la mort, ne voulant pas la subir de la main des incirconeis. On vit des mères, chose horrible, arracher de leur sein les tendres enfants qu'elles allaitaient, et leur enfoncer dans la gorge un poignard dont elles se frappaient ensuite elles-mêmes. Dans cette lugubre journée tous les Juifs de Mayence périrent, à l'exception d'un petit nombre d'entre eux que la crainte d'une mort imminente poussa à réclamer la faveur du baptême <sup>1</sup>. » A Trèves, des scènes de ce genre se renouvelèrent. « Les Juifs épouvantés égorgèrent leurs propres enfants, dit Ekkéard d'Urauge, préférant les envoyer dans le sein d'Abraham plutôt que de les abandonner à la cruauté des chrétiens. Des femmes juives, attachant de lourdes pierres aux manches de leur robe, se précipitèrent du

<sup>1</sup> Id. *ibid.* cap. XVIII, XXIX

haut du pont dans les flots de la Moselle. L'archevêque Égilbert, bien que schismatique<sup>1</sup>, imita la conduite de Rothard de Mayence, et plus heureux que ce dernier, il réussit à sauver la plupart des victimes. « Baptisez-nous, lui dit au nom de tous ses coréligionnaires un docteur juif du nom de Michée. Nous abjurons notre croyance judaïque et nous embrassons votre foi, sauf à nous faire instruire plus tard, dans un temps de paix et de tranquillité, des dogmes que nous ne connaissons pas encore suffisamment. » L'archevêque le baptisa et lui donna son propre nom; les prêtres en firent autant pour la multitude juive. Cette conversion par la terreur, ajoute l'annaliste, fut sans doute inutile pour le salut des âmes, car les juifs échappés au péril retournèrent à leur religion; mais du moins elle leur sauva la vie. Quant à Égilbert, cet acte de miséricorde doit lui être compté avec beaucoup d'autres bonnes œuvres, qui marquèrent les dernières années de son épiscopat. Il faisait aux pauvres d'abondantes aumônes et de riches donations aux églises, en sorte qu'à sa mort survenue le jour des nones de septembre 1101, moi chétif, qui écrivis ces lignes, dit Ekkéard, je conservai quelque espérance pour le salut de son âme, sans toutefois oublier la terrible parole de saint Augustin contre les schismatiques séparés de l'unité de l'Église, et persévérant jusqu'au dernier soupir dans la révolte<sup>2</sup>. »

22. Émicho et ses bandes, après avoir ensanglanté les villes des bords du Rhin, se portèrent à travers la Franconie et la Bavière sur les frontières de la Hongrie, devant la ville de Mersbourg (aujourd'hui Wieselburg et en langue hongroise *Mosony*, vocable transformé par Guibert de Nogent en celui de *Moisson*). Une première fois dévastée par les hordes féroces du prêtre Gothescalc, la petite cité n'avait garde d'ouvrir ses portes aux nouveaux envahisseurs. « Assise sur les bords du Danube et de la Leitha (*Lintax*), dit Albéric d'Aix, elle était à l'abri d'un coup de main. Le pont qui y donnait accès fut muni de solides défenses et gardé par les plus vaillants guerriers. Malgré ces précautions, l'alarme était grande parmi les

Émicho à  
Mers-  
bourg.  
Destruc-  
tion de ses  
hordes  
barbares.

<sup>1</sup> Cf. t. XXII de cette *Histoire*, p. 107, 324, 330, 552.

<sup>2</sup> Ekkéard Uraug. *Gest. Trever. l. cit.* col. 1207-1210.

habitants. On assurait que le farouche Émicho trainait deux cent mille hommes à sa suite <sup>1</sup>. » Ce chiffre fantastique jetait tous les esprits dans l'épouvante. Les cadavres des compagnons de Gothescalc gisaient encore sans sépulture dans les campagnes voisines. On disait que ce spectacle allait exaspérer la fureur d'Émicho et le pousser à d'implacables vengeance. En effet tout ce qui se trouva à sa portée, meules de grains dressées dans les champs, maisons isolées, fermes et villages sans défense, fut pillé, dévasté, incendié. Des horreurs telles que peut en commettre une soldatesque sans loi, sans foi, sans discipline, furent exécutées à ciel ouvert avec une barbarie satanique <sup>2</sup>. Mais le châtement ne se fit point attendre. Une nuit, sept cents soldats hongrois s'embarquèrent sur le Danube et attaquèrent à l'improviste les bandes d'Émicho dans leur campement, sous les murs de Mersbourg dont elles faisaient le siège <sup>3</sup>. En un clin d'œil elles furent taillées en pièces. Des milliers de fuyards se jetèrent à la nage dans les eaux du Danube et de la Leitha, qui se teignirent de sang et roulèrent des cadavres. Grâce à l'énergie et à la vitesse de leurs montures, quelques chevaliers purent échapper à la mort et à l'esclavage. Ceux qui revinrent dans leur patrie ne furent plus connus, dit Guibert de Nogent, que sous le surnom injurieux de « moissonneurs, » par allusion à la ville de *Mosony* (Moisson) où ils avaient fait une si honteuse besogne. Émicho ne survécut que quelques mois à cette sanglante catastrophe. Revenu dans son château fort de la province rhénane, il mourut laissant une mémoire exécrée. Encore aujourd'hui les ballades populaires font errer chaque nuit « l'âme plaintive du hideux massacreur » autour des murailles de Worms. Les barons français, Drogo de Nesle, Thomas de la Fère, Clérembaud de Vendeuil, Guillaume-le-Carpentier, le comte Hermann et quelques autres dont le nom n'a point été conservé, s'enfuirent par la Carinthie jusqu'aux Alpes, longèrent les rives italiennes de l'Adriatique et parvinrent jusqu'en Apulie, où ils se rallièrent au corps d'armée de Hugues le Grand, comte de Vermandois.

<sup>1</sup> Alber. Aq. l. I, cap. xxix, col. 408.

<sup>2</sup> Guib. Novig. l. II, cap. viii.

<sup>3</sup> Guillelm. Tyr. l. I, cap. xxx.



### § III. Itinéraire de Godefroi de Bouillon <sup>1</sup> jusqu'à Constantinople.

23. « L'an de l'incarnation de Notre-Seigneur 1096, le 15 du mois d'aouût <sup>2</sup>, dit Guillaume de Tyr, le chevalier illustre et magnifique, Godefroi de Bouillon duc de Lorraine, ayant réuni tous ses guerriers et terminé tous ses préparatifs, se mit en marche pour Jérusalem. Voici les noms, dignes d'une éternelle mémoire, des principaux seigneurs réunis sous les drapeaux de ce glorieux chef : Baudoin de Boulogne son frère utérin, Baudoin de Mons comte de Hainaut <sup>3</sup>, Hugues comte de Saint-Paul et son fils Engelram (Enguerrand), Garnier comte de Gray, Rainard comte de Toul et Pierre son frère, Baudoin du Bourg cousin du glorieux duc, Henri d'Asche fils de Frédélon et Godefroi son frère, Dudon de Contz, Conon de Montaigu et grand nombre d'autres dont l'énumération ne serait pas possible. » La princesse Anne Comnène porte à soixante-dix mille hommes d'infanterie et dix mille cavaliers les troupes qui arrivèrent à Constantinople sous le commandement de Godefroi de Bouillon. L'équipement d'une telle armée nécessitait des frais immenses. Le duc n'hésita point pour y faire face à se dépouiller de ses biens patrimoniaux. Il céda son

Départ de Godefroi de Bouillon. Noms des principaux chefs de son armée.

<sup>1</sup> « Le domaine qui donna son nom au héros de la première croisade, dit M. Vétault, avait pour chef-lieu la petite ville de Bouillon, située aujourd'hui dans le Luxembourg belge, sur la rivière de Semoye, entre Mouzon et Sedan. C'était au XI<sup>e</sup> siècle une possession de l'église métropolitaine de Reims, inféodée à la puissante maison des comtes d'Ardenne. Cette famille, d'où sortit Godefroi de Bouillon, tenait alors comme son principal fief le duché de Lorraine dans la mouvance de l'empire germanique. » (Alph. Vétault, *Godefroi de Bouillon*, p. 7.

<sup>2</sup> On se rappelle que cette date avait été fixée par Urbain II pour le départ des princes croisés.

<sup>3</sup> Au nom de Baudoin de Mons, comte de Hainaut, se rattache le récit légendaire, encore si vivant aujourd'hui, de Geneviève de Brabant. D'après la généalogie adoptée par les trouvères qui, les premiers, ont chanté ce touchant épisode, Baudoin de Mons eût été beau-frère de la malheureuse Geneviève, dont il aurait épousé la sœur aînée, Ida. Le comte palatin Sigefrid (le Siffroi des légendes), mari de Geneviève, aurait pris la croix en même temps que Baudoin, et aurait fait partie de l'expédition commandée par Godefroi de Bouillon.

comté de Verdun à l'évêque Richer, successeur de Thierry le Grand, et reçut en retour des sommes considérables, prélevées sur toutes les églises du diocèse. Il engagea le duché de Bouillon, moyennant treize cents mares d'argent et trois cents d'or, à l'évêque de Liège Otbert, qui fut obligé, pour compléter un paiement si énorme, d'employer tous les ornements, bijoux et pierres précieuses décorant les autels, les vases sacrés, les pupitres, les évangéliaires. On vendit jusqu'à la châsse d'or où reposaient les reliques de saint Lambert, patron de Liège. La mère du héros, la vénérable Ida, contribua de toute sa fortune personnelle à l'œuvre de la guerre sainte. Une généreuse émulation de sacrifice entraînait les filles, les épouses, les mères des guerriers qui allaient conquérir le tombeau de Jésus-Christ. Elles vendaient leurs parures, comme les chevaliers vendaient leurs domaines. Tout l'or de l'Europe semblait insuffisant à payer la rançon de Jérusalem. Partout, à côté de la croisade de l'épée, s'organisait la croisade de la prière. Godefroi de Bouillon plaça son entreprise sous la protection de saint Michel. La cathédrale d'Anvers, dédiée à ce glorieux chef des milices célestes, conserve encore aujourd'hui un vitrail où le duc est représenté introduisant dans l'église les chanoines institués par lui à la charge de prier le glorieux archange pour le triomphe de la croisade<sup>1</sup>.

Itinéraire  
par l'Alle-  
magne et  
la Hongrie  
Ambas-  
sade des  
croisés au  
roi Colo-  
mann.

24. L'itinéraire de Godefroi de Bouillon fut le même que celui de Pierre l'Ermite, avec qui, nous l'avons vu, il avait été concerté d'avance. « Le 20 septembre, reprend Guillaume de Tyr, la grande armée arriva en ordre parfait et sans aucun incident fâcheux à *Tollemburch* (aujourd'hui Bruck-sur-Leitha), dans la province d'*Osterrich* (Autriche), sur les frontières du royaume de Hongrie. Là on apprit le massacre des légions de Gothescalc et d'Émicho. Justement alarmés de ces récits, les chefs convinrent de ne point poser le pied sur le territoire hongrois avant de s'être mis en rapport avec le roi du pays et d'en avoir obtenu le libre passage. Une députation fut donc envoyée à Colomann, pour lui demander le motif de ses précédentes rigueurs contre les croisés, et sans trop insister sur les vieilles querelles, pour conclure avec lui une alliance pacifique. Il éta

<sup>1</sup> Vétaut. *Godefroi de Bouillon*, ch. IV, p. 72-75.

impossible, en effet, sans des frais énormes, de changer l'itinéraire adopté. Il fallait que le passage à travers la Hongrie s'effectuât librement. On choisit pour cette ambassade Henri d'Asche, auquel Godefroi de Bouillon adjoignit douze « prud'hommes » de sa suite, entre autres son chambellan Stabulo et son sénéchal Baudri. Henri d'Asche et ses compagnons, introduits près de Colomann, lui parlèrent en ces termes : « Notre maître illustre et magnifique, le seigneur Godefroi, et les autres serviteurs de Dieu, princes et chefs de la croisade, nous ont envoyés près de votre éminence pour savoir pourquoi les multitudes de chrétiens, dont nous avons rencontré les cadavres sur notre route, ont été par vous traitées avec plus d'inhumanité que n'auraient pu en montrer les païens eux-mêmes. Si ces malheureux ont commis des crimes tels qu'ils aient mérité un châtement si horrible, nous ne chercherons pas à les venger. Mais s'il en était autrement, nous ne saurions laisser impunie la mort de tant d'innocentes victimes<sup>1</sup>. » Godefroi d'Asche qui venait de tenir ce langage avait eu déjà précédemment l'occasion de se rendre à la cour de Hongrie. Peut-être avait-il accompagné le légat apostolique envoyé, quelques mois auparavant, à saint Ladislas par le pape Urbain II<sup>2</sup>. Colomann profitant habilement de cette circonstance, y fit allusion dans sa réponse ainsi conçue : « Vous êtes déjà pour nous un ami, seigneur Godefroi, et une première fois vos relations avec ce pays nous ont fait apprécier votre mérite. C'est donc avec joie que nous renouvelerons notre alliance avec un homme tel que vous, et que nous vous ferons connaître les véritables raisons d'un désastre dont la responsabilité ne saurait nous être imputée. Nous sommes chrétiens, chrétiens fidèles, et plutôt à Dieu qu'il nous fût donné de justifier par nos actes un titre dont nous sommes fiers ! Les croisés qui précédèrent Émicho, aussi bien ceux de Pierre l'Ermite<sup>3</sup> que ceux de Gothescalc, se sont livrés sur notre territoire aux plus affreux excès. En récompense de la généreuse hospitalité que nous leur offrons de grand cœur, ils ont

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. II, cap. II, col. 251.

<sup>2</sup> Cf. chapitre précédent, n° 50.

<sup>3</sup> Ici Colomann faisait un mensonge diplomatique dont il avait besoin pour justifier du guet-apens de Semlin.

assiégé les châteaux-forts, dévasté les campagnes, fait main basse sur les troupeaux, incendié les villages, brûlé les récoltes, laissant sur leur passage une longue trace de sang et de ruines. Quand Émi-cho parut à son tour, renouvelant les mêmes horreurs, il tomba sous le coup de la vengeance populaire. Telle est l'exacte vérité ; j'en jure par le Dieu vivant ! et laisse à votre sagesse le soin d'apprécier maintenant notre ligne de conduite <sup>1</sup>. »

Lettre de Colomann à Godefroi de Bouillon.

25. « Après avoir ainsi parlé, continue le chroniqueur, Colomann fit aux députés les honneurs d'une hospitalité vraiment royale. Il les retint dans son palais jusqu'au retour de messagers qu'il fit partir sur-le-champ, porteurs d'une lettre adressée à Godefroi de Bouillon et conçue en ces termes : « Nous savions déjà par la renommée, et les faits actuels nous prouvent encore mieux, que vous êtes un haut et puissant prince, aussi illustre par la naissance que par la valeur, digne de toute la considération dont vous jouissez parmi les Francs. La sincérité de votre foi, l'élévation de votre caractère, la grandeur de votre génie, vous ont créé des admirateurs dans les contrées les plus lointaines. Nous sommes du nombre. La bonne odeur de vos vertus, l'éclat qui s'attache à votre nom, nous inspirent le plus vif désir de vous connaître personnellement, et de rendre à votre mérite les hommages qui lui sont dus. Les nobles guerriers qui vous suivent sont eux-mêmes la fleur de la chevalerie chrétienne. Vous comprendrez donc que nous ne puissions négliger l'occasion de vous entretenir dans un sentiment de fraternelle amitié, pour concerter ensemble toutes les mesures que vous jugerez utiles au succès de votre glorieuse entreprise. Le rendez-vous sera au *castrum* de Cypéron (aujourd'hui *Soprony*, ville hongroise que les Allemands nomment *Ædenburg*, près du lac Neusiedel). Faites-nous la grâce de vous y transporter, afin que nous puissions jouir de votre glorieuse présence <sup>2</sup>. »

Entrevue de Godefroi de Bouillon et de Colomann à Cypéron.

26. « L'armée des croisés n'avait aucune confiance dans la bonne foi de Colomann, dit Albéric d'Aix. Le roi de Hongrie ne cherchait en effet qu'à gagner du temps ; il voulait en prolongeant les négoc-

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. II, cap. II, col. 252.

<sup>2</sup> *Ibid.* col. 253.



ciations déterminer les chevaliers de la croix à prendre un autre itinéraire et à s'éloigner de ses états. « Aussi, à la réception de sa lettre, ajoute le chroniqueur, un conseil de guerre délibéra longtemps sur le parti auquel on s'arrêterait. Enfin il fut convenu que Godefroi de Bouillon, avec une escorte de trois cents chevaliers, irait au rendez-vous. Arrivé en vue de Cypéron, le roi vint à sa rencontre jusqu'au milieu du pont qui conduisait à la forteresse. De part et d'autre l'escorte fut laissée en arrière, chacun des augustes interlocuteurs ne devant être accompagné que de trois officiers seulement. Ceux de Godefroi de Bouillon furent le très noble Garnier de Gray, son parent, Rainard et Pierre de Toul. Le duc salua courtoisement le roi, et ils se donnèrent l'accolade. Ils s'entretenirent alors de divers sujets, tous ayant rapport à la situation actuelle et aux moyens de rétablir la concorde entre les chrétiens, *inter se diversa habuere colloquia de concordia et reconciliatione Christianorum*<sup>1</sup>. » Ces paroles d'Albéric d'Aix, dont les auteurs modernes ne paraissent pas avoir saisi toute la portée, donnent à la négociation entreprise par le chef des croisés un caractère plus large et plus étendu qu'on ne l'a jusqu'ici supposé. Le schisme de l'antipape Wibert et la persécution du pseudo-empereur Henri IV étaient les seules causes des funestes et sanglantes divisions qui déchiraient l'Europe chrétienne. Les massacres dont la Hongrie venait d'être le théâtre, et dont Colomann s'était fait le complice, n'avaient pas eu d'autre motif. Ce furent là, sans nul doute, « les sujets divers » traités par les deux interlocuteurs. Godefroi de Bouillon dut rappeler au nouveau roi de Hongrie l'attitude, si chevaleresque à la fois et si chrétienne, de son oncle et prédécesseur saint Ladislas, lequel avait accepté le commandement suprême de la croisade, à la requête du pape légitime Urbain II et de tous les princes de l'Occident<sup>2</sup>. La mort inopinée de Ladislas les avait privés d'un chef dont l'autorité eût été acceptée sans conteste par les plus illustres guerriers. Mais il ne fallait pas qu'à la douleur d'une pareille perte

<sup>1</sup> Alber. Aquens., l. II, cap. iv, col. 412.

<sup>2</sup> Cf. chap. III de ce présent vol. n° 50.

les croisés eussent encore à ajouter celle de voir la Hongrie, primitivement désignée comme leur base d'opération, tourner contre eux ses armes. Le but principal que se proposait Godefroi de Bouillon était donc de détacher Colomann de son alliance avec Henri IV d'Allemagne et avec le parti schismatique de l'intrus Clément III, pour le faire entrer dans le concert européen sous l'obédience du pape légitime Urbain II. L'importance d'une telle négociation dépassait de beaucoup celle d'une simple question de libre passage, laquelle aurait pu se vider en quelques heures. Le duc n'hésita point à sacrifier plusieurs semaines, dans l'espoir d'atteindre, s'il était possible, ce glorieux résultat.

Huit jours  
de négocia-  
tions.  
Otages exi-  
gés par  
Colomann.

27. « Ses rapports avec Colomann prirent un tel caractère d'intimité, reprend Albéric d'Aix, que se remettant entièrement à sa discrétion, il renvoya les trois-cents hommes de son escorte au camp de Tollemburgh, dont le commandement resta confié à son frère Baudoin. Suivi seulement de douze chevaliers, il entra avec le roi sur le territoire de Hongrie. Les magnats de ce pays lui firent une réception triomphale. Durant les huit jours que dura cette excursion, les fêtes ne discontinuèrent pas. On accourait de toutes parts à la rencontre du héros, et la foule se montrait avide de contempler ses traits<sup>1</sup>. » Malgré ces démonstrations extérieures, Colomann persévérât dans son système d'hostilité sourde ; ses sentiments à l'égard de la croisade ne s'étaient nullement modifiés. « Chaque jour, continue le chroniqueur, il tenait de longues conférences avec les principaux seigneurs de son conseil pour aviser aux moyens de préserver son royaume du danger que pouvaient lui faire courir l'introduction et le passage d'une armée si nombreuse. Enfin, il prit une décision irrévocable et la signifia immédiatement au duc, lui déclarant qu'à moins de remettre en otages les principaux chefs de son armée, il ne lui serait permis ni à lui ni à ses soldats de traverser la Hongrie. » Cette injurieuse condition était motivée sur la nécessité de prévenir les désordres et les excès toujours à craindre de la part d'une telle multitude, traversant en armes un territoire étran-

<sup>2</sup> Alberic. Aq. *loc. cit.*

ger. Peut-être Colomann avait-il espéré que la loyauté chevaleresque de Godefroi de Bouillon se révolterait contre une pareille proposition. « Il n'en fut rien, reprend l'annaliste. Le duc accéda à tout ce que demandait le roi ; il promit de livrer les otages réclamés, mais en exigeant de Colomann l'engagement écrit de laisser désormais à tous les pèlerins qui pourraient dans la suite se rendre à Jérusalem le libre passage à travers ses états, avec la faculté d'y acheter des vivres, au taux ordinaire, sur tous les marchés. Un traité fut conclu en ce sens ; le roi et tous les princes de Hongrie le signèrent et jurèrent par un serment solennel de ne plus faire aucun tort aux pèlerins. » Après la ratification de ce pacte, Colomann éleva une nouvelle prétention ; celle de choisir lui-même, parmi les seigneurs croisés, les otages qui seraient à sa convenance. Il désigna aussitôt le comte Baudoin de Boulogne avec toute sa maison. Baudoin en effet, s'était fait suivre à la croisade par sa femme Gontéchilde. Colomann allait donc avoir entre ses mains le sort du frère et de la belle-sœur de Godefroi de Bouillon. Le héros dédaigna de relever ce qu'il y avait de blessant pour lui-même dans cette nouvelle exigence. Des outrages venus de si bas ne pouvaient l'atteindre. « Il accepta encore, reprend Albéric d'Aix, et fit immédiatement partir un message pour enjoindre à l'armée de se mettre en marche, et de venir camper sur la rive gauche de la Leitha, en vue de la forteresse de Cypéron <sup>1</sup>. »

28. « La communication de cet ordre combla de joie les croisés, dit le chroniqueur. Leur inquiétude avait été grande, durant les huit jours qui venaient de s'écouler en l'absence de leur chef, et sans aucune nouvelle de sa part. Ils craignaient quelque trahison du roi de Hongrie, ils tremblaient sur le sort de Godefroi de Bouillon, attiré peut-être dans un guet-apens et barbarement égorgé. Leurs alarmes se dissipèrent, comme un songe au réveil. Pleins d'allégresse, ils vinrent dresser leurs tentes sur les rives de la Leitha, où Godefroi de Bouillon les rejoignit bientôt. Mais quand il eut fait connaître les conditions exigées par Colomann et le traité conclu avec lui, la

Baudoin de Boulogne et sa famille livrés en otages. Passage à travers la Hongrie.

<sup>1</sup> Alb. Aq. l. II, cap. iv, col. 413.

douleur et la consternation recommencèrent. Baudoin refusa de se constituer, avec sa femme et sa maison, l'otage d'un roi parjure. Il accentua énergiquement son refus, et résista à toutes les instances de son frère. La croisade allait ainsi échouer sans retour, lorsque Godefroi de Bouillon déclara que, laissant le commandement à Baudoin, il irait en personne le remplacer comme otage, afin d'assurer le libre passage de l'armée sur le territoire hongrois. Cet acte de générosité triompha des résistances de Baudoin, qui se résigna à se laisser transporter en exil pour le salut de ses frères. Le jour même, l'armée traversa le fleuve et campa enfin sur un sol tant disputé. Les hérauts d'armes parcoururent tous les quartiers pour donner lecture d'une proclamation du duc, portant peine de mort contre quiconque se rendrait coupable de vols, de rapines, de violences ou autres actes séditionnels, dans le royaume de Hongrie. En même temps, Colomann faisait publier dans tous ses états l'ordre de tenir prêts sur le passage de l'armée les approvisionnements nécessaires en blé, orge, pain, vin, bestiaux, gibier, avec défense aux Hongrois, sous peine de mort, de surenchérir sur les prix habituels, et de molester en aucune façon les croisés. Ainsi l'armée continua sa marche par étapes quotidiennes, en silence et en paix, trouvant partout des provisions à prix raisonnable, sans contestation aucune. On parvint de la sorte jusqu'aux rives escarpées de la Drave. Le fleuve fut franchi, à l'aide de radeaux formés d'arbres reliés entre eux par des branches d'osier. Colomann, à la tête d'un corps nombreux de cavalerie, et accompagné de ses otages, se tenait à l'aile gauche de l'armée, dont il surveillait avec soin les moindres mouvements. On arriva ainsi à la Male-Ville (Semlin), sur les bords de la Save, limite extrême de la Hongrie, où l'on fit une halte de cinq jours pour se préparer au passage de cette grande rivière. Godefroi de Bouillon fut alors avisé que l'empereur de Constantinople, Alexis Comnène, faisait partir une armée pour s'opposer au passage des croisés dans la province limitrophe de Bulgarie. Sur cette nouvelle, vraie ou fausse, le conseil de guerre immédiatement réuni décida que mille cavaliers, armés de toutes pièces, seraient aussitôt transportés par trois navires, les seuls qui se



fussent trouvés sous la main, de l'autre côté de la Save, où ils prendraient position, et protégeraient, à tout événement, le passage du reste de l'armée. L'ordre fut exécuté sur le champ : les cavaliers d'avant-garde ne signalèrent aucune force ennemie, et la traversée s'accomplit sur des radeaux sans aucun incident. Dès lors on n'était plus sur le territoire hongrois. Colomann ramena au camp des croisés Baudoin, sa femme et les autres otages : il les remit à Godefroi de Bouillon, dont il prit congé, non sans de grandes démonstrations d'hypocrite amitié, et retourna en paix dans son royaume <sup>1</sup>. »

29. « La nuit suivante, reprend le chroniqueur, l'armée campa dans la cité de Belgrade, dévastée depuis les derniers événements. Le lendemain, dès le point du jour, on se mit en marche à travers les immenses forêts de la Bulgarie. Un messager de l'empereur grec arriva alors, porteur d'une lettre ainsi conçue : « Alexis empereur de Constantinople au duc Godefroi et à ses compagnons, gage de dilection sincère. — Je vous prie, duc très-chrétien, de prendre des mesures pour empêcher votre armée de piller ou dévaster sur son passage les terres soumises à mon empire. Contentez-vous de la licence commerciale que je vous accorde, et vous trouverez dans mes états tout ce qui pourra vous être nécessaire. » Le duc répondit qu'il se conformerait rigoureusement aux instructions impériales. Il fit en effet publier l'ordre de s'abstenir de toute violence, de payer intégralement toutes les denrées, sauf le fourrage, tellement abondant dans ces contrées qu'il y était de nulle valeur. Tout se passa conformément aux désirs d'Alexis, et ce prince s'en montra en apparence tellement reconnaissant, qu'à leur arrivée à Nissa, les croisés trouvèrent dans cette ville d'immenses magasins de blé, orge, vin, huile, gibier, et provisions de toutes sortes, que l'empereur mettait gratuitement à leur disposition. La même hospitalité les attendait à Sternitz, puis à Philippopolis, où l'armée séjourna durant toute une semaine <sup>2</sup>. » Un incident inattendu se produisit alors et motiva ce long retard.

Arrivée sur les terres de l'empire grec. Hospitalité offerte par l'empereur Séjour à Philippopolis.

<sup>1</sup> Alberic. Aquens., l. II, cap. v et vi, col. 414.

<sup>2</sup> *Ibid.* cap. vii, col. 415.

#### § IV. Itinéraire de Hugues de Vermandois jusqu'à Constantinople.

Départ de Hugues de Vermandois. Noms de ses principaux compagnons.

30. L'armée de Godefroi de Bouillon, duc de Lorraine et en cette qualité vassal de la couronne de Germanie, était complètement indépendante de la grande expédition française, dont Philippe I avait depuis sa réconciliation avec Urbain II favorisé l'organisation dans son royaume. Toute la noblesse de la France centrale, enrôlée sous la bannière de la croix, avait pris les armes et se préparait à suivre le comte de Vermandois, Hugues le Grand, frère du roi. La liste des hauts et puissants seigneurs qui se groupèrent ainsi avec leurs chevaliers et leurs vassaux est comme un armorial complet. C'était d'abord le comte de Flandre Robert II, surnommé plus tard le « Jérusolimitain, » que les intrigues du pseudo-empereur Henri IV avaient empêché de partir en même temps que Godefroi de Bouillon, et qui se déterminait enfin, malgré tous les efforts de la diplomatie schismatique, à accomplir son vœu. Après lui venaient Etienne de Blois, comte de Chartres; le duc de Normandie, Robert Courte-Heuse; et Eustache III comte de Boulogne, frère de Godefroi de Bouillon<sup>1</sup>. Sous les ordres de ces princes, les plus riches de l'Occident après les têtes couronnées, on distinguait le comte Etienne d'Albemarle ou d'Aumale, fils de Eudes, héritier dépouillé du comte de Champagne; Alain Fergent, ou le Roux, duc de Bretagne; Conan, autre breton, fils du comte Geoffroi; Rotrou comte du Perche et de Mortagne; Roger de Barneville; Odo évêque de Bayeux, frère utérin de Guillaume le Conquérant; Gauthier comte de Saint-Valeri, et son fils Bernard; Girard de Gournay; Raoul de Guader, chevalier breton, avec son fils Alain; les trois frères Guillaume, Ives et Albéric de Grandmesnil; Ébéard de Puiset, fils du persécuteur du saint évêque de Chartres; Achard de

<sup>1</sup> Baldéric de Dol, au livre I<sup>er</sup> de son *Histoire*, fait partir le comte Eustache de Boulogne en la compagnie de ses deux frères Godefroi de Bouillon et Baudoin. Mais Guillaume de Tyr et Albéric d'Aix, de même que l'historien anglais Matthieu Paris dans son *Historia Major*, s'accordent à citer Eustache de Boulogne dans la liste des chevaliers français qui s'acheminèrent avec Hugues de Vermandois et le duc de Normandie par les provinces italiennes. On ignore d'ailleurs le motif qui lui fit attarder ainsi son départ.

Montmerle, vieillard aux cheveux blancs, que les trouvères appellent le Nestor de la croisade; Isoard de Muson; Gui de Troussel, neveu du comte de Châteaufort; Milon de Broyes; Raoul de Beaugenci : Dreux, ou Drogo, de Money<sup>1</sup>. Les vassaux dont ces chefs étaient entourés appartenaient aux diverses contrées de l'Europe chrétienne, la France, l'Angleterre, la Normandie, la Bretagne, les Flandres.

31. La plupart de ces guerriers, ceux du moins qui appartenaient aux provinces centrales de la France, n'avaient ni assisté au concile de Clermont, ni rencontré le pape Urbain II durant son excursion dans notre pays. La politique du roi Philippe, alors excommunié, les avait tenus en dehors du mouvement général qui entraînait le reste du monde chrétien. Maintenant que cette opposition avait cessé, Hugues de Vermandois, chef de la nouvelle expédition, voulait inaugurer son voyage en Terre Sainte par le pèlerinage de Rome au tombeau des apôtres. Il se proposait de recevoir des mains du pape l'étendard de Saint-Pierre, gage de protection céleste et emblème de victoire. L'itinéraire adopté dans ce but offrait l'avantage de ne point traverser les contrées précédemment parcourues avec tant de périls par les armées de Pierre l'Ermite et de Godefroi de Bouillon. On devait passer les Alpes à Suse, entrer en Italie par Turin, descendre à Gênes, suivre le littoral de la mer Tyrrhénienne jusqu'à Naples; franchir le contrefort de l'Apennin; gagner les ports de Bari, Brundisium (Brindes), Otrante; s'embarquer pour les côtes d'Épire, et arriver par la Macédoine à Constantinople<sup>2</sup>. Le ravitaillement ne devait présenter aucune difficulté dans les riches vallées italiennes situées sur le parcours. Le départ eut lieu aux premiers jours du mois de septembre 1096. Foulcher de Chartres<sup>3</sup>, attaché comme chapelain d'abord au duc de Normandie Robert Courte-Heuse, et plus tard à Baudouin comte de Boulogne, nous a tracé

Itinéraire  
par l'Italie  
Foulcher  
de Char-  
tres cha-  
pelain de  
Robert  
Courte-  
Heuse duc  
de Nor-  
mandie.

<sup>1</sup> Peyré, *Hist. de la première croisade*, ch. x, t. I, p. 161. Cf. Guill. Tyr., l. II, cap. xxii. — Aiber. Aq., l. II, cap. xxiii. — Order. Vital, l. IX, c. iv. — Tudebode, l. I, cap. iii.

<sup>2</sup> Cf. Carte de la marche des croisés jusqu'à Constantinople (Peyré, *Hist. de la première crois.*, t. I).

<sup>3</sup> Ainsi que Guibert de Nogent, Foulcher de Chartres s'excuse humblement

un tableau vivant du spectacle qu'offraient alors les croisés. « Réunis en nombre immense, dit-il, nous formions en quelque sorte le collége de toutes les provinces occidentales. A chaque pas, sur la route, de nouvelles armées venaient rejoindre la nôtre. Parmi cette multitude, composée de toutes les nations, on parlait toutes les langues. Les îles des mers, les continents semblaient avoir été secoués par la main du Très-Haut; et l'on pouvait dire comme David : « Toutes les races que vous avez créées, Seigneur, se réunissent pour aller vous adorer au lieu où jadis se posèrent les pieds de votre Verbe <sup>1</sup>. » Et pourtant que de douleurs, de soupirs, de gémissements et de larmes, au moment des derniers adieux ; quand le croisé quittait une épouse chérie, de tendres enfants, ses domaines, un père, une mère, des frères, tout enfin, patrie, parents, amis ! Les pleurs de ceux qui restaient coulaient devant lui, et il sentait son cœur déchiré : mais il se fortifiait dans la pensée que son sacrifice avait Dieu pour objet ; il quittait tout, dans la foi ferme que le Seigneur, fidèle à ses promesses, « lui rendrait tout au centuple <sup>2</sup>. » A l'épouse désolée, l'époux disait : « Dans trois ans, si Dieu le permet, je reviendrai, et nous serons heureux. » Il la recommandait au Seigneur, il la consolait par la perspective du retour : mais elle, désespérant de le revoir jamais, succombait à la douleur et tombait évanouie à ses pieds. Le croisé affectait une fermeté presque cruelle : ne voulant point redoubler toutes ces douleurs en laissant voir la sienne, il s'arrachait des bras de sa femme, de ses enfants, de ses amis en pleurs, et partait l'œil sec. La tristesse était pour ceux qui restaient, la joie pour ceux qui partaient <sup>3</sup>. »

Arrivée à  
Lucques.  
Urbain II  
bénit l'ar-  
mée. La  
*Gloca Sancti - Pauli*  
de Milan.

32. « Donc, nous autres Francs occidentaux, reprend le chroniqueur, après avoir traversé la Gaule, nous entrâmes en Italie. Arrivés à Lucques, le seigneur apostolique Urbain II, qui se trouvait dans les environs, reçut en audience particulière les principaux chefs, Hu-

de n'avoir pas écrit son récit de la croisade en vers. Il demande pardon « pour sa prose rustique, dit-il, mais d'une scrupuleuse véracité, » *stylo rusticano sed veraci*. Tant était grande alors parmi les lettrés la vogue de l'alexandrin !

<sup>1</sup> Psalm. LXXXV, 9. — CXXXI, 7.

<sup>2</sup> Matth. XIX, 29.

<sup>3</sup> Fulcher. Carnot. *Hist. Hierosol.*, l. I, c. II ; *Patr. lat.*, t. CLV, col. 831.



gues de Vermandois, le comte Robert de Normandie, le comte Étienne de Blois, et plus tard tous ceux d'entre nous qui le voulurent voir. Il remit l'étendard de Saint-Pierre aux mains de Hugues de Vermandois. Il donna ensuite à l'armée sa bénédiction solennelle, et nous partîmes joyeusement pour Rome <sup>1</sup>. » La présence d'Urbain II dans les environs de Lucques, signalée ici par Foulcher de Chartres, est confirmée par un historien schismatique, Landulf le Jeune, dans son « Histoire de Milan. » Voici les paroles de l'annaliste henricien : « J'étais encore enfant, sous la discipline du prêtre André, primicier de la cathédrale de Milan, et l'on m'avait surnommé la « Cloche de Saint-Paul, » *Cloca Sancti Pauli*, parce que mon oncle, le prêtre Liprand, titulaire de Saint-Paul *in-Compito*, venait de rebâtir cette église, lorsque le pape Urbain II, à son retour de France, passa à Milan. Une immense multitude d'hommes et de femmes, de tout âge, de toute condition, accourait pour entendre sa parole. Il semblait enivré de sa propre sagesse, car un jour, du haut du *pulpitum* (ambon) de Sainte-Thècle, il s'écria : « Le moindre petit clerc, *clericulus*, dans l'Église de Dieu, est plus grand que n'importe quel roi mortel. » Et il ajouta : « Les clercs et les prêtres ne doivent jamais se mettre, à prix d'argent ou par la faveur simoniaques des puissants du siècle, en possession des bénéfices ecclésiastiques. Leur élection n'est valide qu'autant qu'elle est faite, suivant les règles canoniques, par le clergé et le peuple des églises vacantes <sup>2</sup>. » Cette doctrine scandalisait fort Landulf le Jeune. Il constate pourtant qu'elle eut un grand succès à Milan, et qu'elle y releva toutes les espérances de la *Pataria* catholique. Les multitudes qui se pressaient en nombre extraordinaire autour du *pulpitum* de Sainte-Thècle, pour entendre la prédication d'Urbain II, étaient composées des chevaliers de la croisade. Landulf est obligé de convenir que, malgré l'opposition des schismatiques, un grand nombre de Milanais, prêtres et laïques, s'enrôlèrent sous l'étendard de la croix. La *Pataria* d'Alexandre II et du chevalier martyr Herlembald

<sup>1</sup> *Ibid.* col. 831.

<sup>2</sup> Landulphi Junior. *Histor. Mediolan.* cap. xxviii; *Patr. lat.*, t. CLXXIII, col. 1497.

venait ainsi à un demi-siècle de distance, fournir son contingent à la grande croisade qui allait sauver l'Europe et délivrer Jérusalem.

Les croisés  
à Rome au  
tombeau  
de saint  
Pierre.  
Agression  
des schis-  
matiques  
contre les  
croisés.

33. « Cependant, continue Foulcher de Chartres, nous arrivâmes sans accident à Rome, et l'armée campa non loin de la basilique de Saint-Pierre. En entrant dans ce sanctuaire auguste, nous vîmes le maître-autel gardé par les satellites de l'antipape Wibert. Le glaive nu à la main, ils arrachaient les oblations des fidèles. D'autres se tenaient sur les poutres du portique extérieur, et lançaient des pierres sur les pèlerins agenouillés. Il suffisait d'être signalé comme appartenant à l'obédience d'Urbain II pour être massacré par ces scélérats. Non loin de la basilique, enfermés dans un château-fort soigneusement gardé, les partisans du pape légitime, se défendaient de leur mieux contre les attaques de leurs féroces adversaires. Ce nous fut une grande douleur d'être témoins de ces forfaits. Mais il n'entraît point dans le programme de l'expédition d'intervenir d'une manière quelconque; et nous dûmes nous éloigner, laissant à Dieu le soin de la vengeance<sup>1</sup>. » Ainsi sous les murs de Rome, de même qu'aux frontières de la Hongrie et jusque dans les forêts sauvages des Bulgares, le mot d'ordre du schisme était le même : extermination des armées catholiques de la croisade. En haine du pape légitime, les schismatiques auraient ouvert de grand cœur aux Sarrasins et aux Turcs tous les chemins qui les eussent conduits à la conquête de l'Europe. Le témoignage de Foulcher de Chartres nous révèle un nouveau trait de la magnanimité d'Urbain II. Il eût été facile au bienheureux pape de faire balayer par la grande armée de Hugues de Vermandois les hordes ignobles qui, au nom de l'antipape Wibert, souillaient encore de leur présence la ville éternelle et la basilique du prince des apôtres : mais on se rappelle que la devise d'Urbain II était « douceur et patience<sup>2</sup>. » Fidèle jusqu'au bout à cette maxime évangélique, il ne permit point aux croisés de s'engager dans une cause si juste et si légitime. Il leur prescrivit de suivre, sans se détourner à droite ni à gauche,

<sup>1</sup> Fulcher. Carnot., l. I, cap. II, col. 832.

<sup>2</sup> Cf. p. 101 de ce présent volume.

leur glorieuse entreprise, « laissant à Dieu, suivant l'expression du chroniqueur, le soin de sa propre vengeance. »

34. L'attente ne fut pas longue. Ce que les armes des croisés n'auraient pu faire sans une lutte sanglante, le revirement d'opinion produit en Italie par leur exemple allait l'opérer d'une manière pacifique. « Le seigneur pape rentra, dit Bernold, en grande gloire, et au milieu des acclamations de l'allégresse universelle, dans sa ville de Rome. Entouré du collège des cardinaux, il y célébra la fête de Noël (25 décembre 1096). Toute la cité reconnut son pouvoir, à l'exception de la tour de Crescentius, où se tenaient cachés les partisans de Wibert <sup>1</sup>. » Urbain II lui-même, dans une lettre qu'il adressait alors au légat apostolique Hugues de Lyon, parlait de son heureux retour en ces termes : « Rendez avec nous vos actions de grâces au Seigneur pour la situation prospère qu'il nous a faite. Nous sommes arrivé pacifiquement à Rome, accompagné de la comtesse Mathilde. La population s'est portée en masse à notre rencontre; la ville presque tout entière est en notre pouvoir. Dans un synode tenu au Latran, les citoyens romains et les délégués des provinces du patrimoine de saint Pierre ont renouvelé entre nos mains leur serment de fidélité <sup>2</sup>. » Pendant que le pape légitime rentrait ainsi pacifiquement dans la capitale du monde chrétien, le pseudo-empereur Henri IV, qui avait juré de l'en bannir à jamais, était lui-même contraint de quitter clandestinement l'Italie, et d'aller cacher sa honte en Allemagne. Depuis sept ans qu'il avait franchi les Alpes et inauguré par tant de cruautés, de massacres et de ruines, sa grande expédition contre la papauté <sup>3</sup>, il se trouvait que la papauté, providentiellement restaurée, assistait à la défaite et à l'agonie morale du tyran son persécuteur. « Ce fut, dit Bernold, une grande et immortelle gloire pour la comtesse Mathilde, cette fille très-dévouée de saint Pierre. Presque seule elle avait osé tirer l'épée contre le roi Henri et contre l'hérésiarque Wibert. Durant une période de sept années, elle avait soutenu cette formidable guerre contre l'intrusion et le

Retour pacifique d'Urbain II à Rome. Henri IV expulsé d'Italie et abandonné par les Allemands.

<sup>1</sup> Bernold. *Chronic.*; *Patr. lat.*, t. CXLVIII, col. 1427.

<sup>2</sup> B. Urban. II, *Epist.* ccvi; *Patr. lat.*, t. CLI, col. 489.

<sup>3</sup> Cf. chap. II, § IX, de ce présent volume.

schisme. L'héroïne voyait alors fuir devant elle le tyran éperdu; elle rentrait en possession de tous ses états. Nouvelle Débora, elle remerciait le Dieu des armées d'avoir encore une fois sauvé Israël par la main d'une femme. Henri IV, abandonné de ses propres partisans, quitta la Lombardie, franchit les Alpes et arriva en fugitif à Ratisbonne vers la fête de la Pentecôte (24 mai 1097). Il passa tout l'été à Nuremberg, réduit à l'état d'un simple particulier, et se rendit ensuite à Spire, où sa situation resta la même<sup>1</sup>. » Le tyran avait ainsi la douleur de constater son impuissance et de survivre à sa propre tyrannie.

Arrivée  
des croisés  
à Bari.  
Hivernage  
forcé. Sé-  
paration  
de l'armée  
en divers  
groupes.

35. Hugues de Vermandois avait poursuivi sa marche jusqu'à l'extrémité de l'Italie méridionale. « Après avoir traversé les plaines de la Campanie, dit Foulcher de Chartres, nous entrâmes en Apulie et vîmes à Bari, grande cité maritime avec un beau port sur la mer Adriatique. Dans l'église de ce lieu, sur le tombeau de saint Nicolas, nous offrîmes à Dieu nos actions de grâces, avec des prières ardentes pour le succès de notre traversée, car nous comptions pouvoir nous embarquer sans retard. Mais les navires ne se trouvèrent pas en quantité suffisante. Par surcroît de contre-temps, l'hiver approchait et toute navigation allait devenir impossible. Hugues le Grand avec un certain nombre de chevaliers partit sur les vaisseaux disponibles; le duc de Normandie, Robert Courte-Heuse, prit le parti d'hiverner en Calabre. Le comte de Flandre put s'embarquer quelques semaines après Hugues de Vermandois (décembre 1096). Le reste de l'armée, sous les ordres d'Étienne de Blois et d'Eustache de Boulogne, dut se cantonner dans les cités et les campagnes du littoral, pour attendre le retour du printemps. Il y eut alors un grand découragement parmi ceux des croisés qui n'avaient point de ressources suffisantes en argent ou en vivres. Leur mécompte fut exploité par des lâches, qui cherchaient l'occasion de se soustraire aux périls de l'expédition. On parla donc de reprendre le chemin de la patrie. Un grand nombre de ces indignes soldats du Christ vendirent à ceux qui restaient arcs, flèches, épées, armures; et ne gardant que le

<sup>1</sup> Bernold. *Chronic.* col. 1422.



bâton du pèlerinage, ils retournèrent dans leurs foyers. La honte s'attacha à leurs pas et les poursuivit au retour : maintenant encore on montre au doigt ces déserteurs de la grande armée de Dieu <sup>1</sup>. »

36. La flottille qui portait Hugues de Vermandois vers les côtes de l'Épire eut un sort funeste. C'est du moins ce qui résulte du récit de la princesse Anne Comnène, dont la véracité n'est pas, nous l'avons vu, la qualité dominante. Mais les autres chroniqueurs des croisades ayant négligé, ou, plus vraisemblablement, ignoré les détails épisodiques du voyage aventureux du comte de Vermandois, il est impossible de contrôler sur ce point la narration de la fille d'Alexis. Voici comment elle s'exprime avec son emphase orientale : « Un certain *Oubos* (Hugues) <sup>2</sup>, frère du roi de France, dans l'orgueil que lui inspiraient sa naissance, ses richesses et son pouvoir, sur le point de s'embarquer pour l'expédition au saint Sépulcre, adressa un insolent message à l'auguste souverain de Constantinople pour le prévenir de son arrivée et lui demander une réception brillante. « Sachez, ô empereur, lui disait-il, que je suis le roi des rois, le plus grand prince qui soit sous le soleil. J'attends donc de vous un accueil digne de mon rang et de ma puissance <sup>3</sup>. » A la réception de cette lettre, l'empereur expédia secrètement ses ordres au gouverneur de Dyrrachium, Jean fils d'Isaac Comnène, et à Nicolas Maurocatacalon, commandant la flotte impériale envoyée en croisière sur le littoral de l'Adriatique pour le protéger contre les pirates italiens. Au gouverneur de Dyrrachium, il était enjoint de recevoir magnifiquement le comte *Oubos*, s'il se présentait, mais de signaler immédiatement son arrivée à la cour de Constantinople et de le retenir jusqu'à l'envoi de nouveaux ordres. Les instructions adressées au commandant

Embarquement de Hugues de Vermandois. Naufrage. Hugues prisonnier des Grecs et conduit à Constantinople.

<sup>1</sup> Fulcher. Carnot., l. I, cap. II, col. 832.

<sup>2</sup> Comme les croisés désignaient le comte de Vermandois sous le nom de *Hues* (Hues le Maines), avec la prononciation alors usitée qui donnait à l'*u* la valeur de *ou*, la princesse byzantine traduisait assez exactement dans l'idiome d'Homère le vocable français *Hues* par le grec *Ουβος*.

<sup>3</sup> Un message fut sans doute envoyé par le comte de Vermandois à la cour de Constantinople. Cette démarche préalable était fort naturelle. Quant aux termes absolument invraisemblables de la lettre citée par Anne Comnène, il faut les mettre sur le compte de l'imagination byzantine de la princesse.

de la flotte lui recommandaient de redoubler de vigilance, et de repousser à main armée toute tentative de débarquement sur les côtes. Or *Oubos* étant arrivé sur le littoral de la Lombardie <sup>1</sup>, il envoya au gouverneur de Dyrrachium vingt-quatre chevaliers, couverts d'une armure entièrement dorée. Parmi eux se trouvaient le comte *Tzerpentarios* (Guillaume de Melun, surnommé le Charpentier, à cause de sa dextérité à manier la hache d'armes dans les combats) <sup>2</sup> et le chevalier Hélias, naguère chassé de Thessalonique par l'empereur <sup>3</sup>. Voici le langage qu'ils tinrent à Jean Comnène : « Nous vous avertissons, puissant duc, que notre maître *Oubos* est sur le point d'aborder en votre pays, avec l'étendard d'or de saint Pierre, qui lui a été remis par le pape de Rome. Vous n'ignorez pas qu'il est le commandant en chef de toute l'armée des Francs. Préparez-vous à lui faire, ainsi qu'à ses troupes, une réception digne de lui, et n'omettez rien pour l'accomplissement de ce devoir <sup>4</sup>. » En effet, *Oubos* s'était rendu de Rome en Lombardie <sup>5</sup> ; il avait pris la mer à Bari et se dirigeait vers les côtes illyriennes. Mais une violente tempête submergea

<sup>1</sup> Ceci est une nouvelle bévue géographique de la princesse historiographe. Il aurait fallu dire Apulie, au lieu de Lombardie.

<sup>2</sup> On se rappelle que Guillaume de Melun, dit le Charpentier, Thomas de la Fère, Clérembaud de Vendruil, le comte Hermann et quelques autres chevaliers français et allemands, échappés au désastre de Mersbourg, s'étaient détachés des bandes commandées par Émicho et avaient rejoint l'armée du comte de Vermandois. (Cf. n° 22 de ce présent chapitre.)

<sup>3</sup> Ducange et les autres érudits qui ont annoté l'*Alexiade* ont vainement cherché à reconstituer l'identité de ce chevalier Élie, chassé de Thessalonique par l'empereur Comnène. Nous n'avons pas été plus heureux dans nos investigations. Il est probable que cet Élie, inconnu à tous les historiens, faisait partie du corps auxiliaire d'Anglo-Saxons, qui, depuis la conquête de leur patrie par Guillaume le Bâtard, étaient venus se mettre à la solde des empereurs byzantins.

<sup>4</sup> Encore ici nous n'avons aucun autre document qui permette de constater l'authenticité de ce message. Mais eût-il même été présenté en ces termes par les envoyés du prince français, il resterait encore à se demander comment Alexis Comnène qui avait sollicité le secours des guerriers d'Occident, pour l'aider à conserver les derniers débris de son empire envahi par les Turcs, aurait pu se montrer si susceptible à propos de simples questions d'étiquette, et disputer à ses sauveurs un titre ou une prérogative quelconque.

<sup>5</sup> Διὰ τῆς Ῥώμης εἰς Λόγγιθροδίαν κατελθὼν. Reproduction d'une erreur géographique déjà signalée.

ses vaisseaux, avec les rameurs et les soldats qui les montaient <sup>1</sup>. Sur une petite barque, la seule qui résista à la fureur des flots, *Oubos* parvint avec quelques compagnons à prendre terre en un point de la côte situé à égale distance de Dyrrachium et de la cité de Palus <sup>2</sup>. En ce moment de cruelle détresse, deux des officiers chargés de la surveillance du littoral aperçurent les naufragés et vinrent leur porter secours. *Oubos* se fit connaître, et apprit d'eux qu'il était attendu par le gouverneur de Dyrrachium. Il demanda aussitôt un cheval; l'un des officiers mit pied à terre, lui offrit gracieusement le sien, et le prince français put ainsi arriver à la ville. Jean Comnène le reçut en grand honneur, et s'efforça par l'amabilité de son accueil de lui faire oublier ses malheurs. Mais tout en le comblant d'égarde et en multipliant les festins somptueux, il ne lui laissa qu'une liberté apparente, et le fit garder à vue jusqu'au retour du messenger expédié sur le champ à Constantinople pour y mander la nouvelle. L'empereur jugea l'affaire assez grave pour ne point en confier le secret à un courrier ordinaire. Il fit sur le champ partir pour Dyrrachium un europolate nommé Boutoumitès, avec ordre d'escorter le comte *Oubos*, sous prétexte de protéger sa marche et de lui servir de guide, mais en réalité pour s'assurer de sa personne et l'amener par des chemins détournés, d'abord à Philippopolis, et ensuite à Constantinople. Alexis avec une haute prudence ordonnait ce détour dans la crainte des armées celtiques, qui eussent vraisemblablement rencontré *Oubos* sur leur parcours, si l'on avait suivi la route directe. Tout s'accomplit ponctuellement selon que l'empereur l'avait réglé <sup>3</sup>. »

#### § V. Arrivée de Godefroi de Bouillon à Constantinople.

37. On ne saurait trop relever la piété filiale qui inspire à la princesse Comnène une si complaisante admiration pour « la haute prudence » de son père, au moment où elle raconte le guet-apens dont le

Politique  
criminelle  
de l'empereur

<sup>1</sup> Anne Comnène est seule à faire mention de ce désastre.

<sup>2</sup> Le cap *Pali* en Albanie s'avance en mer à deux lieues au nord de Durazzo, l'ancienne Dyrrachium.

<sup>3</sup> Ann. Comnen. *Alexiad.*, l. X; *Patr. græc.* t. CXXXI, col. 737-741.

reur grec.  
Ses résultats défini-  
tifs.

comte de Vermandois fut victime. Qui pourrait en effet méconnaître la sagesse et la prévoyance d'Alexis Comnène, dans le choix des routes écartées qu'allait suivre l'illustre prisonnier ? Mais on préférerait que l'historiographe porphyrogénète nous eût appris de quel droit un empereur chrétien, pour lequel les croisés avaient pris les armes, capturait un prince français, jeté par la tempête sur une plage de ses états. Un pareil crime, inouï chez les peuples civilisés, aurait eu besoin de quelque justification. Anne Comnène n'y a point songé. Les chroniqueurs latins, ces hommes « de race barbare, » comme les appelle la princesse byzantine, suppléent à son silence et nous font connaître le but ignoble que poursuivait Alexis. « L'attentat dont Hugues le Grand fut victime, quand il se vit arrêté et conduit comme un captif à Constantinople, dit Robert le Moine, n'était point un malentendu, une méprise isolée et involontaire. Le fourbe empereur avait donné l'ordre de se saisir de tous les chefs croisés et de les amener ainsi dans sa capitale. Il voulait les contraindre à prêter entre ses mains serment de fidélité, et à souscrire l'engagement de lui abandonner tous les territoires qu'ils pourraient conquérir sur les Turcs et les Sarrasins <sup>1</sup>. » Telle était en effet l'égoïste préoccupation d'Alexis Comnène. Cette politique, fort différente de celle qu'il avait fait exposer par ses ambassadeurs au concile de Plaisance <sup>2</sup>, le jeta dans la voie du parjure et du crime, sans même la chance de compenser par de solides avantages matériels ce qu'elle avait de déshonorant et de coupable. Si elle eût réussi, elle aurait eu pour unique résultat, lors de la conquête de Jérusalem, de remettre la Palestine aux mains d'un empereur déjà trop faible pour garder même la principauté de Nicée qui était à ses portes. Échouant, comme en effet elle devait échouer, le ressentiment qu'elle laisserait au cœur des Latins ne pouvait manquer de se traduire un jour par d'éclatantes vengeance. La prise de Constantinople par les armées de la quatrième croisade fut la réponse des Latins aux outrages gratuitement prodigués par Alexis Comnène aux chevaliers chrétiens de la première.

<sup>1</sup> Robert. Monach. *Histor. Hierosol.* l. II. c. 11 ; *Pat. Latr.*, t. CLV, col. 679.

<sup>2</sup> Cf. chap. III de ce présent volume, n° 10.



38. « Godefroi de Bouillon était encore à Philippopolis avec son armée <sup>1</sup>, dit Albéric d'Aix, lorsque des messagers non suspects lui apprirent l'arrestation par l'empereur grec et la captivité du frère du roi de France Hugues le Grand, des comtes Drogo de Nesle, Clérembaud de Vendeuil, Guillaume le Charpentier, et de leurs compagnons. Immédiatement le duc fit partir pour Constantinople une députation chargée de déclarer à Alexis Comnène que, s'il ne remettait sur l'heure en liberté ces nobles captifs, lui-même se croirait dégagé de tout engagement antérieur et romprait son alliance. Cette députation officielle était à peine en route que Baudoin comte de Hainaut et Henri d'Asche, sans en rien dire au duc, partirent au galop de leurs chevaux, devancèrent les envoyés et arrivèrent le lendemain matin à Constantinople. L'unique motif de cette équipée était de recevoir les présents qu'il était d'usage à la cour byzantine d'offrir aux courriers d'état. Godefroi de Bouillon fut vivement ému d'un tel acte de cupidité et d'indiscipline. Toutefois il dissimula son ressentiment et donna l'ordre de se mettre en marche dans la direction d'Andrinople. Bien que les habitants de cette ville fussent tous chrétiens, ils voulurent en défendre l'entrée. Il fallut enlever de vive force le passage du pont qui donne accès dans la cité <sup>2</sup>. » La résistance se fut peut-être prolongée davantage sans l'attitude énergique de Godefroi de Bouillon, résolu cette fois à traiter en Sarrasins des chrétiens indignes de ce nom. On avait pu égorger impunément les pèlerins inoffensifs de Pierre l'Ermitte. Vis-à-vis de quatre-vingt mille soldats aguerris, un tel procédé eût été dangereux. Cependant Alexis Comnène n'avait point compris cette différence. On en eut bientôt la preuve, mais il ne tarda pas lui-même à s'en repentir.

39. « Au sortir d'Andrinople, reprend le chroniqueur, l'armée vint dresser ses tentes dans les verdoyants pâturages de Sélymbrie (*Salabria*) <sup>3</sup>. Ce fut là que les députés, revenus de Constantinople,

Alexis Comnène sommé par Godefroi de Bouillon de mettre en liberté Hugues de Vermandois. Refus.

Déclaration de guerre de Godefroi de Bouil-

<sup>1</sup> Cf. n° 29 de ce présent chapitre.

<sup>2</sup> Alberic. Aquens., lib. II, cap. VIII; *Patr. lat.*, t. CLXVI, col. 415.

<sup>3</sup> Sélymbrie est un port de la Propontide, à quatorze lieues seulement de Constantinople. <sup>1</sup>

lon. Ter-  
reur d'A-  
lexis.  
Godefroi  
de Bouil-  
lon sous  
les murs de  
Constanti-  
nople. Dé-  
livrance  
de Hugues  
de Ver-  
mandois.

rendirent compte au duc de la mission qu'ils en avaient reçue. Elle avait complètement échoué. L'empereur s'était refusé, sans vouloir même entrer dans aucune explication, à mettre en liberté le prince Hugues le Grand et les autres captifs ses compagnons. A cette nouvelle et d'après l'avis unanime du conseil des principaux chefs, Godefroi de Bouillon fit publier un ban de guerre qui livrait le territoire environnant avec ses richesses mobilières ou immobilières à tous les croisés, pèlerins ou soldats, qui s'en empareraient les premiers. L'exécution commença sur-le-champ, et pendant les huit jours qu'elle dura, la province fut entièrement dévastée. Alexis Comnène ouvrit alors les yeux. Il dépêcha en toute hâte à Godefroi de Bouillon deux émissaires de race franque, l'un et l'autre fort éloquents, Robert Peel de Lan et Rotger fils de Dagobert, fixés depuis plusieurs années à Constantinople<sup>1</sup>. Ils devaient supplier le duc de faire cesser la dévastation des terres de l'empire, moyennant quoi l'empereur s'engageait à lui remettre sans aucun délai les princes captifs<sup>2</sup>. Le conseil de guerre ayant pris connaissance de la proposition fut d'avis de l'accepter. Godefroi de Bouillon ordonna la cessation du pillage; mais, pour assurer la prompte exécution de la promesse impériale, il fit marcher toute l'armée sur Constantinople. On arriva en ordre parfait, dans l'appareil militaire le plus imposant, sous les murs de cette capitale; et les tentes y furent dressées. Soudain on vit accourir dans notre campement le comte Hugues de Vermandois, Drogo de Nesle, Guillaume le Charpentier, Clérembaud de Vendeuil et les autres captifs. L'empereur venait à l'heure même de les mettre en liberté<sup>3</sup>. » Ce fut une scène attendrissante, que Robert le Moine dé-

<sup>1</sup> Le nom de Robert Peel est assez curieux à trouver parmi les étrangers de race franque, *de terra et cognatione Francigenarum*, fixés à Constantinople à la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Son lieu d'origine *de Lan* indiquait-il la cité de *Laudunum* (Laon), ou quelque lande du pays de Galles, d'Écosse ou d'Irlande? Il est impossible de le déterminer à si longue distance. Nous croyons que ce Robert Peel et son compagnon Rotger fils de Dagobert faisaient partie des auxiliaires anglais et normands, si nombreux alors dans les rangs de l'armée byzantine.

<sup>2</sup> La princesse Anne Comnène, dans son *Alexiade*, ne dit pas un mot de ces divers incidents peu honorables pour la mémoire de son auguste père.

<sup>3</sup> Alberic. Aquens., l. II, cap. ix, col. 415.

crit en ces termes : « Qui eût vu le comte Hugues le Grand et le duc Godefroi de Bouillon se jeter dans les bras l'un de l'autre, et se tenir longtemps serrés dans une accolade fraternelle, en aurait pleuré de joie. Hugues le Grand se félicitait du malheur qu'il avait eu d'être captif, puisqu'il lui devait le bonheur d'être délivré par le duc Godefroi de Bouillon; celui-ci estimait que le plus beau jour de sa vie était celui où il retrouvait son ami de cœur, son parent, un héros qui était l'honneur de toute la chevalerie : l'un et l'autre se renouvelaient leurs serments d'inaltérable amitié, d'antique dévouement, et il était beau d'entendre ces deux modèles de loyauté s'en prodiguer mutuellement le témoignage. Entre ces deux héros, dans leurs conférences particulières, toutes les fourberies de l'empereur grec furent mises à nu, et l'on prit des mesures pour en prévenir les funestes effets <sup>1</sup>. »

40. « Cependant, reprend Albéric d'Aix, une députation de eunuchos (officiers de la cour impériale) vint de la part d'Alexis Comnène inviter Godefroi de Bouillon à se rendre au palais pour y conférer avec leur maître. Mais, en même temps, un certain nombre de Français établis à Constantinople trouvèrent moyen d'échapper à la surveillance dont ils étaient l'objet; ils se glissèrent secrètement dans le camp des croisés, et, introduits près de Godefroi, ils le conjurèrent, dans son propre intérêt comme dans celui de l'armée, de se tenir en garde contre les paroles insidieuses et les démonstrations hypocrites de l'empereur. « N'allez point au palais, si magnifiques que soient les promesses d'Alexis, lui dirent-ils; ne mettez pas le pied à Constantinople, demeurez dans votre camp, attendez-y en sûreté les communications et les offres de la cour impériale. » Godefroi de

La fête de Noël des croisés sous les murs de Constantinople. Quartiers d'hiver dans les châteaux du Bosphore.

<sup>1</sup> Robert Monach., *Histor. Hierosol.*, l. II, cap. 11; *Patr. lat.*, t. CLV, col. 680. Ce passage très-explicite du chroniqueur latin contredit formellement une assertion de la princesse Anne Comnène prétendant que le comte de Vermandois avait prêté serment de foi et hommage entre les mains de l'empereur grec. La princesse ajoute que Godefroi de Bouillon ne pardonna point à Hugues le Grand cet acte de faiblesse et que dès lors le frère du roi de France et le duc de Lorraine se traitèrent en ennemis acharnés. Il n'y eut ici d'acharnement que celui de l'historiographe porphyrogénète contre la vérité.

Bouillon, qui venait de faire l'expérience de la fourberie des Grecs, adopta cette ligne de conduite : il refusa l'invitation d'Alexis et déclara aux europalates sa résolution de ne quitter son camp sous aucun prétexte. Furieux de cette réponse, l'empereur retira immédiatement la licence commerciale et défendit à ses sujets de rien vendre aux croisés. Une telle mesure aurait eu pour résultat d'affamer l'armée de Godefroi de Bouillon. Celui-ci, dans un conseil de guerre, sur l'avis unanime des princes et en particulier de son frère Baudouin de Boulogne, qui en fit le premier la proposition, décida qu'on reprendrait sur-le-champ les hostilités, qu'on arracherait de vive force aux Grecs ce qu'ils ne voulaient plus fournir aux conditions d'une vente régulière et loyale. Les plaines fertiles et les riches vallées de Constantinople furent aussitôt mises à contribution et traitées comme terres ennemies. L'empereur fut avisé qu'il en serait ainsi jusqu'à ce qu'il lui plût de révoquer son décret. Alexis ne tarda point à s'y résigner : il rétablit les licences commerciales et fit rouvrir les marchés. Or, ajoute le chroniqueur, on célébrait alors la fête de Noël (23 décembre 1096), fête de toute paix et de toute joie. Les princes croisés jugèrent qu'en une telle solennité il était opportun d'accepter la satisfaction donnée par l'empereur et de renouveler avec lui les traités de concorde et d'alliance. L'acte en fut signé, toutes les hostilités cessèrent, et l'armée célébra pieusement les quatre jours saints de la Noël. Le 29 décembre, une députation impériale vint proposer à Godefroi de Bouillon d'établir ses quartiers d'hiver dans les châteaux, *palatia*, qui bordent, sur un espace d'environ trente milles, la rive occidentale du Bras de Saint-Georges<sup>1</sup> (Bosphore). Cette offre, comme toutes celles de la cour byzantine, était suspecte. Mais l'hiver sévissait avec une rigueur inaccoutumée dans ce climat ; les pluies, la neige tombaient en abondance, détrem-

<sup>1</sup> Cette dénomination lui venait de l'église et du monastère de Saint-Georges de Mangane, situés à l'embouchure du Bosphore dans la mer de Marnara, autrefois la Propontide, non loin de l'emplacement occupé aujourd'hui par le séraïl du sultan. On montre encore dans la vallée de Buyuk-Déré huit platanes d'une grosseur extraordinaire auxquels la tradition locale a conservé le nom « d'arbres de Godefroi de Bouillon ».



pant le sol, inondant les pavillons et les tentes. Après mûre délibération, l'offre fut acceptée. L'armée quitta son campement et alla s'établir dans les châteaux du Bosphore (aujourd'hui Buyuk-Déré), où elle trouva des logements commodes et des vivres en abondance <sup>1</sup>. » Godefroi de Bouillon put ainsi attendre le retour de la belle saison et l'arrivée des autres princes croisés.

### § VI. Itinéraire de Boémond jusqu'à Constantinople.

41. Déjà l'armée de Boémond duc de Tarente n'était plus qu'à quelques jours de marche, et l'on en signalait la prochaine arrivée. Ce fut un grand événement à la cour byzantine. L'historiographe porphyrogénète Anne Comnène s'en montre fort émue. « Le fameux Boémond, dont j'ai tant de fois déjà eu l'occasion de parler <sup>2</sup>, dit-elle, ne mit que quinze jours à transporter de Calabre en Épire l'armée la plus nombreuse qui se fût jamais vue <sup>3</sup>. Il prit terre sur le rivage de Cabalion près de Boousa <sup>4</sup>. Ces noms barbares n'ont jamais été cités par aucun de nos auteurs, et l'on pourrait me faire un reproche de les employer dans mon histoire. Mais Homère lui-même ne dédaigna point d'inscrire dans ses poèmes immortels des noms aussi peu euphoniques. On me pardonnera d'être obligée d'en faire autant <sup>5</sup>. » Ailleurs, en parlant de la multitude des croisés, « nombreux, dit-elle, comme les feuilles et les fleurs que le printemps fait éclore, » la princesse ajoute : « Je me rappelle tous les noms de leurs chefs, mais je ne veux point les écrire : ils déshonorerait par leurs formes barbares la pureté de mon style. Notre langue grecque répugne, grâce à Dieu, aux sauvages désinences qu'il me faudrait

Boémond  
et la prin-  
cesse Anne  
Comnène.

<sup>1</sup> Alber. Aq., l. II, cap. IX; *Patr. lat.*, t. CLXVI, col. 440.

<sup>2</sup> Allusion à l'expédition de Robert Guiscard en Illyrie, où Boémond, fils aîné de ce héros, avait fait trembler l'empire grec. (Cf. tom. XXII de cette *Histoire*, p. 490 et 563.)

<sup>3</sup> Στρατεύματος ἀριθμὸν υπερβαίνοντος ἅπαντα.

<sup>4</sup> Le Καβαλίων (prononcez Cavaliôn) de la princesse Anne Comnène était le port de Valona (Avlone), situé dans une anse de la côte d'Épire, en face de la cité italienne d'Otrante. (Cf. Peyré, *Carte de la marche des croisés*.)

<sup>5</sup> Ann. Comnen., *Alexiad.*, l. X; *Patr. græc.*, t. CXXXI, col. 744.

employer. Au surplus, à quoi bon perdre le temps à une nomenclature si horrible ? Il suffit d'avoir eu sous les yeux le désolant spectacle de ces nuées de barbares, se succédant sans interruption sous les murs de Constantinople, sans y ajouter le dégoût de lire encore leurs noms <sup>1</sup>. » La répugnance d'Anne Comnène pour les noms qui blessaient son oreille byzantine est un raffinement d'élégance que l'histoire doit noter comme un trait de mœurs. Il y avait sans doute à Constantinople, vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, quelque académie impériale chargée de surveiller les frontières du beau langage, pendant que l'empereur restait impuissant à défendre celles de l'empire contre les invasions des Turcs Seldjoucides et les victorieuses armées de Soliman. La délicatesse littéraire de la princesse historiographe fait pitié ; son ingratitude envers les croisés qui venaient sauver l'empire de son père fait horreur.

Boémond  
prend la  
croix.

42. « Lorsque la grande armée des Francs sous la conduite de Hugues de Vermandois arriva en Apulie, dit Robert le Moine, le duc de Calabre, nommé Boémond, faisait le siège de *Malphi* (Amalfi), ville située sur le littoral de la mer *Scapharde* <sup>2</sup> (golfe de Salerne sur la mer Tyrrhénienne). Il se fit rendre un compte exact du nom des chefs de l'expédition, du chiffre de leurs soldats, de l'état de leur armement, de l'ordre qu'ils observaient dans leur marche, s'ils respectaient la neutralité, s'ils payaient régulièrement les objets nécessaires à leur subsistance. Ses émissaires lui apportèrent bientôt les renseignements les plus précis. Ils lui dirent que le chef et porte-étendard de la croisade était Hugues le Grand, frère de Philippe roi de France, accompagné de Robert duc de Normandie, de Robert comte de Flandre et d'Étienne comte de Blois. L'armée de ces chevaliers était digne de s'appeler la milice de Dieu : elle suivait un ordre parfait dans sa marche, chaque bataillon était rangé sous les

<sup>1</sup> Ann. Comnen., *Alexiad.*, l. X, col. 769.

<sup>2</sup> Nous conservons religieusement les dénominations des chroniqueurs, parce qu'elles peuvent servir utilement à l'étude de la géographie comparée. Il ne faut pas confondre la ville maritime d'Amalfi sur le golfe de Salerne, alors assiégée par Boémond, avec celle de Melfi, l'ancienne *Aufidus*, dans l'intérieur des terres, sur le versant septentrional de l'Apennin, à 40 kilom. au nord de Potenza.

drapeaux des chefs respectifs, sans commettre un seul acte de violence, sans faire préjudice à qui que ce fût. « Impossible de décrire la majesté d'un tel spectacle, disaient les envoyés. L'œil est ébloui quand les rayons du soleil font étinceler cette mer mouvante de cuirasses et de casques, d'écus et de lances. L'infanterie porte avec elle tant d'armes de tout genre, tant d'engins de guerre, qu'il y a de quoi faire trembler tout l'Orient. Malgré ce formidable appareil, ils se conduisent comme des pèlerins inoffensifs, achetant et payant en toute loyauté ce qui leur est nécessaire. » En entendant ce rapport, Boémond ne put contenir son admiration. « Grâce immortelles soient rendues au Seigneur notre Dieu ! s'écria-t-il. Quel autre que lui aurait pu réunir dans une même pensée et pour une si grande œuvre tant de nations et de princes ? » Il demanda ensuite quel signe de ralliement avait été adopté dans une si grande multitude. Il lui fut répondu que chacun des pèlerins portait une croix sur le front ou sur l'épaule droite. « Lorsque dans les campagnes ils s'exercent au maniement des armes, ou qu'ils joutent la lance à la main, ajoutèrent les envoyés, leur cri de combat est « Dieu le veut ! Dieu le veut ! » Boémond, à chaque détail, se montrait de plus en plus ému. Il comprenait qu'une pareille expédition n'avait pu être organisée sans une grâce manifestement divine. La résolution de s'y associer lui vint à l'instant. Il se fit apporter deux manteaux de pourpre de la plus grande richesse, et commanda de les découper en une multitude de croix. Puis, s'adressant à ses guerriers : « Quiconque est au Seigneur se joigne à moi ! s'écria-t-il. Jusqu'ici vous avez été mes soldats ; devenez ceux de Dieu : allons ensemble délivrer le saint Sépulcre. Usez de tout ce qui m'appartient comme s'il était à vous et faites les préparatifs du pèlerinage. Ne sommes-nous pas Français, nous aussi ? Est-ce que nos pères, qui ont conquis l'Apulie et la Calabre, ne sortaient pas de cette noble terre de France ? Et maintenant laisserons-nous nos parents et nos frères aller seuls cueillir à Jérusalem les palmes de la victoire, ou celles d'un martyr qui leur vaudra le paradis ? Ce serait une honte éternelle pour nous et nos enfants si l'on ne nous comptait point au nombre des guerriers de la grande milice de Dieu. » Une immense

acclamation répondit à ce discours : « Nous vous suivrons, disaient toutes les voix ; nous jurons de vous accompagner au saint Sépulcre. » Les croix furent apportées, et sur-le-champ distribuées aux assistants ; il en fallut faire d'autres. De tous les points de l'Apulie, de la Calabre, de la Sicile, princes et simples chevaliers, grands et petits, riches et pauvres, vieillards et jeunes gens, serfs et seigneurs, tous accouraient à Boémond pour lui demander avec la croix la faveur de l'accompagner à Jérusalem. Tellement que son frère Roger, duc d'Apulie, pleura de désespoir, voyant qu'il allait rester seul dans son duché avec les enfants et les femmes <sup>1</sup>. »

Tancrede.

43. La préoccupation de laisser à l'histoire un nom illustre, à l'Église une mémoire vénérée à l'égal de celle des martyrs, se retrouve au point de départ de chacune des expéditions locales dont se composa définitivement l'invincible armée de la première croisade. Il est donc de toute justice d'enregistrer chacun des noms de ces héros chrétiens dont le souvenir est arrivé jusqu'à nous. Au premier rang des chevaliers qui prirent la croix avec Boémond, il faut citer son neveu Tancrede, petit-fils de Robert Guiscard, issu du mariage d'Emma, fille du conquérant d'Apulie, avec le prince sicilien Odo, surnommé le « bon marquis ». Rien n'a manqué à la gloire de Tancrede : le Tasse en a fait l'un des plus brillants héros de son poëme : un chroniqueur spécial, Raoul de Caen, croisé lui-même, écrivit jour par jour les *Gesta Tancredi*, et dans son enthousiasme pour ce vivant idéal de vertu chevaleresque, il s'écriait : « Les Normands peuvent vanter leur Robert Courte-Heuse ; la Flandre, son Robert le Jérusolymitain ; chaque province d'Occident, son chef : pour moi, le seul Tancrede me suffit. En me consacrant tout entier à sa gloire, je ne suffirai pas encore à célébrer dignement ses exploits <sup>2</sup>. » Les détails que Raoul de Caen nous a conservés sur la jeunesse de Tancrede donnent à ce héros une sorte de ressemblance anticipée avec Turenne. « Ni la noblesse de sa naissance, ni l'opulence paternelle, ni la puissance de sa famille, dit l'historiographe,

<sup>1</sup> Robert. Monach., *Hist. Hierosol.*, l. II, cap. II ; *Patr. lat.*, t. CLV, col. 679.

<sup>2</sup> Radulph. Cadom., *Gesta Tancredi*, cap. LIII ; *Patr. lat.*, t. CLV, col. 531.



n'inspirèrent au prince sicilien le moindre sentiment de vanité. Adolescent, il surpassait tous ceux de son âge dans les exercices du corps; tous les vieillards par la maturité du jugement et la régularité de la vie, en sorte qu'il était pour les uns et les autres un modèle. Scrupuleux observateur des commandements de Dieu, il cherchait toutes les occasions de s'instruire de la loi sainte, et autant qu'il lui était possible il la pratiquait jusque dans les moindres détails. Jamais il ne se permit une médisance; s'il en était lui-même victime, il dédaignait de la relever. « Un chevalier chrétien, disait-il, doit frapper son ennemi et non le ronger. » Il ne parlait jamais de sa personne ni de ses propres actions, mais il avait une soif insatiable que l'histoire en parlât un jour. Il préférait les veilles sous les armes au sommeil sous la tente, le labeur du jour au repos des haltes, la faim inassouvie aux plus somptueux repas, l'étude des lettres à l'oisiveté des camps. Son unique passion de jeune homme fut la gloire. Pour l'atteindre, il n'épargnait pas plus son sang que celui des ennemis. Une chose pourtant inquiétait son âme, et troublait sa conscience : il ne pouvait concilier les maximes de l'Évangile avec celles de la chevalerie. Le Seigneur prescrit de « tendre la joue gauche à qui nous a frappés sur la droite<sup>1</sup>; » et l'honneur militaire commande de laver une injure, même dans le sang du parent le plus proche. Le Seigneur conseille « d'offrir encore notre manteau à qui nous a pris la tunique<sup>2</sup>; » la loi de la guerre ordonne de reprendre au ravisseur non-seulement ce dont il nous a dépouillés, mais encore ce qu'il possède lui-même. Cette discordance frappa le héros au point de le faire parfois renoncer à une entreprise militaire. Mais lorsque le pape Urbain II eut accordé à tous les chrétiens qui prendraient la croix une indulgence plénière pour leurs péchés, Tancrède réveilla sa valeur endormie. Sa conscience n'avait plus de scrupules : il allait devenir le soldat du Christ; la loi de l'Évangile ne présenterait plus de contradiction avec celle de la chevalerie. Son ardeur semblait doublée. Il fit aussitôt ses apprêts de départ, apprêts peu dispen-

<sup>1</sup> Matth., v. 39. — Luc, vi, 29.

Matth., vi, 40.

dieux pour un prince habitué dès l'enfance à se priver de tout, afin de pouvoir donner davantage. Mais il fournit abondamment ses guerriers d'armes, de chevaux, de mulets, de tout l'équipage de guerre, et vint avec eux offrir son concours à Boémond, au moment où celui-ci réunissait ses vaisseaux pour le transport des croisés. L'oncle et le neveu étaient dignes l'un de l'autre : le sang de Guiscard coulait dans leurs veines, la même bravoure animait leur cœur. Ils devinrent frères d'armes : Boémond resta le chef suprême, Tancrede servit sous ses ordres, comme un duc sous un roi, et fut son second dans l'armée <sup>1</sup>. »

Noms des  
principaux  
chefs de  
l'armée de  
Boémond.

44. « Autour des deux héros, dit Guillaume de Tyr, se groupa toute la noblesse du pays : Richard du Principat, ainsi appelé du nom de la principauté de Salerne, dont il avait été investi par Robert Guiscard ; Ranulf son frère ; Robert de Ansa ; Hermann de Carni ou Cani ; Robert de Sourdeval ; Robert fils de Tristan ; Humfred fils de Raoul ; Richard fils du comte Ranulf ; Geoffroi comte de Rosinolo avec ses frères, dont l'un évêque d'Ariano ; Boël de Chartres ; Albered de Cagnano ; Humphroi de *Monte Scabioso* <sup>2</sup> » (aujourd'hui *Monte Scaglioso*, bourg de la Basilicate voisin de Matera). A ces noms il faut joindre celui du moine bénédictin Henri, qui avait naguère si heureusement négocié la paix entre les deux frères Roger et Boémond <sup>3</sup>. Attaché depuis à la fortune de ce dernier, Henri l'accompagna en Orient, et nous le retrouverons patriarche d'Antioche lorsque Boémond en devint le prince. L'armée ainsi réunie n'atteignait pas, comme l'imagination effrayée d'Anne Comnène se le figurait, un chiffre exorbitant. « Elle se composait, dit Albéric d'Aix, de dix mille cavaliers et d'environ le double de fantassins <sup>4</sup>. » C'était en effet le contingent que pouvaient fournir à la croisade les trois provinces d'Apulie, de Calabre et de Sicile. Dans sa lettre officielle à Alexis Comnène, le pape Urbain II n'évaluait qu'à sept mille le

<sup>1</sup> *Quasi dux sub rege et secundus ab eo militavit.* Radulf. Cadom., cap. I-III, col. 490-495.

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr., l. II, cap. XIII, col. 263.

<sup>3</sup> Cf. chap. II, n° 33 de ce présent volume.

<sup>4</sup> Alberic. Aquens., l. II, cap. XVIII, col. 421.

nombre des chevaliers qui venaient de prendre la croix sous les ordres de Boémond<sup>1</sup>. Ces divers chiffres, même en adoptant les plus élevés, étaient loin d'approcher des quatre-vingt mille guerriers que Godefroi de Bouillon venait d'amener sous les murs de Constantinople. Mais le nom seul de Boémond, ce héros des guerres d'Illyrie, était un objet de terreur pour les Byzantins. Tout ce qui le concernait prenait des proportions gigantesques; des armées commandées par lui ne pouvaient être qu'innombrables, parce qu'on les avait toujours vues victorieuses; on lui prêtait une astuce en quelque sorte diabolique, parce que jamais le Grec le plus fourbe n'avait réussi à mettre en défaut sa perspicacité.

45. Alexis n'y parvint pas davantage cette fois. « Comme les Latins campés sur les rivages de l'Hellespont, dit Anne Comnène, paraissaient attendre impatiemment chaque jour l'arrivée de Boémond et celle des autres chefs d'Occident, tous se promettant beaucoup moins la délivrance du saint Sépulcre que la ruine complète de l'empire grec, Alexis était convaincu que des trames hostiles s'ourdissaient par correspondance secrète entre les princes croisés. Pour les déjouer, il recruta parmi les Turcs des corps auxiliaires, qu'il fit débarquer sur la rive européenne du Bosphore, et qu'il répartit ensuite en diverses stations depuis Athyra jusqu'à Philé, avec ordre de surveiller et d'intercepter tous les messages qui pourraient être échangés entre Boémond, Godefroi de Bouillon et les autres princes qui dans leur marche convergeaient sur Constantinople<sup>2</sup>. » Boémond surtout était l'objet des préoccupations et des alarmes de la cour byzantine. « En apprenant, dit Guillaume de Tyr, le débarquement du héros au port d'Avlone et son arrivée à Castoréa<sup>3</sup>, où il célébra les fêtes de Noël (25 décembre 1096), l'empereur dépêcha immédiatement aux troupes grecques, campées en ce pays, l'ordre de suivre à

Boémond à  
Castoréa  
en Epire.  
Message  
de l'empereur  
Alexis  
Comnène.

<sup>1</sup> Cf. n° 1 de ce présent chapitre.

<sup>2</sup> Ann. Comnen., *Alexiad.*, l. X; *Patr. græc.*, t. CXXXI, col. 756.

<sup>3</sup> Cette ville, qui existe encore aujourd'hui, est située au pied du Pinde, sur les bords du lac de Kastoria, à égale distance entre le port d'Avlone sur la mer Adriatique et le golfe de Thessalonique dans l'Archipel.

distance l'armée de Boémond dans tout son trajet jusqu'au fleuve Bardarius <sup>1</sup>, et de saisir la première occasion favorable pour la tailler en pièces. Mais en même temps, comme Alexis était avant tout un homme de ruse et de fourberie, ajoute le chroniqueur, il envoyait officiellement à Boémond une ambassade d'honneur, composée des plus grands officiers du palais, avec une lettre conçue en ces termes : « Dans toute l'étendue de notre empire, que Dieu protège, votre nom est illustre. Chacun sait que vous êtes un grand, puissant et excellent prince, fils d'un héros non moins célèbre par ses exploits que par son génie. Bien qu'il ne nous ait pas encore été donné de faire votre connaissance personnelle, vos qualités vous ont rendu cher à notre cœur. Ce sentiment d'affection a redoublé en apprenant le zèle généreux et désintéressé avec lequel, vous et les dévots princes qui vous accompagnent, vous avez pris les armes pour le service de Dieu et le succès de la guerre sainte. Aussi n'hésitons-nous pas, fils bien-aimé, à vous adresser ce message. Recommandez à l'armée qui marche sous vos ordres de s'abstenir de toute violence envers nos sujets ; prévenez les querelles, les rapines, les incendies, et hâtez votre arrivée, sûr de trouver ici un accueil tel que vous le méritez. Les europalates qui vous remettront cette lettre ont ordre de prendre toutes les mesures nécessaires pour que votre armée trouve sur son parcours des marchés abondamment pourvus, et puisse se procurer des subsistances à prix raisonnable <sup>2</sup>. »

Lettre de  
Boémond à  
Godefroi  
de Bouil-  
lon.  
Réponse  
de Gode-  
froi.

46. « Ces belles protestations n'étaient que fumée, reprend le chroniqueur : Boémond n'en crut pas un mot. Mais, trop habile pour le laisser voir, il fit bon accueil aux europalates et les chargea de rendre grâces à l'empereur de sa bienveillance. » Cependant, à leur insu, il adressait à Godefroi de Bouillon un message où il s'exprimait sans détour. « Sachez, ô le meilleur des hommes, lui disait-il, que vous êtes tombé sous les griffes d'une bête féroce. Je parle de ce méchant prince, dont tout le fait consiste en fourberie, et dont l'unique but est l'extermination en masse des Latins. Vous partage-

<sup>1</sup> Le Vardar, l'*Axius* des anciens, prend sa source aux monts Balkans et vient se jeter dans le golfe de Thessalonique.

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr., lib. II, cap. xiv, col. 263.



rez un jour mon sentiment sur cet homme, car je connais la malice des Grecs et la ténacité de leur haine contre la race latine. Quittez donc, je vous en conjure, votre campement près de Constantinople; allez, avec les légions dont le Seigneur vous a confié le commandement, vous établir dans les fertiles vallées d'Andrinople et de Philippopolis. Quant à moi, avec l'aide de Dieu, je ne perdrai pas un instant: je vous rejoindrai aux premiers jours d'avril, vous portant avec une charité fraternelle, comme à mon seigneur, mes conseils et mon service contre le chef impie de la nation grecque<sup>1</sup>. » Cette lettre échappa à la croisière organisée par la police impériale. Godefroi de Bouillon en donna lecture aux princes croisés, et sur leur avis unanime transmit à Boémond la réponse suivante: « Je savais par la voix publique, frère bien-aimé, l'implacable haine des Grecs contre nous, et leurs perfides efforts pour anéantir nos armées. Si j'avais pu l'ignorer jusqu'ici, mon expérience de chaque jour me l'aurait surabondamment appris. Je rends donc justice à votre zèle; je partage votre sentiment. Mais la crainte de Dieu d'une part, et de l'autre la considération du but de notre expédition, m'empêchent de tourner contre un peuple chrétien les armes destinées à combattre les infidèles. Nous attendons, l'armée et moi, avec une avidité impatiente, *avidissime*, votre bienheureuse arrivée et celle des autres princes engagés au service du Seigneur sous l'étendard de la croix<sup>2</sup>. »

47. Comme il le promettait, Boémond fit la plus extrême diligence; mais les obstacles que l'empereur sema sur sa route l'arrêtaient à chaque pas. Les euepalates officiellement chargés de créer des marchés et de pourvoir à l'arrivage des subsistances s'étaient conformés à leurs véritables instructions, en organisant la famine autour de l'armée. Leur système, fort simple d'ailleurs, nous est retracé par Robert le Moine. « On fit courir le bruit parmi les indigènes, dit-il, que les croisés allaient brûler leurs villages, piller leurs greniers, enlever leurs bestiaux, dévaster leurs champs. » Vainement Boémond avait, par des proclamations multipliées, fait savoir qu'il ne tolère-

Organisa-  
tion de la  
famine.  
Boémond  
dans la  
province  
de Pélago-  
nie. Les  
hérétiques  
mani-  
chéens

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. II, cap. x, col. 260.

<sup>2</sup> Id.; *ibid.*

rait de la part de ses soldats aucun acte de rapine ou de violence. En effet, jusqu'à son arrivée à Castoréa les relations avaient été pacifiques; l'armée se pourvoyait sans difficulté, achetant et payant en toute bonne foi. Dès que les europalates eurent donné le mot d'ordre, les choses prirent une nouvelle face. Les habitants abandonnaient leurs maisons et fuyaient dans une épouvante vraie ou feinte, ne laissant après eux qu'un désert. Il fallut donc, sous peine de mourir de faim, commettre les déprédations sur lesquelles la politique impériale avait compté pour motiver l'agression qu'elle préparait dans l'ombre. « Nos cavaliers, reprend le chroniqueur, s'élançèrent à la poursuite des fuyards, et ramenèrent au camp tout ce dont ils purent s'emparer, bœufs, moutons, béliers, porcs, grains de toute sorte. On atteignit ainsi la province de Pélagonie (dépendante de la Macédoine). » Là encore, même isolement, même système de séquestration, mais avec un caractère plus accentué d'hostilité. La contrée était habitée par les descendants des races manichéennes fixées dans le pays depuis les premières invasions bulgares, sous le règne de Léon l'Arménien. Robert le Moine et Guillaume de Tyr, qui ne connurent, ni l'un ni l'autre, l'origine de ces sectaires, les désignent simplement sous le nom d'« hérétiques ». Nous avons eu précédemment l'occasion de signaler l'établissement de ces restes des bandes manichéennes en Épire et la persistance de leur haine farouche contre le nom chrétien. Ceux que rencontra l'armée de Boémond étaient retranchés dans une place forte, *castrum*, d'où ils croyaient pouvoir impunément insulter les croisés campés dans le voisinage. Leur illusion ne dura guère. « A un signal donné par le duc de Tarente, les trompettes retentirent, tous les soldats prirent les armes, dit Robert le Moine, et les archers couvrirent d'une nuée de flèches les remparts inhospitaliers. Boémond et Tanerède s'élançèrent à l'assaut: la place fut emportée de vive force; on y trouva d'immenses magasins de vivres; l'armée se les partagea avec tout le reste du butin, et mit le feu aux bâtiments, qui furent brûlés avec tous leurs défenseurs. Ce fut justice, ajoute le chroniqueur: car de cet infâme repaire sortaient, pour se propager, comme un chancre, dans les régions d'alentour, les calomnies les plus abominables, les inventions les plus monstrueuses.

contre la majesté divine et l'honneur des soldats de Jésus-Christ <sup>1</sup>. »

48. L'armée reprit sa marche et arriva, le 15 février 1097, au bord du fleuve Vardar. « Il fallut y camper durant quelques jours, dit Raoul de Caen, pour aviser aux moyens de le franchir. Les bateaux manquaient ; l'une et l'autre rive étaient peuplées d'ennemis : celle que nous occupions était surveillée par les troupes grecques qui nous avaient suivis à distance, épiant l'occasion de tomber sur notre arrière-garde ; en face de nous, sur l'autre côté du fleuve, les Turcoples (*Turcopoli*, c'est-à-dire les auxiliaires que l'empereur Alexis Comnène venait de prendre à sa solde) se tenaient en embuscade. Il y eut un moment d'hésitation dans notre armée. Tancrede alors, comme il le faisait toujours, prit l'initiative : il lança le premier son coursier à la nage, suivi de quelques chevaliers seulement, et gagna la rive opposée. Mais à peine son escadron avait-il pris terre, que de toutes parts une nuée de flèches vint pleuvoir autour de lui, lancée par des archers invisibles. Les Turcs, dissimulés dans tous les replis du sol, n'avaient point osé s'approcher assez pour que leur tir pût être meurtrier : leurs flèches s'arrêtaient à mi-chemin, sans blesser personne. Tancrede, qui avait fait l'expédition d'Illyrie sous Robert Guiscard, était au courant de la tactique militaire des Turcs : il ne laissa point à ceux-ci le temps de se réunir pour l'envelopper, comme ils en avaient le dessein. Formant lui-même sa petite troupe en une masse compacte, il avança lentement, pas à pas et comme avec hésitation, au-devant de l'ennemi qui venait de se démasquer entièrement. Puis, lorsqu'il jugea le moment opportun, lâchant soudain la bride, tous ses chevaliers se précipitèrent comme un ouragan sur les troupes turques, brisant les petits boucliers de cuir, *peltæ*, qu'on leur opposait, écrasant et dispersant les Turcs. La plaine fut bientôt inondée de sang et jonchée de cadavres. Cependant le gros de l'armée resté avec Boémond sur la rive droite, à la vue du combat engagé par Tancrede, avait fini par traverser le fleuve, les uns à la nage, d'autres sur les quelques barques dont on pouvait disposer, d'autres enfin en s'attachant à la queue des chevaux. Six cents pè-

Double  
victoire de  
Tancrede  
au passage  
du Vardar.

<sup>1</sup> Robert. Monach., l. II, cap. 11, col. 681.

lerins seulement, vieillards ou malades, sans armes et sans défense, demeurèrent sous la garde du comte de Rosinolo, attendant que les barques pussent revenir les prendre. Tout à coup les troupes impériales, croyant enfin tenir l'occasion favorable, se précipitèrent sur ces malheureux et commencèrent un horrible massacre. Les cris de désespoir poussés par les victimes arrivèrent jusque sur l'autre rive, où Tancrède poursuivait les fuyards. Le héros, abandonnant sa victoire, fit volte-face : rapide comme la foudre, il poussa de nouveau son cheval dans les flots du Vardar, où deux mille chevaliers le suivirent. Ils n'avaient pas encore mis pied à terre, qu'au nom de Tancrède, acclamé par les pèlerins comme un sauveur, les Grecs s'enfuirent, jetant arcs, flèches, cuirasses, boucliers, et coururent chercher un abri dans les montagnes voisines. Ils n'eurent pas le temps de les atteindre. Le prince sicilien et son vaillant escadron les taillèrent en pièces <sup>1</sup>. »

Interrogatoire des prisonniers par Boémond, Indignation de l'armée contre la perfidie d'Alexis Comnène.

49. Ce double combat, si glorieux pour Tancrède, « fut livré, dit Tudebode, en la iv<sup>e</sup> férie qui commençait le jeûne du carême (mercredi 18 février 1097 <sup>2</sup>). » Les prisonniers qu'on put faire avaient été enchaînés et ramenés au camp, où Boémond les interrogea par interprète. Ils étaient tous Turcs ou Pincenates (Petchénèques). « Misérables, leur dit-il, pourquoi avez-vous massacré des chrétiens inoffensifs ? Notre armée est en marche pour aller au tombeau du Christ ; elle respecte sur sa route les personnes et les propriétés, sans faire tort à qui que ce soit. — Seigneur, répondirent-ils, nous sommes à la solde de l'empereur Alexis Comnène, et nous avons dû nous conformer à ses ordres. — Mais, reprit Boémond, je ne fais point la guerre à votre empereur ; je n'ai aucun différend avec lui. — Nous l'ignorons, dirent les prisonniers, mais nous savons que l'empereur vous redoute plus que la foudre du ciel. Il ne croit nullement à la sincérité de votre pèlerinage ; sa conviction est que vous avez l'intention de le renverser du trône et de prendre Constantinople. Voilà pourquoi il ne cesse de vous tendre des pièges. Quant à nous, il ne

<sup>1</sup> Radulf. Cadom., *Gest. Tancred.*, cap. IV-VI ; *Patr. lat.*, t. CLV, col. 496-498.

<sup>2</sup> Tudebod., l. I, cap. IV ; *Patr. lat.* t. CLV, col. 768.



nous reste qu'à implorer votre miséricorde. Au nom du Dieu dont vous êtes les pèlerins et les chevaliers, daignez nous faire grâce <sup>1</sup>. » Boémond se laissa fléchir et fit mettre les captifs en liberté. « Désormais, ajoute Guillaume de Tyr, il n'était plus possible de se méprendre sur les véritables dispositions de l'empereur : on connaissait la duplicité de sa conduite, la fausseté de ses promesses, les perfidies, les trahisons, les parjures dont il usait à l'égard des croisés. L'indignation était générale dans l'armée, et l'on eût voulu d'éclatantes représailles. Boémond seul fut d'un autre avis <sup>2</sup>. » Voici, d'après Baldéric de Dol, le langage qu'il tint dans son conseil de guerre aux chefs assemblés : « Bon gré, mal gré, il nous faut traverser le territoire de l'empire ; imposons donc silence à nos justes ressentiments et évitons tout ce qui aurait l'air d'une agression préméditée. Ce n'est pas ici, dans une guerre stérile et sans gloire, qu'il nous faut épuiser une vigueur réservée pour d'autres ennemis. La prudence la plus vulgaire nous fait une loi de dissimuler en ce moment et de renvoyer à d'autres temps la vengeance. Les lâches seuls et les impuissants éclatent en menaces que l'effet ne justifie point. Pour nous, répondons aux attaques de l'empereur par une patience inépuisable ; faisons-lui d'autant plus de bien qu'il nous veut plus de mal. En un mot, soyons patients, parce que nous sommes forts <sup>3</sup>. » Cette politique choquait manifestement les sentiments de la majorité ; elle prévalut pourtant et l'on s'y résigna.

50. De son côté, Alexis Comnène n'était pas sans inquiétude sur l'effet produit par une agression si odieuse. L'armée de Boémond entra en Macédoine lorsqu'un nouvel envoyé impérial vint expliquer le malentendu et apporter des propositions plus pacifiques encore que les précédentes. Baldéric de Dol, qui raconte le fait, ne nous donne pas le nom de cet ambassadeur. « C'était, dit-il, un *curopalate*, *corpalatium*, favori de l'empereur, d'un caractère souple et plein de

Nouvelle  
ambassade  
de l'empe-  
reur grec à  
Boémond.  
Arrange-  
ments pa-  
cifiques.  
L'incident  
de Serra.

<sup>1</sup> Voir pour ce dialogue : Guillelm. Tyr., l. II, chap. XIV, col. 264; Baldéric. Dol., l. I; *Patr. lat.*, t. CLXVI, col. 1076; Tudebod., l. I, col. 768; Robert. Monach., l. II, cap. II, col. 681.

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr., l. II, cap. XIV, col. 264.

<sup>3</sup> Tudebod., *Hist. Hierosol.*, l. I, col. 1076.

finesse. Il était chargé d'escorter les croisés et de leur éviter des incidents comme celui du Vardar. En effet, il se plaça à l'avant-garde et veilla sérieusement cette fois à ce que sur la route les marchés fussent approvisionnés. On arriva ainsi devant un château-fort, dans lequel on espérait pouvoir acheter des vivres. -Il en était d'ailleurs abondamment pourvu : ses magasins regorgeaient de blé, vin, huile, fromages, subsistances de toute nature. Mais, soit trahison de la part du curopalate, soit défaut d'ordres précis, les portes de la forteresse se fermèrent impitoyablement à l'approche des croisés et les habitants refusèrent toute espèce d'échanges avec eux. Tancrede alors et les autres chefs qui trouvaient la politique de Boémond trop timide voulaient monter à l'assaut et emporter de vive force la place inhospitalière. Il fallut toute l'énergie du duc de Tarente pour calmer leur fureur. Il y réussit, non sans de dures paroles échangées de part et d'autre dans un conseil qui se prolongea une grande partie de la nuit <sup>1</sup>. Le lendemain matin, les habitants du fort ainsi menacé sortirent processionnellement de leurs murs, une croix dans la main et chantant le *Kyrie eleison*. Ils vinrent se prosterner aux pieds de Boémond, et lui offrirent toutes les réparations qu'il voudrait leur prescrire pour leur insolence de la veille. Le duc accorda de grand cœur le pardon si chrétiennement demandé et poursuivit sa marche. La première ville qu'on eut à traverser ensuite fut Serra (la *Serès* moderne, au nord du golfe de *Contessa*). Les vivres s'y trouvèrent en abondance et les habitants les vendirent à prix raisonnable. La prudence de Boémond portait ses fruits. A partir de ce jour, le duc entretenait avec le curopalate des rapports de véritable intimité <sup>2</sup>. Toutes les déprédations isolément commises par les soldats de l'armée furent loyalement compensées, soit par une restitution en nature, soit par un dédommagement équivalent. En retour, le curopalate tint compte des exactions dont l'armée ou les soldats avaient été victimes, et donna loyalement satisfaction. Dès lors les récriminations cessèrent et l'allégresse générale succéda aux murmures et aux plaintes <sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> *Tancredus et alii multi in faciem restiterunt*, dit le chroniqueur.

<sup>2</sup> *Amicissimi in illa die facti sunt*.

<sup>3</sup> Balderic. Dol., *Hist. Hierosol.*, l. I; *Patr. lat.*, t. CLXVI, col. 1077.

51. On arriva ainsi sous les murs de Rusa (*Rous-Koïnan*, au nord de Gallipoli et du golfe de Saros), à proximité de Constantinople. « Les tentes furent dressées dans ce campement, dit Baldéric de Dol, en la iv<sup>e</sup> férie avant la Cène du Seigneur » (mercredi 1<sup>er</sup> avril 1097). « Le lendemain, jeudi saint, dit Guillaume de Tyr, une nouvelle députation envoyée par l'empereur vint prier Boémond de prendre les devants et d'abandonner pour quelques jours son armée, afin de se rendre à Constantinople avec ceux de ses officiers qu'il voudrait choisir, mais en petit nombre. Cette invitation jeta le duc dans une nouvelle perplexité. Il connaissait trop les fourberies de la cour byzantine pour se livrer ainsi à sa discrétion. Comme il hésitait sur le parti à prendre, on annonça l'arrivée de l'illustre Godefroi de Bouillon, qui venait avec une magnifique escorte saluer le duc de Tarente. Les deux héros s'embrassèrent avec une cordiale effusion, et après avoir échangé les plus touchants témoignages de leur fraternelle tendresse, entrèrent en conférence devant le conseil. Boémond raconta tout ce que son armée avait eu à souffrir dans le voyage par le fait du perfide empereur. Godefroi de Bouillon n'avait pas été plus épargné sous les murs de la capitale par la mauvaise foi des Grecs ; mais il en avait tiré une vengeance si éclatante, que désormais les rôles étaient changés et qu'il n'était guère moins maître à Constantinople que l'empereur lui-même. Il conseillait donc au duc de Tarente d'accepter sans crainte l'invitation d'Alexis Comnène. Boémond y répugnait fort ; mais enfin, cédant aux raisons qui lui étaient exposées par un prince qui était l'honneur en personne, *tam honesta evictus persuasione*, il se décida à partir avec une escorte de dix de ses plus braves chevaliers <sup>1</sup>. » Durant son absence, le commandement de l'armée fut confié à Tancrede. « Continuez à observer la plus exacte discipline, dit Boémond en quittant ses guerriers. Je vous précède de quelques jours, afin de régler les mesures nécessaires pour votre libre passage. Redoublez de prudence en approchant de Constantinople et n'agissez qu'avec la plus grande réserve. » Pour mieux se conformer à ces instructions, dit Baldéric de Dol, « Tancrede, devenu commandant en chef

Arrivée à Rusa. Visite de Godefroi de Bouillon au camp. Départ de Boémond pour Constantinople.

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. II, cap. xv, col. 264.

de l'armée, jugea à propos de cantonner les troupes à l'écart dans une vallée fertile, où la solennité de Pâques (5 avril 1097) fut célébrée en grande dévotion, au milieu d'une abondance inespérée <sup>1</sup>. »

### § VII. Godefroi de Bouillon fils adoptif d'Alexis Comnène.

Les souricières d'Alexis Comnène. Refus par Godefroi de Bouillon de se rendre au palais impérial.

52. Les quartiers d'hiver des châteaux du Bosphore (*Buyuk-Déré*), offerts avec tant d'empressement, après les fêtes de Noël, à Godefroi de Bouillon par Alexis Comnène <sup>2</sup>, n'étaient, pour nous servir d'une expression devenue vulgaire chez les croisés, « qu'une des souricières de l'empereur » <sup>3</sup>. La princesse porphyrogénète, dans son *Alexiade*, ne fait aucune difficulté de l'avouer. « De part et d'autre, dit-elle, on dissimulait à qui mieux mieux <sup>4</sup>. » Sans accepter pour Godefroi de Bouillon cette assimilation injurieuse, nous retenons l'aveu de la princesse byzantine : il peint à merveille la politique insensée de son auguste père. Au lieu de se mettre à la tête des croisés et de leur adjoindre toutes les forces de l'empire pour expulser du sol de l'Asie les Turcs, les Sarrasins et les Musulmans, Alexis Comnène épuisait les ressources de son mince génie à exterminer ses propres défenseurs. « Quelques jours après l'installation des croisés dans leur nouveau campement, dit Albéric d'Aix, l'empereur fit de nouveau prier Godefroi de Bouillon de consentir enfin à une entrevue et de venir au palais (janvier 1097). Le duc, qui redoutait les suites d'une démarche trop confiante, refusa l'invitation en tant qu'elle lui était personnelle; mais il se fit représenter par trois chevaliers illustres, Cuno comte de Montaigu, Baudoin du Bourg et Godefroi d'Asche, lesquels devaient l'excuser près de l'empereur et lui remettre une lettre conçue en ces termes : « Le duc Godefroi à l'empereur, dévouement et fidélité.— Je me serais de grand cœur prêté à votre désir en me rendant au palais pour admirer ses splen-

<sup>1</sup> Balderic. Dol., col. 1077.

<sup>2</sup> Cf. n° 40 de ce présent chapitre.

<sup>3</sup> *Muscipulas imperatoris*. Guillelm. Tyr., l. II, cap. IX, col. 260.

<sup>4</sup> *Utrinqve dissimulatione mutua gerebantur*. Ann. Comn., *Alex.*, l. X; *Patr. græc.*, t. CXXXI, col. 735.



deurs et ses magnificences. Mais la voix publique me fait craindre de votre part des intentions peu bienveillantes. J'ignore si les bruits qui circulent ont quelque fondement et s'ils ne sont pas inventés par vos ennemis. » Les envoyés mirent cette lettre sous les yeux d'Alexis Comnène, qui leur répondit par les plus belles protestations d'amitié. Mais Godefroi de Bouillon n'en persista pas moins dans son refus, et, après quinze jours de pourparlers inutiles, les négociations furent rompues <sup>1</sup>. »

53. « L'empereur se vengea, continue Albéric d'Aix, en restreignant d'abord, puis en supprimant d'une manière absolue les licences commerciales. Un premier décret interdit aux marchands byzantins de fournir les croisés d'orge et de poisson ; bientôt un second étendit la même défense aux fournitures de blé, de farine et de pain. Ces mesures de rigueur allaient directement contre leur but. Godefroi de Bouillon n'était pas homme à céder à la contrainte. Cependant Alexis une fois engagé dans la voie des violences alla jusqu'au bout. Par ses ordres, cinq cents Turcs auxiliaires (*Turcopoli*), montés sur des navires grecs, traversèrent le Bosphore et vinrent au point du jour assaillir d'une nuée de flèches les avant-postes de l'armée et les soldats qui se rendaient chaque matin sur le rivage, à cette heure matinale, pour y acheter les vivres que des barques de pêcheurs leur apportaient clandestinement. Informé sur-le-champ de cette agression imprévue, Godefroi de Bouillon fit sonner les trompettes, réunit toute l'armée, et, abandonnant les châteaux du Bosphore, se dirigea de nouveau sous les murs de Constantinople, où il voulait reprendre son premier campement <sup>2</sup>. Mais l'unique pont qui pouvait servir au passage de l'armée, et qui se nommait le pont des Blaquernes, était gardé. Lorsque le comté Baudoin, frère de Godefroi de Bouillon, s'y porta à la tête de cinq cents chevaliers, il le trouva défendu par toute la milice de Constantinople. Les citoyens avaient pris les armes aux cris de « Mort aux barbares ! » Baudoin, comprenant que le salut de

Attaque  
des quar-  
tiers de  
Godefroi  
de Bouil-  
lon par les  
troupes  
impériales  
Victoires  
des  
croisés.

<sup>1</sup> Alberic. Aq., l. II, cap. ix, col. 416. Cf. Guillelm. Tyr., l. II, cap. vii, col. 258.

<sup>2</sup> Cf. n° 39 de ce présent chapitre.

l'armée tout entière était alors entre ses mains, fit avec ses chevaliers des prodiges de valeur. Sans attendre les renforts que lui envoyait Godefroi de Bouillon, il força le passage et vint s'établir à l'autre tête du pont, sous les flèches que les Turcs ne cessaient de faire pleuvoir du haut de leurs galères. On ne pouvait plus dès lors se méprendre sur les véritables intentions de l'empereur. C'était lui qui avait combiné l'agression des Turcs auxiliaires avec une attaque générale de toutes ses milices. Godefroi de Bouillon répondit à cette infamie en faisant mettre le feu à tous les châteaux du Bosphore. L'incendie s'étendit sur une ligne de six ou sept milles de longueur, pendant que les croisés avec armes et bagages traversaient le pont des Blaquernes. Le défilé commencé dans la matinée dura jusqu'à la nuit. Godefroi de Bouillon passa le dernier avec l'arrière-garde et retrouva son frère Baudoin, qui n'avait pas de tout le jour quitté une minute son poste de salut. Ensemble ils durent livrer un nouveau combat entre l'église des saints martyrs Côme et Damien, aujourd'hui nommée le château de Boémond, et le nouveau palais des Blaquernes. Dans le retrait formé à cet endroit par un angle des remparts, les troupes d'Alexis Comnène s'étaient massées en armes pour défendre le passage. Le choc à travers cette multitude d'ennemis fut sanglant; les Turcs et les Grecs tombaient en nombre immense; mais ils étaient remplacés par de nouveaux combattants qui sortaient de Constantinople et s'élançaient à flots pressés par la porte de Saint-Argenis. Enfin la nuit mit un terme à cette lutte effroyable. Les Grecs, après des pertes énormes, rentrèrent précipitamment à Constantinople, pendant que Godefroi de Bouillon faisait dresser les tentes au lieu de son premier campement sous les murs de la ville <sup>1</sup>. » (15 mars 1097.)

Dévastation des campagnes de Constantinople par les croisés.

54. « Le lendemain, dit Guillaume de Tyr, l'armée reprit les armes et fut partagée en deux groupes. L'infanterie devait rester au camp sous le commandement de Godefroi de Bouillon et se tenir prête contre toute surprise nouvelle. Les divers détachements de cavalerie, sous les ordres de leurs chefs respectifs, eurent ordre de se répandre dans les campagnes pour acheter, dans le cas où les habitants con-

<sup>1</sup> Alberic. Aq., cap. XIII. — Guillelm. Tyr., cap. VIII.

sentiraient à une vente amiable, sinon pour enlever de force les troupeaux, les grains, les subsistances de toute nature dont l'empereur avait fait interdire le commerce. L'expédition commença aussitôt; elle dura six jours consécutifs et fut poussée depuis les faubourgs de Constantinople jusqu'à une distance de plus de soixante milles. Les cavaliers amenèrent au camp une multitude de têtes de bétail, bœufs et moutons, bêtes de somme, chariots, de vivres en quantité telle, que toutes les espérances furent dépassées et le camp approvisionné pour plusieurs mois. L'empereur et sa cour étaient dans la consternation. La dévastation des provinces s'ajoutait à la honte de la défaite; et, pour comble de malheur, on signalait la prochaine arrivée de Boémond. (Ce fut en effet à cette époque que le message du duc de Tarente, adressé à Godefroi de Bouillon et précédemment reproduit par nous <sup>1</sup>, arriva au camp des croisés.) Si l'on ne se hâtait de faire la paix avec le duc de Lorraine, il était à craindre de le voir de concert avec Boémond tenter l'assaut de la capitale et mettre fin à l'empire grec <sup>2</sup>. »

53. Cette perspective jetait l'effroi parmi les conseillers d'Alexis Comnène; elle déterminait ce prince à une démarche qui dut révolter son orgueil et celui de tous les Byzantins. « Il envoya, dit Albéric d'Aix, une ambassade au duc Godefroi de Bouillon, pour le supplier de cesser les hostilités, lui promettant réparation complète pour le passé. « Faisons la paix, lui mandait-il. Je remettrai entre vos mains les otages qu'il vous plaira de choisir; vous pourrez ainsi en toute assurance vous rendre dans mon palais, où vous trouverez un accueil aussi cordial et aussi somptueux qu'il nous sera possible de le faire. » Godefroi de Bouillon répondit que si en effet les otages qu'on mettrait en son pouvoir étaient d'une condition telle que leur sécurité et leur vie pussent répondre de la sienne, il accepterait la proposition et consentirait à l'entrevue demandée. Alexis offrit alors pour otage son propre fils, Jean Porphyrogénète, héritier présomptif du trône, et qui régna en effet après la mort de son père (1118-1143) sous

Propositions de paix faites par Alexis Comnène. Jean Porphyrogénète remis en otage à Godefroi de Bouillon.

<sup>1</sup> Cf. n° 46 de ce présent chapitre.

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr., cap. x et xi, col. 260-261.

le nom de Jean Comnène.— L'empereur s'engageait à rétablir les licences commerciales et mettait de nouveau ce qui restait des châteaux du Bosphore à la disposition des croisés. Godefroi de Bouillon accepta cette fois en toute confiance ; l'armée repassa joyeusement le pont des Blaquernes et rentra dans les édifices que le feu avait épargnés. Le lendemain matin, Conon de Montaigu et Baudoin du Bourg, choisis à cause de leur distinction et de leur éloquence, dit le chroniqueur, allèrent au nom de Godefroi de Bouillon recevoir, des mains de l'empereur, l'illustre otage, pour l'amener au camp des croisés. A peine Jean Porphyrogénète était-il officiellement installé dans sa nouvelle demeure, que Godefroi de Bouillon, accompagné de Garnier de Grès, de Pierre de Stadenois (Stenay) et de quelques autres princes, montait sur une embarcation qui le conduisit à l'audience impériale. Baudoin de Boulogne ne voulut point accompagner son frère au palais ; il demeura avec l'armée en observation sur la rive du Bosphore, prêt à tirer une prompte vengeance de tout attentat qui pourrait être essayé <sup>1</sup>. »

Visite de  
Godefroi de  
Bouillon à  
l'empereur.

56. L'émotion fut grande à Constantinople quand la foule put y contempler pour la première fois les traits du héros de l'Occident. « L'empereur assis sur son trône, entouré de tous les curopalates, reprend le chroniqueur, parut frappé de la magnificence du costume de Godefroi de Bouillon et de ses officiers. Selon l'usage des princes français, ils portaient sur leur cotte de mailles des manteaux brodés de soie et d'or, garnis de fourrures précieuses, telles que la martre zibeline, l'hermine, le petit gris et le vair. Alexis, sans se lever pour aucun de ses nobles visiteurs, les admit à l'accolade ou baiser de paix. Godefroi de Bouillon s'agenouilla le premier au pied du trône, l'empereur s'inclina et ils s'embrassèrent. La même cérémonie se renouvela pour les autres chevaliers, que l'empereur se faisait nommer, et pour chacun desquels il trouva des paroles affectueuses. Après le défilé, l'empereur s'adressant à Godefroi de Bouillon lui parla en ces termes : « La renommée nous avait dit la vérité en publiant votre mérite extraordinaire. Nous savions que votre

<sup>1</sup> Alberic. Aquens., l. I, cap. xv, col. 419.



puissance est sans égale dans les contrées de l'Occident ; nous sommes témoin du zèle religieux qui vous a fait prendre les armes pour la guerre sainte, de la foi qui vous anime, de la fermeté loyale et persévérante de votre caractère. Vos éminentes qualités vous ont conquis les plus vives sympathies, même parmi des peuples qui ne virent jamais votre face. Pour nous, les entrailles de notre charité s'émeuvent en votre présence ; il n'est aucune sorte de distinctions et d'honneurs qui puissent répondre à l'affection que nous avons pour vous. En ce jour donc, devant tous les grands de l'empire et de notre sacré palais, nous avons résolu de vous conférer le titre de fils adoptif. Nous vous proclamons en cette auguste qualité, confiant en vos mains notre autorité impériale, afin que notre trône soit protégé par vous contre toutes les attaques des guerriers déjà rassemblés sous nos murs et de ceux qui doivent encore survenir <sup>1</sup>. »

57. Cette proposition était aussi flatteuse qu'inattendue. Evidemment elle avait été inspirée à l'empereur et à la chancellerie byzantine par la terreur que la prochaine arrivée de Boémond jetait dans tous les esprits. Faire de Godefroi de Bouillon un fils adoptif de l'empereur, c'était assurer l'empire contre les desseins hostiles que l'on prêtait au duc de Tarente. « Sans attendre la réponse de Godefroi, continue Guillaume de Tyr, on le revêtit des insignes impériaux et la cérémonie de l'adoption s'accomplit avec grande pompe, suivant les rites usités en ce pays. » — « Godefroi de Bouillon fut donc proclamé fils adoptif de l'empereur, reprend Albéric d'Aix, et en cette qualité il fit à son auguste père l'hommage féodal, mains jointes, cérémonial que les chevaliers de son escorte imitèrent et qui fut depuis employé pour tous les autres princes croisés. On apporta ensuite du trésor impérial des présents d'une magnificence inouïe, en or, argent, pierres précieuses, vases ciselés, étoffes rares, qui furent offerts à Godefroi de Bouillon, sans compter les chevaux de prix, les mules richement caparaçonnées. Ce fut le jour de l'Annonciation du Seigneur <sup>2</sup> (25 mars 1097) qu'eut lieu cette grande alliance entre Godefroi de

Godefroi de  
Bouillon  
fils adoptif  
de l'empereur.

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr. Alberic. Aq., *loc. cit.*

<sup>2</sup> *Tempore Dominicæ Incarnationis* (Alberic. Aq., col. 420). C'est ainsi

Bouillon et Alexis Comnène. Celui-ci fit immédiatement promulguer un décret portant peine de mort contre tout fournisseur qui vendrait à faux poids ou fausse mesure les subsistances achetées par les soldats du duc, son fils adoptif. Un décret analogue publié dans le camp des croisés portait la même peine contre quiconque se rendrait coupable d'exactions ou de violences à l'égard des sujets de l'empereur. Godefroi de Bouillon fit reconduire en grande pompe Jean Porphyrogénète son otage au palais paternel. La concorde ainsi rétablie ne fut plus troublée. Depuis le 25 mars jusqu'à l'époque de la Pentecôte, chaque semaine l'empereur faisait remettre à Godefroi de Bouillon autant de besants d'or que deux ou même quatre hommes vigoureux pouvaient en porter sur leurs épaules, et de plus dix muids, *modios*, de deniers de cuivre nommés « tartarons ». Chose merveilleuse, ajoute Albéric d'Aix, tout cet argent qu'Alexis Comnène donnait à titre de subside, rentrait bientôt dans les caisses du trésor impérial, avec l'immense quantité de numéraire apporté de tous les points de l'Occident par l'armée de la croisade. Le mécanisme de ce virement perpétuel était pourtant fort simple. L'empereur, ayant accaparé le monopole de presque toutes les denrées alimentaires, vin, huile, orge et froment, était le seul marchand réel dans l'empire : il profitait ainsi de tous les bénéfices commerciaux <sup>1</sup>. »

Passage du  
Bosphore.  
Campa-  
ment de  
Godefroi  
de Bouil-  
lon dans  
l'antique  
Chalcé-  
doine.

58. Les préoccupations mercantiles d'Alexis ne lui faisaient pas perdre de vue les autres intérêts de sa politique toujours défiante et personnelle. Les nouveaux arrangements conclus avec son fils adoptif ne le rassuraient qu'à demi. Il craignait par-dessus tout l'influence qu'allait prendre Boémond, avec son nouveau contingent de croisés venus d'Apulie, de Calabre et de Sicile. Réunies à l'armée de Godefroi de Bouillon, ces troupes eussent formé un ensemble que toutes les forces de l'empire n'auraient pu vaincre. L'empereur et

qu'on désignait alors la fête de l'Annonciation. Certains auteurs modernes peu familiarisés avec le style liturgique du moyen-âge ont mal compris ce passage d'Albéric d'Aix et l'ont rapporté, les uns à la fête de Noël, d'autres à celle de l'Épiphanie.

<sup>1</sup> Alberic. Aq., l. II, cap. xv. Cf. Guillelm. Tyr., l. II, cap. xii.

son conseil s'ingénierent donc à trouver un expédient pour empêcher la jonction des deux groupes de croisés. Ils le trouvèrent sans trop de peine, et, à leur grande surprise, Godefroi de Bouillon se prêta sans difficulté aucune à la réalisation de leur projet. « Vers la fin du mois de mars <sup>1</sup>, dit Guillaume de Tyr, l'empereur représenta au duc que l'arrivée des autres princes croisés allait, en agglomérant sous les murs de Constantinople un nombre indéfini de nouveaux guerriers, rendre les approvisionnements impossibles. Il le suppliait donc de quitter les châteaux du Bosphore et de se transporter avec son armée de l'autre côté de l'Hellespont, dans les plaines de la province asiatique de Bithynie. Pour effectuer ce transbordement, il mettait à sa disposition tous les navires nécessaires <sup>2</sup>. » Godefroi de Bouillon et les autres chefs, loin de faire la moindre objection à cette offre nouvelle, l'acceptèrent avec empressement : elle avait pour eux le double avantage de les rapprocher du but de leur expédition et de les éloigner d'un foyer d'intrigues et de perfidies qui rendait insupportable le voisinage de Byzance. « L'armée s'embarqua donc avec le plus grand ordre sur la flotte impériale, reprend le chroniqueur ; elle traversa l'Hellespont et vint camper dans les plaines de Chalcédoine, cité autrefois fameuse et maintenant réduite à l'état de simple bourgade, où se tint en 451, sous le pape saint Léon le Grand et l'empereur Marcien, le IV<sup>e</sup> concile général (1<sup>er</sup> avril 1097). Entre le campement de Chalcédoine et Constantinople il n'y avait que la largeur du Bosphore, de telle sorte qu'en deux ou trois jours les messagers pouvaient aller et venir <sup>3</sup>. » Malgré cette facilité des communications, Alexis, pour être encore mieux renseigné, chargea du rôle d'espion en chef un de ses officiers nommé Tatikios (Tatice), « vieux soldat grec qui, ayant eu autrefois le nez coupé pour je ne sais quel méfait, dit Guibert de Nogent, portait un nez d'or <sup>4</sup>. »

<sup>1</sup> Voir pour la date exacte du passage de l'armée de Godefroi de Bouillon sur la côte d'Asie les observations fort judicieuses de M. Peyré. *Hist. de la première croisade*, t. I, p. 237, not. 1.

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr., col. 262.

<sup>3</sup> Id., *ibid.*

<sup>4</sup> Guibert. Novig., l. IV, cap. x : *Patr. lat.*, t. CLVI, col. 739.

Afin de l'accréditer près de Godefroi de Bouillon, l'empereur le lui présenta comme un guide qui connaissait toute la géographie des provinces asiatiques; de plus il mit sous ses ordres un corps de troupes grecques, qui devait accompagner les croisés jusqu'à Jérusalem. Ce général policier est plusieurs fois mentionné dans la « Chanson d'Antioche » sous le nom « d'Estatin l'Esnasés <sup>1</sup>. » Guillaume de Tyr le qualifie assez rudement. « Mêle à nos princes, dit-il, ce fourbe faisait l'effet d'une oie parmi les cygnes, ou d'une couleuvre au milieu des anguilles <sup>2</sup>. » C'était ce personnage qui faisait la hausse des vivres pour le compte de l'empereur, et un peu sans doute pour le sien, dans le nouveau campement de Chalcédoine.

### § VIII. Boémond au palais impérial.

Accueil  
fait par les  
croisés de  
Godefroi  
de Bouil-  
lon à Boé-  
mond.

59. Telle était la situation, lorsque, cédant aux conseils de Godefroi de Bouillon si inopinément devenu le fils adoptif de l'empereur, Boémond se décida à suivre le héros à Constantinople <sup>3</sup>. « L'armée des Francs, dit Robert le Moine, en apprenant l'arrivée du duc de Tarente, tressaillit de joie comme une mère qui va revoir son fils unique. Tous les chefs traversèrent le Bosphore et vinrent à sa rencontre. A leur aspect, Boémond, les bras élevés au ciel, versa un torrent de larmes. Il embrassa en sanglotant les princes, les ducs, les comtes, et la parole expirait sur ses lèvres. Enfin, dominant son émotion : « Soldats de Dieu, infatigables pèlerins du saint Sépulcre, dit-il, qui vous a conduits dans ces régions étrangères, sinon la main qui ouvrit jadis aux fils d'Israël un passage à travers la mer Rouge ? Quel autre que Dieu aurait pu vous inspirer cet héroïque courage d'abandonner vos domaines, le sol natal, vos familles, vos épouses, vos enfants ? Aujourd'hui vous êtes régénérés deux fois et par la confession et par la dure pénitence que chaque jour vous accomplissez <sup>4</sup>. Heureux entre tous, les guerriers qui succomberont dans ce

<sup>1</sup> *Chanson d'Antioche*, éd. Paulin Paris, passim.

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr., l. II, cap. xxiii, col. 274.

<sup>3</sup> Cf. n° 51 de ce présent chapitre.

<sup>4</sup> Pour comprendre cette parole de Boémond, il faut se rappeler qu'elle



pèlerinage ! ils verront le paradis, sans avoir revu leur patrie. Oui, mille fois bienheureux l'ordre de la chevalerie ! Jusqu'ici le carnage homicide avait souillé son épée : aujourd'hui il se fait le rival des martyrs ; les lauriers qu'il poursuit sont ceux des saints. Il était le fléau de Dieu ; le voilà devenu l'instrument de la grâce divine, le rempart de la foi. Donc, invincibles chevaliers, puisque nous sommes les premiers enrôlés sous l'étendard de la croix, ne nous glorifions ni dans nos forces ni dans nos armes. Dieu seul est notre gloire ; c'est sa guerre que nous allons mener, la guerre du Tout-Puissant, et par nous il dominera les nations. » Telles furent, avec beaucoup d'autres de même genre, les paroles que Boémond, dans l'effusion de son âme, adressa aux princes venus à sa rencontre. Elles lui concilièrent la sympathie universelle. Tous l'escortèrent en allégresse jusqu'à la demeure qu'Alexis Comnène lui avait fait préparer en dehors de l'enceinte de Constantinople : car cet empereur à la fois rusé et faible ne permettait pas l'entrée de sa capitale. Il ne comprenait rien à ce qui se passait autour de lui. Sa fureur redoublait à la vue des multitudes qui venaient grossir le camp des soldats de Dieu : il s'imaginait qu'on allait renverser son trône. Mais les croisés ne songeaient nullement à attaquer les chrétiens ; ils allaient combattre les infidèles et délivrer le sépulcre de Jésus-Christ <sup>1</sup>. »

60. La princesse Anne Comnène n'était pas de cet avis. Sa chronique prend ici sur toutes les autres un avantage dû à la situation exceptionnelle de l'auteur. Elle est la seule qui nous ait conservé le détail de la réception faite quelques heures après par l'empereur Alexis au duc de Tarente. « L'auguste César, dit Anne Comnène, connaissait de longue date le caractère de Boémond, les ressources de son génie, non moins habile à dissimuler, que fécond en expédients et en ruses. Il voulut donc l'entretenir seul à seul pour mieux saisir ses pensées les plus secrètes. Il se proposait de l'amener doucement à ne point séjourner avec son armée sous les murs de Constanti-

[ Première  
audience  
donnée par  
l'empereur  
à  
Boémond.

était prononcée le jour du jeudi saint (2 avril 1097), alors que tous les croisés avaient reçu l'absoute solennelle, suivant les rites liturgiques.

<sup>1</sup> Robert. Monach., *Hist. Hierosol.*, l. II, cap. 1111; *Patr. lat.* t. CLV, col. 683.

nople, mais à passer le Bosphore, ainsi que l'avait déjà fait Godefroi de Bouillon, sans attendre l'arrivée des autres croisés encore en marche. Ce point était capital pour la sécurité de l'empire. A tout prix, il fallait empêcher la jonction de tant d'armées qui auraient pu, en unissant leurs forces, escalader les remparts de Constantinople. L'empereur le reçut donc avec une grâce parfaite. Il se fit raconter les détails de son voyage, et s'informa du lieu où il avait laissé les autres comtes. (Il s'agissait des comtes de Flandre, de Normandie, de Blois et de Boulogne, qui avaient, on se le rappelle, choisi leur itinéraire par l'Apulie et la Calabre <sup>1</sup>). A toutes ces questions, Boémond répondit de la façon qu'il crut le plus utile à ses intérêts. Alexis, affectant une familiarité de plus en plus cordiale, lui rappela alors leurs précédentes rencontres sur les champs de bataille de Dyrrachium et de Larisse, les guerres d'Illyrie et leurs anciennes inimitiés <sup>2</sup>. « Il est vrai, répondit Boémond avec sa finesse accoutumée, j'étais alors votre ennemi, votre ennemi implacable, je l'avoue. Mais aujourd'hui je viens me mettre à votre disposition comme le féal ami de votre majesté. Elle n'en trouvera point de plus dévoué ni de plus fidèle. » L'empereur continua à sonder son homme en tout sens, et après mille circonlocutions finit par aborder le chapitre du serment féodal à prêter entre ses mains. Boémond ne parut point y faire de résistance. C'était avoir assez obtenu en une seule fois. Alexis mit donc fin à l'audience. « Vous êtes fatigué de la route, dit-il à son hôte, et je me reprocherais de vous retenir plus longtemps. Allez goûter un repos dont vous avez tant besoin. Nous reprendrons à loisir un entretien qui est pour moi plein de charmes <sup>3</sup>. »

L'hospitalité au palais de Kosmidion. Festin préparé par les officiers impériaux.

61. Boémond fut conduit par les officiers impériaux au palais de Kosmidion (Saint-Côme), préparé pour le recevoir. « Là, reprend Anne Comnène, il trouva une table somptueusement couverte des mets les plus variés, apprêtés à la manière orientale. Mais en même temps les chefs de cuisine et les maîtres d'hôtel du palais lui présen-

<sup>1</sup> Cf. n° 35 de ce présent chapitre.

<sup>2</sup> Cf. t. XXII de cette *Histoire*, p. 498 et 564.

<sup>3</sup> Ann. Comnen. *Alexiad.*, lib. X; *Patr. græc.*, t. CXXX, col. 776.

tèrent une quantité de viandes, de volailles, de gibier en nature, et n'ayant subi aucune préparation. « Nous avons de notre mieux, lui dirent-ils, apprêté à la façon de ce pays les mets servis sur cette table. Mais peut-être, habitué à une autre cuisine, n'aimeriez-vous pas la nôtre. Voici des viandes crues que vous pouvez faire préparer, s'il vous convient mieux, par vos propres cuisiniers. » C'était l'empereur qui avait eu l'idée de cette précaution, pour écarter de l'esprit de son hôte tout soupçon d'empoisonnement. Il avait bien jugé Boémond, car celui-ci ne voulut pas même toucher du bout du doigt les mets servis sur la table. Mais, pour donner à sa méfiance un air de libéralité, il les fit distribuer tous aux assistants : gratification fort dangereuse, si, comme il le croyait, les mets eussent été empoisonnés. Pour lui, il se fit apprêter sa nourriture par les serviteurs de sa suite. Le surlendemain il demanda à ceux qui avaient mangé le repas servi à l'orientale comment ils s'en étaient trouvés. « Fort bien, » répondirent-ils. Découvrant alors son secret : « Quant à moi, leur dit-il, j'avais encore présent à la mémoire la bataille de Dyrrachium, cette journée fameuse où je mis l'empereur et son armée en fuite. Je n'ai pas voulu toucher au festin qu'il m'avait fait servir, dans la crainte que l'assaisonnement ne renfermât quelque poison. » — « Vraiment, s'écrie Anne Comnène, les officiers auxquels il tenait ce langage durent trouver qu'il faisait peu de cas de leur propre vie. Mais pouvait-on attendre le moindre sentiment de noblesse et de générosité d'une nature si arrogante et si farouche <sup>1</sup> ? »

62. « Cependant, reprend la princesse, l'auguste empereur manda Boémond à une nouvelle audience et lui demanda le serment, comme aux autres chefs latins. Boémond ne fit aucune difficulté de le prêter. Inférieur comme naissance et comme fortune à des princes tels que Hugues de Vermandois et Godefroi de Bouillon, il aurait eu mauvaise grâce à se monter plus susceptible qu'eux. Peut-être aussi, familier avec le parjure, n'avait-il aucun scrupule à prêter tous les serments qu'on voulait, se réservant de les tenir ou de les violer suivant l'intérêt du moment <sup>2</sup>. » Anne Comnène, on le voit, ne mé-

Se lon le  
audience.  
Prestation  
du ser-  
ment à  
l'empereur  
par Boé-  
mond.

<sup>1</sup> Ann. Comnen. Alexiad. l. X; *Patr. græc.* t. CXXXI, col. 777.

<sup>2</sup> Id. *ibid.*, col. 778.

nage pas Boémond : c'est qu'au moment où elle écrivait, ce héros n'était plus à Constantinople ; il ne faisait plus trembler l'auguste empereur et tous les curopalates byzantins. Les choses ne se passèrent point aussi facilement qu'elle voudrait le faire croire. Boémond n'avait à rougir ni de sa naissance ni de sa fortune. Fils du conquérant de l'Apulie, de la Calabre, de la Sicile et de l'Illyrie, Boémond pouvait marcher de pair avec Godefroi de Bouillon, Hugues de Vermandois et tous les autres princes de la croisade. Son duché de Tarente valait à lui seul tous les fiefs, plus honoraires qu'effectifs, laissés par les Turcs à l'empereur Alexis. La réception que venaient de lui faire les seigneurs croisés prouvait assez que nul d'entre eux ne se croyait supérieur ni en naissance ni en fortune à l'héroïque fils de Robert Guiscard. La vérité, que l'historiographe porphyrogénète, dans un sentiment d'orgueil filial et patriotique, n'a point voulu dire, nous est révélée par Guibert de Nogent en ces termes : « Alexis redoutait tellement Boémond, ce héros invincible, qu'il ne recula devant aucun sacrifice pour se l'attacher. Il prit l'attitude d'un vaincu, vis-à-vis de ce guerrier qui autrefois en Illyrie lui avait infligé de sanglantes défaites, et qui pouvait maintenant, s'il l'eût voulu, lui enlever la couronne. Il lui offrit donc spontanément la cession d'une principauté en deçà d'Antioche, dont les limites ne devraient pas être moindres de quinze journées de marche de cavalier en longueur, sur huit de large. Boémond ne crut pas devoir refuser. Hugues de Vermandois, contraint par la nécessité et le dénuement, avait le premier fait serment à l'empereur. Godefroi de Bouillon, pour un titre d'adoption impériale, avait agi de même. Boémond jura donc à son tour foi et hommage à Alexis, tant que ce lui-ci resterait fidèle à ses engagements ; sinon, non. Si l'on était tenté de s'étonner, ajoute le chroniqueur, de la facilité avec laquelle nos princes s'accommodèrent aux exigences du tyran grec, il faudrait se rappeler la situation des croisés réunis sous leurs drapeaux. L'argent était épuisé : il aurait suffi pour affamer ces multitudes qu'Alexis refusât son concours. Au contraire, l'empereur promettait, sous la condition du serment préalable, non-seulement de pourvoir à tous les approvisionnements nécessaires, mais encore de joindre les armées de



l'empire à celles des croisés, de fournir aux moyens de transport par mer, d'indemniser ceux qui auraient subi quelque dommage de la part de ses sujets, enfin de partager tous les périls de l'expédition et de les conjurer dans la mesure de son pouvoir <sup>1</sup>. » Alexis comptait bien s'en tenir aux promesses, ou du moins ne les exécuter que d'une façon dérisoire. L'adjonction au camp des croisés de son espion en chef Tatice, avec un corps de troupes insignifiant, sauvegardait les apparences. En somme, si l'empereur grec ne devait pas servir utilement l'expédition, il aurait pu l'entraver plus encore qu'il ne le fit. La réflexion de Guibert de Nogent est donc fort juste. L'honneur des chevaliers d'Occident ne fut point compromis par leur condescendance forcée à l'égard d'un empereur dont il fallait ou renverser le trône, si un tel acte eût été permis à une armée chrétienne, ou paralyser le mauvais vouloir par des hommages plus officiels qu'onéreux. Des deux côtés on ne s'engageait guère. Le titre de fils adoptif conféré à Godefroi de Bouillon ne coûtait rien à Alexis. L'investiture octroyée à Boémond d'une principauté à conquérir près d'Antioche sur les Turcs ne valait pas davantage, et n'enlevait pas un pouce de territoire au Bas Empire.

63. « Cependant, reprend Anne Comnène, après que Boémond eut prêté le serment de foi et hommage, l'auguste empereur le combla de nouveaux témoignages de sa munificence. On avait préparé une des salles du palais, dont le pavé fut entièrement couvert de pièces d'or, de diamants et de perles. Tout autour et jusqu'à la hauteur de la voûte, les lambris étaient dissimulés sous des monceaux d'étoffes de soie et de pourpre, des piles d'or et d'argent monnayé. L'accumulation des richesses entassées dans cet appartement était telle qu'on ne pouvait y pénétrer sans fouler aux pieds d'inestimables trésors. Boémond fut gracieusement invité par l'empereur à visiter le palais, et des officiers grecs lui en firent les honneurs. Quand on fut arrivé près de la salle somptueuse, les portes qui en fermaient l'entrée s'ouvrirent tout-à-coup, et Boémond ébloui de tant de ma-

Largesses  
impériales  
en faveur  
de Boé-  
mond.

<sup>1</sup> Guibert. Novigent., *Gest. Dei per Franc.*, l. III, cap. II; *Patr. lat.*, t. CLVI, col. 718.

<sup>2</sup> Cf. n° 58 de ce présent chapitre.

gnificences ne put dissimuler son admiration. « Que de cités, que de provinces j'aurais conquises, s'écria-t-il, si j'avais eu à ma disposition de pareils trésors! » — « Seigneur, répondit un des curopalates, tous ces trésors vous appartiennent : l'auguste empereur vous en fait largesse. » Dans un premier mouvement Boémond accepta en grande joie et exprima toute sa gratitude. Mais rentré le soir au Kosmidion, quand il vit arriver les porteurs qui venaient mettre à ses pieds tant de richesses, il eut honte d'avoir laissé éclater sa cupidité, et se reprochant l'exclamation admirative qui lui était échappée : « Je n'aurais jamais pensé, dit-il, que l'empereur voulût me couvrir d'une pareille ignominie. Allez, reprenez tous ces trésors et reportez-les à celui qui vous envoie. » Informé de cette réponse, l'empereur dit en souriant : « Que la honte reste à qui la mérite ! » et il fit tout reporter à Boémond, qui accepta définitivement <sup>1</sup>. » Anne Comnène prend texte de cet épisode, où sans nul doute elle a quelque peu donné carrière à son imagination orientale, pour tracer de Boémond un portrait odieux. « Les deux traits dominants de son caractère, dit-elle, sont la ruse et la violence. Il l'emportait en cela sur tous les princes latins que j'ai vus à Constantinople, autant qu'il leur était inférieur en fortune et en puissance. Doué d'un esprit vaste et d'une ambition démesurée, il avait, du vivant de Robert Guiscard son père, commandé des armées, et nourri l'espoir de monter un jour sur quelque trône. Ses rêves ne s'étant point réalisés, il éprouvait une amère déception. La délivrance du saint Sépulchre fut pour lui un prétexte honorable, sous lequel il reprit ses visées de haute fortune. Il se contenta d'une principauté, n'ayant pu, comme il le méditait, renverser l'empereur et lui ravir son trône <sup>2</sup>. »

64. L'exagération de la princesse byzantine est manifeste. Boémond, duc de Tarente et souverain de la Calabre depuis le partage intervenu entre son frère et lui par la médiation du pape Urbain II <sup>3</sup>, n'était nullement inférieur comme fortune à la plupart des autres chefs croisés. Quant à sa puissance, Anne Comnène oublie que quel-

Jonction  
de Tan-  
crède et  
des croisés  
d'Apulie  
avec l'ar-  
mée de Go-  
defroi de  
Bouillon à  
Chalcé-  
doine.

<sup>1</sup> Ann. Comnen. *Alexiad.*, l. X, col. 780.

<sup>2</sup> Id. *ibid.* col. 782.

<sup>3</sup> Cf. chap. II, n° 33 de ce présent volume.

ques pages plus haut elle nous en faisait un tableau formidable et nous représentait « l'armée conduite par Boémond comme la plus nombreuse qui se fût jamais vue <sup>1</sup> ». On ne peut donc accorder à ses récits qu'une confiance fort limitée. Mais ils n'en constituent pas moins un élément précieux pour l'histoire, à un point de vue fort différent de celui où l'historiographe porphyrogénète s'était placée. Ils mettent dans tout leur jour la pusillanimité et la fourberie grecque; ils forment comme la légende du byzantinisme, orgueilleux et lâche, qui tremblait devant les chevaliers du Christ et se vengeait de sa propre terreur en travestissant leur caractère et en les traitant de barbares. A ce titre, l'Alexiade est une source de renseignements curieux sinon véridiques. C'est ainsi que, renchérisant sur toutes les injures dont elle accable Boémond, la princesse prétend qu'il s'abaisa jusqu'à solliciter de l'empereur, sans pouvoir l'obtenir, le titre de « Domestique du palais <sup>2</sup> ». Alexis Comnène, qui venait de conférer spontanément le titre de fils adoptif au duc de Lorraine, n'aurait fait aucune difficulté pour donner celui de « Domestique du palais » au duc de Tarente. Ces mensonges habilement exploités par la cour de Byzance semaient des germes de mésintelligence parmi les princes croisés. Tancredè, qui venait d'arriver avec le reste de l'armée d'Apulie sous les murs de Constantinople, laissa éclater son indignation et sa douleur au récit des prétendus abaissements de Boémond. « Tancredè se défiait de l'amitié des Grecs, dit Raoul de Caen, comme l'épervier du lacet des chasseurs, comme le poisson de l'hameçon perfide <sup>3</sup>. » Vainement Alexis le fit inviter à paraître à sa cour; le héros se déroba sous un déguisement à toutes les recherches des europalates. Il réussit à traverser le Bosphore avec toutes les troupes et vint dresser ses tentes à Chalcédoine, à côté de celles de Godefroi de Bouillon (15 avril 1097). Il échappait ainsi à la nécessité

<sup>1</sup> Alexiad., *loc. cit.*, col. 744. Cf. n° 41 de ce présent chapitre.

<sup>2</sup> Ann. Comnen., *Alexiad.*, col. 782.

<sup>3</sup> *Qua sedulitate accipiter laqueos, aut hamum piscis, ea is fraudulentam Græcorum familiaritatem horrebat.* (Radulf. Cadom., *Gesta Tancred.*, cap. x; *Patr. lat.*, t. CLV, col. 530.)

de prêter, entre les mains d'un empereur dont il exérait la perfidie, le serment de foi et hommage.

Arrivée du  
comte Ro-  
bert de  
Flandre à  
Constanti-  
nople.

63. « Alexis Comnène éprouva, dit Guillaume de Tyr, un vif mouvement de colère en apprenant que Tancrède s'était soustrait de la sorte à ses embûches <sup>1</sup>. » Mais l'arrivée du comte Robert de Flandre avec les quinze mille croisés qui l'accompagnaient fit oublier cet incident et redoubla la vigilance des courtisans impériaux. Nous avons dit que le comte de Flandre Robert II surnommé le Jérusolymitain, fils de Robert le Frison auquel l'empereur grec avait adressé l'éloquent appel lu au concile de Plaisance <sup>2</sup>, était arrivé à Bari en même temps que le comte Hugues de Vermandois, mais qu'il n'avait pas voulu hiverner en Apulie <sup>3</sup>. Il s'était embarqué pour les côtes illyriennes quelques semaines après le frère du roi de France, et, malgré la rigueur de la saison, sa traversée fut heureuse. Parvenu avec toute son armée à Dyrrachium, ville naguère si fatale à Hugues le Grand <sup>4</sup>, il y trouva l'obséquieuse hospitalité du gouverneur Jean Comnène, qui se garda sans doute avec grand soin de lui parler du récent attentat dont le prince français avait été victime. « Les campagnes voisines, dit Guillaume de Tyr, offraient des plaines fertiles, de gras pâturages, des forêts abondantes en gibier de toute espèce. Robert y établit son camp et passa l'hiver sans grandes souffrances. Aux premiers jours du printemps, il se mit en marche à travers l'Épire et la Macédoine, se dirigeant vers Constantinople. Aux abords de cette ville, des ambassadeurs impériaux vinrent de la part d'Alexis Comnène le prier de faire camper ses troupes en dehors de la capitale, et l'inviter personnellement à se rendre au palais pour conférer avec l'empereur. Robert déjà informé de ce qui avait eu lieu pour les autres princes croisés accepta l'invitation, et se rendit au palais avec une suite peu nombreuse. Il y fut reçu avec honneur et prêta le serment en la forme exigée. En retour Alexis le combla de distinctions et de faveurs; il fit des présents magnifiques à chacun des

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. II, cap. xv, col. 265.

<sup>2</sup> Cf. chap. III, n° 10 de ce présent volume.

<sup>3</sup> Cf. n° 35 de ce présent chapitre.

<sup>4</sup> Cf. v° 36 de ce chap.



chevaliers de son escorte. Les entrevues du comte avec l'empereur se renouvelèrent durant plusieurs jours, pendant lesquels l'armée flamande, campée dans le voisinage et largement approvisionnée par la munificence impériale, put se refaire de ses fatigues. Enfin il prit congé d'Alexis et en obtint des navires pour le transport de ses troupes sur la côte d'Asie, dans le campement de Chalcedoine déjà occupé par Godfroi de Bouillon et Tancred. La joie fut grande quand les cohortes de Flandre vinrent prendre place à côté de celles du duc de Lorraine et des autres princes croisés. On s'embrassait avec les transports d'une fraternelle amitié; on se racontait les incidents du voyage, les périls affrontés, les difficultés vaincues. Celles qui restaient encore à surmonter jusqu'à Jérusalem ne décourageaient pas les nobles soldats du Christ. Tous brûlaient d'impatience de commencer enfin la croisade et de se mesurer avec les ennemis du nom chrétien. Mais il fallait attendre les autres princes, Robert Courte-Heuse duc de Normandie, Étienne de Blois, Eustache de Boulogne, dont on s'était séparé en Apulie. On attendait non moins impatiemment le comte de Toulouse Raymond de Saint-Gilles, qui devait amener avec lui le légat apostolique Adhémar de Monteil. On accusait à l'envi leur lenteur; on leur reprochait de faire perdre un temps précieux. Enfin, le 20 avril 1097, un envoyé de Raymond et d'Adhémar vint annoncer que les forces conduites par ces deux chefs approchaient de Constantinople <sup>1</sup>. »

### § IX. Itinéraire de Raymond de Saint-Gilles jusqu'à Constantinople.

66. Leur voyage avait été hérissé de dangers et d'obstacles Raymond IV comte de Saint-Gilles et de Toulouse, gendre d'Alphonse VI le Vaillant, ancien compagnon d'armes du Cid, « le plus loyal, le plus prudent, le plus sage de tous les chefs latins <sup>2</sup>, » disait Anne Comnène, s'était mis en marche vers la fin du mois d'octobre

L'armée de Raymond de Saint-Gilles et d'Adhémar de Monteil. Le *Salve Regina* chant de guerre de la croisade.

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. II, cap. XVI, col. 266.

<sup>2</sup> Ann. Comnen., *Alexiad.*, l. X; *Patr. græc.*, t. CXXXI, col. 784.

1096, accompagné de sa jeune femme Elvire de Castille et de son fils encore au berceau. L'évêque du Puy Adhémar de Monteil, légat apostolique, bénit solennellement les cent mille croisés réunis sous sa bannière et celle du comte de Toulouse <sup>1</sup>. En ce jour solennel et par cette immense multitude de vaillants chrétiens fut chanté pour la première fois le *Salve Regina*, composé par Adhémar pour être le chant de guerre de la croisade. Toutes les provinces qui s'étendent au pied des Pyrénées ou sur la rive droite du Rhône au-dessous de Lyon, le Limousin, l'Auvergne, le Dauphiné, les contrées qui bordent les rivages de la Méditerranée, provinces dont les habitants reçoivent des chroniqueurs la dénomination générique de « Provençaux », avaient fourni leur contingent de guerriers à la grande armée du comte de Toulouse. Les principaux seigneurs enrôlés sous ses drapeaux étaient : Raimbaud II comte d'Orange, avec Guillaume évêque de cette ville ; Gaston IV vicomte de Béarn <sup>2</sup> et Centule son fils ; Gérard fils de Guillabert comte de Roussillon ; Guillaume V comte de Montpellier ; Guillaume comte de Forez <sup>3</sup> ; Raymond Pelet d'Alais, tige de la maison de Narbonne ; Guillaume Amanjeu ou Amaneu II, sire d'Albret ; Héraclius comte de Polignac ; Pons de Baladun, du diocèse de Viviers, et Raimond d'Agiles chanoine du Puy, chapelain du comte de Toulouse, tous deux historiographes de l'expédition ; Guillaume de Sabran, du diocèse d'Uzès ; Bérenger-Pierre de Gignac et Bernard-Raymond, l'un et l'autre du diocèse de Béziers ; Raymond-Bertrand de Lille, seigneur de Lille-Jourdain en Guyenne, allié de Raymond de Saint-Gilles ; Pierre-Raymond d'Hautpoul, du diocèse

<sup>1</sup> Le chiffre des cent mille croisés du comte de Toulouse est affirmé par le savant bénédictin dom Vaissette, dans son « Histoire générale du Languedoc », tom. II, livre XV, nos 60 et suiv.

<sup>2</sup> Le nom de Béarn est orthographié par les divers chroniqueurs avec les deux variantes de *Beders* ou *Bordeis*.

<sup>3</sup> Il est nommé par erreur Gauthier, dans la « Chanson d'Antioche » (ch II, éd. Paulin Paris, t. I, p. 100), en ce vers :

« Et li quens de Forest, Gauthier l'appeloit-on. »

« Les trouvères, dit M. Paulin Paris, auraient dû interpréter le G des copies plus anciennes par le nom de Guillaume, qui était vraiment celui du comte de Lyon et de Forez. »

de Lavaur; Gouffier de la Tour ou de Lastours; Roger II comte de Foix; Isarn ou Isouard comte de Die; Guillaume comte de Clermont, fils de Robert II comte d'Auvergne; Raymond vicomte de Turenne; Raymond vicomte de Castillon; Guillaume d'Urgel, comte de Forcalquier; Galon de Calmont, ou Chaumont; Pierre et Pons de Fay ou Fayn, du Vélay; Gérenton de Biage, du Vivarais; Décan de Posquières, de Nîmes; les évêques Isoard d'Apt et Bernard de Provençères, de Lodève. A cette liste les archives de l'église de Maguelonne, citées par dom Vaissette dans son « Histoire générale de Languedoc », ajoutent les noms de Guillaume-Raymond, fils de Raymond-Gaucelin; Pons et Bernard de Montlaur; Guillaume de Fabrègues; Éléazar de Montredon; Pierre-Bernard de Montagnac; Guillaume Arnaud; Othon de Cornon; Guillaume Bertrand; Éléazar de Castries<sup>1</sup>. Enfin les cartulaires de l'abbaye de la Grande-Sauve, en Guyenne, nomment encore quatre autres seigneurs qui vinrent, ainsi que beaucoup d'autres, faire une retraite préparatoire dans ce monastère, avant de partir pour la périlleuse expédition : c'étaient Raymond de Cambes; Vivien de Rions; Auger de Blaignac; Bernard de Bénauges<sup>2</sup>.

67. L'itinéraire adopté pour cette armée, la plus considérable qui se fût encore mise en marche sous l'étendard de la croix, différa de tous ceux que les autres croisés avaient suivis jusque-là. Dans la crainte de parcourir des pays déjà épuisés par les armées précédentes, on devait, après avoir franchi les Alpes et traversé les plaines de la Lombardie, entrer dans le Frioul, et par Aquilée arriver dans l'Istrie. De là, en suivant le littoral de l'Adriatique par Raguse et Scutari, on gagnerait Dyrrachium, pour prendre à travers l'Épire et la Macédoine la route militaire qui conduisait à Constantinople. La première partie de ce programme se réalisa sans grandes difficultés. « Mais, dit Raimond d'Agiles, dès qu'on fut arrivé en Esclavonie (la Dalmatie actuelle, au-delà de la moderne Trieste), le froid commença à sévir avec rigueur. L'Esclavonie est une terre déserte, montagneuse, dépourvue de chemins, et tellement aride que durant

Itinéraire  
par la Dal-  
matie.  
Arrivée  
dans les  
régions dé-  
sertes de  
l'Escla-  
vonie.

<sup>1</sup> Dom Vaissette, *Hist. génér. du Languedoc*, t. XIV, nos 56-61.

<sup>2</sup> Cirot de la Ville, *Hist. de l'abb. de la Grande-Sauve*, 1845.

trois semaines de marche nous n'y rencontrâmes ni un oiseau ni une seule tête de gibier. Les rares habitants de cette contrée inhospitalière refusaient non-seulement de nous vendre quelques denrées, mais même de nous servir de guides. A notre approche, on les voyait s'enfuir dans les forêts et les montagnes, avec le peu de troupeaux et de provisions qu'ils possédaient. De leurs retraites, ils épiaient notre marche, afin d'égorger s'ils l'eussent pu tout ce qui se trouvait à l'arrière-garde, femmes, enfants, vieillards ou malades. Nos soldats s'épuisaient vainement à la poursuite d'ennemis qui savaient se rendre invisibles, grâce à leur connaissance parfaite des moindres replis du terrain. Contre ces brigands toujours en guerre, aucune guerre n'était possible <sup>1</sup>. »

Agressions  
des Escla-  
vons. Hé-  
roïsme de  
Raymond  
de Saint-  
Gilles. Les  
brouil-  
lards du  
mois de dé-  
cembre.

68. « Voici, continue le chroniqueur et témoin oculaire, un fait qui prouvera tout à la fois l'héroïque valeur et la juste sévérité du comte de Saint-Gilles. Un jour qu'il se trouvait avec une faible escorte éloigné du gros de l'armée, les Esclavons se précipitèrent sur lui et l'enveloppèrent de toutes parts. Mais un vigoureux effort ne tarda point à le dégager ; il parvint à forcer les rangs ennemis et dans son élan victorieux réussit à entraîner avec lui six prisonniers. Les Esclavons, profitant de leur supériorité numérique, le poursuivaient toujours, pour le contraindre à rendre les captifs et l'isoler de plus en plus de l'armée. Raymond fit alors saisir les prisonniers ; aux uns on creva les yeux, à d'autres on coupa un pied ou un bras, et il les renvoya ainsi mutilés pour servir d'exemple à leurs compatriotes. Grâce à ce stratagème sanglant, il put avec la grâce de Dieu échapper au péril et rejoindre sain et sauf son corps d'armée. Il me faudrait, ajoute Raimond d'Agiles, un volume entier pour redire tous les traits de courage et de présence d'esprit de ce héros. Pendant les quarante jours de notre marche à travers l'Esclavonie, les brouillards étaient si intenses se distinguait à peine à un pas de distance, et que pour conserver leurs rangs les soldats étaient obligés de se donner la main. Le comte se tint tout ce temps à l'arrière-

<sup>1</sup> Raimund. de Agiles, *Historia Francorum qui ceperunt Jerusalem*, cap. 1 ; *Patr. lat.*, tom. CLV, col. 592.



garde, défendant son peuple contre les agressions quotidiennes, ne se reposant que le dernier sous la tente du campement. Il arrivait souvent qu'une partie de l'armée commençait la halte vers midi et l'autre au coucher du soleil, tandis que le comte ne pouvait prendre quelque repos qu'à minuit ou même au chant du coq (trois heures du matin). Enfin, par la miséricorde de Dieu, grâce à l'héroïsme du comte et à la vigilance infatigable du légat apostolique, l'armée franchit heureusement ces déserts sans avoir perdu un seul homme par la famine ou par les armes de l'ennemi. Quand je songe aux desseins providentiels qui purent déterminer notre passage en Esclavonie, ajoute Raimond d'Agiles, je ne puis me les expliquer que de deux manières : ou Dieu voulait par les exemples de patience et de courage de nos soldats montrer aux païens de cette contrée l'efficacité merveilleuse de la foi chrétienne et les arracher à leur vie sauvage ; ou il voulait les rendre inexcusables au tribunal de sa justice, en leur fournissant l'occasion de commettre impunément de nouveaux forfaits <sup>1</sup>. »

69. « Enfin, après des difficultés sans nombre et des périls inouïs, reprend l'historiographe, nous arrivâmes à Scodra (Scutari d'Albanie), résidence d'un roi nommé Bodin <sup>2</sup>. Le comte alla trouver ce prince, lui offrit de magnifiques présents et conclut avec lui un traité aux termes duquel les marchés devaient nous être ouverts, avec entière liberté pour nous d'y acheter à juste prix les approvisionnements nécessaires. Mais ce pacte n'eut d'autre valeur que celle du parchemin où il fut écrit. Les habitants étaient tellement féroces, qu'en voyant nos soldats désarmés se présenter pour les achats pacifiques, ils les massacraient impitoyablement et les dépouillaient, laissant à nu leurs cadavres. Le comte de Toulouse aurait pu tirer une vengeance éclatante de cette violation de toutes les lois de l'humanité. Il préféra, en chevalier chrétien, laisser à Dieu le soin de la vengeance, et, pressant la marche de l'armée, il traversa en quelques

Le roi barbare de Scodra (Scutari d'Albanie). Arrivée à Dyrrachium.

<sup>1</sup> Raimund. de Agil., col. 593.

<sup>2</sup> C'est Ordéric Vital qui nous fournit le nom du roi d'Albanie (*Hist. eccles.*, l. IX, cap. v; *Patr. lat.*, t. CLXXXVIII, col. 569). Raimond d'Agiles le désigne seulement par son titre de roi de Scutari.

jours ces régions inhospitalières. Nous arrivâmes ainsi à Dyrrachium, et il nous semblait en y entrant retrouver la patrie. Cette ville en effet appartient à l'empereur grec Alexis Comnène : nous croyions ne rencontrer sur son territoire que des frères et des alliés <sup>1</sup>. »

Lettre d'Alexis Comnène à Raymond de Saint-Gilles. Magnifiques promesses de l'empereur. Allégresse de l'armée.

70. Cette illusion des croisés devait être courte, mais la perfidie grecque n'avait omis aucune précaution pour lui donner au premier moment toutes les apparences de la réalité. « L'empereur, dit Guillaume de Tyr, se défiait d'autant plus du comte de Toulouse, que la renommée célébrait davantage l'héroïsme de Raymond, le nombre et la discipline de ses soldats. Une députation de curpalates fut envoyée à Dyrrachium pour y recevoir le comte en grand honneur et lui prodiguer tous les témoignages de la bienveillance impériale. Ils vinrent à la rencontre du héros, et lui présentèrent une lettre d'Alexis, conçue en ces termes : « Depuis longtemps, comte très-aimé, la réputation de votre sagesse et de votre vaillance, célèbres dans tout l'univers, est arrivée jusqu'à nous. Les éminentes qualités qui vous distinguent vous ont acquis toute notre affection, et nous voulons entourer votre personne de tous les honneurs et de tous les gages d'amitié dont nous sommes capable. Nous attendons votre arrivée à Constantinople avec la plus vive impatience, afin de pouvoir prendre vos conseils pour la grande expédition qui se prépare. Vous êtes l'ami de notre empire, et vous y trouverez l'accueil d'un ami. Hâtez donc votre marche et celle de votre armée ; veillez à ce que vos soldats ne causent aucun dommage sur notre territoire, et venez le plus promptement possible jouir de l'honorable réception qui vous attend. Les officiers de notre palais, chargés de vous remettre ce message, ont ordre de veiller à ce que les approvisionnements nécessaires soient échelonnés sur la route, que partout vous trouviez des vivres en abondance et à des conditions avantageuses pour votre peuple <sup>2</sup>. » La lecture de cette missive impériale combla de joie le comte de Saint-Gilles et toute l'armée. On allait pouvoir en sécurité prendre quelques jours de repos sous les murs de Dyr-

<sup>1</sup> Raimund. de Agil., *loc. cit.*

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr., lib. II, cap. XVIII, col. 268.

rachium, avant de s'engager, à travers les montagnes et les forêts de l'Épire.

71. « Mais, reprend Raimond d'Agiles, les promesses de l'empereur n'étaient que de vaines paroles ; les démonstrations pacifiques du gouverneur grec (c'était toujours Jean Comnène) aboutirent à une horrible trahison. La fureur des lions et des tigres est à peine comparable à celle dont nous fûmes victimes. Les soldats grecs égorgèrent durant la nuit les pèlerins répandus dans les campagnes, les guettaient dans les défilés, les attaquaient dans les villages éloignés du camp. On se plaignit au gouverneur de ces actes de brigandage, et le gouverneur protesta de ses intentions pacifiques. Ponce-Raynard et Pierre son frère, deux très-nobles princes, avaient été chargés de négocier sérieusement avec le gouverneur cette paix dont on parlait toujours, sans l'observer jamais. Le gouverneur leur délivra un acte, écrit de sa main, qui confirmait ses paroles pacifiques ; mais, en revenant au camp, Ponce-Raynard et son frère furent attaqués par les Grecs, qui les assassinèrent. Cette fois encore nous aurions pu nous venger, mais nous étions les pèlerins du Christ. Dédaignant la vengeance, nous poursuivîmes notre pèlerinage, à travers les bois, les montagnes, les rochers de l'Épire, ayant partout, à droite et à gauche, en face et en arrière, une nuée d'ennemis, Turcs, Comans, Huses, Tenaces, Petchénèques, Bulgares, qui nous tendaient des embûches à chaque pas. Enfin nous descendîmes dans les plaines fertiles de la Pélagonie <sup>1</sup>, et les tentes y furent dressées. L'évêque du Puy, Adhémar de Monteil, dont la santé déjà ébranlée avait besoin de ménagements, se dirigea vers un village voisin afin d'y passer la nuit sous un toit. Les Petchénèques, l'ayant vu s'éloigner du camp, le guettaient dans une embuscade ; ils l'assaillirent soudain, le blessèrent grièvement à la tête, et l'ayant jeté à bas de sa mule, le dépouillèrent de tous ses vêtements. Ils allaient l'égorger ; mais un si grand pontife était encore nécessaire au peuple de Dieu, et la miséricorde du Seigneur lui sauva la vie. L'un des bandits, espérant

Horrible  
déception.  
Trahison  
du gouver-  
neur de  
Dyrra-  
chium.  
Pèlerins  
égorgés  
par son  
ordre.  
Adhémar  
de Monteil  
capturé à  
Pélagonia.  
Sa déli-  
vrance.

<sup>1</sup> On se rappelle l'hostilité que Boémond et son armée avaient rencontrée naguère dans ce même campement. (Cf. n° 47 de ce présent chapitre.)

une grosse rançon d'un captif de cette importance, entreprit de dé fendre l'évêque contre la fureur de ses compagnons. Les cris poussés par les brigands dans leur querelle donnèrent l'éveil au camp. Toute l'armée se précipita en armes, chassa les ennemis et délivra le vénérable évêque 1. »

Victoires  
de  
Raymond  
de Saint-  
Gilles à  
Bucinat et  
à Rossa  
contre les  
auxiliaires  
grecs. Ar-  
rivée à Ro-  
destol.  
Message  
de l'empereur. Ray-  
mond de  
Saint-  
Gilles se  
rend à la  
conférence  
indiquée.

72. « Forcés de nous frayer un chemin à travers ces hordes farou- ches, reprend le chroniqueur, nous arrivâmes à un *castrum* nommé Bucinat 2. Là Raymond de Saint-Gilles fut informé que les Petché- nèques, embusqués dans les défilés d'une montagne voisine, atten- daient l'armée pour lui disputer le passage. Prenant avec lui un certain nombre des plus vaillants chevaliers, le comte parvint à sur- prendre les barbares ; il tomba sur eux à l'improviste, tailla en piè- ces tous ceux qui se trouvèrent à sa portée et mit le reste en fuite. Cependant on reçut de nouvelles lettres pacifiques envoyées par l'empereur, mais nous restions sans cesse entourés des ennemis que nous suscitait partout sa fourberie. Arrivé à Thessalonique, Adhémar de Monteil tomba tellement malade qu'il dut rester dans cette ville, gardé par une escorte fidèle et entouré des soins les plus dévoués. Nous continuâmes notre voyage jusqu'à une cité nommée Rossa 3, dont les habitants montrèrent à notre égard des dispositions si manifestement hostiles qu'après plusieurs agressions de leur part la patience finit par nous échapper. On courut aux ar- mes ; la première enceinte (*antemuralia*) fut emportée d'assaut, on fit un immense butin ; la cité se rendit à discrétion et nous y entrâ- mes, enseignes déployées, aux cris mille fois répétés de « Toulouse ! Toulouse ! » C'était le cri de guerre du comte. Nous vîmes ensuite

une autre cité nommée Rodestol (l'antique Byzantium, aujour- d'hui la ville turque de *Tékir-Dagh*, à quatre journées de marche en deçà de Constantinople). Les troupes à la solde de l'empereur (les Turcoples, que Boémond avait déjà eu l'occasion de combattre 4)

1 Raimund. de Agiles, *loc. cit.* — Guillelm. Tyr., l. II, cap. XVIII, col. 268.

2 L'identification de cette localité n'a pu encore être établie.

3 La même apparemment que celle de Rusa, où Boémond avait établi son campement avant de se rendre à la cour de Byzance. (Cf. n° 51 de ce présent chapitre.)

4 Cf. n° 49 de ce présent chapitre.



nous attaquèrent, mais elles furent énergiquement repoussées; on en tua grand nombre, et l'on fit en ce jour quelque butin. Sur ces entrefaites, les députés que le comte Raymond de Saint-Gilles avait envoyés à Constantinople, pour se plaindre de tant d'outrages, revinrent au camp. Leur bonne foi avait-elle été surprise ou leur conscience achetée à prix d'or? Pour ma part, ajoute le chroniqueur, il ne saurait y avoir aucun doute: les infidèles délégués s'étaient vendus sans pudeur. Ils gagnèrent leur argent en affirmant que la cour byzantine était animée des meilleures intentions à notre égard, et que les fâcheux incidents du voyage n'avaient été que des malentendus. Ils étaient accompagnés d'apocrisiaires impériaux, qui donnèrent les mêmes assurances. Ensemble ils suppliaient le comte de prendre les devants, et, laissant l'armée à Rodestol, d'aller avec une petite escorte, insuffisante pour une défense sérieuse, s'aboucher à Constantinople avec l'empereur. Ils disaient que Boémond, le duc de Lorraine (Godefroi de Bouillon), le comte de Flandre (Robert II) et les autres princes latins suppliaient le comte de Toulouse de faire cette démarche. Ils l'attendaient, disait-on, pour le proclamer chef et *imperator* (généralissime) des armées de Dieu. L'empereur voulait de son côté régler avec lui tous les détails de l'expédition. On ajoutait que les Turcs avaient déjà commencé les hostilités contre les armées de la croisade, et que sans le comte de Toulouse on ne pouvait organiser aucun plan de campagne. Il fallait donc que, sans le moindre délai, il se rendit de sa personne avec une faible escorte au palais de l'empereur, pour délibérer sur ce grave sujet. Le héros prit ce parti, et, laissant l'armée sous la conduite des autres chefs, il alla sans défense se confier à la bonne foi d'Alexis Comnène 1. »

73. « Redise qui voudra, s'écrie Raimond d'Agiles, le désastre qui suivit pour notre armée cette résolution funeste! Que d'autres racontent l'infâme trahison de l'empereur, les triomphes de la fourberie grecque! Je n'ai pas le courage de retracer ces scènes d'horreur, d'enregistrer la mort de tant de nobles princes, la déroute de nos soldats, le désespoir des croisés, qui voulurent prendre la fuite,

Attaque du camp par les troupes impériales après le départ du comte.

1 Raimund. de Agil. cap. 1, col. 594.

abandonner le camp et tout ce qu'ils avaient parmi tant de périls amené jusque-là de trésors, pour retourner dans leur patrie, sans vouloir poursuivre plus longtemps l'expédition sainte. J'ai vu toutes ces choses, mais je ne les décrirai pas. Qu'il me suffise de dire qu'après un jeûne et une pénitence expiatoires les chevaliers, rougissant de leur défaillance momentanée, reprirent avec plus d'ardeur que jamais, résolus à la porter jusqu'à Jérusalem, la croix sainte du Sauveur<sup>1</sup>. » Ce que Raimond d'Agiles ne se sentait pas le courage de raconter, Guillaume de Tyr nous l'apprend en ces termes : « A peine le comte de Toulouse eut-il quitté son armée, que les centurions, les *quinquagenarii*<sup>2</sup> et tous les officiers militaires aux gages de l'empereur, se conformant aux instructions qui leur étaient venues de Constantinople, réunirent toutes leurs forces, et durant une nuit sombre, quand tous les croisés endormis sous leurs tentes reposaient dans une sécurité complète, firent irruption dans le camp, massacrant et pillant tout ce qu'ils rencontraient. Avant qu'éveillée par le cri des victimes, l'armée eût le temps de se reconnaître et de prendre les armes, le carnage fut effroyable, les tentes furent inondées de sang. La panique prit des proportions inouïes : tous fuyaient éperdus, sans songer à se défendre. Enfin quelques hommes de cœur arrêtaient les fuyards et se groupèrent pour organiser la résistance. On revint sur ses pas, les agresseurs furent repoussés et ils payèrent chèrement leur brigandage. Mais quand le jour fut venu et qu'on put évaluer les pertes de cette nuit affreuse, le désespoir s'empara non-seulement des simples soldats, mais des chevaliers d'ordinaire les plus intrépides. On se disait que l'entreprise commencée dépassait les forces humaines, qu'elle avait été mal concertée, que de tant de milliers de croisés partis pour combattre les infidèles, la haine des Grecs n'en laisserait pas arriver un seul au saint Sépulchre. D'une commune voix on demandait à rebrousser chemin et à reprendre la route de la patrie. Les évêques et les clercs intervinrent alors avec un zèle admirable, pour rappeler tous les cœurs au sentiment du courage mili-

<sup>1</sup> Raimund. de Agil., cap. II.

<sup>2</sup> Officiers subalternes qui commandaient à cinquante hommes d'armes.

taire et de l'honneur chrétien. Leur prédication eut un plein succès. On jura de mourir plutôt que de se laisser vaincre par les misérables intrigues des Grecs. Des courriers furent expédiés au comte de Toulouse pour l'informer des événements, et lui annoncer que, malgré les lâches agressions dont elle était victime, son armée toujours fidèle arriverait bientôt sous les murs de Constantinople<sup>1</sup>. »

74. Le comte était déjà arrivé à la cour et ne se doutait nullement du désastre dont son départ avait été le signal au camp de Rodesol. « Il avait été reçu avec les plus grands honneurs par Alexis Comnène et par les euepalates, reprend Raimond d'Agiles. Introduit à l'audience dans la grande salle du palais, l'empereur lui demanda le serment de foi et hommage.<sup>2</sup> « Je ne suis pas venu ici, répondit le comte, pour reconnaître ou servir d'autre seigneur que le grand Dieu pour l'amour duquel j'ai tout quitté, fortune, parents et patrie. Pourtant si vous, empereur de Constantinople, joignant votre armée aux nôtres, vous prenez avec nous la route de Jérusalem, je ne ferai aucune difficulté de servir sous vos ordres et de me mettre, moi, les miens et tout ce que je possède, à votre disposition. » Alexis Comnène déclina cet honneur. Il s'excusa en disant : « Je ne puis accompagner les croisés à Jérusalem : ce serait exposer la capitale aux incursions des *Alamanni*, des Hongrois, des Comans, de tous les barbares qui assiègent nos frontières<sup>2</sup>. » Cette première conversation en resta là. De retour dans le palais qu'on lui avait donné pour résidence, le comte de Toulouse reçut les officiers qui lui apportaient la nouvelle du guet-apens de Rodesol. « Je suis trahi ! » s'écria le héros ; et sur-le-champ, reprend le chroniqueur, il envoya quelques-uns de nos princes demander compte à Alexis Comnène de cette perfidie. La réponse de l'empereur fut conçue en ces termes : « Le comte ignore sans doute que, ses soldats ayant commis plusieurs actes de déprédation sur le territoire de l'empire, il a fallu leur donner une leçon. L'incident d'ailleurs ne vaut pas la peine qu'il en soit parlé. L'armée du comte pillait les villas voisines du camp, lorsque mes

Première audience donnée par l'empereur à Raymond de Saint-Gilles. Indignation du comte à la nouvelle de l'attaque de son camp.

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. II, cap. xx, col. 270.

<sup>2</sup> Raimund. de Agil., cap. III, col. 595.

troupes ont paru et ont dispersé les pillards. Il n'y a pas eu autre chose <sup>1</sup>. » On voit que l'empereur savait mentir effrontément. « Mais, dit Guillaume de Tyr, le comte de Toulouse n'était pas homme à se payer de telles défaites. Il fit appel aux princes latins dont la requête et les instances l'avaient déterminé à quitter son armée; il leur exposa l'infâme conduite d'Alexis Comnène, ses lâches trahisons, ses ruses aussi misérables dans leur origine que sanglantes dans leurs résultats, et, s'adressant à eux comme à des frères d'armes, il les pria de l'aider à tirer de tant de forfaits une vengeance éclatante <sup>2</sup>. » Guillaume de Tyr ne nous dit point quelle sorte de vengeance Raymond de Saint-Gilles proposait aux croisés. Robert le Moine est plus explicite, il prête au comte de Toulouse cette exclamation : « Si l'on me voulait croire, on anéantirait Constantinople, l'empereur et tous les habitants <sup>3</sup> ! »

Négocia-  
tions  
entamées  
par Alexis.  
Offre de  
répara-  
tions.  
Séance  
solennelle  
de  
réconci-  
liation.

75. « Alexis Comnène trembla à cette nouvelle, reprend Guillaume de Tyr. S'apercevant qu'il était allé trop loin, il regrettait ses cruelles manœuvres. Sa terreur était d'autant plus grande qu'on s'accordait à lui représenter le comte de Toulouse comme un type de loyauté et d'honneur, un héros qui ne faisait jamais à personne la moindre injure, mais qui ne pardonnait jamais celles qu'on eût prétendu lui faire à lui-même. L'empereur eut recours à la médiation des autres princes croisés : il manda au palais Godefroi de Bouillon, Boémond et Robert de Flandre, les suppliant d'intervenir près du comte et de calmer son juste ressentiment. Ils acceptèrent cette mission. Dans une conférence particulière avec Raymond de Saint-Gilles, traitant à fond la question, ils commencèrent par déclarer que l'outrage dont il avait à se plaindre les atteignait eux-mêmes, et qu'ils le ressentaient aussi vivement que lui. « Mais, ajoutèrent-ils, une guerre entre chrétiens, quand les Turcs sont aux portes de Byzance, serait un acte à la fois coupable et insensé. L'assaut qu'il faudrait livrer pour s'emparer de Constantinople, en supposant qu'il aboutît à une vic-

<sup>1</sup> Raimund de Agil., cap. III, col. 595.

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr., *loc. cit.*

<sup>3</sup> Robert. Monach. *Hist. Hieros.*, l. II, cap. III; *Pat. lat.*, t. GLV, col. 683.



toire, demanderait de longs mois, et l'expédition à Jérusalem serait manquée. D'ailleurs fallait-il, pour la punition d'un forfait dont l'empereur seul était coupable, détruire la royale cité de Constantin le Grand, incendier tant de basiliques consacrées au Seigneur, livrer aux flammes tant de reliques vénérées, ou du moins les arracher à leurs sanctuaires <sup>1</sup>? » Le comte de Toulouse, déférant aux pieuses observations des princes, les autorisa à négocier sa réconciliation avec l'empereur. Alexis de son côté se prêta aux conditions humiliantes qui lui furent imposées. Dans une réunion solennelle de tous les chefs latins au palais, l'empereur entouré de tous les officiers de sa cour fit publiquement des excuses à Raymond de Saint-Gilles. Sous la foi du serment il jura qu'il était étranger au guet-apens de Rodestol, qu'il n'en avait eu aucune connaissance préalable, qu'il n'avait transmis aucun ordre, aucunes instructions qui pussent directement ou indirectement le provoquer. « Enfin, ajouta-t-il, malgré mon innocence absolue dans cette affaire, je suis prêt à donner au comte de Toulouse toutes les réparations qu'il voudra exiger. » Raymond de Saint-Gilles accepta pour ce qu'elles valaient ces excuses hypocrites. Il échangea avec l'empereur l'accolade de réconciliation. Puis, quand il eut à lui prêter serment, il le formula en ces termes : « Je jure de ne rien entreprendre ni par moi ni par autrui contre la vie et l'honneur d'Alexis Comnène, tant qu'il tiendra lui-même ses propres engagements. » Et comme on le pressait d'ajouter qu'il faisait à l'empereur la promesse de l'hommage féodal : « Jamais ! s'écria-t-il : on me couperait plutôt la tête <sup>2</sup> ! » Alexis n'insista pas. Il poursuivait alors un objet beaucoup plus important à ses yeux ; il obtint des chefs croisés une promesse conçue en ces termes : « Si par la miséricorde de Dieu notre armée dans le trajet de Constantinople jusqu'en Syrie vient à s'emparer de quelques-unes des cités ayant fait autrefois partie de l'empire grec, nous les restituerons à l'empereur avec tout leur territoire ; mais le butin, les dé-

<sup>1</sup> Cf. Guillelm. Tyr., cap. xx, col. 270; Raimund. de Agiles, cap. III, col. 395; Robert. Monach., l. II, cap. III, col. 683.

<sup>2</sup> Cf. Guillelm. Tyr. et Raimund. de Agiles, *loc. cit.*

pouilles, tous les objets mobiliers pris à l'ennemi, appartiendront sans conteste à l'armée, en compensation de ses sacrifices et de ses travaux <sup>1</sup>. » Lorsque cette convention eut été solennellement ratifiée, Alexis renouvela à son tour ses engagements antérieurs en disant : « Moi, l'empereur Alexis, je jure à Hugues le Grand, au duc Godefroi et aux autres chefs Francs ici rassemblés, que jamais je ne porterai préjudice aux pèlerins du saint Sépulcre, ni ne permettrai qu'il leur en soit porté aucun. Je me joindrai à eux pour la croisade et autant qu'il me sera possible je leur ferai trouver partout les denrées dont ils auront besoin <sup>2</sup>. »

L'incident  
du comte  
Robert  
de Paris.

76. Les parjures ne coûtaient rien à l'empereur. Tous les chefs de la croisade le savaient. Un incident raconté par Anne Comnène prouve à quel point l'auguste César son père était méprisé par les chevaliers latins. « L'un d'eux, dit-elle, un comte de fort noble race (on croit qu'il s'agit ici de Robert comte de Paris), osa, pendant que l'empereur siégeait sur le trône, en monter les degrés et s'asseoir à côté de lui. Baudoin de Boulogne s'élança sur le téméraire, le saisit par le bras et le força de descendre. « Oubliez-vous, lui dit-il, que vous avez prêté serment de fidélité à l'empereur ? Ici les souverains ne font point asseoir leurs vassaux à côté d'eux. Respectez les usages d'un pays qui n'est pas le vôtre. » Sans répondre à Baudoin, le comte lançant sur l'empereur un regard d'indignation et de mépris : « C'est pitié, murmura-t-il à demi-voix, qu'un tel rustre soit seul assis au milieu de tant d'illustres princes qui se tiennent debout en sa présence ! » L'empereur n'entendit point ces paroles, mais il se les fit répéter par un interprète. Sans faire paraître la moindre émotion, il attendit que les croisés vinsent chacun à son tour à la fin de la cérémonie le saluer en se retirant. Il retint alors l'insolent qui l'avait outragé et le questionna sur son nom, sa famille et son pays. « Je suis simplement un Français, dit le comte. Il y a dans le pays qui m'a donné le jour une place fameuse, située près d'une église. Les chevaliers qui veulent se faire un nom dans la carrière

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. III, cap. XII, col. 285.

<sup>2</sup> Robert. Monach.. *loc. cit.*, col. 684.

des armes viennent dans cette église implorer le secours divin, et attendre sur la place qu'un adversaire relève leur défi et accepte le combat. J'ai passé là de longues heures sans que nul ait osé relever mon défi ni se mesurer avec moi. » L'empereur laissa passer cette outrecuidance. « Si jusqu'à ce jour vous n'avez point rencontré d'ennemis à combattre, dit-il au comte, voici le moment où vous n'en manquerez pas. J'ai une certaine expérience de la guerre contre les Turcs. Si vous m'en voulez croire, dans les batailles qui seront livrées contre eux, ne vous placez jamais ni à l'arrière-garde ni au front de l'armée, parmi ceux qui, la lance en arrêt, reçoivent le premier choc de l'ennemi : ce sont là les postes dangereux. Tenez-vous au centre, protégé par la masse des bataillons : là vous ne courez aucun risque <sup>1</sup>. » Nous verrons bientôt que le chevalier français ne suivit point cet ironique conseil, et qu'il donna glorieusement sa vie pour l'honneur du nom chrétien.

#### § X. Départ de l'armée de Godefroi de Bouillon.

77. Dans la disposition d'esprit où l'on se trouvait alors, un plus long séjour sous les murs de Constantinople était impossible. Les attentats de l'empereur contre les croisés prenaient des proportions effrayantes. Voici un épisode négligé par les chroniqueurs latins, qui nous a été conservé par Anne Comnène, laquelle croit faire honneur à son auguste père en retraçant avec une complaisance visible et de son style le plus élégant cette nouvelle infamie. « Peu de jours après l'embarquement de Boémond à Otrante, dit-elle, un comte de Provence (*κόμης Πρεβέντζης* <sup>2</sup>), parvenu en Calabre avec les quinze cents

Un comte de Provence et quinze cents croisés capturés par la flotte impériale dans les eaux de Dyrrachium.

<sup>1</sup> Ann. Comnen. *Alexiad.*, l. X; *Patr. lat.*, t. CXXXI, col. 772-774.

<sup>2</sup> Il ne s'agit point ici du comte Raymond de Saint-Gilles, que la princesse désigne toujours sous le nom grecisé mais reconnaissable de *Σαγγέλλης*. (Cf. *Alexiad.*, *loc. cit.*, col. 783.) On ne sait pas d'une manière certaine le nom du comte de Provence dont l'historiographe porphyrogénète raconte la tragique aventure. (Cf. Peyré, *Hist. de la première croisade*, t. I, p. 202-205.) Les opinions se partagent entre Guillaume d'Urgel comte de Forcalquier et Gilbert vicomte de Gévaudan, qui avaient l'un et l'autre quelques droits à prétendre sur le comté de Provence.

croisés qui marchaient à sa suite, fréta au prix de six mille statères d'or un grand bâtiment corsaire à trois voiles, manœuvré par deux cents rameurs, et remorquant trois autres navires de moindre dimension. A peine eut-il appareillé du port d'Otrante, qu'au moyen d'une torche allumée à bord d'une trirème qui se tenait en observation à quelque distance de la côte, la croisière impériale commandée par Nicolas Maurocatalon fut avertie de son départ. Là flotte grecque se porta immédiatement dans les eaux de Dyrrachium, point vers lequel le comte semblait faire route, et ne tarda pas à le rejoindre. Un combat acharné se livra sur les flots. Le jeune Marien, fils de Maurocatalon, s'élança à l'abordage, et de son javelot transperça la poitrine du comte de Provence. Un prêtre latin, véritable tribun militaire, continue la princesse, harangua alors ses compagnons de pèlerinage, et par sa parole et son exemple les enflamma d'une ardeur commune de vengeance. Le carnage fut indescriptible. La lutte se prolongea au point que les guerriers qui combattaient à côté du prêtre furent trois fois obligés de se relayer pour prendre quelque repos. Lui seul ne semblait éprouver aucune fatigue, et pourtant il était couvert de blessures et inondé de sang. On était alors au 6 décembre 1096, fête du bienheureux saint Nicolas. La nuit vint de bonne heure : les autres Latins, désespérant d'une lutte soutenue contre des forces vingt fois supérieures, déposèrent les armes et se rendirent à discrétion. Le prêtre ne voulut point de quartier. Il avait entamé contre le jeune Marien une sorte de duel à outrance qu'il continua jusqu'au débarquement. Enfin, lorsqu'on l'eut de force déposé à terre, il s'approcha de Marien, l'embrassa affectueusement, le complimenta sur sa bravoure, et lui dit : « Partout ailleurs que sur les flots vous ne nous auriez pas vaincus ! » Après quoi ce généreux athlète remit entre les mains du jeune Grec un calice d'argent du prix de cent trente statères, et expira à ses pieds<sup>1</sup>. »

Levée  
du camp  
de Chalcé-  
doine.

78. Des traits de ce genre, où l'héroïsme des croisés avait à lutter contre les perfides attaques, la cruauté froide et calculée, les infâ

<sup>1</sup> Ann. Comnen., *Alexiad.* l. X, col. 741-756.



mes trahisons des Grecs, nous font comprendre le mot de Raymond de Saint-Gilles, quand ce noble chevalier dans une indignation trop légitime s'écriait : « Si l'on voulait m'en croire, nous anéantirions ce qui reste du bas empire ! » La prudence de Godefroi de Bouillon prévint ce dénouement. Le vénérable évêque du Puy, Adhémar de Monteil, avait enfin pu quitter Thessalonique, où la maladie l'avait retenu <sup>1</sup>. « Dans un conseil tenu en sa présence, dit Guillaume de Tyr, il fut convenu que, sans attendre l'arrivée des troupes du comte de Toulouse, ni celle de Robert de Normandie, d'Étienne de Blois et d'Eustache de Boulogne, on commencerait la marche en avant <sup>2</sup>. » Godefroi de Bouillon, qui dès cette époque exerçait les fonctions de général en chef, donna l'ordre de se préparer au départ. Le 1<sup>er</sup> mai 1097, Godefroi ayant sous ses ordres Boémond et Robert de Flandre, quitta son campement de Chalcédoine, et prit sa route dans la direction de Nicée. La vraie croisade allait s'ouvrir par le siège de cette antique cité, si fameuse dans les fastes ecclésiastiques. Elle était alors au pouvoir des Turcs, commandés par Kilidji-Arslan, fils et successeur du grand sultan seldjocide Soliman I.

79. Raymond de Saint-Gilles demeura encore quinze jours à Constantinople pour présider à l'embarquement de ses troupes, qui à mesure de leur arrivée traversaient le Bosphore et allaient prendre à Chalcédoine le campement laissé libre par l'armée de Godefroi de Bouillon. Ce fut durant cet intervalle qu'Anne Comnène put à diverses reprises voir le comte de Toulouse au palais impérial. « Tous les autres chefs latins étant partis, dit-elle, l'auguste empereur retint près de lui le comte de Saint-Gilles, pour lequel il avait une véritable prédilection. Ce sentiment était justifié par les qualités du comte, sa foi sincère, sa rare prudence, une loyauté à toute épreuve, une horreur invincible du mensonge, une simplicité de vie et une régularité de mœurs exemplaire. Autant le soleil l'emporte sur les étoiles, autant le comte de Saint-Gilles l'emporte en mérite et en vertu sur tous les Latins <sup>3</sup>. » Un tel éloge, sous la plume de la

Marche  
en avant  
de l'armée  
de  
Godefroi  
de  
Bouillon.

Séjour de  
Raymond  
de Saint-  
Gilles  
à Constan-  
tinople  
pour  
surveiller  
le  
transport  
de ses  
troupes en  
Asie.  
Conféren-  
ces avec  
l'empereur.

<sup>1</sup> Raimund. de Agiles, cap. III, col. 595.

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr. l. II, cap. XXI, col. 272.

<sup>3</sup> *Alexiad.*, col. 783.

princesse byzantine, a quelque chose de suspect : l'expression en est trop manifestement exagérée pour ne pas cacher quelque réticence. Anne Comnène ne fait pas une seule allusion, dans tout le cours de son récit, aux sanglants outrages prodigués par son père au comte de Toulouse. Elle espérait peut-être les réparer en exaltant le héros aux dépens des autres princes croisés. Elle insinue que dans les confidences dont Alexis honorait le comte de Saint-Gilles, la conversation étant un jour tombée sur Boémond, « l'auguste empereur avait conjuré son hôte de lui accorder sa protection contre les manœuvres du duc de Tarente. » Ainsi interpellé, Raymond de Saint-Gilles aurait répondu : « Un aventurier normand, à qui ses aïeux n'ont laissé pour tout héritage que la science du mensonge et du parjure, ne peut que chasser de race. Ce serait merveille qu'il sût garder un serment. Quant à moi, je jure de faire tous mes efforts pour vous protéger contre ses ambitieux desseins. Plaise à Dieu que j'y puisse réussir ! » De cette prétendue réponse du comte de Toulouse, nous ne croyons pas un seul mot. Il n'en faut retenir que la tactique d'ailleurs assez habile, quoique très-déloyale, employée par Alexis pour semer la défiance entre les chefs de la croisade. Pendant que sa fille lui prêtait cette conversation avec le comte de Toulouse, le chroniqueur latin et témoin oculaire Raimond d'Agiles enregistrait, dans sa chronique écrite au jour le jour, une affirmation absolument contradictoire. « Boémond, dit-il, se portait comme le champion de l'empereur ; il se déclarait prêt à le défendre contre toutes les entreprises du comte de Toulouse <sup>2</sup>. »

80. Anne Comnène est plus véridique lorsqu'elle nous découvre les secrets de la politique paternelle. Raymond de Saint-Gilles pressait l'empereur de venir en personne, comme il en avait fait la promesse <sup>3</sup>, se joindre avec ses troupes aux armées de la croisade. Alexis s'excusait toujours sur la nécessité de rester à Constantinople, pour être à portée de protéger les frontières européennes de l'empire <sup>4</sup>.

Desseins secrets d'Alexis Comnène. Ses négociations avec les Turcs. Départ de Raymond de Saint-Gilles pour l'Asie.

<sup>1</sup> *Alexiad.*, col. 783.

<sup>2</sup> Raimund. de Agiles, c. III, col. 595.

<sup>3</sup> Cf. n° 75 de ce présent chapitre.

<sup>4</sup> Cf. n° 74 de ce chapitre.

Mais ce n'était là qu'un prétexte. Anne Comnène nous fait connaître les véritables motifs. « L'empereur, dit-elle, avait eu un instant la pensée de se joindre aux Celtes ( c'est le nom générique employé par la princesse pour désigner l'armée des Francs) et d'aller avec eux combattre les Barbares (Turcs et Sarrasins). Mais l'immense multitude des guerriers de la croisade lui fit craindre que son autorité ne fût pas respectée. Il lui paraissait cependant indigne de sa gloire et de sa valeur militaire, quand autour de lui l'Orient et l'Occident retentissaient du bruit des armes, de rester oisif dans son palais, sans aller cueillir de nouveaux lauriers sur les champs de bataille. Il avait donc imaginé une combinaison qui sauvait tout. Avec les troupes impériales il devait aller s'établir à proximité de Nicée, dans l'île de Pélécane (aujourd'hui Kalolimni, à l'entrée du golfe de Moudania), pour y observer le sort des armes et profiter des événements, quels qu'ils fussent. Il pouvait advenir que les Turcs, trop faibles pour tenir tête aux Francs, consentissent à remettre la ville de Nicée entre ses mains. Il eut préféré cette éventualité à celle d'une reddition de Nicée par les Francs victorieux, bien que dans les traités avec les chefs latins ce point eût été expressément convenu et stipulé. Tel était le projet de l'auguste César, mais il le tint dans un secret absolu. Nul ne fut admis à sa confiance, sauf Manuel Boutoumitès <sup>1</sup>, l'un des plus intelligents et des plus fidèles officiers de l'empire. Alexis le chargea d'entrer en relations avec les Turcs qui occupaient la ville de Nicée, pour les préparer à ce qu'on attendait d'eux, leur conseiller, s'ils se voyaient trop vivement pressés par l'armée des Francs, de se rendre à l'empereur qui protégerait leur fortune et leur vie <sup>2</sup>. » Telle était la loyauté dont faisait preuve Alexis Comnène, lorsqu'il accablait de témoignages d'amitié le comte Raymond de Saint-Gilles. Enfin celui-ci quitta Constantinople, le 15 mai 1097, et partit pour aller en Asie rejoindre l'armée de Godefroi de Bouillon.

<sup>1</sup> Ce Boutoumitès avait précédemment été chargé de l'arrestation de Hugues de Vermandois. (Cf. n° 36 de ce chapitre.) On voit que les missions de confiance étaient sa spécialité.

<sup>2</sup> *Alexiad.*, l. XI, col. 785.

**§ XI. Itinéraire des comtes de Normandie, de Blois  
et de Boulogne.**

Embar-  
quement à  
Brindes.  
Catastro-  
phe.

81. A la même date, la dernière armée des croisés d'Occident arrivait sous les murs de Byzance. Robert Courte-Heuse duc de Normandie, Étienne comte de Blois, Eustache de Boulogne, frère de Godfroi de Bouillon, avaient été, comme on l'a vu <sup>1</sup>, contraints faute de moyens de transport d'hiverner en Apulie. Mais, aussitôt le retour du printemps, ils s'étaient procuré des vaisseaux en nombre suffisant pour traverser l'Adriatique. Foulcher de Chartres, historiographe et témoin oculaire, nous a laissé le récit de cette expédition. « L'an du Seigneur 1097, dit-il, dès les premiers jours de mars, le duc de Normandie, le comte Étienne de Blois, Eustache de Boulogne et les autres chefs de la croisade donnèrent dans tous les cantonnements l'ordre du départ et fixèrent le rendez-vous général des troupes à Brundusium (Brindes), où une flotte se tenait à l'ancre. Le soir des nones d'avril (5 avril), date sacrée parce qu'elle était celle de la fête de Pâques, l'embarquement s'opéra avec une régularité parfaite. Mais, Dieu tout puissant, combien vos voies sont inconnues et vos jugements impénétrables ! Nous vîmes soudain, sans aucune cause apparente, l'un des navires déjà pourvus de leur chargement normal, s'entr'ouvrir par le milieu et couler à fond. Quatre cents personnes de l'un et de l'autre sexe périrent ainsi sous nos yeux. Un cri de désespoir, renvoyé par tous les échos, retentit sur le rivage. Il se changea plus tard en un cantique d'actions de grâces. Comme on recueillait les cadavres des naufragés, on trouva que chacun d'eux portait entre les deux épaules, sur la chair nue, l'empreinte d'une croix miraculeuse. Dieu voulait, par cet éclatant prodige, attester aux survivants que la croix dont ces pèlerins avaient porté sur leurs vêtements le signe ostensible avait réellement été pour eux le gage de la conquête du ciel, préférable à toutes les victoires de la terre. La catastrophe avait été si rapide qu'on ne put recueillir qu'un très-petit

<sup>1</sup> Cf. n° 35 de ce chapitre.



nombre de victimes, celles qui, luttant contre la mort, eurent la force de se soutenir un instant sur les flots. Tous les chevaux et mulets embarqués sur ce malheureux navire furent engloutis, ainsi qu'une grosse somme d'argent qui faisait partie du trésor de l'armée. Parmi les témoins du désastre, quelques-uns furent pris d'un tel effroi qu'ils refusèrent de s'embarquer. « On ne nous traînera pas plus longtemps de déceptions en déceptions ! » disaient-ils. Et lâchement ils désertèrent le saint pèlerinage, pour retourner dans leur pays <sup>1</sup>. »

82. « Quant à nous, reprend le chroniqueur, notre espérance reposait tout entière dans la miséricorde du Seigneur tout-puissant. Hissant donc les voiles d'artimon, au son des trompettes et aux cris mille fois répétés de « Dieu le veut ! » à la garde de la Providence, par une brise légère qui soufflait en ce moment, nous cinglâmes vers la haute mer. Mais peu après le vent tomba, et durant trois jours le calme nous retint sur les flots. Le quatrième jour il fut possible d'avancer, et la flotte vint jeter l'ancre en deux ports distants d'environ dix mille de la cité de *Duratum* (Durazzo) <sup>2</sup>. Joyeux d'abandonner la route liquide et de nous retrouver sur la terre ferme, nous allâmes camper sous les murs de la ville. Dès le lendemain continuant son voyage, l'armée s'engagea dans les contrées désertes et montagneuses de la Bulgarie. Un torrent appelé dans le langage du pays « Torrent du Diable, » et ne justifiant que trop ce surnom par son impétuosité terrible, nous arrêta net. Les piétons, qui les premiers essayèrent de le franchir, furent engloutis sous nos yeux. Sans les chevaliers qui se jetèrent à l'eau avec leurs destriers, *cum equis dextrariis*, pour aider les autres à sortir du gouffre, le nombre des victimes eût été bien plus considérable. Il fallut renoncer au passage. Les tentes furent dressées sur la rive et la nuit, s'écoula dans le deuil et l'anxiété. Nous étions au milieu d'une vaste ceinture de montagnes qui paraissaient infranchissables : nulle part ne se trouvaient d'habitants pour nous renseigner. Cependant au lever de l'aurore les trompettes sonnèrent,

Arrivée  
à Dyrra-  
chium.  
Passage  
à travers  
l'Épire et  
la Macé-  
doine.  
Arrivée  
à Constan-  
tinople.

<sup>1</sup> Fulcher. Carnot., l. I, cap. III; *Patr. lat.*, t. CLV, col. 832.

<sup>2</sup> C'est la première fois que nous rencontrons sous la plume des chroniqueurs le vocable moderne de Durazzo, substitué à celui de l'antique Dyrrachium.

et l'on gravit le mont *Bagulat* (c'est-à-dire la chaîne du Pinde, faisant au sud la continuation des monts Balkans, dont Pierre l'Ermite et Godefroi de Bouillon avaient franchi le contre-fort septentrional en avant de Philippopolis). L'ascension s'effectua heureusement; après avoir traversé la région des montagnes, nous atteignîmes les bords du fleuve Baldarius (le Vardar, *Axius* des anciens, qui se jette dans le golfe de Salonique). D'ordinaire on ne peut traverser ce fleuve qu'en bateau; mais Dieu, qui n'abandonne jamais les siens dans le péril, vint à notre aide: il nous fit rencontrer un passage guéable, et le lendemain, arrivés sous les murs de Thessalonique, grande et riche cité maritime, nous drêssâmes joyeusement nos tentes. Après quatre jours d'un repos bien nécessaire, traversant la Macédoine par la vallée des Philippiens (au nord de l'Archipel où mer Égée), puis les villes grecques de Lucretia, Chrysopolis et Christopolis, nous pûmes enfin camper sous les murs de Constantinople <sup>1</sup>. » (15 mai 1097.)

Serment  
prêté  
à l'empereur.  
Largesses  
impériales

83. « La fatigue était telle, reprend le chroniqueur, qu'il fallut se reposer une dizaine de jours. L'empereur ne permit point à l'armée de se loger dans la capitale, craignant sans doute quelque entreprise contre son pouvoir. Les vivres et autres subsistances nous étaient chaque matin apportés par des marchands grecs, auxquels il nous fallait les payer. L'autorisation d'entrer dans la ville n'était accordée qu'aux plus puissants personnages, cinq ou six seulement à la fois; encore ne pouvaient-ils visiter les églises qu'à certaines heures déterminées <sup>2</sup>. » Foulcher de Chartres, en qualité de chapelain du duc de Normandie, fut du nombre de ces visiteurs privilégiés, et les merveilles de Constantinople lui arrachent des cris d'admiration. « Quelle noble, quelle magnifique cité! s'écrie-t-il: que de monastères, que de palais regorgeant de richesses! que de chefs-d'œuvre décoraient les rues et les places publiques! Il serait impossible de décrire cet ensemble de trésors, d'énumérer toutes ces splendeurs, de compter le nombre des saintes reliques exposées dans les églises. Des milliers de navires apportent chaque jour dans cette ville immense tous les produits du commerce et de l'industrie du monde entier.

<sup>1</sup> Fulcher Carnot., *loc. cit.*, col. 833.

<sup>2</sup> Id. *ibid.*

Un luxe spécial ici, c'est celui des eunuques. Je ne crois pas qu'il y en ait moins de vingt mille <sup>1</sup>. » — « Cependant, dit Guillaume de Tyr, l'empereur exigeait de Robert de Normandie, d'Étienne de Blois et d'Eustache de Boulogne le serment féodal déjà prêté par les autres chefs de la croisade. De nombreux conseils eurent lieu à ce sujet. Alexis ne négligeait aucun moyen de persuasion, promesses, riches offrandes, distinctions, honneurs de toute sorte. Les nobles chevaliers répugnaient à cet acte de soumission. Enfin, comme le passage était à ce prix : « Nous ne sommes pas plus grands que les princes qui nous ont précédés, dirent-ils, et nous pouvons les imiter sans déshonneur. » Ils prêtèrent donc foi et hommage entre les mains d'Alexis. Tous les trésors impériaux s'ouvrirent alors en leur faveur. On leur distribua en profusion des manteaux de pourpre, des vases d'or et d'argent ciselé, des étoffes de soie, des richesses telles qu'ils n'en avaient jamais vues. Ces largesses, qui dépassaient tout ce qui se pratique en Occident, les jetèrent dans un véritable étonnement <sup>2</sup>. »

84. Il nous reste un témoignage authentique de l'impression produite sur l'esprit des illustres croisés par la munificence impériale. Voici en quels termes Étienne de Blois écrivait alors « à son épouse et très-douce amie » la comtesse Adèle, fille de Guillaume le Conquérant. « Sache votre tendresse que notre pèlerinage de Rome, au tombeau des saints apôtres, nous a obtenu la protection divine dans le reste du voyage, qui s'est accompli pour moi jusqu'à ce jour en santé parfaite. Je suis heureusement arrivé à Constantinople, où l'empereur m'a prodigué toutes les distinctions et tous les honneurs. Les présents dont il m'a gratifié dépassent tout ce qu'on pourrait croire. Le roi, votre illustre père, vous a richement dotée ; mais ce n'est presque rien en comparaison de ce que j'ai reçu ici. Dans toute l'armée il n'est pas un prince, duc ou comte, qui ait reçu de l'empereur autant de témoignages d'affection et de confiance. Il est allé jusqu'à me demander de lui confier un de nos fils, me promettant d'élever si haut

Lettre  
d'Étienne  
de Blois  
à la  
comtesse  
Adèle.  
Départ des  
croisés  
pour  
l'Asie.

<sup>1</sup> Fulcher. Carnot., l. I, cap. IV, col. 834.

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr., l. II, cap. XXII, col. 273.

sa fortune, que cet enfant n'aurait pas à regretter le sort que nous pourrions lui faire. En vérité, il n'est pas sous le ciel un souverain plus généreux et plus magnifique : il comble de largesses tous les princes, il enrichit les simples chevaliers, il pourvoit à la nourriture des plus pauvres pèlerins. Après dix jours passés près de lui, je l'ai quitté en pleurant, comme on se sépare du meilleur des pères. Ses navires, mis à notre disposition, nous ont transportés fort paisiblement de l'autre côté du détroit. On avait dit que le bras de mer qui sépare Constantinople de la terre d'Asie était dangereux à traverser. Il n'en est rien. Le passage n'est pas plus difficile que celui de la Marne ou de la Seine<sup>1</sup>. » L'enthousiasme du comte de Blois ne fut peut-être point partagé au même degré par Robert Courte-Heuse et Eustache de Boulogne, ses compagnons de voyage. Les distinctions particulières dont se loue si naïvement le comte durent exciter leur jalousie ou leur défiance. Vraisemblablement c'était le résultat qu'en espérait la politique fine et déliée d'Alexis. Mais enfin tous les croisés avaient franchi son territoire. Ils marchaient maintenant sur un sol qu'il faudrait disputer aux Turcs et aux Sarrasins jusqu'à Jérusalem (25 mai 1097).

<sup>1</sup> Stephan. Blesens. *Epist. ad Adelan comitiss.* (Mabillon. *Museum Italic.* tom. I, p. 327.)



## CHAPITRE V.

### SOMMAIRE.

#### PONTIFICAT DU B. URBAIN II (1088-1099).

##### 4<sup>e</sup> Période 1097-1099.

##### § I. SIÈGE DE NICÉE.

1. Campement de Godefroi de Bouillon à Ruffnel. Pierre l'Ermite et les survivants du désastre de Civitot. — 2. Campement à Nicomédie. — 3. Arrivée sous les murs de Nicée. Description de la ville. Puissance des Turcs en Asie. — 4. Jonction à Nicée de toutes les armées de la croisade. Lettre de Kilidji-Arslan aux habitants de Nicée. — 5. Défaite de l'armée de Kilidji-Arslan. — 6. Premières opérations du siège. — 7. Procession chrétienne autour des remparts de Nicée. Les chants des pèlerins. — 8. Transport par terre d'une flottille d'investissement. — 9. Un ingénieur lombard et la tour Gonate. Nouvel engin de guerre. — 10. La mine au pied de la tour Gonate. — 11. Écroulement de la tour. Prise de Nicée. Perfidie des Grecs. Alexis Comnène et Tancrède à l'île Pélécane (Kalolimni.)

##### § II. ITINÉRAIRE DE NICÉE A ANTIOCHE.

12. La géographie des croisés. — 13. Défaite de Boémond à Dorylée. — 14. Victoire de Godefroi de Bouillon à Dorylée. — 15. Marche à travers la Phrygie. Arrivée à Antioche de Pisidie. — 16. Voyage d'exploration de Baudoin de Boulogne et de Tancrède. Grave blessure de Godefroi de Bouillon. Maladie de Raymond de Saint-Gilles. — 17. Iconium et Héraclée. Le premier fief du futur royaume du Saint-Sépulcre. — 18. Césarée de Cappadoce. Plastentia. Cucuse. Les Arméniens catholiques. — 19. Traversée de l'Anti-Taurus. Arrivée à Marésia.

##### § III. BAUDOIN DE BOULOGNE COMTE D'ÉDESSE.

20. La vallée d'Antioche. Rivalité de Baudoin de Boulogne et de Tancrède. — 21. Repentir de Baudoin. L'arménien Pakarad. — 22. Expédition de Baudoin en Mésopotamie. Trahison de Pakarad. — 23. Baudoin à Edesse. Le gouverneur Théodoros. — 24. Baudoin fils adoptif de Théodoros. — 25. Prise de Samosate par Baudoin. — 26. Émeute à Edesse. Mort tragique de Théodoros. Baudoin comte d'Édesse.

## § IV. SIÈGE D'ANTIOCHE PAR LES CROISÉS.

27. La critique moderne et la science militaire de Godefroi de Bouillon. — 28. L'émir Ak-Siangouverneur d'Antioche. — 29. Description topographique d'Antioche. — 30. Maladie de Godefroi de Bouillon. Conseil de guerre. Sages avis d'Adhémar de Monteil. — 31. Résolution téméraire. Etablissement des quartiers assiégeants autour d'Antioche. Blocus incomplet. — 32. Abondance et désordres au camp des croisés. Vains efforts de Pierre l'Ermite. Sa retraite momentanée. — 33. Désastres. Famine et peste. Départ de Tatice l'Esnasé. — 34. Pénitence publique. Mesures expiatoires. Boémond et les espions. Guérison de Godefroi de Bouillon. — 35. Retour de prospérité. Tremblement de terre du 1<sup>er</sup> janvier 1098. Ambassade du calife fatimite du Caire à l'armée de la croisade. — 36. Victoire de Godefroi de Bouillon à Hareg. — 37. Arrivée d'une flotte génoise. Victoire des croisés à la porte Saint-Siméon. — 38. Investissement complet d'Antioche. — 39. Les présents de Baudoin comte d'Edesse à l'armée de la croisade. Une sinistre nouvelle. Défection du comte Etienne de Blois. — 40. Martyre d'un chevalier chrétien et de ses compagnons de captivité à Antioche. — 41. Armistice. Assassinat du connétable Walo par les émirs d'Antioche. Reprise des hostilités. — 42. L'armée turque de Kerboghah, lieutenant du calife de Bagdad. — 43. Siège d'Edesse par Kerboghah. Héroïque résistance de Baudoin. Levée du siège d'Edesse. Marche de Kerboghah sur Antioche. — 44. Les éclaireurs de Godefroi de Bouillon. Kerboghah à sept journées de marche d'Antioche. — 45. Conseil de guerre. Confiance inattendue de Boémond. — 46. L'arménien Firouz des *Béni-Zerra*. L'échelle de rempart — 47. Prise d'Antioche par les croisés. Boémond prince d'Antioche.

## § V. LES CROISÉS ASSIÉGÉS DANS ANTIOCHE.

48. Assaut de la citadelle. Echec des croisés. Préparatifs de défense. Mort héroïque de Roger de Barneville. — 49. Siège d'Antioche par Kerboghah. Echecs partiels des croisés — 50. Défection de quelques chevaliers. Les *furtivi funambuli*. Perte de la flotte. — 51. Les prisonniers de Kerboghah. Sa lettre au calife de Bagdad. — 52. La famine à Antioche. — 53. Héroïsme des chevaliers Hugues de Forsenat, Franco et Signar. L'expédition d'Alexis Comnène et les déserteurs de la croisade. — 54. Perte des dernières espérances humaines. Le secours d'en haut. Une apparition de saint Ambroise de Milan — 55. Les apparitions de l'apôtre saint André au pauvre clerc Pierre-Barthélemy. — 56. Apparition du Sauveur au prêtre Etienne. Découverte de la sainte Lance. — 57. Ambassade de Pierre l'Ermite à Kerboghah. — 58. Grande bataille d'Antioche. Défaite de Kerboghah. Délivrance.

## § VI. D'ANTIOCHE A JÉRUSALEM.

59. Rivalité entre Boémond et Raymond de Saint-Gilles pour la possession d'Antioche. Mission de Hugues de Vermandois et de Baudoin de Mons à

Constantinople. — 60. Mort d'Adhémar de Monteil. — 61. Lettres des princes croisés à Urbain II et à tous les chrétiens d'Occident. — 62. La peste à Antioche. — 63. Dispersion des divers corps d'armée en Syrie. — 64. Expéditions particulières. — 65. Départ pour Jérusalem. — 66. Siège d'Archie. L'épreuve du feu subie par le pauvre clerc Pierre-Barthélemy. — 67. Députations du calife Mostali et de l'empereur Alexis Comnène. — 68. Tripoli, Beyrouth, Sidon, Tyr, Ptolémaïs, Césarée de Palestine, Arimathe, Emmaüs.

### § VII. SIÈGE DE JÉRUSALEM.

69. Arrivée des croisés en vue de Jérusalem. — 70. Description topographique. Quartiers d'investissement. — 71. Premier assaut repoussé. — 72. Construction de machines de siège. Souffrances et revers. — 73. Prières publiques. Procession générale des croisés autour de Jérusalem. — 74. Second assaut. Prise de Jérusalem. — 75. Godefroi de Bouillon au saint Sépulcre. — 76. Réception faite à Pierre l'Ermite par les chrétiens de Jérusalem.

#### § I. Siège de Nicée.

1. Godefroi de Bouillon fit longer à son armée la rive orientale de la Propontide ou mer de Marmara, ayant à sa droite les îles des Princes, à sa gauche la chaîne de montagnes formant le promontoire asiatique qui se termine au Bosphore. « Le jour même où l'on avait quitté Chalcédoine, dit Albéric d'Aix, on arriva dans une vallée nommée Ruffinel, où l'on déploya les tentes pour la première halte. Là, Pierre l'Ermite attendait Godefroi de Bouillon, et joignit à la grande armée les malheureux débris de ses pèlerins<sup>1</sup>. » Nous avons dit que, dès les premiers jours d'août 1096, Pierre l'Ermite arrivé le premier en Asie était venu camper autour de la petite cité maritime de Civitot, l'ancienne Héléopolis, la moderne Ghemlik<sup>2</sup>. « Après deux mois de séjour sous les tentes, disent les chroniqueurs, une révolte éclata dans cette armée. Des déprédations journalières furent commises. Pierre l'Ermite multiplia les reproches, les conseils, les ordres; mais sa voix n'était plus écoutée. Il prédit à ces rebelles que Dieu leur réservait un châtement exemplaire. On ne tint pas plus compte de ses prophéties que de ses menaces<sup>3</sup>. » L'origine

Campe-  
ment de  
Godefroi  
de Bouil-  
lon à Ruf-  
finel.  
Pierre  
l'Ermite et  
les survi-  
vants du  
désastre  
de Civitot.

<sup>1</sup> Alberic. Aq., *Hist. Hierosol.*, l. II, cap. xx; *Patr. lat.*, t. CLXVI, col. 422.

<sup>2</sup> Cf. chap. précéd., n° 14.

<sup>3</sup> Cf. Alber. Aq. — Guillelm. Tyr. — Guibert Novig.

du mécontentement vint de l'avarice d'Alexis Comnène, qui faisait chaque jour hausser le prix des grains et des denrées, dont il s'était réservé, comme nous l'avons dit, le monopole d'ailleurs fort lucratif. « Pierre l'Ermitte partit pour Constantinople, reprend Albéric d'Aix, afin d'obtenir de l'empereur une diminution sur les prix de vente. Durant son absence le commandement devait être exercé par Gauthier Sans-Avoir, qui essaya vainement lui-même de calmer l'effervescence et d'imposer sa propre autorité. Un jour, au mépris de ses énergiques défenses, une bande de sept mille jeunes Français, escortée de trois cents chevaux, s'aventura du côté de Nicée sur le territoire turc. Elle rentra au camp sans avoir rencontré l'ennemi, poussant devant elle d'immenses troupeaux de bœufs et de moutons, capturés dans les prairies du voisinage. Cet exploit indigne d'une armée chrétienne enflamma la convoitise des Teutons et des Lombards, jaloux de rivaliser d'audace avec les Français. A leur tour, se groupant en une colonne forte de trois mille hommes de pied et de deux cents cavaliers, sous la conduite d'un chef nommé Renaud, ils s'élançèrent dans la direction de Nicée. A une distance de trois ou quatre lieues, ils rencontrèrent une petite forteresse turque, nommée Exérogorgon, l'emportèrent d'assaut et s'y établirent. Mais trois jours après le sultan de Nicée, Kilidji-Arslan <sup>1</sup>, vint les assiéger à la tête d'une armée de quinze mille hommes (29 septembre 1096). Malgré une résistance héroïque, la place fut emportée d'assaut; les Turcs s'y frayèrent un accès en mettant le feu aux portes. Les trois mille hommes qui la défendaient furent tous tués ou brûlés; les vainqueurs ne se réservèrent, comme dépouilles opimes, que deux cents adolescents choisis parmi les plus élégants de forme et de visage et les emmenèrent captifs. Renaud <sup>2</sup> disparut dans ce désastre. On l'accusa depuis d'avoir trahi

<sup>1</sup> Nous rétablissons le nom de ce sultan, que les chroniqueurs latins appellent toujours Soliman, lui continuant le nom de son père Soliman I, mort en 1085.

<sup>2</sup> L'un des héros du poème de la « Jérusalem délivrée » porte le nom de Renaud. Le Tasse lui fait jouer un rôle qui n'a rien de commun avec l'aventurier dont il est question ici. Le Renaud de la « Jérusalem délivrée » paraît être un personnage complètement d'imagination.



lâchement les siens et d'avoir mis le comble à son infamie en abjurant la foi chrétienne et en passant au service des Turcs. Le désastre d'Exérogorgon souleva au camp de Civitot un cri unanime de vengeance. Tous les croisés se pressèrent autour de leurs chefs Gauthier Sans-Avoir, Reinold de Breis, Gauthier de Breteuil, Foulcher d'Orléans, demandant à être conduits à l'ennemi. Il leur fut répondu qu'en l'absence de Pierre l'Ermite aucun combat n'aurait lieu. Godefroi Burel, maître d'infanterie, osa dire à ces braves chevaliers : « Vous n'êtes que des lâches ! » Ce mot fut répété par toutes les légions. Les chefs alors s'écrièrent : « Vous voulez marcher à une mort certaine : nous vous y conduirons ! » Laissant alors au camp la multitude des pèlerins désarmés, vieillards, femmes et enfants, l'armée entière, forte de vingt-cinq mille piétons et de cinq cents cavaliers portant cuirasse, se mit en marche, divisée en six légions ayant chacune sa bannière distincte. A trois milles de Civitot, elle s'engagea dans une forêt qui débouchait sur la plaine de Nicée. Kilibarslan déploya sa cavalerie de manière à cerner complètement l'ennemi. Sa manœuvre eut un plein succès. En arrivant dans la plaine, les chrétiens eurent en face toute l'armée turque, sur leurs flancs et à l'arrière un cercle infranchissable de cavaliers. La plupart y périrent. Gauthier Sans-Avoir eut sa cuirasse percée de sept coups de lance et tomba mort. Reinold de Breis et Foulcher de Chartres, ces illustres héros, eurent le même sort. Seuls, Gauthier de Breteuil fils de Valerand et Godefroi Burel, rejoignant les fuyards qui traversaient la forêt en désordre, organisèrent un semblant de retraite. Les Turcs profitant de la victoire les poursuivirent l'épée dans les reins, tuant tout ceux qu'ils pouvaient atteindre, et fondirent sur le camp de Civitot. Il y eut là encore un massacre effroyable. Les tentes furent inondées de sang, et des milliers de pèlerins égorgés. Un prêtre fut massacré sur les marches de l'autel où il célébrait les saints mystères. Dans leur fureur, les Turcs ne faisaient pas de quartier. S'ils épargnèrent quelques victimes, des jeunes gens, des vierges consacrées au Seigneur, c'était pour les réserver à la plus affreuse captivité. Trois mille hommes, échappés à cette boucherie, se réfugièrent

dans les ruines ouvertes d'un château démantelé, sur les bords de la mer. Par de prodigieux efforts ils réussirent à fermer les brèches de leur misérable refuge, et, le désespoir doublant leur énergie, ils résolurent de se défendre jusqu'à la mort. Durant la nuit un des leurs, monté sur une barque de pêche, réussit à tromper la vigilance des Turcs et alla porter à Pierre l'Ermite, qui se trouvait encore à Constantinople, la nouvelle de l'effroyable désastre. Fondant en larmes, l'Ermite courut au palais et supplia Alexis Comnène de sauver les malheureux survivants. Monté sur la flotte impériale, dont le eucro-palate Constantin Euphorbe prit aussitôt le commandement, Pierre l'Ermite arriva à temps pour sauver les trois mille personnes qui restaient de sa florissante armée. A l'approche des trirèmes grecques, Kilidji-Arslan se retira à Nicée avec ses troupes victorieuses<sup>1</sup> » (octobre 1096). Tels étaient les survivants du désastre de Civitot, que Pierre l'Ermite présenta à Godefroi de Bouillon au campement de Ruffinel.

Campement à Nicomédie.

2. A l'aspect de tant d'infortunés, victimes de l'avarice d'Alexis Comnène autant que de la cruauté des Turcs, une grande émotion s'empara de l'armée. Il fallait venger l'honneur du nom chrétien. La marche fut activée. Le lendemain, après avoir campé à Libyssa, aujourd'hui *Djebizé*, où mourut Annibal, on atteignit l'antique Nicomédie, la moderne *Isnik-Mid*, assise à la pointe du golfe du même nom. La grande chaîne des montagnes de l'Arganthon séparait Nicomédie de la plaine où s'élève la ville de Nicée. En continuant à côtoyer la Propontide par la rive occidentale, on reprenait la route qui avait été si fatale aux compagnons de Pierre l'Ermite et on évitait la traversée des sommets les plus élevés de l'Arganthon<sup>2</sup>. Mais, outre que le détour eût singulièrement allongé la route, Godefroi de Bouillon, véritable pionnier de la croisade, se préoccupait de frayer un large chemin aux armées d'Occident qui

<sup>1</sup> Alberic. Aquens. l. I, cap. xvii-xxii, col. 400-405.— Guillelm. Tyr., l. I, cap. xxiii-xxvi, col. 243-246. — Guibert de Novig., l. II, cap. x, col. 706. — Ann. Comnen., *Alexiad.*, l. X, col. 733-737.

<sup>2</sup> Cf. Peyré., *Hist. de la première Croisade*. Carte de la marche des croisés de Constantinople à Jérusalem.

suivaient la sienne. Il préféra donc sacrifier trois jours, qui furent employés par quatre mille hommes, armés de haches, de pioches, de pelles, à ouvrir à travers les forêts et les défilés de l'Arganthon une route praticable à la cavalerie, à l'infanterie et aux chariots de bagages. Des poteaux indicateurs, surmontés d'une croix en bois ou en fer, furent placés à chaque carrefour pour montrer aux pèlerins isolés la direction à suivre <sup>1</sup>. Ce travail fut poussé si activement, qu'après trois jours de halte à Nicomédie l'armée put s'engager sur la nouvelle route; et, la veille des nones de mai, en la IV<sup>e</sup> féerie (mercredi 6 mai 1097), les croisés débouchant des montagnes arrivèrent dans la plaine en vue de Nicée.

3. « Cette métropole de la Bithynie, dit Guillaume de Tyr, réveillait à l'esprit les plus illustres souvenirs de l'histoire ecclésiastique. Là s'était tenu, au temps du pape saint Silvestre (325) en présence de l'empereur Constantin le Grand, le premier concile œcuménique où les trois cent dix-huit pères confondirent l'impiété d'Arius et de ses sectateurs : là encore, le VII<sup>e</sup> concile général (787), au temps du pape Adrien I, en présence de l'empereur Constantin VI et de sa pieuse mère Irène, avait anathématisé les fureurs des iconoclastes. Cette ville célèbre est située dans une plaine vaste et fertile, entourée d'une chaîne de montagnes qui lui forme comme une ceinture, baignée à l'occident par les flots du lac Ascanius qui la fait communiquer avec la Propontide. Son enceinte est fortifiée par de solides remparts et de larges fossés que les torrents descendus des montagnes remplissent d'une eau toujours renouvelée. Ses habitants braves et nombreux s'apprétaient à la défendre. Quand notre armée les aperçut, couvrant de leurs bataillons les plates-formes de leurs murailles et les sommets de leurs tours, elle ne put retenir un cri d'admiration. Ces adversaires lui parurent dignes d'elle. Le seigneur de cette cité, de toute la région voisine et des provinces adjacentes, était un très-puissant satrape, ou émir, nommé Soliman (Kilidji-Arslan) et surnommé « le Schah, » mot persan qui signifie roi.

Arrivée  
sous les  
murs de  
Nicée. Des-  
cription de  
la ville.  
Puissance  
des Turcs  
en Asie.

<sup>1</sup> Tudebod., *Hist. de Hierosolymitan. itinere*, lib. II; *Patr. lat.*, t. CLV, col. 776. — Robert. Monach., l. III, cap. 1, col. 685.

C'était un guerrier vaillant et habile. Longtemps avant notre arrivée, dès qu'il fut informé de notre marche, il était parti de Nicée pour aller recruter contre nous des auxiliaires dans tout l'Orient et jusqu'aux frontières de la Perse. Lorsque Godefroi de Bouillon fit commencer les premiers travaux d'investissement, le sultan n'était pas encore revenu dans sa capitale. Du reste ce n'était pas lui qui avait conquis sur l'empire grec les vastes provinces qui reconnaissent son pouvoir depuis l'Hellespont jusqu'en Syrie, sur une longueur de trente jours de marche; et depuis la Méditerranée jusqu'aux contrées du Septentrion, sur une égale largeur : elles lui avaient été héréditairement transmises, depuis une première conquête faite par son père et sanctionnée par l'empereur grec. Il les possédait donc légitimement et exerçait son droit de propriété sur toutes les provinces comprises entre l'Hellespont et la ville de Tarse en Cilicie. Ses procureurs (officiers de la douane) avaient leurs postes établis en vue de Constantinople et prélevaient sans conteste le péage des voyageurs, les tributs et impôts de la contrée <sup>1</sup>. » Sauf le nom de Soliman, qu'il faut remplacer par celui de son fils Kildji-Arslan (Epée du Lion), les renseignements de Guillaume de Tyr sont parfaitement exacts. Il nous suffira donc de les compléter en rappelant qu'un des rameaux de la grande dynastie seldjocide, établie en Perse et à Bagdad, s'en était détaché en 1074 pour envahir l'Asie-Mineure sous la conduite de Soliman I. Ce prince y avait fondé, aux dépens de l'empire de Byzance, la sultanie de Roum (des Romains) ou d'Iconium, dont la capitale était Nicée. Un autre rameau de la famille seldjocide, sous la conduite du frère de Mélik Schah sultan de Bagdad, était allé en 1078 attaquer en Syrie les possessions qui relevaient des califes fatimites du Caire. Ce second rameau seldjocide ne tarda pas à se partager en deux sultanies, celles d'Alep et de Damas, l'une et l'autre beaucoup moins puissantes que celle d'Iconium, qui s'étendait sur presque tout le territoire actuel de l'Anatolie <sup>2</sup>. Ces notions préliminaires font comprendre quel fais-

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. III, cap. 1, col. 275.

<sup>2</sup> Cf. Peyré, *Hist. de la première Croisade*, t. I, p. 268.



ceau de résistance allait s'unir, des points les plus extrêmes de l'Asie, pour combattre les soldats de la croix. Ceux-ci ne pouvaient compter dans la lutte sur l'appui d'Alexis Comnène, plus disposé à les trahir qu'à leur prêter secours. Les seuls auxiliaires qu'ils devaient rencontrer sur la route étaient, en Asie-Mineure, les Arméniens catholiques et les chrétiens disséminés dans les régions conquises par les Turcs. Plus tard, en Syrie, l'hostilité qui régnait entre les Seldjoucides de Bagdad et le califat fatimite d'Égypte devait aussi favoriser la marche de la croisade. Mais, si profonde que fût la division de race entre les Turcs et les Sarrasins, la communauté de croyance et la haine de tout musulman contre le nom chrétien devaient plus d'une fois les réunir contre les soldats de Jésus-Christ.

4. « Successivement, dit Guillaume de Tyr, arrivèrent autour de Nicée tous les contingents de Raymond de Saint-Gilles, de Robert de Normandie, d'Etienne de Blois, d'Eustache de Boulogne. Ces chefs de l'armée de Dieu, qui avaient quitté pour le service du Seigneur parents, fortune et patrie, ne s'étaient point encore jusque-là trouvés réunis. Ils purent alors faire le dénombrement de leurs légions. Elles s'élevaient au chiffre de six cent mille piétons, tant soldats que pèlerins de tout sexe, et de cent mille cavaliers vêtus de cuirasses. Leur premier fait de guerre fut le siège de Nicée ; ils le commencèrent en offrant à Dieu ces prémices de leurs combats <sup>1</sup>. » Il fallut une semaine pour préparer les béliers, les balistes, les tours roulantes, les catapultes dont on voulait faire usage, en sorte que le premier assaut n'eut lieu que le jeudi 14 mai 1097, fête de l'Ascension. Il fut poussé avec une énergie incroyable, et dès le lendemain on signalait diverses brèches sur plusieurs points des remparts. Mais en même temps deux émissaires turcs, déguisés en pèlerins de la croix, cherchaient à pénétrer dans la ville assiégée. Ils étaient porteurs d'une lettre de Kilidji-Arslan ainsi conçue :

Jonction à  
Nicée de  
toutes les  
armées de  
la croisade.  
Lettre de  
Kilidji-  
Arslan aux  
habitants  
de Nicée.

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. II, cap. xxiii, col. 274. Les chiffres donnés par Guillaume de Tyr sont les mêmes que ceux de Foulcher de Chartres. Ce dernier ajoute que, sans les désastres des expéditions particulières jusqu'à leur arrivée à Constantinople, le nombre eût été triplé. (Fulcher. Carnot., l. I, c. iv, col. 834.)

« Vous n'avez rien à craindre du peuple misérable et barbare campé autour de vos murailles. Je suis dans votre voisinage avec une armée composée de braves et vaillants guerriers ; d'autres en grand nombre me suivent de près. Tous ensemble nous allons fondre sur le vil troupeau qui vous entoure. De votre côté, soyez prêts à seconder mon attaque par une sortie en masse. Ne redoutez pas le nombre de ces étrangers : ils viennent des pays lointains où le soleil se couche, ils sont exténués par les fatigues du voyage, ils n'ont pas même de chevaux pour résister aux charges de notre formidable cavalerie. Rappelez-vous avec quelle facilité nous en avons naguère exterminé en un seul jour plus de cinquante mille <sup>1</sup>. Ces nouveaux venus ne tiendront pas mieux. Courage donc et confiance ! Demain avant la septième heure du jour (midi), la plaine de Nicée sera libre ; et vous n'aurez plus rien à craindre de vos ennemis <sup>2</sup>. »

Défaite de  
l'armée de  
Kilidji-  
Arslan.

5. Montés sur une barque qui côtoya les rives du lac Ascanius, les deux espions vinrent prendre terre à quelque distance de la ville, où ils comptaient pouvoir se glisser furtivement. Leur contenance embarrassée éveilla les soupçons d'un corps d'observation commandé par Tancrede. On les arrêta : l'un d'eux fut tué en cherchant à se défendre ; l'autre, conduit à Godefroi de Bouillon, remit la lettre dont il était porteur, et ajouta de vive voix tout le détail stratégique des instructions que le sultan voulait faire transmettre aux assiégés. Ceux-ci devaient opérer une sortie simultanée par les deux portes de l'Orient et du Nord, pour rencontrer les colonnes dirigées sur ces deux points par Kilidji-Arslan. Pendant cette double attaque, qui concentrerait dans un cercle déterminé toutes les forces des chrétiens, cinquante mille cavaliers turcs les envelopperaient pour les broyer contre les remparts de la place. Le lendemain, en effet, vers neuf heures du matin, une avant-garde de cavalerie légère composée de dix mille Turcs, traversant la plaine au galop de ses chevaux, fondit sur les troupes du comte Raymond de Saint-Gilles, dans l'espoir de les surprendre. Mais le héros avait fait ses disposi-

<sup>1</sup> Allusion, exagérée d'ailleurs, au désastre de Civitot.

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr., l. III, cap. II, col. 276.

tions de guerre : ses guerriers massés en ordre de bataille, protégés par leurs solides armures, reçurent, la lance en avant et sans faiblir, le choc de cette énorme masse. L'ennemi chercha en vain, ne pouvant les rompre, à les attirer dans la plaine ; pas un ne quitta ses positions. « Le sultan, voyant son avant-garde repoussée, dit Robert le Moine, lança alors tout le reste de ses forces, cinquante mille hommes, et sur trois colonnes les précipita contre le camp. Il comptait qu'une au moins, si les deux autres étaient repoussées, forcerait le passage. Ainsi calculaient les Turcs, mais avec l'aide de Dieu les nôtres déconcertèrent leurs plans. Le duc Godefroi de Bouillon, Raymond de Saint-Gilles avec Adhémar de Monteil, Boémond, Hugues le Grand, le comte de Flandre et tous les autres chefs, à la tête de leurs chevaliers, s'élançèrent d'une course rapide à la rencontre d'un ennemi dont ils ne faisaient pas plus cas que la meute ne fait d'un lièvre. On eût dit qu'affamés du sang des infidèles, ils couraient à un festin <sup>1</sup>. Les rayons d'un soleil ardent faisaient étinceler dans la plaine l'or et l'argent des casques et des boucliers. Les chevaux bondissaient sous l'éperon, les cavaliers, la lance en avant, formaient comme une muraille de fer vivante et frémissante. A cette vue, l'effroi passa dans le cœur des Turcs. » — « Ils ne se défendirent pas plus d'une heure, dit Guillaume de Tyr, et s'enfuirent en désordre, laissant en notre pouvoir quatre mille morts et un grand nombre de prisonniers. On jeta par-dessus les remparts plusieurs têtes des vaincus pour apprendre aux habitants de Nicée la déroute de leur sultan. Celui-ci renonça dès lors à défendre cette ville et alla concerter plus loin d'autres attaques. Des trophées du même genre et quelques prisonniers turcs furent envoyés à l'empereur Alexis Comnène, qui attendait, dans l'île de Pélécane l'occasion de réaliser ses secrets desseins <sup>2</sup>. Dans cette glorieuse bataille, reprend le

<sup>1</sup> *Celerrimo cursu irruunt in eos, non plus eorum formidantes multitudinem quam canes fugientem leporem... Paratiores de Turcorum corporibus extrahere animas, quam famelicus eundi ad nuptias.* (Robert. Monach., I. III, cap. 1, col. 686.)

<sup>2</sup> Cf. chap. précédent, n° 80.

chroniqueur, outre les chefs dont nous avons déjà donné le nom, Tancrede, Gauthier de Garlande maître d'hôtel (*dapifer*) du roi des Francs, Gui de Porcesse, Roger de Barneville conquièrent une gloire immortelle <sup>1</sup> » (16 mai 1097).

Premières  
opérations  
du siège.

6. « L'empereur témoigna une joie extrême, à la nouvelle de cette victoire, continue Guillaume de Tyr. Il envoya de riches présents aux princes croisés et fit diriger d'immenses convois de vivres dont l'armée put acheter au camp les provisions. Les opérations du siège furent reprises avec une nouvelle vigueur, chaque corps d'armée conservant ses positions régulières : Godefroi de Bouillon à l'est de la ville ; Boémond et Tancrede, le comte de Flandre et Robert Courte-Heuse au nord ; Raymond de Saint-Gilles et l'évêque du Puy au midi ; près d'eux le comte Étienne de Blois et Hugues le Grand <sup>2</sup>. » L'investissement était donc complet du côté de la terre. Mais à l'ouest le lac Ascanius, qui faisait communiquer la ville assiégée avec la mer, restait libre. Les princes croisés n'avaient pas de vaisseaux. Alexis Comnène<sup>3</sup> pouvait seul leur en fournir. Prévoyant sans doute le prix qu'il y mettrait, Godefroi de Bouillon se réservait de ne les lui demander qu'à la dernière extrémité. Les assiégeants avaient réparé les brèches faites à leurs murailles. « Un nouvel assaut fut tenté, reprend Guillaume de Tyr ; mais il n'eut point le résultat qu'on attendait, et il coûta la vie à deux nobles et magnifiques chevaliers, Baudoin surnommé Caldéron et son homonyme Baudoin comte de Gand : le premier fut écrasé par une pierre lancée du haut des remparts, le second fut atteint mortellement d'une flèche. Dans un autre assaut, également infructueux, Guillaume comte de Forez et Galo de l'Isle furent tués par les archers turcs. En ce temps l'héroïque chevalier français Gui de Porcesse succomba, enlevé par une maladie mortelle. Le peuple de Dieu pleura ces glorieux martyrs et leur fit de magnifiques funérailles <sup>3</sup>. » — « Les flèches des Turcs, dit Robert le Moine, étaient toutes empoisonnées, en sorte que la moindre bles-

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. III, c. iv, col. 278.

<sup>2</sup> Ibid. cap. v.

<sup>3</sup> Guillelm. Tyr., l. III. cap. v, col. 279.



sure en était mortelle <sup>1</sup>. » Du haut de leurs remparts, les archers visaient à coup sûr dans les rangs des croisés ; chaque coup portait la mort. « L'un d'eux, d'une taille gigantesque, reprend Guillaume de Tyr, était devenu par son adresse la terreur de notre armée. Ses flèches ne s'égarèrent jamais du but, et faisaient des centaines de victimes. Fier de sa supériorité, il lui arrivait souvent de se montrer à découvert sur les créneaux et de provoquer nos soldats par ses insultes et ses dérisions. Godefroi de Bouillon le punit de sa témérité. Un jour que l'orgueilleux archer, découvrant sa poitrine et jetant son bouclier, défiait les chrétiens de l'atteindre, le duc pointa une baliste dont le trait vint frapper le géant. Il chancela et son corps inanimé tomba au pied des remparts <sup>2</sup>. »

7. Ces exploits partiels n'avançaient pas le résultat. Les comtes allemands Hermann et Henri d'Asche, aussi habiles ingénieurs que braves chevaliers, firent construire avec des madriers de chêne une tour énorme dont le sommet était revêtu d'une carapace de fer assez solide pour résister au choc des pierres que les assiégés lançaient du haut des murailles. A force de bras on approcha des remparts cet engin de guerre, qu'on avait appelé le « Renard », parce que sa couverture rappelait la forme de cet animal. Vingt chevaliers d'élite y étaient montés avec les deux inventeurs. Mais, soit vice de construction, soit inégalité du terrain, l'énorme machine s'écroula. Les vingt chevaliers furent écrasés sous les débris ; Hermann et Henri d'Asche survécurent seuls comme par miracle <sup>3</sup>. Les assiégés se riaient de tant d'efforts impuissants. Un témoin oculaire, Gilon de Paris, qui sous le titre de « Gestes de notre voyage à Jérusalem » nous a laissé en vers alexandrins le récit de la première croisade, raconte qu'une procession solennelle fut organisée autour des murs de Nicée. « Les prêtres du Seigneur, dit-il, voulaient par l'aspersion de l'eau sainte et la récitation des prières sacrées purifier cette ville infidèle. Au chant des hymnes et de la litanie, précédés de la croix, ils en firent

Procession  
chrétienne  
autour des  
remparts  
de Nicée.  
Les chants  
des péle-  
rins.

<sup>1</sup> Robert. Monach., l. III, cap. 1, col. 686.

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr., *loc. cit.*, cap. IX, col. 282.

<sup>3</sup> Id., *ibid.*, cap. VI.

le tour, suivis des soldats et des pèlerins qui chantaient des rythmes accommodés au sens des paroles liturgiques : »

*Cantantes modulos divinis ritibus aptos*<sup>1</sup>.

Ce dernier vers renferme une allusion manifeste à des chants pieux que les pèlerins de la croix, chacun dans sa langue, redisaient en traversant les campagnes de l'Asie. M. Édélestand du Ménil a publié en ces dernières années, d'après les manuscrits du *British Museum*, deux de ces cantiques chrétiens qui méritent en effet d'être remis en lumière<sup>2</sup>. Voici le refrain du premier : « Le bois de la croix, l'étendard du roi précède; l'armée le suit. Jamais il ne cède, toujours il précède, dans la force du Saint-Esprit. »

*Lignum crucis,  
Signum ducis,  
Sequitur exercitus;  
Quod non cessit,  
Sed præcessit,  
In vi Sancti Spiritus*<sup>3</sup>.

Le second chant n'est pas moins vif d'allure et de rythme. Le voici tout entier : « Entends-nous, roi Christ; entends-nous, Seigneur, et dirige nos pas. Pitié, Seigneur! pitié, Seigneur! Sois notre guide. — Dieu triple et un, protège-nous tous dans ce saint voyage; sois notre chef, envoie-nous l'ange qui nous conduira vers le séjour de ta gloire. — Trace notre route, défends-nous de l'ennemi, ramène-nous un jour dans la patrie; étends ta droite, abaisse ta gauche, écarte tous les dangers. — Toi, Créateur plein d'amour, fais-nous vivre dans la lumière de ton royaume, de ta gloire éternelle, au sein du Père qui règne dans les siècles des siècles. Amen<sup>4</sup>. »

<sup>1</sup> Gilo Parisiens., *Gest. viæ Hierosol.*, l. I; *Patr. lat.*, tom. CLV, col. 944.

<sup>2</sup> Édélestand du Ménil, *Poésies antérieures au XII<sup>e</sup> siècle*, p. 408.

<sup>3</sup> *Patr. lat.*, tom. CLV, col. 1290.

<sup>4</sup> *Audi nos, rex Christe :  
Audi nos, Domine,  
Et viam nostram dirige!  
Deus, miserere,*

8. « Témoins de cette cérémonie sainte et entendant nos chants sacrés, reprend Gilon de Paris, les citoyens de Nicée s'écrièrent qu'on profanait leur territoire par des incantations magiques, des images sacrilèges, des monstruosité païennes. Ils coururent aux armes, firent une sortie, dispersèrent la procession, et sans l'énergique défense des nôtres eussent immolé évêques, prêtres et clercs. » Ainsi les assiégés prolongeaient une résistance dont on ne pouvait entrevoir le terme. Leurs solides murailles résistaient au choc des béliers, des balistes et des mangonneaux. Leurs flèches continuaient à semer la mort dans les rangs des croisés, dont ils se flattaient d'épuiser la patience, d'autant que le lac Ascanius fournissait à l'approvisionnement de Nicée un chemin toujours ouvert. Godefroi de Bouillon se détermina enfin à leur fermer cette voie. Une flottille fournie par l'empereur Alexis Comnène vint aborder au port de Civitot, l'ancien campement de Pierre l'Ermitte. Les barques légères qui la composaient furent mises à terre. Godefroi de Bouillon

Transport  
par terre  
d'une flotte  
d'investis-  
sément.

*Deus, miserere,  
Et viam nostram dirige!*

*O trine et une,  
Cunctos nos protege,  
In hoc sancto itinere.  
Ducem nobis præbe,  
Angelum adhibe,  
Qui nos deducat ante te.*

*Iter nostrum rege,  
Ab hoste defende,  
Et ad patriam reduce.  
Dexteram extende,  
Sinistram submove,  
Ab adversis nos defende.*

*Tu formator bone,  
Jube nos vivere,  
In regni tui lumine,  
Gloriæ æternæ,  
Quæ manet cum Patre  
In sæculorum tempore.*

(*Patr. lat.*, t. CLV, col. 1292.)

avait envoyé de son camp tous les chariots disponibles. On les accoupla deux à deux, chaque attelage portant une barque, et ainsi, à grand renfort de bêtes de somme, on parvint à transporter la flottille sur les bords du lac. Au moment où cette opération se terminait avec un plein succès, un pèlerin lombard, dont le nom n'a point été conservé par les chroniqueurs, mais dont l'habileté est constatée par Albéric d'Aix, qui l'appelle « le maître des grands arts et l'inventeur des grandes œuvres », menait à bien l'entreprise si malheureusement avortée des comtes Hermann et Henri d'Asche.

Un ingénieur lombard et la tour Gonate, Nouvel engin de guerre.

9. « Voyant, dit Albéric, les souffrances et la désolation de l'armée, ce Lombard se présenta à Godefroi de Bouillon et au conseil des princes : « Jusqu'ici, dit-il, tous les engins de guerre, toutes les machines employées n'ont rien produit de sérieux. La sape même est impuissante contre les fondations des murailles établies d'après un système particulier en usage chez les anciens et qui les met à l'épreuve du fer. Pardonnez-moi donc d'oser vous proposer un moyen nouveau. Si vous avez confiance en moi et si vous daignez me promettre la rémunération de mes travaux, je jure avec l'aide de Dieu de renverser sans aucun assaut, sans péril pour aucun des soldats, la grande tour du sud, que l'on croit inébranlable. Elle s'écroulera du côté de la ville, et vous ouvrira une énorme brèche pour entrer à Nicée <sup>1</sup>. » Cette tour du sud était célèbre en Orient, comme l'est à notre époque la tour penchée de Pise, dont elle avait d'ailleurs la forme inclinée. Anne Comnène, dans son *Alexiade*, la désigne sous le nom de « Tour *Gonate*, parce qu'elle ressemble, dit la princesse, à un genou infléchi <sup>2</sup>. » Située à la pointe du lac Ascanius, dont elle protégeait la rive méridionale, elle touchait dans l'intérieur de Nicée au palais où Kildji-Arslan avait laissé sa femme et toute sa famille. Dans l'ordre d'investissement adopté par les croisés, cette tour faisait face au camp de Raymond de Saint-Gilles, qui l'avait déjà attaquée plus d'une fois, mais toujours en vain. S'il faut en croire Anne Comnène, ce fut Raymond de Saint-Gilles qui, dans le conseil des princes,

<sup>1</sup> Alberic. Aquens., l. II, cap. xxxv ; *Patr. lat.*, t. CLXVI, col. 431.

<sup>2</sup> Ann. Comn., *Alexiad.*, l. XI ; *Patr. græc.*, t. CXXXI, col. 793.



se montra le plus ardent à accueillir la proposition de l'ingénieur lombard. Albéric d'Aix ne mentionne point cette particularité ; il dit seulement que le projet reçut l'adhésion unanime de tous les membres du conseil. « On convint, dit-il, de donner à l'inventeur quinze livres pesant d'une monnaie nommée cartane, *Cartanensis monetæ*, et de mettre à sa disposition tous les ouvriers et tous les matériaux nécessaires. La nouvelle machine, commencée immédiatement, affectait une forme conique, qui ne permettait point aux quartiers de rochers lancés par les assiégeants de s'arrêter sur son sommet. Elle était construite en fortes solives, disposées en plan incliné, et recouvertes d'une double armature de claies d'osier dont le milieu fut rempli de terre. Le revêtement extérieur était, comme à l'ordinaire, formé de peaux fraîches de bœuf, pour prévenir l'effet des projectiles incendiaires <sup>1</sup>. » Il paraît qu'on discuta longtemps à la cour de Constantinople sur la valeur de cette invention : la princesse Anne Comnène nous dit que « les gens experts dans l'art de la poliorcétique s'accordèrent à ranger la nouvelle machine dans la catégorie de celles qu'on désigne sous le nom de tortues <sup>2</sup>. »

10. Mais le secret de l'ingénieur lombard consistait moins dans la construction de la machine elle-même, que dans l'usage qu'il se réservait d'en faire. « Lorsque l'œuvre fut achevée et que la solidité en eut été soigneusement mise à l'épreuve, reprend Albéric d'Aix, le terrain fut nivelé et tassé sur le retranchement jusqu'au pied de la tour Gonate. Malgré les flèches que les Turcs faisaient pleuvoir, avec une grêle de pierres et de projectiles de tout genre, les soldats croisés approchèrent cette machine et l'adossèrent aux murs. C'était tout ce que l'ingénieur lombard voulait d'eux ; il les renvoya au camp et resta avec ses ouvriers dans cette espèce de cage roulante. Son plan consistait à creuser une mine sous les fondements de la tour. Le travail fut aussitôt commencé sans que les Turcs, qui continuaient à lancer tous leurs traits contre la machine inoffensive, comprissent rien à ce qui se faisait à leurs pieds. A mesure que les pionniers par-

La mine au  
pied de la  
tour  
Gonate.

<sup>1</sup> Alberic. Aq., *loc. cit.*

<sup>2</sup> Ann. Comnen., *loc. cit.*

venaient à creuser l'ouverture sous les fondations, ils étayaient la brèche à l'aide de pièces de bois disposées de manière à prévenir le danger des éboulements pendant le cours des travaux. Quand l'excavation eut atteint en largeur et en longueur les dimensions calculées, sur un signal de l'ingénieur, durant une partie de la nuit l'armée du comte de Toulouse, petits et grands, pèlerins et soldats, lui apportèrent des sarments, des branches sèches, des roseaux, de la paille, des étoupes, toutes les matières inflammables qu'on put se procurer. Il les disposa dans les interstices laissés par les étançons et les pilotis. Puis il y mit le feu, ayant soin d'activer la flamme pour la faire prendre sur tous les points à la fois. Après toutes ces précautions, quand l'incendie forma un brasier tel qu'aucun accident fortuit ne pouvait plus l'éteindre, il sortit avec ses ouvriers sains et saufs. Abandonnant leur tortue désormais inutile, tous ensemble ils rentrèrent au camp<sup>1</sup>. » (20 juin 1097.)

11. « Il était environ minuit, reprend le chroniqueur, lorsqu'un fracas épouvantable, qui ressemblait à la fois à un tremblement de terre et aux éclats de la foudre, réveilla la ville et le camp endormis. Tous les soldats croisés s'élancèrent hors des tentes. La tour du sud venait de s'écrouler. Ses murailles avaient été tellement cimentées, qu'elles tombèrent d'un seul bloc et se rompirent dans leur chute en masses énormes, qu'on eût prises pour des quartiers de rocher. « La très-noble épouse du sultan, ajoute Albéric d'Aix, faillit mourir de terreur. Ses officiers la firent précipitamment embarquer avec ses deux fils sur le lac Ascanius, pour la soustraire aux chrétiens, que rien désormais ne pouvait plus empêcher d'entrer dans Nicée<sup>2</sup>. » Mais la flottille, transportée du port de Civitot dans les eaux du lac, venait, cette nuit même, de mettre à la voile. La barque qui transportait la princesse fugitive fut capturée, et tous les navires arborant le pavillon d'Alexis Comnène parurent au matin dans la rade de Nicée, montés par des soldats grecs. Le fameux Boutoumitès<sup>3</sup>, informé de l'événe-

Écroule-  
ment de la  
tour. Prise  
de Nicée.  
Perfidie  
des Grecs,  
Alexis  
Comnène  
et Tancre-  
de à l'île  
Pélécanne  
(Kalolim-  
ni.)

<sup>1</sup> Alberic. Aq., l. II, cap. xxvi, col. 432.

<sup>2</sup> Id., *ibid.*

<sup>3</sup> Cf. chap. précédent, n° 80.

ment par Tatice au nez coupé <sup>1</sup>, avait pris le commandement de la petite escadre. Il débarqua sans coup férir, et reçut la soumission de la ville. Lorsque Godefroi de Bouillon, Raymond de Saint-Gilles, tous les princes croisés, l'armée entière, se frayant un chemin à travers les ruines béantes de la tour Gonate, voulurent pénétrer dans la cité conquise au prix de tant d'efforts, il leur fut signifié que Nicée était cité impériale, et que, sauf pour en visiter les monuments, ainsi qu'il s'était pratiqué à Constantinople, on n'y admettrait pas les Latins. Déjà en effet Boutoumitès, d'avance investi par diplôme impérial du titre de gouverneur, était entré en fonction. Les étendards d'Alexis Comnène flottaient sur les remparts et sur les édifices ; la population avait reçu l'assurance que les personnes et les propriétés seraient à l'abri de toute injure : seuls les soldats turcs furent déclarés prisonniers de guerre et embarqués sur la flottille pour être livrés au glorieux empereur. La seule satisfaction que Boutoumitès eût stipulée, au profit des véritables vainqueurs, fut la remise des prisonniers chrétiens, qui gémissaient dans les fers depuis le désastre de Civitot. L'indignation fut grande au camp des croisés. Les princes s'embarquèrent pour Pélécane, afin de reprocher à Alexis Comnène son odieuse conduite. L'empereur leur distribua de grosses sommes pour eux et pour l'armée. Des vivres en abondance furent mis à la disposition du camp. A force de bassesses, Alexis Comnène voulait faire oublier sa perfidie. Mais Tancrede la lui reprocha en face. Comme l'empereur le pria de lui prêter serment de fidélité, ainsi que l'avaient fait les autres princes <sup>2</sup> : « Quand vous me donneriez, répondit le héros, autant d'or qu'il en pourrait tenir dans votre palais de Pélécane ; quand vous y ajouteriez toutes les richesses que vous avez distribuées à chacun de nos princes ; jamais vous n'obtiendrez ce que vous demandez de moi ! » Un des eucopalates, nommé Paléologue <sup>3</sup>,

<sup>1</sup> Cf. chap. précédent, n° 58.

<sup>2</sup> On se rappelle que Tancrede avait évité l'audience à laquelle l'empereur l'avait invité à Constantinople, et que son passage en Asie s'était effectué sans qu'Alexis Comnène eût réussi à lui imposer la formalité du serment. (Cf. chap. précédent, n° 64.)

<sup>3</sup> Paléologue était l'ancêtre de la famille du même nom, qui donna plus tard

en entendant cette fière réponse, fit un geste d'indignation et de mépris. Tancrede l'aperçut, et se précipita sur Paléologue : il allait châtier son insolence, lorsque l'empereur, s'élançant de son trône, accourut pour les séparer. Boémond de son côté avait saisi le bras de Tancrede et lui reprocha sa vivacité<sup>1</sup>. Le héros rougit lui-même de son emportement, et, comme pour le réparer par un acte de soumission spontanée, s'adressant à l'empereur : « Vous pouvez, lui dit-il, compter sur la fidélité de Tancrede, aussi longtemps que vous tiendrez vous-même la foi que vous devez au Christ et que vous protégerez les pèlerins de la croix. » On se sépara ainsi. « Mais, ajoute Raimond d'Agiles, pendant que l'empereur rendait grâces à Dieu de la conquête de Nicée, l'armée de la croisade maudissait l'empereur. Qu'on ne l'oublie jamais, et que le nom d'Alexis demeure dans la mémoire des chrétiens comme celui d'un traître<sup>2</sup> ! »

### § II. Itinéraire de Nicée à Antioche.

La géographie des  
croisés.

12. « L'armée du Dieu vivant, dit Albéric d'Aix, reprit sa marche à travers la Roumanie (on nommait ainsi la sultanie d'Iconium, ou pays de Roum). La joie était grande après la victoire qu'on venait d'obtenir, et l'on ne songeait point aux obstacles nouveaux qui allaient se rencontrer sur le chemin<sup>3</sup>. » L'itinéraire que Godefroi de Bouillon se proposait de suivre était déterminé à l'avance. Les récentes études faites par les auteurs du « Recueil des historiens occidentaux des croisades » ont rectifié, sous ce rapport, les préjugés vraiment absurdes qui avaient jusqu'ici prévalu. On s'imaginait que les croisés marchaient à l'aventure, sans aucune direction, sans programme arrêté d'avance. Il eût été fort étonnant qu'avec un pareil système ils fus-

des empereurs à Byzance. Constantin Dragosès, qui perdit si glorieusement en 1453 la couronne et la vie sur la brèche par où Mahomet II prenait possession de Constantinople, était le descendant du curopalate qui faillit en 1097 se battre avec Tancrede.

<sup>1</sup> Ann. Comnen. *Alexiad.*, l. XI, col. 805.

<sup>2</sup> Radulf. Cadom., *Gest. Tancred.*, cap. XVII; *Patr. lat.*, t. CLV, col. 506.

<sup>3</sup> Albéric. Aq. l. III, cap. XLIII, col. 457.



sent parvenus au but de leur expédition. La vérité est qu'en prenant la peine de suivre sur une carte géographique les diverses expéditions parties isolément pour Constantinople, on les voit se diriger chacune en droite ligne, et sans la moindre déviation, vers la capitale du Bas-Empire. Les chefs croisés savaient donc parfaitement la géographie. C'est un fait maintenant indéniable. Si l'on poursuit l'épreuve, et que de Constantinople jusqu'à Jérusalem on étudie, la carte à la main, la route suivie par la grande armée de Godefroi de Bouillon, le résultat est exactement le même. Pas le moindre écart, pas la moindre hésitation. La ligne suivie est la plus courte, la plus droite, la plus commode. Maintenant encore, si l'on voulait refaire à pied ce voyage, il faudrait passer par le même chemin. « Pour atteindre la Syrie et la Palestine, auxquelles se rattachait le terme de l'expédition, dit un récent historien <sup>1</sup>, les pèlerins au sortir de Nicée avaient à traverser diagonalement les provinces de l'Asie Mineure dans la direction du nord-ouest au sud-est, c'est-à-dire dans le sens de leur plus vaste développement. Le plus grand obstacle naturel dû à la configuration du sol devait être l'ascension de la chaîne méridionale du Taurus. Les villes à traverser étaient Dorylée (aujourd'hui *Eski-Cheher*), Antioche de Pisidie (*Ak-Chéher*), Iconium (*Konieh*), Héraclée (*Érékli*), Tarse (*Tarsous*), Césarée de Cappadoce (*Kaisariéh*), Antioche de Syrie (*Antakieh*), Archas, Tripoli, Tyr (*Sour*). Saint-Jean-d'Acre (*Acco*), Césarée de Palestine, Joppé (*Jaffa*), Rama (*Ramleh*), Jérusalem. Tel fut exactement l'itinéraire suivi par l'armée de Godefroi de Bouillon. Naguère le gouvernement ottoman adopta ce tracé pour la grande route qui conduit de Constantinople aux provinces méridionales de l'Asie. »

13. « Parties de Nicée le VII des calendes de juillet (25 juin 1097), dit Guillaume de Tyr, les légions marchèrent de conserve durant deux jours, et arrivèrent au confluent de deux cours d'eau (le *Kara-Sou*, « Rivière noire », et le *Gallus* ou *Euk-Sou*, « Eau bleue », affluents du fleuve Sangar, aujourd'hui *Sakaria*). Un pont de pierre solidement construit permettait le passage <sup>2</sup>. » — « L'armée campa en cet

Défaite de  
Boémond à  
Dorylée.

<sup>1</sup> Peyré. *Histoire de la première croisade*, t. I, chap. xx, p. 325 et 326.

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr., l. III, cap. XIII, col. 286. Quant à la date précise du dé-  
XXIII.

endroit et y resta deux jours, dit Robert le Moine, profitant des gras pâturages de la vallée pour les chevaux et les bêtes de somme. Le pays qu'on allait traverser ensuite étant aride et désert, les princes réunis en conseil jugèrent que, pour la facilité du ravitaillement, il serait à propos de se diviser en deux corps, qui avanceraient simultanément, mais sur deux routes différentes, en conservant entre chacun d'eux une distance assez rapprochée pour que l'un et l'autre pussent se porter mutuellement secours en cas d'attaque. Le partage se fit de telle sorte que, dans la première colonne, numériquement la plus forte, marchaient le duc Godefroi de Bouillon, Hugues le Grand, Raymond de Saint-Gilles et Robert de Flandre ; la seconde colonne comprenait Adhémar de Monteil<sup>1</sup>, Boémond, Tancrede, Robert de Normandie et le comte Etienne de Blois. On reprit la route dans ce nouvel ordre, chevauchant en sécurité à travers le pays de Roum<sup>2</sup>. » Le 1<sup>er</sup> juillet, l'armée de Boémond dressa ses tentes vers trois heures du soir dans la vallée de *Dogorgonhi* près du cours d'eau qui arrose la petite ville de Dorylée, à deux milles seulement du premier corps. Vers le soir, les sentinelles aperçurent quelques cavaliers turcs sur les hauteurs voisines. Boémond prit les mesures de précaution nécessaires pour se mettre à l'abrid'un coup de main. Les tentes des pèlerins, couvertes par une barrière de chariots et de bagages, furent disposées dans une sorte de retranchement naturel, fermé d'un côté par la rivière, de l'autre par un marécage infranchissable. L'armée prit ses positions autour du camp des pèlerins. Cependant la nuit s'écoula dans le plus grand calme ; et le duc de Tarente put croire à une fausse alerte. Mais, au lever du soleil, son incertitude cessa. Kilidji-Arslan, avec une armée de cent cinquante mille Turcs<sup>3</sup>, fondait sur la vallée. Arnould de Rohes, chapepart de Nicée, voir la note 1. p. 327 de l'*Histoire de la première croisade*, par M. Peyré.

<sup>1</sup> Robert le Moine (l. III, cap. 2, col. 688.) désigne l'évêque du Puy Adhémar de Monteil comme ayant fait partie du premier corps, resté sous les ordres de Godefroi de Bouillon. Mais ainsi qu'on le verra bientôt, Adhémar de Monteil fut adjoint au corps de Boémond, où nous aurons à signaler les efforts de son zèle apostolique.

<sup>2</sup> Robert Monach., *loc. cit.*

<sup>3</sup> Ce chiffre est positivement accusé par Guillaume de Tyr, cap. xv, col. 289

lain du duc de Normandie, partit à cheval pour informer Godefroi de Bouillon, et lui demander secours. Au son des trompettes, tous les soldats de Boémond avaient pris les armes. Une avant-garde de cent cinquante cavaliers turcs arriva jusqu'aux retranchements, lançant sur les chrétiens des flèches empoisonnées. On repoussa cette première attaque. Boémond d'un côté, Robert Courte-Heuse de l'autre, s'élançèrent avec leurs chevaliers à la rencontre du gros de l'armée ennemie. Ils promenaient la mort dans les rangs serrés des Turcs; mais, à mesure qu'ils y faisaient une trouée, Kilidji-Arslan comblait les vides par des troupes fraîches. Après d'inutiles efforts, les chevaliers de Boémond tournèrent bride, entraînant le héros avec eux. Robert Courte-Heuse lança son cheval à travers les fuyards : « Où courez-vous, Boémond? s'écria-t-il. L'Apulie est loin; et nous ne sommes pas près de Tarente! Sus à l'ennemi! C'est ici qu'il faut mourir ou vaincre. En avant! Dieu le veut! Dieu le veut!<sup>1</sup> » Le combat reprit donc avec une nouvelle furie. Mais le courage des chrétiens ne pouvait rien contre des forces vingt fois supérieures. Boémond et Robert Courte-Heuse durent se replier vers le camp. Tancredè, ayant à ses côtés son jeune frère Guillaume, qui faisait en cette fatale journée son noviciat de chevalerie, s'était mis à la tête d'une poignée de braves. Il réussit à déloger les Turcs d'un mamelon du haut duquel leurs flèches plongeaient sur les tentes des pèlerins. Dans ce poste, exposé de toutes parts aux coups de l'ennemi, Tancredè tint durant plus d'une heure. Il vit tomber mortellement atteints son jeune frère Guillaume, le chevalier *de Monte Scabioso*, et le comte Robert de Paris, le même dont l'empereur Alexis Comnène avait naguère paru mettre en doute la valeur<sup>2</sup>. Pas un des compagnons de Tancredè ne fût resté vivant; lui-même il attendait héroïquement la mort, lorsque Boémond vint l'arracher, malgré sa résistance, à cet inutile sacrifice<sup>3</sup>. La bataille était perdue. Déjà les Turcs s'élançaient sur le camp des pèlerins. « Nous y étions, dit Foulcher de

<sup>1</sup> Radulf. Cadom., cap. xxii, col. 509.

<sup>2</sup> Cf. chap. précédent, n° 76.

<sup>3</sup> Radulf. Cad., cap. xxiv-xxvi.

Chartres, entassés comme un troupeau de moutons dans une bergerie, tremblants, glacés d'effroi, à la vue des ennemis qui nous environnaient sans nous laisser la moindre issue. En ce moment tous nos péchés nous revinrent à la mémoire : notre désastre en était le châtiment. Les cris des vieillards, des femmes, des enfants, se mêlaient aux clameurs victorieuses des infidèles, qui se ruaient autour de notre campement. Nulle espérance de sauver notre vie. Adhémar de Montel était au milieu de nous, avec quatre autres évêques et plusieurs prêtres, revêtus de leurs aubes, entendant les confessions, priant pour que le Seigneur nous envoyât du secours. Ils chantaient les prières saintes, mais ils pleuraient en les chantant. Les guerriers qui luttaient autour de nous accouraient leur demander l'absolution et retournaient au combat : car nos princes, Robert de Normandie, Étienne de Blois, le comte de Flandre, Boémond, Tancrede, formaient autour de nos retranchements comme un dernier rempart. A leur exemple, tous ceux qui parmi nous savaient tenir une arme se firent combattants <sup>1</sup>. » Puisqu'il fallait mourir, chaque pèlerin voulait le faire en héros.

Victoire de  
Dorylée  
par Gode-  
froi de  
Bouillon.

14. Tout à coup, vers l'heure de midi <sup>2</sup>, le son des *buccinæ* et des trompettes, dont se servaient les chrétiens, retentit sur les hauteurs voisines : c'était Godefroi de Bouillon qui accourait à la tête de quarante mille cavaliers. Hugues le Grand déboucha le premier de la montagne, à la tête de trois cents lances. Son irruption soudaine fit éclater des acclamations d'une joie indescriptible dans le camp des pèlerins. Les Turcs se retournèrent pour voir le nouvel ennemi qui leur arrivait si inopinément. Kilidji-Arslan, qui commandait en personne, détacha trois colonnes de sa cavalerie avec ordre de cerner la petite troupe du prince français. Au milieu de cette nuée de

<sup>1</sup> Fulcher. Carnot., cap. v, col. 836.

<sup>2</sup> On se rappelle que c'était l'heure où, d'après la nouvelle institution de l'*Angelus* établie par Urbain II au concile de Clermont, tous les chrétiens d'Europe invoquaient la sainte vierge Marie pour le succès de la croisade. L'heure précise où le secours tant attendu arriva enfin sur le champ de bataille de Dorylée n'est indiquée que par un seul chroniqueur, l'auteur anonyme des *Gesta Francorum expugnantium Hierusalem*, cap. viii. (Bongars, t. I, p. 568. )



Tures qui l'eurent bientôt enveloppé, Hugues et ses braves chevaliers se formèrent comme un rempart avec les cadavres des victimes que leur bravoure immolait à chaque coup. Ils donnèrent ainsi le temps à Godefroi de Bouillon d'arriver à leur aide, pendant que Robert de Flandre, Boémond, Tancred et tous les vaincus de la matinée se retournaient contre leurs vainqueurs. La lutte prit alors des proportions homériques. Les chevaux galopèrent à travers des ruisseaux de sang humain. Furieux de manquer son triomphe, Kilidji-Arslan fit des prodiges de valeur. S'il ne put remporter la victoire, il conquit du moins l'admiration de ses vainqueurs. « Ce n'est pas sans raison, dit Tudebode, que les Tures prétendent avoir une origine commune avec les Francs. Ils sont braves et fiers, ils sont nés pour la gloire des armes. Et pourtant l'humilité des chrétiens a dompté leur orgueil jusque-là indomptable. Si les Tures avaient la foi en Jésus-Christ, ils seraient le premier peuple du monde <sup>1</sup>. » La victoire de Dorylée coûta quatre mille hommes aux croisés; les pertes de Kilidji-Arslan durent être beaucoup plus considérables, puisque le nombre de ses officiers restés sur le champ de bataille s'élevait seul au chiffre de trois mille. « En cette immortelle journée, dit Guillaume de Tyr, tous les princes signalèrent leur valeur. Parmi les simples chevaliers on distingua plus particulièrement Baudoin du Bourg, Thomas de la Fère, Raynald de Beauvais, Galo de Chaumont, Gaston de Béarn et Girard de Chérisi <sup>2</sup>. » (1<sup>er</sup> juillet 1097.) « Pendant les deux ou trois jours qui suivirent, ajoute Foulcher de Chartres, les Tures continuèrent à fuir, bien que, sauf le Dieu tout-puissant, nul ne fût à leur poursuite. Quant à nous, nos actions de grâces au Seigneur égalèrent nos angoisses passées. Nous bénissons sa miséricorde infinie, qui avait si visiblement protégé notre pèlerinage <sup>3</sup>. »

15. « Nous reprîmes modestement notre route, continue Foulcher de Chartres, résolu cette fois de ne plus nous séparer (4 juillet). Les Tures fuyaient devant nous, à travers le pays de Roum. D'ordi-

Marche à  
travers la  
Phrygie.  
Arrivée à  
Antioche  
de Pisidie.

<sup>1</sup> Tudebod., *Hist. de Hierosol. itinere*, l. II: *Patr. lat.* t. CLV, col. 773.

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr., l. III, cap. xv, col. 289.

<sup>3</sup> Fulcher. Carnot., l. I. cap. v, col. 837.

naire, la contrée que nous traversions (la Phrygie) offre d'abondantes ressources, mais les Turcs l'avaient dévastée. Plus d'une fois, après avoir épuisé les maigres cultures qui se trouvaient sur notre chemin, il nous advint de nous souvenir du miracle évangélique de la multiplication des pains et des poissons <sup>1</sup>. C'était en effet une merveille de la Providence, qu'une armée si nombreuse pût vivre dans un pareil désert, et nous ne cessions d'en rendre grâces à Dieu. Il y avait d'ailleurs de quoi rire ou pleurer, comme on voudra, à nous voir, ayant perdu presque toutes nos bêtes de somme, les remplacer par des moutons, des chèvres, des porcs, des chiens, que chaque pèlerin chargeait de son bagage. Ces animaux marchaient tristement sous ce fardeau inaccoutumé. Plus d'un chevalier se vit contraint de monter des bœufs, en guise de chevaux de bataille. Ainsi allaient, sur le chemin de Jérusalem, Francs, Gaulois, Flamands, Frisons, Allobroges, Bretons, Lorrains, Allemands, Bava-rois, Normands, Anglais, Scandinaves (*Scoti*) <sup>2</sup>, Aquitains, Italiens, Apuliens, Ibères (Espagnols), Daces, Grecs et Arméniens. Si un Breton ou un Tudesque m'adressait la parole, je ne le comprenais pas et ne pouvais lui répondre. La diversité du langage nous séparait ; mais l'amour de Dieu et la charité pour le prochain nous rendaient tous frères, à tel point que, si un objet venait à s'égarer, celui qui le trouvait en prenait soin comme de son bien propre, jusqu'à ce qu'il fût réclamé par son propriétaire <sup>3</sup>. » Guillaume de Tyr ajoute quelques détails non moins caractéristiques sur cette marche pénible, qui se fit dans la saison la plus chaude de l'année. « Le manque d'eau, dit-il, devint une véritable calamité. Il y eut surtout un jour, un samedi, où les tortures de la soif furent telles, qu'on vit de jeunes mères expirer à côté des tendres enfants qu'elles ne pouvaient plus nourrir. Les hommes les plus robustes se couchaient sur le sable : creusant au-dessous de la première couche brûlante, ils cherchaient plus profondé-

<sup>1</sup> Matth. XIV, 19-21.

<sup>2</sup> Nous croyons pouvoir traduire ainsi, dans le sens le plus large, cette expression du chroniqueur. Il est certain en effet qu'Éric Gothoë, roi de Norwège, faisait partie de l'expédition avec ses Scandinaves. Cf. chap. III, n° 31 de ce présent volume.

<sup>3</sup> Fulch. Carnot., *loc. cit.*

ment la fraîcheur du sous-sol, et y collaient leurs lèvres desséchées. Les animaux ne résistaient pas mieux à ce supplice. Les oiseaux eux-mêmes succombaient. On vit des faucons, des éperviers, des tiercelets, dressés pour la chasse au vol, mourir de soif sur le poing de leurs maîtres. Enfin vers le soir on arriva à un cours d'eau (probablement l'*Aktar-Sou*, affluent du lac Éberdi, à quelques lieues en deçà d'Antioche de Pisidie). Il y eut, comme toujours en pareil cas, des imprudences. On se précipitait vers le fleuve tant désiré, on buvait sans mesure ; quelques pèlerins qui avaient échappé à la mort par la soif la trouvèrent dans l'abus de l'eau que Dieu leur envoyait. Des chevaux même succombèrent de la même façon. Le lendemain nous arrivions à Antioche de Pisidie (la moderne *Ak-Chéher*), dans une plaine fertile, au milieu de pâturages verdoyants, et l'armée put se reposer de tant de fatigues <sup>1</sup>. »

16. « Les horribles souffrances que l'on venait de subir, continue le chroniqueur, inspirèrent à Tancrede et à Baudoin de Boulogne, frère de Godefroi de Bouillon, l'idée de se porter en éclaireurs au-devant de la grande expédition, pour se rendre compte des ressources que pourrait offrir le pays, ou des dangers qu'on y rencontrerait. Baudoin, avec les deux frères Pierre de Stadenois (Stenay) et Raynard comte de Toul, Baudoin du Bourg et Gilbert de Clermont, partit à la tête de sept cents cavaliers et de quelques compagnies d'infanterie. Tancrede ne prit que cinq cents hommes de cavalerie et un petit nombre de piétons ; Richard du Principat et Robert d'Anse le suivirent dans cette expédition. Le gros de l'armée devait les rejoindre sous les murs de Tarse. Mais le séjour à Antioche de Pisidie fut prolongé au delà des prévisions par deux incidents douloureux. Un jour, Godefroi de Bouillon chassant dans la forêt voisine rencontra un pauvre pèlerin chargé d'un fagot de branches sèches, qui se retranchait derrière un arbre pour échapper à la poursuite d'un ours énorme. Le duc s'élança résolument, l'épée à la main, au-devant de la bête furieuse, et lui fit une blessure à la tête. D'un bond l'ours renversa cheval et cavalier, et saisissant le duc à la cuisse, lui enfonça

Voyage  
d'explora-  
tion de  
Baudoin  
de  
Boulogne  
et de  
Tancrede.  
Grave  
blessure  
de Gode-  
froi de  
Bouillon.  
Maladie de  
Raymond  
de Saint-  
Gilles.

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. III. cap. XVI. col. 290.

ses crocs jusqu'à l'os. Godefroi dans un suprême effort parvint à plonger son épée tout entière dans le flanc de l'animal, qui se débattit quelques instants encore et expira. Mais dans ses mouvements convulsifs il laboura les deux jambes de son vainqueur, et lui fit des blessures si profondes que le duc s'évanouit. Le pèlerin dont il venait de sauver la vie au péril de la sienne courut chercher du secours. On trouva le duc baigné dans son sang. Il fut rapporté au camp sur une litière et toute l'armée dans la désolation crut avoir perdu son père, son guide, son héroïque défenseur. Mais Dieu eut pitié de son peuple et se laissa fléchir par nos larmes. Godefroi reprit connaissance et les chirurgiens après avoir pansé ses plaies assurèrent qu'aucune n'était mortelle. En effet, il revint à la santé; mais la convalescence fut longue : ce ne fut que sous les murs d'Antioche de Syrie, deux mois après, que le héros put monter à cheval. Le jour même où Godefroi de Bouillon courut ce péril, le comte de Toulouse, Raymond de Saint-Gilles, atteint d'une maladie qui ne laissait plus d'espoir, recevait des mains de Guillaume évêque d'Orange les dernières onctions. Toute respiration cessa chez le malade : on le crut mort; l'évêque, agenouillé avec les clercs, commença près de son lit la récitation de l'office des défunts. Ce fut alors dans l'armée un désespoir comme il ne s'en verra jamais; les pleurs baignaient tous les visages, les sanglots éclatèrent de toutes les poitrines<sup>1</sup>. » — « Il se passa dans cette circonstance, dit Raimond d'Agiles, un fait que les incrédules révoqueront peut-être en doute, mais que je proclame hautement, parce que j'en fus témoin et que c'est pour moi un devoir de relater cet exemple de la miséricorde divine. Dans les premiers jours de sa maladie, le comte de Toulouse vit arriver sous sa tente un des chevaliers saxons de notre armée, lequel lui tint ce langage : A deux reprises votre patron saint Ægidius (saint Gilles) m'est apparu. Il m'a chargé de vous dire de sa part : « Soyez sans inquiétude sur l'issue de votre maladie. Vous recouvrirez la santé : j'ai obtenu de Dieu cette grâce, et je continuerai à vous protéger. » Ainsi parla le chevalier saxon. Le comte accueillit avec confiance cette communication et y ajouta une cer-

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., lib. III, cap. XVI, col. 290.



taine foi. Cependant, loin de s'améliorer, son état empira tellement qu'on crut sa dernière heure arrivée. On le sortit de son lit, et il fut étendu sur la terre nue pour mourir <sup>1</sup>. La respiration cessa et on le crut mort. Mais ce n'était qu'une défaillance. Tout à coup il ouvrit les yeux; on lui prodigua de nouveaux soins. Les prières pour sa guérison redoublèrent. Chaque matin, les prêtres aux messes qui se célébraient demandaient à Dieu de sauver Godefroi de Bouillon et Raymond de Saint-Gilles. Tant de prières furent exaucées, et les deux héros survécurent <sup>2</sup>. »

17. « L'armée reprit alors sa marche, dit Guillaume de Tyr, et parvint à la cité d'Iconium (*Konieh*), métropole de la Pisidie, célèbre par les prédications du grand apôtre saint Paul. Les Turcs l'avaient abandonnée, mais en se retirant ils avaient emporté toutes les provisions et dévasté les campagnes environnantes. Depuis la défaite de Kildji-Arslan à Dorylée, ils avaient adopté cette tactique uniforme. A notre approche ils se sauvaient avec leurs femmes, leurs enfants, leurs troupeaux, dans les forêts voisines, espérant que le manque absolu de vivres nous forcerait à précipiter notre marche. C'est en effet ce qui ne manquait pas d'arriver. On traversa donc à la hâte la ville d'Iconium, puis celle d'Héraclée (*Erékli*), au pied du versant septentrional du Taurus <sup>3</sup>. » Boémond et Tan-crède avaient déjà, l'un et l'autre, avec leur escorte armée à la légère, franchi par deux routes différentes cette chaîne formidable. D'après leurs renseignements, Godefroi de Bouillon choisit pour cette ascension périlleuse un chemin moins direct, mais plus praticable, qui, inclinant à gauche à travers la Cappadoce et la petite Arménie, venait après un assez long détour couper la montagne par les contre-forts de l'Anti-Taurus. Chemin faisant, un prince ture, nommé Assam, qui, selon le témoignage d'Anne Comnène, attendait les croisés à la tête d'une armée de quatre-vingt mille hommes, fut mis en

Iconium et  
Héraclée.  
Le premier  
siècle du  
futur  
royaume  
du Saint-  
Sépulcre.

<sup>1</sup> On sait que cette pieuse coutume de se faire étendre sur la cendre, ou la terre nue, pour rendre l'âme au Dieu qui nous a créés de la cendre et de la poussière, était d'usage universel chez les chrétiens à cette époque de bravoure et de foi.

<sup>2</sup> Raimund. de Agiles, cap. v, col. 597.

<sup>3</sup> Guillelm. Tyr, cap. xviii, col. 292.

déroute, et l'on s'empara de tout son territoire. Un de ses châteaux-forts, désigné par la chronique de Baldéric de Dol sous le nom d'Alfia<sup>1</sup>, fut confié à la garde d'un chrétien indigène, nommé Siméon, à la double condition, dit Robert le Moine, « de défendre le pays contre le retour de la domination turque, et de reconnaître la suzeraineté du nouvel empire que les croisés allaient fonder au saint Sépulcre<sup>2</sup>. » Cette clause est remarquable : elle prouve à la fois la confiance de l'armée de la croisade dans le succès définitif, et l'inanité des conventions antérieurement stipulées avec Alexis Comnène. Si cet empereur se fût joint, comme il en avait pris l'engagement formel, aux guerriers d'Occident ; s'il eût en personne, à la tête de ses troupes, partagé les périls de la grande entreprise ; il en aurait matériellement recueilli tous les bénéfices. Mais il n'était représenté, dans cette marche héroïque, que par une poignée de Grecs sous la conduite de Tatice l'espion. Les croisés partout vainqueurs étaient partout obligés, pour continuer leur marche, d'abandonner leurs conquêtes. La politique byzantine perdit ainsi sans retour l'occasion providentiellement offerte de rétablir sa puissance. Mais Alexis Comnène n'était pas Constantin le Grand, et ce n'est pas sans raison que l'histoire a flétri du nom de Bas-Empire l'époque de décadence dont il contribua singulièrement pour sa part à augmenter la honte et les périls.

18. « En arrivant à Césarée de Cappadoce (*Kaisariëh*), patrie du grand saint Basile, les croisés, au lieu d'une vaste et puissante cité, ne trouvèrent, dit Ordéric Vital, que des ruines gigantesques. L'antique Césarée avait été rasée jusqu'aux fondements par les Turcs<sup>3</sup>. » Sur ses débris vivaient quelques familles arméniennes catholiques, qui accueillirent avec transport leurs frères d'Occident. Les Turcs rencontrèrent chez les Arméniens une résistance qui contrastait avec la mollesse et la lâcheté des Grecs schismatiques. « Tout récemment, dit Robert le Moine, les Turcs avaient, durant près d'un mois, assiégé

Césarée de  
Cappadoce  
Plastentia.  
Cucuse.  
Les Armé-  
niens ca-  
tholiques.

<sup>1</sup> Balderic. Dol., l. II, col. 1089; *Patr. lat.*, t. CLXVI.

<sup>2</sup> *Ut eam in fidelitate Dei et sancti Sepulcri et eorum (principum christianorum) custodiret.* (Robert. Monach, l. III, cap. v, col. 694)

<sup>3</sup> Orderic. Vital., *Hist. eccles.*, l. IX; *Patr. lat.*, t. CLXXXVIII, col. 671.

sans pouvoir la réduire une forteresse arménienne, nommée Plastentia <sup>1</sup>. Lorsque l'armée de Godefroi de Bouillon parut sous ses murs, les habitants lui ouvrirent leurs portes en grande allégresse : ils demandèrent qu'on leur laissât un des chevaliers de la croisade, afin de les aider de son expérience militaire, et de les diriger dans la lutte incessante qu'ils soutenaient contre les infidèles. Pierre d'Aulps s'offrit pour cette mission digne d'un soldat de la croix, et tous nos princes s'accordèrent à la lui confier <sup>2</sup>. » Plastentia devint donc le second fief annexé au futur royaume du Saint-Sépulcre. D'autres en grand nombre allaient bientôt se créer, sur le chemin qui restait à parcourir. Godefroi de Bouillon ne comptant plus sur Alexis Comnène résolu, au risque d'affaiblir son armée, d'étendre ses conquêtes et d'en assurer la conservation. « De Plastentia, reprend le chroniqueur, les croisés vinrent camper à Cosor (*Góksün*, l'ancienne Cucusa, célèbre au commencement du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle par l'exil de saint Jean Chrysostome <sup>3</sup>). On y fit une halte de trois jours, au milieu d'une population chrétienne qui s'empressa de fournir aux besoins de l'armée. Les pèlerins, qui avaient souffert de la soif, de la faim, du dénuement, trouvèrent en abondance de quoi se vêtir et se ravitailler. La providence de Dieu leur ménageait cette ressource, afin de leur donner la force nécessaire pour supporter les fatigues et les privations qu'ils allaient endurer en traversant la montagne du Taurus. Durant les trois jours passés à Cosor, les Arméniens informèrent le comte Raymond de Saint-Gilles d'une nouvelle apportée par des voyageurs qui arrivaient d'Antioche, la grande capitale de la Syrie. On disait que les Turcs, renonçant à la défendre, venaient de l'abandonner. Le comte dépêcha sur-le-champ cinq cents cavaliers sous les ordres de cinq de ses barons, le vicomte Pierre de Châtillon, Guillaume de Montpellier, Pierre de Roïas (Roasa), Pierre-Raymond d'Hautpoul et le vicomte d'Arles. Ils devaient, si la nouvelle était véritable, occuper en son nom la citadelle d'Antioche. Mais quand les

<sup>1</sup> Nous ne connaissons pas la forme grecque ou turque de ce nom évidemment latinisé par le chroniqueur.

<sup>2</sup> Robert. Monach., l. III; *Patr. lat.*, t. CLV, col. 695.

<sup>3</sup> Cf. tom. XI de cette *Histoire*, p. 589.

chevaliers du comte de Toulouse eurent franchi les défilés de la montagne et se furent engagés dans la vallée qui conduit à Antioche. ils apprirent que, loin de songer à la retraite, les habitants de cette ville se préparaient au contraire à la plus énergique résistance. Ils s'établirent donc au pied de la montagne pour attendre la grande armée. Grâce aux Arméniens du pays, qui leur prêtèrent un fraternel concours, ils s'emparèrent de deux forteresses, l'une appelée le Château des Publicains<sup>1</sup>, l'autre Rugia (aujourd'hui *Riha*) dont Pierre de Royas se constitua le gouverneur<sup>2</sup>. »

Traversée  
de l'Anti-  
Taurus.  
Arrivée à  
Marsésia.

19. « Cependant, continue Robert le Moine, toute l'armée commença l'ascension du Taurus. Jamais encore de pareils obstacles ne s'étaient présentés sur la route suivie par le peuple de Dieu. Ces montagnes n'étaient habitées que par des serpents et des bêtes sauvages. En certains endroits, le sentier n'avait qu'un pied de large : encore se trouvait-il à chaque instant obstrué par des angles de rocher, des ronces et des broussailles. Les précipices semblaient plonger dans des abîmes sans fond, les hauts sommets s'élever à perte de vue dans les cieux. Les chevaliers et leurs écuyers servants, *milites et armigeri*, étaient devenus piétons comme les autres : car il eût été impossible de se tenir à cheval sur les pentes abruptes. Ils portaient les pièces de leur armure suspendues au cou : plus d'un eût volontiers vendu casque, cuirasse et bouclier, s'il se fût trouvé des acheteurs. Plusieurs, exténués de fatigue, s'en débarrassaient en les jetant dans les précipices. On traînait par la bride les chevaux et les bêtes de somme, préalablement déchargés de tous les bagages, que les hommes se partageaient pour les porter sur leurs épaules. S'arrêter ou s'asseoir était impossible. La caravane formait une chaîne ininterrompue, où les derniers poussaient les premiers. Le pèlerin qui suivait pouvait seul, en cas de danger, venir en aide à celui qui le précédait immédiatement. Enfin, après des difficultés inouïes, les premiers anneaux de cette longue chaîne débouchèrent dans la vallée de Ma-

<sup>1</sup> Le nom de *Publicains*, donné d'abord par les Juifs de l'époque évangélique aux collecteurs qui percevaient le tribut imposé par César, s'était indistinctement étendu plus tard à tous les infidèles, païens et musulmans.

<sup>2</sup> Robert. Monach., *loc. cit.*



résia (*Marach*, l'ancienne *Germanica Cæsarea*); mais il fallut une journée entière pour que la queue pût rejoindre la tête, et qu'on se trouvât de nouveau réuni sur le versant méridional du Taurus. Les habitants de Marésia, presque tous chrétiens, accueillirent les croisés avec bonheur; ils mirent à leur disposition les ressources de leur pays abondant et fertile <sup>1</sup>. » — « Malgré les soins qu'ils lui prodiguèrent, dit Guillaume de Tyr, il leur fut impossible de rétablir de ses fatigues l'épouse du seigneur Baudoin de Boulogne. C'était une noble anglaise, nommée Gutwera (*Godwera* <sup>2</sup>). En partant pour son voyage d'exploration, Baudoin l'avait recommandée à toute la sollicitude de ses frères Godefroi de Bouillon et Eustache de Boulogne. Mais la noble dame fut appelée de Dieu à la récompense que méritaient son dévouement et ses admirables vertus. Elle s'endormit doucement dans le Seigneur, et fut ensevelie en grande pompe à Marésia <sup>3</sup>. » — « En même temps, dit Albéric d'Aix, Godefroi de Bouillon perdit un de ses amis les plus chers, Udelrard de Wizan, chevalier accompli, homme d'action et de conseil, pour lequel le duc n'avait point de secrets <sup>4</sup>. »

### § III. Baudoin de Boulogne comte d'Édesse.

20. « Après trois jours d'un repos si tristement interrompu par les funérailles de Godwera et d'Udelrard, l'armée reprit sa marche, dit Albéric d'Aix, et entra dans la vallée d'Antioche (*Antakieh*), cette

La vallée  
d'Antioche  
Rivalité de  
Baudoin  
de Boulogne  
et de  
Tancrede.

<sup>1</sup> Robert. Monach., *loc. cit.*, col. 626.

<sup>2</sup> Ducange expose ainsi la généalogie de cette princesse : « Godwère ou, selon Guillaume de Jumièges, Godehilde, première femme de Baudoin, était fille de Raoul II seigneur de Toëny et de Conches, porte-enseigne de Normandie, et d'Élisabeth, fille de Simon comte de Montfort et petite-fille de Roger seigneur de Toëny, qui tirait son extraction de Malahulce, oncle de Rollon. Elle avait épousé en premières noces Robert de Beaumont comte de Meulan, duquel elle avait été séparée. Guillaume de Tyr et Albéric d'Aix l'ont estimée anglaise d'origine, peut-être parce qu'elle était sujette du roi d'Angleterre, à qui la Normandie appartenait. » (*Les Familles d'outre-mer*, p. 10 et 11.)

<sup>3</sup> Guillelm. Tyr., l. III, cap. XVIII, col. 292.

<sup>4</sup> Alber. Aq., l. III, cap. XXVII, col. 454.

fameuse capitale de la Syrie fondée par Antiochus et illustrée depuis par le séjour du bienheureux Pierre prince des apôtres, qui vint y poser sa chaire épiscopale et y ordonna Paul et Barnabé. Conquise une première fois par l'humilité de la parole de l'Évangile et de la prédication apostolique, les Francs enrôlés sous l'étendard du roi Christ allaient la conquérir de nouveau par la force des armes<sup>1</sup>. » Une autre cité, dont le nom était aussi en vénération dans les souvenirs chrétiens, voyait déjà flotter sur ses murailles la bannière de la croix : c'était Tarse, la patrie de saint Paul. Tancredè l'avait emportée d'assaut et en avait pris possession le premier, après avoir franchi le Taurus par le défilé célèbre que les anciens nommaient *Pylæ Ciliciæ*, aujourd'hui *Gülek-Boghaz*. Boémond, qui le suivait de près, en voyant les armoiries du héros sicilien appendues aux portes de Tarse, eut un mouvement de dépit et de colère. Il s'emporta contre Tancredè, prétendant que nul autre que le frère de Goderoi de Bouillon n'avait le droit, en l'absence du duc, d'arborer son drapeau sur une ville aussi importante que Tarse. Il enjoignit aux habitants, sous peine de voir leur ville réduite en cendres, d'abattre le gonfanon de soie aux armes siciliennes qui flottait sur la citadelle. « Tancredè eut la patience de souffrir cet outrage pour le nom de Jésus-Christ, » disent les chroniqueurs. Abandonnant sa conquête à Baudoin, il se porta à quelques lieues au nord-est de Tarse, dans la direction d'une forteresse nommée Adana, où la présence d'une garnison turque lui avait été signalée. Mais déjà un des chevaliers de la croisade, Welfo ou Guelf de Bourgogne, détaché de la grande armée en même temps que Baudoin et Tancredè, s'était établi dans cette place forte et en avait chassé les Turcs. Il accueillit avec honneur le héros silicien et lui fournit des approvisionnements en abondance. Tancredè continua sa marche entre le versant méridional du Taurus et le golfe d'Alexandrette (*Scandéroun*), se portant ainsi à la rencontre de la grande armée. Sur son chemin il rencontra la place forte de Mamistra, l'ancienne Mopsueste, l'une des plus riches et des plus peuplées de la Cilicie.

<sup>1</sup> Robert. Monach., col. 696.

Malgré ses tours et ses hautes murailles, la ville fut emportée d'assaut ; les Turcs qui la défendaient se firent tuer jusqu'au dernier et Tancred s'établit dans cette nouvelle conquête. Trois jours après, Baudoin inquiet de la santé de son frère Godefroi de Bouillon, dont il avait appris l'accident et la blessure, quittait la ville de Tarse, la laissant à la garde d'une troupe de Flamands et de Hollandais qui venaient d'y aborder sous la conduite d'un aventurier, moitié marchand moitié pirate, nommé Winemar. Avec tous ses chevaliers il arriva vers le soir sous les murs de Mopsueste. Là, soit provocation nouvelle de sa part, soit exaspération de la part de Tancred, une lutte s'engagea entre les deux armées chrétiennes, lutte fratricide où Richard du Principat fut blessé et fait prisonnier par Baudoin, tandis que le comte Gilbert de Clermont tombait au pouvoir de Tancred. La nuit sépara les combattants et leur inspira des pensées plus sages. Déplorant leur aveugle fureur, ils demandaient pardon à Jésus-Christ dont ils étaient les soldats d'avoir rougi de sang chrétien une épée qu'ils n'avaient prise que pour combattre les infidèles. La réconciliation eut lieu le lendemain matin : les deux héros s'em brassèrent en présence des deux armées, et Baudoin avec ses compagnons alla rejoindre Godefroi de Bouillon dans son campement de la vallée d'Antioche <sup>1</sup>.

21. Là il apprit la mort de sa femme Godwera. « A cette accablante nouvelle se joignit un autre chagrin, dit Guillaume de Tyr. L'outrage infligé à Tancred sous les murs de Tarse, le déplorable incident de Mamistra qui en avait été la suite, déjà connus de l'armée, soulevaient l'indignation générale. Sans le respect qu'inspiraient à tous la personne et le caractère de Godefroi de Bouillon, les croisés d'Apulie et de Sicile, sous les ordres de Boémond, eussent vengé par de sanglantes représailles l'insulte faite à leur illustre compatriote. Baudoin était devenu un objet d'horreur, *abominabilis factus erat*. Le duc son frère, véritable serviteur de Dieu, le répri-

Repentir  
de Bau-  
doin. L'ar-  
ménien  
Pakarad.

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. III, cap. XIX-XXV, col. 293-298. — Alberic. Aq., l. III, c. V-XVII, col. 440-447. — Radulf. Cadom., *Gesta Tancredi*, cap. XXXIII-XLII, col. 515-521.

manda sévèrement. Baudoin reconnut sa faute ; il en fit l'aveu public en toute humilité, jurant de donner au héros sicilien toutes les réparations qui seraient jugées convenables. Son repentir était sincère : il lui ramena les cœurs. En réalité, Baudoin avait agi sous l'influence de suggestions adulatrices et perfides, beaucoup plus que par son propre mouvement, car c'était un loyal et vertueux chevalier dont la conduite jusque-là avait été irréprochable. Jamais depuis il ne donna sujet à aucune plainte de ce genre. Or, continue le chroniqueur, il avait admis dans sa familiarité un noble Arménien, nommé Pakarad (en grec *Paneratios*)<sup>1</sup>, qui l'était venu joindre à Nicée après s'être échappé des prisons d'Alexis Comnène. Cet étranger ne manquait pas de bravoure, mais il était peu scrupuleux en matière d'honneur<sup>2</sup>. » Des revendications sur un district du Caucase, qu'il prétendait lui appartenir par droit héréditaire, l'avaient mis en état d'hostilité contre la cour de Byzance. La captivité à laquelle il venait de se soustraire ne dut naturellement point le réconcilier avec les Grecs. Baudoin, comme la plupart des autres princes croisés, avait emporté de Constantinople un souvenir amer. La perfidie de l'empereur à Nicée raviva encore son ressentiment. On conçoit dès lors le favorable accueil fait par lui à un noble Arménien, victime de la mauvaise foi d'Alexis Comnène. Peu lui importait que cet étranger fût innocent ou coupable, honnête homme ou intrigant aventurier. Pakarad était en relation avec tous les chefs chrétiens de l'Asie Mineure et de la Syrie. Il connaissait à merveille le pays ; il pouvait ainsi rendre de véritables services à l'armée de la croisade. A ce titre, Baudoin se l'attacha. « Or, reprend Guillaume de Tyr, Pakarad insistait constamment, et presque à chaque heure du jour, sur les avantages que présenterait une expédition particulière en Mésopotamie. « Les habitants de cette contrée, presque tous chrétiens, disait-il à Baudoin, supportent impatiemment le joug des Turcs : ils vous recevraient comme un libérateur. » Ce projet, soumis à Godefroi de Bouillon et au conseil de guerre, fut approuvé.

<sup>1</sup> C'est sous cette forme grécisée, que le désignent les chroniqueurs latins de la croisade. Nous lui restituons son nom véritable.

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr., l. IV, cap. 1, col. 299.



Baudoin, suivi de cinq cents chevaliers et d'un assez grand nombre de piétons, se mit en route sous la direction de Pakarad, qui servit de guide <sup>1</sup>. » — « J'étais alors chapelain du seigneur Baudoin, dit Foulcher de Chartres, et je l'accompagnai dans cette expédition <sup>2</sup>. »

22. Les assurances qu'avait données Pakarad se réalisèrent : Baudoin fut accueilli comme un libérateur par les chrétiens du pays. Ceux-ci l'aidèrent à chasser les garnisons turques des places fortes. « En peu de jours, reprend Guillaume de Tyr, il se rendit maître de toute la contrée jusqu'aux rives de l'Euphrate. Son nom seul inspirait aux ennemis une terreur telle, qu'à son approche ils abandonnaient spontanément les cités les mieux défendues et s'enfuyaient sans que personne les poursuivît. Quant aux chrétiens, ils redisaient sur le passage du héros et de sa petite armée les paroles de l'Écriture : « Un seul en fait fuir dix, deux en font fuir dix mille <sup>3</sup>. » Ce n'était pas seulement le peuple qui témoignait ainsi son enthousiasme, tous les princes de ces chrétientés lointaines faisaient de même. A l'unanimité ils élurent Baudoin pour chef de leur ligue contre les Turcs <sup>4</sup>. » Pakarad avait été dès l'abord récompensé de ses services par le commandement d'une forteresse, nommée Ravenel, au pied des montagnes de l'Anti-Taurus. Il y établit un de ses fils pour le remplacer à ce poste et continua de suivre l'expédition. « Mais, dit Albéric d'Aix, si Pakarad connaissait les Arméniens ses compatriotes, il n'était pas moins connu d'eux. Pendant qu'il vendait ses services à Baudoin, il négociait avec les Turcs pour leur vendre Baudoin lui-même. Le complot fut découvert et dénoncé au comte. Le traître fut immédiatement arrêté et sommé de rendre le gouvernement de Ravenel. Il refusa. Baudoin fit alors préparer les instruments de torture, mais il n'en fut pas besoin. Pakarad s'exécuta aussitôt, rendit la forteresse et fut banni pour jamais, avec son fils, du camp des croisés. »

Expédition de Baudoin en Mésopotamie. Trahison de Pakarad.

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., *ibid.*

<sup>2</sup> *Fulcher. Carnot.*, l. I, cap. vi, col. 839.

<sup>3</sup> Deuter., xxxii, 30.

<sup>4</sup> Alberic. Aquens., l. III, cap. xviii, col. 413.

Baudoin à  
Édesse. Le  
gouver-  
neur Théo-  
doros.

23. « La renommée de Baudoin remplissait toute cette province, reprend Guillaume de Tyr. Elle parvint au delà de l'Euphrate, jusqu'à la puissante métropole d'Édesse, l'ancienne Ragès biblique <sup>1</sup>, où le fils de Tobie conduit par un ange vint réclamer à son cousin Gabaël une somme de dix talents. Après l'ascension du Sauveur, les habitants de cette ville évangélisés par l'apôtre Thadée avaient, sous le roi Abgar, embrassé la foi chrétienne et ne l'avaient jamais abandonnée depuis. Le gouverneur de cette ville était un Grec nommé Théodoros, lequel avait primitivement reçu son titre et son pouvoir de la cour de Byzance, à l'époque où la Mésopotamie relevait encore de la suzeraineté impériale. Après l'invasion de la Syrie par les Turcs, il continua ses fonctions sous la domination du sultan d'Alep, auquel il versait chaque année les impôts qu'on envoyait jadis à Constantinople. Vieux et infirme, Théodoros n'avait pas d'enfants. Son âge ne lui permettait plus de défendre les chrétiens contre les avanies des Turcs. Les habitants d'Édesse lui proposèrent d'appeler à son aide le comte Baudoin, qui se trouvait alors dans la forteresse de Turbessel (*Tel-Béchi*), sur la rive occidentale de l'Euphrate. Théodoros y consentit : l'évêque d'Édesse et douze des principaux citoyens se rendirent en ambassade près du héros franc et l'invitèrent à venir prendre le gouvernement de leur ville : « Théodoros, lui dirent-ils, partagera avec vous par égale portion les revenus affectés à son titre, et le conservera sa vie durant. Après sa mort vous serez seul maître et seigneur. » Baudoin accepta sans hésitation et avec quatre-vingts chevaliers seulement suivit les ambassadeurs. Mais en arrivant au bord de l'Euphrate, il fut informé qu'une armée de vingt mille Turcs l'attendait sur la rive opposée. Pakarad était au premier rang des escadrons ennemis. C'était lui qui les avait prévenus de la marche de Baudoin. Celui-ci dut rétrograder et revenir à Turbessel. Quelques jours après, les Turcs, ne le voyant point paraître,

<sup>1</sup> Cf tom. III de cette *Histoire*, p. 71. Albéric d'Aix la nomme *Rohas*; Foulcher de Chartres et la « Chanson d'Antioche, » *Roais*: corruption évidente de son nom grec de *Callirhoë*. Les Turcs lui donnent aujourd'hui indifféremment les deux noms d'*Orfu* ou de *Reha*.

accusèrent Pakarad de les avoir trahis et se retirèrent. Baudoin put alors franchir l'Euphrate. Le gouverneur d'Édesse, tout le clergé et le peuple de la ville vinrent à sa rencontre, au bruit des trompettes et des tympanons, au chant des hymnes et des cantiques d'allégresse. Les honneurs qui lui furent rendus, l'enthousiasme qui salua son entrée prirent le caractère d'une véritable ovation <sup>1</sup>. »

24. « Ce spectacle, continue le chroniqueur, éveilla dans l'âme du vieux Théodoros des sentiments d'amère jalousie. Les acclamations du peuple retentissaient à son oreille comme autant d'insultes. Il se reprocha le consentement donné à une proposition qui blessait son orgueil, et se promit de revenir sur les conditions du pacte conclu avec Baudoin. Dès la première conférence, il dit au héros : Nous vous avons mandé pour nous aider à défendre Édesse et ses habitants contre les Turcs. Si vous y consentez, nous ferons régler par un honnête arbitrage la rémunération annuelle qui vous sera fidèlement comptée pour vos services. — Je ne suis à la solde de personne ! s'écria Baudoin. Cherchez ailleurs vos stipendiés. — Et sur-le-champ il donna aux siens l'ordre de se préparer au départ. Cette nouvelle aussitôt répandue dans Édesse y jeta la consternation. Tous les habitants accoururent au palais du gouverneur, le suppliant de ne point faire un pareil outrage à un si grand prince, le seul qui pût maintenir l'indépendance de leur ville. « Exécutez fidèlement les conventions, disait la foule. Partagez le pouvoir avec Baudoin, et assurez ainsi votre repos et le nôtre. » Il eût été dangereux de résister aux vœux de tout un peuple : Théodoros ne tarda pas à le comprendre, et à son grand regret il se décida à faire ce qu'on exigeait de lui. Pour se donner l'apparence d'une générosité qu'il était cependant loin d'avoir, il imagina une cérémonie solennelle où devant tous les citoyens assemblés il déclara Baudoin son fils adoptif avec future succession. Les rites accoutumés en pareille circonstance furent accomplis aux applaudissements unanimes. L'épouse du vieux gou-

Baudoin  
fils adoptif  
de Théodoros.

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr. *loc. cit.*, cap. II.

verneur pressa le héros contre son sein et lui donna un baiser maternel. Baudoin fut ainsi proclamé comte d'Édesse <sup>1</sup>. »

Prise de  
Samosate  
par Bau-  
doin.

25. « Le premier acte de souveraineté qu'il exerça, continue le chroniqueur, lui fut demandé avec instance par ses nouveaux sujets. Dans leur voisinage se trouvait, à quelques lieues au nord-est, l'antique cité de Samosate, capitale de la Comagène. Elle avait été conquise sur la province d'Édesse par l'émir Balduc (*Baldoukh*), vaillant guerrier, mais farouche et cruel, dont la tyrannie pesait odieusement sur la contrée. Il imposait aux citoyens d'Édesse, à raison des champs et des vignes que ceux-ci possédaient sur son territoire, des tributs exorbitants. Pour en assurer la recette exacte, il se faisait livrer en otages les enfants des principales familles, et les employait, comme des esclaves, à fabriquer des briques pour la construction de ses palais. Tout ce que la ville d'Édesse put fournir de soldats en infanterie et cavalerie se rangea sous les étendards de Baudoin, qui alla mettre le siège devant Samosate. L'émir Baldoukh, impuissant à se défendre, voulut du moins sauver sa fortune et sa vie. Il fit dire à Baudoin qu'il était prêt à rendre la place, moyennant une rançon dont il fixait le prix ; mais si son offre était rejetée, il ferait égorger tous les enfants d'Édesse ses otages, mettrait le feu à la ville et s'ensevelirait lui-même avec tous ses trésors sous les débris fumants de Samosate. Baudoin préféra payer la somme exigée, plutôt que d'exposer les jeunes otages à un massacre général. Samosate lui fut livrée par l'émir et les enfants d'Édesse furent rendus à leurs familles <sup>2</sup>. »

Émente à  
Édesse,  
Mort tra-  
gique de  
Théodo-  
ros. Bau-  
doin comte  
d'Édesse.

26. Dans l'intervalle, une révolution s'était accomplie à Édesse même. Soit que le vieux Théodoros eût repris ses vellétés d'indépendance personnelle, soit qu'en l'absence de Baudoin il eût voulu grossir ses propres revenus par des augmentations de taxes dont il se réservait de garder intégralement le produit, soit enfin qu'il eût noué des négociations secrètes avec les Turcs, ainsi qu'on l'en accusa, l'irritation populaire contre l'ancien gouverneur fut poussée à

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr. . I. III, cap. III, col. 302.

<sup>2</sup> Id, *ibid.*, cap. IV.



l'extrême. Voici les faits, tels que les raconte Guillaume de Tyr : « Les citoyens d'Édesse se montraient de plus en plus dévoués à la personne de Baudoin, dont la vaillance et la modération étaient récompensées par d'éclatants succès. Ils s'indignaient de voir ce héros, leur libérateur et la terreur des Turcs, obligé de partager le pouvoir avec un vieillard malveillant et cupide. Ils appelèrent pour conférer sur la situation un Arménien noble et puissant, nommé Constantin, dont les domaines se trouvaient dans le voisinage. On le prit en quelque sorte comme arbitre. Théodoros était accusé de multiplier les exactions ; d'arracher de force aux citoyens l'or, l'argent, les objets les plus précieux ; de dénoncer aux Turcs ceux qui résistaient à ses violences, pour faire incendier leurs maisons de campagne, dévaster leurs vignes, leurs jardins, leurs cultures, enlever leurs troupeaux, enfin les ruiner toujours et parfois les vouer à une mort certaine. A tout prix ils voulaient se débarrasser du gouverneur, mais ils n'avaient point d'armes. Bien que Baudoin fût en ce moment à Édesse, où il était revenu chercher les sommes nécessaires à la rançon de Samosate, l'armée était restée sous les murs de cette dernière ville. Constantin leur prêta son concours, il amena ses vassaux, et avec ce renfort toute la population se rua sur la tour qui servait de résidence au gouverneur. Aux cris mille fois répétés de « Mort au traître ! » la foule commença à démolir les murailles. Théodoros éperdu appela Baudoin, mit aux pieds du héros tous ses trésors, le conjurant d'en user tant qu'il en serait besoin pour calmer la fureur du peuple. Le comte essaya de bonne foi ; il se présenta aux insurgés, leur jeta de l'or, leur fit toutes les promesses imaginables. Mais ni son ascendant moral ni ses largesses ne réussirent à apaiser les esprits. La fureur du peuple s'exaltait contre toute résistance, et Baudoin, revenant près du malheureux Théodoros, lui conseilla de s'enfuir au plus tôt pour échapper à la mort qui le menaçait. Le vieillard, croyant, dit le chroniqueur, trouver le salut où il n'était pas, se fit descendre avec une corde par une fenêtre de la tour, sur le côté opposé à la place publique. Mais les assaillants l'aperçurent, les archers dirigèrent sur lui leurs flèches, et l'infortuné gouverneur tomba sans vie à leurs pieds. Le len-

demain les habitants se présentèrent à Baudoin pour lui offrir le commandement suprême ; ils l'acclamaient sous les noms de libérateur et de père : mais le héros refusa. La mort de Théodoros n'était pas en effet un précédent de nature encourageante. Plus on insistait, moins le comte se décidait à accepter. Enfin il fut pris de force et porté en triomphe à la cathédrale, où le peuple lui prêta le serment solennel d'hommage et de fidélité. On le conduisit en grande pompe au palais, et il prit possession des immenses trésors que l'avarice de Théodoros y accumulait depuis plus de vingt-cinq ans<sup>1</sup>. » Le nouveau comte d'Édesse signala son avènement par une autre conquête, celle de la ville de Sérorge, la moderne *Seroug*, qu'il enleva à l'émir Balac, et qui devint la frontière la plus avancée de ses forteresses au sud-est de l'Euphrate. Elle assurait les communications entre Édesse et Antioche, et allait ainsi devenir pour la grande armée de la croisade un point stratégique de la plus haute importance. La garde en fut confiée à Fulbert de Chartres, l'un des barons qui avaient suivi l'expédition de Baudoin<sup>2</sup>. Comme étendue et comme richesse, la province désormais soumise à l'autorité du frère de Godefroi de Bouillon équivalait à un royaume. Située à la pointe septentrionale de la Mésopotamie, elle comprenait les pays placés à l'ouest de l'Euphrate jusqu'à la chaîne principale du Taurus au nord, jusqu'aux portes d'Alep au sud-ouest, et jusqu'à la province de Mossoul à l'est. Boulevard des croisés contre les armées musulmanes venues de l'extrême Orient, sa possession garantissait le succès définitif de l'expédition sainte. Aussi fut-il ordonné à Baudoin d'y rester avec les guerriers qui l'avaient aidé à la conquérir.

#### § IV. — Siège d'Antioche par les Croisés.

La critique moderne et la science militaire

27. La plupart des historiens modernes prétendent que Baudoin avait entrepris son expédition en Mésopotamie à l'insu de Godefroi de Bouillon et malgré ses défenses expresses. C'est une erreur dé-

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. III, cap. v.

<sup>2</sup> Id., *ibid.*, cap. vi. Cf. Alberic. Aq., lib. III, cap. xviii-xxv; *Patr. lat.*, t. CLXVI, col. 443-453.

mentie par toutes les chroniques contemporaines. Les mêmes critiques ne manquent pas de reprocher à Godefroi de Bouillon la prétendue inintelligence avec laquelle, disent-ils, ce héros laissait derrière lui ses conquêtes, sans les faire garder et sans assurer la liberté de ses communications avec l'Europe. Enfin, car il n'est pas un seul reproche, même le moins fondé, que la malveillance rétrospective des ennemis de la croix n'ait cherché à accréditer contre une expédition qui fut le triomphe de la croix et de la politique chrétienne, on trouvait exorbitant le droit que s'arrogeaient les croisés d'Occident en dépossédant les Turcs, qui ne leur avaient jamais fait de mal. Or, dès que Godefroi de Bouillon eût pu se convaincre de la perfidie d'Alexis Comnène et de l'ineptie avec laquelle cet empereur, loin de profiter du secours des croisés, qu'il avait appelés lui-même en Orient, ne cherchait qu'à les trahir, son premier soin fut d'établir sur sa route des postes fortifiés, dont il confia la garde aux chevaliers les plus braves. Ainsi Alfia et Plastentia, sur le versant septentrional du Taurus, étaient devenus les premiers fiefs du royaume qu'on allait fonder au Saint-Sépulcre. Le comté d'Édesse, sous la puissante épée de Baudouin, formait la troisième institution féodale de ce genre. D'autres non moins importantes allaient être créées avant que l'armée eût atteint Jérusalem, terme de la grande expédition. Godefroi de Bouillon fit donc précisément tout ce que les modernes critiques lui reprochent de n'avoir point fait. Il n'y eut aucune inintelligence de sa part ; mais il faut convenir que ses détracteurs font preuve d'une ignorance absolue ou d'une insigne mauvaise foi. Dans leur sollicitude pour les Turcs, ils s'indignent qu'on les ait, au mépris du droit des gens, attaqués et spoliés. Mais les croisés avaient été appelés par Alexis Comnène précisément pour combattre les Turcs ; l'expédition n'avait pris sa route par Constantinople que dans ce but. Les Turcs, qui venaient d'inonder comme un torrent les provinces chrétiennes de l'Asie et de les ravir à l'empire de Byzance, n'avaient pas plus droit sur elles que les Huns d'Attila n'en avaient sur les Gaules et l'Italie au temps d'Aétius et de Mérovée. Au fond, sous prétexte de cette étrange sympathie pour les Turcs, la critique moderne veut surtout atteindre la papauté. C'était un pape, Urbain II,

de Gode-  
froi de  
Bouillon.

un pape français, joignant le génie à la sainteté, qui avait organisé la première croisade et sauvé l'Europe chrétienne d'une invasion autrement inévitable. Pour le rationalisme moderne, est-ce qu'un pape a le droit de sauver la civilisation et le monde ? et, s'il l'a fait, ne convient-il pas d'étouffer un tel acte sous un monceau de calomnies, de vouer à l'exécration publique comme un hideux brigandage la guerre la plus juste, la plus sainte, la plus glorieuse, la plus nécessaire qui fut jamais ?

L'émir Ak-Sian, gouverneur d'Antioche.

28. La grande armée des croisés sous les ordres de Godefroi de Bouillon vint dresser ses tentes autour d'Antioche le 28 octobre 1097. Ruinée par un tremblement de terre sous le règne de Trajan ; rebâtie par Justinien, qui lui avait donné le surnom de Théopolis (Ville de Dieu) ; prise et saccagée par l'armée persane de Sapor, conquise le 22 juillet 638 par le calife Omar, reprise dans la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle par l'empereur Nicéphore Phocas, retombée bientôt après au pouvoir des califes fatimites du Caire, auxquels succédèrent en 1084 les Turcs Seldjoucides commandés par Soliman I, la ville d'Antioche était alors gouvernée par l'émir Ak-Sian<sup>1</sup> neveu du sultan de Bagdad. A l'approche des croisés, il avait fait d'immenses préparatifs de défense. Les restes de l'armée de Kilidji-Arslan et une foule d'émirs turcs chassés de l'Asie Mineure par les Francs étaient venus se placer sous ses ordres : il eut ainsi une garnison de vingt-sept mille hommes, dont sept mille cavaliers. Ses magasins regorgeaient d'approvisionnements et d'armes ; la plupart des habitants du voisinage s'étaient enfermés dans la place avec leurs grains et leurs troupeaux. Bien que soumise à la domination musulmane, la population indigène n'en avait pas moins conservé la foi chrétienne et l'exercice plus ou moins libre de son culte. Les églises et chapelles d'Antioche étaient, dit-on, au nombre de plus de trois cents. Loin de les détruire ou de les transformer en mosquées, comme ils le faisaient ailleurs, les Turcs les conservèrent dans un but de spéculation. Après Rome, Jérusalem et Constantinople, Antioche,

<sup>1</sup> Ce nom turc a pris, sous la plume des chroniqueurs latins d'Occident, les formes diverses d'*Arianus*, *Cassianus*, *Gratianus*, *Darsianus*. La *Chanson d'Antioche* le traduit par le nom français *Ansiawx* ou *Ansiens*.



cette perle de l'Orient, ainsi qu'on la nommait en Syrie, était le pèlerinage le plus fréquenté du monde chrétien. Son patriarche avait juridiction sur vingt provinces ecclésiastiques, dont quatorze avaient chacune un métropolitain avec des évêques suffragants, et les six autres reconnaissaient l'autorité de deux primats ayant également des métropolitains et des évêques suffragants <sup>1</sup>. On comprend donc l'intérêt puissant que trouvèrent les Seldjoucides à maintenir un état de choses qui assurait la prospérité commerciale d'Antioche, et devenait pour eux-mêmes une source intarissable de revenus. Mais en présence d'une armée chrétienne qui venait leur disputer la possession de la grande cité, les Turcs ne pouvaient plus garder cette politique intéressée de ménagements et de tolérance. L'émir Ak-Sian expulsa donc de la ville un grand nombre de chrétiens, grecs, arméniens ou syriens, qui refusèrent d'apostasier, et notamment les prêtres, les diacres et les moines. Cependant il fit une glorieuse exception pour le patriarche, qui était alors Jean IV. « Celui-là est un saint, dit-il. Si nous le laissons sortir, il obtiendrait par l'efficacité de ses prières la victoire pour les armées d'Occident et la prise d'Antioche<sup>2</sup>. » En conséquence le vénérable pontife fut chargé de fers et jeté dans un cachot. Croyant ainsi avoir pourvu à toutes les mesures de défense intérieure, Ak-Sian s'était préoccupé de recruter dans les autres provinces musulmanes une armée de secours. Ses deux fils Schems-Eddaula <sup>3</sup> et Mohammed furent envoyés en ambassade auprès des sultans de Perse, de Damas et d'Alep, sollicitant des renforts.

29. Par elle-même, grâce à sa position exceptionnelle et à un système de fortifications où l'art avait admirablement profité de toutes les ressources du terrain, si Antioche n'était pas imprenable, elle pouvait opposer une longue résistance même à une armée qui eût été le double de celle dont Godefroi de Bouillon avait le commandement. La ville couvrait le sommet et la pente occidentale d'un groupe de trois mamelons, compris dans une double enceinte de murailles,

Description  
topo-  
graphique  
d'Antioche

<sup>1</sup> Guillelm Tyr., l. IV, cap. ix, col. 308.

<sup>2</sup> *Belli sacri historia*, cap. xxxv.

<sup>3</sup> Guillaume de Tyr l'appelle Samsadola.

qui n'avaient pas moins de trois lieues de circuit. Au midi elle s'ados-  
 sait au mont Oronte, au pied duquel se trouvait le bosquet de  
 Daphné, célèbre dans l'antiquité païenne par sa fontaine et son ora-  
 cle d'Apollon. A l'est s'élevait la montagne Noire, ainsi nommée à  
 cause des sombres forêts dont elle était couronnée. Le fleuve de  
 l'Oronte, désigné par les Turcs sous le nom de *Farfar* ou *Fer*, for-  
 mait à la ville comme une ceinture naturelle du côté de l'ouest. Elle  
 avait cinq portes, dont deux parallèles l'une à l'autre et se corres-  
 pondant de l'est à l'ouest, par une ligne qui traversait la cité dans  
 sa plus grande largeur : la porte Saint-Georges à l'ouest, communi-  
 quant au bosquet de Daphné, et la porte Saint-Paul (*Bab-Boulos*) à  
 l'est, du côté d'Alep, vers le bas de la montagne; les trois autres re-  
 gardaient le nord et donnaient accès du côté du fleuve. La plus  
 orientale se nommait la porte du *Chien*, ou de *Warfaru*<sup>1</sup>, comme  
 l'appelle Albéric d'Aix; elle s'ouvrait sur un pont de pierre, jeté à  
 travers un marais qui touchait aux remparts et provenait d'une mul-  
 titude de sources descendant de la montagne, notamment de la  
 « fontaine Saint-Paul », qui jaillissait à l'intérieur de la ville. La  
 seconde, qu'on appela plus tard porte du Duc, était, ainsi que la  
 précédente, distante du fleuve de près d'un mille. La troisième enfin,  
 la plus occidentale, se nommait indifféremment porte du Pont ou  
 porte Saint-Siméon, parce qu'elle s'ouvrait immédiatement sur un  
 pont de pierre jeté sur l'Oronte, dit pont du Fer dans la nouvelle  
 langue des Turcs, lequel donnait accès par une large chaussée au  
 port Saint-Siméon, situé à l'embouchure du fleuve, à une dis-  
 tance d'environ dix milles<sup>2</sup>.

Maladie  
 de Gode-  
 froi de  
 Bouillon.

30. Comme à Nicée, la situation topographique d'Antioche ne per-  
 mettait point aux croisés d'établir un blocus complet. L'Oronte, ou  
*Fer*, ainsi que l'appelaient les Turcs, formait dans son cours *extra*

<sup>1</sup> Alberic. Aquens., l. III, c. xxxix; *Patr. lat.* t. CLXVI, col. 461. — Le  
 nom de *Warfaru* est évidemment la corruption du nom de *Farfar* ou *Fer*  
 que les indigènes donnaient au fleuve Oronte.

<sup>2</sup> Malgré le soin que nous avons mis à donner la plus rigoureuse exacti-  
 tude à ces renseignements topographiques, le lecteur est prié de les étudier  
 sur la carte, afin de comprendre les opérations du siège.

*muros* une ligne qui affectait avec les remparts du côté nord la forme d'un triangle aigu, dont la base très-large à l'est venait à l'ouest se terminer en pointe à la porte du Pont. Ce fut dans cet espace triangulaire que les croisés s'établirent. Godefroi de Bouillon, toujours souffrant de la blessure qu'il avait reçue dans les forêts de Pisidie <sup>1</sup>, ne pouvait monter à cheval; il était obligé de se faire porter en litière, et, malgré son héroïque courage, malgré les efforts de son génie, il lui était impossible de prendre une part active aux combats. « Dans cette situation, l'armée des croisés ressemblait, disent les chroniqueurs, à un paralytique dont l'âme est encore vaillante, mais dont les membres sont impuissants <sup>2</sup>. » Au sein du conseil de guerre, Adhémar de Monteil et quelques autres chefs avaient été d'avis de suspendre les opérations, de remettre le siège d'Antioche au printemps prochain, et d'hiverner dans les riches vallées du voisinage. « Ils représentaient, dit Guillaume de Tyr, l'impossibilité de faire le blocus complet d'Antioche quand une partie de l'armée était occupée, soit à l'expédition de Baudouin sur l'Euphrate, soit à garder les places fortes de Tarse, de Mopsueste et autres villes récemment conquises dans la province de Cilicie. On ne pouvait espérer de ces détachements un concours utile avant le retour de la belle saison. D'autre part, des courriers arrivés depuis quelques jours au camp annonçaient que l'empereur de Constantinople expédiait des renforts considérables. Cette nouvelle méritait confirmation et l'on n'y ajoutait qu'une foi médiocre. Mais on signalait en même temps, et le fait était incontestable, des secours venus d'Occident et qui devaient arriver, les uns directement par la voie de mer, les autres par l'Asie Mineure. Il fallait donc les attendre et ne commencer les opérations du siège qu'avec des forces suffisantes pour les pousser rapidement. Après les fatigues d'une marche si pénible et si dangereuse, les soldats avaient besoin de repos : ils le trouveraient dans les quartiers d'hiver, qu'on pouvait grouper isolément dans les diverses forteresses dont on était maître, sans épuiser le pays et sans être

Conseil de  
guerre.  
Sage avis  
d'Adhé-  
mar de  
Monteil.

<sup>1</sup> Cf. n° 16 de ce présent chapitre.

<sup>2</sup> Cf. chap. précédent, n° 63.

obligé de vivre sous la tente. Ainsi hommes et chevaux se trouveraient au printemps en état de reprendre la campagne <sup>1</sup>. »

Résolution téméraire. Établissement des quartiers assiégeant autour d'Antioche. Blocus incomplet.

31. Ce langage était celui de la raison et du bon sens. Il ne fut point écouté. « Les autres soutenaient, reprend le chroniqueur, qu'il n'y avait pas une minute à perdre; qu'il fallait se hâter de prendre les positions de siège, de cerner la ville et de tracer les lignes de circonvallation: autrement les Turcs augmenteraient leurs fortifications dans une proportion démesurée et les armées de secours qu'ils attendaient de l'extrême Orient arriveraient en nombre formidable. » Cet avis prévalut, et il fut décidé que le siège commencerait sur-le-champ. « Notre armée, ajoute Guillaume de Tyr, comptait trois cent mille hommes en état de porter les armes; et cependant, avec un tel nombre de guerriers, on allait se trouver dans l'impossibilité absolue de faire l'investissement complet d'Antioche <sup>2</sup>. » Dans cette mémorable délibération, qui devait avoir des résultats d'une immense gravité, nous ne savons quel fut le sentiment personnel de Godefroi de Bouillon. Peut-être, par une réserve pleine de délicatesse, ne voulut-il pas émettre un avis contraire à celui de la majorité, dans la crainte de paraître se croire personnellement nécessaire, et d'empêcher les autres chefs de développer les ressources de leur mérite et de leur bravoure, pendant que lui-même se voyait réduit à un repos forcé. Mais Tancrède, qui venait de parcourir en vainqueur la province de Cilicie; Boémond, qui se trouvait au centre d'un pays où Alexis Comnène lui avait promis « une principauté de quinze jours de marche en longueur et en largeur <sup>3</sup> »; le sage Raymond de Saint-Gilles lui-même, jaloux peut-être de la prépondérance pourtant si méritée du généralissime, ne voulurent point entendre parler de délais. L'immense multitude des pèlerins avait hâte d'arriver à Jérusalem. Les soldats s'irritaient contre tout retard. Antioche ne leur parut pas plus difficile à conquérir que Nicée. L'abondance qui venait de succéder soudain aux privations dont ils avaient souffert en Cappadoce et dans la traversée de l'Anti-Taurus leur paraissait

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. IV, cap. XII, col. 312.

<sup>2</sup> Id., *ibid.*

<sup>3</sup> Cf. p. 416 de ce présent volume.



inépuisable. Il fallut donc céder à l'impatience générale. Sous prétexte de gagner du temps, on allait perdre huit mois et sacrifier cent mille hommes. L'investissement partiel s'établit dans l'ordre suivant : Godefroi de Bouillon avec son frère Eustache de Boulogne, ses vassaux Baudoin comte de Mons, Renaud de Toul, Pierre de Stadenois (Stenay), Conon de Montaigu, et les deux frères Godefroi et Henri d'Asche, occupa le sommet du triangle entre le fleuve et les remparts, depuis la porte du Pont jusqu'à celle du Duc, ayant en face de lui la ville basse contenant le palais des empereurs, le seul des anciens quartiers d'Antioche qui subsiste dans l'*Antakieh* moderne. Le nom de *Sedium* (*Seitunijeh* place du siège) conservé à ce campement atteste encore aujourd'hui l'importance qui s'attachait dans le souvenir des populations au passage du grand chef de la croisade. A la gauche de Godefroi de Bouillon, en face de la porte du *Chien*, Raymond de Saint-Gilles et Adhémar de Monteil dressèrent leurs tentes avec les seigneurs de leur suite, et la foule des Gascons, Provençaux et Bourguignons attachés à leurs bannières sous le nom générique de *Gothi* (Langue.Goths-Languedoc), employé par les chroniqueurs pour les distinguer des Francs ou *Francigenæ*. Venaient ensuite, échelonnés en contournant les remparts dans la direction du nord-est, Hugues le Grand comte de Vermandois, Étienne de Blois, Robert Courte-Heuse duc de Normandie et le comte de Flandre. En face de la porte Saint-Paul se dressa le camp de Boémond, ayant à sa gauche Tanerède, qui s'établit sur une hauteur nommée Altalon, sorte d'observatoire d'où il dominait toute la ville et la plaine environnante. Tatice avec ses Grecs auxiliaires ne jugea point à propos d'exposer sa précieuse vie aux flèches des assiégés : il demeura dans la vallée, en arrière du camp de Boémond, prêt à s'enfuir quand le danger deviendrait trop pressant ; ce qui ne tarda guère. Avec tout ce déploiement de forces, un tiers seulement de la place se trouvait investi. Tout le côté sud, adossé à la montagne ; et toute la partie de l'ouest avec la porte Saint-Georges restaient complètement libres.

32. « Les assiégés, dit Guillaume de Tyr, laissèrent tous nos corps d'armée prendre position, non-seulement sans les inquiéter,

Abondance et désordres au

camp des  
croisés.  
Vains ef-  
forts de  
Pierre  
l'Ermite.  
Sa retraite  
momenta-  
née.

mais sans même se montrer sur les remparts. Pendant que nos trompettes guerrières retentissaient depuis le pied de la montagne de l'Oronte jusqu'au pont du Fer ; que partout se faisaient entendre le cliquetis de nos armes, les hennissements des chevaux, les marteaux avec lesquels nos soldats enfonçaient les pieux des tentes : aucun mouvement, aucun bruit ne venait d'Antioche. On eût dit une ville morte <sup>1</sup>. » Ce silence dura près de deux mois. L'inaction apparente des Turcs n'était qu'un piège tendu à la témérité proverbiale des Francs. Les chefs qui commandaient durant le repos forcé de Godefroi de Bouillon ne le comprirent point. L'ennemi ne les attaquait pas ; ils ne songèrent point à attaquer l'ennemi. Le siège qu'ils avaient si impatiemment demandé se changea en un blocus dérisoire. « Ils ne prenaient même pas la peine, dit Raimond d'Agiles, de faire garder le camp, d'établir des postes de sentinelles, de prendre la moindre mesure pour surveiller l'entrée ou la sortie dans chaque quartier : en sorte que, si l'ennemi eût été bien avisé, il aurait pu d'un coup de main disperser tout le campement. Une foule de petites forteresses et cités du voisinage, soit en haine des Turcs, soit en prévision de notre victoire, prenaient l'initiative et venaient chaque jour faire leur soumission. C'était parmi nos chefs à qui transporterait sa résidence dans ces possessions nouvelles. Chacun ne songeait qu'à sa fortune particulière, sans nul souci de l'utilité publique. Du reste, l'abondance était si grande au camp, que les soldats ne voulaient manger d'un bœuf que les morceaux de choix <sup>2</sup>, et rejetaient dédaigneusement le reste. Une vache ne coûtait que cinq sous ; un mouton, un chevreau, trois ou quatre deniers. Le pain, le vin, les fruits de toute sorte, étaient en profusion <sup>3</sup>. » Le fourrage pour les chevaux n'était pas en moins grande abondance. Un pont de bateaux avait été jeté sur l'Oronte, en face du campement de Godefroi de Bouillon, et permettait l'accès dans les gras pâturages de la vallée du côté de la mer <sup>4</sup>. Les assiégés, après quatre

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. IV, cap. XII, col. 313.

<sup>2</sup> *De bobus nil præter femora et armos, et rarissimi pectus levare vellent.*

<sup>3</sup> Raimund. de Agil., cap. v ; *Patr. lat.*, t. CLV, col. 599.

<sup>4</sup> Guillelm. Tyr., l. IV, cap. XIV, col. 314.

ou cinq semaines d'inactivité complète, avaient comme timidement essayé quelques attaques contre les fourrageurs isolés dans la campagne. Pour les atteindre, ils sortaient la nuit par le pont du Chien, situé en face du camp de Raymond de Saint-Gilles, et allaient se placer en embuscade. Leurs expéditions coûtaient chaque fois la vie à une multitude de soldats et de pèlerins. Le comte de Toulouse et Adhémar de Monteil ordonnèrent la démolition de ce pont fatal ; mais la maçonnerie en était si solide, qu'elle résista à tous les efforts. Le travail, du reste, était interrompu par les archers turcs, qui lançaient du haut de leurs remparts une grêle de flèches empoisonnées. Raymond de Saint-Gilles, ne pouvant détruire le pont, prit le parti de l'obstruer. Une première tour roulante qu'il fit dresser à l'entrée ayant été incendiée par les Turcs, il la remplaça par un énorme amoncellement de pierres et de quartiers de rochers, entassés les uns sur les autres <sup>1</sup>. Cette fois le but était atteint : le camp reprit avec la sécurité ses habitudes d'insubordination et d'indiscipline. « Avec une déplorable insouciance, dit Guillaume de Tyr, ils se figurèrent que l'abondance présente durerait toujours, et gaspillèrent follement <sup>2</sup> en deux mois des ressources qui, bien ménagées, auraient pu durer deux ans. Le désordre était au comble ; la licence et la corruption dépassèrent toute limite. On eût dit que ce peuple à tête dure prenait à tâche, comme autrefois les enfants d'Israël, de provoquer l'indignation du Seigneur <sup>3</sup>. » Les jeux, les danses, l'orgie, déshonoraient l'armée de la croisade. Sourds à toutes les remontrances des évêques, des prêtres et des moines, les soldats de Dieu semblaient redevenus, selon l'expression d'Urbain II, les soldats de l'enfer. Ce serait à cette époque, s'il faut en croire Robert le Moine et Guibert de Nogent, que le vénérable Pierre l'Ermite, impuissant à réprimer ces débordements effroyables, aurait, avec le vicomte de Melun Guillaume le Charpentier, pris le parti de quitter l'armée. Mais Tancrède les ayant aperçus au moment où ils franchis-

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., cap. xv et xvi, col. 315-317.

<sup>2</sup> *Profligabant victualia.*

<sup>3</sup> Guillelm. Tyr., *ibid.*, cap. xvii et xxii, col. 318 et 223.

saient les sommets de la montagne, les ramena de force sous les tentes <sup>1</sup>.

Désastres.  
Famine et  
peste. Dé-  
part de Ta-  
lice l'Es-  
nasé.

33. Les fléaux dont Pierre l'Ermitte avait inutilement menacé ces esprits indociles et rebelles ne tardèrent point à fondre sur eux. Les désastres se succédèrent coup sur coup. On apprit d'abord qu'un prince norvégien, Suénon, qui avait pris la route de Constantinople à la tête de quinze cents chevaliers, venait d'être avec eux taillé en pièces par les musulmans dans la cité phrygienne de *Finimimis* (Philomelium), à huit lieues au nord d'Iconium <sup>2</sup>. Quelques jours après, les assiégés, dans une sortie opérée du côté sud de la ville, à travers les montagnes boisées dont on n'avait pu faire l'investissement, massacraient trois cents pèlerins établis sous la direction de Ludovic archidiacre de Toul dans un village voisin. Aucun d'eux ne survécut; l'archidiacre eut la tête tranchée par un Turc, qui la jeta le lendemain du haut des remparts dans le camp des croisés <sup>3</sup>. Dans une autre sortie, le porte-étendard d'Adhémar de Montéil fut percé d'un coup de lance; la bannière de la croisade, portant l'image de Marie mère de Dieu, tomba aux mains des Turcs qui l'exposèrent, la hampe renversée, sur le sommet de leur citadelle <sup>4</sup>. Cependant la disette avait commencé à sévir. La misère devint extrême dans l'armée: pèlerins et soldats se virent littéralement menacés de mourir de faim. Les chevaux périrent en grand nombre: de soixante-dix mille arrivés sous les murs d'Antioche, il en restait à peine deux mille en état de fournir un service actif; encore le froid, la faim et l'humidité de la saison, devenue exceptionnellement pluvieuse, continuaient-ils à les décimer chaque jour. Les dépréda-

<sup>1</sup> Robert. Monach., l. IV, cap. III, col. 701.— Guibert. Novig., l. IV, cap. IX, col. 738. Guillaume de Tyr ne parle point de ce fait, qui d'ailleurs n'a rien que de très-vraisemblable et qui fait un égal honneur au caractère profondément chrétien du chevalier et de l'ermitte. Cf. Wion, *Pierre l'Hermitte*, p. 334.

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr., *ibid.*, cap. XX, col. 321.— Alberic. Aq., l. III, c. LIV, col. 469. La mort héroïque de Suénon a fourni au Tasse le sujet du chant VIII de la « Jérusalem délivrée ».

<sup>3</sup> Alberic. Aq., l. III, cap. LIII, col. 468.

<sup>4</sup> Tudebod., l. II: *Patr. lat.*, t. CLV, col. 778.



tions des premiers jours avaient épuisé les pays limitrophes sur un rayon de plusieurs lieues. Une flotte de ravitaillement conduite par les Vénitiens et les Pisans était annoncée depuis quelques semaines, mais le gros temps la retenait en mer. La famine fit alors d'horribles ravages. Les morts restaient sans sépulture, faute de bras valides pour les enterrer. Les animaux les plus immondes, une souris, un rat, se vendaient au poids de l'or <sup>1</sup>. Le camp ne présentait plus l'aspect d'une armée. A peine voyait-on quelques soldats sous les armes. Grand nombre de pèlerins sans vêtements, sans abri, car les tentes avaient été entièrement pourries par les pluies incessantes <sup>2</sup>, couchaient sur la terre nue, exposés à toutes les rigueurs de la saison. D'autres, pâles et décharnés, couverts de misérables lambeaux, erraient dans les campagnes, fouillant le sol pour y trouver de maigres racines, recueillant dans les sillons les graines récemment confiées à la terre, disputant aux bêtes de somme quelques brins d'herbe desséchés. La peste, sinistre accompagnement de la famine, commençait à se déclarer. Godefroi de Bouillon, « la colonne de cette malheureuse armée », selon l'expression de Guillaume de Tyr, étendu sur son lit de douleur, souffrait plus cruellement que jamais, et l'on désespérait presque de le voir guérir. Le moment était venu pour Tatice, l'émissaire d'Alexis Comnène, de fuir une armée dont la perte semblait inévitable. Il exécuta sa sortie avec le décorum convenable à un Grec de son espèce. « Devant le conseil de guerre rassemblé, dit Robert le Moine, Tatice se présenta d'un air hypocrite et tint ce langage : Pourquoi rester ici à mourir de faim, sans nous préoccuper de chercher des ressources ? Si vous m'y autorisez, je retournerai en Roumanie, et là, de concert avec les officiers de l'empereur Alexis Comnène, je préparerai d'immenses convois de subsistances et d'approvisionnements. Les vivres, blé, vin, orge, viandes salées,

<sup>1</sup> Dans cette effroyable détresse, les Provençaux, au témoignage de Raoul de Caen, furent pour l'armée d'une immense ressource : ils avaient l'art de déguiser sous une forme appétissante les mets les plus répugnants. De là, le proverbe devenu populaire dans le camp des croisés : *Franci ad bella, Provinciales ad victualia*. « Les Francs pour le combat, les Provençaux pour la victuaille. » (Rad. Cad., *Gest. Tancred.*, cap. LXI, col. 535.)

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr., l. IV, cap. xvii, col. 319.

farines et fromages, vous seront expédiés par mer sur des navires qui viendront débarquer au port Saint-Siméon. Les chevaux, les mulets et autres bêtes de somme, vous arriveront par la voie de terre. Si vous aviez la moindre défiance, je vous laisse en garantie mes pavillons et mes tentes avec ce qu'ils renferment, et je fais serment en vos mains, par tout ce qu'il y a de plus sacré au ciel et sur la terre, d'accomplir fidèlement ma promesse. — On ne crut pas un mot de ce qu'il disait, reprend le chroniqueur ; mais la joie d'être débarrassé d'un espion et d'un traître l'emporta sur la tentation d'exprimer à haute voix ce qu'on pensait de lui. Tatice l'Esnasé partit donc avec sa poignée de Grecs auxiliaires, et jamais plus on n'en eut de nouvelles. Il n'était pas le seul d'ailleurs qui s'éloignât d'un camp maudit. Chaque jour, chefs, soldats et pèlerins venaient demander l'autorisation de se retirer. On la leur accordait sans difficulté aucune. Comment en effet refuser à tant de milliers d'hommes qu'il était impossible de nourrir dans leur pénurie et leur détresse l'unique moyen de salut encore praticable ? Nos princes écoutaient en pleurant leur requête et y faisaient droit <sup>1</sup>. »

Pénitence  
publique.  
Mesures  
expiatoi-  
res. Boé-  
mond et les  
espions.  
Guérison  
de Gode-  
froi de  
Bouillon.

34. « Cependant, reprend Guillaume de Tyr, le légat apostolique Adhémar de Monteil avec les évêques et les prêtres du Seigneur, comme autrefois Moïse et le conseil des vieillards d'Israël, s'adjoignant tous ceux qui avaient conservé dans cette défection générale le sens des choses de Dieu et l'esprit de la croix, délibérèrent sur les moyens d'apaiser la colère divine, d'expié par une pénitence sincère les fautes passées et d'en prévenir à jamais le retour. Par mandement de l'évêque du Puy agissant en vertu des pouvoirs qu'il tenait du pape Urbain II, sur l'avis conforme des autres évêques, à la requête des princes laïques et à la sollicitation de l'armée entière, un jeûne de trois jours, avec pénitence publique, prières et procession solennelles, fut ordonné aux soldats et aux pèlerins, pour faire servir l'affliction du corps à la purification et au remède des âmes. Jamais pénitence ne fut accomplie avec plus de respect et de dévotion. A la cérémonie de clôture qui termina ce premier acte expiatoire, une

<sup>1</sup> Robert. Monach., l. IV, cap. iv, col. 702.

ordonnance fut promulguée pour l'expulsion des malheureuses créatures dont la présence sous les tentes des chrétiens avait renouvelé le scandale historique des femmes Madianites dans le camp d'Israël. La peine de mort fut décrétée contre les crimes d'adultère et d'infamie publique. Des pénalités rigoureuses furent portées contre la débauche, l'ivresse, les jeux aléatoires, les blasphèmes, les faux serments, tous les genres de larcin, le vol, la rapine, la fraude dans les poids et mesures. Chacune de ces prescriptions sévères était accueillie par des acclamations unanimes. Impatient de voir observer ces lois salutaires, chaque quartier du camp, chaque groupe de pèlerins constitua, séance tenante, des juges spéciaux pour connaître de toutes les transgressions et les réprimer avec une autorité absolue et sans appel. Les crimes et les délits disparurent dès lors, et, sauf quelques exemples qu'il fallut faire pour assurer le respect de la législation nouvelle, les magistrats populaires n'eurent presque point à sévir. La crainte retint ceux que la conscience seule n'aurait pas suffi à maintenir dans la bonne voie <sup>1</sup>. La discipline militaire reprit avec celle de la foi ; le camp fut gardé, les sentinelles rétablies, et chaque quartier surveillé avec un ordre inflexible. Des milliers d'espions, grecs, syriens, arméniens, persans, avaient été introduits « sous prétexte, dit Guillaume de Tyr, de faire commerce de leur science des langues orientales », *linguarum commercium* <sup>2</sup>. « Quand cette question fut agitée au conseil de guerre, reprend le chroniqueur, l'embarras fut extrême. D'une part on avait besoin d'interprètes, d'autre part les nations amies, ou supposées telles, les Grecs et les Arméniens par exemple, entretenaient à leurs frais des attachés de ce genre. Elles se fussent à bon droit formalisées d'une exclusion générale.—Frères et seigneurs, dit alors Boémond, rapportez-vous-en à moi. Je crois, Dieu me soit en aide ! avoir trouvé un expédient qui sauvera tout. — On lui laissa pleine liberté. Au sortir du conseil, comme la nuit approchait et que sous les tentes chacun préparait le repas du soir, Boémond fit allumer en plein air par ses

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. IV, cap. xxii, col. 322.

<sup>2</sup> *Ibid.*, col. 323.



cuisiniers un bûcher énorme. On amena de la prison où ils étaient renfermés deux espions tures, déjà condamnés à mort. Les bouchers du camp les tuèrent, dépecèrent leurs membres comme de la viande de bœuf, et les mirent à la broche. — « Si l'on vous demande ce que cela signifie, dit Boémond à ses serviteurs, vous répondrez que dans leur dernier conseil les princes ont résolu de servir chaque soir à leurs troupes un rôti de tous les étrangers convaincus d'espionnage. » La nouveauté et l'horreur de ce spectacle, comme l'avait prévu le duc de Tarente, amenèrent une foule immense autour de cette infernale cuisine. Les espions ne furent pas les derniers à accourir. Mais ils délogèrent la nuit même, et coururent dans toute la Syrie porter l'atroce nouvelle. — Le peuple des Francs, disaient-ils, dépasse en férocité les tigres et les lions. Il ne lui suffit pas d'incendier les villes, de raser les forteresses, de ravager les campagnes ; il lui faut manger la chair fraîche de ses ennemis et s'engraisser de leur sang. — Grâce à ce stratagème, le bruit se répandit en Orient que les croisés mettaient les espions à la broche, et les dévoraient à belles dents. Cette rumeur arriva à Antioche où elle jeta la consternation. Nul n'osa de longtemps accepter un service d'espionnage dans nos lignes, et le secret des opérations militaires fut enfin sérieusement gardé <sup>1</sup>. » Ce qui n'était pas une feinte, c'était la résolution ferme et unanime prise par tous les croisés de revenir à la pratique sérieuse de leur double devoir de chrétiens et de soldats. « Touché de leurs témoignages d'expiation et de leur pénitence sincère, reprend Guillaume de Tyr, Dieu dans sa miséricorde infinie leur accorda une grâce sur laquelle ils n'osaient plus compter. Le seigneur duc Godefroi, l'âme de l'armée, entra en pleine convalescence, et en peu de jours il fut sur pied. Cette guérison produisit l'effet d'une victoire, et des actions de grâces solennelles furent rendues au Tout-Puissant <sup>2</sup>. »

Retour de  
prospéri-  
té. Trem-  
blement de  
terre du  
1<sup>er</sup> janvier

35. Godefroi de Bouillon songeait à nourrir l'armée avec d'autres ressources que celle des espions mis à la broche. Le jour de Noël (25 décembre 1097), après la célébration des offices de la solennité

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. IV, cap. xxiii, col. 324.

<sup>2</sup> *Ibid.*, col. 323.



et la communion générale, quinze mille hommes sous les ordres de Boémond et du comte de Flandre se dirigèrent au sud d'Antioche vers le territoire de Hareg<sup>1</sup>, ville forte dont la garnison turque avait constamment éloigné les colonnes de ravitaillement. L'expédition réussit. Les défenseurs d'Antioche essayèrent vainement, dans une sortie qui eut lieu le lendemain, de couper la retraite au corps expéditionnaire. Godefroi de Bouillon, qui pouvait enfin monter à cheval, les refoula dans leurs murs. Six jours après, en la fête de saint Sylvestre (31 décembre), Boémond et le comte de Flandre amenèrent au camp un convoi de vivres, de chevaux, de bœufs, de moutons enlevés à l'ennemi. La joie causée par leur retour fut subitement troublée par un phénomène terrible, qui jeta l'épouvante aussi bien chez les assiégés que chez les assiégeants. « Le soir des calendes de janvier (1<sup>er</sup> janvier 1098), dit Raimond d'Agiles, un grand tremblement de terre ébranla toute la vallée et la cité d'Antioche; en même temps le ciel s'illumina au nord d'une clarté d'un rouge ardent, qui semblait une brillante aurore resplendissant en pleine nuit. Notre grand Dieu voulait, par ces manifestations de sa puissance, donner un avertissement solennel aux guerriers rangés sous l'étendard de la croix. Les clartés étranges rayonnant au milieu des ténèbres étaient le symbole de l'illumination spirituelle dont avaient besoin certaines âmes, encore dominées par les passions les plus grossières. Le légat apostolique ordonna un *triduum* de prières et de jeûne, avec processions et aumônes. Les prêtres reçurent l'ordre de célébrer des messes publiques et les clercs de réciter jour et nuit la psalmodie. Le Seigneur dans sa miséricorde se laissa fléchir et ses terribles menaces ne se renouvelèrent plus<sup>1</sup>. » Cependant Godefroi de Bouillon avait expédié des courriers qui se rendirent, les uns par la voie de mer aux îles de Chypre et de Rhodes, les autres par terre en Mésopotamie où Baudoin de Boulogne établissait sa domination, en Cilicie où des garnisons franques occupaient les principales cités, et dans toutes les

1098. Am-  
bassade du  
calife du  
Caire à  
l'armée de  
la croisa-  
de.

<sup>1</sup> La plupart des chroniqueurs ont francisé le nom de cette forteresse et l'appellent *Harenc*, ou *Hareng*.

<sup>2</sup> Raimund. de Agil., cap. VIII, col. 602.

provinces d'Arménie au pouvoir des chrétiens. Partout Godefroi de Bouillon demandait des secours en munitions, armes et subsistances. La santé d'un homme devenait le salut d'une armée. Dieu lui-même semblait disposer les événements pour augmenter le prestige du héros son serviteur. « Le calife d'Égypte Mostali, le plus puissant en richesses et en forces militaires de tous les infidèles, dit Guillaume de Tyr, envoya vers ce temps à nos princes une ambassade pour solliciter leur alliance. Entre ce calife et les sultans seldjoucides, la rivalité de race et des haines irréconciliables, au point de vue de la diversité des croyances, entretenaient une hostilité permanente. Ils se disputaient l'empire de la Syrie. Les possessions du calife Mostali s'étendaient depuis Babylone (c'était le nom qu'on donnait alors à la ville actuelle du Caire, fondée, suivant la tradition, par une colonie d'anciens Babyloniens), jusqu'à la ville syrienne de Laodicée, c'est-à-dire sur une étendue de trente jours de marche. Antioche lui avait été ravie depuis quatorze ans à peine par les armées seldjoucides du soudan de Perse, alors que Soliman avait conquis l'Asie Mineure presque tout entière. Mostali avait donc eu grande joie d'apprendre notre victoire de Nicée, les défaites de Kilidji-Arslan et notre arrivée sous les murs d'Antioche. Tout ce qui était désastre pour les Turcs, constituait pour lui-même un avantage. Plus il les savait menacés, plus il se croyait triomphant. Craignant donc que notre armée ne se décourageât dans son entreprise et que les dangers, les fatigues, les labeurs d'une si lointaine expédition ne la fissent abandonner, il envoyait à nos princes une députation choisie parmi les officiers les plus considérables de sa cour, afin de solliciter leur alliance et de leur promettre son appui et son concours effectif <sup>1</sup>. » Les ambassadeurs vinrent débarquer au port Saint-Siméon, et avertirent immédiatement les chefs latins de leur arrivée. « Le bruit se répandit bientôt dans tout le camp, dit Robert le Moine, qu'on allait recevoir la visite des princes de Babylone. Les tentes furent décorées de guirlandes et de mille ornements gracieux ; on dressa des poteaux pour y suspendre les bou-

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. IV, cap. xxiv, col. 326.

cliers qui devaient servir le lendemain aux jeux chevaleresques de la *Quintaine*, dont on voulait donner le spectacle aux ambassadeurs <sup>1</sup>; on prépara des tables pour les jeux de dés et d'échecs, sans oublier le champ clos pour les tournois, ni la pelouse sur laquelle la cavalerie devait exécuter ses plus brillantes manœuvres, simuler des combats et jouter de la lance. On voulait prouver aux nobles visiteurs que l'armée des croisés n'éprouvait ni découragement ni défaillance. Mais pendant que la bouillante jeunesse se livrait à ses jeux favoris, reprend le chroniqueur, les chefs et les vieillards délibéraient sur les propositions de l'émir babylonien, *admiravissus Babylonix* <sup>2</sup>. » Il paraît que le secret de cette délibération fut bien gardé : car Robert le Moine, malgré la prolixité de son récit, ne paraît pas l'avoir complètement découvert. Il prend le calife fatimite Mostali pour un allié des Turcs : il place dans la bouche de ses ambassadeurs des propositions pacifiques, concertées, suivant lui, avec le sultan seldjoucide de Bagdad. Mieux renseignés, les annalistes orientaux nous apprennent le véritable but de l'ambassade. Mostali voulait rentrer en possession de Jérusalem, dont les Seldjoucides l'avaient naguère expulsé : il offrait donc aux croisés son alliance. Les Turcs se préparaient à une immense expédition contre l'armée latine et devaient bientôt l'attaquer sous les murs d'Antioche. Grâce à cette diversion, le calife fatimite espérait pouvoir rentrer à Jérusalem presque sans coup férir. C'est en effet ce qui eut lieu. Dans son emphase orientale, pour engager les chefs de la croisade à laisser Jérusalem entre ses mains s'il la prenait lui-même, ou à la lui remettre s'ils s'en emparaient les premiers, il jurait, non-seulement de pro-

<sup>1</sup> *Terræ inflexis sudibus scuta apponuntur, quibus in crastinum Quintanæ ludus, scilicet equestris, exerceretur.* « La *Quintaine*, dit Ducange, était une joute à cheval qui consistait à courir sus à un mannequin mobile, couvert d'un bouclier et armé d'un bâton tendu par un ressort. Si le coup de lance de l'assaillant n'était pas exactement dirigé sur le milieu de la poitrine, le mannequin faisait une brusque conversion sur son axe, et le bâton détendu allait frapper en plein visage le cavalier maladroit, aux grands éclats de rire de l'assistance. »

<sup>2</sup> *Aleæ, scaci, veloces cursus equorum flexis in gyrum frenis non defuerunt, et militares impetus, hastarumque vibrationes in alterutrum ibi celebratæ sunt.* (Robert. Monach., l. V, cap. 1, col. 767.)



met à tous les chrétiens un libre accès dans la ville sainte, mais « de faire de chaque chevalier de la croisade un prince, de chaque piéton un chevalier, et des plus pauvres pèlerins d'opulents personnages. » On accepta l'alliance contre les Turcs, mais on rejeta les autres propositions. « Nous avons pris les armes et quitté notre patrie pour venir à Jérusalem, la cité de Dieu et la nôtre. Nous la prendrons sur les Turcs ; et nous la conquerrions sur vous-même, si elle était entre vos mains <sup>1</sup>. » Les députés égyptiens reprirent alors la route du port Saint-Siméon, emmenant avec eux des ambassadeurs chrétiens chargés de continuer la négociation avec leur maître <sup>2</sup>.

Victoire  
de Gode-  
froi de  
Bouillon à  
Hareg.

36. « Cependant, reprend Guillaume de Tyr, les auxiliaires que le sultan d'Antioche avait fait recruter contre nous dans les provinces turques s'étaient réunis, au nombre de trente mille cavaliers, sous la conduite des émirs d'Alep, de Damas, de Césarée, d'Hamah, d'Hiérapolis et d'Émèse <sup>3</sup>. Leur marche fut si rapide et s'opéra avec de telles précautions, qu'ils étaient déjà tous concentrés sous les murs de Hareg, à quatorze milles seulement d'Antioche, avant que la moindre nouvelle de leur approche eût transpiré. De concert avec Ak-Sian, ils se promettaient de nous envelopper à l'improviste, durant une sortie des assiégés. Quelques chrétiens indigènes vinrent avertir nos chefs. Un conseil de guerre fut aussitôt assemblé <sup>4</sup>. » — « Le légat apostolique Adhémar de Monteil prit le premier la parole : Héros très-chrétiens, dit-il, vous qui êtes la fleur de la chevalerie des Gaules, il ne m'appartient pas, dans un danger si pressant, de tenir un langage stratégique. Mais, au nom de Jésus-Christ, en qui seul reposent toutes nos espérances, n'hésitez pas à fondre sur l'ennemi. Les infidèles, vous dit-on, sont au nombre de trente mille ; mais ils doivent être fatigués de la course qu'ils viennent de faire en quelques jours depuis les extrémités de l'Orient. D'ailleurs, il n'est pas difficile à Dieu de renverser les plus gros bataillons. Il livrera

<sup>1</sup> Robert. Monach., *loc. cit.*, col. 708.

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr., l. VII, cap. XIX, col. 396.

<sup>3</sup> Matthieu d'Édesse, dans les *Documents arméniens*, t. I, p. 32, ajoute à cette liste l'émir turc de Jérusalem, nommé Soukman-Ibn-Ortok.

<sup>4</sup> Guillelm. Tyr., l. V, cap. I, col. 327.



ceux-ci en votre pouvoir, malgré le petit nombre de vos cavaliers. — Godefroi de Bouillon appuya énergiquement ces paroles du vénérable pontife. Nous sommes, dit-il, les soldats du Dieu vivant, les chevaliers du Seigneur Jésus-Christ. Les Turcs se sont rassemblés dans leur force ; c'est la force de Dieu qui nous a rassemblés. Confians dans le secours de sa grâce, n'hésitons pas à attaquer les infidèles. Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur. Mais, pour nous assurer aujourd'hui la vie et la victoire, il importe que pas un mot ne transpire de l'expédition que nous allons entreprendre. Informé de notre marche, l'ennemi pourrait se sauver en épouvante, sans oser se mesurer avec nous. — A la nuit tombante, les meilleurs chevaliers furent prévenus de se tenir prêts pour une expédition dont on ne fit point connaître le but. Les chevaux étaient tellement rares, que plusieurs durent se contenter de mulets et d'ânes ; encore avec cet appoint ne se trouvait-il que sept cents hommes montés. La nuit venue, nuit sombre et pluvieuse, « tous les guerriers, dit Baldéric de Dol, se confessèrent et reçurent la communion sainte <sup>1</sup>. » Puis, dans le plus profond silence, et sans que les Turcs en vedette sur les créneaux d'Antioche pussent soupçonner le moindre mouvement, la colonne expéditionnaire défila par le pont de bateaux et traversa l'Oronte. Godefroi de Bouillon marchait en tête, suivi de Raymond de Saint-Gilles, Boémond, Tancred, des deux Robert de Flandre et de Normandie, et du preux chevalier Roger de Barneville, le plus habitué de toute l'armée à la tactique des Turcs, dont il était devenu la terreur. Le vénérable pontife Adhémar de Monteil voulut suivre l'expédition, pour fortifier par ses exhortations et sa parole sainte les chevaliers de Dieu <sup>2</sup>. On marcha ainsi jusqu'à deux lieues d'Antioche, où l'on se plaça en embuscade dans un pli de terrain, entre le lac

<sup>1</sup> *Communione sancta præmuniti, processerunt e castris.* (Balder. Dol., *Histor. Hierosol.*, l. II ; *Patr. lat.*, t. CLVI, col. 1096.)

<sup>2</sup> *Ipse pariter antistes, socius in omni admonitione sancta, sequēbatur ad confortandos viros Dei.* Pas un historien rationaliste n'a manqué ici un contre-sens volontaire, en représentant le légat apostolique, la lance au poing, couvert du sang des infidèles.

de Daphné et le lit de l'Oronte. Aux premières lueurs du jour, Waltier de Drommédart et un Turc converti, nommé au baptême Boémond <sup>1</sup>, par son parrain le duc de Tarente, furent envoyés à la découverte. Ils revinrent bientôt annonçant à leurs sept cents compagnons qu'une « gent innombrable », *gentem innumerabilem*, se dirigeait au secours d'Antioche. Il y eut à cette nouvelle un mouvement d'alarme et d'anxiété dans la petite troupe. Adhémar de Monteil prit la parole : Craindriez-vous, dit-il, de mourir pour l'amour de votre Dieu ? Vous êtes venus, avec le signe de la croix sainte, suivre les traces de sa passion. C'est pour lui que vous avez quitté votre patrie, vos familles, tous les biens de ce monde, assurés qu'au service du Seigneur, Dieu des armées, il vous serait donné de conquérir le ciel. L'heure est venue <sup>2</sup> ! » A ces mots, ils firent serment de mourir tous plutôt que de lâcher pied. Raymond de Saint-Gilles, d'un cœur joyeux, *hilari animo*, brandissant sa lance, ramena son bouclier sur sa poitrine, et jura de vaincre ou de mourir. Godefroi de Bouillon non moins ardent au combat disposa l'armée en six escadrons, les rangs étroitement serrés et disposés en coin, mais échelonnés de manière à dissimuler leur infériorité numérique. Puis à l'improviste, aux cris mille fois répétés de Dieu le veut ! les sept cents héros se précipitèrent sur les bataillons turcs déjà arrivés à portée, les culbutèrent, et avec l'aide de Dieu cueillirent la palme de la victoire. Par une grâce providentielle, la pluie avait détrem pé les cordes à boyau dont les Turcs se servaient pour bander leurs arcs : ils ne purent en faire aucun usage, et prirent la fuite en telle épouvante, qu'obligés de repasser un pont jeté sur l'Oronte, ils n'eurent pas la patience d'organiser le défilé. Des milliers d'entre eux se précipitèrent à la nage et furent engloutis dans les eaux du fleuve. Sans s'arrêter à Hareg, d'où ils étaient sortis le matin, ils continuèrent tout le jour, au galop de leurs chevaux, cette retraite désordonnée. Témoins de l'anéantissement presque complet des forces dont

<sup>1</sup> Nous verrons plus loin quel important service ce fidèle néophyte rendit dans une autre circonstance au duc de Tarente et à toute l'armée de la croisade. (Cf. n° 46 de ce chapitre.)

<sup>2</sup> Alberic. Aquens., l. III, cap. LXII, col. 474.

se composait l'expédition et craignant pour leur propre sûreté, les défenseurs de Hareg mirent le feu à la citadelle et s'enfuirent. Mais les chrétiens du pays éteignirent l'incendie et remirent la forteresse à Tancrede, arrivé le premier sur les lieux. Dès lors, le prince sicilien resta en possession de ce domaine et du territoire circonvoisin. Cependant les vainqueurs, qui n'avaient perdu que trois ou quatre des leurs, entre autres le brave Conan comte de Bretagne <sup>1</sup>, suspendirent à la selle de leurs chevaux cinq cents têtes d'infidèles, ramassées sur le champ de bataille, et vinrent les lancer avec des balistes par-dessus les murs d'Antioche. « Ce fut, suivant l'expression de Guillaume de Tyr, une épine dans l'œil d'Ak-Sian, » *tanquam spina in oculo* <sup>2</sup>. « Pour nous, dit Raimond d'Agiles, c'était la réponse à l'outrage permanent fait par les habitants d'Antioche à la bannière de la bienheureuse vierge Marie, qu'ils avaient plantée, la pointe en bas, au sommet de leur citadelle <sup>3</sup>. » Ce jour là même Ak-Sian, informé de la marche des émirs ses auxiliaires, avait essayé une sortie contre le camp des croisés. Le retour de Godefroi de Bouillon et de son armée victorieuse fit précipitamment rentrer les assaillants dans leurs murs. Plus de mille chevaux « frais et vigoureux », dit Albéric d'Aix, et d'opulentes dépouilles furent le fruit de cette double victoire, que Raimond d'Agiles compare aux exploits bibliques des Machabées. « Or, ajoute Tudebode, Dieu donna ce glorieux succès à nos armes en la iv<sup>e</sup> férie (mardi), veille du premier jour de carême <sup>4</sup>. » (9 février 1098.)

37. Commencé sous de si heureux auspices, le carême devait finir non moins brillamment pour l'armée de la croisade. Quelques jours avant Pâques (28 mars), « on annonça, dit Guillaume de Tyr, l'arrivée au port Saint-Siméon d'une flotte génoise amenant de nou-

Arrivée  
d'une flotte  
génoise.  
Victoire  
des croisés  
à la porte  
Saint-  
Siméon.

<sup>1</sup> Conan s'était jeté, en compagnie d'un seul chevalier, au milieu des bataillons turs, frappant d'estoc et de taille, jusqu'à ce qu'enfin il tombât percé de coups. On montra longtemps sur le bord du chemin, près du pont de l'Oronte, sa glorieuse sépulture, « un énorme bloc de pierre surmonté d'une croix. » (Radulf. Cadom., *Gest. Tancred.*, cap. LVI, col. 532.)

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr., l. V, cap. III, col. 328.

<sup>3</sup> Raim. de Agiles, cap. x, col. 604.

<sup>4</sup> Tudebod., l. IV, cap. I, col. 782.



veaux croisés et des vivres en abondance. Un grand nombre de soldats et de pèlerins se portèrent isolément à la rencontre de ces frères venus d'Europe. Cependant le convoi débarqué à l'embouchure de l'Oronte attendait une escorte pour se mettre en marche, car les Turcs faisaient surveiller jour et nuit par leurs détachements la chaussée qui conduisait du camp à la mer. Boémond, le comte de Toulouse, Évrard du Puiset, Garnier de Grès, Hugues de Saint-Paul et Rothold du Perche, à la tête de trois cents cavaliers, reçurent la mission d'aller chercher le convoi. Mais à leur retour, Raymond de Saint-Gilles en avant, Boémond à l'arrière protégeant la foule des pèlerins désarmés et l'immense convoi de chariots, de bêtes de somme, de bagages et de vivres, furent tout à coup enveloppés par quatre mille Turcs, qui les attendaient dissimulés dans les roseaux et les broussailles. Une panique effroyable s'empara des pèlerins, qui se sauvèrent dans les montagnes voisines. Les Turcs en tuèrent plus de trois cents. Après des prodiges de valeur, les chevaliers eux-mêmes durent céder au nombre. Boémond se replia du côté de la mer, Raymond de Saint-Gilles et les autres se jetèrent à l'écart, tous s'efforçant ensuite de regagner le camp par des routes détournées. Quelques fugitifs y parvinrent avant eux et firent connaître le désastre. Ils disaient que l'expédition tout entière était détruite. Des princes qui la commandaient, ils ne pouvaient donner aucune nouvelle précise, ne sachant s'ils étaient vivants ou morts. Sur l'ordre de Godefroi de Bouillon, tous les soldats prirent les armes : en quelques instants les légions franchirent le pont de bateaux et s'avancèrent comme un seul homme, ayant à leur tête le duc de Normandie, Robert de Flandre, Hugues le Grand et Eustache de Boulogne. « S'il est vrai, s'écria Godefroi de Bouillon, qu'en punition de nos péchés le Seigneur ait permis la défaite et la mort de nos frères, il ne nous reste plus qu'à mourir nous-mêmes où à les venger. Soldats de Jésus-Christ, en avant pour la victoire ou pour la mort ! Frappez l'ennemi au visage. Toutes les lances et les épées la pointe en avant ! » Comme il achevait ces mots, on vit accourir Boémond qui revenait sain et sauf du côté de la mer ; quelques instants après, le comte de Toulouse arrivait par un autre côté.



Les princes les embrassèrent en pleurant de joie, les soldats les acclamèrent par des cris de triomphe et l'on marcha à l'ennemi. Cependant Ak-Sian, déjà informé du succès de sa colonne expéditionnaire, et se préoccupant d'en assurer le retour, avait fait sortir tous ses soldats et tous les citoyens en état de porter les armes, pour garder le pont du Fer. Ils avaient ordre de se ranger en bataille dans la plaine en avant du pont ; pour leur ôter la tentation en même temps que la possibilité de fuir, l'émir fit fermer derrière eux la porte de la ville. Cette précaution devait rendre sa défaite plus épouvantable. Les quatre mille Turcs qui revenaient vainqueurs avec le convoi captif furent balayés en un clin d'œil par Godefroi de Bouillon, et se précipitèrent de toutes parts du côté du pont, jetant le désordre dans les rangs de l'armée d'Antioche. Les croisés, resserrant leur cercle autour de cette masse d'hommes, y fauchaient comme des moissonneurs, « à tel point, dit Robert le Moine, que les morts restaient debout au milieu des combattants, faute d'espace pour tomber <sup>1</sup>. » Enfin l'émir Ak-Sian, témoin inactif du massacre des siens, se décida après de longues hésitations à révoquer son ordre malencontreux, et fit ouvrir la porte. Mais la précipitation que mirent les vaincus à profiter de ce moyen de retraite et l'affluence sur le pont furent telles, que des milliers de Turcs préférèrent, abandonnant leurs armes, se précipiter dans l'Oronte. Deux cents d'entre eux réussirent à se réfugier sous l'une des arches du pont, sur un terre-plein où les habitants d'Antioche avaient coutume d'établir leurs engins de pêche. Boémond les aperçut et fit appel aux meilleurs nageurs de l'armée, pour aller exterminer cette poignée d'hommes que les flèches des croisés ne pouvaient atteindre. Il fallait, armé de toutes pièces, traverser l'Oronte à la nage sous le tir des archers turcs, postés sur les remparts d'Antioche. La proposition ne trouva point d'écho. Alors un chevalier, Raimbaud Creton, petit de taille, mais d'un courage héroïque, s'élança tout armé dans le fleuve, défiant tous les projectiles qui tombaient à ses côtés : il arriva sain et sauf à l'arche du pont où les Turcs se tenaient pâles d'effroi. Il les

<sup>1</sup> *Inter vivos mortui stabant, quia suffulti densitate vivorum cadere non poterant.* (Robert. Monach., l. IV, cap. v ; *Patr. lat.*, t. CLV, col. 705.)

tua tous et se rejeta à la nage, aux applaudissements de l'armée entière. Mais en ce moment une flèche turque atteignit le héros, qui perdit ses forces avec son sang et disparut dans les ondes. En un clin d'œil, une centaine de jeunes croisés s'élançèrent à la nage, rejoignirent le blessé et le ramenèrent sur la rive. On le conduisit à la tente de Godefroi de Bouillon, où les soins qui lui furent prodigués le ramenèrent à la vie <sup>1</sup>. Le duc lui-même ne s'était pas épargné dans cette glorieuse journée. Attaqué sur les bords de l'Oronte par un Turc aux formes athlétiques, « nouveau Goliath qui menaçait un autre David, » dit Robert le Moine, il reçut à la tête un coup de cimeterre qui coupa en deux son bouclier, et lui eût ouvert le crâne si l'acier du casque n'eût fait dévier l'arme terrible. Godefroi riposta par un coup d'épée qui s'abattit sur l'épaule gauche du géant et le pourfendit malgré l'armure jusqu'à la hanche droite. La tête et la moitié du tronc bondirent dans le fleuve, pendant que le cheval emportait dans la ville l'autre moitié du corps <sup>2</sup>. La nuit vint mettre fin au triomphe des croisés et sauver les derniers restes de l'armée d'Ak-Sian. « Ce fut merveille, dit Raimond d'Agiles, de voir à la lueur des torches nos pèlerins revenant de parcourir le champ de bataille, les uns conduisant en main dix ou vingt chevaux de prix, d'autres couverts de trois ou quatre robes de soie, ou trainant des armures étincelantes d'or et de pierreries <sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> L'épisode de Raimbaud Creton, dont nous aurons plus d'une fois encore à signaler la vaillance, est merveilleusement raconté au chant iv<sup>e</sup> de la *Chanson d'Antioche*, édit. Paulin Paris, t. I, p. 263 et suivantes. Dans sa traduction, en français moderne, de l'œuvre romane de Graindor de Douai, une noble descendante de Raimbaud Creton s'exprime ainsi :

« Raimbaud Creton était preux et intrépide.  
 « Il est descendu de son cheval de bataille,  
 « Et le plus tôt qu'il peut il se jette à l'eau.  
 « Le baron a tant nagé qu'il est venu au pont.  
 « Il porte avec lui sa lance et son épée émoulue.  
 « Il fut loué ce jour-là par les princes et les ducs. »

(La *Chanson d'Antioche*, traduite par la marquise de Sainte-Aulaire, p. 184.)

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr., l. V, cap. vi, col. 332. — Alberic. Aquens., l. III, cap. LXXV, col. 477.

<sup>3</sup> Raimund. de Agil., cap. x, col. 606.

38. D'immenses actions de grâces furent rendues au Dieu des armées pour cette éclatante victoire. Le convoi de vivres si glorieusement reconquis fut amené au camp en triomphe avec les nouveaux croisés et pèlerins venus d'Europe. La flotte génoise repartit pour l'Italie, où elle alla porter ces heureuses nouvelles. Les Turcs avaient laissé sur le champ de bataille près de deux mille morts, parmi lesquels douze émirs, *admiraldi*, et un fils d'Ak-Sian. Durant la nuit les assiégés vinrent en silence les déposer dans les nombreux tombeaux de famille disséminés dans la vallée. Suivant leur usage, chaque guerrier était enseveli avec sa plus brillante armure, ses vêtements de soie et d'or, ses bijoux les plus précieux. Ce fut un nouveau butin de guerre qui tomba aux mains des croisés. Pour prévenir de nouvelles sorties de la part des assiégés, Godefroi de Bouillon avait résolu d'élever une véritable forteresse à l'entrée du pont du Fer. Les matériaux furent fournis par la démolition des tombeaux tures, qui livrèrent ainsi aux mains des ouvriers tous leurs trésors funéraires. Une immense fosse, creusée au milieu de la plaine, reçut les ossements et les corps exhumés. Toute l'armée voulut apporter sa pierre et concourir à l'édification de la nouvelle forteresse, qui s'éleva comme par enchantement. Les princes se disputaient le périlleux honneur de la commander. Ce fut Raymond de Saint-Gilles que toutes les voix désignèrent pour ce poste de vaillance et de dévouement. Il en témoigna sa reconnaissance en versant entre les mains du légat apostolique cinq cents marcs d'argent pour aider à fournir des chevaux à tous ceux qui avaient perdu les leurs dans les combats précédent. Restait pour compléter l'investissement d'Antioche à fermer cette ville du côté de la montagne au sud, et à établir en face de la porte Saint-Georges à l'ouest un ouvrage pareil à celui qui venait d'être dressé à l'entrée du pont du Fer. Un large fossé défendu par un fort, que les croisés appelèrent Mauregard, parce qu'il dominait toute la largeur du nouveau retranchement, fut pratiqué au pied de la montagne, à gauche de la porte Saint-Paul, et prévint toutes les sorties que de ce côté les assiégés pouvaient tenter contre le camp <sup>1</sup>.

Investissement complet d'Antioche.

<sup>1</sup> Voir *Plan d'Antioche pour servir à l'histoire de la première croisade*. Peyré, t. II.



L'établissement projeté pour la porte Saint-Georges offrait des difficultés presque insurmontables. Il fallait pour se rendre de ce côté d'Antioche traverser l'Oronte sur le pont de bateaux, contourner l'angle nord-ouest des remparts, s'isoler complètement du reste de l'armée, puis s'établir, avec les ouvriers nécessaires et une escorte capable de les défendre, sous le tir des archers turcs, dans une vallée dont jusque-là les croisés n'avaient pu se rendre maîtres. D'une voix unanime, les chefs demandèrent à Tancrède de se charger de l'entreprise. Le héros sicilien s'excusa sur sa pauvreté aussi honorable que notoire : il était le seul dans l'armée à ne prendre jamais sa part du butin. Raymond de Saint Gilles mit immédiatement à sa disposition cent marcs d'argent pour les premiers frais ; les autres princes lui en promirent quatre cents et de plus un subside mensuel de quarante autres pour les travailleurs. Tancrède se mit à l'œuvre, et en quelques semaines la porte Saint-Georges avait sa forteresse, dont le héros garda le commandement.

39. Tout succédait aux croisés. Le printemps était revenu ; les navires abordaient chaque jour au port Saint-Siméon, amenant des provisions et de nouveaux pèlerins. Les bandes isolées qui durant l'hiver s'étaient détachées du camp, pour échapper à la famine et à la peste, rentraient pleines d'ardeur et reprenaient leurs rangs. Baudoin de Boulogne, le nouveau comte d'Édesse, n'avait pas oublié ses frères d'armes. « On vit arriver des bords de l'Euphrate, dit Guillaume de Tyr, un immense convoi de chevaux, de vêtements, de vivres, de bêtes de somme chargées de sacs d'or et d'argent, d'étoffes de soie et de pourpre. Baudoin avait fixé d'avance les présents qu'il destinait à chacun des princes en particulier. Le lot de Tancrède était d'une telle magnificence, qu'il prouvait de la part du donateur l'intention de réparer d'anciennes injures. Une distribution générale fut faite par ordre de Baudoin à chacun des soldats de l'armée. Quant à Godefroi de Bouillon, le présent qui lui était destiné par son frère fut vraiment royal : le comte d'Édesse lui envoyait cinquante mille besants d'or, avec promesse d'un subside de pareille somme chaque année ; il lui faisait en même temps remettre pour l'approvisionnement de l'armée une assignation sur tous les produits en

Les pré-  
sents de  
Baudoin  
comte d'É-  
desse à  
l'armée de  
la croisade  
Une sinis-  
tre nou-  
velle. Dé-  
fection du  
comte  
Étienne de  
Blois.



blé, orge, huile et vin que fournissaient la ville et le territoire de Turbessel (*Tel-Béchir*), sur la rive droite de l'Euphrate, entre Édesse et Antioche<sup>1</sup>. » Au milieu de cette prospérité si chèrement achetée, un bruit sinistre se répandit soudain dans le camp. « On disait, reprend Guillaume de Tyr, que le très-puissant prince des Perses<sup>2</sup> avait réuni une armée de plus de deux cent mille Turcs pour marcher au secours d'Antioche. Ce n'étaient pas seulement les voyageurs venus des diverses contrées de l'Orient qui donnaient cette nouvelle; les transfuges qui s'échappaient à peu près quotidiennement de la ville assiégée tenaient le même langage. Tous les renseignements concordaient sur ce point. (Le fait d'ailleurs n'était que trop exact, ainsi qu'on le verra bientôt.) L'alarme fut grande; et, la rumeur publique exagérant selon l'habitude, on en vint à dire que l'armée persane n'était plus qu'à trois jours de marche. Le comte Étienne de Blois n'eut pas le courage d'affronter ce nouveau péril. Sous prétexte d'une indisposition subite, il partit pour Alexandrette (*Scanderoun*), afin, disait-il, d'y prendre quelques jours de repos. Mais le lendemain son corps d'armée, au nombre de quatre mille hommes, alla le rejoindre : Étienne les retint dans ce paisible séjour, attendant en sécurité parfaite l'issue du siège d'Antioche<sup>3</sup>. » Cette défection consterna les princes : un si déplorable exemple pouvait devenir contagieux. Godefroi de Bouillon promulgua un édit portant peine de mort contre quiconque s'éloignerait sans autorisation ou

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. V, cap. ix, col. 335.

<sup>2</sup> Le sultan de Bagdad auquel le chroniqueur fait ici allusion se nommait Barkiarok, régent du califat durant la minorité du seldjoucide Mostander.

<sup>3</sup> Guillelm. Tyr., l. V, cap. x, col. 335. Nous verrons plus loin (n<sup>os</sup> 50 et 53 de ce chapitre) que le comte Étienne de Blois ne se borna point à cette désertion, et qu'il causa plus tard un préjudice bien plus considérable encore aux croisés ses anciens frères d'armes. Séduit par les brillantes promesses d'Alexis Comnène (cf. n<sup>o</sup> 84 du chap. précédent), il avait hâte de se soustraire aux périls de la croisade, pour en recueillir d'avance les bénéfices. « Mais, dit M. Peyré, lorsqu'au prix de ces honteuses capitulations de conscience il fut rentré dans ses états, à l'automne de l'an 1098, il se vit en butte aux sarcasmes de ses vassaux et à ceux mêmes de la comtesse Adèle sa femme; ce qui l'obligea de retourner trois ans plus tard en Palestine, où cette fois il se fit tuer glorieusement. » *Hist. de la prem. croisade*, t. II, p. 46.

sans ordre des lignes de campement <sup>1</sup>. » Une autre mesure fut adoptée en même temps, sur la proposition du légat apostolique Adhémar de Monteil. « Afin de prouver aux amis et aux ennemis, dit Guibert de Nogent, la ferme résolution prise par les croisés de ne lever, pour quelque motif que ce fût, le siège d'Antioche, on établit des atelages de bœufs pour la charrue, et les pèlerins reçurent l'ordre de labourer et d'ensemencer toutes les terres voisines <sup>2</sup>. »

Martyre  
d'un che-  
valier  
chrétien et  
deses com-  
pagnons de  
captivité à  
Antioche.

40. La défection du comte de Blois fut, à quelques jours d'intervalle, compensée par un trait d'héroïsme chrétien, digne d'être inscrit aux actes des martyrs. Un chevalier de la suite de Boémond, nommé Rainald Porquito, avait été fait prisonnier par les Turcs au dernier combat du pont Saint-Siméon. « L'émir Ak-Sian en espérait, dit Tudebode, une grosse rançon. Il le fit donc conduire sur le rempart, avec ordre de s'adresser à nos soldats ses compagnons d'armes, pour leur demander la somme nécessaire à son rachat et le soustraire ainsi à une mort certaine. Rainald parut donc, chargé de fers, en vue du camp des croisés, qui accoururent en foule à ce spectacle. Boémond et les princes attendaient ce qu'il allait dire. Seigneurs, s'écria-t-il d'une voix vibrante, comptez-moi pour mort. Mais, je vous en supplie comme mes frères en Jésus-Christ, ne faites aucun sacrifice pour ma rançon. Dieu est avec vous et le sera toujours. Au dernier combat, tout ce qu'il y avait en cette ville de grands et braves guerriers a succombé sous vos armes : douze émirs et quinze cents nobles ont péri. Il ne reste plus à Antioche un seul homme qui soit capable de la défendre, et qui ose se mesurer avec vous. — Ak-Sian était à côté du captif. — Que vient-il de dire? demanda l'émir à un drogman. — Rien de bon pour nous, répondit l'interprète. — Ak-Sian fit alors ramener son prisonnier dans l'intérieur de la ville. Quittant lui-même le rempart, il rejoignit Rainald et lui fit dire par le drogman : Voulez-vous trouver parmi nous honneurs et richesses? — A quelles conditions? demanda le prisonnier. — Renoncez à votre Dieu, fit répondre l'émir, et embrassez la religion de Mahomet. Tout ce que vous pourrez désirer

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., *loc. cit.*

<sup>2</sup> Guibert. Novig., l. VIII, cap. v, col. 812.

ensuite, or, argent, chevaux, palais, femmes, honneurs et dignités, tout sera mis à votre disposition. — Rainald parut se recueillir : — Donnez-moi, dit-il, quelques instants pour réfléchir à cette proposition. — L'émir y consentit de grand cœur. Raynald s'agenouilla alors, les mains jointes, le visage tourné à l'orient (du côté de Jérusalem), et demeura longtemps en prière, conjurant à haute voix le Seigneur de lui faire miséricorde et de le recevoir dans le sein d'Abraham. — Que dit-il ? demanda l'émir. — Il est bien loin de vouloir renier son Dieu, répondit le drogman. — A ces mots, l'émir fit signe à ses gardes, qui se précipitèrent sur le chevalier, et en grande joie lui tranchèrent la tête. Les anges du Seigneur recueillirent l'âme du martyr et la présentèrent au Dieu pour l'amour duquel il venait de souffrir la mort. La résistance du héros avait exalté la fureur de l'émir. Il se fit amener les autres prisonniers de guerre chrétiens. On les dépouilla de tous leurs vêtements, on les attacha les uns aux autres avec des chaînes de fer, puis on les rangea en un cercle pressé et compacte. L'émir fit entourer cette masse vivante de bottes de paille et de foin, auxquelles il fit mettre le feu. Du sein de l'horrible brasier, les chrétiens firent entendre un cantique d'allégresse dont les derniers accents se perdirent avec leur vie. Tous furent ainsi martyrisés en ce jour, portant au ciel leurs robes blanches, devant le trône de l'Agneau immolé pour les péchés du monde <sup>1</sup>. »

41. Comme l'avait dit, du haut des remparts, le chevalier martyr, la ville d'Antioche, à moins d'un prompt secours venu de l'extérieur, ne pouvait plus prolonger sa résistance. La mort de ses plus vaillants défenseurs, la rareté des vivres, la presque impossibilité de renouveler les approvisionnements depuis que les croisés avaient complété le blocus, exaspéraient la population. Les rigueurs de l'émir contre les chrétiens n'étaient pas seulement le fait d'un fanatisme aveugle. Ak-Sian n'ignorait pas les secrètes sympathies que la communauté de croyance avait éveillées chez les Arméniens, les Grecs et les Syriens, nombreux à Antioche, en faveur de l'armée de

Armistice.  
Assassinat  
du conné-  
table Walo  
par les é-  
mirs d'An-  
tioche. Re-  
prise des  
hostilités.

<sup>1</sup> Tudebod., l. III, col. 786.

la croisade. Les apostasies officielles dont il avait donné l'ordre par édit, aux premiers jours du siège, n'avaient pas changé le fond des cœurs; les renégats de commande n'étaient pas de vrais musulmans et ils rougissaient de n'être plus chrétiens. Cette préoccupation était si forte dans l'esprit du gouverneur, qu'il se réservait, comme une ressource suprême, le massacre général de tous ceux des habitants suspects de quelque attachement à la religion chrétienne. Pour le moment, il avait un intérêt capital d'une part à faire cesser les murmures populaires pour prévenir toute tentative de capitulation, d'autre part à gagner du temps pour permettre à la grande armée persane d'arriver à son secours. Il trouva moyen de concilier les deux choses en demandant aux croisés un armistice de quelques semaines, « afin, disait-il, de négocier les conditions auxquelles il consentirait à rendre la place, prévoyant qu'il ne pourrait bientôt plus la défendre. » Sa proposition fut acceptée par Godefroi de Bouillon et tous les chefs de la croisade. Ceux-ci en effet ne pouvaient que se féliciter de la reddition d'Antioche, au moment même où ils se préparaient à la grande lutte contre les nouveaux ennemis qui allaient fondre sur eux. Les portes de la ville s'ouvrirent donc aux assiégeants et aux assiégés; de libres communications s'établirent entre les émirs et les chevaliers, entre les soldats turcs et les pèlerins de la croix. Les Francs furent admis à visiter les fortifications d'Antioche; les habitants, à parcourir les lignes de circonvallation et les tentes des Latins. Le résultat de cet échange momentané de bons offices ne fut ni ce qu'avait espéré Ak-Sian, ni ce que les croisés avaient attendu. L'émir s'applaudissait pourtant du succès de sa politique: il avait calmé l'effervescence des esprits à Antioche, et il avait ravitaillé la place. Aussi, la veille du jour fixé pour l'expiration de la trêve, il rompit brusquement les négociations dérisoires entretenues jusque-là, et reprit les hostilités par un acte de trahison infâme. « Sur la foi des traités, dit Robert le Moine, et se fiant à la parole d'une race parjure, l'un des plus illustres chevaliers, le connétable Walo, véritable héros chrétien, se promenait ce jour-là en compagnie des émirs turcs dans un parc situé à l'intérieur d'Antioche; il en admirait la verdure et les frais ombrages, lorsque



ces « chiens armés » se précipitèrent sur lui. Walo n'avait pas même une épée à sa disposition : ils l'éborgèrent, coupèrent son corps en morceaux et jetèrent dans les rues de la ville ses membres mutilés. « Infortuné Walo ! s'écrie le chroniqueur, votre mort fut le signal de la rupture de la trêve. Tous les croisés quittèrent à l'instant la ville sacrilège, dont les portes se fermèrent derrière eux ; les infidèles reprirent leur poste de combat dans les repaires de leurs murailles et de leurs tours<sup>1</sup>. On mena grand deuil dans le camp ; la mort de Walo fut pleurée avec des sanglots et des gémissements par les pèlerins. La douleur d'Umberga, sa jeune épouse, qui l'avait suivi à la croisade, arrachait des larmes à tous les yeux. Elle était d'un sang illustre, et, selon l'infirmité de la chair mortelle, sa beauté était remarquable entre toutes. Tantôt immobile comme une statue de marbre, elle restait l'œil fixe sans pouvoir ni parler ni pleurer : on l'eût crue morte sans les pulsations précipitées de ses artères ; tantôt elle se roulait sur le sol, s'arrachant les cheveux, se déchirant la poitrine de ses ongles. Quand elle put articuler une parole, on la vit s'agenouiller, les mains jointes : « Grand Dieu, s'écria-t-elle, ayez pitié de Walo ! Qu'avait-il fait pour mourir sans combat ? O Jésus, fils de la vierge Marie, faites-lui miséricorde. Vous l'aviez protégé en vingt batailles, et aujourd'hui vous permettez qu'il tombe comme un martyr. Hélas ! combien il a souhaité voir votre sépulture ! il a sacrifié à ce pieux désir tout ce qu'il possédait, et lui-même. Par quelle infortune n'avait-il pas son épée, cette épée qui allait si bien à son côté ? Heureuse du moins s'il m'eût été donné à son dernier soupir de lui fermer les yeux, de laver ses blessures de mes larmes, d'étancher le sang de ses plaies, de confier ses restes chéris à la sépulture<sup>2</sup> ! »

42. Tous les bruits mis en circulation au sujet de l'immense armée qui arrivait des extrémités de l'Orient pour écraser sous les murs d'Antioche les soldats de la croisade étaient, s'il faut en croire la « Chronique arménienne » de Matthieu d'Édesse, bien au-dessous

L'armée  
turque de  
Kerboghah  
lieutenant  
du calife  
de Bagdad.

<sup>1</sup> *Intra manium turriumque suarum cavernas.*

<sup>2</sup> Robert. Monach., l. V, cap: III, col. 710. — Cf. Gilo Paris., l. II, col. 959.

de la réalité : ce n'étaient pas deux cent mille hommes, chiffre donné par Guillaume de Tyr<sup>1</sup>, mais huit cent mille cavaliers et trois cent mille fantassins, soit un total de onze cent mille guerriers, qui sous les ordres de Kerboghah<sup>2</sup>, émir de Mossoul et lieutenant du sultan de Bagdad, s'avançaient comme les flots pressés d'un océan en marche, couvrant au loin les montagnes et les plaines, inondant les villages et les cités. Tout le Khorassan, cette province centrale de la Perse, s'étant soulevé, le mouvement s'était communiqué à toutes les colonies turques disséminées d'Orient en Occident, depuis l'Égypte jusqu'à l'ancienne Babylonie et depuis Jérusalem jusqu'aux portes de Constantinople<sup>3</sup>. La facilité avec laquelle ce mouvement de concentration put s'accomplir s'explique par l'état nomade où se trouvaient encore les Turcs. Comme autrefois les hordes d'Attila et plus tard celles de Gengis-Kan, ils campaient partout et ne résidaient nulle part. Leurs familles, leurs troupeaux les accompagnaient dans les expéditions militaires. La cavalerie marchait en avant ; la plupart du temps elle était seule à combattre, circonstance qui, sous le rapport purement stratégique, donnait aux croisés une supériorité réelle<sup>4</sup>. Une défaite à l'avant-garde suffisait pour refouler des bandes innombrables, qui allaient par groupes se reformer plus loin. C'est ainsi que les trente mille cavaliers tures, mis en déroute par Godefroi de Bouillon dans la

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. V, cap. XIV, col. 340.

<sup>2</sup> Le *Corbaran*, *Curbalan*, et *Corbahan* des chroniqueurs latins.

<sup>3</sup> Matthieu d'Édesse, *Chronique arménienne*, c. VI, trad. de M. Dulaurier.

<sup>4</sup> Cette particularité, que les auteurs modernes n'ont pas remarquée, avait au contraire frappé tous les écrivains contemporains de la croisade. Robert le Moine la signalait en ces termes : *Sciunt enim quibus bella nota sunt, quia graviori attritione pedites quam equites interficiunt* : « Quiconque a l'expérience des choses de la guerre sait que l'infanterie est beaucoup plus meurtrière que la cavalerie. » (Robert. Monach., l. IV, cap. II, col. 699.) Ainsi les croisés du XI<sup>e</sup> siècle, qu'on s'est plu si longtemps à représenter comme une agglomération de fanatiques aveugles, sans discipline, sans tactique, sans la moindre notion de l'art militaire, avaient au contraire une profonde connaissance des règles de la stratégie ; ils savaient et surtout pratiquaient beaucoup mieux que leurs critiques actuels le grand principe qui domine tous les autres en art militaire, à savoir que la supériorité de l'armement et celle des manœuvres assurent seules les victoires décisives.

plaine de Hareg<sup>1</sup>, n'étaient qu'une colonne d'exploration détachée de la grande armée de Kerboghah. Leur échec ne fut pour celui-ci qu'un épisode insignifiant. « La terre tremblait sous les pas de son immense armée, » disent les chroniques orientales. Que lui importait la mort de quelques milliers d'éclaireurs sacrifiés d'avance? Tudebode, témoin oculaire, qui eut sa part des alarmes causées au camp de la croisade par l'approche de cette invasion formidable, et qui put ensuite la contempler dans sa réalité vraie, la décrit en ces termes : « Le soudan de Perse, qui est pour les Turcs ce que le seigneur apostolique est chez nous, ayant été informé par Ak-Sian que la très-vaillante et très-robuste nation des Francs tenait celui-ci assiégé dans Antioche, donna ordre à Curbalan (Kerboghah, émir de Mossoul), prince de sa milice, d'aller délivrer Antioche, lui promettant pour récompense le gouvernement de cette cité, reine de l'Orient. Depuis longtemps Curbalan avait sous la main une armée nombreuse et aguerrie, mais dès qu'il eut reçu de son calife la mission d'aller tuer les chrétiens, il fit appel à tous les guerriers de race turque. L'émir de Jérusalem vint le rejoindre avec son armée; le roi de Damas lui amena tout son peuple; Kildji-Arslan, le vaincu de Nicée et de Dorylée, accourut avec les débris de ses légions; ce fut ensuite une multitude innombrable de toutes les races infidèles, Arabes, Sarrasins, Publicains, Hacémites, Kurdes, Perses, Agulans, et mille autres tribus que je ne saurais nommer et que nul n'aurait pu compter. Les Agulans m'ont laissé un souvenir particulier, bien qu'ils ne fussent guère plus de trois mille. Mais la singularité de leur armure fut très-remarquée : ils étaient entièrement bardés de fer, eux et leurs chevaux, en sorte que, ne craignant ni les lances ni les épées, ils s'élançaient sans autre arme qu'un cimenterre au milieu de nos bataillons, et à moins d'être démontés, ils restaient toujours vainqueurs<sup>2</sup>. »

43. Depuis plusieurs semaines on parlait avec des transports de joie à Antioche, avec terreur au camp des croisés, de la prochaine arrivée

Siège d'É-  
dessa par  
Kerbo-  
ghah. Hé-

<sup>1</sup> Cf. n° 36 de ce présent chapitre.

<sup>2</sup> Tudebod., l. IV, col. 789. M. Paulin Paris estime que les *Agulani* de Tudebode, *Agolans* de la *Chanson d'Antioche*, étaient des Africains du royaume de Fez. (*Chans. d'Ant.*, t. II, p. 305.)

roïque ré-  
sistance de  
Baudoin.  
Levée du  
siège d'É-  
desse.  
Marche de  
Kerboghah  
sur Antio-  
che.

de Kerboghah et de ses légions formidables. Cependant on ne signalait encore nulle part la présence de ses éclaireurs. Ce retard, qui fit le salut de l'armée latine, était dû à l'héroïque valeur du nouveau comte d'Édesse, Baudoin de Boulogne. Kerboghah en traversant les plaines de la Mésopotamie voulut se donner un avant-goût du plaisir qu'il aurait à massacrer des chrétiens : il mit le siège devant Édesse, qu'il croyait emporter facilement d'assaut. Mais il avait compté sans la bravoure de Baudoin. Après vingt jours d'efforts inutiles, les murs d'Édesse étaient intacts et ses défenseurs plus intrépides que jamais. « Les officiers de Kerboghah lui firent observer, dit Guillaume de Tyr, qu'on perdait le temps autour d'une misérable forteresse, dont la prise ne vaudrait pas la peine qu'elle aurait coûtée. Il ne fallait pas sacrifier le principal à l'accessoire. Les clefs d'Édesse étaient sous les murs d'Antioche. Lorsqu'on aurait écrasé la grande armée de Godefroi de Bouillon, son frère Baudoin s'empresserait d'ouvrir les portes d'Édesse aux vainqueurs. L'émir suivit leur conseil : on leva le siège, et les innombrables phalanges traversèrent l'Euphrate, se dirigeant sur la capitale de la Syrie. Ainsi, ajoute Guillaume de Tyr, l'invasion persane empêcha le seigneur Baudoin d'amener, comme il en avait le projet, des renforts à Godefroi de Bouillon; mais sa résistance à Édesse sauva les croisés; car, si Kerboghah fût arrivé quelques jours plus tôt sous les murs d'Antioche, il eût vraisemblablement, à moins d'un miracle de la protection divine, écrasé d'un seul coup l'armée de la croisade <sup>1</sup>. »

Les éclai-  
reurs de  
Godefroi  
de Bouil-  
lon. Ker-  
boghah à  
sept jour-  
nées d'An-  
tioche.

44. La violation de l'armistice par Ak-Sian et le tragique événement qui en fut le signal firent supposer à Godefroi de Bouillon que le gouverneur d'Antioche avait dû recevoir des nouvelles positives de la prochaine arrivée de Kerboghah. « Il fut donc résolu, dans un conseil de guerre auquel tous les princes prirent part, continue le chroniqueur, d'envoyer en reconnaissance dans toutes les directions un certain nombre de chevaliers, choisis parmi les plus braves et les plus expérimentés. Drogo de Nesle, Clérembaud de

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. V, cap. iv, col. 340.



Vendeuil, Gérard de Cérisy, Raynard comte de Toul, furent désignés pour cette mission. Ils avaient ordre de la tenir absolument secrète et de n'en faire connaître le résultat qu'aux princes seuls, dans la crainte de jeter l'alarme parmi les pèlerins et de provoquer de nouvelles défections. Ils revinrent bientôt, annonçant que de tous les points de l'horizon convergeaient sur Antioche des multitudes innombrables de guerriers, comme des fleuves se précipitant à la mer. De sa personne, Kerboghah n'était plus qu'à sept jours de marche <sup>1</sup>. »

45. Réuni aussitôt pour délibérer sur ces graves nouvelles, le conseil de guerre, « en grande contrition de cœur et humilité d'esprit », selon l'expression de Guillaume de Tyr, cherchait le moyen de faire face à l'immense péril : les uns proposaient de sortir du camp avec toute l'armée, de se porter en avant à une distance de trois ou quatre milles, et d'aller avec l'aide de Dieu combattre un prince impie, dont l'orgueil rappelait celui d'Holopherne et dont le sort pourrait être le même ; les autres trouvaient plus expédient de laisser une partie de l'armée dans les lignes pour repousser les assiégés, qui ne manqueraient pas d'essayer une sortie afin d'opérer leur jonction avec leurs nouveaux auxiliaires. Le débat se prolongeait sans qu'on osât arrêter une décision d'où le salut de tant d'hommes allait dépendre. « En ce moment, disent les chroniqueurs <sup>2</sup>, Boémond, prenant à part les principaux chefs Godefroi de Bouillon, Hugues le Grand, le duc Robert de Normandie, le comte de Flandre et Raymond de Saint-Gilles, s'enferma avec eux et leur tint ce langage : « Seigneurs et frères bien-aimés, des deux avis proposés au conseil, ni l'un ni l'autre ne nous sauvera. Si toute l'armée se porte en avant, les assiégés détruiront les travaux d'attaque élevés par nous au prix de tant d'efforts et de sang, ils viendront attaquer notre arrière-garde pendant que nous

Conseil de  
guerre.  
Confidence  
inattendue  
de Boé-  
mond.

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. V, cap. xv, col. 341.

<sup>2</sup> Albéric d'Aix et Guillaume de Tyr ont l'un et l'autre raconté en détail cette scène, que nous reproduisons en fondant ensemble leurs deux récits, (Alber. Aq., l. IV, cap. xv, col. 487. — Guillelm. Tyr., l. VI, cap. xvi, col. 541.)

serons aux prises avec les innombrables hordes de Kerboghah ; si une partie des légions reste au camp, comment pourra-t-elle repousser la sortie en masse des assiégés, quand tous ensemble nous pouvons à peine y suffire ? et de plus, que ferons-nous avec l'autre moitié de nos forces, quand toutes réunies elles sont encore si inférieures à celles de Kerboghah ? Là n'est donc pas le salut. Je vais confier à votre fidélité un secret qui, avec l'aide de Dieu, délivrera l'armée et tous nos princes. Depuis que le gouvernement d'Antioche m'a été promis, il y a sept mois <sup>1</sup>, je n'ai cessé d'entretenir avec cette ville des rapports très-fréquents, bien qu'absolument secrets. J'ai acheté, à prix d'or, la coopération d'un émir qui commande la tour des Deux-Sœurs, à la porte Saint-Georges. Il est prêt à me livrer la ville ; mais je suis convenu avec lui et me suis engagé sous la foi du serment à lui compter la somme énorme de deux mille besants d'or. J'ai promis en outre, quand je serai maître de la ville, de le combler de dignités et d'honneurs tels, qu'il me serait impossible d'en accorder davantage à Tancrède, le fils de ma sœur bien-aimée. Voyez donc ce que vous voulez faire. En quelques heures nous pouvons entrer à Antioche sans coup férir. Donc, s'il plait à votre amplitude de me concéder à titre héréditaire la principauté de cette ville, demain elle sera en votre pouvoir ; si ma proposition ne vous agrée point, je renonce à tous mes droits sur elle, en faveur de quiconque trouvera moyen de la prendre autrement. » Les princes accueillirent avec grande joie cette ouverture, à l'exception du comte de Toulouse qui s'écria : « A Dieu ne plaise qu'une conquête faite par tous devienne la récompense d'un seul ! » Les circonstances étaient trop graves pour que la protestation intempestive de Raymond de Saint-Gilles fût écoutée. Les autres princes mirent tour à tour leur main droite dans celle de Boémond, lui jurant que, s'il réussissait, la principauté d'Antioche lui demeurerait acquise à titre héréditaire. Le secret fut promis et fidèlement gardé. On prévint les autres membres du conseil que l'on reprendrait plus tard la délibération

<sup>1</sup> Allusion à l'investiture de la province d'Antioche faite à Boémond par l'empereur Alexis Comnène. (Cf. n° 63 du chapitre précédent.)

et l'on se sépara, en donnant l'ordre à tous les chefs de corps de tenir les troupes prêtes à marcher au premier signal. » Sauf Adhémar de Monteil, personne autre ne fut mis dans la confiance. « Le légat apostolique prit alors, dit Guibert de Nogent, une mesure dont l'événement justifia bientôt la prudence. Tous les soldats et pèlerins, les uns par insouciance, les autres par la difficulté de faire autrement, laissaient croître leur barbe. Adhémar de Monteil, tout en prescrivant des prières publiques, ordonna à chacun de se raser, et de suspendre d'une manière apparente sur sa poitrine une croix d'argent, ou de tout autre métal, pourvu qu'elle fût visible <sup>1</sup>. » Dans l'anxiété générale causée par l'approche de l'armée de Kerboghah, l'ordonnance d'Adhémar de Monteil, dont on ne comprenait pas d'ailleurs le véritable motif, fut exécutée à l'heure même, et les soldats se tinrent prêts à tout événement.

46. Il était environ midi, le 2 juin 1098. Boémond ne s'était pas trop avancé et il tint tous ses engagements. La coopération dont il s'était assuré dans l'intérieur d'Antioche était celle d'un Arménien nommé Firouz <sup>2</sup>, appartenant à une famille d'origine chrétienne, connue dans la ville sous le nom des *Beni-Zerra* (*Fils du haubergier*), parce que leur aïeul avait fait sa réputation et sa fortune par son habileté à fabriquer les hauberts ou cottes de mailles. De la tour des Deux-Sœurs dont il avait le commandement, Firouz avait longtemps correspondu par un système de signaux avec la citadelle de Tancrede en avant de la porte Saint-Georges, qui lui faisait face. Durant l'armistice, de concert avec Boémond, ce moyen de communication trop périlleux avait été remplacé par un autre qui permettait l'échange direct de messages, grâce à l'intermédiaire du jeune prisonnier turc, récemment converti à la foi chrétienne, que le duc de Tarente avait levé des fonts du baptême et attaché à sa personne <sup>3</sup>. Au sortir de sa conférence secrète avec les princes, Boémond dépê-

L'Arménien Firouz des Beni-Zerra. L'échelle de rempart.

<sup>1</sup> Guibert. Novig., l. V, cap. 1, col. 753.

<sup>2</sup> Les chroniqueurs latins le désignent sous les noms divers mais toujours reconnaissables de *Pyrrhus*, *Emirfeirus* et *Phirous*.

<sup>3</sup> Cf. n° 36 de ce présent chapitre.

cha à Firouz son jeune et fidèle émissaire : il revint bientôt avec la réponse suivante : « On est prévenu ici de l'arrivée de Kerbogah. L'ordre vient d'être donné de massacrer demain matin tous les chrétiens de la ville, afin de prévenir un mouvement en faveur des croisés. Faites ostensiblement partir plusieurs de vos légions dans la direction de l'armée persane, comme si elles se portaient à sa rencontre. Mais, aussitôt la nuit venue, dirigez-les en silence à la porte Saint-Georges, près de la citadelle de Tancrede; massez-y toutes vos forces. Apportez une échelle de rempart, de la hauteur de la tour. A minuit, je donnerai le signal convenu, et vous entrez à Antioche. » Tout se passa conformément à ces instructions. Sur les trois heures du soir, un des officiers de Boémond parcourut le camp des croisés, en proclamant à haute voix l'ordre à tous les chevaliers de s'armer pour une expédition contre les musulmans. Godefroi de Bouillon et le comte Robert de Flandre prirent le commandement du corps expéditionnaire : ils partirent, enseignes déployées, par la route de l'ouest, dans la direction présumée des troupes de Kerbogah. Sept cents cavaliers formaient l'avant-garde; une division d'infanterie les suivait. La nuit venue, Godefroi de Bouillon et sa troupe, changeant de direction, contournèrent en silence la montagne de l'Oronte, au nord de la ville, et vinrent se masser du côté sud au pied de la citadelle de Tancrede, en face de la porte Saint-Georges. Déjà Boémond s'y était rendu avec ses guerriers, en traversant à la faveur des ténèbres le pont de bateaux qui donnait accès dans la vallée. L'échelle de rempart qui devait jouer un si grand rôle dans cette nuit, avait, disent les chroniqueurs, une longueur totale de cent quatorze pieds. Entièrement fabriquée avec des lanières de cuir de bœuf et de cerf, prises exclusivement sur le dos de l'animal, elle était pourvue d'échelons espacés de deux pieds, et d'une solidité telle, que chacun d'eux pouvait soutenir le poids de trois chevaliers armés. Son extrémité supérieure devait être attachée à l'un des créneaux, et son pied fixé au sol par des crampons de fer <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr. — Alber. Aq. — Robert. Monach. — Tudebod. — Raimund de Agiles. — *Chanson d'Antioche*.



47. A minuit, les preux chevaliers groupés au bas de la tour retenaient leur haleine et prêtaient anxieusement l'oreille ; mais le signal convenu ne se fit point entendre. A l'heure même, une ronde d'inspection passait dans le quartier de Firouz. Elle le trouva à son poste et s'éloigna en lui recommandant de continuer sa surveillance. L'Arménien allait pouvoir agir ; mais, au moment où il arrivait au faite de la tour, il y trouva son frère plongé dans un profond sommeil. Ce frère, musulman exalté, n'était point dans le complot. A l'idée que le moindre bruit pouvait réveiller ce témoin inattendu et faire échouer l'entreprise, Firouz s'exalta comme un tigre en fureur. D'une main fiévreuse, il enfonça jusqu'à la garde un poignard dans le flanc de son malheureux frère. Reprenant alors tout son calme, il jeta quelques petits cailloux qui vinrent tomber au pied de la tour. C'était le signal convenu. Puis il descendit une corde, à l'extrémité de laquelle les croisés attachèrent leur échelle de cuir, dont Firouz assujettit le sommet à l'un des créneaux. « Montèrent alors les premiers, disent les chroniqueurs, un Lombard nommé Paganis, Foulquier de Chartres, Roger de Barneville, Geoffroi Parented, avec soixante hommes déterminés. Mais sur les soixante, vingt-cinq seulement purent atteindre la plate-forme de la tour, le créneau auquel était fixée l'échelle ayant subitement cédé sous le poids. Firouz inquiet, et ne voyant pas Boémond parmi cette poignée de braves, s'écria en grec : Ὁ μικρὸν Φράγγων ἔχομαι ; « Que faire de ce petit échantillon de Francs ? » Mais déjà l'échelle avait été remontée et solidement fixée à un créneau qui ne céda plus. Boémond, Godefroi, Robert de Flandre, Hugues le Grand, tous les chefs, tous les chevaliers, s'élançèrent par cette voie aérienne <sup>1</sup>. Quand le duc de Tarente fut arrivé au sommet, Firouz lui prit la main et la baisant : « Dieu garde cette main que j'embrasse ! » s'écria-t-il. Et lui montrant le

Prise  
d'Antioche  
par les  
croisés.  
Boémond  
prince  
d'Antioche

<sup>1</sup> La « Chanson d'Antioche » met au nombre des premiers ascenseurs Raimbaud Creton et Tancrède. Il y a tout lieu de croire que la mention de Raimbaud est exacte. Mais celle du héros sicilien est démentie par Raoul de Caen (cap. LXX, col. 540). Tancrède faisait alors une reconnaissance du côté de Hareg et se plaignit plus tard très-vivement du secret gardé par Boémond vis-à-vis de lui.

cadavre étendu à ses pieds : « Cet homme était mon frère, dit-il ; je l'ai tué parce qu'il ne voulait pas vous servir. » En quelques instants les chevaliers avaient descendu les degrés de la tour et ouvert une poterne d'abord, puis la porte Saint-Georges elle-même. Tous les croisés pénétrèrent alors dans la ville et se répandirent dans les rues, aux cris mille fois répétés de « Dieu le veut ! » sabrant sans distinction tous les habitants qui se présentaient à leurs coups. Dans le premier moment de confusion, Turcs, Syriens, Grecs, Arméniens, sortant effarés de leurs demeures, tombaient frappés pêle-mêle. Mais bientôt les chrétiens d'Antioche se firent reconnaître au chant du *Kyrie eleison*, et se joignirent aux vainqueurs. Ak-Sian presque seul parvint à se sauver dans les montagnes, par une poterne dérobée de la citadelle. Déjà l'étendard de Boémond, où dominait la couleur écarlate, flottait sur les murailles d'Antioche. A l'aube, les pèlerins restés sous leurs tentes, dans l'ignorance absolue de ce qui se passait si près d'eux, reconnurent les couleurs du duc de Tarente. Les cris de victoire, mêlés aux gémissements et aux lamentations des blessés, leur firent comprendre qu'Antioche était prise. Ils y coururent en masse : ce fut alors dans l'intérieur de la ville une nouvelle mêlée, où les groupes armés se heurtaient et croisaient le fer. Sans les sages précautions prises par Adhémar de Monteil, il y aurait eu alors un désastre irrémédiable. Mais les Turcs, reconnaissables à leur longue barbe, ne pouvaient être confondus avec les hommes d'Occident, au visage rasé, à la poitrine protégée par le signe ostensible de la croix. « Antioche, le premier siège du bienheureux apôtre Pierre, était conquise, » dit Gilon de Paris. Le sang coulait dans toutes les rues comme un fleuve. A l'exception de la citadelle, où flottait toujours, renversée et captive, la bannière de la glorieuse vierge Marie, et où s'étaient réfugiés, sous le commandement de l'émir Schems-Eddaula (*Samsadola*), fils d'Ak-Sian, les derniers débris de la garnison turque, la ville entière était au pouvoir des croisés. Le carnage cessa, et toute l'armée, ayant à sa tête une procession des femmes chrétiennes de la ville, se dirigea vers le cachot où, depuis sept mois, attendant jour et nuit la mort, était renfermé le vénérable Jean IV, patriarche d'Antioche. Il fut con-

duit triomphalement à la basilique de Saint-Pierre, au chant des hymnes de triomphe. « L'armée de Dieu, dit Robert le Moine, avait connu, en ce jeudi de bénédiction, 3 juin 1098, la puissance de Celui « qui renverse quand il lui plaît les portes d'airain et brise les barrières infernales <sup>1</sup>. » Le soir, Boémond était proclamé prince d'Antioche. « Il vit arriver à son audience, dit Tudebode, quelques montagnards arméniens, qui déposèrent à ses pieds une tête coupée et un baudrier soutenant un cimenterre dans un riche fourreau. C'étaient la tête d'Ak-Sian et ses dépouilles opimes. Reconnu dans sa fuite, le malheureux émir avait été tué par ses anciens sujets. Son baudrier et son cimenterre, enrichis de perles et de diamants, furent estimés soixante besants d'or <sup>2</sup>. »

#### § V. Les Croisés assiégés dans Antioche.

48. « Si le jour de la prise d'Antioche fut une fête pour nous, dit Raimond d'Agiles, le lendemain les sollicitudes recommencèrent. D'assiégeants victorieux, nous allions devenir des assiégés craintifs. » Dès l'aube on tenta un assaut contre la citadelle : Boémond s'y porta avec une valeur incomparable, et y reçut une blessure qui heureusement ne se trouva pas mortelle. Mais tous les efforts furent inutiles, et il fallut renoncer à l'entreprise. Cet échec était d'autant plus funeste, que par sa situation à l'ouest de la ville, sur un mamelon adossé à la montagne Noire, la citadelle pouvait faciliter l'accès aux troupes de Kerbogah, qui avançaient toujours. Elle restait de plus comme une menace perpétuelle, dominant la cité à laquelle elle communiquait par une route en lacets, tracée sur l'escarpement et descendant dans la vallée. On se hâta de jeter les fondements d'une solide muraille, qui fut achevée plus tard, et isola complètement la citadelle. En même temps, on se préoccupait de la question des approvisionnements. Antioche avec ses palais regorgeant de richesses, ses églises et ses mosquées resplendissantes d'or et de pierreries, n'avait plus de vivres. Le nombre des che-

Assaut de la citadelle. Échec des croisés. Préparatifs de défense. Mort héroïque de Roger de Barneville.

<sup>1</sup> Robert. Monach., l. V, cap. iv, col. 714.

<sup>2</sup> Tudebod., l. IV, col. 790.

vaux qu'on y trouva ne dépassait pas cinq cents; encore étaient-ils d'une maigreur et d'un épuisement extrêmes. Godefroi de Bouillon fit immédiatement rentrer dans la ville les fourrages, les grains, les tentes des anciens campements. Un service de convois fut établi entre le port Saint-Siméon et Antioche, pour amener toutes les subsistances disponibles. En même temps des colonnes expéditionnaires parcouraient les campagnes avoisinantes, recueillant toutes les provisions que s'empressaient d'ailleurs de leur offrir les populations presque toutes chrétiennes. Mais les ressources du pays avaient été épuisées par le siège précédent : le peu qui restait ne fournit qu'un insignifiant appoint. Au point de vue stratégique, tous les ouvrages extérieurs construits pour l'offensive devinrent des forts détachés pour la défense. On y maintint des garnisons chargées de repousser les assaillants. Ces préparatifs, malgré la célérité de leur exécution, ne purent être terminés avant l'arrivée de l'ennemi. « Dès le surlendemain de la prise d'Antioche, dit Guillaume de Tyr, trois cents éclaireurs de l'armée de Kerbogah arrivèrent à quelque distance de la ville, et se dissimulèrent en embuscade dans un repli de la montagne Noire. Trente seulement, les mieux montés et les plus audacieux, poussant leurs chevaux jusqu'à la porte Saint-Paul, vinrent défier les chrétiens postés sur le rempart. A cette vue, Roger de Barneville et quinze autres chevaliers normands, de la suite de Robert-Courte-Heuse s'élançèrent à leur rencontre. Mais les Turcs tournèrent bride au galop, et les entraînèrent à leur poursuite sur la route de la montagne. Roger de Barneville encourageait les siens de l'exemple et du geste : il voulait ajouter un nouvel exploit à tant d'autres par lesquels il s'était déjà signalé, lorsque, sortant de leur embuscade, les Turcs fondirent sur sa petite troupe et l'enveloppèrent. Les quinze chevaliers chrétiens furent décapités, et leurs têtes sanglantes, attachées à la selle de leurs chevaux par les vainqueurs, furent portées à Kerbogah comme les prémices de sa future victoire <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. VI, cap. II, col. 353.



49. « Le lendemain (5 juin 1098), aux premiers rayons du soleil levant, dit Guillaume de Tyr, les innombrables bataillons de Kerboghah débouchèrent dans la plaine. Aussi loin que le regard pût s'étendre, on les voyait, du haut des remparts, gravir les montagnes, inonder les vallées, couvrir la terre d'une moisson de lances. Kerboghah, franchissant le pont du Fer, que la tour construite précédemment par les croisées ne put défendre <sup>1</sup>, vint de sa personne camper au nord d'Antioche, sur l'emplacement occupé pendant le premier siège par Godefroi de Bouillon. Son immense armée dressa ses tentes sur toute la circonférence d'Antioche et dans toute la vallée; mais cet espace fut loin de suffire : les montagnes environnantes se couvrirent de pavillons à plus de dix milles de distance. Ce premier établissement ne dura pas moins de trois jours. Dans l'intervalle, Kerboghah s'aperçut que son quartier général était trop éloigné de la citadelle d'Antioche, par laquelle il comptait entrer dans la ville. Sa tente, véritable palais ambulante, fut donc transportée à l'est, en face de la porte Saint-Paul, au lieu précédemment occupé par les troupes de Boémond. Cette position était, en effet, comme la clef d'Antioche. Godefroi de Bouillon l'avait compris : dès le premier moment de l'arrivée des Turcs, il s'était jeté avec une troupe d'élite dans la citadelle de Mauregard, élevée par les croisés sur le contre-fort de la montagne Noire, à gauche de la porte Saint-Paul <sup>2</sup>. Du haut de cet observatoire, le héros chrétien se vit insulté par une nuée de Turcs qui entouraient la forteresse. Il voulut châtier leur insolence, et à la tête de sa petite troupe, il s'élança contre eux. Mais il fut bientôt entouré par des forces vingt fois supérieures. Témoins du péril que courait leur chef, les croisés ouvrirent la porte Saint-Paul et se précipitèrent à son secours. Déjà Roger de l'Isle venait de tomber mort à côté de Godefroi, qui se défendait comme un lion. Le héros fut arraché à ce champ de carnage et ramené dans l'intérieur de la ville, où se précipitèrent pêle-mêle les croisés et les Turcs. Enfin on put re-

Siège d'Antioche par Kerboghah. Echees par tiels des croisés.

<sup>1</sup> Cf. n° 38 de ce présent chapitre.

<sup>2</sup> *Ibid.*

fermer la porte avant que les troupes ennemies s'en fussent emparées <sup>1</sup>. Ce succès partiel fut célébré comme un triomphe par l'armée de Kerbogah, et redoubla l'audace des Turcs. La nuit suivante, la garnison de la citadelle, sous les ordres de Schems-Eddaula, fit une sortie et pénétra dans la partie haute d'Antioche. Boémond, Évrard du Puiset, Radulf des Fontaines, Raimbaud Creton, Pierre fils de Gila, Albéric et Ives <sup>2</sup>, les plus braves entre les chevaliers, essayèrent vainement de défendre le retranchement creusé à la hâte quelques jours auparavant entre la ville et la citadelle : ils durent se replier. Mais bientôt, avec une impétuosité irrésistible, Godefroi de Bouillon, Robert de Flandre et le duc de Normandie arrivèrent à leur secours, repoussèrent les assaillants et les forcèrent à rentrer dans la citadelle, non sans laisser derrière eux grand nombre de morts et de prisonniers. Pour prévenir le retour de pareilles surprises, Boémond fit pousser activement les travaux du retranchement et la construction du fort qui devait le protéger contre les attaques de la citadelle <sup>3</sup>. »

Défection  
de quel-  
ques che-  
valiers.  
Les *furtivi*  
*funambuli*.  
Perte de la  
flotte.

50. « Cependant, continue le chroniqueur, la cité investie de toute part commençait à manquer de vivres. Au dehors le glaive, au-dedans l'épouvante et la faim. Un grand nombre de soldats et de pèlerins désespérèrent de l'avenir. Oubliant le devoir sacré de leur profession et les serments de leur vœu solennel, ils descendirent par des corbeilles qu'ils faisaient glisser le long d'une corde attachée aux créneaux, et s'enfuirent dans la direction du port Saint-Siméon. La plupart tombèrent entre les mains des Turcs et expièrent leur apostasie par un esclavage qui ne devait jamais finir. Ceux qui réussirent à gagner le port s'emparèrent des navires à l'ancre, et ordonnèrent aux pilotes de mettre sur-le-champ à la voile. « Le grand sultan des Perses, dirent-ils, vient d'emporter d'assaut la ville d'Antioche et de massacrer toute notre armée. Princes et peuple, tout a péri. Nous sommes les seuls survivants, échappés par la miséricorde de Dieu à cet immense désastre. Hâtez-vous de gagner le large

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. VI, cap. III, col. 353.

<sup>2</sup> Id., *ibid.*, cap. IV, col. 354.

<sup>3</sup> Guillelm. Tyr., l. VI, cap. II-IV, col. 352-355.

avant l'arrivée des Turcs victorieux. » Or ceux qui parlaient ainsi, ajoute Guillaume de Tyr, n'étaient pas des hommes du commun, des plébéiens obscurs, mais de nobles chevaliers, depuis longtemps célèbres par leurs exploits, tels que les deux frères Albéric de Grandmesnil et Guillaume, qui avait épousé une sœur de Boémond; le vicomte de Melun, Guillaume le Charpentier; Rothard, le bouteiller de Godefroi de Bouillon; Guy de Troussel, Lambert le Pauvre, et grand nombre d'autres chevaliers dont je ne veux pas inscrire ici les noms, parce qu'ils furent en ce jour rayés du livre de vie <sup>1</sup>. » — « On les surnomma les *funambules de nuit*, *furtivi funambuli*, dit Baldéric de Dol, et ils allèrent semer partout la fausse nouvelle de l'extermination complète des armées de la croisade <sup>2</sup>. » Ils débarquèrent à Alexandrette (*Scandérour*), où se trouvait encore le comte Étienne de Blois avec ses quatre mille déserteurs <sup>3</sup>. Les nouveaux apostats, se joignant aux anciens, prirent ensemble la route de terre pour retourner à Constantinople. On comprend le déplorable effet produit à Antioche sur le moral de l'armée par un acte de lâcheté qui enlevait aux croisés la ressource suprême de la flotte en cas de péril urgent. « Adhémar de Monteil et Boémond prirent alors, dit Guillaume de Tyr, les mesures les plus énergiques pour prévenir de nouvelles évasions. Les sentinelles furent doublées. Chaque poste devait être inspecté jour et nuit, de deux heures en deux heures, par des chevaliers d'élite <sup>4</sup>. » Malgré ces précautions, une troupe de soldats affamés réussit encore à s'échapper de la ville et fut capturée par les cavaliers turcs <sup>5</sup>.

§1. « Les malheureux prisonniers, dit Baldéric de Dol, n'avaient pour armes que des arcs façonnés avec des branches d'arbres non dégrossies, des tronçons de lances et d'épées rongés par la rouille. Leurs vêtements sordides tombaient en lambeaux. On les conduisit à la tente de Kerboghah; en les présentant au puissant émir :

Les prisonniers de Kerboghah. Sa lettre au calife de Bagdad.

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. VI, cap. v, col. 355.

<sup>2</sup> Balder. Dol., l. III, col. 1112.

<sup>3</sup> Cf. n° 39 de ce présent chapitre.

<sup>4</sup> Guillelm. Tyr., *loc. cit.*

<sup>5</sup> Id., *ibid.*, cap. VI, col. 357.

« Voilà, dirent les cavaliers tures, les nobles chevaliers et les brillantes armures qui se sont abattus en Orient comme une nuée de sauterelles. La France qui les a produits est sans doute un pays de mendiants ! » — L'émir de Mossoul ne put s'empêcher de sourire à ce langage, et se tournant vers les chefs de sa suite : « Vous voyez, dit-il, les guerriers qui se vantent d'avoir conquis Antioche par la force des armes. Comprenez maintenant à quels ennemis nous avons affaire. La glorieuse cité d'Antioche, la ville royale, la perle de la Syrie, ne fût jamais tombée au pouvoir de ces misérables, sans la plus infâme de toutes les trahisons. Je vais expédier ces vils prisonniers au grand calife de Bagdad notre maître. Qu'on fasse venir un secrétaire. » Kerboghah dicta alors pour le sultan de Perse une lettre, dont les chroniqueurs latins, fort peu au courant des usages orientaux, nous ont laissé la traduction suivante, exacte quant au sens, mais interprétée avec une naïveté qu'il suffit de signaler au lecteur. « Au calife notre *pape*<sup>1</sup> et magnanime sultan, salut, honneur, vie sans fin. — Voilà un échantillon des sauterelles qui ont quitté les marécages de la chrétienté pour venir s'abattre sur les opulentes provinces de votre empire. Mais votre sublimité peut avoir foi à son serviteur. Je tiens renfermée dans les murs d'Antioche cette multitude impie. Pas un n'échappera à la mort ou à l'esclavage. Toutefois ce serait peu pour la gloire de vos armes et pour votre juste vengeance. L'armée qui me suit ira jusqu'en Europe conquérir les provinces lointaines d'où sont sortis ces misérables. Durant notre absence qui sera longue, nous confions à l'amitié de vos fidèles le soin de notre fortune et de nos domaines. J'en jure par le nom du Dieu tout-puissant (*Allah*), je ne rentrerai à Bagdad qu'après avoir délivré la Syrie, conquis pour vous la terre des Romains, et pour moi, s'il vous plaît de m'en abandonner la jouissance, la province d'Apulie<sup>2</sup>. » Ces bravades auraient déshonoré le triomphe d'un vainqueur. Dans la circonstance, outre leur exagération, elles

<sup>1</sup> On sait que les califes étaient chefs de la religion musulmane en même temps que princes temporels. De là ce titre de *pape*, au premier abord si étrange, sous la dictée de Kerboghah.

<sup>2</sup> Balderic Dol., l. III, col. 1110



avaient le tort d'être prématurées. Baldéric de Dol, Guillaume de Tyr, Albéric d'Aix, qui tous ont reproduit la lettre de Kerboghah, ajoutent un détail épisodique d'une signification fort différente. « La mère de Kerboghah, vieille musulmane chargée d'ans et presque centenaire, dit Baldéric, habitait Alep, où elle passait pour une sorte de magicienne, habile dans l'art de deviner l'avenir. Malgré son grand âge, elle se fit porter en litière au camp de son fils, sous les murs d'Antioche. « Renonce à cette funeste guerre, aurait-elle dit à Kerboghah. L'antique prédiction qui annonce l'établissement des chrétiens en Orient va se réaliser. Le Dieu qu'ils adorent est grand, et il leur donnera la victoire. » L'émir de Mossoul n'ajouta aucune foi à cet avertissement; mais il ne réussit point à calmer les appréhensions de sa mère, qui reprit en pleurant la route d'Alep <sup>2</sup>. »

52. Kerboghah comptait pour le triomphe sur un auxiliaire qui ne lui fit pas défaut, et qui, d'après toutes les prévisions humaines, devait lui livrer Antioche sans coup férir. Cet auxiliaire était la famine. « On ne trouve en aucune histoire, dit Guillaume de Tyr, que jamais si hauts princes et si grandes armées aient souffert telles angoisses de faim. Les vivres finirent par manquer complètement. On paya d'abord des sommes fabuleuses pour se procurer, tant qu'il en resta, une nourriture à peu près mangeable : un besant d'or pour une tête d'âne, un morceau de viande de cheval, ou de chameau. On recourut ensuite à la chair des animaux immondes, chiens, chats, rats et souris, morts eux-mêmes de faim. Cette ressource fut bientôt épuisée. Les feuilles de figuier, de vigne, de chardon, celles des platanes et des lauriers-roses, mêlées aux vieux cuirs des ceinturons, des boucliers, des chaussures mêmes, étaient bouillies ensemble avec

La famine  
à An-  
tioche.

<sup>1</sup> Voici le texte de Baldéric de Dol : *Curbarani mater, quæ erat in civitate Aleph, ad prædictum accessit filium gembunda. Erat enim senex et plena dierum, utpote centenaria, et præsaga futurorum. Colligebat etiam multa mulier sortilega, de constellationibus, et genicularum non erat ignara. et multarum disciplinarum erat conscia*, l. III, col. 1110. Ces paroles nous porteraient à croire que l'astrologie judiciaire et la prétendue science des horoscopes, désignées ici par les deux mots *constellationibus* et *genicularum* seraient venues d'Orient dans notre Europe.

<sup>2</sup> Balder. Dol., *loc. cit.*, col. 1112.

du poivre, du cumin, de l'ellébore; et l'on dévorait ces ragoûts abominables. » — « Ce n'étaient pas seulement les pauvres qui furent réduits à cet excès de misère, disent les chroniqueurs : il n'y avait plus ni pauvres ni riches, en face de la disette commune. Beaucoup de chefs, même parmi les plus grands, erraient dans les rues de la cité, mendiant leur subsistance. Hugues de Vermandois, frère du roi de France, exténué par la faim, n'avait plus la force de se tenir à cheval. On le vit un jour acheter lui-même sur la place publique, et payer une somme exorbitante, un pied de chameau. Le comte Hermann, l'un des plus puissants seigneurs d'Allemagne, fut obligé de vendre son casque, sa cotte de mailles, toute son armure et jusqu'à son cheval de guerre. Tant de sacrifices n'avaient pu lui procurer de quoi vivre, et il mendiait. Henri d'Asche, le noble et preux chevalier, avait fait de même. L'un et l'autre, équipés avec des armes conquises sur les Turcs et dont ils ne savaient pas se servir, quêtaient leur subsistance. Godefroi de Bouillon vint au secours de ces nobles infortunes. Il fit donner chaque jour au comte Hermann une portion de pain d'orge, avec un morceau de viande ou de poisson, tels qu'on les servait sur sa table. Quant à Henri d'Asche, son compatriote et depuis longtemps son ami, il en fit son commensal pendant tout le temps que dura le siège. « Rien de tout cela, dit Albéric d'Aix, ne sera contredit par les témoins qui, survivant à ces horreurs, sont revenus parmi nous. Ils savent, et c'est de leur bouche que je l'ai appris, avec quelle générosité Godefroi de Bouillon, ruiné lui-même par sa charité inépuisable, continuait ses distributions de vivres aux soldats. Pas un seul de ses chevaux n'avait été épargné. D'abord on se contentait de les saigner chaque jour, et leur sang servait de nourriture. Il fallut les tuer ensuite; et quand vint l'heure du combat, ce fut un cheval d'emprunt, prêté par le comte Raymond de Saint-Gilles, que monta le glorieux duc. Il en fut de même pour le comte Robert de Flandre. La veille de la bataille, Godefroi de Bouillon et Tancred allèrent quêter dans la ville de quoi lui fournir un cheval <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Alberic. Aq., I, IV, cap. LIV et LV, col. 511-512.

53. Au milieu de ce dénuement, qui atteignait des proportions surhumaines, le courage des croisés ne faiblissait pas. On vit, dans un assaut tenté par les Turcs contre l'un des forts extérieurs, le chevalier Hugues de Forsenat tenir seul pendant six heures contre des milliers d'ennemis. Lorsqu'il tomba enfin, criblé de coups, Turcs et chrétiens saluèrent avec la même admiration cette mort héroïque. Une nuit, les Turcs, renouvelant la tentative d'escalade qui avait précédemment réussi aux croisés, dressèrent des échelles contre les remparts, non loin de la tour des Deux-Sœurs, et réussirent à gagner la plate-forme. Déjà trente d'entre eux s'y étaient installés, lorsqu'à l'appel d'une sentinelle voisine, Henri d'Asche accourut avec deux chevaliers ses cousins, Franco et Sigemar, de Michela <sup>1</sup> (Saint-Mihiel sur la Meuse). A eux trois, ils se précipitèrent sur les trente Sarrasins, en tuèrent quatre et jetèrent les vingt-six autres, bras et jambes cassés, par dessus les remparts. Mais Franco et Sigemar, blessés à mort dans ce combat inégal, expirèrent avec la gloire d'avoir sauvé l'armée. Une dernière espérance soutenait les croisés dans leur lutte contre la famine et les assauts de Kerboghah. Avant la perte de la flotte, un message d'Alexis Comnène adressé à Godefroi de Bouillon les avait informés que l'empereur grec marchait à leur secours avec une nombreuse armée. Le fait était exact, et voici en quels termes la princesse Anne raconte ce nouvel exploit de son auguste père : « Boémond, l'homme des expédients et des ruses, s'était, par la complicité d'un traître, mis en possession d'Antioche, la ville la mieux fortifiée de toute la Syrie. Malgré ses serments antérieurs, il ne voulut d'aucune façon entendre les réclamations de *Tatikios* (Tatice), qui le pressait de remettre la ville au pouvoir du grand empereur de Constantinople. Sur ces entrefaites, on apprit que le sultan du Khorassan envoyait son lieutenant *Kourpagan* (Kerboghah), avec d'innombrables myriades de guerriers <sup>2</sup>, assiéger les Latins dans Antioche. Le magnanime

<sup>1</sup> *Henricus de Ascha cum duobus aliis, Francone videlicet et Sigemaro, cognatis, de villa quæ dicitur Michela super Mosam fluvium, impiger adval.* (Guillelm. Tyr., l. VI, cap. VIII, col. 559.)

<sup>2</sup> *Κουρπαγάν μετὰ ἀναριθμήτων χιλιάδων.* (*Alexiad.*, l. XI; *Patr. grec.*, t. CXXXI, col. 813.)

Héroïsme des chevaliers Hugues de Forsenat, Franco et Sigemar. L'expédition d'Alexis Comnène et les déserteurs de la croisade.

αὐτοκράτωρ Alexis crut que le moment était venu de signaler son courage, en se portant au secours des Celtes (les Francs). L'entreprise était hérissée de difficultés. La voie de mer était impraticable. Les pirates turcs, maîtres des cités maritimes de Smyrne, d'Éphèse et de presque toutes les forteresses du littoral de l'Asie Mineure, entretenaient des croisières qui interceptaient le passage. Leurs navires abordaient impunément aux ports de Chio et de Rhodes. En même temps leurs bandes infestaient les routes de terre, barrant partout le chemin. Mon oncle Jean Ducas, qui s'illustra dans cette circonstance, ajoute fièrement la princesse historiographe, fut chargé par l'empereur d'aller par terre s'emparer de Smyrne et d'Éphèse, pendant que la flotte sous les ordres de Caspax bloquerait ces deux cités par mer. Le double résultat fut atteint, et l'empereur à la tête de sa grande armée put se diriger par terre vers Antioche, pendant que la flotte prenait par mer la même direction. Le glorieux Alexis arriva de la sorte à Philomelium <sup>1</sup>. Là il vit arriver à sa rencontre Guillaume de Grandmesnil, le comte de France Étienne (Étienne de Blois), Pierre d'Alipha (Pierre d'Aulps <sup>2</sup>) et les autres croisés qui s'étaient échappés d'Antioche par des cordes fixées aux créneaux des remparts. Ils étaient à Tarse, cherchant l'occasion de se rapatrier, lorsqu'ils apprirent l'arrivée de l'empereur à Philomé-  
 lium. Les nouvelles qu'ils lui donnèrent du misérable état des Celtes, de leur situation désespérée, ne firent que redoubler l'ardeur d'Alexis et sa généreuse impatience de voler au secours de ces malheureux. Bien que tous lui conseillassent le contraire, l'empereur voulait partir sur-le-champ et précipiter sa marche. Mais on lui apprit que le sultan du Khorassan, informé de sa marche sur Antioche, envoyait contre lui une armée formidable, commandée par Ismaël un de ses fils. Les croisés lui représentaient le danger auquel sa valeur l'exposerait inutilement. « Il n'y a plus de remède à une situation complé-

<sup>1</sup> La même que Guillaume de Tyr nomme *Finiminis*. C'était là que le prince danois Suénon avait été massacré, avec les quinze cents croisés qu'il commandait. (Cf. n° 33 de ce chapitre.)

<sup>2</sup> Voici les noms grecs donnés par la princesse : Γελέλιμος ὁ Γραντεμανῆ, καὶ Στέφανος κόμης Φραγγίας, καὶ Πέτρος ὁ τοῦ Ἀλίφα. (*Alex.*, 1. XI, col. 824.)



tement perdue, disaient-ils. Au désastre irréparable de l'armée de la croisade, n'allez pas ajouter ceux de votre propre perte et de la ruine de l'empire. Lors-même que, par des prodiges d'héroïsme, vous passeriez à travers les armées combinées de tout l'Orient, que trouveriez-vous à Antioche? Une ville ruinée, déjà peut-être occupée par les Turcs, sinon défendue encore par une poignée d'affamés, qui n'ont d'autre ambition ni d'autre espoir que de s'enfuir au plus tôt.» Ces considérations frappèrent l'esprit de l'auguste César. Il réfléchissait, dans sa profonde sagesse, à ce que l'expérience lui avait appris du caractère des Celtes, race légère, inconsidérée, téméraire, indocile, fougueuse, ardente à un premier coup de main, mais incapable de patience dans les opérations qui demandent une longue fatigue et de pénibles travaux. Alexis se détermina donc à reprendre le chemin de Constantinople. Cependant, avant de quitter Philomelium, il eut la miséricordieuse pensée de faire publier une proclamation qui avertissait tous les pèlerins et soldats croisés, épars dans les régions circonvoisines, qu'ils trouveraient asile au camp impérial et seraient ramenés sains et saufs à Constantinople. Une foule immense de ces malheureux (quarante mille, au rapport de Guillaume de Tyr) profitèrent de la générosité d'Alexis et échappèrent de la sorte à la mort ou à l'esclavage<sup>1</sup>. » De ce long récit de l'historiographe porphyrogénète, le seul point laissé par elle dans une ombre calculée, est celui qui se dégage le mieux pour un lecteur intelligent. Le glorieux père d'Anne Comnène n'allait à Antioche que pour renouveler la comédie de Nicée, et ravir aux croisés le fruit de leur victoire. C'est ce que disent d'ailleurs tous les chroniqueurs latins, qui flétrissent comme elle le mérite la honteuse retraite de Philomelium. L'intervention d'Étienne de Blois et des *furtivi funambuli* dans ce triste épisode souleva de même l'indignation de l'Europe chrétienne. Raoul de Caen écrit à ce sujet : « Quand l'empereur grec se porta à notre secours, il fut arrêté dans sa marche par ceux mêmes qui auraient dû le secourir avec le plus d'ardeur. Interrogé par Alexis Comnène sur les forces de l'armée turque, Étienne de Blois lui répondit : « Seigneur, si

<sup>1</sup> Ann. Comnen., *Alexiad.*, l. XI ; *Patr. græc.*, t. CXXXI, col. 814-826.

toute votre armée était servie en un repas à celle des Perses, il n'y aurait pas une bouchée pour chacun d'eux. » Épouvanté de cette réponse, l'empereur reprit en toute hâte le chemin de Constantinople, incendiant sur sa route tous les villages, dévastant le pays pour couper le chemin aux Turcs <sup>1</sup>. — « Qu'ils soient donc voués à l'infamie, s'écrie Baldéric de Dol, les déserteurs de l'armée de Dieu, qui en ce jour privèrent de leur dernier espoir humain les héroïques assiégés d'Antioche <sup>2</sup> ! »

Perte des dernières espérances humaines. Le secours d'en haut. Une apparition de saint Ambroise de Milan.

54. Kerbogah, un instant inquiet de l'expédition d'Alexis Comnène, fut promptement informé de sa lâche retraite, et il prit soin d'en faire instruire les assiégés, comptant que ce dernier coup les mettrait à sa discrétion. « En un clin d'œil, dit Guillaume de Tyr, la funeste nouvelle se répandit dans toute la ville et y jeta la consternation. Les noms d'Étienne de Blois, de Guillaume de Grandmesnil et des autres complices de leur impiété, furent chargés d'imprécations et voués, avec celui de Judas, à une malédiction éternelle. Le désespoir s'empara de toutes les âmes. Boémond ne trouvait plus personne qui voulût monter aux remparts. Il fallait mettre le feu aux maisons dans lesquelles se cachaient les soldats, pour les forcer à en sortir. On disait que les princes eux-mêmes s'étaient secrètement concertés pour s'enfuir clandestinement dans la direction du port Saint-Siméon, et sauver ainsi leur vie. Godefroi de Bouillon et Adhémar de Monteil multiplièrent vainement leurs exhortations et leurs remontrances <sup>3</sup>. » Tout espoir humain était perdu. Dieu allait intervenir. « Il y avait parmi les pèlerins, dit Albéric d'Aix, un frère très-fidèle, d'origine lombarde, clerc par l'ordination et par la sainteté de sa vie. Au milieu de l'épouvante générale, il conservait pleine confiance dans l'avenir. Princes et soldats, chevaliers et pèlerins, venaient à lui pour entendre des paroles d'encouragement et de consolation. « Sur le point d'entreprendre ce pèlerinage, disait-

<sup>1</sup> Radulf. Cadom., *Gest. Tancred.*, cap. LXXII; *Patr. lat.*, t. CLV, col. 541.

<sup>2</sup> Balder. Dol., l. III; *Patr. lat.*, t. CLXVI, col. 1112. — Cf. Guillelm. Tyr., l. V, cap. X-XII. — Alber. Aq., l. IV, cap. XL, col. 505.

<sup>3</sup> Guillelm. Tyr., l. VI, cap. XIII, col. 365.

il, comme j'hésitais à en affronter les périls, un saint prêtre du territoire de Milan, que j'assistais durant la célébration de la messe, partageait mes inquiétudes et mes craintes. Un jour, comme tous deux nous traversions une campagne pour nous rendre à l'église, nous fîmes rencontre d'un inconnu qui se mêla à notre conversation. Il nous dit avec assurance que la croisade était vraiment l'œuvre de Dieu, et que, malgré les efforts du monde et du démon, elle réussirait; qu'elle vaudrait aux survivants une gloire immortelle et aux soldats qui succomberaient une place au ciel à côté des martyrs. Le prêtre, étonné du ton d'autorité et d'inspiration avec lequel parlait l'inconnu, lui demanda son nom. « Je suis, répondit-il, Ambroise, évêque de Milan et serviteur du Christ. Ma parole s'accomplira. D'aujourd'hui en trois ans, les chrétiens entreront vainqueurs à Jérusalem. » Après avoir dit ces mots, il disparut à nos regards et jamais plus on ne le revit<sup>1</sup>. »

55. C'était sur la foi de cette révélation surnaturelle que le clerc de Milan, continuant à espérer contre toute espérance, cherchait à ranimer le courage éteint de ses compagnons de misère. Sa confiance ne fut pas trompée. « Un jour, dit Raimond d'Agiles, le légat apostolique Adhémar de Monteil et le comte de Toulouse furent abordés par un pauvre prêtre provençal, nommé Pierre-Barthélemy, qui leur tint ce langage : « Avant notre entrée à Antioche, saint André, l'apôtre de notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ, m'était déjà apparu à quatre reprises différentes, m'ordonnant de venir vous trouver aussitôt que la ville serait en votre pouvoir, pour vous révéler le lieu où repose la lance qui a percé le côté de Notre-Seigneur. Je n'osai point m'acquitter de cette mission. Mais aujourd'hui même, m'étant joint à une sortie tentée pour se procurer quelques vivres, je fus atteint par deux cavaliers turcs qui m'étranglèrent presque. Echappé tout chancelant à leurs mains, je pus rentrer dans la ville. Mais à ce moment je vis de nouveau l'apôtre André se dresser devant moi. Il était accompagné d'un personnage que je ne connais pas, et tous deux me firent les menaces les plus terribles, si j'hésitais encore à

Les apparitions de l'apôtre saint André au pauvre clerc Pierre-Barthélemy.

<sup>1</sup> Alber. Aq., l. IV, cap. xxxviii, col. 501.

accomplir près de vous ma mission. » L'évêque et le comte de Toulouse demandèrent au prêtre le détail de ses différentes visions, dans l'ordre où elles s'étaient manifestées, et il reprit en ces termes : « La nuit du grand tremblement de terre, pendant le siège d'Antioche <sup>1</sup>, à la première secousse, seul sous le toit de chaume qui me servait d'abri, j'éprouvai la plus grande frayeur et m'écriai : *Deus, adjuva!* « Mon Dieu, protégez-moi ! » Mais les secousses redoublant d'intensité se prolongèrent, et mon effroi fut au comble. Je demeurai étendu à terre, sans faire un mouvement. Tout à coup deux personnages vêtus de robes resplendissantes parurent devant moi. L'un était un vieillard à cheveux blancs, les yeux noirs, la barbe blanche, longue et touffue ; il était de taille moyenne. L'autre semblait plus jeune ; il était de haute stature et d'une merveilleuse beauté. — Que fais-tu là ? me demanda le vieillard. — Qui êtes-vous ? m'écriai-je en tremblant. — Lève-toi, reprit l'apparition, et ne crains rien. Je suis André l'apôtre. Va trouver l'évêque du Puy, le comte de Saint-Gilles et Pierre-Raymond d'Hautpoul, et dis-leur : « Pourquoi Adhémar de Monteil néglige-t-il de prêcher au peuple la parole de Dieu, de l'exhorter au bien, de le fortifier par la bénédiction de la croix qu'il fait porter devant lui ? C'est là qu'est le salut. » Après avoir ainsi parlé, le vieillard resta quelques instants en silence ; puis, m'interpellant de nouveau : « Viens, dit-il. Je vais te montrer la lance qui perça le côté du Seigneur. Tu la donneras au comte de Toulouse. C'est à lui que Dieu veut la confier : son père a obtenu pour lui cette faveur du Très-Haut. » Je me levai, et en ce moment il me sembla que je marchais à la suite de l'apôtre, et que j'entrais avec lui à Antioche, puis dans la basilique de Saint-Pierre, alors transformée par les Sarrasins en mosquée <sup>2</sup>. Elle me parut éclairée par deux lampes qui jetaient autant de clarté que le soleil en plein midi. Arrivé près de la colonne la plus voisine des gradins de l'autel, au côté méridional, l'apôtre me dit : « Reste là. » Et il me fit asseoir au pied de la colonne, pendant qu'il montait lui-même les degrés de l'autel.

<sup>1</sup> Cf. n° 35 de ce chapitre.

<sup>2</sup> *Quam antea Sarraceni Bafumariam fecerant.*



Le personnage qui l'accompagnait resta debout en face des gradins. Parvenu près de l'autel, l'apôtre disparut à mes regards, comme s'il descendait dans les profondeurs du sol. Quelques instants après il reparut ; et, venant à moi : « Voici, dit-il, la lance qui ouvrit le cœur d'où le salut du monde a découlé. » Il la remit entre mes mains, et je la baisai en pleurant de joie. « Seigneur, lui dis-je, si vous le permettez, je vais la porter au comte de Toulouse. » — « Non, répondit-il. Il faut d'abord que la ville soit prise. Alors tu viendras avec douze chrétiens, tu la chercheras au lieu d'où je viens de la prendre, et où je vais la reporter. » Il le fit en effet devant moi ; puis, venant me reprendre, il me ramena à ma demeure par-dessus le rempart de la ville, et les deux personnages de la vision disparurent. — Réfléchissant alors au peu que je suis, à ma misère et à mon obscurité, je n'osai point me présenter devant vous. A quelque temps de là, étant allé pour chercher des vivres à un *castrum* voisin de Roja <sup>1</sup>, le premier jour de carême (10 février 1098), au chant du coq, la maison où j'avais reçu l'hospitalité me parut illuminée d'une clarté céleste. Le bienheureux André m'apparut, tel que je l'avais vu la première fois, et accompagné du même personnage. « Dors-tu ? » me demanda l'apôtre. — Non, seigneur, répondis-je. — As-tu parlé à ceux près de qui je t'avais envoyé ? — Seigneur, lui dis-je, je vous ai supplié dans mes prières de confier cette mission à un autre. Dans ma misère, je n'ai point osé aborder de tels personnages. — Ignorez-tu donc, répartit la vision, que la croisade est une œuvre divine ? C'est Dieu qui vous a conduits jusqu'ici ; il vous aime d'un amour de prédilection ; il vous a choisis entre toutes les nations par une disposition spéciale de sa grâce, comme le laboureur choisit et sépare le pur froment des pailles légères. Dieu vous aime tellement, que les saints, déjà en possession de sa gloire, voudraient être encore dans leur chair mortelle, afin de pouvoir partager vos fatigues et vos combats. » Ayant ainsi parlé, la vision disparut. Je sentis alors une vive douleur aux yeux, et je craignis de perdre la vue. Réfléchissant alors que cette infir-

<sup>1</sup> Rugia, ville située à moitié chemin entre Antioche et Marrah.

mité pouvait être le châtement de ma désobéissance, je m'armai de courage et pris la résolution de vous parler. Dans cette pensée, je revins au camp. Les yeux ne me faisaient plus souffrir. Mes précédentes hésitations m'arrêtèrent encore. On me prendra, me disais-je, pour un de ces pauvres affamés qui inventent des récits fabuleux, afin d'obtenir quelque nourriture ; et je gardai le silence. — Une troisième fois, me trouvant en compagnie du chevalier Guillaume de Pierre, mon seigneur, au port Saint-Siméon, couchés tous deux sous la même tente, le bienheureux André, toujours avec le personnage inconnu, m'apparut encore. « Pourquoi, me demanda-t-il, n'as-tu pas dit au comte et à l'évêque ce dont je t'avais chargé pour eux ? — Seigneur, lui dis-je, confiez cette mission à un autre plus accrédité que moi : ils ne voudront pas m'entendre. — Lève-toi, reprit la vision, et pars aussitôt porter ton message. — Mais, seigneur, m'écriai-je, je ne puis partir seul : la route est infestée par les Turcs, qui massacrent les voyageurs isolés. — Ne crains rien, me répondit-il : les Turcs ne te feront aucun mal. » Or le chevalier, Guillaume de Pierre, entendit distinctement ces dernières paroles, mais il ne vit pas l'apôtre. Je revins donc au camp, déterminé cette fois à rompre le silence ; mais il me fut impossible de vous trouver réunis. — Sur ces entrefaites, je dus accompagner le chevalier Guillaume au port de Mamistra (Mopsueste), où nous devions nous embarquer pour aller chercher des vivres dans l'île de Chypre. A Mamistra, le bienheureux André m'apparut pour la quatrième fois, et m'enjoignit avec les plus terribles menaces de repartir sur-le-champ pour venir vous parler. Je n'osai entreprendre seul un trajet de trois jours de marche à travers une contrée remplie d'ennemis, et dans mon désespoir je pleurai amèrement. Enfin, le chevalier Guillaume et mes autres compagnons me consolèrent de leur mieux, et me décidèrent à m'embarquer avec eux pour l'île de Chypre. Durant toute la journée, nous eûmes un vent favorable et le navire marcha rapidement. Mais au coucher du soleil, une violente tempête éclata soudain ; il fut impossible de gouverner le vaisseau. Deux heures après, nous rentrions au port de Mamistra, où la violence du vent nous avait repoussés. Je fus tellement bouleversé de cet événement, que je tombai malade et

ne pus rejoindre l'armée qu'après la prise d'Antioche. Vous savez ce qui m'est arrivé ce matin, où la même vision m'est apparue pour la cinquième fois. Maintenant, si vous le jugez à propos, vous pouvez mettre le fait à l'épreuve. » Tel fut, ajoute le chroniqueur, le récit du pieux clerc Pierre-Barthélemy. L'évêque Adhémar de Monteil ne vit là que des paroles sans portée <sup>1</sup>. Mais le comte de Toulouse y ajouta foi et me recommanda à moi, son chapelain, la personne du pieux clerc <sup>2</sup>. »

56. « Or, continue Raimond d'Agiles, la nuit suivante on cria tout à coup que les Turcs venaient de sortir de la citadelle, qu'ils avaient forcé le passage du retranchement et qu'ils allaient entrer dans Antioche. Un saint prêtre, nommé Étienne, en entendant ces cris d'alarme, entra dans l'église de la bienheureuse Marie toujours vierge, se confessa, reçut l'absolution et attendit en paix la mort, sous l'œil de Dieu <sup>3</sup>. Plusieurs autres clercs et religieux avaient fait de même, et ils psalmodièrent ensemble l'office des nocturnes. Au matin, le calme s'étant rétabli dans la ville, les autres s'endormirent. Seul le prêtre resta éveillé. Tout à coup il vit se dresser sous ses yeux un personnage d'une beauté ravissante, qui lui dit : « A quelle religion appartiennent ceux qui habitent maintenant la ville d'Antioche ? — Ils sont chrétiens, répondit le prêtre. — S'ils sont chrétiens, demanda l'inconnu, pourquoi tremblent-ils devant les infidèles ? » — Puis il reprit : « Me connaissez-vous ? — Je ne vous connais pas, répondit le prêtre ; je vois seulement que vous êtes le plus beau des enfants des hommes. — Regardez-moi bien, » dit l'inconnu. — A cet instant une croix plus brillante que le soleil s'éleva au-dessus de sa tête, et le prêtre s'écria : « Vous êtes le Christ, mon Seigneur et mon Dieu ! — Vous l'avez dit, reprit l'apparition : je suis le Dieu des armées. Allez dire à l'évêque Adhémar en mon nom : Les péchés du peuple avaient éloigné de lui ma miséricorde. Convertissez-vous à moi, et je reviendrai à vous. Avant chaque engagement, qu'on invoque mon nom. Si mes ordres sont fidèlement exécutés, dans cinq jours ma

Apparition du Sauveur au prêtre Étienne. Découverte de la sainte Lance.

<sup>1</sup> *Episcopus autem nihil esse, prater verba putavit.*

<sup>2</sup> Raimund. de Agil., cap. xv, col. 612.

<sup>3</sup> *Volens habere Deum suæ mortis testem.*

miséricorde éclatera sur mon peuple. » — En ce moment, parut à côté du Seigneur une reine, au visage rayonnant de gloire, vêtue de lumière comme d'un manteau resplendissant. « Voilà, lui dit-elle, ces chrétiens d'Antioche pour lesquels j'ai tant imploré votre clémence. » Le prêtre Étienne, dans le ravissement où le jetaient ces merveilles, étendit le bras pour réveiller ses compagnons et les faire jouir de ce spectacle surnaturel; mais la vision disparut. — Toute la ville fut bientôt informée de ces phénomènes miraculeux. Avec l'espoir d'un secours divin, une ardeur de conversion, de pénitence chrétienne, en même temps qu'un renouvellement d'énergie et de courage, se manifestèrent de toute part. On attendit dans la plus vive anxiété le cinquième jour, prédit par le prêtre Étienne. Ce jour avait été fixé d'un accord unanime pour la recherche de l'insigne relique révélée par saint André au pauvre clerc. C'était la 11<sup>e</sup> férie, XVIII des calendes de juillet (lundi 14 juin 1098). Douze personnages, au nombre desquels se trouvaient l'évêque d'Orange (Guillaume I), le comte Raymond de Toulouse accompagné de son chapelain, celui qui écrit cette histoire, Ponce de Baladun et Farald de Thouars, entrèrent avec Pierre-Barthélemy dans la basilique de Saint-Pierre. Les portes en furent fermées à tous les fidèles, qui stationnaient autour de l'édifice, et l'on commença les fouilles sur le point indiqué. Jusqu'au soir elles se continuèrent sans résultat, et l'on commençait à désespérer du succès. Le comte de Toulouse fut obligé de se retirer, pour aller reprendre son poste au retranchement de la citadelle. Mais un autre noble personnage vint le remplacer. On changea également les ouvriers accablés de fatigue, et une escouade fraîche reprit le travail avec une nouvelle ardeur. Nous suivions chaque coup de pioche avec une anxiété toujours croissante. Mais le découragement finit par nous gagner tous. Pierre-Barthélemy, qui lisait cette impression sur nos visages, détacha sa ceinture et sa tunique, ôta sa chaussure, nous adjura de nous mettre tous en prière et de supplier le Seigneur notre Dieu d'avoir pitié de son peuple fidèle, en lui accordant sa sainte Lance comme un gage de reconfort et de victoire. Il descendit ensuite dans la tranchée. Mais à peine atteignait-il le fond, que les ouvriers signalaient la pointe d'un fer qui ap-



paraissait à la surface. Je m'élançai aussitôt, moi qui trace ce récit, ajoute le chapelain, et j'eus la joie de baiser, quand elle effleurerait encore le sol où elle était enfouie, cette pointe de la Lance sacrée <sup>1</sup>. » — « En un instant, dit Guillaume de Tyr, toute la ville d'Antioche fut informée de l'heureuse nouvelle. La basilique se remplit d'une foule immense, dont les flots pressés se succédaient pour vénérer la sainte relique. Le gage de victoire promis par Dieu à son peuple fidèle était enfin accordé à tant de prières et de vœux. Toutes les fatigues, toutes les souffrances furent oubliées. Les princes jurèrent de ne jamais abandonner l'expédition sainte, tant qu'ils n'auraient pas délivré le sépulcre du Dieu qui venait de leur donner la lance dont son cœur avait été ouvert. Chevaliers, soldats, pèlerins, tous demandaient à être menés au combat. » La sainte Lance portée devant eux par le comte de Toulouse, désigné par saint André comme le *vexillifer* de la sainte relique, suffirait à renverser les bataillons ennemis <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Raimund. de Agil., cap. xv, col. 314.

<sup>2</sup> Après tant d'émotions, le clerc Pierre Barthélemy eut encore, dans la nuit du surlendemain, une sixième apparition de l'apôtre saint André, qui lui dit : « Le comte de Toulouse sera le *vexillifer* de la sainte Lance. La miséricorde de Dieu pour son peuple va se manifester par des prodiges. » Et comme le pauvre clerc demandait à l'apôtre le nom du personnage mystérieux dont il le voyait toujours accompagné : « Approche, lui dit la vision, et viens lui baiser les pieds » Pierre Barthélemy s'approcha ; mais il vit soudain s'échapper des pieds de l'inconnu deux flots de sang, qui paraissaient sortir d'une blessure toute récente. Et comme il hésitait, à cause de ce sang et de ces blessures, l'apôtre lui dit : « Voilà les plaies du Sauveur attaché à la croix pour la rédemption du monde. Recommande aux chrétiens tes frères d'avoir toujours à l'esprit la parole de l'Épître de mon frère Pierre, qu'on lit en ce temps dans votre office : « Humiliez-vous sous la puissante main de Dieu. » (I Petr. v, 6.) Chaque année vous célébrerez la fête de l'Invention de la sainte Lance. Chaque jour les clercs chanteront devant elle l'hymne *Lustra sex qui jam peracta*. Et aux paroles : *Agnus in crucis levatur, Immolandus stipite*, ils se mettront à genoux et y resteront jusqu'à la fin de l'hymne. » Or, ajoute Raimond d'Agiles, quand le pauvre clerc nous raconta cette dernière vision, avec tous ces détails liturgiques, à l'évêque d'Orange et à moi, nous lui demandâmes s'il savait par cœur les prières de l'office. Il nous répondit que non ; et de fait le peu qu'il en avait su jadis, il l'avait complètement oublié, en sorte que tout ce qui lui restait dans la mémoire était le *Pater*, le *Credo*, le *Magnificat*, le *Gloria in excelsis* et le cantique *Benedictus Dominus Deus Israel*. » (Raimund. de Agil., c. xvi, col. 614-615.)

Ambas-  
sade de  
Pierre  
l'Ermitte à  
Kerboghah.

57. Au camp des Turcs la nouvelle fut connue presque en même temps : les chroniqueurs orientaux signalent la découverte d'une relique par les chrétiens assiégés dans Antioche comme un des incidents qui eurent le plus d'influence sur le résultat de la guerre des croisades <sup>1</sup>. L'intervention divine, niée par les Turcs, admise par les croisés, allait s'affirmer par des faits éclatants. Ce que l'épée de Jeanne d'Arc trouvée dans l'église Sainte-Catherine de Fierbois fut plus tard pour le salut de la France, la sainte Lance trouvée à Antioche par le pauvre clerc Pierre Barthélemy le fut pour le triomphe des chevaliers du Christ. « Avant d'aller présenter la bataille au formidable ennemi qu'on avait jusque-là désespéré de vaincre, dit Guillaume de Tyr, les princes réunis en conseil décidèrent qu'on enverrait un message à Kerboghah pour lui poser cette alternative : « Ou d'abandonner aux chrétiens la possession d'Antioche, cité qu'ils occupaient et que Dieu lui-même avait mise entre leurs mains, ou de se préparer au combat pour subir le jugement du glaive. » D'une commune voix, le vénérable Pierre l'Ermitte fut désigné pour cette mission. On lui adjoignit comme interprète un homme prudent et expérimenté, nommé Herluin, versé dans la connaissance de la langue des Perses et de tous les idiomes de l'Orient. Les instructions écrites qui leur furent remises portaient que, dans le cas où l'émir opterait pour la guerre, on devrait lui proposer le choix entre un combat singulier ou une bataille générale. — Des parlementaires furent envoyés aux avant-postes pour demander une suspension d'armes et un sauf-conduit. Kerboghah les accorda sur-le-champ ; et, convoquant tous ses chefs et satrapes, il attendit sous sa tente la députation des assiégés. Pierre l'Ermitte se présenta avec une contenance assurée devant l'émir, et, sans saluer ce commandeur des infidèles, lui parla ainsi : « L'assemblée sainte des princes chéris de Dieu renfermés dans Antioche m'envoie dire à votre hauteesse d'avoir à cesser le siège d'une ville que la clémence

<sup>1</sup> Ibn-Giouzi voit dans ce fait, qu'il rapporte d'ailleurs exactement, une supercherie combinée entre un moine et le comte de Toulouse. Abdulfarage parle aussi de cette découverte ; mais il substitue à la lance tantôt le bâton de saint Pierre, tantôt les clous du crucifiement. (Cf. *Bibl. des croisades*.)

divine nous a restituée. Le bienheureux Pierre prince des apôtres, le fidèle et prudent dispensateur de notre foi, avait jadis, par la puissance de sa parole et par la grandeur des miracles qui accompagnaient sa prédication, arraché Antioche à l'idolâtrie : il y établit le siège de la chrétienté naissante. La violence et l'industrie vous mirent naguère en possession de cette ville. Dieu nous l'a rendue ; elle fait partie de notre héritage séculaire et nous devons la transmettre aux générations chrétiennes de l'avenir. Nos princes vous proposent donc l'alternative ou de lever le siège, ou de vous préparer à soutenir contre eux, d'ici à trois jours, les diverses formes de lutte usitées entre les chevaliers. Dans ce dernier cas, ils vous offrent l'option : soit un combat singulier où vous lutteriez seul contre l'un d'entre eux, soit une rencontre d'un nombre déterminé de guerriers d'élite, soit enfin une bataille générale. » Kerboghah accueillit ces paroles avec un sourire de mépris. « Mon pauvre Pierre, *mi Petre*, dit-il à l'ermite, il ne me semble pas que ceux qui vous ont envoyé soient en situation de me dicter des lois. Je ne me crois nullement obligé, pour répondre à leur caprice, de faire aucune espèce de choix, quand eux-mêmes, enveloppés par nos armes victorieuses, n'ont plus la liberté d'un seul mouvement. Allez dire à ces téméraires, qui n'ont pas même conscience de leur position, la résolution définitive de Kerboghah. Tous les chrétiens de l'un et de l'autre sexe qui seront encore dans la force de l'âge auront la vie sauve et seront envoyés comme captifs au sultan des Perses mon maître ; tous les autres seront abattus par le fer musulman, comme des arbres inutiles, et leur mémoire disparaîtra sans laisser de trace. Si je n'eusse préféré les laisser mourir de faim et épargner un tel carnage à mon glaive, j'aurais déjà renversé les murs d'Antioche et éteint la résistance des chrétiens dans leur propre sang<sup>1</sup>. » Après cette réponse, Pierre l'Ermite prit congé de son superbe interlocuteur et revint à Antioche. L'immense multitude des croisés l'attendait aux portes. Princes, chevaliers, soldats, pèlerins, lui demandaient de faire connaître le résultat de sa mission. Godefroi de

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. VI, cap. xv, col. 367.



Bouillon le fit placer sur une éminence, d'où il pouvait être plus facilement entendu, et se tint à ses côtés. L'ermite commença donc son récit, reproduisant tous les détails de la conférence avec l'émir. Quand il en vint aux menaces d'extermination prononcées par Kerboghah : « Passez sur les injures ! » lui cria Godefroi de Bouillon, qui craignait une impression de découragement dans les rangs de l'armée. L'ermite comprit et se hâta de proclamer le résultat définitif : « Refus de toutes nos propositions, même celle de fixer la bataille au troisième jour. » Ce fut alors un enthousiasme indescriptible dans l'immense assemblée. « Point de délai ! Demain ! demain ! Dieu le veut ! » criaient toutes les voix. Au nom des princes, Godefroi de Bouillon prit la parole et déclara que le lendemain, IV<sup>e</sup> des calendes de juillet (28 juin 1098), veille de la fête des apôtres saint Pierre et saint Paul, la grande bataille commencerait au point du jour. Des acclamations unanimes de victoire accueillirent cet ordre solennel, et chacun courut se préparer au combat <sup>1</sup>. »

Grandebataille d'Antioche. Défaite de Kerboghah. Délivrance.

58. « Avec une allégresse triomphale, reprend Guillaume de Tyr, chaque croisé rentré dans sa demeure se mit à fourbir ses armes, casque, cuirasse, bouclier, cotte de mailles. Les chevaux étaient difficiles à se procurer : chacun se pourvut d'une monture quelconque, pour figurer à son rang dans les légions. Nul ne dormit cette nuit-là. Les prêtres commencèrent, ainsi que le jour de Noël, la célébration des messes au premier chant du coq. Tous les soldats, tous les pèlerins se confessèrent et communiaient, parce que tous, pèlerins et soldats, voulaient prendre part à la bataille, et chacun d'eux se promettait d'y faire des exploits. Avant de participer au corps et au sang du Seigneur, les ennemis de la veille, ceux qui nourrissaient contre leurs frères d'anciens ressentiments, se donnèrent le baiser de paix dans une réconciliation sincère. Ainsi s'accomplissait la parole du divin Maître : « A ce signe, tous vous reconnaîtront pour mes disciples, si vous gardez inviolablement l'amour les uns pour les autres <sup>2</sup>. » Quand les divins mystères furent accom-

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. VI, cap. XVI, col. 368.

<sup>2</sup> Joann. XIII, 35.



plis, quand toutes les légions se furent rassasiées de l'aliment céleste, une telle force leur fut communiquée surnaturellement, que les faméliques de la veille, ces hommes qu'on avait vu pâles, décharnés, exsangues, ayant à peine la force d'ouvrir les yeux et de relever la face ; ces hommes qui cherchaient naguère un coin obscur pour se cacher, s'étendre et dormir, sans souci de l'honneur ni du devoir militaire ; ces mêmes hommes avec une vigueur jusque-là inconnue brandissaient leur lance et leur épée, s'élançaient au combat ou plutôt à la victoire, car nul ne doutait du triomphe définitif. Dans cette multitude immense, il n'était si pauvre ou si obscur pèlerin, qui ne méditât des prodiges de vaillance et ne comptât sur une moisson de lauriers. Les prêtres revêtus de leurs ornements sacrés parcouraient les rangs, une croix à la main, invoquant la protection des saints, animant les guerriers, promettant l'indulgence et la remise entière de leurs péchés à tous ceux qui allaient, au péril de leur vie, défendre dans la grande bataille la foi de leurs pères et la religion du Christ. Les évêques accomplissaient le même ministère près des princes et des chefs. Tous ensuite, groupés autour du légat apostolique, joignirent leur bénédiction à celle qu'il donna solennellement à toute l'armée. Adhémar de Monteil, ce fidèle serviteur du Christ, s'offrit en ces jours au Seigneur, comme un vivant holocauste, pour le salut du peuple, redoublant de jeûnes, d'oraisons et d'aumônes, afin d'appeler la protection de Dieu sur ses fils spirituels <sup>1</sup>. » Aux premières lueurs du jour, tous les combattants, marchant comme un seul homme, arrivèrent à la porte du Pont. Ils étaient divisés en douze corps de bataille. Le premier, sous les ordres de Hugues le Grand qui portait l'étendard de Saint-Pierre, formait l'avant-garde : il était suivi immédiatement des troupes flamandes du comte Robert et des légions de Normandie du vaillant Courte-Heuse. En tête du quatrième corps, composé des troupes du comte de Toulouse, marchait le légat apostolique, précédé de la sainte Lance. « J'avais l'honneur de porter la relique précieuse, dit Raimond d'Agiles <sup>2</sup>, et j'ai

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. VI, cap. xvi, col. 369.

Raimund. de Agil., cap. xvii, col. 618.

pu constater la protection dont elle nous couvrit dans cette mémorable bataille. Enveloppés d'ennemis, aucun de ceux qui marchaient comme moi dans la troupe d'Adhémar de Monteil ne reçut de blessure ; les flèches des Turcs tombaient impuissantes à nos pieds. Seul le vicomte Héraclius, porte-étendard de l'évêque, fut blessé, mais après que, remettant sa bannière à un autre chevalier, il nous eût quittés pour aller signaler sa valeur à l'avant-garde <sup>1</sup>. » Le comte de Toulouse était alors malade : on ne lui permit point de prendre part à la grande bataille. Il demeura, avec un nombre suffisant de troupes, dans la tour construite en face de la citadelle, afin de prévenir la sortie que l'émir turc Schems-Eddaula pourrait tenter sur ce point. Le septième corps était commandé par Godefroi de Bouillon et son frère Eustache de Boulogne ; le huitième par Tancrede ; le neuvième par Hugues de Saint-Paul, Thomas de la Fère et Baudoin du Bourg ; le dixième par Rotrou du Perche, Evrard de Puiset, Drogo de Moncy ; le onzième par Isard comte de Die, Raymond Pelet de Narbonne, Gaston de Béarn, Guillaume Amaneu sire d'Albret ; enfin le douzième, le plus nombreux, formant arrière-garde, et chargé de défendre l'entrée du pont du Fer, était commandé par Boémond. Un ordre général, communiqué à toutes les troupes comme un présage de victoire, interdisait de commencer le pillage du camp ennemi avant que les chefs en eussent donné le signal. Sortis dans cet appareil à la première heure du jour, les croisés débouchèrent dans la plaine, espérant surprendre l'ennemi. Mais Schems-Eddaula qui, du haut de la citadelle, suivait tous leurs mouvements, avait hissé un drapeau, signal convenu, pour informer Kerboghah de la sortie des chrétiens. L'émir de Mossoul prit immédiatement ses dispositions de guerre. Pendant que le gros de son armée écraserait les croisés dans la plaine située à l'est de la ville, choisie par eux pour champ de bataille, une colonne d'expédition commandée par Kilidji-Arslan, le vaincu de Nicée, et par l'émir de Jérusalem, Soukman-Ibn-Ortok.

<sup>1</sup> Héraclius de Polignac, frère puîné de Pons, mourut de sa blessure, le 9 juillet 1098, si l'on doit croire une Histoire manuscrite de la famille de Polignac, citée par Dom Vaissette. (*Hist. génér. du Languedoc*, t. XV, chap. LXXIII.)

devait les tourner du côté de l'ouest, pour venir au pont du Fer couper leurs communications avec la ville et les broyer, suivant l'expression des chroniqueurs, comme entre deux meules de moulin. En même temps, deux mille cavaliers turcs étaient lancés au galop le plus rapide, pour refouler l'avant-garde des croisés qui, sous les ordres de Hugues le Grand, serrés autour de l'étendard de Saint-Pierre, débouchaient dans la plaine. En ce moment une pluie fine et légère tomba d'un ciel depuis deux mois embrasé. « C'est Dieu qui nous envoie sa rosée céleste ! » s'écrièrent nos combattants, dit Guillaume de Tyr. Rafraîchis par cette ondée, ils volèrent au combat. Les deux mille cavaliers turcs, reçus à la pointe des lances qui les frappaient en plein visage, furent presque tous tués : nos chevaliers, quittant leurs montures débiles et épuisées, montèrent sur les chevaux frais des ennemis vaincus. Cette manœuvre se renouvela à chaque nouveau succès obtenu par les divers corps. Kerboghah, du haut du contrefort de la montagne Noire où il s'était posté, voyait se développer les masses profondes de notre infanterie, prenant leurs positions de bataille sous la bannière des princes et des barons. Il se fit amener des captifs chrétiens, et leur demanda le nom des chefs à qui appartenaient tous ces étendards armoriés. En entendant énumérer les vasselages de France, de Normandie, de Flandre, de Lorraine, de Provence, d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne, il eut peur. « Par une faveur particulière de la Providence, ajoute Guillaume de Tyr, bien qu'il ne fût resté dans l'intérieur d'Antioche qu'un fort petit nombre de soldats, comme toute la population désarmée couvrait les remparts, chantant, avec ceux des prêtres et des moines qui n'avaient pas accompagné nos légions, les psaumes et les litanies ; de loin ils faisaient l'effet d'une multitude de combattants plus nombreuse encore que celle de nos légions groupées dans la plaine. Kerboghah crut donc avoir sur les bras des troupes à peu près aussi fortes que les siennes. Il envoya alors offrir à Godefroi de Bouillon un combat singulier d'un certain nombre de Turcs contre autant de chevaliers. « Il est trop tard ! » répondit le duc ; et le combat s'engagea <sup>1</sup>. L'infanterie

<sup>1</sup> *Chanson d'Antioche*, VIII<sup>e</sup> chant, § XXVI, éd. Paulin-Paris, t. II, p. 230 et suiv.

des croisés eut bientôt raison des charges de cavalerie des Turcs. Ceux-ci, malgré leurs régiments d'archers qui faisaient pleuvoir des milliers de flèches, la plupart impuissantes, grâce aux boucliers et aux cottes de mailles des Latins, furent mis en déroute. De nouveaux bataillons, envoyés par Kerboghah, eurent le même sort. Godefroi de Bouillon, Tancrede, Hugues de Vermandois, aux premiers rangs, fauchaient de leur terrible épée les soldats turcs, comme des épis de blé. Soudain un courrier, lancé au galop de son cheval, pénétra au milieu de la mêlée et vint prévenir le glorieux duc et le prince Tancrede que Boémond, attaqué à revers près de la porte du Pont par des forces supérieures, se trouvait dans le plus grand péril. Les troupes de Kildji-Arslan et de l'émir de Jérusalem venaient d'accomplir leur mouvement tournant : elles fondaient sur Boémond et son arrière-garde. « Si vous réussissez, leur avait dit Kerboghah, forcez la porte du Pont ; entrez dans la ville, et hissez notre drapeau sur le rempart. Si vous êtes repoussés, mettez le feu aux grandes herbes desséchées qui couvrent la plaine, afin d'empêcher l'ennemi de vous poursuivre. » Godefroi de Bouillon et Tancrede, ralliant leurs meilleurs cavaliers, volèrent au secours de Boémond. Ils le trouvèrent environné de Turcs, au milieu desquels il se défendait comme un lion. Kildji-Arslan avait juré de venger en ce jour sa double défaite de Nicée et de Dorylée. L'émir de Jérusalem, comprenant que le sort de la Palestine et de la cité sainte dont il était gouverneur dépendait de l'issue du combat d'Antioche, montrait la même énergie. Mais, d'une seule charge de leur irrésistible cavalerie, Godefroi de Bouillon et Tancrede les culbutèrent. Dans leur fuite précipitée, les deux émirs n'oublièrent pas la recommandation de Kerboghah ; ils mirent le feu aux touffes d'oliviers, de lauriers-roses, d'herbes sèches et de roseaux qu'ils rencontraient sur leur passage. Une immense fumée s'éleva bientôt entre eux et les croisés. Kerboghah avait attendu ce signal pour s'enfuir avec ses trésors, abandonnant lâchement son armée. Il courut ventre à terre jusqu'aux rives de l'Euphrate, se jeta dans une barque de pêcheur, et ne se crut en sûreté qu'en mettant le pied sur le territoire du Khorassan. A son exemple, les Turcs se débandèrent dans toutes les directions. Tancrede poursuivit



les fuyards jusqu'au delà de Hareg : il ne revint à Antioche, couvert de sang, de sueur et de poussière, qu'au milieu de la nuit. Le camp des vaincus était tombé tout entier aux mains des croisés. Il regorgeait d'or, d'étoffes précieuses, de chevaux, de bétail, d'approvisionnements de toute sorte. Les quinze mille chameaux qui y furent capturés mirent près d'une semaine pour transporter à Antioche l'immense butin. La plus curieuse des dépouilles fut la tente de Kerboghah. « Elle estoit faite, dit l'*Estoire d'Eracles* <sup>1</sup>, en la forme d'une cité ; tours y avoit et créneaux de diverses couleurs, ouvrés de bonne soie. Du maître-palais mouvoient <sup>2</sup> allées ès autres tentes, faites comme rues en une grande ville ; plus de deux mille hommes eussent pu seoir dans la grande salle. » Cette tente merveilleuse fut envoyée par les soins de Boémond à Bari, et offerte en hommage à la basilique de Saint-Nicolas <sup>3</sup>. « Ainsi, dit Guillaume de Tyr, un peuple pauvre et affamé triompha, avec l'aide de Dieu, d'une immense multitude d'hommes vaillants ; le Très-Haut confondit en une seule bataille tout l'Orient soulevé contre ses serviteurs <sup>4</sup>. » Cent mille infidèles avaient péri dans le combat ; les chrétiens ne comptèrent que quatre mille morts. La nuit suivante, les vainqueurs accablés de fatigues dormirent sous les tentes des Turcs, et mangèrent le repas préparé pour leurs ennemis <sup>5</sup>. Ils rentrèrent le matin à Antioche (29 juin 1098), au chant des hymnes consacrés par l'Église à la mémoire des bienheureux apôtres Pierre et Paul, dont cette date ramenait la fête. Reçus en triomphe par la population, les guerriers se rendirent à la basilique de Saint-Pierre, où Adhémar de Monteil célébra les saints offices et rendit à Dieu de solennelles actions de grâ-

<sup>1</sup> Livr. VI, chap. xxii. Cf. *Historiens des Croisades*.

<sup>2</sup> Rayonnaient.

<sup>3</sup> *Belli sacri historia*, cap. lxxxiv.

<sup>4</sup> Guillelm. Tyr., l. VI, cap. xxi, col. 374.

<sup>5</sup> *Miles fatigatus, quia longe ab urbe erat, ad tentoria quæ suorum erant inimicorum rediit, multumque quod ad edendum sibi sufficiebat invenit. Ante enim quam timor Dei venisset in corda Turcorum, in sartaginibus et cacabis et lebetibus et in ollis paraverant carnes ad obsonium ; sed miseris quæ paraverant, non licuit coquere nec tollere.* (Robert. Monach., l. VIII, cap. III, col. 731.)

ces. Le soir, Schems-Eddaula vint apporter à Boémond les clefs de la citadelle d'Antioche. « Après les prodiges dont je viens d'être témoin, dit le fils d'Ak-Sian, je reconnais que le Christ est le Dieu véritable. Trois cents de mes soldats, les plus jeunes et les plus braves, partagent ma croyance, et vous demandent comme moi d'être faits chrétiens. Les autres persistent dans leur ancienne foi. Accordez-leur la vie et la liberté. » Il fut fait ainsi. Adhémar de Monteil instruisit les nouveaux convertis, et leur conféra le baptême solennel dans la basilique de Saint-Pierre <sup>1</sup>. »

### § VI. B'Antioche à Jérusalem.

Rivalité  
entre Boé-  
mond et  
Raymond  
de Saint-  
Gilles  
pour la  
possession  
d'Antioche  
Mission de  
Hughes de  
Vermandois  
et de  
Baudouin  
de Mons à  
Constanti-  
nople.

59. Maîtres d'Antioche, les croisés laissèrent au patriarche grec Jean IV le gouvernement de son église, « estimant, dit Guillaume de Tyr, qu'il serait contraire aux lois canoniques de l'en dépouiller de son vivant <sup>2</sup>. » Toutefois il paraît qu'on établit dès lors, en qualité de patriarche latin, le moine bénédictin Henri, l'heureux négociateur de la paix jadis conclue au nom d'Urbain II entre les fils de Robert Guiscard <sup>3</sup>. Nous verrons bientôt, dans leur lettre au pape, comment les princes croisés se promettaient de faire servir leur victoire à l'extinction du schisme de Photius, et au rétablissement de la communion entre les deux églises grecque et latine. Une autre difficulté surgit tout à coup entre le comte de Toulouse et Boémond, au sujet de la principauté d'Antioche. Depuis la découverte de la sainte Lance, qui avait réellement été l'instrument providentiel de la délivrance d'Antioche, Raymond de Saint-Gilles soutenait que les prétentions de Boémond avaient cessé d'être fondées. Il renouvelait avec plus d'insistance que jamais ses protestations antérieures. Établi de sa personne dans l'ancien palais d'Ak-Sian, il faisait garder par ses propres troupes la porte du Pont, ainsi que la tour bâtie en avant de la citadelle, sans vouloir reconnaître la souveraineté de Boémond.

<sup>1</sup> Robert. Mon., l. VIII, c. iv, col. 732.— Cf. Tudeb., l. IV, c. xxix, col. 802.

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr., l. VI, cap. xxxiii, col. 376.

<sup>3</sup> Cf. chap. II de ce présent vol. n° 33. Mabillon et dom Ruinart, dans leur Histoire d'Urbain II (*Patr. lat.*, t. CLI, col. 55), ont établi, d'après un fragment de l'*Historia peregrinorum* de Léon d'Ostie, la réalité de ce fait, resté inconnu à Lequien dans son *Oriens Christianus*.

Il faisait valoir que, d'après les conventions stipulées par tous les princes de la croisade avec l'empereur grec, on n'avait pas le droit, sans l'assentiment de ce dernier, de disposer d'une ville dont le retour à l'empire avait été positivement réservé. Boémond, il est vrai, s'appuyait sur un titre d'investiture qu'il tenait d'Alexis : mais ce titre ne parlait que d'un territoire autour d'Antioche ; et non de la ville elle-même <sup>1</sup>. Ces débats, que l'obstination du comte de Toulouse devait prolonger d'une manière fatigante, intéressaient d'autant moins les autres chefs, qu'après la défection d'Alexis Comnène, nul ne se souciait d'accroître la puissance d'un empereur qui prenait si peu de part aux dangers de l'expédition. Cependant, par égard pour le comte de Toulouse, on résolut de mettre une dernière fois le monarque byzantin en demeure d'exécuter ses propres engagements, et d'envoyer à Antioche, outre les quarante mille soldats et pèlerins ramenés par lui de Philomélium à Constantinople <sup>2</sup>, les contingents de ses propres troupes. « Hugues le Grand, frère du roi de France, et le comte Baudoin de Mons furent choisis, dit Guillaume de Tyr, pour accomplir cette mission <sup>3</sup>. » Leurs instructions écrites ne laissaient aucun échappatoire à la perfidie byzantine. « Ils devaient, dit Albéric d'Aix, demander compte à l'empereur de sa conduite impie envers le peuple de Dieu. Pourquoi lui avait-il retiré son concours, au moment où il aurait été le plus nécessaire, et quand les croisés s'étaient eux-mêmes montrés fidèles à toutes leurs promesses à son égard ? Les princes lui déclaraient que s'il n'exécutait enfin ses obligations vis à vis d'eux, s'il refusait de les accompagner au saint Sépulchre à la tête de son armée, ils se croiraient de leur côté absolument dégagés du serment prêté par eux entre ses mains. — Munis de ces recommandations explicites et formelles, Hugues le Grand et le comte Baudoin de Mons, avec une escorte de chevaliers, se mirent en route. Mais en arrivant sur le territoire de Nicée, ils furent assaillis par les Turcoples, troupes auxiliaires à la solde de l'empereur de Byzance. Baudoin de Mons,

<sup>1</sup> Cf. p. 416 de ce présent volume.

<sup>2</sup> Cf. n° 52 de ce présent chapitre.

<sup>3</sup> Guillelm. Tyr., l. VII, cap. 1, col. 377.

qui marchait à l'avant-garde, tomba sous une nuée de flèches. On dit que ses blessures, bien que nombreuses, n'étaient point mortelles, et qu'il fut enlevé vivant par les vainqueurs. Mais il disparut sans que jusqu'à ce jour, ajoute le chroniqueur, nul n'ait pu savoir aucune nouvelle de ce prince très-noble et très-chrétien. Hugues de Vermandois réussit à se sauver dans les montagnes, et évita le même sort<sup>1</sup>. » Les chroniqueurs de la croisade supposent, sans donner d'ailleurs aucun fait à l'appui de leur conjecture, qu'échappé à ce nouveau péril, Hugues le Grand n'en persista pas moins dans son projet de se rendre à Constantinople. Mais la captivité qu'il y avait subie une première fois, et le guet-apens auquel il venait de se soustraire devaient peu l'y engager. Anne Comnène n'eût pas manqué, si Hugues de Vermandois se fût de nouveau présenté à Byzance, de signaler dans son *Alexiade* le retour de cet illustre ambassadeur à la cour de son père. Le silence de l'historiographe porphyrogénète dans cette circonstance nous paraît décisif. Nous croyons donc que le frère du roi de France dut prendre une autre direction<sup>2</sup>. Cependant il ne revint point à Antioche, où ses anciens compagnons d'armes ne manquèrent pas de le comparer au « corbeau de l'arche<sup>3</sup>. » Dans leur ignorance des événements, et ne jugeant que le résultat, ils se trompaient. Le secours que Hugues le Grand ne pouvait plus espérer de Constantinople, il alla le chercher en France. « On a calomnié ce prince, dit Guibert de Nogent. Nul n'a le droit de lui faire le moindre reproche, puisqu'à la tête d'une nouvelle armée, levée dans sa patrie, il repartit pour la croisade, où il trouva la mort des héros et la couronne des martyrs<sup>4</sup>. »

60. Après la grande victoire d'Antioche, les navires marchands qui avaient déserté le port Saint-Siméon y revinrent, chargés d'ap-

<sup>1</sup> Alberic. Aquens., l. V, cap. III, col. 514.

<sup>2</sup> M. Michaud et d'après lui tous les auteurs modernes affirment que Hugues de Vermandois trahit la cause de la croisade. « Ce prince arrivé à Constantinople, dit M. Michaud, oublia les soldats de Jésus-Christ, dont il était l'ambassadeur, et ne daigna pas même leur rendre compte de sa mission. » (*Hist. des Crois.*, l. III.)

<sup>3</sup> *Corvini generis legatus.* (Balder. Dol., l. III, col. 1125.)

<sup>4</sup> Guibert. Novig., l. VI, cap. III, § XI; *Patr. lat.*, t. CLVI, col. 774.



provisionnement et de vivres. L'abondance revenait avec le triomphe dans l'armée de la croisade. « Durant le siège, dit Guibert de Nogent, on avait vu payer un œuf deux *solidi* (27 fr. 60 c. de notre monnaie), et maintenant un bœuf atteignait à peine le prix de douze deniers (12 fr. 80 c.). Il semblait que Dieu ouvrit toutes les cataractes du ciel pour verser la prospérité et la richesse sur un peuple si longtemps éprouvé par le dénuement et par les tortures de la faim <sup>1</sup>. » — « Cependant, ajoute le chroniqueur, un nuage précurseur de la tempête vint troubler la sérénité de ce ciel pur. Le grand pontife qui avait dirigé le nouveau peuple d'Israël parmi tant de tribulations et de périls, Adhémar de Monteil, cet homme de Dieu que le pape Urbain II avait constitué comme un autre lui-même à la tête de la croisade, tomba subitement malade : en quelques heures, il fut réduit à l'extrémité <sup>2</sup>. » — « Tous les princes accoururent, dit Raoul de Caen, témoin oculaire. De sa voix mourante, Adhémar leur adressa ses recommandations suprêmes. « Tant que Dieu l'a voulu, dit-il, je me suis dévoué pour le salut de nos frères et pour votre service. Une mère n'aime pas ses enfants plus que je n'ai aimé le peuple de Dieu. Maintenant l'heure de ma dissolution est venue; mon dernier soupir est proche. Soyez témoins de ma fidélité et de ma vigilance à remplir la mission qui me fut confiée par le seigneur pape Urbain II. Je vous confie au successeur qu'il m'avait désigné lui-même <sup>3</sup>. » — « Ce successeur, dit Guillaume de Tyr, fut le seigneur évêque Guillaume d'Orange, homme pieux et craignant Dieu, qui, après la mort du bienheureux Adhémar, prit en effet les fonctions de légat apostolique et les remplit dignement <sup>4</sup>. » — « Après avoir ainsi parlé, reprend Guibert de Nogent, le saint évêque du Puy alla recevoir au ciel la récompense de ses glorieux travaux. C'était le jour de la fête de saint Pierre-ès-Liens (1<sup>er</sup> août 1098), comme si le prince des apôtres, à qui Notre-Seigneur a confié les clefs du royaume des cieux, eût choisi cette grande solennité pour introduire

<sup>1</sup> Id., *ibid.*, § X.

<sup>2</sup> Guibert. *Novig.*, l. VI, cap. III, § XII, col. 776.

<sup>3</sup> Radulf. Cadom., *Gest. Tancred.*, cap. xciv, col. 552.

<sup>4</sup> Guillelm. Tyr., l. IX, cap. I, col. 433.

l'âme du légat apostolique dans les tabernacles éternels. A la nouvelle de cette mort, un immense cri de douleur s'éleva dans toute la cité d'Antioche. — Adhémar avait été, dit Baldéric de Dol, le conseil des chevaliers, l'espoir des orphelins, l'appui des pèlerins délaissés : pour les hommes de guerre, il était le premier des soldats ; pour les prêtres et les clercs, le plus instruit et le plus pieux des évêques. A une prudence singulière, il joignait le don de la parole et une grâce qui charmait tous les cœurs ; il était vraiment tout à tous. Aussi, dans cette immense multitude des croisés, il était chéri par chacun comme le meilleur des maîtres et le plus tendre des pères. Lui-même avait pour tous des entrailles paternelles. Jamais empereur n'eut de pareilles funérailles. On embauma son corps avec les aromates les plus précieux. L'armée tout entière, chaque soldat éclatant en sanglots, *singultuosus exercitus*, et les milliers de pèlerins, chacun fondant en larmes, suivirent le convoi de ce père tant regretté. — Moi qui ai vu ce spectacle, dit Raimond d'Agiles, j'ai voulu essayer de le décrire ; mais j'y ai renoncé, parce qu'il me paraît impossible d'en donner par la parole une juste idée<sup>2</sup>. — La douleur des princes n'était pas moindre que celle du peuple, reprend Guibert de Nogent. Ils mêlaient leurs gémissements au concert des lamentations universelles ; les lugubres clameurs étaient telles, qu'un étranger, les entendant d'une hauteur voisine, aurait pu croire que les habitants d'Antioche étaient menacés d'une extermination subite. Durant la cérémonie des obsèques, qui furent célébrées à la basilique de Saint-Pierre, les offrandes déposées autour du cercueil dépassèrent tout ce qu'on peut imaginer. Elles furent intégralement distribuées aux pauvres, pour le repos de cette âme si chère<sup>3</sup>. — Enfin le corps d'Adhémar de Monteil fut enseveli sous le maître-autel, au lieu même où l'on avait trouvé la sainte Lance<sup>4</sup>. — On eut grande peine à faire sortir les flots de pèlerins qui restèrent

<sup>1</sup> Balder. Dol., l. III, col. 1127.

<sup>2</sup> *Tantusque luctus omnium christianorum ibi morantium in morte ejus fuit ut nos qui vidimus, cum pro magnitudine rerum scribere curavissemus, comprehendere aliquatenus nequissemus.* (Raimund. de Agil., c. XVIII, col. 619.)

<sup>3</sup> Guibert. Novigent., lib. VI, cap. III, col. 776.

<sup>4</sup> Guillelm. Tyr., l. VII, cap. 1, col. 378.

jusqu'à la nuit, s'arrachant les cheveux, se meurtrissant le visage et la poitrine, sur la tombe de leur pasteur et de leur père <sup>1</sup>. » Ainsi fut pleuré le nouveau Moïse par le nouveau peuple d'Israël <sup>2</sup>.

61. Voici en quels termes les princes croisés, profitant des communications de nouveau rétablies par la voie de mer avec l'Europe, rendirent compte au pape de leur deuil récent, des événements accomplis, de leurs souffrances et de leurs victoires passées, de leur situation actuelle et du besoin qu'ils avaient de secours. « Au seigneur et vénérable pape Urbain; Boémond et Raymond de Saint-Gilles, le duc de Godefroi et Robert duc de Normandie, Robert comte de Flandre et Eustache de Boulogne, salut, fidélité et soumission véritable dans le Christ, comme des fils à leur père spirituel.— Tous, d'un même désir et d'une même volonté, nous nous empressons de porter à votre connaissance les succès dont la miséricorde de Dieu a couronné nos efforts. Les Turcs, ces insolents ennemis du nom chrétien, ont été deux fois vaincus : la première, quand nous les tenions assiégés dans Antioche ; la seconde, quand à notre tour assiégés dans cette ville, nous avons par le secours de Jésus-Christ repoussé les forces combinées du prince de Khorassan, des émirs de Jérusalem, de Damas et de toutes les autres provinces de l'Orient.

Lettres des  
princes  
croisés à  
Urbain II  
et à tous  
les chré-  
tiens d'Oc-  
cident.

<sup>1</sup> Balder. Dol., *loc. cit.*

<sup>2</sup> Voici l'épithaphe d'Adhémar de Monteil, composée par Raoul de Caen :

*Conditus est Moysis clarissimus hic imitator  
Doctrina, studio, moribus, officio.  
Dux populi Moyses, et dux populi fuit iste :  
Ambo duces Christi, cœlitus ambo sati,  
Ambo justitiæ, doctrinæ ambo studiosi :  
Ambo fuere Dei vox media et populi.  
Causa viæ Moysis tellus Chanaan memoratur.  
Huic quoque causa viæ terra fuit Chanaan :  
Cernere, non uti, Moysi conceditur illa :  
Huic quoque non uti, cernere ferme datum est.  
Longa Deo Moysen jejunia conciliarunt;  
Hunc quoque longa Deo consecrat esuries.  
Ipse Deus Moysen, hunc papa Urbanus, et ipse  
Præco Dei sequitur, misit utrumque Deus.*  
(Radulf. Cadom., cap. xciv, col. 552.)

Vous avez été précédemment informé <sup>1</sup> de la prise de Nicée et de la défaite de Soliman (Kilidji-Arslan) dans les plaines de *Doretilla* (Dorylée). Maîtres de toute la Roumanie après ce double succès, nous vîmes mettre le siège devant Antioche, ou, pour parler plus exactement, nous faire assiéger nous-mêmes sous les murs de cette ville. Enfin, après de rudes combats soutenus pour l'exaltation de la foi chrétienne, moi Boémond, par l'intermédiaire d'un Turc qui s'était engagé à me livrer la ville, je réussis avec les autres chevaliers du Christ à y pénétrer par escalade, le III des nones de juin. Le tyran de cette ville *Cassianus* (Ak-Sian) perdit la vie avec plusieurs milliers de ses soldats. Quant à leurs familles, femmes et enfants, nous les retînmes en notre pouvoir, avec toutes leurs richesses. La citadelle d'Antioche ne s'était point rendue: nos efforts pour l'emporter d'assaut furent inutiles, en sorte qu'elle devint contre nous un centre d'attaque formidable. En effet, le troisième jour après notre établissement dans la cité, plus de cent mille Turcs vinrent nous assaillir, et trouvèrent dans la citadelle des auxiliaires dévoués. Durant plus d'un mois, souffrant les horreurs de la famine, nous fûmes obligés pour vivre de tuer les chevaux et les bêtes de somme. Cette dernière ressource fut bientôt épuisée et tout espoir humain faisait défaut, lorsque, dans sa très clémentie miséricorde, le Seigneur tout-puissant vint à notre secours. Trois apparitions successives de l'apôtre saint André à un vénérable serviteur de Dieu nous révélèrent la place où était enfouie, dans la basilique du bienheureux Pierre prince des apôtres, la lance avec laquelle Longin ouvrit sur la croix le cœur de Jésus-Christ. Cette découverte, et beaucoup d'autres révélations divines survenues en même temps, nous rendirent force et courage; nous étions comme transformés. La veille

<sup>1</sup> *Sicut audistis*. Cette parole officielle prouve qu'une correspondance régulière, tenue vraisemblablement par le légat apostolique, Adhémar de Monteil, s'échangeait entre le pontife Urbain II et l'armée de la croisade. Malheureusement toutes ces lettres, qui formeraient un recueil si précieux pour l'histoire, ont été perdues. Celle-ci n'a échappé au naufrage du temps que grâce à Foulcher de Chartres, chapelain du comte d'Édessa, qui l'a insérée dans son *Historia Hierosolymitana*, l. I, cap. xv, col. 847.



exténués et tremblants, le lendemain pleins d'audace et d'ardeur guerrière. C'est ainsi qu'après vingt-cinq jours de siège et de famine, la veille de la fête des apôtres Pierre et Paul, confiants dans le secours de Dieu, après nous être confessés de nos péchés, franchissant avec toute l'armée les portes de la ville, nous allâmes au combat. En nous voyant si inférieurs en nombre, les Turcs croyaient que nous cherchions non point à nous battre mais à nous enfuir. Cependant après avoir disposé nos masses d'infanterie et rangé la cavalerie sur les ailes, nous portant avec un élan irrésistible au plus épais des forces ennemies, par la vertu de la sainte Lance qui nous précédait, elles furent mises en déroute dès le premier choc. Selon leur tactique habituelle, les Turcs essayèrent alors de nous envelopper avec leur immense cavalerie et de nous prendre comme dans un filet pour nous exterminer tous. Avec la grâce et la miséricorde de Dieu, qui combattait pour nous, cette manœuvre se retourna contre eux. Ils se virent cernés à leur tour : et la droite du Tout-Puissant combattant avec nous, notre armée, si peu nombreuse en comparaison de la leur, les tailla en pièces. Leur camp avec toutes leurs provisions et leurs richesses tomba entre nos mains : pleins de joie et de reconnaissance pour le Seigneur nous rentrâmes à Antioche. L'émir ture qui commandait la citadelle se rendit à Boémond, et voulut embrasser la foi chrétienne. Ainsi Jésus-Christ Notre-Seigneur rétablit toute la ville d'Antioche dans sa religion sainte et dans la communion avec l'Église romaine. Mais, hélas ! comme si le deuil devait se mêler à toutes les joies de la terre, le vénérable évêque du Puy, Adhémar de Monteil, que vous aviez constitué au milieu de nous comme votre vicaire, et qui s'est acquitté si dignement de cette fonction, nous a été enlevé par la mort, le jour des calendes d'août, quand il pouvait jouir du fruit de ses travaux et d'une paix à laquelle il avait contribué par tant d'efforts. Maintenant donc, nous, vos fils, orphelins par cette mort, et privés du père spirituel que vous nous aviez donné de votre main, c'est à vous, père commun de tous les chrétiens, que nous avons recours. Sur votre parole nous avons quitté notre patrie, nos familles, nos domaines, pour prendre la croix de Jésus-Christ et tra-

vailer à l'exaltation du nom chrétien. Tout ce que vous nous avez prescrit, nous l'avons fait. Maintenant, venez nous rejoindre avec tous les auxiliaires que vous pourrez enrôler sous la bannière de la croix. C'est dans cette ville d'Antioche que, pour la première fois, le nom de chrétien fut prononcé. Jusque-là les disciples du Sauveur s'étaient appelés Galiléens; mais après l'intronisation du bienheureux Pierre sur la chaire d'Antioche, le glorieux vocable qui depuis illumine le monde de sa splendeur fut seul adopté. Vous donc, le père et le chef de toute la chrétienté, vous ne sauriez vous dispenser de venir illustrer de votre présence le lieu où la chrétienté a pris son origine. Nous avons pu vaincre les Turcs et les infidèles; mais il nous a été impossible de triompher des hérétiques orientaux, Grecs, Arméniens, Syriens et Jacobites. Nous vous prions donc et supplions, vous notre père bien-aimé, vous, le père commun des chrétiens, le vicaire du prince des apôtres, de venir vous asseoir sur la chaire fondée par le bienheureux Pierre à Antioche. Vous y serez au milieu de vos fils obéissants et dévoués. Votre autorité suprême extirpera les hérésies qui pullulent en ce pays. Ainsi, sous votre direction, nous ouvrirons la double voie à la Jérusalem du ciel et à la Jérusalem de la terre, dont les portes seront bientôt libres. Le sépulcre du Seigneur sera arraché aux mains des infidèles et le nom chrétien exalté dans tout l'univers<sup>1</sup>. » Cette lettre combla de joie le bienheureux pape. Il s'empressa de faire partir l'archevêque de Pise, Daïmbert, pour remplacer Adhémar de Monteil dans les fonctions de légat apostolique. Il se promettait d'aller lui-même en Orient réaliser le programme de Grégoire VII, et consommer la grande œuvre de la réconciliation des deux églises grecque et latine. Une mort prématurée l'empêcha d'accomplir ce noble dessein. L'archevêque de Pise, qui devait préparer les voies au vicaire de Jésus-Christ, se mit aussitôt en route; mais il ne put rejoindre l'armée de la croisade qu'après la prise de Jérusalem. En même temps qu'ils écrivaient à Urbain II, les princes croisés adres-

<sup>1</sup> B. Urban. II, *Epistol. divers.*, I; *Patr. lat.*, t. CLI, col. 551.— Cf. Fulch. Carnot., l. I, cap. xv; *Patr. lat.*, t. CLV, col. 847.

saient à toutes les églises d'Occident une lettre collective, dont l'unique exemplaire, publié dans l'*Amplissima Collectio* de dom Martène <sup>1</sup>, porte une note d'origine ainsi conçue : « Moi Hugues <sup>2</sup>, évêque de Grenoble, je transmets cette lettre à l'archevêque <sup>3</sup> et aux chanoines de la sainte église de Tours, afin qu'ils puissent en donner connaissance aux nombreux pèlerins que la fête de Saint-Martin (11 novembre 1098) attirera dans leur ville, et qui, à leur retour dans leur patrie, la répandront dans toutes les provinces de la chrétienté. Aux uns on demande des prières et des aumônes pour la croisade ; on fait appel aux autres pour se porter en armes au secours de leurs frères qui combattent glorieusement dans l'expédition sainte <sup>4</sup>. » Voici la teneur du rescrit venu d'Antioche, et communiqué par saint Hugues à l'église métropolitaine de Tours : « Boémond fils de Robert <sup>5</sup>, Raymond comte de Saint-Gilles, le duc Godefroi et Hugues le Grand <sup>6</sup>, à tous les fidèles chrétiens de la catholicité, moyen de conquérir la vie éternelle. — Le délégué qui portera ce message en Europe vous dira en détail comment, après avoir conclu une alliance avec l'empereur grec, nous avons mis le pied sur le territoire des Sarrasins. L'empereur s'est engagé par serment, et a remis entre nos mains des otages, à l'effet de garantir à tous les pèlerins du Saint-Sépulcre la plus complète sécurité. Il a envoyé des ordres en ce sens à toutes les provinces de ses états et en particulier à Dyrrachium (Durazzo), défendant sous peine de mort d'attenter en quelque manière que ce soit à la liberté des pèlerins. Ces mesures remontent à la date du mois de mai 1097. De-

<sup>1</sup> D. Martène, *Ampliss. Collect.*, t. I. p. 568

<sup>2</sup> Saint Hugues de Châteauneuf, le disciple et l'ami de saint Bruno.

<sup>3</sup> On se rappelle que l'archevêque de Tours était alors Raoul ou Radulf d'Orléans.

<sup>4</sup> *Patr. lat.*, t. CLV, col. 392.

<sup>5</sup> Robert Guiscard. Le surnom de Guiscard ou Wiscard (le Rusé) ne pouvait, on le conçoit, être ajouté par Boémond au nom de son illustre père.

<sup>6</sup> La suscription de Hugues le Grand prouve que cette lettre avait été écrite avant le départ de ce prince pour sa mission à Constantinople. Elle dut également précéder la mort d'Adhémar de Monteil, dont elle ne fait aucune mention.

puis cette époque, avec la grâce de Dieu, nous avons victorieusement mené la guerre contre les Turcs. Dans un premier combat sous les murs de Nicée, trente mille ennemis furent taillés en pièces; trois mille d'entre nous ont trouvé sur le champ de bataille la mort dans le Seigneur, et maintenant sans nul doute ils jouissent de l'éternelle vie. Les dépouilles des Turcs tombées en nos mains dans cette journée, or, argent, riches étoffes, armures de prix, étaient d'une valeur incomparable. Nicée fut conquise, et au delà de son territoire nous avons emporté d'assaut toutes les forteresses, cités et bourgades à plus de dix jours de marche. Enfin nous sommes maîtres d'Antioche, après un grand combat où soixante-neuf mille Turcs ont perdu la vie, et dix mille des nôtres sont morts dans la paix. Qui jamais fut plus heureux que nous? puisque «soit que nous vivions, soit que nous mourions, c'est pour le Seigneur<sup>1</sup>. » Sachez maintenant que le roi des Perses vient de proclamer dans tout l'Orient un nouveau ban de guerre. Il nous a adressé à nous-mêmes son défi, annonçant qu'il viendra nous attaquer en personne vers la fête de la Toussaint (lundi 1<sup>er</sup> novembre 1098), jurant, s'il est vainqueur, de se liguier avec le roi de Babylonie (le calife fatimite du Caire) et avec tous les autres rois musulmans pour exterminer le nom chrétien de la face de la terre; au contraire, s'il est vaincu, il reconnaîtra, dit-il, la puissance suprême du Christ et embrassera avec tout son peuple notre foi sainte. Nous vous prions donc avec les plus vives instances de multiplier les jeûnes, les oraisons, les aumônes; de faire célébrer partout en grande dévotion des messes pour obtenir sur nos armes la bénédiction de Dieu en cette circonstance solennelle. Nous vous recommandons surtout de redoubler vos prières et vos œuvres pies le vendredi, troisième jour avant la Toussaint. C'est celui que désigne le roi des Perses pour la grande bataille où nous espérons, avec la grâce du Christ, remporter la victoire définitive<sup>2</sup>. » On conçoit l'émotion que durent produire en Occident ces triomphantes nouvelles de la croisade, après les sinis-

<sup>1</sup> Rom., XIV, 8.

<sup>2</sup> *Patr. lat.*, t. CLV, col. 390.



tres récits apportés par les *furtivi funambuli* d'Antioche <sup>1</sup> et par les autres déserteurs de la guerre sainte. Quelle n'allait pas être l'anxiété du monde chrétien jusqu'à l'échéance de cette date terrible, où les soldats de la croix allaient disputer à ceux du croissant l'empire de l'univers ! Voici ce qu'écrivait à cette époque un vaillant chevalier, Anselme de Ribemont, issu des anciens comtes de Valenciennes, qui s'était enrôlé sous l'étendard de Godefroi de Bouillon, son compatriote et son ami : « A son père et seigneur Manassès <sup>2</sup> par la grâce de Dieu vénérable archevêque de Reims, Anselme de Ribemont, son féal et humble serviteur, salut. — Sache votre sublimité, révééré seigneur et père, que malgré la distance qui nous sépare vous êtes sans cesse présent à notre esprit. Chaque jour nous nous recommandons avec confiance à vos saintes prières et à celles de tous les fils de la sainte église de Reims notre mère. Comme vous êtes notre seigneur et que votre autorité est prépondérante dans tout le royaume des Francs, c'est à votre paternité que nous adressons le fidèle récit de nos travaux, pour qu'ils soient portés par elle à la connaissance de tous et que chacun puisse compatir à nos souffrances et partager la joie de nos succès. Ma dernière lettre <sup>3</sup> vous avait appris notre victoire à Nicée, et tous les détails de notre marche laborieuse à travers les pays de Roum et d'Arménie. Il me reste à vous décrire les deux sièges d'Antioche et la grande victoire par laquelle le Seigneur a couronné nos efforts. » Anselme retrace en effet d'un style vif, concis et tout militaire, ces émouvantes péripéties. Il note avec un soin patriotique la mort du connétable Walo, celle de Roger de Barneville, et celle d'un chevalier rémois, Roger de Béthigniville (*Rogerus de Bithiniacavilla*), qui succomba en repoussant les troupes de Schems-Eddaula, sorties de la citadelle et déjà parvenues dans la partie haute d'Antioche. « Après ce dernier effort, dit Anselme de Ribemont, la famine nous

<sup>1</sup> Cf. n° 50 de ce présent chapitre.

<sup>2</sup> Manassès II de Châtilon, le compatriote du bienheureux pape Urbain II et l'ami de saint Bruno.

<sup>3</sup> Cette autre lettre, à laquelle se réfère le chevalier de Ribemont, ne nous est point parvenue.

réduisit à la dernière extrémité. Mais Dieu eut pitié de ses serviteurs : étendant sur eux sa main auxiliatrice, il daigna par une révélation de sa Providence nous manifester la lance dont fut percé à la passion le corps du Christ. Elle était enfouie sous le pavé, dans la basilique du bienheureux Pierre, à la profondeur de deux statures d'homme. Cette perle précieuse ainsi retrouvée, notre cœur à tous revécut. » Le chevalier raconte ensuite la grande bataille d'Antioche, la déroute de Kerbogah; et il termine ainsi : « Votre paternité se réjouira donc de la victoire des chrétiens et de la délivrance de cette grande église d'Antioche, après Rome la mère de toutes les autres. Aidez-nous à rendre grâces à Dieu, et continuez à invoquer pour nous son secours. Notre confiance en vos prières est sans borne : c'est à elles, non à nos mérites, que nous attribuons nos succès. Veuillez garder en paix nos domaines; protégez nos églises et nos pauvres contre toutes les agressions injustes. Nous vous recommandons aussi de prendre des mesures contre les pèlerins qui ont faussé leur serment : il faudrait s'ils viennent à résipiscence leur rendre la croix et les faire partir sur-le-champ pour le saint voyage ; sinon, les frapper d'une sentence d'anathème. La porte de la Terre-Sainte nous est dès maintenant ouverte. Tenez-le pour certain. Adieu. Nous conjurons tous ceux à qui parviendra cette lettre de prier Dieu pour nous et pour nos morts <sup>1</sup>. »

↳ peste à  
Antioche.

62. Au moment où cette touchante recommandation arrivait en Europe, la peste décimait l'armée de la croisade : elle faisait tomber plus de chevaliers sous son atteinte meurtrière que n'en avaient pu abattre les Turcs. « Par des causes qui nous sont inconnues, dit Guillaume de Tyr, en pleine abondance et dans la paix la plus profonde, après la grande bataille d'Antioche et l'assainissement de cette ville, où les croisés victorieux s'étaient établis en sécurité, une effroyable contagion éclata au milieu du peuple fidèle. Il paraît que

<sup>1</sup> Anselm. de Ribodimonte. *Epist.*; *Patr. lat.*, t. CLV, col. 471. Anselme de Ribemont ne fait point allusion à la mort d'Adhémar de Monteil. Il y a donc tout lieu de croire, suivant la remarque des auteurs de l'*Histoire littéraire de France*, que sa lettre fut écrite avant cet événement, c'est-à-dire dans les premiers jours de juillet 1098. (*Hist. littér.*, t. VIII, p. 496.)

le saint évêque Adhémar de Monteil, dont la mort avait été si foudroyante, fut la première victime de ce fléau, dont on ne soupçonnait pas encore la présence. Les jours suivants, l'épidémie prit une telle intensité, que les morts se comptaient par centaines. Henri d'Asche, l'un des plus braves guerriers, succomba dans la forteresse de Turbessel (*Tel-Béehir*) qu'il commandait, et où il fut inhumé. Raynard d'Amersbâch, chevalier allemand de la plus haute naissance, eut le même sort à Antioche, et fut enseveli dans le vestibule de la basilique du prince des apôtres <sup>1</sup>. » — « La mort sévissait sans distinction de rang ni de condition, dit Albéric d'Aix, emportant chevaliers et fantassins, nobles et gens du peuple, moines et clercs, grands et petits <sup>2</sup>. » L'évêque Odo de Bayeux, frère de Guillaume le Conquérant et oncle de Robert Courte-Heuse, atteint de la contagion, termina à Antioche sa carrière d'ambition et d'aventures. « On remarqua, dit Guillaume de Tyr, que le fléau sévit surtout sur les femmes : en quelques jours près de cinquante mille succombèrent. Il ne manqua pas de théoriciens qui cherchèrent les causes physiques d'un tel désastre : les uns disaient que des émanations putrides avaient infecté l'atmosphère ; d'autres soutenaient que la transition subite d'une famine extrême à une abondance inespérée avait produit des excès funestes. Ils conseillaient dès lors une grande sobriété dans le régime de vie. De fait il se trouva que ceux qui avaient pu résister à la tentation d'assouvir trop vite leur faim aux premiers jours, résistaient mieux aux atteintes de la maladie <sup>3</sup>. » Mais toutes les spéculations, tous les conseils après coup ne remédiaient à rien. La mortalité continuait toujours en de telles proportions, que le chiffre des victimes, s'il faut en croire Albéric d'Aix, atteignit le nombre de cent mille personnes <sup>4</sup>.

63. La même solution se présenta à toutes les intelligences, quelle que fût la différence des théories. A tout prix, il fallait quitter Antioche, où l'air était mortel. Les pèlerins eussent voulu qu'on prit

Dispersion  
des divers  
corps d'ar-  
mée en  
Syrie.

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. VII, cap. 1, col. 378.

<sup>2</sup> Alberic. Aquens., l. VII, cap. IV, col. 515.

<sup>3</sup> Guillelm. Tyr., *loc. cit.*

<sup>4</sup> *Supra centum millia sine ferro morte vastati sunt.* (Alber. Aq., *loc. cit.*)

immédiatement la route de Jérusalem. Dans la terreur que la récente victoire des croisés avait inspirée en Orient, la marche n'aurait pas été troublée. « Mais, dit Robert le Moine, la chaleur était telle, qu'on eût pu se croire dans un brasier ardent. Les contrées à parcourir étaient à cette époque de l'année absolument désertes; toutes les sources étaient à sec. Les Sarrasins nomades se hasardaient seuls, à dos de chameau, dans ces parages <sup>1</sup>. » On ne pouvait d'ailleurs révéler à la multitude, si pressée de quitter Antioche, le défi officiellement envoyé par le calife de Bagdad, qui fixait au vendredi, troisième jour avant la Toussaint (29 octobre 1098), la bataille décisive. Le secret de ce cartel fut tellement bien gardé, qu'aucun des chroniqueurs de la croisade n'en eut connaissance, et que, sans la lettre des princes aux chrétientés d'Occident, le fait fût demeuré inconnu à tous les historiens <sup>2</sup>. Comment d'ailleurs sans la plus haute imprudence abandonner Antioche, cette clef de la Palestine, cette capitale de la Syrie, aux ardentes convoitises des Turcs, qui épiaient l'occasion de la reprendre? comment laisser à Édesse un comte latin qui se fût trouvé sans communication avec la grande armée? comment abandonner de même toute la Cilicie, l'Arménie chrétienne, la Syrie entière, et fermer le chemin aux nouveaux pèlerins qu'on appelait d'Occident? Telles furent les graves préoccupations dont chacun des membres composant le conseil de guerre de la croisade eut à tenir compte <sup>3</sup>. « Les princes se rassemblèrent pour en délibérer, dit Guillaume de Tyr. On trouvait le vœu émis par la multitude des pèlerins fort digne d'être pris en considération; quelques-uns furent

<sup>1</sup> Robert. Monach., l. VII, cap. iv, col. 733.

<sup>2</sup> Inutile de dire qu'aucun historien moderne n'a pris la peine de relever le fait. Est-ce parce que la lettre des princes croisés était un monument officiel, qu'on a cru pouvoir ainsi l'ensevelir dans un silence de parti pris?

<sup>3</sup> Pas un des modernes historiens de la première croisade n'a signalé cette situation. Tous à l'envi se déchaînent contre la prétendue oisiveté à laquelle les princes condamnèrent, d'après eux, une armée victorieuse. En thèse générale, si l'on prend le contre-pied exact des affirmations de l'école rationaliste, on est historiquement dans le vrai. Ici encore la règle se vérifie d'une manière absolue.



d'avis d'y donner suite et de partir immédiatement pour Jérusalem. Mais quand des esprits moins impatients eurent représenté les dangers d'une telle entreprise par une chaleur torride, à travers des contrées dépourvues d'eau; quand ils eurent rappelé qu'on allait imposer ces fatigues surhumaines à une multitude depuis longtemps épuisée par la famine et en ce moment décimée par la peste, il n'y eut qu'une voix dans tout le conseil pour repousser cette motion, abandonnée sur l'heure même par ceux qui l'avaient soutenue les premiers. Il fallait avant tout rétablir la santé générale, recomposer les corps d'infanterie, remonter la cavalerie, dont les chevaux, soumis à l'influence épidémique, périssaient par milliers. Le séjour d'Antioche n'offrait plus aucune garantie de salubrité; mais dans les montagnes voisines on trouverait un air pur : chacun des princes pouvait dès lors se mettre à la tête de son corps d'armée pour ces excursions particulières. Les pèlerins seraient invités à s'adjoindre à leur gré à chacune de ces stations sanitaires, où l'on attendrait le retour de l'automne pour se réunir de nouveau à Antioche dans le courant du mois d'octobre. Cette résolution fut adoptée, dit Guillaume de Tyr, à l'unanimité des vœux<sup>1</sup>. » Restait à la faire agréer par l'immense multitude. Il paraît que la chose n'était pas facile. « On chercha, dit Robert le Moine, sans pouvoir le trouver d'abord, un homme qui voulût se charger d'annoncer cette nouvelle au peuple<sup>2</sup>. » Enfin il s'en présenta un (peut-être fut-ce Pierre l'Ermite). Du haut d'une estrade, il s'adressa à la multitude frémissante et voici, d'après Baldéric de Dol, les termes dans lesquels il s'exprima : « Le peuple de Dieu a acheté par trop de souffrances le droit d'être sur-le-champ conduit au saint Sépulcre, terme de son pèlerinage, pour que nul ait la présomption de différer arbitrairement cette pieuse joie. La nécessité seule, nécessité urgente, peut imposer un délai. Par le fait même de la responsabilité qui leur incombe, les princes ont le devoir de résister à toute précipitation exagérée, de ne rien livrer au hasard, de ne prendre que des me-

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. VII, cap. 11, col. 379.

<sup>2</sup> Robert. Monach., l. VII, cap. 14, col. 733.

sures sagement et mûrement concertées. Les régions qui nous séparent de Jérusalem sont dépourvues d'eau ; l'été que nous subissons est, comme sécheresse et comme chaleur, extraordinaire en ce climat : c'est à peine si à l'ombre de nos murailles nous en pouvons supporter les ardeurs. Deux longs sièges ont épuisé nos ressources matérielles et nos forces physiques. Pour le moment, tenons-nous en repos, soignons nos malades et nos blessés, ayons pitié de nos pauvres. Attendons le solstice d'hiver, qui ramènera la saison des pluies et fera de nouveau couler les sources d'eau vive. A l'abri dans les montagnes voisines d'Antioche, à l'ombre des grands arbres, dans un air salubre, nous attendrons la fin de ces chaleurs torrides, et nous ne reviendrons à Antioche, pour reprendre tous ensemble notre voyage au saint Sépulcre, que vers le mois de novembre, quand l'atmosphère sera rafraîchie et la marche moins pénible. Agir autrement serait condamner tout le peuple à la mort. » Ainsi parla l'orateur, ajoute Baldéric de Dol, et des acclamations unanimes accueillirent son discours. « Quiconque est en état de quitter Antioche, reprit l'orateur, peut choisir à son gré celui des princes sous la bannière duquel il veut se ranger pour l'excursion dans les campagnes voisines. Il sera, s'il est pauvre, pourvu à sa subsistance par le prince qu'il aura pris pour chef. Quant aux malades, ils continueront à être soignés aux frais du trésor public. » Cet arrangement ainsi porté à la connaissance des soldats et des pèlerins obtint l'approbation de tous. Les princes avec leurs corps d'armée respectifs se dispersèrent donc dans les diverses régions de la Syrie pour y passer l'été. Les pauvres nourris par eux les suivirent dans leurs divers campements<sup>1</sup>. »

64. « Boémond prit la route de Cilicie, visitant successivement, dit Guillaume de Tyr, les villes de Tarse, Adana, Mamistra (Mop-

Expédi-  
tions par-  
ticulières.

<sup>1</sup> Balder. Dol., l. III, col. 1126. Ces faits, mal étudiés par les auteurs modernes, ont été tellement dénaturés, qu'on lit à ce propos, dans une récente *Histoire de Godefroi de Bouillon*, la phrase suivante : « Les seigneurs se répandirent dans les villas et les châteaux du voisinage et y vécurèrent en liesse, laissant périr les pauvres gens qui ne pouvaient s'éloigner du foyer de la contagion. » Encore ici, c'est le contraire juste de cette odieuse affirmation qui est la vérité.

sueste) et Anazarbe, où il établit solidement sa domination. Le duc de Normandie alla s'établir à Laodicée (*Latakié*), port de mer dont les habitants, tous chrétiens, reconnaissaient encore la suzeraineté de l'empire grec <sup>1</sup>. » Robert de Flandre se fixa dans une vallée plus voisine d'Antioche, dont le territoire aussi peuplé que fertile était couvert de cités alors opulentes, aujourd'hui disparues, telles que *Baléné*, *Barthéolin*, *Corsehel*, *Barsolian*. Tancred trouva dans sa forteresse de Hareg et dans les campagnes environnantes, sur la rive droite de l'Oronte, un asile pour ses soldats et ses pauvres <sup>2</sup>. Godefroi de Bouillon, suivi par la plus grande partie de l'armée et des pèlerins, se dirigea vers Édesse, où le comte Baudoin lui ménageait à lui-même l'accueil le plus fraternel et à toute sa suite la plus magnifique hospitalité. — « Dès la première apparition du fléau, dit Albéric d'Aix, grand nombre de croisés, confiants dans la générosité bien connue du nouveau comte d'Édesse, s'étaient portés sur la rive droite de l'Euphrate. Mais dans le trajet ils avaient eu plus d'une fois à subir les agressions des Turcs cantonnés dans la citadelle de Hazarth (aujourd'hui *Aïn-Zarba*, située à quelques lieues au nord d'Alep, entre Édesse et Antioche). Un chevalier nommé Foucher, originaire du *castrum* de Bouillon, fut victime d'une attaque de ce genre. Escorté de quelques soldats, il se rendait à Édesse avec sa noble et jeune épouse, lorsqu'il fut assailli par les Turcs et égorgé avec tous ses compagnons. Seule sa femme fut épargnée et conduite au gouverneur de Hazarth, où elle se vit bientôt entourée d'hommages plus cruels à son cœur que la mort elle-même. Or ce gouverneur s'était mis en révolte contre le sultan d'Alep, et celui-ci vint l'assiéger dans sa forteresse. La captive chrétienne persuada à son maître d'implorer l'assistance de Godefroi de Bouillon, le plus puissant et le plus loyal des princes latins. Le duc saisit cette occasion d'intervenir dans la discorde des deux chefs musulmans, pour affaiblir leur puissance. Il promet du secours, et reçut en ôtage le jeune Mohammed fils de son nouvel allié. Comme dans l'inter-

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. VII, cap. II, col. 379.

<sup>2</sup> Radulf. Cadom., cap. LIX, col. 533.

valle la place de Hazarth avait été entièrement bloquée, l'envoyé du gouverneur transmit à son maître la réponse de Godefroi de Bouillon par un moyen qui fit, dit le chroniqueur, l'admiration de tous les chevaliers francs et du duc lui-même. « Il sortit de son sein deux gentilles colombes apprivoisées, qu'il avait apportées avec lui de la citadelle. Sous les plumes de leur queue, avec un fil délié, il attacha un billet et lâcha les oiseaux, qui prirent aussitôt leur vol dans la direction de Hazarth, où le gouverneur fut ainsi informé du jour où Godefroi de Bouillon viendrait à son secours. Les messagers aériens ne le précédèrent que de fort peu de temps. Le duc parut, avec trente mille hommes, à l'époque indiquée ; et le sultan d'Alep, n'osant risquer le combat, leva le siège. L'émir de Hazarth ainsi délivré vint à la rencontre de son sauveur. En apercevant le duc, il mit pied à terre, se prosterna à la manière orientale et lui rendit grâces. Il jura sur la loi de Mahomet (le Koran) d'être désormais l'allié fidèle des chrétiens. La noble captive recouvra la liberté. Godefroi offrit à l'émir, comme gage de confédération, un casque rehaussé de lames d'or et d'argent et un bouclier non moins riche, qu'un des ancêtres du duc, Hérébrand de Bouillon, noble et preux chevalier, avait coutume de porter dans les combats <sup>1</sup>. » Pendant que le héros assurait ainsi les communications entre Édesse et la principauté d'Antioche, le comte de Toulouse qui, au milieu de la contagion générale, avait recouvré une santé parfaite, « s'était, dit Raimond d'Agiles, mis à la tête de son peuple de pauvres et du petit nombre de ses soldats encore valides. » Avec eux il entreprit unè campagne dans la province d'Apamée, au centre d'un pays tout entier occupé par les Sarrasins. Les glorieux exploits accomplis alors par le vieux compagnon du Cid ont défrayé l'enthousiasme des chroniqueurs. Sous les ordres du comte de Saint-Gilles, chaque chevalier était un héros. C'est ainsi que Raymond Pélez, le vicomte de Turenne et Goulier de Lastours, trois de ses vassaux, prirent à eux seuls la forteresse de Thalamanie <sup>2</sup>. Les lions eux-mêmes subissaient l'ascendant de

<sup>1</sup> Alberic. Aq., l. V, cap. v-xii, col. 515-519.

<sup>2</sup> Robert. Monach., l. VII, cap. v, col. 734.



ces soldats de Jésus-Christ. Un jour, Gouffier de Lastours entendit des rugissements de douleur poussés par un de ces fauves, qu'un énorme serpent avait enlacé de ses replis noueux. Le chevalier découpa en tronçons le corps du reptile. Le lion ainsi délivré s'attacha à son sauveur : il allait pour lui à la chasse ; il le suivait dans les combats, déchirant des dents et des griffes les Sarrasins et les Turcs. Au retour de la croisade, on ne voulut point prendre le lion à bord du navire sur lequel Gouffier de Lastours s'embarqua. Mais, quand on eut mis à la voile, le noble animal se jeta à la mer et suivit le vaisseau à la nage jusqu'à ce que, les forces lui manquant, il disparut dans les flots, saluant de son dernier regard le maître qu'il avait tant aimé et si vaillamment servi <sup>1</sup>. Le comte de Toulouse s'empara successivement des cités de Rugia, aujourd'hui *Riha*, et d'Albara, au sud-est d'Antioche. « Albara lui fut vivement disputée, dit Raimond d'Agiles, par une nombreuse armée de Sarrasins, venue au secours de la place. Dans un sanglant combat deux mille infidèles perdirent la vie, les autres furent faits prisonniers et envoyés à Antioche. La garnison turque capitula et obtint la faculté de sortir avec les honneurs de la guerre. Les chrétiens d'Albara demandèrent alors qu'on rétablît le siège épiscopal dont jouissait autrefois leur ville. Le chapelain du comte de Toulouse (c'était le chroniqueur lui-même) du haut d'un mur en ruines qui dominait la place publique, s'adressa à la multitude : « Si vous

<sup>1</sup> Le fait eut une telle notoriété et frappa si vivement l'imagination des contemporains, que la notice pontificale d'Urbain II, attribuée à Bernard Guidonis, le relate en ces termes : *Golferius de Turribus, natione Lemovicensis, vir memoriæ dignus, qui cum crebros excursus exerceret in hostes, et multa de die in diem damna eis inferret, accidit una die, dum ad hujusmodi veneretur, quod rugitum terribilem cujusdam leonis a serpente immanissimo circumligati audivit. Quo audito, contra sociorum dissuasionem, ad eum audacter accedens, truncato serpente, leonem liberat. Qui, quod mirabile dictu est, memor accepti beneficii, eum sequitur sicut leporarius unus, a quo quamdiu fuit in terra ipsa nunquam recedens, multa ei commoda retulit, tam in venationibus quam in bellis : dabat enim carnes venaticas abundanter et quemcumque domino suo adversari videret prosternebat. Quem, ut dicunt, in navi positum cum rediret etiam derelinquere noluit, sed nautis nolentibus eum in navi recipere utpote animal tam crudele, secutus est dominum suum per mare natando usquequo labore defecit.* (Muratori, *Rer. Italic. Script.*, t. III, p. 353.)

connaissez parmi vous, dit-il, un clerc qui soit digne de gouverner le peuple fidèle, qui puisse le défendre contre les attaques des musulmans et servir avec courage la cause de Dieu et de ses frères, donnez-lui vos suffrages, et il sera votre évêque. » Mais personne ne répondit à cette invitation et tout le peuple garda le silence. Interpellant alors un clerc de Narbonne, nommé Pierre, qui se trouvait parmi l'assistance, nous lui demandâmes s'il aurait le courage de se dévouer à un tel ministère, et de subir la mort plutôt que d'abandonner aux Turcs la cité dont il allait devenir l'évêque. Pierre jura qu'avec la grâce de Dieu il ne reculerait pas devant le martyre. A ces mots, le peuple éclata en applaudissements, et Pierre fut élu d'une voix unanime. Il reçut la consécration épiscopale à Antioche, et ainsi se trouva établi le premier évêché latin dans les régions orientales. Le comte de Toulouse fit don au nouvel évêque de la moitié de la ville et du territoire d'Albara, conservant l'autre moitié pour lui-même <sup>1</sup>. » Cependant on approchait du mois de novembre, époque fixée par le calife de Bagdad pour le grand combat auquel il avait défié l'armée des chrétiens. Tous les princes se réunirent donc sous les murs d'Antioche, selon leurs conventions antérieures. Mais le calife ne parut point, et la peste continuait à sévir avec une effroyable intensité. « Quinze cents Allemands de la ville de Regnesburg (aujourd'hui Ratisbonne) sur le Danube, et des provinces rhénanes, dit Alberic d'Aix, répondant à l'appel que les princes croisés avaient adressé à leurs frères d'Europe, étaient venus par mer se joindre à l'expédition qui allait se diriger sur Jérusalem. Ils débarquèrent au port Saint-Siméon. Mais, dès les premiers jours de leur arrivée en Syrie, ils furent atteints de la peste et succombèrent tous. Pas un seul n'échappa au terrible fléau <sup>2</sup>. » Dans une telle situation, il était à la fois impossible de rester à Antioche, devenue inhabitable, et de marcher immédiatement sur Jérusalem, en abandonnant la Syrie, dont la conquête avait coûté tant d'efforts. Il fallut donc renvoyer au printemps prochain le départ pour la Palestine. En attendant,

<sup>1</sup> Raim. de Agil., cap. xx, col. 624.

<sup>2</sup> Alberic. Aq., l. V, cap. xxiii, col. 524.

on résolut de déblayer d'avance le chemin et de s'emparer des places fortes où les Turcs se concentraient pour barrer le passage. C'était continuer la campagne commencée par Raymond de Saint-Gilles. Tous les princes, Godefroi de Bouillon, Eustache de Boulogne, le comte de Toulouse, le duc de Normandie, Tancrède, Robert de Flandre, à la tête de leurs corps d'armée, se portèrent donc à trois journées de marche au sud-est d'Antioche, et vinrent, le v des calendes de décembre (27 novembre 1098), mettre le siège devant l'opulente cité de Marrah <sup>1</sup>, dans une position tellement forte, qu'on la jugeait inexpugnable. La résistance fut proportionnée à la vigueur de l'attaque. Ni les tours roulantes, ni les catapultes, ni les autres engins de guerre ne parvinrent à entamer les murailles. « Du haut de la principale tour, les assiégés lançaient, dit Baldéric de Dol, une matière inflammable qu'on appelait dans ce pays le « feu grec », *ignem græcum*, feu grégeois, dont l'ardeur était inextinguible <sup>2</sup>. » Enfin, dans la nuit du 11 décembre, un samedi, Goulfier de Lastours, Guillaume de Montpellier et Éverard le Chasseur, ayant cru remarquer que les sentinelles turques s'étaient endormies sur le rempart, dressèrent une échelle et parvinrent sur la plate-forme, suivis de quelques chevaliers. D'autres s'élançèrent derrière eux; mais l'échelle se rompit, et les braves assaillants, isolés sur le rempart, se virent cernés par une foule d'ennemis. Goulfier de Lastours, étendant son large bouclier sur ses compagnons, et de son épée frappant d'estoc et de taille, essaya de faire une trouée au milieu des Turcs qui l'environnaient. Mais bientôt, succombant sous le poids de ses armes et sous les quartiers de rocher qu'on lui lançait du haut d'une tour voisine, il poussa un cri de détresse. En ce moment

<sup>1</sup> Différente de la cité de Marach, ou Marésia, que les croisés avaient rencontrée sur le versant méridional de l'Anti-Taurus, en débouchant dans la vallée d'Antioche. Cf. n° 19 de ce présent chapitre. La ville de Marrah, dépendant de la sultanie de Damas, était située à l'est d'Albara, au midi d'Antioche.

<sup>2</sup> Balderic. Dol., l. III, col. 1130. « On trouva cependant, ajoute le chroniqueur, une sorte de matière huileuse qui paralysait les effets du feu grégeois. » *Oleum quod maxime illum ignem extinguit*. Peut-être cette matière grasse était-elle le bitume.

d'autres échelles avaient remplacé la première, les croisés arrivaient en masse; le preux chevalier, soutenu par ce renfort, culbuta les Turcs. Marrah était prise. La population musulmane n'attendit pas que les vainqueurs eussent pénétré dans la ville; elle s'enfuit tout entière dans les cavernes de la montagne voisine. Il fallut enfumer leurs retraites pour les en déloger<sup>1</sup>.

Départ  
pour Jérusalem.

65. Les croisés demeurèrent un mois dans la cité nouvellement conquise<sup>2</sup>. « Ils eurent alors, dit Guillaume de Tyr, la douleur de perdre le vénérable évêque d'Orange, qui avait succédé à Adhémar de Monteil dans les fonctions de légat apostolique<sup>3</sup>. « La mort de ces illustres serviteurs de Dieu, ajoute le chroniqueur, fut pour l'armée de la croisade une perte irréparable. Après eux, la discipline cléricale, qui avait jusque-là si heureusement influé sur le succès de l'expédition, s'affaiblit au point qu'on put répéter la parole du Prophète: « Le prêtre est devenu peuple; » *Sicut populus, sic sacerdos*<sup>4</sup>. A l'exception de l'évêque d'Albara et d'un petit nombre d'autres, qui avaient sans cesse sous les yeux la crainte du Seigneur, ce reproche pouvait s'étendre à la généralité des clercs<sup>5</sup>. » Ce n'était pas seulement comme intermédiaires entre le clergé et le peuple que le ministère de ces deux légats apostoliques était d'une indispensable utilité. Eux seuls avaient pu jusque-là maintenir entre les princes, sinon une parfaite harmonie, du moins le concert apparent qui donnait aux mesures délibérées en commun l'autorité d'une chose jugée en dernier ressort. « Mais, dit Raimond d'Agiles, lorsque la mort les eut enlevés du milieu de nous, on s'aperçut bien vite que le lien qui avait tenu comme dans un faisceau toutes ces volontés discordantes était rompu. Les divisions éclatèrent entre les princes, et nul n'était assez puissant pour les apaiser<sup>6</sup>. » La prise de Marrah devint un nouveau sujet d'altercation entre Boémond et le comte de Toulouse. Ce dernier revendiquait la possession d'une ville dont ses vassaux

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. VII, cap. IX, col. 386.

<sup>2</sup> Balder. Dol., l. III, col. 1131.

<sup>3</sup> Guillelm. Tyr., l. VII, cap. IX, col. 387.

<sup>4</sup> Osée, IV, 9.

<sup>5</sup> Guill. Tyr., l. IX, cap. I, col. 434.

<sup>6</sup> Raimund. de Agil., cap. XVIII, col. 619.



avaient réellement déterminé la conquête. Boëmond prétendait que sa principauté d'Antioche devait nécessairement s'étendre à tout le territoire syrien qui en dépendait. Revenaient alors sur les lèvres de Raymond de Saint-Gilles les objections antérieures au sujet de la principauté elle-même : en droit, il soutenait que l'empereur Alexis Comnène pouvait seul disposer d'une capitale qu'on s'était engagé à remettre entre ses mains ; en fait, et en admettant que les droits de l'empereur fussent annulés par la défection dont Alexis s'était rendu coupable, il faisait observer, non sans quelque raison, que si Antioche, où l'on était entré une première fois par l'industriel stratagème de Boëmond, avait été définitivement acquise aux croisés après la défaite de Kerboghah, ce résultat ne pouvait être attribué qu'à l'intervention divine, manifestée par la découverte de la sainte Lance, où lui, Raymond de Saint-Gilles, avait été nommément désigné dans les apparitions miraculeuses comme le *vexillifer* des armées du Seigneur. Une conférence de trois jours entre tous les princes réunis eut lieu à ce sujet dans la citadelle de Rugia, au commencement du mois de janvier 1099. On ne put s'entendre. Raymond de Saint-Gilles déclara que jamais il ne céderait à Boëmond la souveraineté de Marrah, et il maintint sa prétention féodale avec une obstination que rien ne put fléchir. Quand il parlait ainsi, il ignorait que Marrah ne valait plus la peine d'être disputée. Les soldats de la croisade, impatientés de ces discussions princières, irrités de voir, pour des intérêts aussi mesquins, différer sans cesse le départ général, avaient tranché la question en rasant les tours et les remparts de la ville, objet du débat. Le comte de Toulouse, à son retour de Rugia, trouva sa conquête démantelée <sup>1</sup>. « Fort irrité, dit Raimond d'Agiles, ses reproches tombèrent sur l'évêque d'Albara et les autres chefs, qu'il accusait de connivence dans l'œuvre de destruction. Mais ceux-ci n'eurent pas de peine à se justifier. L'évêque d'Albara en particulier n'avait épargné ni les conseils ni les supplications pour arrêter l'élan populaire. Ses efforts ni ceux des autres princes n'avaient eu aucun succès. Le peuple en masse, tous les pèlerins,

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. VII, cap. XI, col. 388.

les femmes elles-mêmes, s'étaient portés avec une ardeur irrésistible au travail commun. Chacun voulait arracher une de ces pierres qui faisait obstacle au départ pour Jérusalem <sup>1</sup>. » Le comte de Toulouse comprit alors qu'il fallait céder au vœu universel. Il fit proclamer que le jour de la fête de saint Hilaire (13 janvier 1099), il se mettrait en marche dans la direction du saint Sépulcre. En même temps il pria les autres princes de venir se joindre à lui pour l'époque fixée. Mais, à l'exception du duc de Normandie et de Tancrede, l'un et l'autre impatientes de reprendre la campagne, tous déclinèrent son invitation. L'évêque d'Albara, dont le mérite et la vertu étaient chaque jour plus appréciés, consentit à accompagner l'expédition, pour y suppléer au défaut d'un légat apostolique. Marrah, qu'on allait abandonner pour jamais et que la population indigène avait quittée tout entière, fut livrée aux flammes. « Enfin le jeudi, jour des ides (13 janvier), dit Baldéric de Dol, toute l'armée et les pèlerins étant en ordre de marche, le comte de Toulouse, nu-pieds, le bâton du pèlerinage à la main, vint se placer non point à la tête des soldats, mais dans les rangs des simples pèlerins, avec lesquels il fournit la première étape <sup>2</sup>. » On se dirigea vers le midi, en remontant les rives de l'Oronte, à travers les cités de Capharda, Césarée de Syrie (la moderne *Kalaat-Seidjar*), Caphalia et Émèse, « où l'on célébra en grande dévotion, dit le chroniqueur, la fête de la Purification de la sainte vierge Marie <sup>3</sup> » (2 février 1099). La route suivie jusque-là conduisait directement à Damas, dont on n'était plus qu'à une trentaine de lieues <sup>4</sup>. La conquête de cette grande cité, si fameuse dans les souvenirs chrétiens, tentait l'ambition chevaleresque du comte de Toulouse. Mais elle détournait du but suprême. Quand la question fut agitée au conseil de guerre, Tancrede s'écria : « Que nous importent toutes les villes des Sarrasins ? Nous n'avons pas pris la croix pour conquérir l'univers, mais pour délivrer Jérusalem. La ville sainte sera le terme de notre pèlerinage ; Dieu la livrera entre nos

<sup>1</sup> Raimund. de Agil., cap. xxiii, col. 629.

<sup>2</sup> Balderic. Dol., l. IV, col. 1132.

<sup>3</sup> Id., *ibid.*, col. 1134.

<sup>4</sup> Cf. Carte de la marche des croisés de Constantinople à Jérusalem.

main. Plus de détours inutiles ! Allons à Jérusalem par le chemin le plus court <sup>1</sup>. » Ces paroles furent accueillies par d'unanimes applaudissements. Quittant donc la direction de Damas, le comte de Toulouse franchit à l'ouest le prolongement de la chaîne du Liban et vint s'établir sur les bords de la mer, entre Tripoli et l'antique Arados, alors appelée Tortosa, sur le chemin que devaient suivre Godefroi de Bouillon, le comte de Flandre et les autres princes latins. Ceux-ci quittèrent Antioche le 1<sup>er</sup> mars 1099. Boémond les accompagna jusqu'à Laodicée. Il eût voulu les suivre jusqu'à Jérusalem. Mais sa présence était nécessaire à Antioche, pour assurer aux croisés la possession de la Syrie et les empêcher d'être pris à revers par les Turcs.

66. A Laodicée, ville maritime restée, nous l'avons dit, au pouvoir de l'empereur grec, Godefroi de Bouillon retrouva l'aventurier Winemar, de Boulogne-sur-Mer, que l'année précédente Baudouin avait vu débarquer à Tarse <sup>2</sup>, à la tête d'une escadre de pirates. La fortune de ce hardi croiseur était bien changée. Capturé par la flotte d'Alexis Comnène, Winemar attendait au fond d'un cachot le supplice que les Grecs n'eussent pas manqué de lui faire subir. Godefroi de Bouillon le réclama comme son vassal, lui fit rendre ses navires, et lui ordonna de convoyer par mer l'armée de la croisade. L'itinéraire adopté pour le reste du pèlerinage jusqu'à Jérusalem avait été admirablement tracé par Godefroi de Bouillon, et ne devait présenter aucun obstacle : il consistait à longer les côtes de Phénicie, entre la Méditerranée et les montagnes du Liban, jusqu'à Jaffa, l'antique Joppé, à une quinzaine de lieues de Jérusalem. Avec la ressource d'une flottille qui portait les plus gros bagages et pourvoyait aux subsistances, le trajet devait s'accomplir d'autant plus rapidement, que l'on était résolu de tourner les villes qui feraient résistance et de ne s'arrêter qu'à Jérusalem. Ce plan stratégique se fût ponctuellement exécuté sans une nouvelle entreprise du comte de Toulouse, dont l'ardeur chevaleresque dédaignait toutes les règles de l'art et

Siéged'Archis. L'épreuve du feu subie par le pauvre clerc Pierre Barthélémy.

<sup>1</sup> Raimund. de Agil., cap. xxiv, col. 631.

<sup>2</sup> Cf. n° 20 de ce présent chapitre.

de la discipline militaires. En face de Tripoli, sur le versant occidental de la montagne, à une dizaine de lieues de la mer, il avait rencontré une antique forteresse désignée par les chroniqueurs sous les noms similaires d'Archis ou Archas. On attribuait sa fondation à l'un des fils de Chanaan. Ses remparts, construits à la façon des édifices cyclopéens, par larges assises de blocs énormes, résistaient à tous les travaux de sape et de mine. Son enceinte fortifiée comprenait une telle étendue de terrain, qu'on y pouvait, en cas de siège, récolter des grains en quantité suffisante. Le site qu'elle occupait sur un sommet isolé du reste de la montagne, la rendait inexpugnable. Raymond de Saint-Gilles, malgré les observations de Tancrède et de Robert Courte-Heuse, s'obstina à en faire le siège. Dès le 14 février, il y avait établi ses quartiers d'investissement : mais, après un mois d'efforts, il n'était pas plus avancé que le premier jour, lorsque l'armée de Godefroi de Bouillon arriva dans son voisinage. « Tancrède accourut aussitôt avec ses Siciliens, dit Guillaume de Tyr, pour se mettre sous les ordres de Godefroi. Il se répandait en plaintes amères contre Raymond de Saint-Gilles, l'accusant de sacrifier à son amour-propre et à son ambition le sort de la croisade <sup>1</sup>. » Après les récents conflits d'Antioche et de Marrah, ce nouveau sujet de discorde était déplorable. Godefroi de Bouillon suspendit sa marche et demeura campé près de Tortosa, en attendant les explications du comte de Toulouse. « Celui-ci, reprend Guillaume de Tyr, n'épargna rien pour se réconcilier avec les princes. Il leur envoya de magnifiques présents et les pria de lui prêter leur concours. Ses avances furent acceptées, sauf par Tancrède, dont le ressentiment dura jusqu'à la fin de la croisade. Un traité de paix fut conclu, et, comme gage de réconciliation sincère, Godefroi de Bouillon conduisit toute son armée sous les murs d'Archis. Malgré ce puissant renfort, le siège n'avança point. Les jours s'écoulaient en assauts inutiles. La fleur de la chevalerie française tombait sous les coups des assiégés. Anselme de Ribemont et Ponce de Baladun, « deux héros dignes d'une éternelle mémoire », ajoute Guillaume de Tyr, eurent la tête fracassée par un quartier de rocher

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. VII. cap. xvii, col. 394.



lancé du haut des remparts <sup>1</sup>. » Deux autres nobles chevaliers, Guillaume Picard et Guarin de Roche-Maure, de *Petra Mora* <sup>2</sup>, périrent de même aux yeux de l'armée impuissante à les secourir, et exaspérée de tant de morts inutiles. Le mécontentement populaire se traduisit par une explosion inattendue. « On disait ouvertement, reprend Guillaume de Tyr, que la prétendue découverte de la sainte Lance n'avait été qu'une indigne spéculation du comte de Toulouse, pour accroître son influence et grossir son trésor des offrandes que la piété des pèlerins apportait chaque jour à l'insigne relique. Un clerc du nom d'Arnulf, attaché comme chapelain au duc de Normandie, s'était fait l'organe de ces bruits calomnieux <sup>3</sup>. » Atteint dans son honneur, le comte de Toulouse essaya vainement de lutter contre ces absurdes calomnies. « A sa requête, dit Raimond d'Agiles, une proclamation portée à la connaissance de l'armée apprit aux mécontents que, de toutes les richesses du comte, la dîme était fidèlement versée, un quart pour les prêtres qui célébraient chaque jour le saint sacrifice dans les différents quartiers, un autre pour les évêques, et l'autre moitié remise à Pierre l'Ermite qui la distribuait chaque jour aux pèlerins indigents <sup>4</sup>. » L'hostilité persista avec la même aigreur, malgré cet ordre du jour, qui ne contenait d'ailleurs rien que de très-exact. « La question de la sainte Lance et de son authenticité, reprend Guillaume de Tyr, continuait à préoccuper tous les esprits. Les princes eux-mêmes se divisaient sur ce point, les uns soutenant l'affirmative avec une conviction inébranlable, les autres niant avec non moins d'énergie <sup>5</sup>. » Le pauvre clerc Pierre Barthélemy, dont cette âpre discussion intéressait si fort la bonne foi, sortit alors du silence et de l'obscurité où il s'était volontairement tenu depuis le prodigieux événement. « Avec sa simplicité ordinaire, dit Raimond d'Agiles, mais d'un ton qui révélait l'émotion d'une conscience indignée, s'adressant à tout le peuple assemblé : « Je veux, s'écria-t-

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. VII. cap. xvii.

<sup>2</sup> Robert. Monach., l. VIII, cap. v, col. 744.

<sup>3</sup> Guillelm. Tyr., l. VII, cap. xviii, col. 395.

<sup>4</sup> Raimund. de Agil. cap. xxvi, col. 636.

<sup>5</sup> Guillelm. Tyr., *loc. cit.*

il, et je le demande comme une grâce, qu'un bûcher soit dressé. On y mettra le feu. Quand le brasier sera tout en flammes, j'y entrerai, la sainte Lance à la main. Si j'en sors vivant, vous croirez peut-être enfin à l'authenticité de la relique du Seigneur : car je vois que les témoignages les mieux confirmés et les miracles eux-mêmes vous laissent incrédules. » Nous approuvâmes tous sa proposition, continue le chroniqueur. Un jeûne préparatoire fut prescrit, et l'on convint que l'épreuve solennelle aurait lieu le jour où Notre-Seigneur souffrit sa passion et fut mis en croix pour notre salut (vendredi saint, 10 avril 1099). Le jour fixé, dans l'après-midi, le bûcher fut préparé. Les princes, les soldats, le peuple, formant un ensemble de plus de quarante mille hommes, étaient réunis; les prêtres, revêtus de leurs ornements sacerdotaux et les pieds nus, se tenaient en prière. Le bûcher, entièrement construit avec des troncs secs d'oliviers, était double. Chacune de ses divisions avait quatorze pieds de long sur quatre de haut; l'espace réservé au milieu n'avait qu'un pied de large. On y mit le feu; et quand la flamme, pénétrant dans tous les interstices du bois, en eut fait un brasier immense, moi Raimond d'Agiles, qui écris cette histoire, je pris la parole, et m'adressant à la multitude agenouillée : « Si le Seigneur Dieu tout-puissant, m'écriai-je, a véritablement parlé face à face à l'homme qui va subir cette épreuve, si le bienheureux apôtre André lui a réellement manifesté la sainte Lance du Seigneur, qu'il traverse sain et sauf ces bûchers ardents; au contraire, s'il a menti, qu'il soit entièrement consumé par les flammes avec la lance qu'il portera dans ses deux mains. » — Tous répondirent : *Amen*. — Or la flamme s'élevait à trente coudées de haut, et nul ne pouvait en approcher. Pierre Barthélemy, vêtu d'une simple tunique et pieds nus, vint se prosterner devant l'évêque d'Albara, en disant : « Dieu m'est témoin qu'il m'est apparu face à face dans ma chair mortelle. Je n'ai pas inventé une seule des paroles qui m'ont été adressées par le bienheureux apôtre André, dans les diverses apparitions où il daigna se manifester à moi. S'il en était autrement, je n'aurais pas provoqué l'épreuve terrible que je vais subir. Maintenant, s'il m'est arrivé d'offenser en quoi que ce soit mon prochain, j'en demande pardon à Dieu et aux

hommes, vous priant, vénérable évêque, et vous tous, prêtres qui m'entourez, d'intercéder pour moi près du Seigneur.» L'évêque lui mit alors la sainte Lance entre les mains. Pierre Barthélemy la reçut avec grande vénération, se releva, et, faisant le signe de la croix, s'avança intrépidement vers le brasier. Il s'y engagea à pas lents, s'arrêta quelques instants immobile au milieu des flammes, *spatio quodam in medio ignis demoratus est*, et, par la grâce de Dieu, les traversa sain et sauf. A peine eut-il reparu de l'autre côté du bûcher, que le peuple se précipita sur lui. En un clin d'œil, les tisons enflammés, les charbons et la cendre furent partagés comme des reliques. Pierre Barthélemy, élevant la sainte Lance, bénit la foule : pas un fil de sa tunique, pas une frange du voile de pourpre qui recouvrait la sainte Lance n'avait subi la moindre atteinte. Mais l'empressement autour du pauvre clerc lui fut fatal. Pendant qu'il criait : Gloire à Dieu ! la multitude se précipita sur lui dans un élan d'enthousiasme qui devait lui coûter la vie. Renversé par cette foule avide de l'approcher, de lui baiser les mains, de recueillir quelque parcelle de ses vêtements, il fut foulé aux pieds. Le sang jaillit de trois ou quatre blessures que dans ce tumulte il reçut aux jambes et sur le dos. Féroce dans son admiration pieuse, la foule recueillait les gouttes de sang, élargissait les plaies, arrachait des lambeaux de chair vive, comme autant de reliques. Pierre Barthélemy eût expiré alors, si le noble chevalier Raymond Pélez, avec quelques-uns de ses hommes d'armes, ne se fût jeté au milieu de cette multitude devenue homicide à force de dévotion. Arraché mourant à ce supplice d'un nouveau genre, Pierre Barthélemy fut l'objet des soins les plus pieux. Il survécut douze jours encore à ses blessures. Or, ajoute Raimond d'Agiles, j'avais été l'un des plus ardents à réclamer l'épreuve du feu. Prosterné aux pieds du serviteur de Dieu, je lui demandai pardon en versant un torrent de larmes. « Consolez-vous, me dit-il. La très-miséricordieuse vierge Marie et le bienheureux apôtre André vous obtiendront grâce aux yeux du Seigneur. Continuez à les invoquer en toute confiance. » Puis s'adressant aux princes qui entouraient la couche de cendres où il allait mourir : « En présence du Dieu qui va me juger, dit-il, je déclare

que tout ce que je vous ai annoncé de sa part, au nom du bienheureux apôtre André, est exactement vrai. Je n'ai rien ajouté ni rien changé aux paroles que les diverses apparitions m'ordonnaient de vous transmettre. » Après cette protestation suprême, il rendit son âme au Seigneur<sup>1</sup>.

Députations du calife Mostali et de l'empereur Alexis Comnène.

67. La mort du pauvre clerc devint un nouveau sujet de controverse entre les adversaires et les partisans de l'authenticité de la sainte Lance. Mais la solennité de l'épreuve qui venait d'avoir lieu finit par triompher des résistances les plus opiniâtres, et l'insigne relique continua d'être l'objet de la vénération générale. « On reçut alors, dit Guillaume de Tyr, une ambassade du calife d'Égypte Mostali. Elle nous ramenait les chevaliers chrétiens envoyés d'Antioche l'année précédente pour conclure avec ce prince un traité d'alliance<sup>2</sup>. Les prétentions du calife étaient fort différentes de celles qu'il avait exprimées à cette époque. Il chantait, pour me servir d'une expression vulgaire, ajoute le chroniqueur, un tout autre cantique. C'est que dans l'intervalle, sa situation à lui-même avait considérablement changé. Après notre grande victoire contre Kerbogah, profitant de l'impuissance et de l'humiliation des Turcs, il s'était emparé de Jérusalem. Maintenant il faisait dire à nos princes que, la ville sainte lui appartenant par droit de conquête, il saurait la défendre envers et contre tous. Cependant il en permettrait l'entrée aux croisés par groupes de deux ou trois cents pèlerins à la fois, leur laissant ainsi la faculté de satisfaire leur dévotion et d'accomplir leur visite au saint Sépulcre. Autrement et s'ils voulaient entrer avec l'armée à Jérusalem, ils trouveraient toutes les forces égyptiennes prêtes à les repousser. Quand ces humiliantes conditions furent proposées au conseil, Godefroi de Bouillon, au nom de tous les princes, fit éclater une indignation fort légitime. « Nous n'avons pas à recevoir les ordres de votre maître, dit-il aux ambassadeurs. Allez le prévenir que toute l'armée des croisés sera bientôt à Jérusalem et le fera repentir de son insolence<sup>3</sup>. » Une autre députa-

<sup>1</sup> Raimund de Agil., cap. xxix, col. 641-646.

<sup>2</sup> Cf. n° 35 de ce présent chapitre.

<sup>3</sup> Guillelm. Tyr., l. VII, cap. xix, col. 396.



tion arrivait en même temps sous les murs d'Archis. « C'étaient des eucopalates byzantins, envoyés, reprend le chroniqueur, par Alexis Comnène pour se plaindre de la prétendue usurpation d'Antioche par Boémond. « Vous avez, dirent-ils, prêté serment entre les mains de l'auguste empereur et juré sur les saints Évangiles de remettre en sa possession toutes les cités et forteresses ayant autrefois appartenu à l'empire jusqu'à Jérusalem. Au mépris de ces engagements formels, Boémond détient la ville d'Antioche : il refuse de la rendre à l'empereur, dont elle est la légitime propriété. » Les engagements auxquels se référait Alexis Comnène avaient réellement été contractés par les chefs de la croisade, reprend Guillaume de Tyr ; mais l'empereur en avait souscrit d'autres qui formaient réciprocité : il s'était obligé vis-à-vis de nos princes à les accompagner à la tête de son armée, à les faire convoier par ses flottes, enfin à leur fournir sur tout le parcours des approvisionnements à juste prix ; or l'empereur n'avait exécuté aucune de ces promesses. « Votre maître ayant le premier violé les conventions, fut-il répondu aux ambassadeurs, nous sommes dégagés de toute obligation envers lui. Il serait souverainement injuste de le faire bénéficier de nos conquêtes, quand il s'est soustrait à toutes les charges qu'elles entraînaient et que, d'après le texte des conventions stipulées de part et d'autre, il avait librement assumées sous sa propre responsabilité. La ville d'Antioche restera donc au pouvoir de Boémond, à titre de principauté héréditaire : nous la lui avons donnée ; l'acte est irrévocable. » Les députés d'Alexis Comnène étaient trop Grecs pour ne pas insister, même après une réponse si péremptoire. « L'empereur notre auguste maître, dirent-ils, n'a point oublié ses engagements. Les circonstances ont jusqu'ici paralysé son bon vouloir. Mais en ce moment il est en route pour vous rejoindre, à la tête d'une armée formidable. Le 1<sup>er</sup> des calendes de juillet, il sera ici : il apporte pour chacun des princes de magnifiques offrandes ; il distribuera à toute l'armée des subsides qui compenseront largement les pertes précédentes. » Une délibération nouvelle s'engagea à ce sujet, continue Guillaume de Tyr, et les avis se partagèrent. Le comte de Toulouse soutint qu'il fallait attendre l'empereur, soit qu'il crût réellement à

la prochaine arrivée d'Alexis, soit qu'il jugeât son honneur personnel engagé à la poursuite du siège d'Archis. Mais la majorité du conseil repoussa énergiquement cette proposition. Les promesses d'Alexis Comnène furent prises pour un nouveau leurre, ce qu'elles étaient réellement. On le signifia sans détour aux curopalmates. Quant au siège d'Archis, malgré toutes les instances de Raymond de Saint-Gilles, on convint de l'abandonner immédiatement et de marcher sur Jérusalem <sup>1</sup>. »

Tripoli,  
Beyrouth,  
Sidon, Tyr,  
Ptolémaïs,  
Césarée de  
Palestine,  
Arimathie,  
Emmaüs.

68. Deux jours après, le vendredi 13 mai 1099, toute l'armée et le comte de Toulouse lui-même, forcé à son grand regret de suivre le mouvement général, reprenait sa marche sur les côtes de Phénicie et arrivait en face de la ville maritime de Tripoli. L'émir qui commandait en cette ville, au nom du calife égyptien Mostali, n'avait pas manqué, durant le siège d'Archis, de railler l'armée de la croisade. Lorsqu'on vint, au nom de Godefroi de Bouillon, le sommer d'ouvrir ses portes aux soldats chrétiens de la France, il répondit : « Vos Francs, que sont-ils ? Depuis trois mois qu'ils sont groupés autour de la citadelle d'Archis, à quatre lieues seulement de Tripoli, je n'ai pas encore vu la couleur de leurs drapeaux ; ils n'ont pu ébranler la moindre pierre de la forteresse assiégée. Qu'ils viennent donc se mesurer avec moi. » Le lendemain, l'insolent émir put voir de près les bannières de la croisade : son armée fut taillée en pièces, et il s'empressa d'acheter la paix. « Cette fois encore, dit Guillaume de Tyr, le comte de Toulouse insista pour que, rejetant les propositions de l'émir, l'armée s'emparât de Tripoli. Mais dans le camp des croisés ni chefs ni soldats ne voulaient plus s'arrêter à des conquêtes étrangères au but de l'expédition. Raymond de Saint-Gilles ne rallia personne à son sentiment, et il dut faire de nécessité vertu, *de necessitate virtutem faciens*, en se rangeant à l'opinion générale. Les propositions de l'émir furent donc acceptées. Il remit en liberté trois cents pèlerins détenus dans les prisons de la ville ; il versa quinze mille *nummi* d'or <sup>2</sup> au trésor de l'armée ; il fournit en chevaux, mulets, têtes

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. VII, cap. xx, col. 398.

<sup>2</sup> Raimond d'Agiles nous a laissé un détail curieux, au point de vue monétaire, sur la valeur relative de la somme payée par l'émir de Tripoli,

de bétail, grains et farines, étoffes de soie, vases précieux et offrandes à chacun des princes, des objets en nature qui dépassaient encore cette somme. A ce prix il obtint que tout le territoire de Tripoli, comprenant ceux d'Archis et de l'antique Byblos (alors appelée *Gybiloth*, aujourd'hui *Djébaïl*), ne serait frappé d'aucune autre contribution de guerre <sup>1</sup>. » Fidèle à ce traité, auquel l'émir de Tripoli consentit à ajouter la promesse de se faire chrétien lui-même, si les croisés entraient vainqueurs à Jérusalem, Godefroi de Bouillon traversa le territoire sans entrer dans les villes ni dans aucun lieu habité. « Il en résulta, dit Albéric d'Aix, une grande difficulté pour les subsistances. Mais on se trouvait à la saison où mûrissent dans cette contrée les *calamelli*, sorte de roseaux qu'on appelle en langue arabe *zucra* (sucre) et qu'on cultive avec le plus grand soin. C'est une plante annuelle, dont la tige renferme une liqueur plus douce que le miel. Les indigènes la pilent dans des mortiers et en recueillent le suc, qui se cristallise et devient comme de la neige où du sel blanc. Soit en le mélangeant au pain, soit en le faisant dissoudre dans l'eau, on obtient une bouillie, *pulmentum*, ou une boisson d'un goût exquis. On prétend que le miel dont Jonathas, fils de Saül, goûta malgré la défense de son père, n'était pas autre chose que le suc de cette plante <sup>2</sup>. Or les campagnes que les croisés parcouraient alors en étaient couvertes ; le peuple se montrait insatiable de cet aliment d'une douceur extrême. Déjà on avait rencontré cette plante au siège de Marrah, d'Albara et d'Archis, où elle avait été d'une grande ressource. Cette fois on la trouvait en abondance, et nul ne s'en fit faute <sup>3</sup>. La flotte qui naviguait de con-

Chacun des *nummi* d'or, désignés indifféremment sous les noms d'*aureus* et de *byzantens*, valait huit ou neuf sous (*solidi*) de la monnaie des croisés, consistant en *solidi* du Poitou, de Chartres, du Mans, de Lucques, de Valence et de Melgueil (*Mergoresi*), dont chacun équivalait à deux *Pougeoises* (*Pogesii*). *Valebat quippe unus aureus (Sarracena moneta), octo vel novem solidos monetae nostri exercitus. Erat moneta nostra hæc : Pictavini, Cartenses, Mansei, Lucenses, Valentinenses, Mergoresi, et duo Pogesii pro uno istorum.* (Raimund. de Agil., cap. xxvi, col. 636.)

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. VII, cap. XXI, col. 399.

<sup>2</sup> I Reg., xiv, 26 et seq.

<sup>3</sup> C'était la canne à sucre que les croisés rencontraient ainsi sur leur



serve, réglant sa marche sur celle de l'armée de terre, s'était augmentée alors, dit Guillaume de Tyr, « d'un nombre considérable de vaisseaux génois, vénitiens et grecs. Ils faisaient un service régulier de correspondance avec les îles de Chypre et de Rhodes, d'où ils amenaient les subsistances nécessaires <sup>1</sup>. » La marche se continua dans un ordre parfait. « On s'engagea alors, dit Albéric d'Aix, dans des sentiers de montagne, étroits, rocailleux et profondément ravins, où cent hommes auraient pu arrêter toutes les forces de l'univers. Mais la crainte de nos armes, inspirée manifestement par Dieu lui-même aux Sarrasins, leur ôta la pensée de nous attaquer. Loin de témoigner la moindre hostilité, ils nous servaient de guides. Nous atteignîmes de la sorte une ville nommée *Baurim* ou *Baruth*,

route. Voici le passage d'Albéric d'Aix : *Calamellos ibidem mellitos per camporum planitiem abundanter repertos, quos vocant zucra, suavit populus, illorum salubri succo lætatus, et vix ad saturitatem præ dulcedine expleri hoc gustato valebant. Hoc enim genus herbæ summo labore agricolarum per singulos excolitur annos. Deinde tempore messis maturum mortariolis indigenæ contundunt, succum collatum in vasis suis reponentes, quousque coagulatus indurescat sub specie nivis vel salis albi. Quem rasum cum pane miscentes, aut cum aqua terentes, pro pulmento sumunt, et supra facum mellis gustantibus dulce ac salubre videtur. Aiunt quidam genus mellis esse quod reperiens Jonathan filius Saül regis super faciem terræ, inobediens gustare præsumpsit. His ergo calamellis melliti saporis populus in obsidione Albaria, Marræ et Archas, multum horrenda fame vexatus, est rescicillatus.* (Alberic. Aq., l. V, cap. xxxvii, col. 532.) L'année suivante, Foulcher de Chartres, accompagnant à Jérusalem le comte d'Édesse, dont il était le chapelain, traversa ces mêmes campagnes et y trouva de même la canne à sucre, qu'il décrit en ces termes : *Tunc autem erant in ipsis agris cultis, per quos euntes transibamus, messes quædam, quas vulgus vocat Cannamelles, arundinibus fere similes, a canna et melle nomen compositum. Unde et mel silvestre, ut puto, dicitur, quod de his sapienter conficitur. Has quidem famelici propter mellitum saporem tota die dentibus nostris ruminabamus, parum quidem proficiendo.* (Fulcher. Carnot., l. I, cap. xxi, col. 839.) « Les croisés et les marchands vénitiens, qui trouvèrent ainsi à la fin du xi<sup>e</sup> siècle la canne à sucre cultivée sur les deux versants du Liban, l'apportèrent en Europe, où elle ne tarda pas à se propager. Le midi de l'Italie, la Sicile, l'Espagne, les îles des Canaries et de Madère s'empressèrent d'adopter cette précieuse culture, qui plus tard fut transportée dans les colonies d'Amérique, où elle devint une des principales sources de la prospérité du Nouveau-Monde. » (Peyré, *Hist. de la première crois.*, t. II, p. 230.)

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. VII, cap. xxi, col. 399.



(Beyrouth, l'antique Béryte, patrie de Sanchoniaton). Les habitants envoyèrent à notre rencontre une députation chargée de riches présents. « Nous vous supplions, mandaient-ils aux princes, de traverser pacifiquement notre territoire, en épargnant nos arbres, nos vignes et nos moissons. Si le sort de la guerre vous met, suivant vos désirs, en possession de Jérusalem, nous prenons l'engagement de nous soumettre sans résistance à votre pouvoir. » Leur proposition fut acceptée, et ils nous offrirent l'hospitalité dans leurs murs. Le lendemain la marche se continua à travers les précipices et les rochers qui bordent cette côte, resserrée entre la montagne et la mer. Enfin, après mille difficultés, on déboucha dans une plaine vaste et fertile, où s'élève la ville de *Sagitta* <sup>1</sup> (*Saïd*, l'antique Sidon des Phéniciens). On allait dresser les tentes sur les bords d'un cours d'eau, à l'ombre des lauriers-roses qui couvraient cette vallée, lorsque l'émir de Sidon nous fit attaquer par une troupe de Sarrasins. Les infidèles payèrent cher cette brusque agression. Refoulés vers la mer, ils furent presque tous taillés en pièces. Après ce nouvel exploit, les croisés purent enfin s'établir dans le campement où ils espéraient trouver un repos si nécessaire. Mais d'autres ennemis vinrent le leur disputer : c'étaient des serpents connus dans le pays sous le nom de *Tarentes*, qui se dissimulent dans les monceaux de pierres sèches servant de clôture aux vignes et aux vergers ; leur piqûre est mortelle. Le lendemain une foule de pèlerins, qui en avaient été atteints durant leur sommeil, avaient tout le corps tuméfié et expiraient dans les tortures d'une soif dévorante <sup>2</sup>. Les indigènes, s'il faut s'en rapporter au témoignage de Jacques de Vitry, écrivain du XIII<sup>e</sup> siècle, firent alors connaître aux croisés un spécifique nommé *tyriaque* ou *thériaque*, dont les effets curatifs étaient merveilleux <sup>3</sup>. Albéric d'Aix ne signale point cette particularité ; il laisse pourtant supposer qu'un remède curatif fut indiqué par les habitants du pays, mais que les chefs des

<sup>1</sup> La « Chanson d'Antioche » la nomme *Saette*.

<sup>2</sup> Alberic. Aq., l. V, cap. xxxix-xl, col. 533-534.

<sup>3</sup> Jacob. Vitriac., *Hist. Hierosol.*, cap. lxxxvii.

croisés en connurent seuls la recette et l'emploi. « On prévint, dit-il, chacun de ceux qui avaient été atteints par les venimeux reptiles, d'avoir à se présenter devant l'un des chefs ou des nobles chevaliers. Ceux-ci pressaient la blessure en tous sens, *vulnere tacto ac circumplexo*, et en faisaient sortir le venin. Afin de prévenir le retour de ces cruels accidents, les indigènes conseillèrent de placer autour de chaque tente des sentinelles qui ne cesseraient de frapper sur des boucliers ou de heurter des cailloux les uns contre les autres, afin d'effrayer les redoutables serpents <sup>1</sup>. » Le lendemain, troisième jour passé dans ce campement funeste, l'armée perdit un de ses plus vaillants guerriers, Gauthier de Verna ou Verra. « Il s'était engagé avec quelques-uns de ses hommes d'armes, continue le chroniqueur, dans les gorges de la montagne, afin d'y découvrir les retraites où les Sarrasins cachaient leurs troupeaux. Son exploration fut heureuse. Gauthier, divisant alors sa petite troupe, en envoya une moitié vers le camp pour y amener le butin, pendant qu'avec l'autre il poursuivait ses recherches; mais les Sarrasins fondirent sur lui et le massacrèrent avec ses compagnons. Ce fut du moins ce qu'on put supposer, à défaut de toute autre nouvelle positive, car jamais plus on n'entendit parler de Gauthier de Verna <sup>2</sup>. » — « Les princes envoyèrent à sa recherche et l'on attendit une journée entière, dit Guillaume de Tyr, sans aucun résultat. Il fallut donc le lendemain quitter cette vallée de sinistre mémoire. Laissant à droite l'antique Sarepta <sup>3</sup> des Sidoniens, fameuse par l'hospitalité qu'une pieuse veuve y donna au prophète Élie <sup>4</sup>, et traversant une chaîne de rochers dont les contre-forts plongent jusqu'à la mer, on arriva en vue de Tyr (*Sour*), admirable métropole fondée jadis par Agénor et Cadmus. La vallée qu'elle domine est arrosée par une rivière aux eaux limpides, qui porte le nom séculaire de « Fontaine des jardins ». La plaine, couverte d'arbres fruitiers et d'admirables cultures, ressemble en effet à un immense jardin d'une végétation

<sup>1</sup> Alber. Aq., l. V, cap. XL, col. 534.

<sup>2</sup> Id., *ibid.*

<sup>3</sup> Le nom arabe que porte aujourd'hui cette antique cité est *Sarfand*.

<sup>4</sup> III Reg., XVII, 9 *et sq.*

luxuriante. On passa une nuit délicieuse dans ce campement ; et le lendemain, après avoir franchi les défilés dangereux qui dominent la mer, on descendit dans la plaine d'Acco (l'ancienne Ptolémaïs, aujourd'hui Saint-Jean d'Acre). Les habitants accueillirent les croisés avec l'hospitalité la plus cordiale et leur fournirent à prix raisonnable des vivres en abondance. L'émir qui commandait au nom du calife de Babylone (c'était ainsi qu'on désignait Mostali, le calife fatimite du Caire) fit alliance avec nos princes. Il promit de reconnaître la domination des croisés et de leur remettre la ville d'Acco, vingt jours après leur entrée victorieuse à Jérusalem<sup>1</sup>. » — « Au sortir de Ptolémaïs, dit Albéric d'Aix, deux routes conduisaient à la ville sainte : l'une par Damas, le lac de Tibériade et la vallée du Jourdain à l'est ; l'autre, beaucoup plus directe, continuant à suivre la voie du littoral<sup>2</sup>. » Le comte de Toulouse, qui n'avait pas abandonné ses projets de conquête sur Damas, essaya de remettre l'affaire en délibération ; mais à mesure qu'on approchait des lieux illustrés par les grands souvenirs bibliques, l'impatience d'arriver au terme de l'immortel pèlerinage dominait tous les esprits. « D'ailleurs, sur les cinquante mille hommes dont se composait l'armée, ajoute le chroniqueur, vingt mille à peine étaient équipés de manière à affronter les escadrons turcs réunis sous les murs de Damas. » D'une commune voix on déclara que l'itinéraire sur Damas était impraticable, et la marche se poursuivit le long de la mer par la ville de Caïpha, assise au fond de la baie de Saint-Jean d'Acre, sur le versant septentrional du mont Carmel, doublement célèbre par le séjour du prophète Élie et par la fondation de l'ordre des Carmes. Le même jour, laissant à gauche la Galilée et la ville de Nazareth, si chère au cœur des chrétiens, on entra sur le territoire de Palestine, et l'on vint camper sous les murs de l'antique tour de Straton, réédifiée par Hérode et nommée par lui Césarée en l'honneur de l'empereur Auguste. On demeura quatre jours sur ce sol où l'on pouvait déjà retrouver les traces des pas du Sauveur, et l'on y célébra en grande

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. VII, cap. xxii, col. 400.

<sup>2</sup> Alberic. Aq., l. V, cap. xli, col. 535.

dévotion la solennité de la Pentecôte (29 mai 1099). Durant ces fêtes, dit Raimond d'Agiles, il advint qu'une colombe vivement poursuivie par un épervier tomba grièvement blessée dans le camp aux pieds de l'évêque d'Apt<sup>1</sup>, qui la recueillit avec compassion. Sous son aile on trouva un billet conçu en ces termes : « L'émir d'Acco (Saint-Jean d'Acre) à l'émir de Césarée. — Une race de chiens, *generatio canina*, vient de traverser mon territoire, race folle, querelleuse, indisciplinée. Si vous aimez la loi du Koran, ne négligez aucun moyen d'exterminer ces chiens. Faites parvenir ce message à toutes les autres villes et châteaux-forts<sup>2</sup>. » L'interception de ce billet put donner aux princes croisés une idée de la bonne foi avec laquelle l'émir d'Acco tenait vis-à-vis d'eux ses promesses. Cette découverte ne fit que précipiter leur marche avant que la coalition méditée contre eux eût le temps de s'organiser. « Quittant donc les plaines de Césarée, on s'éloigna du littoral, dit Guillaume de Tyr. Pendant que la flotte s'établissait dans les ports d'Antipatris (la moderne *Arzouf*) et de Joppé (*Jaffa*), l'armée traversa la plaine d'Eleuthéria et vint camper à Diospolis ou Lydda, célèbre par le sépulcre glorieux de l'illustre martyr saint Georges. Une magnifique église avait été bâtie en son honneur par le religieux empereur Justinien. Mais à notre approche les ennemis la rasèrent jusqu'au sol, dans la crainte que plus tard les poutres d'une dimension considérable employées à soutenir la toiture ne pussent nous fournir des matériaux pour l'établissement des machines de siège autour de Jérusalem. A un mille de distance, se trouvait la noble cité de Ramula (la Ramleh moderne, l'Arimathie de l'Évangile). Le comte de Flandre, à la tête de cinq-cents cavaliers, s'y rendit pour sonder les dispositions des habitants à notre égard. Mais, arrivés dans cette ville, leur surprise fut grande de la trouver absolument déserte : la nuit précédente, les habitants avaient pris la fuite avec leurs familles et leurs troupeaux. Toute l'armée vint donc en prendre possession, après les prières accoutumées, *completis de*

<sup>1</sup> Nous avons dit qu'Isoard, évêque d'Apt, avait accompagné Raymond de Toulouse à la croisade. Cf. chap. précédent, n° 66.

<sup>2</sup> Raimund. de Agil., cap. xxxiii, col. 650.



*more orationibus*. On y découvrit d'immenses approvisionnements de blé, de vin et d'huile. Le troisième jour, on élut pour évêque de cette nouvelle conquête un clerc du diocèse de Rouen, nommé Robert, dont la juridiction devait s'étendre aux deux villes de Lydda et d'Arimathie, qui furent constituées entre ses mains avec tout leur territoire pour être possédées en souveraineté absolue par lui et ses successeurs. Les croisés voulaient ainsi dédier les prémices de leurs pieux travaux à l'illustre martyr saint Georges, patron des guerriers chrétiens <sup>1</sup>. » — « On n'était plus, dit Raimond d'Agiles, qu'à seize milles de Jérusalem. Un conseil de guerre fut tenu pour arrêter définitivement le plan de campagne. Quelques princes dirent : « En cette saison nous ne trouverons point d'eau autour de la ville sainte. Si la résistance se prolonge, nous serons peut-être forcés non sans les plus graves inconvénients, au double point de vue des pertes matérielles et de l'effet moral, de lever le siège. N'allons donc point en ce moment à Jérusalem. Continuons à longer le littoral jusqu'en Égypte et en Babylonie. S'il nous est donné, avec la grâce de Dieu, de triompher du roi de Babylone (le calife du Caire), d'un seul coup nous aurons conquis à la foi chrétienne, non-seulement Jérusalem, mais Alexandrie, l'Égypte et toutes les provinces du califat. » Ce projet, où l'on reconnaît sans peine l'inspiration chevaleresque et l'imagination aventureuse du comte de Toulouse, fut presque unanimement rejeté. « Laissant donc la ville de Ramleh à la garde du nouvel évêque, reprend le chroniqueur, nous chargeâmes les bagages sur les bœufs, les chevaux, les chameaux et toutes les bêtes de somme, afin de traverser les régions montagneuses qui nous séparaient de Jérusalem <sup>2</sup>. » La marche fut pénible, et le manque d'eau durant deux jours consécutifs fit cruellement souffrir les croisés. Une éclipse de lune, survenue la dernière nuit de cette pénible ascension, ajouta ses terreurs aux souffrances de l'armée <sup>3</sup>. « Mais enfin, dit Guillaume de Tyr, on arriva à la cité de *Nicopolis*,

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. VII, cap. xxii, col. 401.

<sup>2</sup> Raimund. de Agil., cap. xxxiii, col. 651.

<sup>3</sup> Alberic. Aq., l. V, cap. xlvi, col. 536.

l'antique Emmaüs, qui devait son nom grec de « ville de la Victoire » à l'empereur Titus, lors de la destruction de Jérusalem <sup>1</sup>. » Différente du bourg d'Emmaüs, si célèbre par l'apparition de Notre-Seigneur à ses disciples le soir de la Résurrection, Nicopolis était située à cinq lieues de Jérusalem, dans une sorte d'oasis arrosée d'eaux vives, ombragée de palmiers et couverte de pâturages. Titus l'avait souvent habitée durant les longs jours du siège de Jérusalem et lui avait légué le souvenir païen de sa victoire. Godefroi de Bouillon venait, après dix siècles écoulés, recueillir cet héritage de gloire au nom du Christ vainqueur.

### § VII. Siège de Jérusalem.

Arrivée  
des croisés  
en vue de  
Jérusalem.

69. Malgré les fatigues précédentes, nul ne dormit cette nuit-là au camp des croisés. Les habitants de Bethléem envoyèrent une députation au duc Godefroi pour implorer son secours contre la vengeance des Sarrasins de Jérusalem, qui menaçaient de renverser la basilique élevée sur le berceau du Sauveur. Tancrede partit avec une centaine de chevaliers, franchit en quelques heures une distance de six milles, fut reçu aux flambeaux par les habitants de Bethléem et conduit processionnellement à la basilique de la Nativité, au haut de laquelle il planta sa bannière. Gaston de Béarn avec trente de ses hommes d'armes s'élança au milieu de la nuit sur la route de Jérusalem. A l'aurore il revenait avec des troupeaux de moutons que les bergers des montagnes, à l'approche des croisés, ramenaient trop tard dans les murs de la ville sainte. Déjà toute l'armée, princes, soldats, pèlerins, sortis de Nicopolis vers minuit, avaient franchi les derniers sommets qui dérobaient à leurs regards la vue de la ville sainte. « Soudain, dit Guillaume de Tyr <sup>2</sup>, une immense acclamation de pieuse allégresse se fit entendre : Jérusalem ! Jérusalem ! Les piétons détachèrent leurs chaussures, les chevaliers mirent pied à terre, et tous prosternés, fondant en larmes, ils adoraient le Dieu dont la miséricorde les avait conduits dans cette saint

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. VII, cap. xxiv, col. 402.

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr., l. VII, cap. xxv, col. 404.

Sion, illustrée par le salut du genre humain. Alors furent accomplies les paroles prophétiques d'Isaïe : « Lève les yeux, Jérusalem, et contemple la puissance du Christ ton roi. Voici ton Sauveur, il va briser tes fers. Lève-toi, lève-toi, Jérusalem, secoue la poussière de l'esclavage. Fille de Sion, trop longtemps captive, brise tes chaînes, rejette le joug de l'infidélité <sup>1</sup>. » Raoul de Caen nous a conservé le cantique de joie qui s'échappa alors des lèvres des pèlerins. « Tous, dit-il, les genoux en terre, les yeux fixés sur la ville, le cœur au ciel, dont cette cité terrestre était pour eux l'image, ils chantèrent : « Salut, Jérusalem, gloire du monde, théâtre de la rédemption ! Le ciel, la terre, le soleil et toi fûtes témoins de la passion du Christ, lorsque les Juifs déicides insultaient à la croix du Sauveur, cette croix qui arrachait à l'enfer ses victimes et le sceptre du monde à Satan. Tu vis déposer dans le tombeau le Dieu de la Passion, le Verbe éternel, lumière de lumière, Fils du Dieu vivant, alors que, pénétrant dans les régions infernales, il délivrait des limbes Adam le patriarche et toutes les générations des justes de l'antique loi. Tu le vis, trois jours après, dans la gloire de sa résurrection. Salut, montagne des Oliviers, d'où il s'éleva au ciel dans les splendeurs d'une auréole divine, quand les Galiléens le suivaient des yeux et que l'ange leur dit : Tel vous l'avez vu dans son ascension, tel il reviendra pour le jugement suprême ! Salut, mont royal de Sion, où les disciples réunis entendirent le souffle véhément de l'Esprit-Saint, descendant sur leur tête en langues de feu ! Salut, étoile des mers, porte du ciel, vierge Marie, mère immaculée, fille de celui qui fut votre fils, créature du Dieu dont vous fûtes la mère ! Salut, salut à tout cet horizon béni : fleuves et rivages, bois et fontaines, campagnes et cités, vallées et montagnes, salut <sup>2</sup> ! » (mardi 7 juin 1099).

70. « La ville sainte et aimée de Dieu, l'auguste cité de Jérusalem, dit Guillaume de Tyr, était alors gouvernée, au nom du calife de Babylone par l'émir Afdal (le même que les chroniques arabes désignent sous le nom d'*Iftikhar Eddaulé*, gloire de l'empire). Il y avait

Description topographique. Quartiers d'investissement.

<sup>1</sup> Isa., XLIX, 18-41 ; LI, 17 ; LII, 2.

<sup>2</sup> Radulf. Cadom., *Gest. Tancred.*, cap. CXI, col. 561.

réuni tous les éléments d'une défense opiniâtre. Sa garnison montait au chiffre de quarante mille hommes. Le territoire environnant manquait d'eau, de bois et de pâturages. Les citernes avaient été ou mises à sec ou empoisonnées. La chaleur était torride à cette époque ; et, sans négliger les autres moyens, l'émir comptait sur cet auxiliaire pour triompher des armées de la croisade<sup>1</sup>. » Jérusalem s'offrait alors sous l'aspect d'un vaste parallélogramme, irrégulier principalement sur la face occidentale. Elle était entourée d'une ceinture de hautes murailles, qui suivaient les mouvements accidentés du sol, et d'où se détachaient un grand nombre de tours fortifiées. L'empereur Adrien, en même temps qu'il avait chassé les Juifs de la ville sainte, à l'ombre de laquelle la nation déicide ne devait plus s'abriter, avait introduit le Golgotha et ses dépendances au cœur de la cité nouvelle élevée par ses soins. L'adjonction de la montagne du Calvaire à l'ancienne enceinte, telle qu'elle existait au temps de la passion, avait ainsi étendu la ville en largeur sur le côté de l'ouest et détruit la régularité du parallélogramme. Mais, par contre, la majeure partie du mont Sion, au sud, avait cessé de faire partie de l'enceinte murée. Le sol sur lequel reposait la ville était formé par la réunion de cinq collines, dont le faible relief avait été en partie nivelé par le temps et par la main des hommes : la colline de Bezétha, au nord ; celle du Calvaire ou du Golgotha, dominée par l'église du Saint-Sépulchre ou de la Résurrection, au nord-ouest ; celle d'Aera, l'antique Salem, à l'ouest ; celle de Moria, occupée par la mosquée d'Omar sur l'emplacement du temple de Salomon, à l'est ; enfin, au midi, la colline de Sion ou de Jésus, siège primitif du palais de David, dont la déclivité septentrionale était seule, alors comme de nos jours, comprise dans le périmètre des remparts. Dans son ensemble, comme au temps de Titus, la configuration générale du sol partageait la cité de l'est à l'ouest par la vallée du *Tyropæon*, ainsi nommée par l'historien Josèphe, et désignée à l'époque de la croisade sous le nom de val *des Fromagers*, parce qu'elle servait de marché public desservant les deux côtés de la ville haute et basse. Les

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. VIII, cap. 1-v, col. 405-412.



portes principales étaient au nombre de quatre : au nord, la porte Saint-Étienne, ou Septentrionale, ancienne porte d'Éphraïm, aujourd'hui porte de Damas (*Bab-el-Amoul*)<sup>1</sup> ; à l'ouest la porte Occidentale, aujourd'hui porte de Jaffa ou de Bethléem (*Bab-el-Khalil*), située près de la tour de David ou château des Pisans, arsenal actuel ; au sud la porte de Sion ou de David (*Bab-el-Dahoud*) ; à l'est l'ancienne porte des Troupeaux, conduisant à la piscine Probatique, nommée par les Turcs porte de Josaphat et par les chrétiens porte de la Vierge-Marie (*Bab-el-Sidi-Mariam*)<sup>2</sup>, parce qu'elle conduisait à la vallée de Josaphat et au tombeau de la sainte Vierge. Extérieurement la configuration du sol autour de Jérusalem justifie, par les accidents d'un terrain d'origine volcanique, l'expression admirablement juste de *mons coagulatus*<sup>3</sup> du Psalmiste. Le plateau du nord, bien que fort mouvementé, offre seul un espace propre au développement des lignes d'une armée ; à l'ouest, le sol s'enfonce dans la vallée biblique des *Rephaïm* ou des Géants ; au sud, le mont Sion se dresse comme un mur naturel, dont les contre-forts vont s'inclinant à l'est pour se perdre dans les gorges profondes de la vallée de Josaphat, couronnées à leur droite par la montagne des Oliviers. Au point de vue stratégique, cette situation exceptionnelle a fait la gloire de tous les guerriers qui ont triomphé de tant d'obstacles, depuis David, Nabuchodonosor, Pompée et Titus, jusqu'à Godefroi de Bouillon. Les quartiers d'investissement choisis par l'armée de la croisade en 1099 furent les mêmes que ceux des Romains en l'an 70. Ils s'étendirent principalement sur les plateaux du nord et du nord-ouest, où la disposition du terrain permettait d'accéder plus facilement au pied des remparts. Robert Courte-Heuse avec les troupes de Normandie et de Bretagne s'établit à la porte Septentrionale, sur la route de Damas. A sa droite, le comte de Flandre et Hugues de

<sup>1</sup> On a depuis, à une époque relativement moderne, donné le nom de porte Saint-Étienne à une autre entrée située à l'est de Jérusalem, sur le penchant de la vallée de Josaphat, dans une direction complètement différente.

<sup>2</sup> C'est aujourd'hui la porte moderne dite de Saint-Étienne.

<sup>3</sup> Psalm. LXVII, 16.

Saint-Pol étendirent leurs lignes à l'ouest, faisant face au Golgotha. Le quartier de Tancrede leur faisait suite et touchait celui de Godefroi de Bouillon, qui formait un arc de cercle depuis l'angle extrême de la montagne du Golgotha jusqu'au milieu de la vallée des Rephaïm. A ce point commençait le campement de Raymond de Saint-Gilles à l'ouest, en face de la tour de David, pour s'étendre jusqu'au pied de la montagne de Sion. Un corps d'observation fut placé sur la montagne des Oliviers, avec ordre d'entretenir jour et nuit des postes de sentinelles sur la vallée de Josaphat, et de suppléer ainsi au blocus qu'il était impossible d'y établir.

Premier  
assaut ré-  
poussé.

71. « Cinq jours après l'arrivée des croisés sous les murs de la ville sainte, dit Guillaume de Tyr, l'ordre fut donné par les hérauts d'armes à tous les guerriers, depuis le premier jusqu'au dernier, d'avoir à se tenir prêts pour un assaut général qui serait tenté le lendemain matin. On répondit avec enthousiasme à cet appel : chacun se munit de boucliers, de pics, de crocs de fer et d'épieux. Aux premiers rayons du soleil, s'élançant aux pieds des murailles, de tous les côtés à la fois, les guerriers s'attaquèrent avec tant de vigueur aux murs de la première enceinte, *antemuralia*, qu'ils y ouvrirent de larges brèches et se trouvèrent en face des remparts proprement dits <sup>1</sup>. » En dépit des archers sarrasins qui les criblaient de flèches, les soldats du Christ essayèrent de forcer tous les obstacles. « Oh ! s'ils eussent eu ce jour-là des échelles ! s'écrie Raoul de Caen. Il n'y en avait qu'une. Tancrede s'en saisit, l'appliqua au rempart et d'un bond gravit les premiers échelons. Mais tous ses guerriers le retinrent : la plate-forme supérieure était couverte d'ennemis. Le héros fut donc arraché malgré lui à ce poste d'honneur. Au même instant s'élança un jeune chevalier français, de noble race, nommé Raimbaud et surnommé *Cremium* (Creton) : il mérite bien par sa bravoure, ajoute le chroniqueur, que tous ses titres soient enregistrés ici pour une gloire immortelle. Il réussit à monter tous les degrés de l'échelle ; déjà il avait posé la main gauche sur la plate-forme du rempart et allait s'y élancer lorsqu'un coup de cimeterre lui coupa à

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. VIII. cap. VI, col. 413.

moitié la main droite dont il brandissait son épée. Obligé de lâcher prise, le noble chevalier fut recueilli par ses compagnons. Tancred lui prêta son char, et le fit conduire à sa tente pour y être pansé <sup>1</sup>. »  
 « Il fallut, malgré tant de généreux efforts, reprend Guillaume de Tyr, renoncer ce jour-là à prendre Jérusalem. Le signal de la retraite fut donné vers une heure de l'après-midi. Les princes s'étaient convaincus de l'inutilité d'un coup de main contre des remparts d'une telle élévation : ils songèrent dès lors à préparer des machines de siège <sup>2</sup>. »

72. Mais la difficulté était grande : les bois de construction faisaient absolument défaut ; et l'on comprit alors pourquoi, dans leur précaution sacrilège, les Sarrasins de Lydda avaient rasé jusqu'aux fondements la basilique de Saint-Georges <sup>3</sup>. L'unique préoccupation des princes, des soldats, des pèlerins, était de se procurer un matériel de siège. Les vignes, les oliviers, les palmiers nains qui se rencontraient sur les plateaux desséchés de Jérusalem, ne pouvaient être d'aucune utilité. « On regarda comme une sorte de miracle, dit Raoul de Caen <sup>4</sup>, la découverte faite alors par Tancred. Ce héros venait d'être atteint de la dysenterie, ce qui ne l'empêchait pas de monter chaque jour à cheval pour aller dans toutes les directions à la recherche de forêts qu'on ne trouvait nulle part. Forcé de s'arrêter à l'entrée d'une grotte taillée dans un rocher, il découvrit à sa grande surprise quatre immenses poutres qui y avaient été cachées. On sut plus tard qu'elles avaient servi, l'année précédente, à la construction des machines que l'armée du calife babylonien, Mostali, avait employées au siège de Jérusalem contre les Turcs. On

Construc-  
tion de  
machines  
de siège.  
Souffran-  
ces et re-  
vers.

<sup>1</sup> Radulf. Cadom., *Gest. Tancred.*, cap. cxix, col. 565. Richard le Pèlerin, dans son poème de *la Conquête de Jérusalem*, faisant suite à la *Chanson d'Antioche*, mentionne le fait en ces termes :

Et dist Raimbaus Creton : S'entre la gent haïe,  
 Puis venir par lassus, en cele cit antie,  
 Jo m'i quit moult chier vendre à l'espée forbie.

(*Conq. de Jérus.*, ch. iv, v., 2864, éd. Hippeau, p. 117.)

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr., *loc. cit.*

<sup>3</sup> Cf. n° 68 de ce présent chapitre.

<sup>4</sup> *Miraculi species est quod narrabo.*

accourut en triomphe pour enlever ces matériaux précieux. « Le Seigneur nous donne plus que nous ne lui demandions ! s'écriait Tancredè : le bois est tout façonné <sup>1</sup>. » Mais cette ressource était insuffisante. « Sur les entrefaites, dit Guillaume de Tyr, un chrétien de Syrie, qui avait suivi l'expédition, vint déclarer qu'à six ou sept milles de distance il connaissait une forêt dont les arbres couvraient deux ou trois vallées solitaires. On désigna aussitôt quelques-uns des chefs pour aller vérifier la valeur de cette indication <sup>2</sup>. » Elle était parfaitement exacte. « Au nord de Jérusalem, dans les montagnes de Naplouse, la Sébaste des Grecs et l'antique Sichar des patriarches, sur la route de Damas que nous avons laissée à notre gauche, se trouvait réellement une forêt dont les arbres, quoique moins élevés que ceux de notre patrie, pouvaient cependant être mis en œuvre <sup>3</sup>. » Le duc de Normandie Robert Courte-Heuse, le comte de Flandre, Gaston de Béarn, Gérard de Cérisy, avec une escorte de deux cents hommes de cavalerie et tous les ouvriers nécessaires, se rendirent sur les lieux pour procéder à l'abatage. La petite expédition revint bientôt, conduisant sur des chars et à dos de chameaux des bois en abondance. « Ce fut alors dans le camp, dit Guillaume de Tyr, une véritable fièvre de travail. Tous les ouvriers furent mis à réquisition : la hache, la scie fonctionnaient nuit et jour. On dressait des tours roulantes, des balistes, des mangonneaux, des pierriers, des béliers, des *scrophæ* destinées à saper les murailles <sup>4</sup>. Les offrandes volontaires de tout le peuple servaient à payer chaque jour les ouvriers : car aucun des princes n'aurait pu suffire à la dépense, pas même le comte de Toulouse, dont les ressources semblaient pourtant inépuisables. Il fournissait la solde non-seulement à ses propres guerriers, mais à une grande quantité de nobles tombés dans le dénuement.

<sup>1</sup> Radulf. Cadom., cap. cxx, col. 566.

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr., l VIII, cap. vi, col. 413.

<sup>3</sup> Radulf. Cad., *Gest. Tancred.*, cap. cxxi, col. 566. La forêt ainsi désignée est celle de Saron, où déjà Titus s'était approvisionné durant le siège de Jérusalem.

<sup>4</sup> *Castella et machinas jaculatorias quas mangana vel petrarias vocant, arietes quoque simul et scrophas ad suffodiendum murum.*



Pour venir en aide aux travailleurs, les femmes, les vieillards, les jeunes gens, sans distinction de rang ni de fortune parcouraient les campagnes et les vallées pour se procurer l'osier, le jonc, les rameaux flexibles, qui servaient à fabriquer des fascines et des claies. Chacun rapportait sa provision sur les épaules, sans autre préoccupation que celle de servir au travail commun <sup>1</sup>. » Cependant le manque d'eau occasionnait dans le camp des souffrances atroces. A la nouvelle de notre arrivée, dit Raimond d'Agiles, les Sarrasins avaient obstrué tous les puits, desséché les citernes, détourné ou épuisé les sources. La fontaine de Siloé, au bas de la montagne de Sion, était intermittente. Les habitants nous avaient prévenus qu'elle ne coulait qu'une fois par semaine. Le reste du temps, son eau était croupissante comme celle d'un marais. Un jour, elle coula en effet ; mais l'empressement fut tel sur ses rives, qu'on s'en disputait l'approche les armes à la main. Des cadavres d'hommes, de chevaux et de bêtes de somme infestèrent ses eaux <sup>2</sup>. »

« Aux horreurs de la soif, reprend Guillaume de Tyr, vinrent s'ajouter les tortures de la faim. La moisson était depuis longtemps terminée, la flotte seule avait jusque-là fourni les vivres nécessaires. De Joppé, où elle se tenait à l'ancre, on pouvait en deux jours de marche amener des provisions au camp. Les croiseurs égyptiens la surprirent au port et s'en emparèrent <sup>3</sup>. » Ce désastre mit le comble aux souffrances des assiégés.

73. L'excès du malheur tourna toutes les espérances vers le ciel. « Grand nombre d'entre nous, dit Raimond d'Agiles, avaient violé leur vœu de pèlerinage. Ne comptant plus sur les promesses de Dieu ni sur sa miséricorde, ils s'étaient dirigés dans la vallée du Jourdain, s'étaient baignés comme en un second baptême dans les eaux de ce fleuve, avaient fait leurs provisions de palmes, dans l'intention de revenir à Joppé et de s'embarquer pour l'Europe. La perte de la flotte fut pour ces incrédules, un châtement providentiel <sup>4</sup>. »

Prières pu-  
bliques,  
Priées-  
sion gé-  
rale des  
croisés au-  
tour de  
Jérusalem.

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. VIII, cap. vi. col. 414.

<sup>2</sup> Raim. de Agil., cap. xxxiv, col. 632.

<sup>3</sup> Guillelm. Tyr., l. VIII, cap. ix, col. 417.

<sup>4</sup> Raimund. de Agiles, cap. xxxv, col. 654.

Désormais Dieu seul pouvait, au défaut de toutes les ressources humaines, secourir son peuple et renouveler pour la nouvelle armée d'Israël les prodiges accomplis autrefois pour l'ancienne. « Les évêques, les princes, les soldats et les pèlerins, dit Guillaume de Tyr, convinrent unanimement d'implorer par des prières expiatoires la clémence du Seigneur. Une proclamation solennelle indiqua un jeûne de trois jours, durant lequel tous devaient se confesser de leurs péchés et se réconcilier avec leurs frères. Après ce triduum, une litanie (procession) du peuple entier, croix, bannières et reliques des saints en avant, suivie de tous les évêques, prêtres et clercs revêtus des ornements de leur ordre, se dirigea, pieds nus, sur la montagne des Oliviers. Là, le vénérable Pierre l'Ermite et un prêtre originaire de Normandie, Arnould de Rohes, chapelain du duc Robert, adressèrent à la multitude les plus touchantes exhortations. La sainteté du lieu prêtait à leur éloquence des mouvements irrésistibles. Sur cette montagne sainte, « distante de Jérusalem du court espace qu'il est permis de franchir un jour de sabbat, » selon l'expression de l'Évangéliste <sup>1</sup>, notre Sauveur, le quarantième jour après sa résurrection, s'était élevé au ciel, à la vue de ses disciples, et une nuée l'avait dérobé à leurs regards. Le peuple fidèle, sous l'impression de ces grands souvenirs, dans l'humilité d'un cœur contrit et repentant, se tenait à genoux, versant des larmes et implorant le secours d'en haut. Toutes les inimitiés disparurent en ce jour : le comte Raymond de Saint-Gilles et Tancrede donnèrent l'exemple de l'oubli des injures, et, se pardonnant leurs offenses réciproques, ils échangèrent le baiser de paix et de charité chrétienne. La procession descendant la montagne des Oliviers se rendit à l'église du mont Sion, au midi de Jérusalem, en dehors de l'enceinte fortifiée. Durant tout le parcours, les Sarrasins du haut des tours et des remparts ne cessaient de lancer avec leurs arcs et leurs balistes des nuées de projectiles sur la foule des pèlerins. Il y eut quelques blessures reçues par imprudence : car on était hors de portée. Les infidèles, dans un accès de fureur sacrilège, promenaient

<sup>1</sup> Luc., *Act.*, I, 12.

sur les murailles des croix qu'ils couvraient de crachats et d'ordures, en haine du nom de Jésus-Christ notre Seigneur et de sa religion sainte. Les croisés continrent l'indignation qu'un tel spectacle soulevait dans leur âme ; ils achevèrent dans le plus profond recueillement la cérémonie expiatoire. Après la bénédiction solennelle, donnée en l'église Sainte-Marie du mont Sion, les princes firent annoncer que le jour de l'assaut général était fixé au jeudi suivant, 14 juillet, et que dans l'intervalle chacun eût soin de terminer les travaux d'approche et la construction des machines <sup>1</sup>. »

74. En proclamant ainsi, une semaine à l'avance, la date précise de l'assaut, Godefroi de Bouillon n'ignorait pas que la nouvelle en parviendrait promptement aux assiégés. Mais il comptait sur cette indiscretion pour le succès de son plan d'attaque. En effet, dès le lendemain, les Sarrasins installèrent sur toutes les murailles qui faisaient face aux lignes d'investissement, des béliers, des balistes, des catapultes. « Or, reprend Guillaume de Tyr, dans la nuit du mercredi au jeudi, Godefroi de Bouillon abandonna son premier campement situé sur la route de Jaffa, à l'angle nord-ouest de la ville, et le transporta au côté opposé, en face de Bézétha, à l'angle nord-est, entre la vallée de Josaphat et le chemin de Damas. Le trajet était presque d'une demi-lieue. Telles furent néanmoins l'ardeur générale et la merveilleuse discipline des soldats, que l'opération s'accomplit dans le plus profond silence et fut terminée avant le lever du soleil. Toutes les tentes avaient été repliées, emportées et redressées sur le nouvel emplacement, sans que les assiégés en eussent le moindre soupçon <sup>2</sup>. » Un mouvement analogue fut exécuté avec le même succès par le comte de Toulouse, qui transporta son camp de la ligne de l'ouest à celle du midi, en face du mont Sion, entre l'église Sainte-Marie et la fontaine de Siloé. Tancred resta seul, en face du Golgotha, chargé de l'attaque de la tour Angulaire, au nord-ouest, sur laquelle les assiégés avaient multiplié tous leurs moyens de défense. Grande fut la surprise des Sarrasins, ajoute le chro-

Second  
assaut.  
Prise de  
Jérusalem

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. VIII, cap. XII, col. 420.

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr., l. VIII, cap. XII, col. 419.

niqueur, lorsqu'aux premiers rayons du soleil ils virent ce changement de front. Les deux points occupés par Godefroi de Bouillon et par Raymond de Saint-Gilles, étaient restés jusque-là en dehors des opérations stratégiques, aucun travail défensif n'y avait été entrepris ; maintenant ils allaient devenir les deux principaux centres de l'attaque. Godefroi de Bouillon faisait avancer sur le rempart en face duquel il venait de prendre position une tour roulante dont le faite dépassait de la hauteur d'une lance la plate-forme des murailles. Elle était couronnée d'une croix d'or, qui étincelait au soleil et attirait toutes les malédictions des infidèles. Par ses dimensions colossales, l'énorme machine opposait une résistance qui eût défié des efforts moins héroïques. « Mais, dit Guillaume de Tyr, ce n'était point une armée, c'était un peuple entier qui unissait ses efforts pour approcher des murailles le gigantesque engin de guerre. Il n'y eut en ce jour ni infirme, ni vieillard, ni enfant, ni femme qui ne se fit soldat. Tous avaient juré de mourir pour le Christ ou de vaincre avec lui <sup>1</sup>. » L'élan fut le même au camp de Tancrede et à celui de Raymond de Saint-Gilles, où deux autres tours devaient être installées. Mais les remblais hâtivement pratiqués dans les fossés du retranchement fléchissaient sous le poids. Tout le jour se passa en ces travaux d'approche. Les assiégés en profitèrent pour transporter leur matériel de guerre sur les trois points où l'assaut devait commencer le lendemain. « Jamais, reprend le chroniqueur, les croisés n'avaient éprouvé de plus grandes fatigues ; mais nul ne songea à prendre le moindre repos durant cette nuit qui précédait la victoire ou la mort <sup>2</sup>. » Le terrain fut aplani et tassé en avant des tours roulantes ; les catapultes, les pierriers, les mangonneaux, mis en place, et au lever de l'aurore les trois machines de guerre, à grands renforts de bras, purent prendre leur position d'attaque. Les assiégés avaient protégé les murailles contre le choc des béliers et des catapultes par des sacs remplis de paille, de foin, de laine et de coton ; ils lançaient contre les tours roulantes des tor-

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. VIII, cap. XIII, col. 420.

<sup>2</sup> *Ibid.*, cap. XIV, col. 423.



rents de feu grégeois, que les croisés essayaient vainement d'éteindre avec le peu d'eau dont ils disposaient. Enfin on s'aperçut que le vinaigre seul avait la vertu d'en paralyser l'effet ; mais les approvisionnements de ce liquide furent bientôt épuisés. Godefroi de Bouillon voulut répondre au feu des assiégés, en incendiant lui-même les sacs de matières inflammables suspendus aux murailles. Une épaisse colonne de fumée s'éleva entre les combattants. Les assiégés, à la faveur de ce nuage, tentèrent une sortie ; ils furent repoussés. mais ils eurent le temps de briser les roues de la tour roulante, Sur les deux autres points d'attaque, ni Tancred ni Raymond de Saint-Gilles n'avaient été plus heureux. Il était midi : la chaleur extrême, l'excessive fatigue, l'inutilité de tant d'efforts, découragèrent les plus braves. « Ce fut un véritable désespoir, dit Guillaume de Tyr. On insistait pour que la tour roulante presque entièrement démantelée et les autres machines à demi-embrasées fussent retirées à l'écart, et l'assaut remis au lendemain. Déjà les soldats s'éloignaient par groupes ; le peuple les suivait, insensible aux sarcasmes que les infidèles lançaient du haut des remparts. La puissance de Dieu éclata alors, quand humainement tout était désespéré. Les prières des fidèles furent miraculeusement exaucées. On vit au-dessus du mont des Oliviers planer dans les airs un chevalier, qui agitait au-dessus de sa tête un bouclier resplendissant, et faisait signe à nos légions de retourner au combat. A son aspect, Godefroi de Bouillon et Eustache de Boulogne son frère, restés tous deux à l'étage supérieur de la tour, furent remplis d'une joie indicible. A grands cris ils rappelèrent les fuyards. La miséricorde du Seigneur se manifestait enfin sur son peuple. Toutes les fatigues, toutes les blessures furent oubliées. Ceux qui tout à l'heure avaient pris l'initiative de la retraite étaient les plus ardents à voler au combat. Les princes, les chefs les plus expérimentés, ceux que l'armée considérait comme ses colonnes, s'élançaient en avant. Les femmes accouraient avec des vases remplis d'eau qu'elles distribuaient aux guerriers, et marchaient avec eux à la victoire. » Godefroi de Bouillon fit alors échouer sa tour contre la muraille et abaisser le pont-levis sur le parapet. En même temps il faisait mettre le feu à des sacs de coton, *in cul-*

*citram bombice plenam*; et comme le vent soufflait du nord, la fumée alla frapper en plein visage les Sarrasins. Le héros profita de ce moment pour s'élançer sur la muraille avec Eustache de Boulogne et les deux frères Ludolphe et Gislebert de Tournay. Tous les chevaliers qui se trouvaient dans la tour les suivirent<sup>1</sup>. » Les autres, appliquant à la hâte des échelles de rempart, montèrent en même temps<sup>2</sup>. Le premier, dit Ordéric Vital<sup>3</sup>, fut Raimbaud Creton, qui déjà avait escaladé les murs d'Antioche avec Boémond et ravi à Tancredè, lors du précédent assaut, l'honneur de poser sur le rempart une main que le glaive des infidèles avait mutilée. Jérusalem était prise. Bientôt Tancredè à la tour Angulaire et Raymond de Saint-Gilles au mont Sion y pénétrèrent. « C'était, dit Guillaume de Tyr, le vendredi 15 juillet 1099, à trois heures de l'après-midi, heure solennelle où le Sauveur rendit sur la croix son esprit à son Père. Il y avait trois ans que le peuple fidèle s'était engagé dans cette glorieuse croisade. Le pontife de la sainte Eglise était alors Urbain II, en France régnait le roi Philippe I, Henri IV détenait la souveraineté de Germanie, et Alexis portait le sceptre de l'empire grec<sup>4</sup>. »

Godefroi  
de Bouil-  
lon au  
saint Sé-  
pulcre.

75. Les chroniqueurs évaluent au chiffre de dix mille le nombre des infidèles qui furent massacrés dans les rues de Jérusalem par les croisés victorieux. « Mais, dit Albéric d'Aix, pendant que le sang coulait ainsi à grands flots, Godefroi de Bouillon, étranger à ces scènes de carnage, avait déposé son armure et revêtu la robe de laine des pénitents. Pieds nus, suivi de trois de ses officiers, Baldric, Adelbold et Stabulo, il sortit de l'enceinte fortifiée, fit humblement suivant l'usage des pèlerins le tour des murailles, et, rentrant par la

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr., l. VIII, cap. XVIII, col. 426.

<sup>2</sup> On avait réparé la faute commise à l'assaut précédent : ordre avait été donné pour que chaque groupe de deux chevaliers eût à sa disposition une échelle de rempart. « Aussi, dit Guillaume de Tyr, y eut-il cette fois grande abondance d'échelle. » *Scalarum maxima copia: nam bini et bini equites ex edicto publico singulas sibi præparaverant.*

<sup>3</sup> *Raimboldus Creton, qui primus in expugnatione Jerusalem ingressus est, strenuissimus miles.* (Order. Vital., *Histor. eccles.*, l. XI; *Patr. lat.*, t. CLXXXVIII, col. 839.)

<sup>4</sup> Guillelm. Tyr., l. VIII, cap. XXIV, col. 434.

porte qui fait face au mont des Oliviers, après avoir franchi le lit du Cédron, il vint, fondant en larmes, se prosterner au sépulcre de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant. Longtemps il y resta en prières, rendant grâces au Dieu tout-puissant, qui lui accordait la faveur de contempler de ses yeux mortels ce lieu sacré, terme de son pèlerinage et objet de tous ses vœux <sup>1</sup>. » Quelques jours après, quand une acclamation unanime l'eut fait roi de Jérusalem, comme on voulait dans cette basilique du Saint-Sépulcre lui poser un diadème sur le front : « A Dieu ne plaise, s'écria le héros, que je porte une couronne d'or, en un lieu où mon Sauveur fut couronné d'épines ! » Il ne voulut d'ailleurs jamais prendre le titre de roi et se nommait modestement le duc du Saint-Sépulcre. Il laissa les autres chefs se partager l'immense trésor trouvé dans la mosquée d'Omar. Sa piété ambitionnait des richesses d'une autre nature. « Un des fidèles de Jérusalem lui révéla l'existence d'une insigne relique de la vraie croix, qui, depuis l'invasion des Sarrasins d'Égypte, avait été enfouie dans le sous-sol d'une maison abandonnée <sup>2</sup>. » On l'y retrouva dans un reliquaire d'or, le même où l'empereur Héraclius l'avait déposée, lorsqu'il transporta à Constantinople l'autre fragment du bois sacré de la Rédemption. Godefroi de Bouillon estima ce trésor plus que tous les diamants et toutes les pierreries. Il en destina une parcelle à l'église de Paris, sans doute en mémoire du pieux évêque Guillaume de Montfort, qui avait suivi l'expédition sainte et y trouva une mort glorieuse. Ce fut Ansel, un clerc de Notre-Dame devenu *præcentor* de la basilique du Saint-Sépulcre, qui transmit le précieux envoi au nouvel évêque de Paris, Galo, successeur de Guillaume de Montfort <sup>3</sup>. » Raimbaud Creton fut jugé digne d'avoir part à un trésor qu'il avait si vaillamment aidé à conquérir. Godefroi de

<sup>1</sup> Alber. Aq., l. VI, cap. xxxv, col. 550.

<sup>2</sup> *Ibid.*, cap. xxxviii, col. 555.

<sup>3</sup> Nous avons encore la lettre d'envoi écrite par Ansel avec cette suscription : *Galonî Dei gratia Parisiorum episcopo et Stephano archidiacono, cujus laudis et potestatis magnitudo per multa terrarum loca etiam apud nos celebris habetur, et B. decano, et R. archidiacono et N. præcentori, omnique conventui sanctæ Mariæ Parisiensis, Ansellus gloriosissimi Sepulcrî cantor et*

Bouillon lui en donna un fragment considérable, qui s'est transmis d'âge en âge dans la famille du preux chevalier, comme un monument de foi et de bravoure héréditaire <sup>1</sup>.

Réception  
faite à  
Pierre  
l'Ermitte  
par les  
chrétiens  
de Jérusa-  
lem.

76. « Les fidèles de Jérusalem n'avaient pas oublié, dit Guillaume de Tyr, le vénérable Pierre l'Ermitte, que cinq ans auparavant ils avaient vu dans la ville sainte, et à qui le patriarche Siméon, au nom du clergé et du peuple chrétien, avait remis ses lettres pour implorer le secours des princes d'Occident. Ils se portèrent à sa rencontre: agenouillés devant le serviteur de Dieu, ils lui baisaient les mains en pleurant de joie; ils lui rappelaient son premier pèlerinage, et les promesses si glorieusement réalisées qu'il leur avait faites alors. Ils lui rendaient grâces pour le zèle héroïque déployé par lui dans l'accomplissement de sa mission. « Le Seigneur est vraiment glorieux dans ses saints, disaient-ils: c'est lui qui, contre toute espérance, a donné à vos paroles une efficacité telle, que vous avez soulevé les nations et les royaumes pour la délivrance de Jérusalem. » Ils ne se lassaient pas de contempler les traits de l'humble ermite. En public et en particulier ils lui prodiguaient leurs hommages, déclarant qu'après Dieu c'était à lui qu'ils étaient redevables de leur salut et de leur liberté. Le patriarche Siméon n'était point à Jérusalem: il n'eut pas la consolation de revoir l'apôtre des croisades, dont il avait si puissamment encouragé la vocation. Il avait dû se rendre dans l'île de Chypre pour y recueillir des subsides, ou, selon l'expression plus

*presbyter licet indignus.* (*Patr. lat.*, t. CLXII, col. 729.) Outre l'insigne relique de la croix, dont Ansel annonce l'envoi, à Paris il ajoute que le *præcentor* de Sainte-Geneviève, Bernard, un des pèlerins de Terre-Sainte, est chargé de remettre au chapitre de Notre-Dame un fragment de la pierre du saint Sépulcre. La croix d'Ansel ou d'Anseau, du nom du clerc de Notre-Dame, fait encore aujourd'hui partie du trésor de la métropole. (Cf. Rohault de Fleury, *Mém. sur les instruments de la Passion*, p. 107 et suiv.)

<sup>1</sup> Les descendants de Raimbaud Creton ont conservé jusqu'à ce jour la relique héréditaire, « plus précieuse pour eux qu'une principauté. » Un fragment en fut détaché, au commencement de ce siècle, pour être offert à l'église Saint-Sulpice de Paris. M. Rohault de Fleury décrit ce fragment, dont il n'a d'ailleurs pas connu la provenance, en ces termes: « L'église de Saint-Sulpice conserve dans son trésor un morceau de la vraie croix, comparable en volume à la lame d'un canif. » (*Instrum. de la Passion*, p. 117.)



énergique du chroniqueur, pour y mendier des aumônes en faveur de ses chrétiens, *eleemosynas mendicaturus*<sup>1</sup>. » La double conquête de Jérusalem par les troupes du calife égyptien et par les croisés eut lieu en son absence. Comme il se préparait à retourner dans sa ville délivrée, Dieu l'appela à la Jérusalem du ciel. L'humilité de Pierre l'Ermite ne s'accommodait point des honneurs que l'on prodiguait à sa personne. Il fut des premiers à revenir en Europe pour s'y ensevelir dans la solitude (1101). Embarqué à Jaffa avec Conon de Montaigu, Lambert de Clermont et grand nombre d'autres chevaliers et pèlerins, il vit son navire assailli par une violente tempête. Un vœu commun fut fait par les passagers : ils jurèrent tous, si Dieu les arrachait au péril d'élever dans leur patrie une église en l'honneur du saint Sépulchre. A peine ce vœu était-il formulé, que le calme revint sur les flots et la sérénité au ciel. Le reste de la traversée s'accomplit heureusement. L'église du vœu fut érigée, sous la direction de Pierre l'Ermite, à Huy, au diocèse de Liège, sur les rives de la Meuse. Dédiée sous le double vocable du Saint-Sépulchre et de Saint-Jean-Baptiste, elle devint le centre d'un monastère bénédictin qui s'appela Neufmoutier. Pierre l'Ermite s'enferma dans ce cloître ; il mourut à l'âge de soixante-deux ans, le 8 juillet 1115<sup>2</sup>. Il avait été le véritable conquérant de la Jérusalem terrestre, avant d'être admis aux éternelles délices de la Jérusalem des cieux<sup>3</sup>. A cette époque, Godefroi de Bouillon son disciple, son ami, son roi, était mort depuis quinze ans.

<sup>1</sup> Guillelm. Tyr, l. IX. cap. XXIII, col. 431.

<sup>2</sup> Dom Grenier, Ms. *Ex codice Atnensi*. Cf. Wion. *Pierre l'Ermite*, p. 102.

<sup>3</sup> Voici l'épithaphe qui fut gravée sur la tombe de Pierre l'Ermite :

*Incluta per merita, clarus jacet hic Heremita*

*Petrus, qui vita vere fuit Israelita.*

*Hac modo, Petre, petra premeris, quamvis super astra*

*Vivere cum petra Christi credaris in astra.*

(Gilles d'Orval, *Hist. des év. de Liège*.)



# TABLE

ET

## SOMMAIRES DU VINGT-TROISIÈME VOLUME

---

### CINQUIÈME ÉPOQUE

Depuis Sylvestre II (999) jusqu'à la mort de Boniface VIII (1303)

---

#### CHAPITRE PREMIER.

VACANCE DU SAINT-SIÈGE (16 septembre 1087 - 12 mars 1088).

§ I. **Dernières années de Guillaume le Conquérant . . . 2**

1. Un aspirant à la papauté. L'évêque Eudes de Bayeux prisonnier à Rouen. — 2. Mort de la reine Mathilde. Ligue des Danois et des Norvégiens contre Guillaume. Alain Fergent duc de Bretagne. — 3. Une partie d'échecs à la cour de Philippe I. Incendie de Conflans. Traité de paix. — 4. Rupture de la paix. Incendie de Mantes. Blessure mortelle. Humilité et repentir de Guillaume. — 5. Testament politique de Guillaume. — 6. Mise en liberté de l'évêque Eudes de Bayeux. — 7. Mort et sépulture de Guillaume le Conquérant.

§ II. **Les grands réformateurs monastiques du XI<sup>e</sup> siècle. 16**

8. Corruption des mœurs. Décadence des anciens monastères. — 9. Réaction. Congrégations laïques. — 10. Influence croissante de Cluny dans le monde politique, civil et religieux. — 11. Naissance et premières années de saint Robert. L'ermitage de la forêt de Colan, près de Tonnerre. — 12. Saint Robert à Colan. Le bienheureux Albéric. Fondation de l'abbaye de Mo-

lesmes. — 13. Saint Étienne Harding à Molesmes. — 14. L'ermitage de saint Étienne de Thiers à Muret. — 15. Naissance, premières années et vocation extraordinaire de saint Étienne. — 16. Merveilles d'austérité et de mortification. — 17. Les premiers disciples du saint ermite. — 18. Prologue de la règle de saint Étienne. — 19. Ensemble de la règle. — 20. Mort de saint Étienne. Translation de son établissement érémitique à Grandmont. — 21. Saint Bruno, écolâtre de Reims. — 22. Exposition des Psaumes et commentaire des épîtres de saint Paul par saint Bruno. — 23. Saint Bruno persécuté par l'archevêque simoniaque Manassès. — 24. Lettre de saint Bruno à Raoul le Verd, prévôt de la cathédrale de Reims. — 25. Saint Bruno proposé pour le siège de Reims. Un prodige à Paris. — 26. Retraite de saint Bruno à Six-Fontaine. Conférence avec saint Robert de Molesmes. Départ pour Grenoble. — 27. Saint Hugues, évêque de Grenoble. — 28. Fondation de la Chartreuse de Grenoble. — 29. Le comte de Nevers et saint Bruno. — 30. Odilo de Chateaufort, père de saint Hugues de Grenoble, se fait chartreux. — 31. Conférence de saint Robert avec les religieux de Molesmes. — 32. Insubordination des religieux de Molesmes. — 33. Retraite de saint Robert à Viviers-l'Artaud. Son retour à Molesmes.

### § III. Préliminaires de l'élection pontificale . . . . . 63

34. Recrudescence des fureurs schismatiques. Mort tragique d'un évêque simoniaque. — 35. Convocation des cardinaux et des évêques fidèles. — 36. Réunion de l'assemblée électorale à Terracine. — 37. Première session. Prières publiques. — 38. Seconde session. Élection du cardinal Odo évêque d'Ostie.

## CHAPITRE II.

### PONTIFICAT DU B. URBAIN II (12 mars 1087 - 29 juillet 1099).

Première période 1088-1094.

#### § I. Sainteté personnelle d'Urbain II . . . . . 73

1. Notice du B. Urbain II d'après le *Codex Regius*. — 2. Témoignages des contemporains et preuves historiques de la sainteté d'Urbain II.

#### § II. Premières lettres pontificales. Synchronisme. . . . . 78

3. Encyclique aux fidèles de Germanie. Protestation des schismatiques. — 4. Situation politique et religieuse de l'Allemagne. Mort du roi Hermann de Luxembourg. — 5. Lettres d'Urbain II à saint Hugues de Cluny et aux évêques des Gaules. Situation du royaume de France. — 6. Lettre d'Urbain II à Lanfranc archevêque de Cantorbéry. — 7. Guerre civile en Angleterre. Guillaume le Roux et son oncle Eudes évêque de Bayeux. — 8. Mort du bienheureux Lanfranc.



**§ III. Première année de pontificat (1088) . . . . . 87**

9. Voyage du pape dans l'Italie méridionale. — 10. Guérison miraculeuse d'Urbain II au Mont-Cassin. — 11. Le roi de Léon Alphonse VI le Vaillant. Ses ambassadeurs au pape Urbain II. — 12. Lettre d'Urbain II à Alphonse VI. — 13. Adoption de la liturgie romaine à Tolède. Suppression du rite mozarabe en Espagne. — 14. Observations de Dom Guéranger sur la liturgie mozarabè. — 15. Ambassade de l'empereur Alexis Comnène au pape. Symptômes d'un retour de l'église grecque à l'unité catholique. — 16. Voyage d'Urbain II en Sicile pour préparer la réconciliation des deux églises grecque et latine. — 17. Urbain II à Rome. Le nouveau cardinal Jean de Gaète.

**§ IV. Vicissitudes politiques et religieuses (1089) . . . . . 102**

18. Défaite de Henri IV à Gleichen. Ses promesses de réconciliation avec le pape légitime. — 19. Mouvement général de retour à l'unité catholique. L'antipape Wibert chassé de Rome. Daïmbert archevêque catholique de Pise. — 20. Concile de Rome. Règles pour la réhabilitation des schismatiques et des excommuniés. — 21. L'évêque de Beauvais Foulque de Dammartin. Lettre du pape à saint Anselme abbé du Bec. — 22. Réponse de saint Anselme à Urbain II. — 23. Diplôme pontifical en faveur de l'église et de la cité de Velletri. — 24. Nouveau parjure de Henri IV. Réaction schismatique. Martyre de saint Bonizo de Sutri.

**§ V. Conciliabule de l'antipape Clément III (8 juin 1089). 114**

25. Retour de l'antipape Wibert à Rome. Son synode à la basilique vaticane. — 26. Première session. Théologie césarienne. — 27. Citation adressée par l'antipape au bienheureux pontife Urbain II. — 28. Dernière session. Mesures relatives aux simoniaques et aux clérogames. — 29. Conclusion.

**§ VI Voyage d'Urbain II dans l'Italie méridionale  
(juillet-décembre 1089) . . . . . 123**

30. Départ de Rome. — 31. Saint Bruno mandé par Urbain II. — 32. Mariage de la comtesse Mathilde avec le jeune Welf, fils du duc de Bavière. — 33. Guerre civile entre Roger duc d'Apulie et son frère Boémond. Partage équitable fait par le légat apostolique entre les deux frères. — 34. Concile de Melfi. — 35. Lettre du cardinal Jean de Gaète aux religieux de Molesmes. — 36. Urbain II à Bari, à Brundusium, à Reggio.

**§ VII. Retour d'Urbain II à Rome (1089-1090) . . . . . 132**

37. Les épigrammes de l'antipape Wibert (Clément III). — 38. Voyage de l'archevêque de Reims à Rome. Privilège accordé par Urbain II. — 39. Guy

de Bourgogne archevêque de Vienne à Rome. — 40. Jugement d'Urbain II sur Guy de Bourgogne, le futur pape Calixte II. — 41. Réédification de la ville et rétablissement du siège métropolitain de Taragone.

**§ VIII. Nécrologe de l'an 1090 . . . . .** 142

42. Liste nécrologique donnée par Bernold. — 43. Mort d'Hérermann évêque de Metz. — 44. Mort de l'évêque de Verdun, Thierry le Grand. — 45. Mort de saint Adalbéron évêque de Wurtzbourg. Lettre du schismatique Waltram au comte Louis II de Thuringe. — 46. Le comte Louis II de Thuringe et le comte henricien Othon. — 47. Etienne évêque d'Halberstadt répond à Waltram au nom du comte de Thuringe.

**§ IX. Expédition de Henri IV en Italie (1090-1093). . . . .** 153

48. Divorce de Henri IV et son troisième mariage. — Siège et capitulation de Mantoue. — 50. Prosopopée de Donnizo contre l'infidélité de Mantoue. — 51. L'antipape Wibert rappelé par les Romains. Soulèvement de Capoue et de Cosenza en faveur de Henri IV. — 52. Courage héroïque de Mathilde. Fidélité de Bologne et de Pise à la cause du saint-siège. — 53. Privilèges impériaux délivrés par Henri IV. — Défaillances des catholiques d'Allemagne. Le duc Welf de Bavière. Mort de saint Altmann de Passau. — 55. Réorganisation de la ligue catholique en Germanie. Saint Ladislas roi de Hongrie. — 56. Echec des troupes de Mathilde à Triconto. — 57. Mort d'Adélaïde comtesse de Turin. Invasion de ses états par Henri IV. — 58. Diversion en Allemagne. Siège de Montebello par Henri IV. — 59. Conférence de Bibianello. — 60. Défaite irrémédiable de Henri IV sous les murs de Canosse. — 61. Ligue des cités lombardes contre Henri IV. — 62. Conrad fils de Henri IV est couronné roi d'Italie. Désespoir de Henri. Tentative de suicide.

**§ X. Saint Ives évêque de Chartres . . . . .** 177

63. Sollicitude paternelle d'Urbain II pour le peuple de Rome. — 64. Déposition de Geoffroi évêque simoniaque de Chartres. — 65. Election de saint Ives. — 66. Sacre de saint Ives par Urbain II. — 67. Lettres d'Urbain II au diocèse de Chartres et au métropolitain de Sens Richer. — 68. Hostilité de l'archevêque de Sens contre saint Ives. — 69. Conciliabule d'Etampes. Sentence de déposition contre saint Ives. — 70. Entreprises sacrilèges de Robert le Frison comte de Flandre. — 71. Roscelin au concile de Soissons.

**§ XI. Philippe I et Bertrade . . . . .** 191

72. Concile de Bénévent. Saint Bruno à la nouvelle chartreuse de La Torre en Calabre. — 73. Répudiation de la reine de France Berthe. Rapt de Bertrade par Philippe I. — 74. Lettre de saint Ives au roi et à tous les évêques

de France. — 75. Faiblesse des évêques. Mariage de Philippe I avec Bertrade. — 76. Incarcération de saint Ives. Lettres apostoliques d'Urbain II. — 77. Hugues de Lyon rétabli dans la légation apostolique des Gaules. — 78. Ambassadeurs du roi de France à Urbain II. — 79. Conciliabule de Reims. Excommunication de Philippe I par le légat apostolique au concile d'Autun.

**§ XII. Rétablissement de l'évêché d'Arras (1094) . . . 201**

80. Pèlerinage de Geoffroi abbé de Vendôme à Rome. — 81. Décret d'Urbain II pour le rétablissement de l'évêché d'Arras. Election canonique de Lambert de Ponthieu. Oppositions locales. — 82. Départ de Lambert pour Rome. — 83. Sacre de Lambert évêque d'Arras par Urbain II. — 84. Retour de Lambert et son installation solennelle à Arras.

**§ XIII. Saint Anselme, archevêque de Cantorbéry . . . 207**

85. Caractère de Guillaume le Roux. — 86. Voyage de saint Anselme en Angleterre. — 87. Prières publiques pour obtenir la nomination d'un archevêque de Cantorbéry. — 88. Maladie de Guillaume le Roux. — 89. Investiture d'Anselme par le roi. — 90. Lettres des religieux du Bec et de l'archevêque de Rouen à saint Anselme. — 91. Guérison de Guillaume le Roux. Son opposition au sacre. — 92. Instances des évêques et des seigneurs. Sacre de saint Anselme. — 93. Rupture du roi avec le nouvel archevêque.

CHAPITRE III.

PONTIFICAT DU B. URBAIN II.

2<sup>e</sup> période 1094-1096.

**§ I. Pierre l'Ermite . . . . . 225**

1. Premier pèlerinage de Pierre l'Ermite à Jérusalem en 1093. — 2. Entretiens de Pierre l'Ermite avec le patriarche Siméon. — 3. Lettre du patriarche aux chrétiens d'Occident. — 4. Vision de Pierre l'Ermite à l'église de la Résurrection. Retour en Europe. Arrivée à Bari. — 5. Entrevue de Pierre l'Ermite avec le pape Urbain II à Rome. — 6. Prédication de Pierre l'Ermite en Europe.

**§ II. Concile de Plaisance. . . . . 234**

7. Le jeune roi d'Italie Conrad. Les deux Welf de Bavière et la comtesse Mathilde. — 8. Indiction d'un concile à Plaisance. Préface *de Beatâ* improvisée par Urbain II. — 9. Immense concours. Séances en plein air. —

10. Les ambassadeurs de Constantinople. Appel de l'empereur Alexis Comnène aux chrétiens d'Occident. — 11. Nécessité urgente de l'intervention des guerriers européens en Asie. — 12. Clôture du concile de Plaisance. Succès de cette assemblée.

**§ III. Itinéraire d'Urbain II jusqu'à Clermont.** . . . . . 246

13. Urbain II et le roi Conrad à Crémone. Mariage de Conrad avec la fille du comte Roger de Sicile. — 14. Urbain II à Milan. Translation des reliques de saint Herlembald. — 15. Les envoyés du roi Guillaume-le-Roux à Milan. Saint Anselme et le pallium. Obédience d'Urbain II reconnue en Angleterre. — 16. Urbain II au Puy. Indiction du concile de Clermont. — 17. Les *Gesta Dei per Francos* de Guibert de Nogent. — 18. Urbain II dans les provinces du Dauphiné et de Provence. — 19. Urbain II et le nouvel ordre des Antonins. — 20. Consécration de la basilique de Cluny par Urbain II.

**§ IV. Concile de Clermont (1095)** . . . . . 262

21. Motifs qui déterminèrent le choix de la ville de Clermont pour la tenue du concile. — 22. Épisode du voyage de Lambert évêque d'Arras se rendant au concile. — 23. Ouverture du concile de Clermont. — 24. Enthousiasme universel en faveur de la croisade. — 25. Mort et funérailles solennelles de l'évêque de Clermont. — 26. Les neuf premières sessions du concile. Questions disciplinaires. — 27. Dixième session. Discours d'Urbain II pour la croisade. — 28. *Dieu le veut!* Adhémar de Monteil évêque du Puy et les ambassadeurs du comte Raymond de Saint-Gilles. L'office de la sainte Vierge et l'*Angelus*.

**§ V. Choix d'un chef militaire pour la croisade.** . . . . . 283

29. Adhémar de Monteil désigné comme vicaire apostolique de la croisade. Difficultés pour le choix d'un chef militaire. — 30. Élection unanime du roi de Hongrie saint Ladislas. Mort inopinée de Ladislas. — 31. Éric le Bon roi de Danemark prend la croix. — 32. Inutiles efforts d'Urbain II près de Guillaume le Roux roi d'Angleterre.

**§ VI. Prédication de la croisade par Urbain II en France.** 290

33. Urbain II à Saussilanges, Brioude, Saint-Flour et Uzerches. Maurice Burdin le futur antipape. — 34. Urbain II à Limoges. Soumission de l'évêque schismatique de Wurtzbourg. Déposition de l'évêque de Limoges. — 35. Urbain II à Poitiers. — 36. Urbain II à Angers. Mort de l'archevêque de Reims Raynald. Élection canonique de Manassès de Châtillon. — 37. Urbain II et saint Robert d'Arbrissel. — 38. Prédication de la croisade par Robert d'Arbrissel. — 39. Indiction d'un concile à Tours. Urbain II à



Glanfeuil, Chinon, Sablé et le Mans. — 40. Urbain II au monastère de la Trinité de Vendôme. — 41. Urbain II à Marmoutiers. — 42. Suppression de l'évêché indépendant créé pour la basilique de Saint-Martin de Tours. — 43. Concile de Tours. Lettre d'Urbain II au métropolitain de Sens Richer. — 44. Clôture du concile de Tours. La Rose d'Or et le comte Foulques d'Anjou. — 45. Urbain II à Saintes. Privilège apostolique en faveur de Saint-Martial de Limoges. Le pape à Bordeaux, à Nérac et à Moissac. — 46. Dédicace de la basilique de Saint-Sernin à Toulouse. Urbain II à Carcassonne et à Saint-Pons de Tomières. — 47. Urbain II à Maguelonne. — 48. Urbain II à Montpellier. Élection de Guillaume de Montfort au siège épiscopal de Paris. Mission d'Ives de Chartres envoyé du roi Philippe I près du pape. — 49. Concile de Nîmes. Soumission du roi Philippe I. Sa rupture momentanée avec Bertrade. — 50. Deux canons dogmatiques du concile de Nîmes. — 51. Diplôme du comte Raymond en faveur du monastère de Saint-Gilles. — 52. Avènement de Colomann au trône de Hongrie. — 53. Lettre d'Urbain II à Colomann. — 54. Retour d'Urbain II en Italie.

#### CHAPITRE IV.

##### PONTIFICAT DU B. URBAIN II (1088-1099).

3<sup>e</sup> période 1096-1097.

##### § I. Itinéraire de Pierre l'Ermitte jusqu'à Constantinople. 330

1. Lettre d'Urbain II à Alexis Comnène l'informant de la marche des croisés. — 2. Ébranlement général. Départ des premiers pèlerins. — 3. Double caractère de la croisade, expédition militaire et pèlerinage expiatoire. — 4. Les soixante mille pèlerins de Pierre l'Ermitte célèbrent la fête de Pâques à Cologne. — 5. Le véritable rôle de Pierre l'Ermitte méconnu par l'école moderne. — 6. Dispositions prises par Pierre l'Ermitte. Itinéraire géographique. Commandement militaire de l'avant-garde confié à Gauthier de Poix. — 7. Impression produite en Allemagne par le passage des pèlerins. — 8. Coïncidence de l'arrivée des croisés en Hongrie avec la mort du roi saint Ladislas et l'avènement de Colomann. L'avant-garde outragée à Semlin la Male-Ville. — 9. Le guet-apens de Belgrade. Mort de Gauthier de Poix à Philippopolis. Son neveu Gauthier-sans-Avoir lui succède et conduit heureusement l'avant-garde à Constantinople. — 10. Prise de Semlin par les pèlerins de Pierre l'Ermitte. — 11. Passage de la Save. Victoire sur les pirates bulgares. — 12. Désastre de Naïssé. — 13. Message d'Alexis Comnène à Pierre l'Ermitte. — 14. Arrivée à Constantinople. Pierre l'Ermitte à l'audience d'Alexis Comnène. Séjour de deux mois dans la ville maritime de Civitot l'ancienne Hélénopolis.

##### § II. Les faux croisés . . . . . 353

15. Appréciation générale de la croisade par la princesse byzantine Anne Comnène. — 16. Les faux croisés. — 17. Intrigues schismatiques pour

déshonorer la croisade et en empêcher le résultat. — 18. Le prêtre allemand Gothescalc et sa fourberie. — 19. Massacre des bandes de Gothescalc. — 20. Le prêtre imposteur Folcmar. — 21. Le comte allemand Émicho. Massacre des Juifs à Cologne, Mayence et Trèves. — 22. Émicho à Mersbourg. Destruction de ses hordes barbares.

**§ III. Itinéraire de Godefroi de Bouillon jusqu'à Philippopolis . . . . . 365**

23. Départ de Godefroi de Bouillon. Noms des principaux chefs de son armée. — 24. Itinéraire par l'Allemagne et la Hongrie. Ambassade des croisés au roi Colomann. — 25. Lettre de Colomann à Godefroi de Bouillon. — 26. Entrevue de Godefroi de Bouillon et de Colomann à Cypéron. — 27. Huit jours de négociations. Otages exigés par Colomann. — 28. Baudoin de Boulogne et sa famille livrés en otages. Passage à travers la Hongrie. — 29. Arrivée sur les terres de l'empire grec. Hospitalité offerte par l'empereur. Séjour à Philippopolis.

**§ IV. Itinéraire de Hugues de Vermandois jusqu'à Constantinople . . . . . 374**

30. Départ de Hugues de Vermandois. Noms de ses principaux compagnons. — 31. Itinéraire par l'Italie. Foulcher de Chartres chapelain de Robert-Courte-Heuse duc de Normandie. — 32. Arrivée à Lucques. Urbain II bénit l'armée. La *Cloca Sancti Pauli* de Milan. — 33. Les croisés à Rome au tombeau de saint Pierre. Agression des schismatiques contre les croisés. — 34. Retour pacifique d'Urbain II à Rome. Henri IV expulsé d'Italie et abandonné par les Allemands. — 35. Arrivée des croisés à Bari. Hivernage forcé. Séparation de l'armée en divers groupes. — 36. Embarquement de Hugues de Vermandois. Naufrage. Hugues prisonnier des Grecs et conduit à Constantinople.

**§ V. Arrivée de Godefroi de Bouillon à Constantinople. 383**

37. Politique criminelle de l'empereur grec. Ses résultats définitifs. — 38. Alexis Comnène sommé par Godefroi de Bouillon de mettre en liberté Hugues de Vermandois. Refus. — 39. Déclaration de guerre de Godefroi de Bouillon. Terreur d'Alexis. Godefroi de Bouillon sous les murs de Constantinople. Délivrance de Hugues de Vermandois. — 40. La fête de Noël des croisés sous les murs de Constantinople. Quartiers d'hiver dans les châteaux du Bosphore.

**§ VI. Itinéraire de Boémond jusqu'à Constantinople. . 389**

41. Boémond et la princesse Anne Comnène. — 42. Boémond prend la croix. — 43. Tancrède. — 44. Noms des principaux chefs de l'armée de Boémond. — 45. Boémond à Castorea en Épire. Message de l'empereur Alexis Comnène. — 46. Lettre de Boémond à Godefroi de Bouillon. Réponse de Godefroi. —

47. Organisation de la famine. Boémond dans la province de Pélagonia. Les hérétiques manichéens. — 48. Double victoire de Tancrede au passage du Vardar. — 49. Interrogatoire des prisonniers par Boémond. Indignation de l'armée contre la perfidie d'Alexis Comnène. — 50. Nouvelle ambassade de l'empereur grec à Boémond. Arrangements pacifiques. L'incident de Serra. — 51. Arrivée à Rusa. Visite de Godefroi de Bouillon au camp. Départ de Boémond pour Constantinople.

**§ VII. Godefroi de Bouillon fils adoptif d'Alexis Comnène . . . . .** 404

52. Les *souricières* d'Alexis Comnène. Refus par Godefroi de Bouillon de se rendre au palais impérial. — 53. Attaque des quartiers de Godefroi de Bouillon par les troupes impériales. Victoire des croisés. — 54. Dévastation des campagnes de Constantinople par les croisés. — 55. Propositions de paix faites par Alexis Comnène. Jean Porphyrogénète remis en otage à Godefroi de Bouillon. — 56. Visite de Godefroi de Bouillon à l'empereur. — 57. Godefroi de Bouillon proclamé fils adoptif de l'empereur. — 58. Passage du Bosphore. Campement de Godefroi de Bouillon dans l'antique Chalcédoine.

**§ VIII. Boémond au palais impérial . . . . .** 412

59. Accueil fait par les croisés de Godefroi de Bouillon à Boémond. — 60. Première audience donnée par l'empereur à Boémond. — 61. L'hospitalité au palais de Kosmidion. Festin préparé par les officiers impériaux. — 62. Seconde audience. Prestation du serment à l'empereur par Boémond. — 63. Largesses impériales en faveur de Boémond. — 64. Jonction de Tancrede et des croisés d'Apulie avec l'armée de Godefroi de Bouillon à Chalcédoine. — 65. Arrivée du comte Robert de Flandre à Constantinople.

**§ IX. Itinéraire de Raymond de Saint-Gilles jusqu'à Constantinople . . . . .** 421

66. L'armée de Raymond de Saint-Gilles et d'Adhémar de Monteil. Le *Salve Regina* chant de guerre de la croisade. — 67. Itinéraire par la Dalmatie. Arrivée dans les régions désertes de l'Esclavonie. — 68. Agressions des Esclavons. Héroïsme de Raymond de Saint-Gilles. Les brouillards du mois de décembre. — 69. Le roi barbare de Scodra (Scutari d'Albanie). Arrivée à Dyrrachium. — 70. Lettre d'Alexis Comnène à Raymond de Saint-Gilles. Magnifiques promesses de l'empereur. Allégresse de l'armée. — 71. Horrible déception. Trahison du gouverneur de Dyrrachium. Pèlerins égorgés par son ordre. Adhémar de Monteil capturé à Pélagonia. Sa délivrance. — 72. Victoires de Raymond de Saint-Gilles à Bucinat et à Rossa contre les auxiliaires grecs. Arrivée à Rodestol. Message de l'empereur. Raymond de Saint-Gilles se rend à la conférence indiquée. — 73. Attaque du camp par les troupes impériales après le départ du comte. — 74. Première audience donnée par l'empereur à Raymond de Saint-Gilles. Indignation du comte

à la nouvelle de l'attaque de son camp. — 75. Négociations entamées par Alexis. Offres de réparation. Séance solennelle de réconciliation. — 76. L'incident du comte Robert de Paris.

**§ X. Départ de l'armée de Godefroi de Bouillon. . . . . 435**

77. Un comte de Provence et quinze cents croisés capturés par la flotte impériale dans les eaux de Dyrrachium. — 78. Levée du camp de Chalcédoine. Marche en avant de l'armée de Godefroi de Bouillon. — 79. Séjour de Raymond de Saint-Gilles à Constantinople pour surveiller le transport de ses troupes en Asie. Conférences avec l'empereur. — 80. Desseins secrets d'Alexis Comnène. Ses négociations avec les Turcs. Départ de Raymond de Saint-Gilles pour l'Asie.

**§ XI. Itinéraire du duc de Normandie, des comtes de Blois et de Boulogne . . . . . 440**

81. Embarquement à Brindes. Catastrophe. — 82. Arrivée à Dyrrachium. Passage à travers l'Épire et la Macédoine. Arrivée à Constantinople. — 83. Serment prêté à l'empereur. Largesses impériales. — 84. Lettre d'Étienne de Blois à la comtesse Adèle. Départ des croisés pour l'Asie.

## CHAPITRE V.

### PONTIFICAT DU B. URBAIN II (1088-1099).

4<sup>e</sup> période 1097-1099.

**§ I. Siège de Nicée . . . . . 447**

1. Campement de Godefroi de Bouillon à Ruffinel. Pierre l'Ermite et les survivants du désastre de Civitot. — 2. Campement à Nicomédie. — 3. Arrivée sous les murs de Nicée. Description de la ville. Puissance des Turcs en Asie. — 4. Jonction à Nicée de toutes les armées de la croisade. Lettre de Kilidji-Arslan aux habitants de Nicée. — 5. Défaite de l'armée de Kilidji-Arslan. — 6. Premières opérations du siège. — 7. Procession chrétienne autour des remparts de Nicée. Les chants des pèlerins. — 8. Transport par terre d'une flottille d'investissement. — 9. Un ingénieur lombard et la tour Gonate. Nouvel engin de guerre. — 10. La mine au pied de la tour Gonate. — 11. Eroulement de la tour. Prise de Nicée. Perfidie des Grecs. Alexis Comnène et Tancrede dans l'île Pélécane (Kalolimni).

**§ II. Itinéraire de Nicée à Antioche. . . . . 464**

12. La géographie des croisés. — 13. Défaite de Boémond à Dorylée. — 14. Victoire de Godefroi de Bouillon à Dorylée. — 15. Marche à travers la Phrygie. Arrivée à Antioche de Pisidie. — 16. Voyage d'exploration de



Baudoin de Boulogne et de Tancrede. Grave blessure de Godefroi de Bouillon. Maladie de Raymond de Saint-Gilles. — 17. Iconium et Héraclée. Le premier fief du futur royaume du Saint-Sépulcre. — 18. Césarée de Cappadoce. Plastentia. Cucuse. Les Arméniens catholiques. — 19. Traversée de l'Anti-Taurus. Arrivée à Marésia.

§ III. Baudoin de Boulogne comte d'Édesse . . . . . 477

20. La vallée d'Antioche. Rivalité de Baudoin de Boulogne et de Tancrede. — 21. Repentir de Baudoin. L'arménien Pakarad. — 22. Expédition de Baudoin en Mésopotamie. Trahison de Pakarad. — 23. Baudoin à Édesse. Le gouverneur Théodoros. — 24. Baudoin fils adoptif de Théodoros. — 25. Prise de Samosate par Baudoin. — 26. Émeute à Édesse. Mort tragique de Théodoros. Baudoin comte d'Édesse.

§ IV. Siège d'Antioche par les croisés . . . . . 486

27. La critique moderne et la science militaire de Godefroi de Bouillon. — 28. L'émir Ak-Sian gouverneur d'Antioche — 29. Description topographique d'Antioche — 30. Maladie de Godefroi de Bouillon. Conseil de guerre. Sages avis d'Adhémar de Monteil. — 31. Résolution téméraire. Etablissement des quartiers assiégeants autour d'Antioche. Blocus incomplet. — 32. Abondance et désordres au camp des croisés. Vains efforts de Pierre l'Ermite. Sa retraite momentanée. — 33. Désastres. Famine et peste. Départ de Taticé l'Esnasé. — 34. Pénitence publique. Mesures expiatoires. Boémond et les espions. Guérison de Godefroi de Bouillon. — 35. Retour de prospérité. Tremblement de terre du 1<sup>er</sup> janvier 1098. Ambassade du calife fatimite du Caire à l'armée de la croisade. — 36. Victoire de Godefroi de Bouillon à Hareg. — 37. Arrivée d'une flotte génoise. Victoire des croisés à la porte Saint-Siméon — 38. Investissement complet d'Antioche. — 39. Les présents de Baudoin comte d'Édesse à l'armée de la croisade. Une sinistre nouvelle. Défection du comte Etienne de Blois. — 40. Martyre d'un chevalier chrétien et de ses compagnons de captivité à Antioche. — 41. Armistice. Assassinat du connétable Walo par les émirs d'Antioche. Reprise des hostilités. — 42. L'armée turque de Kerboghah, lieutenant du calife de Bagdad. — 43. Siège d'Édesse par Kerboghah. Héroïque défense de Baudoin. Levée du siège d'Édesse. Marche de Kerboghah sur Antioche. — 44. Les éclaireurs de Godefroi de Bouillon. — Kerboghah à sept journées de marche d'Antioche — 45. Conseil de guerre. Confiance inattendue de Boémond. — 46. L'arménien Firouz des *Béni-Zerra*. L'échelle de rempart. — 47. Prise d'Antioche par les croisés. Boémond prince d'Antioche.

§ V. Les croisés assiégés dans Antioche . . . . . 527

48. Assaut de la citadelle. Échec des croisés. Préparatifs de défense. Mort héroïque de Roger de Barneville. — 49. Siège d'Antioche par Kerboghah. Échecs partiels des croisés. — 50. Défection de quelques cheva-

liers. Les *furtivi funambuli*. Perte de la flotte. — 51. Les prisonniers de Kerboghah. Sa lettre au calife de Bagdad. — 52. La famine à Antioche. — 53. Héroïsme des chevaliers Hugues de Forsenat, Franco et Sigmar. L'expédition d'Alexis Comnène et les déserteurs de la croisade. — 54. Perte des dernières espérances humaines. Le secours d'en haut. Une apparition de saint Ambroise de Milan. — 55. Les apparitions de l'apôtre saint André au pauvre clerc Pierre Barthélemy. — 56. Apparition du Sauveur au prêtre Étienne. Découverte de la sainte Lance. — 57. Ambassade de Pierre l'Érmitte à Kerboghah. — 58. Grande bataille d'Antioche. Défaite de Kerboghah. Délivrance.

§ VI D'Antioche à Jérusalem . . . . . 554

59. Rivalité entre Boémond et Raymond de Saint-Gilles pour la possession d'Antioche. Mission de Hugues de Vermandois et de Baudoin de Mons à Constantinople. — 60. Mort d'Adhémar de Monteil. — 61. Lettres des princes croisés à Urbain II et à tous les chrétiens d'Occident — 62 La peste à Antioche. — 63. Dispersion des divers corps d'armée en Syrie. — 64. Expéditions particulières. — 65. Départ pour Jérusalem. — 66. Siége d'Archis. L'épreuve du feu subie par le pauvre clerc Pierre Barthélemy. — 67. Députations du calife Mostali et de l'empereur Alexis Comnène. — 68. Tripoli, Beyrouth, Sidon, Tyr, Ptolémaïs, Césarée de Palestine, Arimathe, Emmaüs.

§ VII, Siége de Jérusalem . . . . . 594

69. Arrivée des croisés en vue de Jérusalem. — 70. Description topographique. Quartiers d'investissement. — 71. Premier assaut repoussé. — 72. Construction de machines de siége. Souffrances et revers. — 73. Prières publiques. Procession générale des croisés autour de Jérusalem. — 74. Second assaut. Prise de Jérusalem. — 75. Godefroi de Bouillon au saint Sépulcre. — 76. Réception faite à Pierre l'Érmitte par les chrétiens de Jérusalem. Mort de Pierre l'Érmitte.

FIN DE LA TABLE DU VINGT-TROISIÈME VOLUME.



Arras, imp. PLANQUE et Cie.













La Bibliothèque  
Université d'Ottawa  
Echéance

The Library  
University of Ottawa  
Date Due

--	--	--





B X 9 4 5 . D 2 6 1 8 8 1 V 2 3  
D A R R A S , J O S E P H E P I P H A N  
H I S T O I R E G E N E R A L E D E L

CE BX 0945  
.D26 1881 V023  
C00 DARRAS, JOSE HISTOIRE G  
ACC# 1350683

U D' / OF OTTAWA



COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C

333 05 . 02 12 13 08 1